BnF Gallica

Bulletin monumental / publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Société française d'archéologie. Auteur du texte. Bulletin monumental / publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques ; et dirigé par M. de Caumont. 1905.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

35 exemplaires

BULLETIN
MONUMENTAL

DIRIGÉ PAR

EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS

SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Soixante-neuvième volume de la Collection

PARIS

A. PICARD & FILS

LIBRAIRES

82, rue Bonaparte

CAEN

HENRI DELESQUES

IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, rue Demolombe

1905

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BULLETIN

MONUMENTAL

BULLETIN MONUMENTAL

DIRIGÉ PAR

EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS

SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Soixante-neuvième volume de la Collection

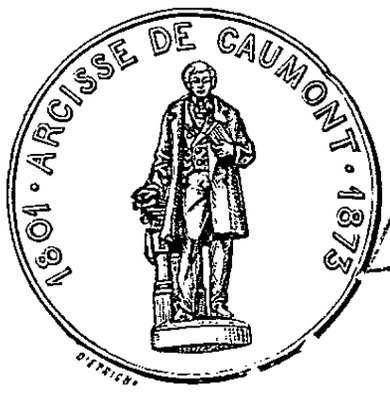

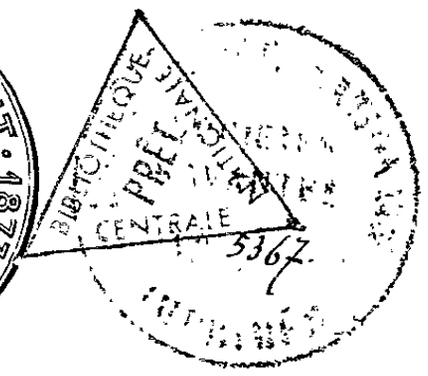

Pu 70 10.098

PARIS

A. PICARD & FILS

LIBRAIRES

82, rue Bonaparte

CAEN

HENRI DELESQUES

IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, rue Demolombe

1905

LE

CHATEAU DE LASSAY

(MAYENNE)

ÉTUDE HISTORIQUE

C'est dans la première moitié du XII^e^ siècle que l'existence d'un château à Lassay commence à apparaître d'une façon certaine dans diverses chartes relatives à la chapelle et où le château est appelé tantôt *Castrum*, tantôt *Castellum de Laceio* (1). Quels étaient alors son aspect et son importance ? C'est ce que, faute de documents assez précis à cet égard, il nous serait difficile de dire, même par conjecture, mais, en ce qui concerne son emplacement, nous croyons pouvoir être plus affirmatif. Il devait s'étendre plus à l'est du château actuel, et comprendre dans son enceinte presque tout le quartier de la ville connu aujourd'hui sous le nom de *quartier du château*. En émettant cette opinion, nous nous appuyons d'abord sur ce fait que, dans une des chartes citées plus haut,

(1) Bibl. nat., ms. fonds Gaignières, vol. 12679, Cyrographum capellæ Meduanæ (1120). Ibid., fonds latin, vol. 12671, chartes concernant l'église de Saint-Fraimbault de Lassay (1138-1190).

la chapelle est dite située au-dessous du château. « *Capella que infra castrum est de Laceio* ». Or, cette vieille chapelle de Notre-Dame du Rocher qui subsiste encore, devint seulement au XVIII[e] siècle église paroissiale : abandonnée vers 1864, elle fut transformée depuis en halle aux blés (1).

Un autre argument à l'appui de notre opinion nous semble fourni par certain passage d'un accord devant le Parlement, passé en 1391 entre Robert de Vendôme, seigneur de Lassay, et Jehan de Logé, seigneur du Boisthibault, au sujet de leurs différends respectifs (2). Comme on le verra plus loin quand nous parlerons de cet acte à sa date, il est fait alors mention d'une « ancienne porte du chasteau », qui, si nous comprenons bien les termes du passage en question, se trouvait près et au-devant de la chapelle, du côté de la ville. Enfin une troisième preuve de ce que nous avançons résulte d'une déclaration que rendait en 1501 au seigneur de Lassay le détenteur d'« une maison sise devant la chapelle de Lassay avec un jardin derrière icelle ». Ce jardin est dit « joignant d'un costé — à l'est, probablement — aux fossés de la basse-cour du chasteau » (3). Tout cela ne prouve-t-il pas que, à l'origine, le château dont nous nous occupons comprenait dans son enceinte, non pas seulement, comme aujourd'hui, la pointe de l'escarpement qui domine à la fois la rue Dorée au nord et le « grant estang » du château au sud, mais presque tout ce promontoire ?

(1) Cet édifice, vu du côté de la vallée, porte encore dans son état actuel le caractère manifeste des églises du XI[e] ou du XII[e] siècle.

(2) Arch. nat., X 1 c, 62.

(3) Arch. du château de Lassay, terrier des maisons de la ville.

L'histoire, qui nous signale ainsi dès le commencement du XII[e] siècle l'existence d'un château à Lassay, est ensuite, il faut bien l'avouer, muette à son égard pendant plus de deux siècles, mais, à partir de la première période de la guerre de Cent ans, il n'en est plus de même. A cette époque, si désastreuse pour nos armes, le château dont il s'agit semble avoir joué un rôle assez important dans la défense du Bas-Maine en proie à l'invasion anglaise. Il avait évidemment servi de refuge à maint habitant de la contrée environnante désireux de se soustraire, lui sinon ses biens, au joug de l'ennemi. C'est ainsi que, dans une enquête faite vers 1400 à l'occasion d'un procès entre les seigneurs du Horps et du Boisthibault, on verra un survivant de cette malheureuse époque déclarer que « 40 ans a ou environ,.... pour occasion et doubte des guerres et Engloys qui estoient sur le pays.... il s'en alla demourer ou chastel de Laczay et y demoura continuellement 8 ans ou environ » (1).

Tandis que les habitants de la châtellenie y trouvaient un abri, la place, commandée par un hardi capitaine, Philippot de la Ferrière (2), était défendue par une vaillante garnison qui faisait même parfois des sorties lointaines et aventureuses couronnées de succès. Ce fut dans une de ces sorties que fut fait prisonnier par les Français de Lassay un personnage assez important pour être échangé plus tard avec Drogon de Maucourt, ancien écuyer du roi Jean et chambellan du duc d'Anjou. C'était Jehan de Barenton

(1) Arch. du château de Lassay, rouleau du temps en parchemin.

(2) Arch. nat., X 1 c, 16.

qui « depuis longtemps s'estoit rendu ennemy du Roy et rebelle à son autorité, et se comportait comme tel, faisant tous les jours la guerre aux sujets du royaulme de France, et leur causant de graves dommages tant dans leurs corps que dans leurs biens ». Fait prisonnier, ainsi que nous venons de le dire, il était en mars 1356 « détenu et incarcéré dans les prisons du chasteau de Lassay » (1). Tel était le rôle que, pendant cette première période de la guerre de Cent ans, jouait notre forteresse. Grâce à l'énergique bravoure de ses défenseurs, elle réussit à se garder au roi de France jusqu'à la paix de Brétigny (2).

Toutefois, si l'ennemi n'avait pas pu pénétrer dans les murs du château de Lassay, quelques assauts l'avaient plus ou moins endommagé. Ce qui est certain, c'est que, dans les années qui suivirent la cessation des hostilités entre la France et l'Angleterre, vers 1385, il avait été l'objet de travaux de réparation très importants. Plaidant en 1387 devant le Parlement de Paris contre le seigneur du Boisthibault son vassal, le seigneur de Lassay alléguait contre celui-ci, entre autres griefs, son refus de contribuer « aux réparations du chastel de Lassay », et il affirmait que « nagaires il a fait rappareiller son chastel et y a bien despendu la somme de 1.500 francs » (3).

C'est ici sans doute le lieu de nous demander si, dans ces dernières années du XIV^{e} siècle, le château primitif, dont nous avons constaté l'existence dès le commencement du XII^{e} siècle, subsistait toujours dans

(1) Arch. nat., JJ, vol. 84, n° 76.

(2) Voir Rymer, liste des places fortes occupées par les Anglais au moment du traité de Brétigny : Lassay n'y figure pas.

(3) Arch. nat., X 1 a 1473, f° 359 et suivants.

son intégrité originaire, ou bien s'il n'avait pas déjà éprouvé quelques modifications importantes ? Cette dernière hypothèse nous paraît la plus probable, à en juger par certain passage de l'accord intervenu en 1391 devant le Parlement entre le seigneur de Lassay et celui du Boisthibault au sujet du procès auquel nous avons déjà fait allusion. Il y est question en effet d'une « ancienne porte » du château près de la chapelle, ce qui semble bien montrer que cette porte voisine de la chapelle n'était plus alors la vraie porte, et que, dès cette époque, l'entrée de la forteresse du côté de la ville avait été reportée un peu plus à l'ouest.

Quant à l'aspect que le château pouvait alors présenter, nous allons maintenant essayer de nous en faire une idée, grâce à trois documents, aussi précieux que significatifs, mais au premier abord assez contradictoires. Prenons-les par ordre de date.

Nous avons d'abord, dans les plaidoiries déjà citées, ce que le seigneur du Boisthibault dit du « chastel de Lassay » aux réparations duquel il prétend n'être pas tenu de contribuer: ce « n'est, dit-il, que une petite tour où il ne pourroit que six personnes ». Nous avons ensuite, dans l'aveu rendu en 1404 au comté du Maine par Charles de Vendôme pour la terre et châtellenie de Lassay, la description qui s'y trouve du château: « Premièrement... le chastel, basse-court, boile et fossés d'environ... avec deux estangs scis auprès de mond. chastel, dont l'un est appelé le grand estang dud. lieu et l'autre Barbot... » (1). Nous avons enfin, au cours d'une plaidoirie qui sera soutenue en 1462

(1) Arch. nat., P. 337/i.

devant le Parlement par l'avocat de Jehan II de Vendôme alors en procès avec les habitants de Lassay au sujet du guet auquel il voulait les contraindre, le curieux passage suivant: « La seigneurie et chastellenie de Lassay... en l'an 1417 fut démolie et abattue par les Angloys qui y misrent le siège, combien qu'elle fust forte, située entre deux roux, et environnée de deux estangs, laq. avoit à son entrée deux gros portaux et six autres grosses tours... » (1).

Il ne faut pas prendre trop au pied de la lettre le premier et le dernier de ces trois documents; Jehan de Logé avait certainement intérêt à rapetisser le donjon de son suzerain en l'appelant une « petite tour », comme de son côté Jehan II de Vendôme était dans son rôle en grossissant les tours du château détruit au commencement du siècle. Mais n'importe! En prenant pour base la description contenue dans l'aveu de 1404 et en n'acceptant des deux autres documents que ce qui peut s'accorder avec elle, on peut jusqu'à un certain point se représenter la forteresse dont il s'agit telle qu'elle était en réalité à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe; la petite tour de Jehan de Logé, c'est-à-dire un véritable donjon, occupait sans doute une partie de l'emplacement du château actuel, soit le centre de la cour intérieure, soit plutôt l'endroit où est maintenant la barbacane; quant aux six grosses tours avec leurs deux portes, nous verrons plus loin qu'elles n'étaient pas alors aussi fortes qu'elles devaient l'être après la reconstruction du XVe siècle (2). Outre ce donjon, à cette époque la

(1) Arch. nat., X 2 a, 32, plaidoirie du 8 mars 1462.

(2) Si l'on ne parle pas du donjon dans le passage en question de la plaidoirie de 1462, c'est évidemment par confusion

partie principale du château, semble-t-il, l'aveu de Charles de Vendôme énumère successivement le boile, la basse-cour et les fossés. Le boile existe toujours : la place qui précède le château du côté de la ville en porte encore le nom. La basse-cour consistait dans la partie la plus orientale de la forteresse et renfermait les bâtiments qui en formaient les dépendances ; cette partie couvrait, selon nous, tout l'espace de terrain compris entre le boile et l'ancienne chapelle du château encore existante (1). Enfin, les fossés, qui entouraient la basse-cour au nord et à l'est et qui n'avaient pas encore disparu en 1501, achevaient avec les deux étangs du moulin et de Barbot d'isoler entièrement la place.

Cependant la guerre avait recommencé entre la France et l'Angleterre ; la Normandie venait de tomber tout entière au pouvoir de l'ennemi, et Charles de Vendôme n'avait pas craint de s'allier avec les envahisseurs de sa patrie. Il en fut aussitôt puni : tous ses biens furent confisqués par ordre du dauphin Charles, régent de France, et celui-ci, par lettres du 25 mai 1420, donna la garde du château et de la terre de Lassay à Jehan des Vaux, beau-frère du traître et capitaine de Mayenne (2). Le brave et loyal capitaine à qui avait été confiée en ces années-là la défense de Mayenne contre les Anglais déjà maîtres de Domfront,

entre l'état du château à cette date et ce qu'il avait été avant la démolition faite par Jehan des Vaux, état dont on pouvait très bien, au bout de quarante ans, n'avoir conservé qu'un souvenir très vague.

(1) Voir le plan partiel de la ville de Lassay ci-joint.

(2) Arch. du château de Lassay, inventaire des titres fait au XVII^{e} siècle ; mention.

fut donc chargé pendant quelques années de veiller en même temps à ce que ces dangereux voisins ne s'emparassent pas de la forteresse confisquée sur Charles de Vendôme. Toutefois, en 1422, quand le dauphin fut arrivé au trône sous le nom de Charles VII, un de ses premiers actes fut de prescrire la démolition de tous les châteaux forts situés sur la frontière de la Normandie occupée par les Anglais qui se trouvaient dans l'impossibilité de soutenir un siège et pouvaient ainsi causer un préjudice à la cause française. C'est alors que la reine de Jérusalem et de Sicile, en sa qualité de dame de Mayenne, pour donner le bon exemple, ordonna à son gouverneur Jehan des Vaux de démanteler les châteaux de Pontmain et de Lassay (1), ce qui fut fait aussitôt (2).

Il est certain que le capitaine de Mayenne ne fit que démanteler la seconde de ces deux places; il suffit pour s'en convaincre d'examiner avec quelque attention la structure extérieure des tours actuelles. A partir d'une certaine hauteur, les assises de quelques tours de l'ouest sont beaucoup plus régulières et les pierres d'un grain très différent; on peut donc expliquer cette différence dans l'aspect extérieur de chaque tour en attribuant la partie haute à la reconstruction du XV^{e} siècle, tandis que la partie basse serait un reste de la forteresse antérieure à cette époque.

Une fois démantelé, le château qui fait l'objet de cette étude devait rester en cet état non seulement

(1) Arch. nat., 9191, f^{o} 14 v^{o} et suivants; considérants de l'arrêt rendu entre Jean des Escotais et Jean des Vaux.

(2) Après la guerre de Cent ans il fut poursuivi de ce fait en la personne de ses héritiers par le fils de Charles de Vendôme (arch. du château de Lassay, mention).

jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans dans le Maine, mais jusqu'à l'année 1457. Aussi, dans l'aveu rendu en 1452 au comté du Maine par Jehan II de Vendôme, rentré en possession du château et de la châtellenie qui avaient jadis appartenu à son père, on trouve, textuellement reproduits, les termes de l'aveu de 1404: « donjon, boile, basse-court, fossés », etc., etc. Mais le nouveau seigneur de Lassay ne tarda pas à obtenir du pouvoir royal la permission de reconstruire la forteresse depuis longtemps possédée par ses ancêtres sur les marches du Bas-Maine et de la Normandie. « Aujourd'hui », lisons-nous aux remembrances de la châtellenie de Lassay, à la date du 8 février 1457, « en jugement ont esté leus et publiés les lectres roiaux pour Monss. contenant en effet et substance que le Roy nostre sire veult et mande que Monss. puisse édiffier de nouvel son chastel autreffois démoli et cheu en ruyne par la fortune de la guerre », etc., etc.

D'après ce précieux document, il est évident que les travaux de reconstruction du château de Lassay furent commencés avec le printemps de 1458. Certes il eût été très intéressant pour nous d'être renseignés en détail sur ces travaux, d'en connaître les devis et les comptes, comme on connaît ceux des réparations exécutées au château de Mayenne quelques années auparavant, aussitôt après la fin de la guerre (1). Malheureusement nous sommes loin d'avoir ici à notre disposition une source de renseignements

(1) Voir notre étude sur *Le château de Mayenne au XV^e^ siècle*, d'après des documents inédits faisant partie des archives du château de Lassay.

aussi abondante, mais au point de vue des conditions et des moyens de travail, ce qui avait eu lieu dix ans plus tôt à Mayenne a dû se renouveler à Lassay en 1458. En tout cas, nous savons que les travaux relatifs à la reconstruction du château de Lassay furent achevés dans le courant de cette même année 1458 et qu'ils coûtèrent 9 ou 10.000 francs en monnaie de l'époque.

Ce double renseignement nous est fourni par une des plaidoiries auxquelles donna lieu devant le Parlement, en mars 1462, le procès soutenu par Jehan II de Vendôme contre les manants et habitants de Lassay au sujet du guet (1). C'est à ces plaidoiries, des plus instructives, que nous avons déjà emprunté quelques-uns des détails relatifs à l'état et à l'importance du château avant sa destruction partielle vers 1422. Pour la reconstruction dont il s'agit en ce moment, elles nous apprennent d'une part que le seigneur de Lassay avait fait exécuter ses vassaux pour le guet dès le commencement de l'année 1459, c'est-à-dire qu'à cette date les travaux étaient terminés, et de l'autre que ce même seigneur, ayant obtenu « congié de réédiffier Lassay, y a despendu de 9 à 10.000 francs, et furent les murs élevés, et faictes plusieurs chambres », etc. Ainsi, grâce aux plaidoiries de 1462, nous sommes fixés tant sur la date de reconstruction du châteaŭ que sur les sommes dépensées pour le rebâtir.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule fois que, dans les plaidoiries en Parlement de l'époque, nous rencontrons des allusions à cet important événement local.

(1) Arch. nat., X 2 a, 32, plaidoirie du 8 mars 1462.

Quelques années après, Jehan de Vendôme était en procès, toujours devant la juridiction du Parlement, avec Jehan du Bellay, seigneur du Boisthibault: il s'agissait de fortifications trop importantes, paraît-il, que ce dernier avait faites à son manoir. Or, voici ce que, dans une plaidoirie d'avril 1469, nous dit l'avocat du seigneur de Lassay : « L'intimé (Jehan de Vendôme) a de belles terres, et luy appartient le lieu de Lassay, où il a tout droit de chastellenie, où il avait bel chastel qui fut démoly par les Angloys, et depuis a fait l'intimé réédiffier le chastel qui est le plus fort du pays, et quand les appelants (Jehan du Bellay et Jehanne du Bellay sa femme) ont veu que led. intimé a réédiffié son chastel, ils ont voulu réédiffier et faire une place forte.... et marchandé aux maçons *ad similitidinem* de Lassay... et fait faire semblables tours et canonnières et arbalestrières à celles de Lassay.... » (1).

Tels sont les renseignements que nous avons pu rassembler au sujet de la reconstruction du château de Lassay en l'année 1458. Très important pour l'histoire particulière du château dont il s'agit, cet événement ne l'est pas moins pour l'histoire générale de l'architecture féodale et militaire, non seulement dans le Maine, mais en France. Viollet-le-Duc (2) n'a-t-il pas dit que nous possédons peu de châteaux bâtis d'un seul jet pendant le règne de Charles VII, et que cette époque est fort intéressante à étudier à cause de la transition entre l'ancien système de courtines flanquées

(1) Arch. nat., X 1 a, 8311, f° 14 et suivants, plaidoirie du 18 avril 1469.

(2) *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. III, p. 165.

de tours et la préoccupation des défenses extérieures nécessitées par l'invention de l'artillerie à feu ? Or, le château de Lassay est un de ces rares châteaux bâtis d'un seul jet, pour ainsi dire, sous Charles VII, et il rentre dans la catégorie de ceux que l'éminent historien de l'architecture a déclarée si intéressante à étudier. Relisons plutôt la description générale que cet auteur nous donne des châteaux en question, car elle semble se rapporter de point en point à celui de Lassay.

« Dans les châteaux bâtis vers le milieu du XV^e^ siècle, dit Viollet-le-Duc, on voit que l'artillerie à feu commence à préoccuper les constructeurs ; ceux-ci n'abandonnent pas l'ancien système de courtines flanquées de tours, système consacré par un trop long usage pour être mis brusquement de côté; mais ils le modifient dans les détails : ils étendent les défenses extérieures et ne songent pas encore à placer du canon sur les tours et courtines. Conservant les couronnements pour la défense rapprochée, ils garnissent de bouches à feu les parties inférieures des tours ». En écrivant ces lignes, ne semble-t-il pas que l'auteur ait eu en vue, non pas Bonaguil dans le Lot-et-Garonne, mais Lassay dans la Mayenne? A Lassay aussi les constructeurs de 1458 n'ont pas abandonné l'ancien système de courtines flanquées de tours, car l'ensemble du château se compose de huit grosses tours reliées par des courtines; à Lassay aussi les constructeurs, sans songer encore à placer du canon sur les tours et courtines, avaient étendu les défenses extérieures en protégeant la porte d'entrée par une barbacane munie au rez-de-chaussée d'embrasures pour l'artillerie ; enfin, à Lassay comme à Bonaguil, les parties

inférieures des tours pouvaient être garnies de bouches à feu.

Ainsi, même au point de vue de l'histoire générale de l'architecture féodale et militaire en France, le château de Lassay, reconstruit presque tout entier en 1458, et resté jusqu'à nos jours dans un merveilleux état de conservation, méritait d'être recommandé d'une façon particulière à l'attention des archéologues. Nous avons essayé, dans les pages qui précèdent, de bien mettre en lumière son importance qui n'aurait certainement pas échappé à Viollet-le-Duc, si celui-ci avait pu le connaître. Il nous reste maintenant à passer en revue aussi rapidement que possible les événements les plus remarquables dont ce même château a été témoin depuis sa reconstruction de 1458 jusqu'à la fin de l'ancien régime, sans oublier de signaler, chemin faisant, les différentes modifications dont il fut l'objet pendant cette même période de son histoire.

Dix ans ne s'étaient pas écoulés depuis la reconstruction de notre château qu'il se trouva mêlé aux luttes entre le roi de France et ses grands vassaux qui furent si fréquentes sous le règne de Louis XI. A l'automne de l'année 1467, au moment de l'occupation de la Basse-Normandie, y compris Domfront, par les Bretons, ce prince envoya Guérin le Groing tenir garnison à Lassay avec sa compagnie d'ordonnance (1). On voit donc l'importance qu'avait désormais pour le pouvoir royal, en cas de guerre du côté de la Bretagne ou de la Normandie, la conservation

(1) Bibl. nat., man., f. fr., vol. 20486, f° 114, lettre adressée de Fresnay au roi Louis XI par Guérin le Groing.

sous son obéissance du château qui nous intéresse. Du reste, son occupation par une garnison royale en 1467-1468 est, il faut bien le dire, le seul fait notable que son histoire nous offre au point de vue militaire entre la guerre de Cent ans et les guerres de religion. Mais, au point de vue archéologique, les remembrances et les comptes de la châtellenie nous fournissent pendant cette même période de temps quelques renseignements qui ne sont pas sans intérêt.

Ainsi les remembrances des assises tenues au printemps de 1470 semblent montrer qu'on exécutait alors au château des travaux de maçonnerie assez importants: nous voyons en effet un certain Hubert Landry, accusé et convaincu de divers vols, condamné de ce chef à une amende, et taxé « pour sa pouvreté à la somme de 30 sols et à servir les maczons ou chastel de mond. sieur par l'espace de quinze jours ». De même deux registres de comptes, l'un pour les années 1485 à 1489, l'autre pour les années 1497-1498, nous apprennent qu'à ces deux époques on faisait encore au château divers travaux sur lesquels nous avons cette fois des détails très précis. Voici ce que nous relevons à cet égard dans le compte de 1485 à 1489:

« A Jehan Forget pour avoir fait une ferreure de fenestre en la tour de dessus le moulin par marché fait avecques lui en la présence du cappitaine... » (f° 13).

« Au charpentier qui a fait le pont de devant du boullevert du chasteau, tant pour lui que pour son valet... » (f° 16).

Et dans le compte de 1497-1498:

« A Jamyn Loret et Guillaume Canu, maczons, qui font les foussez du boullevert du chasteau...» (f° 21 v°).

« A Emery Ogier pour avoir fait faire le pont leveys du chastel de céans... A Jehan Forget, mareschal, pour avoir fait les ferreures dud. pont... » (f° 23).

« Aud. Forget pour avoir fait une grille de fer à l'une des chambres du chastel et pour une chaigne de fer aud. pont... A Jamyn Loret pour avoir remaczonné et réparé le pied des tours du chastel devers l'estang de Barbot, où l'eau les avoit ruynées, et pour fournir de chaulx et sablon... » (f° 23 v°).

« Pour une paire de chenectes avecques la ferreure d'icelle... » (f° 24 v°).

Voilà quels sont, d'après les remembrances et surtout les comptes de la châtellenie, les travaux qui étaient faits au château tel que nous le voyons aujourd'hui, dans le premier demi-siècle qui avait suivi sa reconstruction. Il convient de remarquer principalement, parmi les passages que nous avons reproduits, ceux relatifs à la barbacane ou « boullevert », ainsi que celui qui nous montre la partie inférieure des tours de l'ouest déjà ruinées par l'eau de l'étang de Barbot.

Arrivons maintenant à l'époque des guerres de religion, où notre forteresse, dont les deux partis, protestant et catholique, se disputaient la possession, joua un rôle très important, et fut même assiégée plusieurs fois. Le siège qu'elle subit en 1569 est surtout célèbre. Agrippa d'Aubigné, de Thou et La Popelinière en ont parlé dans leurs mémoires. Voici le récit de ce dernier : « En ce temps, Lassay, chasteau fort et haut, eslevé sur les marches du Maine, appartenant à Beauvais la Nocle, fut prins par Matignon, gouverneur d'Alençon, qui y mena trois ou quatre compagnies de gens de pied, chacune de trois cents hommes, et nombre de gens à cheval, avec le canon que le

capitaine Lage fist sortir de Caen. La brèche faite et veue assez raisonnable (1), le capitaine La Roche, qui y commandait quarante ou cinquante soldats, désespérant de soustenir l'assaut, joint les pleurs et craintes des damoyselles et autres qui s'y estoient retirez, se rendit avec composition que chacun paya pour sauver le moule du bonnet. La Roche y fut pour mille écus. De là, Matignon s'en alla prendre la Ferté au vidame... »

Tel est, d'après le récit de La Popelinière, le premier siège que, à notre connaissance du moins, le château reconstruit au XV^e^ siècle ait eu à subir. Comme on le voit, il avait fallu tout un petit corps d'armée pour le prendre, et encore n'en vint-on pas à bout aussi aisément que le récit reproduit par nous tout à l'heure semblerait le donner à entendre. Qu'on en juge plutôt

(1) La brèche dont il est ici question avait dû être pratiquée dans la courtine qui se trouve entre les deux tours situées le plus à l'ouest. On peut en effet, quand de la cour intérieure on examine cette courtine avec tant soit peu d'attention, se rendre compte qu'elle a été refaite en grande partie postérieurement à la reconstruction du XV^e^ siècle : les assises de moellons si régulières dans les deux tours de droite et de gauche sont brusquement interrompues sur une surface qui représente assez bien la brèche faite au XVI^e^ siècle, et ont été remplacées par une maçonnerie de remplissage et manifestement d'une autre époque. Du reste, de ce même côté du château, mais à l'extérieur et un peu plus vers le nord, en faisant des fouilles pour retrouver les substructions de la galerie couverte qui conduisait de la poterne de l'ouest aux casemates régnant sous la partie occidentale de la barbacane, nous avons découvert plusieurs boulets de fer. Quant aux trois canons mis par Matignon en batterie contre le château, ils avaient dû être placés de l'autre côté de l'étang de Barbot, sur une légère éminence qu'occupe actuellement le jardin potager. Il est d'autant plus naturel de le supposer que le gouverneur de la Basse-Normandie arrivait de Domfront et que c'est par là qu'il a dû aborder la place.

d'après la lettre que, de Lassay même, le 20 juin, sans doute le jour de la reddition de la place, Matignon envoyait au roi Charles IX : « Sire, suivant ce que m'a dernièrement mandé Monsieur le mareschal de Cossé, je m'en suis venu pour assaillir le chasteau de ce lieu de Lassay, là où m'est venu trouver le seigneur de Vendosmois, gouverneur de ce pays, avec quelques forces, et, après que ceulx qui estoient dedans ont enduré estre battus de trois canons durant deux jours, ils me l'ont rendu à composition qu'ils auroient la vie sauve, ce que leur ay accordé pour ce que les munitions me failloient, et aussi que la place estoit encore en estat d'endurer mil coups de canon, premier que je l'eusse peu avoir, comme le capitaine La Houssaye, présent porteur, le pourra faire entendre à Vostre Majesté, s'il vous plaist l'ouyr, et néantmoings lad. composition, les soldats ne laissèrent de piller le chasteau et tuèrent quelques-uns de ceulx qui estoient là. J'ay remis led. chasteau entre les mains du seigneur de Vendosmoys. Je m'en vais d'icy à la Ferté qui est aux vidasmes » etc. (1).

Ce siège de 1569, pour être le plus connu, n'est pas le seul que le château dont nous retraçons le passé historique ait vu pendant les dernières années du règne si troublé de Charles IX. Vers le commencement d'avril 1571, les huguenots étaient venus assiéger la ville et le château de Lassay, resté probablement aux mains des catholiques depuis l'affaire de juin 1569 ; mais la place fut secourue à temps par l'arrivée de Jehan des Vaux, seigneur de Lévaré, alors « gouverneur et lieutenant général pour le Roy » au Bas-Maine. Celui-ci

(1) Bibl. nat., man. 500, Colbert, vol. 7, f° 171.

força les huguenots à lever le siège commencé, défit ensuite leur chef, et les chassa du Maine (1).

Vers le 2 mars 1574, les huguenots, qui, sous la conduite des frères Le Héricé, venaient de surprendre pour la seconde fois Domfront, étaient attendus à Lassay (2) où ils ne tardèrent pas à arriver et à se rendre maîtres du château ; mais ils en furent presque aussitôt chassés par le prévôt provincial, François des Chapelles. Tout cela s'était passé avant le 6 mars, date à laquelle, dans le conseil tenu à ce sujet à l'hôtel de ville du Mans, ce dernier fit le récit de son expédition contre Lassay et dit s'être emparé du château de cette ville pour le Roi (3). Quelques jours après, dans un autre conseil tenu au même lieu, on lut des lettres de Charles IX, datées du 7 mars, par lesquelles S. M. nommait gouverneur du château de Lassay, appartenant au sieur de Beauvais (Jehan de la Fin, seigneur de Beauvoir le Nocle), François de Moré, chevalier, sieur de la Blanchardière, et lui donnait ordre de lever, pour la garde du château, six soldats catholiques à chacun desquels il sera accordé par mois 10 livres et 30 au gouverneur (4).

Sous le règne de Henri III qui avait succédé en cette même année 1574 à Charles IX, le château de Lassay devait encore éprouver le contre-coup des discordes civiles qui, sous le nom de la religion, continuaient à

(1) Bibl. nat., cab. des titres, vol. 275, preuves de noblesse de Jacques-François des Vaux pour son admission aux pages de la grande écurie.

(2) Comptes de la fabrique de Saint-Georges de Villaines-la-Juhel.

(3) Voir extraits des registres de l'hôtel de ville du Mans publiés par Cauvin dans l'*Annuaire de la Sarthe*.

(4) Id.

troubler le reste de la France. Dans les premières années de ce règne, nous n'avons aucun événement bien caractéristique à y signaler ; nous savons seulement qu'en 1576 le futur maréchal de Lavardin, si connu par son rôle important dans les guerres de l'époque, était venu tenir garnison avec sa « compagnée » à Lassay (1).

Mais en l'année 1589, peu de temps avant la mort d'Henri III, notre château fut tout à coup témoin d'un de ces drames sanglants si fréquents pendant les guerres de religion du XVI^e^ siècle. Le gouverneur du château était alors Louis Hurault, seigneur de Villuisant, neveu du célèbre chancelier Hurault de Cheverny, et pourvu de cet office par une commission royale en date du 29 avril 1587 (2). Or il arriva que le 15 juin 1589, tandis qu'il était allé ouïr la messe en la chapelle du château, une troupe d'hommes armés apparut subitement : Charles du Bellay, seigneur de la Feuillée et du Boisthibault, près de Lassay, qui était en ces années-là un des principaux chefs du parti de la Ligue dans le pays, les commandait, ayant à ses côtés son lieutenant, Jehan d'Anthenaise, sieur de la Bigne. En ce moment, le gouverneur de Lassay se trouvait précisément à genoux ; la messe en était peut-être au moment de l'élévation : Jehan d'Anthenaise en profita pour se jeter sur lui et lui porter un coup mortel. Surpris par cette traîtreuse attaque, l'infortuné gouverneur tomba pour ne plus se relever, et avec lui succombèrent également, sans avoir pu se défendre, M. de Forges et trois soldats. Telle fut à

(1) Comptes de fabrique de Villaines déjà cités.
(2) Arch. du château de Lassay, fonds du Boisfroust.

Lassay la mort tragique du neveu du chancelier de Cheverny, funeste événement que celui-ci a, comme on le sait, raconté dans ses mémoires (1).

Privée ainsi de son gouverneur, la forteresse dont Charles du Bellay avait voulu s'emparer par surprise ne tomba pas pour cela aux mains des ligueurs et fut presque aussitôt confiée par Henri III à Claude de Chauvigné qui vint y résider. Nous possédons l'état de la troupe que ce dernier était appelé à commander et qui allait former la garnison de la place pendant ces années troublées. L'état-major comprenait, outre le capitaine ou gouverneur, un lieutenant et un porte-cornette. Sous les ordres de ces trois officiers se trouvaient 59 hommes de guerre, savoir 9 hommes de guerre montés et armés à la légère, 30 arquebusiers à cheval, et 20 arquebusiers à pied (2). C'était sans doute un fort effectif pour un simple château fort comme Lassay, et cependant, quelques mois après, cet effectif ne sera pas jugé suffisant par le nouveau gouverneur qui se verra contraint de l'augmenter encore (3), car les événements se précipitaient et les circonstances étaient des plus graves. Henri III, abandonné par une grande partie de la noblesse catholique et obligé de quitter Paris soulevé contre son autorité, était réduit à se jeter dans les bras du Roi de Navarre. Dans le Maine, presque toutes les villes importantes avaient embrassé le parti de la Ligue ; seules celles de

(1) Voir sur cet événement, outre les mémoires de Cheverny, correspondance de Henri IV, lettre du 8 septembre 1602 à Villeroy, et arch. nat., V 5, 216, arrêt du grand conseil du 7 octobre 1602.

(2) Arch. du château de Lassay.

(3) Id.

Sainte-Suzanne et de Lassay restaient fidèles à la cause de Henri III.

La position du gouverneur du château qui nous occupe devint alors très critique. « Tout le pays du Maine et de Normandie », dit un mémoire du temps, « estoit en rebellion, n'y aiant proche dud. Lassay, à vingt ou trente lieus, ville qui ne fût détenue par les ennemis » (1). Tout près même de Lassay, les frères du Bellay avaient transformé leur manoir du Boisthibault en une véritable place de guerre. Excités et conduits par eux, les « seigneurs et peuple » qui dans la contrée environnante tenaient en grande partie pour l'Union, s'étaient enhardis jusqu'à venir « par deulx foys mettre le siège » devant le seul château de cette contrée que commandât encore un gouverneur royaliste (2). C'est alors que Claude de Chauvigné, « pour résister auxd. ennemis dont il estoit environné de toutes parts ». s'était vu « contrainct avoir et entretenir cent hommes en plus avant que la commission ne portoit, sinon eust la place esté prinse, n'y aiant plus au Maine que celle-là qui ait résisté » (3). Bref, « par la diligente garde qu'en fist led. sieur de Chauvigné avec les gens de guerre » (4) ainsi assemblés, la forteresse qui lui était confiée put tenir jusqu'au bout. Ainsi, pendant cette terrible année 1589 qui avait vu la mort tragique du roi Henri III assassiné sous les murs de Paris et l'avènement du

(1) Ce mémoire fait partie des archives du château de Lassay, fonds du Boisfroust.

(2) Mémoire déjà cité.

(3) Id.

(4) Id.

Béarnais obligé de conquérir son royaume à la pointe de son épée, le château de Lassay avait eu encore deux sièges à soutenir, mais grâce à la force de ses murailles, à sa garnison nombreuse et à l'énergie de son capitaine, il n'avait pas été pris.

Enfin, vers la fin de l'année, les affaires du nouveau Roi prirent une meilleure tournure : toutes les villes du Maine se soumirent à son autorité et dans le courant de décembre il fit successivement son entrée à Laval, à Mayenne et à Alençon. Il est probable même qu'en quittant Mayenne et avant d'arriver à Alençon, il passa par Lassay. En tout cas ce fut en ces jours-là que « S. M. venue aud. pays et l'aiant remis en son obéissance, auroit veu qu'il n'estoit besoing d'une si forte garnison aud. chasteau de Lassay et pour ce ordonna seulement dix soldats et ung sergent pour leur commander » (1).

Les années 1590 et 1591 se passèrent sans événements notables en ce qui concerne sinon le reste du Bas-Maine, du moins notre forteresse. Mais en 1592, après la bataille de Craon qui releva les espérances des partisans de la Ligue, dans le Maine, surtout après la prise de Mayenne (en juin) par le marquis de Belle-Isle, la situation du gouverneur de Lassay devint de nouveau assez critique, car il savait que le duc de Mercœur se préparait à venir mettre le siège devant la place confiée à sa garde (2).

Quel va être, en ces graves conjonctures, le sort du château de Lassay ? Va-t-il tomber entre les mains des princes de l'Union ? Telles sont les

(1) Mémoire déjà cité.
(2) Id.

questions que les représentants de l'autorité royale au Mans se posent avec inquiétude. Aussi, quand divers messagers furent « envoyés par le commandement du sieur de Moulins, commandant pour le Roy au Mans, vers le Roi. Monsieur de Lavardin, et plusieurs autres seigneurs du Maine », le gouverneur de Lassay ne fut-il pas oublié. Deux courriers sont envoyés coup sur coup vers « le sieur de Boisfrou, estant alors au chasteau de Lassay, pour l'informer de secours au cas que les ennemys voulussent entreprendre quelque chose sur lad. place et que Messieurs le maréchel d'Aumont et Lavardin s'estoient acheminés pour venir par delà et donner ordre aux affaires de ce pays » (1). Ces deux messagers parvinrent-ils, à travers un pays occupé par l'ennemi, jusqu'à Lassay? Claude de Chauvigné était bien résolu à tenir le plus longtemps possible. Toutefois, comme il n'avait plus depuis le commencement de 1590 que onze hommes sous ses ordres, dès qu'il avait appris le danger qui le menaçait, il avait appelé à lui Jehan de Madaillan, seigneur de Montataire, et l'avait prié « avec aultres gentilshommes et soldats du païs, entrer dedans le chasteau, ce qu'ils firent » (2). Mercœur, de son côté, en voyant la place qu'il avait songé à attaquer en si bon état de défense, renonça à son projet qu'il n'eut pas d'ailleurs le temps de réaliser. Dès le 29 juillet, le prince de Conti et le maréchal d'Aumont, ayant avec eux les marquis de Lavardin et de Villaine, étaient devant Mayenne avec cinq ou six mille hommes : Lassay

(1) Arch. de la Sarthe, fonds municipal, liasse 132, compte de Me Gervais Macé, *passim*.

(2) Mémoire déjà cité.

était sauvé! Le rôle si actif du château pendant les guerres de religion était désormais terminé; tranquille à l'abri des hautes tours et des épaisses murailles de la forteresse, son gouverneur n'avait plus qu'à attendre la pacification générale de toute la province.

Pendant les deux derniers siècles de la féodalité, Lassay ne fut témoin d'aucun fait de guerre remarquable, mais dans les premières années du règne de Louis XIII, Charlotte du Tillet, qui avait acquis en 1600 le château avec la châtellenie, y avait fait nommer un capitaine, ce même Jehan d'Anthenaise, seigneur de la Bigne, dont nous avons parlé plus haut. Or ce dernier, prenant sa charge au sérieux, s'était fait accorder en mars 1622 par l'autorité royale des lettres patentes lui donnant le droit de contraindre les manans et habitants de la châtellenie à « faire guest et garde » au château. Les considérants dont étaient accompagnées ces lettres méritent être rapportés ici : « led. chasteau et chastellenye de Lassay », y est-il dit, » situés en nostre comté du Maine, est d'une grande importance au bien de nostre service et repos dud. pays, tant pour estre place forte en lieu de deffence et terre d'une belle et grande estendue, contenant environ quarante paroisses, que pour estre place de frontière, à une journée de la mer, près de Bretaigne et d'Angleterre, envyée en temps de guerre par les ennemis de nostre état, contre lesquels led. chasteau a tousjours fidèlement résisté.... Et d'autant qu'il est maintenant très nécessaire de veiller à la conservation dud. chasteau.... » (1).

(1) Arch. du château de Lassay.

Quelques années après avoir obtenu ces lettres patentes pour son capitaine, Charlotte du Tillet rendait son aveu pour Lassay au roi Louis XIII au regard de son comté du Maine. C'était la première fois, depuis la reconstruction de la forteresse en 1458, qu'une déclaration détaillée de la châtellenie dont il s'agit était faite par un de ses seigneurs propriétaires. Mais, contrairement à ce qu'on eût pu croire, dans l'aveu de 1630 il n'est pas fait la moindre allusion à la reconstruction du XV^e^ siècle ; le feudiste s'est contenté de reproduire les termes mêmes des aveux de 1404 et de 1452 : « mon chasteau, basse-court, donjon, boile et fossés », etc. (1).

Par contre, au cours d'une enquête faite en 1644 au sujet de la translation de la foire du Gast dans la ville de Lassay, dans une sorte d'état de lieu de toute la ville dressé à cette occasion, nous trouvons une description très complète et très exacte du vieux château : ... « De là, poursuivant notre chemin, sommes arrivés au chasteau de lad. ville, lequel est ceint et enfermé de grands fossés à fond de cuve, et aux deux costés sont deux estangs et marécaiges ; led. chasteau composé de huit grosses tours et un boullevert à l'entrée, où il y a double pont-levis et double herse ; entre deux desquelles tours il y a un logement, et, estans entrés au dedans, l'on nous a fait voir les prisons bonnes et saines, et aux ouvertures d'icelles y a des grisles, accompagnées de chambres noyres et cachots. dans lesquelles prisons l'on a acoustumé de mettre les prisonniers par authorité de justice ; et avons remarqué au devant dud. chasteau une terrasse plane, vide, assez spacieuse, et au pied

(1) Arch. nat., P. 354/2, c 41.

dud. chasteau il y a un ruisseau d'eau vive et courante qui règne tout le long de la ville... leq. ruisseau tombe dedans ung estang au pied dud. chasteau... » (1).

Tel était, au lendemain de la mort de Louis XIII, l'aspect que présentait encore le château dont nous racontons l'histoire. Pendant les troubles de la Fronde, il fut sur le point de jouer un certain rôle dans les événements militaires de ces années de guerres civiles. En septembre 1650, le célèbre agitateur normand Chamboy, qui tenait le parti du duc de Longueville, se jeta dans le Maine avec quatre ou cinq cents hommes, y occupa un des châteaux appartenant à la duchesse de Longueville. et menaça de là celui de Lassay. C'est à cette occasion que Mazarin écrivait à Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, alors évêque du Mans, à la date du 18 septembre :

« Monsieur, j'ay receu avec beaucoup de joye l'advis que vous m'avez donné de ce que Monsieur le baron de Lavardin a fait contre Chamboy qui avoit dessein de brouiller dans la province, et qu'elle se trouve calme par cette action. Je n'ay pas manqué d'en entretenir la Reyne et de luy faire valoir comme je devois votre zelle et le sien... Vous avez bien faict... de donner part de ce que vous me marquez touchant la ville et le chasteau de Lassay à Mr le Tellier, afin qu'on puisse envoyer de Paris les ordres nécessaires pour empescher que quelque factieux ne se saisisse de cette place... » (2).

L'attaque redoutée contre Lassay se borna du reste à une simple alerte. Chamboy ne tarda pas à se diriger

(1) Arch. du château de Lassay.

(2) Arch. des affaires étrangères, intérieur, vol. 131, pièce 175.

sur la Beauce où il guerroyait avant la fin de ce même mois de septembre.

A cette époque, Lassay appartenait à Isaac de Madaillan qui s'en était rendu acquéreur en 1639 et l'avait fait ériger en marquisat en 1647. Il eut pour fils et héritier Louis de Madaillan qui posséda le marquisat jusqu'en 1676 et le céda alors à son fils Armand bien connu sous le nom de marquis de Lassay. Ce dernier en rendit au roi Louis XIV en 1687 un aveu beaucoup plus détaillé que ceux de ses prédécesseurs et où le château est décrit de la façon suivante : « Mad. ville de Lassay, au haut de laquelle, et à un bout d'icelle, est un antien chasteau basty sur un roc environné d'estangs, hors du costé de lad. ville où il est joinct, séparé seulement d'un fossé, et, à l'entrée d'une place nommée vulgairement le Boille, est led. chasteau consistant en huict grosses tours rondes assez hautes, toutes massicolisées, esloignées les unes des autres de quelque distance, joinctes ensemble par des courtines aussy massicolisées, de forme et figure d'un octogone, ayant à une des faces un corps de logis neuf faict construire de nouveau, la couverture d'icelui estant d'ardoise garnie de plomberie, au devant duquel est une manière de fer à cheval faisant l'entrée de mond. chasteau avec pont-levis, et autre pont-levis faict à l'entrée d'iceluy entourée desd. tours » (1).

Ce document prouve que Louis de Madaillan avait construit quelques années auparavant au nord du château entre les deux tours qui flanquent la porte en tiers-point, un bâtiment carré, contenant des salons et chambres avec mansardes au-dessus. Ce bâtiment

(1) Arch. nat., P. 421, c XIII, c XXXV.

existait encore à l'époque où l'auteur de ces lignes est devenu par héritage de ses parents propriétaire du château, mais il ne se recommandait par aucun mérite architectural et comme il avait l'inconvénient de masquer la belle porte d'entrée, on n'a pas hésité à le démolir.

Au XVIII[e] siècle, deux aveux ont encore été rendus pour le marquisat de Lassay au roi Louis XV, en 1743 par Léon de Madaillan (1), et en 1769 par Louis-Léon-Félicité de Brancas, comte de Lauragais (2); mais ces deux aveux ne sont guère que la reproduction de celui de 1687. Il y a cependant dans la déclaration du comte de Lauragais un passage méritant la peine d'être signalé : celle-ci nous apprend en effet que le pont-levis, qui précédait l'entrée de la barbacane du côté du boille, avait été remplacé vingt ans auparavant par le pont de pierre actuellement existant.

Marquis DE BEAUCHESNE.

(1) Arch. nat., P. 426, c 1597.

(2) Une copie authentique de ce dernier aveu, dont l'original est aux archives nationales, fait partie des archives du château de Lassay.

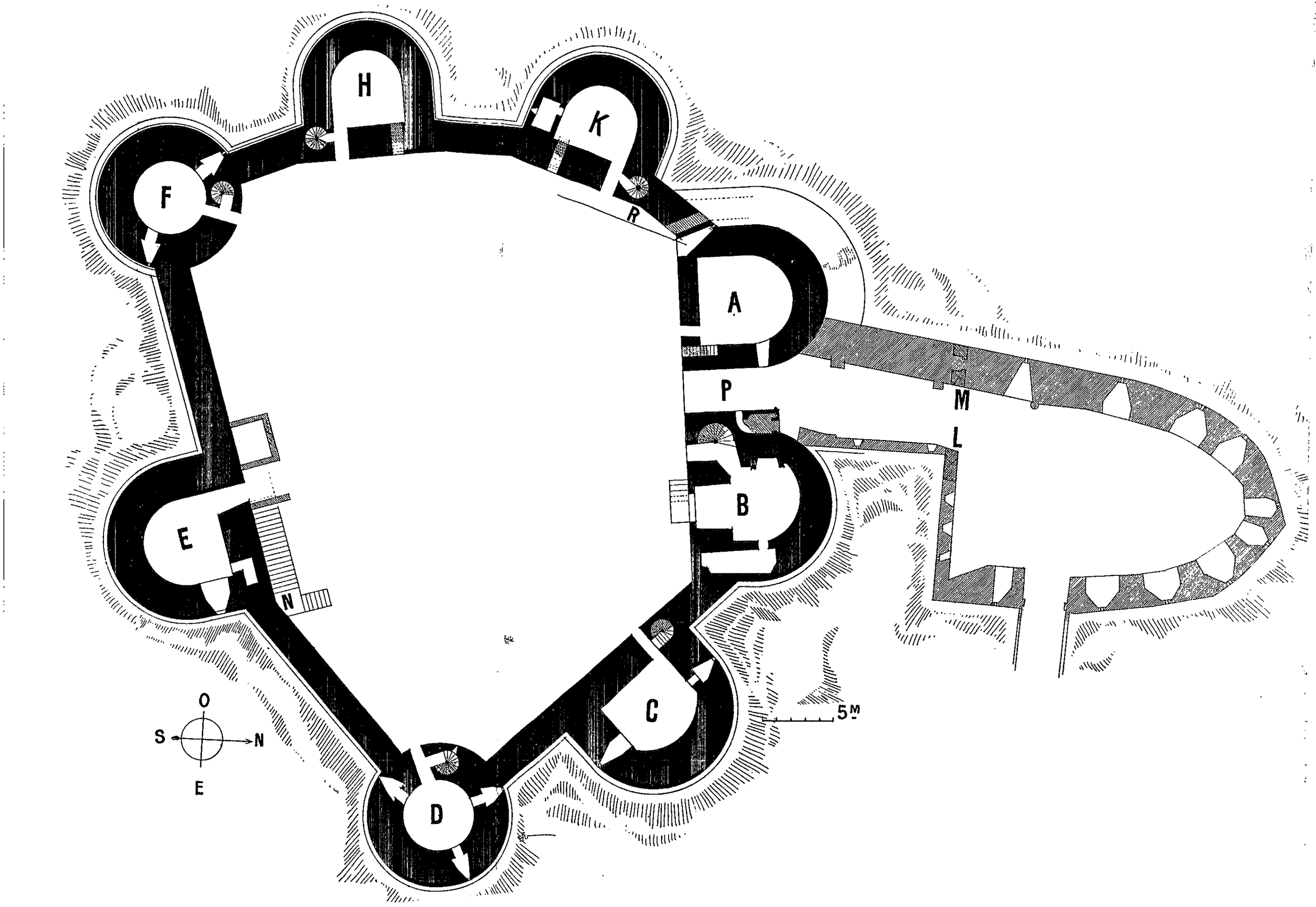

Plan du château de Lassay.

Ronsin, del.

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Le plan du château de Lassay se compose d'un polygone irrégulier dont les neuf côtés sont flanqués de huit tours et d'une barbacane ajoutée après coup devant la porte du nord. En 1458, au moment où sa construction venait d'être terminée, un ouvrage avancé moins important, dont il reste quelques traces, défendait la grande porte en tiers-point P et la poterne amortie par un linteau qui s'ouvrent entre deux tours. On voit encore les trois rainures où venaient se loger les bras du grand et du petit pont-levis, mais celles des herses ont disparu : la chambre de manœuvre est éclairée par une petite baie carrée. Le pont-levis, refait en 1497 et mentionné en 1687, est relié à la barbacane par un terre-plein entre deux murs.

Le passage qui suit la grande porte est voûté en berceau surbaissé avec un décrochement accusé par un doubleau intermédiaire en tiers-point. La poterne donne accès dans une galerie entaillée du côté droit pour y placer une couleuvrine. Ce couloir, qui forme un retour d'équerre, communiquait avec le passage principal par une porte surmontée d'un arc en accolade à boudin continu, comme celle qui s'ouvre dans la salle basse de la tour de droite.

Les deux grosses tours A et B qui protégeaient l'entrée sont bâties en blocage granitique comme les autres tours, mais le mur intermédiaire est en appareil régulier. Elles sont amorties, comme la courtine, par des mâchicoulis dont les corbeaux se composent

de trois assises profilées en quart de rond. Le chemin de ronde, surmonté d'une toiture qui se confond avec celle des tours, est défendu par d'étroites archères: ses petites baies carrées sont presque toutes intactes, comme au château de Vitré. La grande porte et les deux tours sont bien homogènes, comme le prouvent les chaînages d'angle, mais la petite porte qui relie la tour de droite au chemin de ronde de la barbacane est moderne. L'entrée du château avait été masquée vers 1670 par des bâtiments parasites que M. de Beauchesne a fait heureusement démolir.

A l'est, une grosse tour C, arrondie à l'extérieur avec un talus à la base et fermée à la gorge par un mur droit, présente des lits inégaux de blocage grossier et un couronnement identique à celui des tours de la porte. Le front sud, qui regarde le moulin et l'ancien étang, est flanqué de deux tours d'angle circulaires D et F et d'une tour centrale E en hémicycle, dont la salle basse est éclairée par des trous ronds percés au fond d'une embrasure et surmontés d'une petite ouverture rectangulaire, comme dans les caves des autres tours. Au-dessus, du côté de l'est, trois baies carrées superposées sont encore intactes avec leur arc de décharge en blocage. Cette tour, dont les fondations reposent sur le roc comme celles de tout le château, se fait remarquer par sa grande hauteur.

Les deux tours rondes du sud-est et du sud-ouest sont percées de fenêtres rectangulaires et de quelques archères: leur talus est plus haut que celui de la tour centrale. La courtine de droite porte des traces de reprises irrégulières destinées à boucher les trous faits par des boulets de canons: ses corbeaux sont

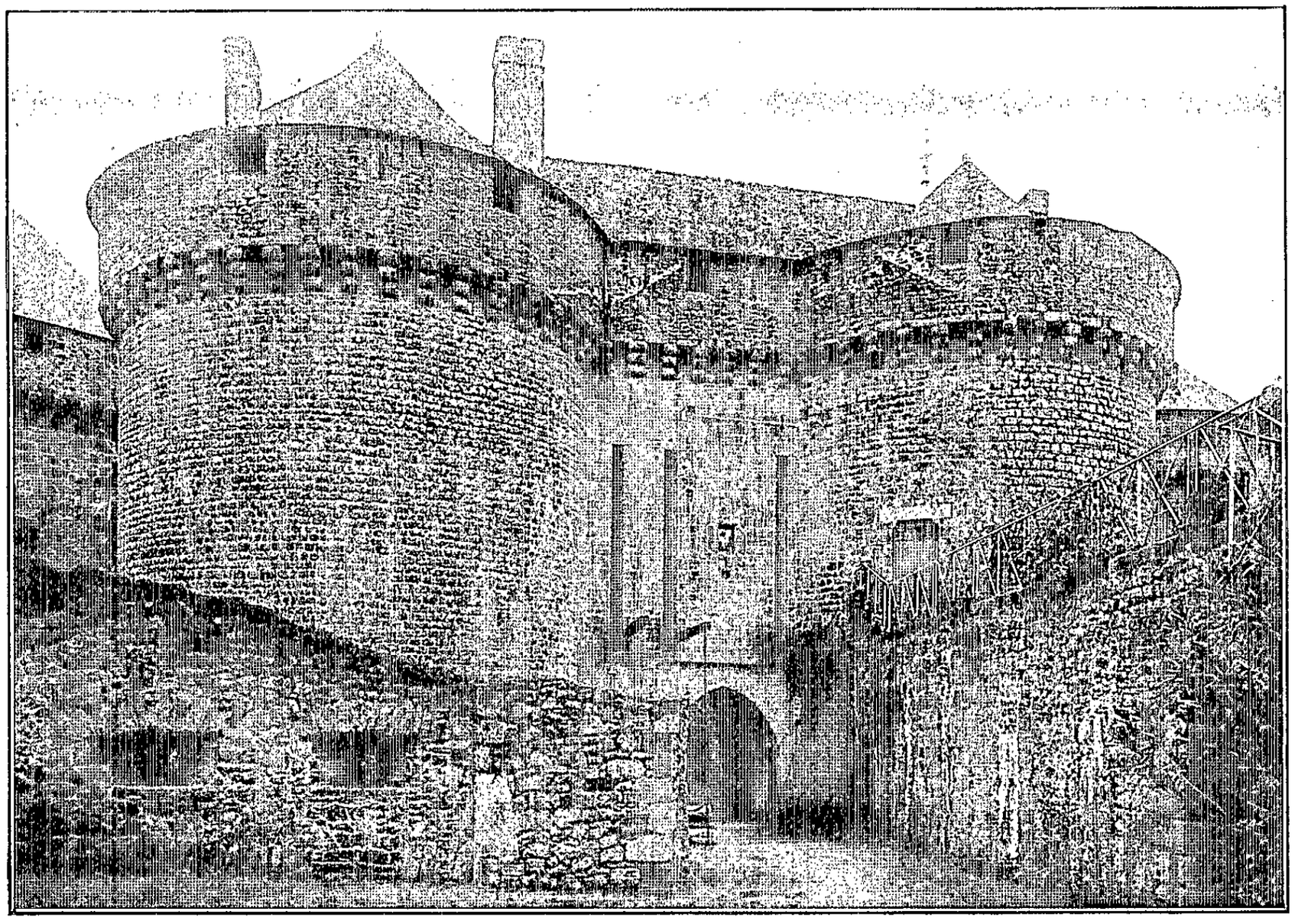

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Château de Lassay.

Porte du nord.

intacts, mais le parapet du chemin de ronde est en ruine. Si la hauteur des tours varie à cause de la différence de niveau de leur assiette sur les rochers, les màchicoulis forment une ligne qui se continue sans interruption autour du château.

Entre la tour centrale E et la tour du sud-ouest F, un mur haut de cinq mètres avec talus inférieur longe le pied de la courtine. Bâti en blocage, percé d'une porte à l'ouest et de trois archères au sud, ce réduit n'était pas voûté: c'est une addition faite sans doute au XVI^{e} siècle pour défendre la poterne dite du moulin. Le sommet de la courtine fut rebâti comme l'indique une reprise de deux mètres environ dans la maçonnerie. On n'a pas fait le même remaniement de l'autre côté de la tour centrale.

Le front occidental est défendu par deux tours en hémicycle H et K dont les lits d'assises sont assez réguliers. Entre la tour du sud-ouest F et la suivante H, on a percé vers 1830 une grande porte en tiers-point dans la courtine pour faciliter l'accès de la cour aux voitures par un remblai. En examinant ces deux tours, on s'aperçoit qu'elles furent remontées sur un soubassement plus ancien, mais leurs mâchicoulis et la cheminée en blocage qui sort du toit de la tour H sont bien conservés. Entre la tour H et la tour K, le mur où les soldats de Matignon avaient fait brèche en 1569 a été reconstruit, comme il est facile de le constater. Une porte percée à la base de la courtine, qui reliait les tours K et A, faisait communiquer le couloir du rez-de-chaussée de la barbacane avec un plan incliné qui débouche dans la cour. L'étang de Barbot qui baignait le pied du château à l'ouest fut comblé au XVIII^{e} siècle.

Entrons dans la cour. Le grand bâtiment qui servait de logis au capitaine est adossé aux deux tours de la porte principale. Une grande cage d'escalier à vis, dont la porte extérieure est amortie par un arc en accolade à boudin continu, dessert les deux étages. Au rez-de-chaussée, du côté droit, la cuisine actuelle qui se trouve au-dessus d'une cave sans ouvertures au dehors, voûtée en coupole, est recouverte d'un berceau surbaissé en avant d'un cul-de-four : elle est éclairée par une fenêtre qui a dû être agrandie.

A gauche, on remarque deux petites portes en tiers-point. L'une précède l'escalier d'une cave dépourvue d'embrasures extérieures et l'autre donne accès dans une pièce carrée dont l'ancienne voûte fut détruite au XVII[e] siècle et refaite à l'époque moderne. La cheminée vient d'une ferme voisine de Lassay. Toutes les fenêtres du grand logis ont été percées au XVII[e] siècle et divisées par des meneaux modernes, mais sa charpente en berceau mérite d'attirer l'attention : les chevrons sont reliés par des voliges et des couvre-joints moulurés.

Des courtines larges de 2 mètres à 2[m] 60 réunissent toutes les tours qui sont traversées par un chemin de ronde recouvert d'un blocage horizontal et jadis indépendant des pièces intérieures, mais relié aujourd'hui par des portes aux chambres et aux escaliers à vis. Ce couloir s'interrompt à l'ouest de chaque côté de la tour H qui n'avait aucune communication avec les courtines. Les tours d'angle D et F, bâties sur un plan circulaire, n'ont pas de cave ainsi que celle de l'est, désignée par la lettre C, mais leur rez-de-chaussée est voûté en coupole. Les autres tours en hémicycle à l'extérieur, limitées par un mur droit du côté de la

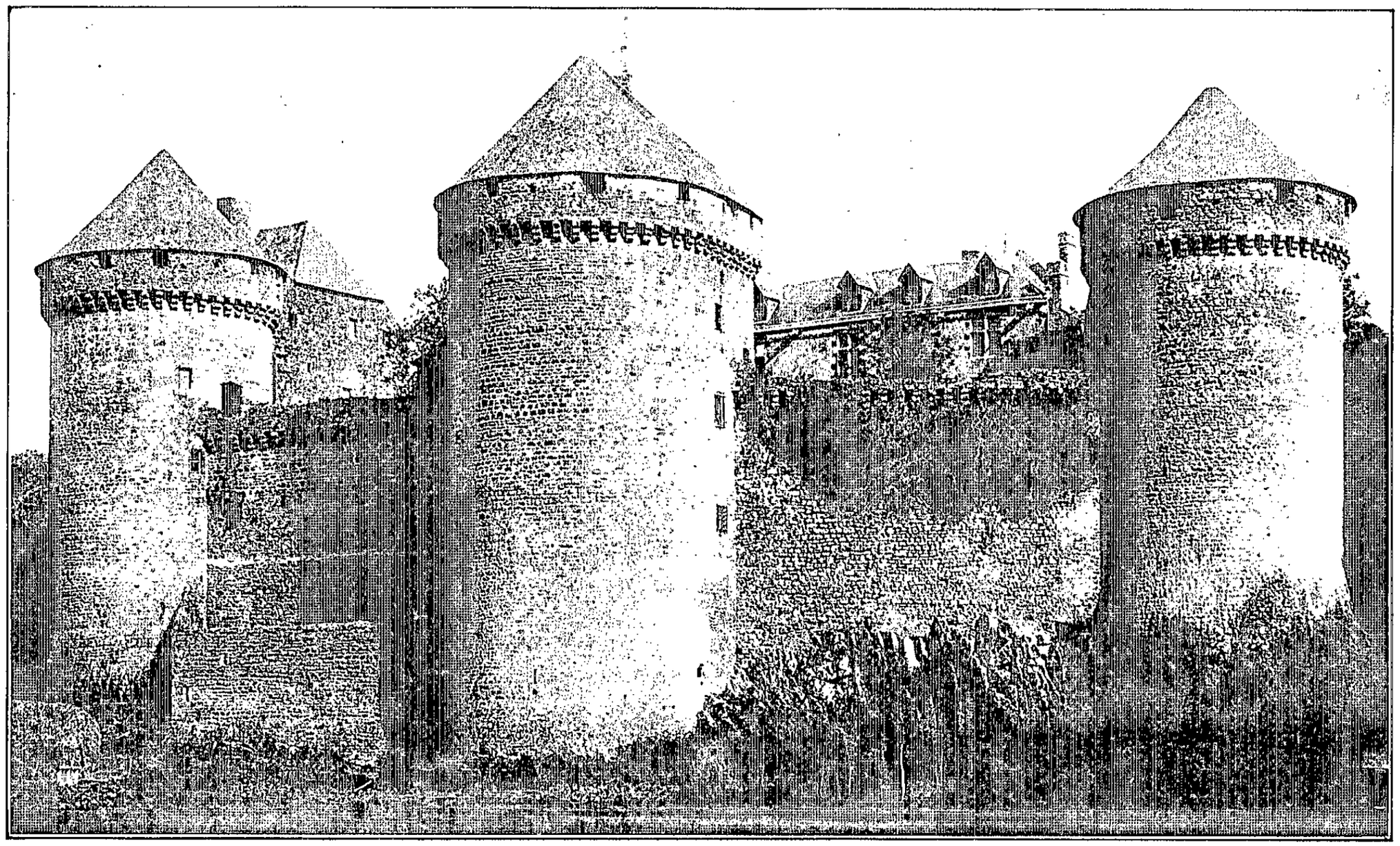

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Château de Lassay.

Front sud.

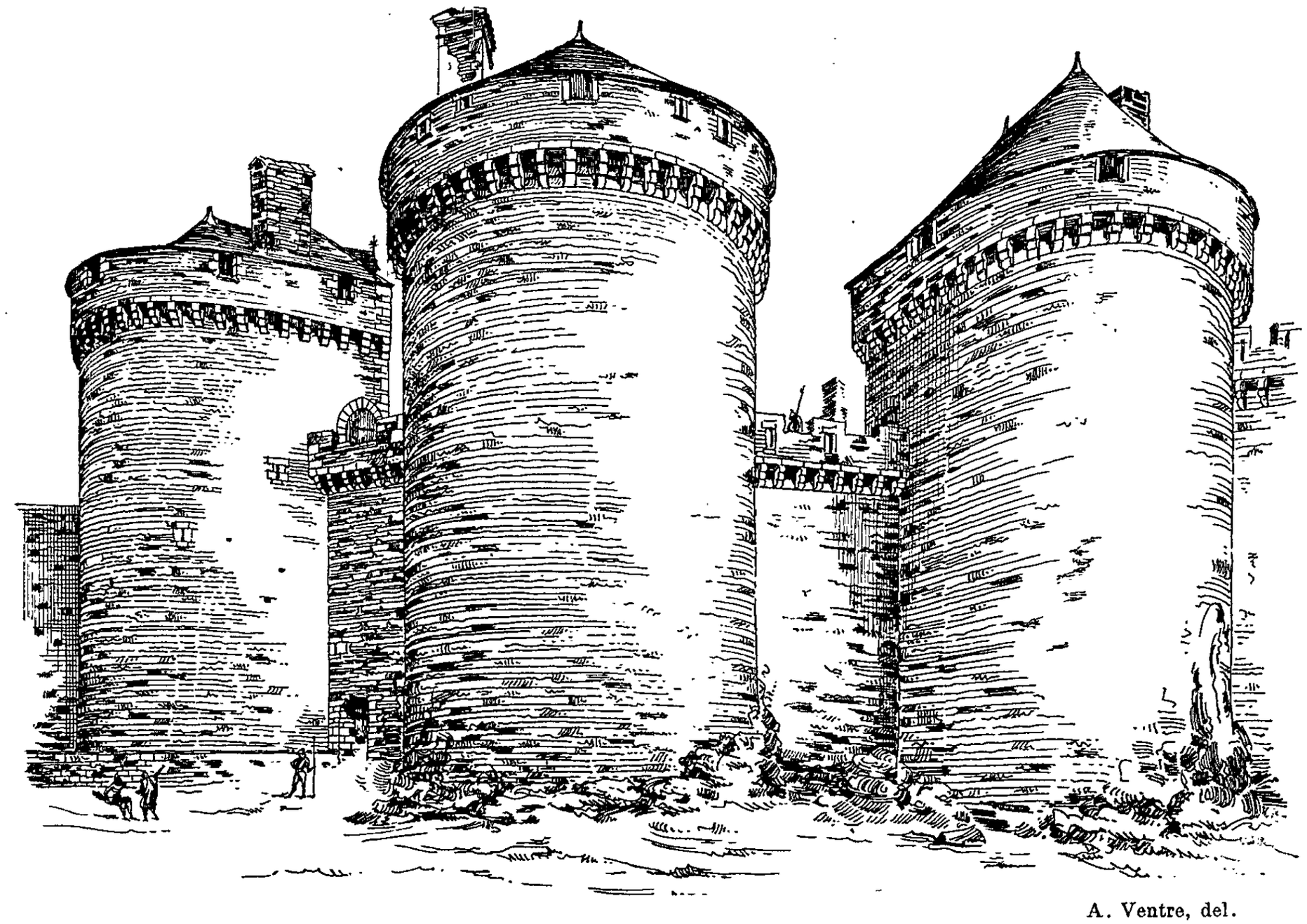

A. Ventre, del.

Château de Lassay.

Front ouest.

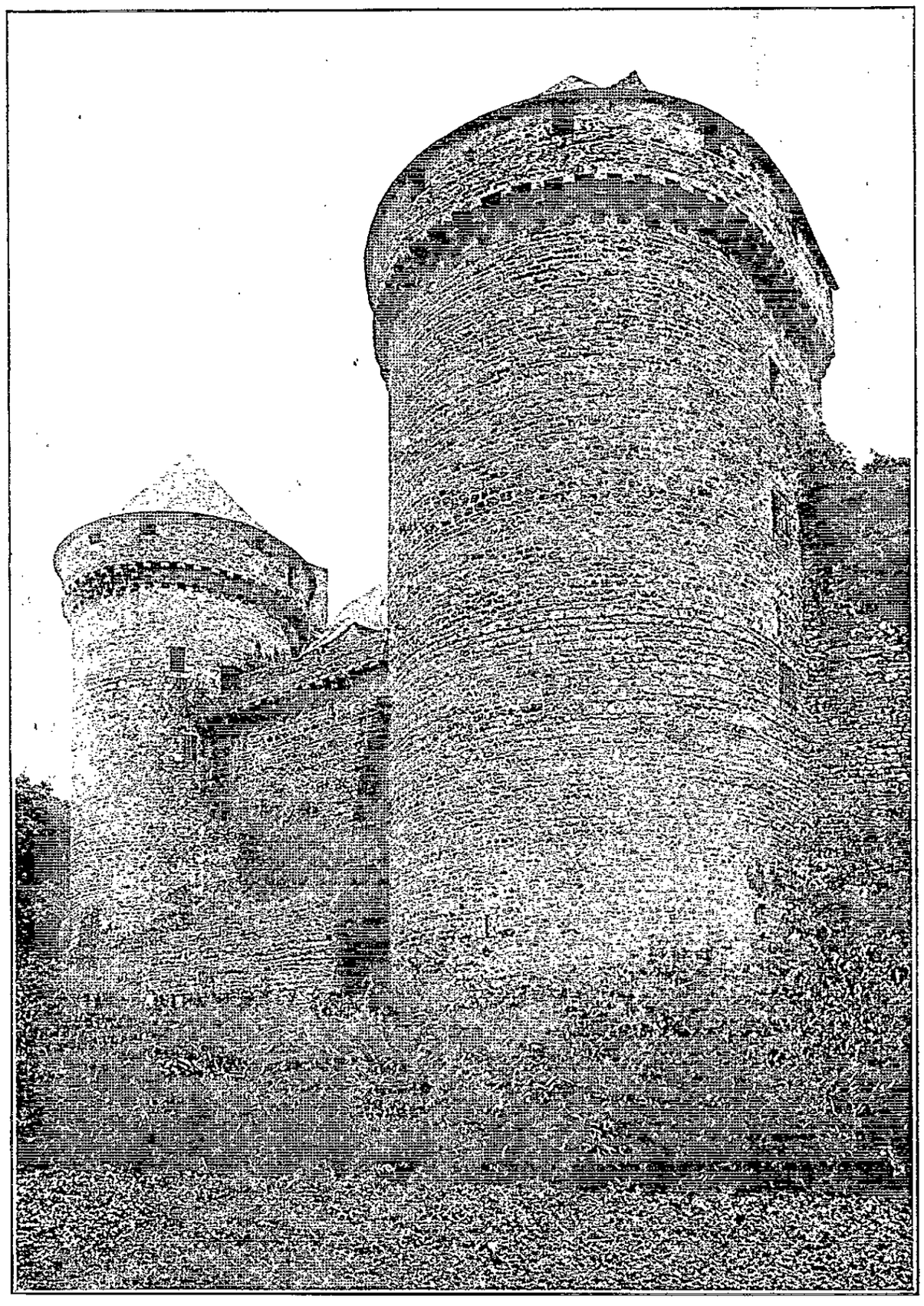

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Château de Lassay.

Tours du sud.

cour, renferment également des latrines, comme le chemin de ronde qui a conservé un réduit de ce genre dans le couloir de la tour C. Pour transformer en remise la salle basse de la tour de l'est surmontée d'une voûte moderne, on y a percé une large porte.

La tour centrale E du front sud, divisée en quatre étages, présente seule un réel intérêt à l'intérieur. On descend par un large escalier droit N qui conduit à la poterne dite du moulin dans une cave voûtée en coupole et éclairée par trois archères. Au-dessus, un petit pont franchit l'escalier de la poterne en face de la porte en tiers-point d'une écurie plafonnée. L'escalier droit qui dessert les étages commence à cinq mètres au-dessus du sol, tandis que les escaliers à vis des autres tours partent du niveau de la cour. Il fallait y arriver par une échelle appliquée dans une baie rectangulaire qui s'ouvre dans le vide sur la cour : son linteau est encadré par une moulure en accolade. On pouvait fermer cette ouverture avec quatre barreaux, comme la porte d'un donjon, pour interdire l'accès de la salle du premier étage. L'inscription suivante en lettres gothiques, gravée sur son enduit du XV^e^ siècle, peut servir à prouver que la construction du château est antérieure à 1470, comme M. de Beauchesne l'a d'ailleurs établi par un procès plaidé devant le Parlement en 1462.

> le mardi xxiii^e^ jo^r^ de janvier l an mil cccc
> lxx fut cyens ne jehan veillon
> filz de son pere

Le quantième de ce curieux acte de naissance concorde parfaitement avec le calendrier de l'année 1470 où la lettre dominicale était G.

Le second et le troisième étage sont éclairés du côté de l'est par une baie carrée ouverte au fond d'une grande embrasure à cinq pans qui est garnie de bancs, comme dans les tours qui n'ont pas été modifiées au XVII[e] siècle pour les besoins de l'habitation. La salle supérieure qui se trouve sous la charpente conserve une fenêtre dont l'ébrasement intérieur, encadré par un arc de décharge et flanqué d'un banc de pierre à rebord, produit un bel effet. M. de Beauchesne a signalé deux fenêtres du même genre dans le manoir de Mebzon (Orne), près de Juvigny-sous-Andaine (1). Cette salle est chauffée par une cheminée dont le linteau monolithe porte sur deux corbeaux, mais dans la pièce au-dessous le manteau de la cheminée est appareillé. A l'extrémité de la galerie supérieure de cette même tour, près de l'entrée de la salle dont il vient d'être question, une grande archère regarde l'entrée principale du château. Au dernier étage de chaque tour, on voit de même une baie carrée encadrée sous une archère qui s'ouvre sur la galerie des mâchicoulis dans l'axe de l'hémicycle.

On entre dans la tour F, à l'angle sud-ouest, par deux portes, l'une moderne, l'autre primitive qui donne accès à l'escalier à vis. Les salles renferment des cheminées comme celles des autres tours et la porte du second étage est amortie par un linteau encadré par une accolade. Dans les deux tours de l'ouest H et K, les deux archères et la coupole de la cave sont encore intactes, comme dans les tours C, D, E, F. Le rez-de-chaussée est voûté de même, mais on a démoli la

(1) *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 1902, p. 311.

coupole du premier étage à l'époque moderne. Pour éclairer le logis du concierge qui demeure dans la tour K, une baie en tiers-point et une fenêtre à meneaux cruciformes furent percées après coup sur la cour.

Comme tous les châteaux du moyen âge, le château de Lassay avait un point faible au nord, du côté du plateau, malgré le profond fossé qui l'entourait, car les escarpements des rochers et deux étangs le protégeaient sur les autres faces. On prit donc le parti de le flanquer d'une barbacane bâtie entre 1485 et 1489, d'après les comptes publiés par M. de Beauchesne qui font mention de son pont-levis : ses fossés furent recreusés en 1497. C'est l'une des plus curieuses constructions militaires de ce genre encore intacte sur le sol de la France. Son plan se compose d'un rectangle terminé par un éperon.

Au rez-de-chaussée de la barbacane, sur la face occidentale. une galerie se trouve au niveau du fond du fossé. Pour y parvenir, on descendait un plan incliné R à ciel ouvert dans la cour, et après avoir passé sous la courtine qui sépare les tours K et A, on entrait dans un couloir voûté qui contournait le pied de la tour à droite de la porte du château. Ce couloir, en saillie de $2^{m}20$ sur le talus et protégé par une grande archère qui s'ouvre à la base de la courtine, fut sans doute démoli au XVII^{e} siècle, mais les fouilles de M. de Beauchesne ont mis ses fondations à découvert. La galerie souterraine de la barbacane, large d'un mètre et voûtée en quart de cercle, vient buter contre le rocher après avoir suivi la courbe de l'éperon. Ses huit archères sont percées d'un trou rond sous un jour rectangulaire : la dernière au nord fut

défoncée pour ouvrir après coup une poterne en tiers-point.

Le premier étage de la barbacane était de plain-pied avec la cour du château. On y pénétrait par une grande porte en tiers-point percée sur le flanc est et précédée d'un pont-levis qui fut remplacé par un pont de pierre au XVIII[e] siècle. Neuf embrasures à cinq pans très profondes, recouvertes d'une voûte en berceau surbaissé, s'ouvrent dans les murs : elles sont de largeur inégale et les deux plus étroites, séparées par un mur peu épais percé d'une porte, se trouvent à l'extrémité nord. On pouvait y placer des canons dont la gueule passait par un trou rectangulaire surmonté d'une autre ouverture du même genre disposée en sens contraire. Le chemin de ronde de la barbacane, large de 1[m] 90, s'interrompt au-dessus de la porte d'entrée dont le couronnement a été démoli comme celui de la tour d'angle. L'escalier qui y montait, au revers de la face occidentale, occupait sans doute l'emplacement de l'escalier moderne établi du même côté.

Au sud, la barbacane reliée au pont-levis du château par un remblai entre deux murs offre un intérêt particulier, parce qu'elle conserve la trace de dispositions plus anciennes. Ainsi, au revers de la face occidentale, on voit en arrachement un mur épais d'un mètre qui est à 2[m] 60 de distance du bord de la première embrasure. En montant sur la courtine de l'ouest, large de 3[m] 15, qui vient buter contre la tour A, on voit que ce mur primitif M la traverse et renferme au niveau du chemin de ronde une petite porte large de 0[m] 80, car la première assise de ses jambages aux arêtes abattues sort du blocage. C'est donc un témoin de la barbacane antérieure, comme un massif

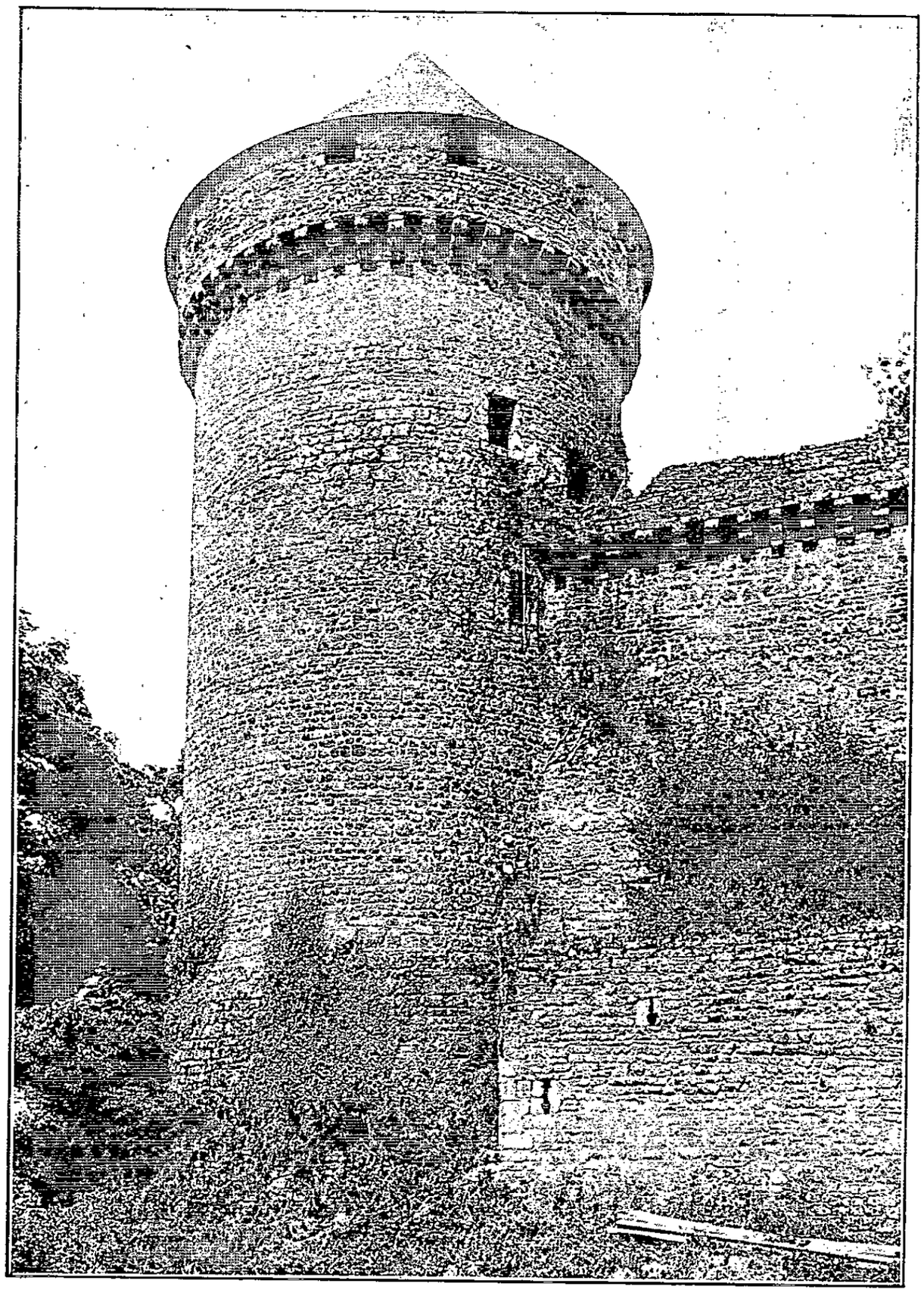

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Château de Lassay.

Tour sud-ouest.

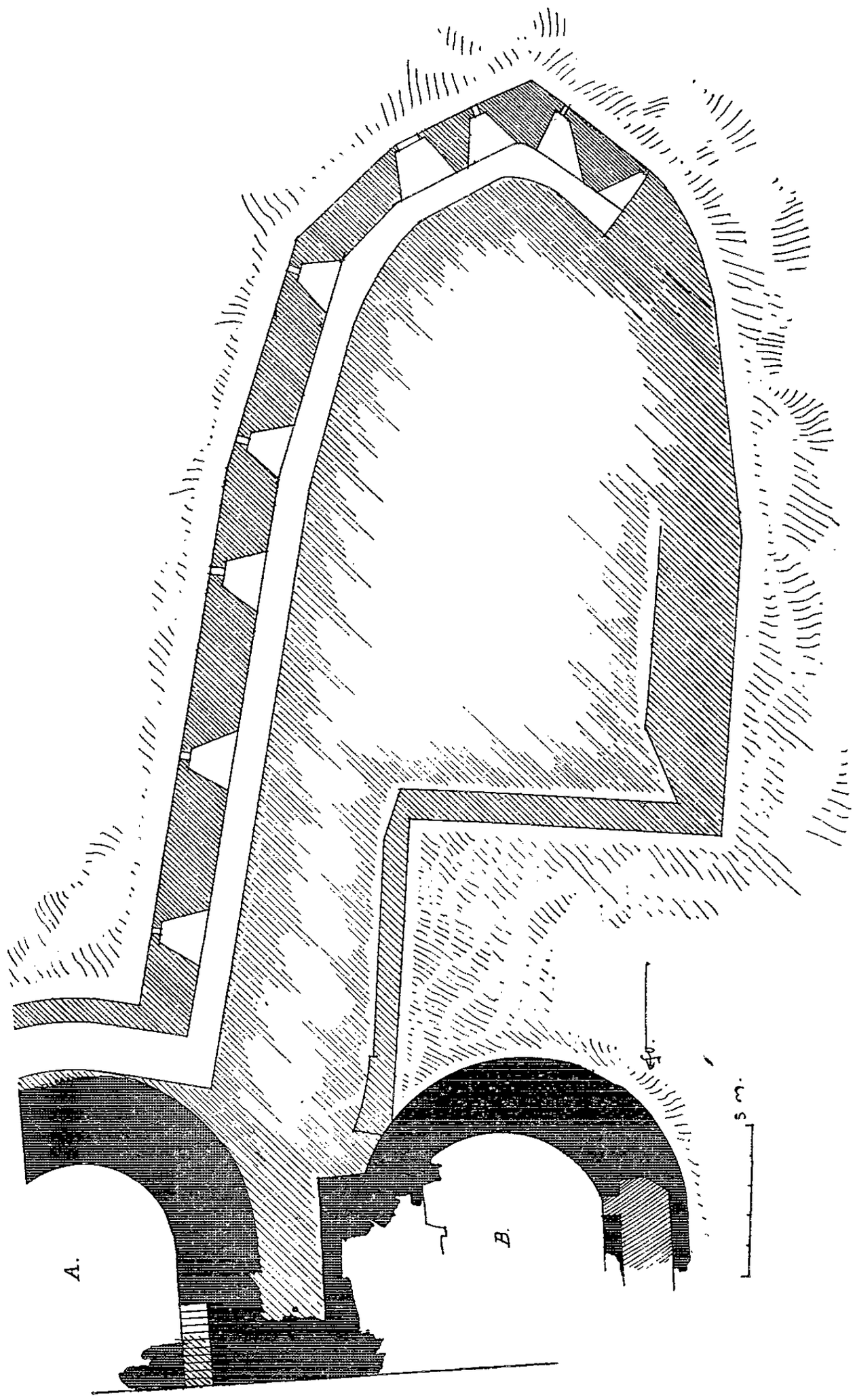

Ronsin, del.

Barbacane de Lassay.

Plan du rez-de-chaussée.

L. long de 2m 15 qui se trouve de l'autre côté sur le même alignement.

D'ailleurs, le mur méridional bâti en blocage fut l'objet d'une reprise au niveau du sol intérieur. Les assises en encorbellement sur la partie basse viennent buter d'un côté sur la tour à cinq pans qui flanque l'angle sud-est et de l'autre sur le massif L déjà signalé, près d'un pan coupé intérieur où deux claveaux forment l'amorce d'un arc surbaissé oblique. Il est évident que le mur méridional percé de trois archères fut reconstruit hâtivement. La tour d'angle sud-est de la barbacane présente la forme d'un pentagone irrégulier. C'est le reste d'une construction plus importante qui s'avançait vers le nord au-dessus d'un passage voûté démoli, derrière la porte d'entrée. Elle renferme un réduit inférieur percé d'une double archère rectangulaire et surmonté d'une petite salle. Cette barbacane en terre-plein dans la partie orientale forme la transition entre un ouvrage avancé du moyen âge, comme les barbacanes de Carcassonne ou de la porte de Laon à Coucy et les boulevards du XVIe siècle. Elle pouvait abriter des gens d'armes dans la galerie du rez-de-chaussée et sur la plate-forme. Il faut la comparer à celle du château de Bonaguil qui remonte à la même époque.

Trente ans s'étaient écoulés entre la construction du château et celle de la barbacane, mais dans cet intervalle, les progrès incessants de l'artillerie avaient amené une véritable révolution dans les moyens d'attaque et de défense. Comme les boulets de fonte avaient remplacé les boulets de pierre, les mâchicoulis et les créneaux, exposés au tir de plein fouet, ne pouvaient plus jouer un rôle capital pour empêcher l'assaillant de s'approcher

du pied des tours et la défense devait descendre au niveau du fossé. De là l'utilité de loger des canons dans la salle basse des tours et d'enfiler les fossés avec des pièces de gros calibre à tir rasant installées dans les embrasures des barbacanes ou boulevards qui commandaient l'entrée du château. C'est aussi pour désorganiser les travaux d'approche des assiégeants qui pouvaient creuser des mines en partant du plateau qu'on prit le parti de protéger la porte d'entrée par un ouvrage relié au corps de la place.

Tel est le château de Lassay, bâti d'un seul jet en 1458 avec d'excellents matériaux granitiques et classé parmi les monuments historiques. Sa date certaine, sa conservation vraiment étonnante, la silhouette de ses belles tours couronnées de leurs mâchicoulis primitifs, les dispositions de sa barbacane sont autant de titres à signaler pour en faire valoir le grand intérêt. Moins important et moins connu que les châteaux de Vitré et de Bonaguil, mais aussi original, c'est un type remarquable de l'architecture militaire à la fin du règne de Charles VII. Son état d'entretien ne laisse rien à désirer grâce à M. de Beauchesne qui lui a rendu son caractère défensif. En se dévouant à cette tâche et en écrivant l'histoire de la forteresse, il s'est acquis la reconnaissance de tous les archéologues.

Eugène Lefèvre-Pontalis.

TROIS COUPES EN ARGENT

DÉCOUVERTES A PLOVAN

(FINISTÈRE)

Le 19 janvier 1903, un nommé Le Glaz, demeurant au village de Kervoalen en Plovan (Finistère), en cultivant une parcelle de terre à l'est de sa propriété, brisa avec sa bèche un vase d'argile, en forme de terrine à fond plat, qui recouvrait trois coupes apodes en argent, demi-sphères déprimées, variant de diamètre, placées l'une dans l'autre.

Déposées en terre, à une époque inconnue, elles avaient été préalablement enveloppées dans un morceau de toile grossière, dont quelques fragments existaient encore au moment de la découverte.

Ayant eu connaissance de cette trouvaille par mon ami M. le chanoine Abgrall, je me rendis immédiatement sur les lieux et en fis l'acquisition.

La plus grande de ces coupes, que nous désignons sous le n° 1, a 0^{m} 215 de diamètre, 0^{m} 045 de profondeur, 0^{m} 003 d'épaisseur sur le bord et pèse 222^{gr} 8. Le fond, repoussé vers l'intérieur, est décoré de sept cupules de 0^{m} 035 de diamètre, celle du milieu étant un médaillon doré avec rosace.

La coupe n° 2, sensiblement de même taille que celle n° 1, a 0m 21 de diamètre, 0m 042 de profondeur, 0m 002 1/2 d'épaisseur sur le bord et pèse 201 gr 8. C'est certainement celle des trois dont la décoration est la plus élégante. Le fond, repoussé vers l'intérieur, présente intérieurement une convexité sur laquelle on remarque six cupules de 0m 028 de diamètre séparées par un bouton de 0m 005 de diamètre. Dans chacune des cupules est un groupe de trois boutons de même diamètre, enfin, le centre de la coupe est orné d'une élégante rosace au milieu de laquelle est un bouton conique de 0m 008 de diamètre, doré, ainsi que la rosace. L'ensemble de cette décoration est très élégant, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte en jetant les yeux sur la reproduction de cette coupe, dont le bord est doré sur son pourtour extérieur et interne sur une largeur dè 0m 002.

La coupe n° 3 a 0m 188 de diamètre, 0m 041 de profondeur et 0m 002 d'épaisseur sur le bord ; elle pèse 149 gr 4. Le fond, repoussé de dehors en dedans, présente intérieurement une convexité sur laquelle sont repoussées, de dedans en dehors, six cupules de 0m 028 de diamètre. Enfin, le milieu de la coupe est décoré des pétales d'une rose dorée, au centre de laquelle est un bouton doré de 0m 005 de diamètre. Le bord de cette coupe est également doré intérieurement et extérieurement sur 0m 003 de large.

Comme on le voit par ce qui précède, ces trois coupes ont une décoration intérieure procédant du même principe.

En dessous chacune d'elles a une inscription gravée ; celle qui se trouve sous le n° 3 est complète et se lit facilement comme suit : « : Y : $\overline{\text{A}}$ Autredou Kerdrelec».

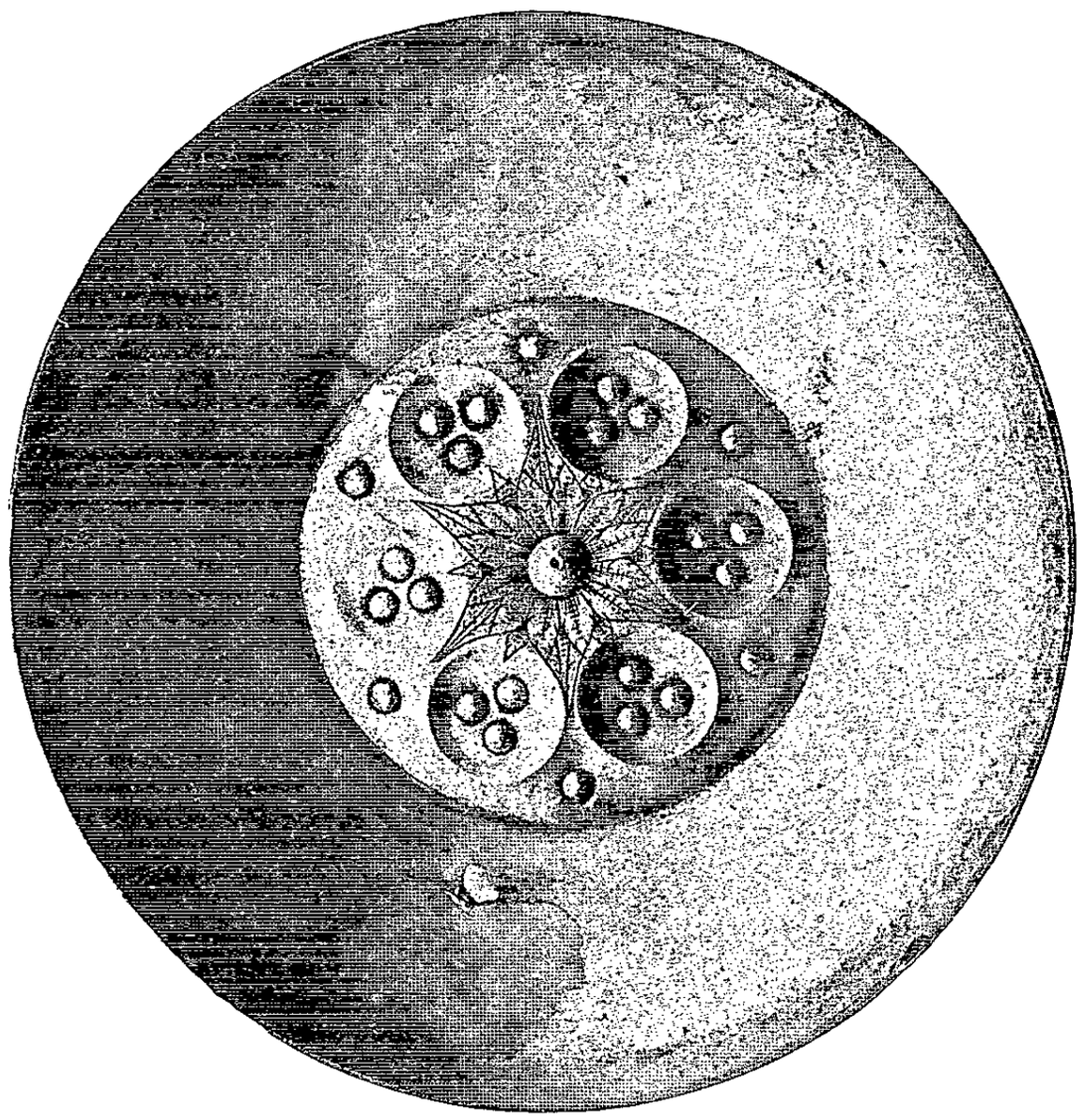

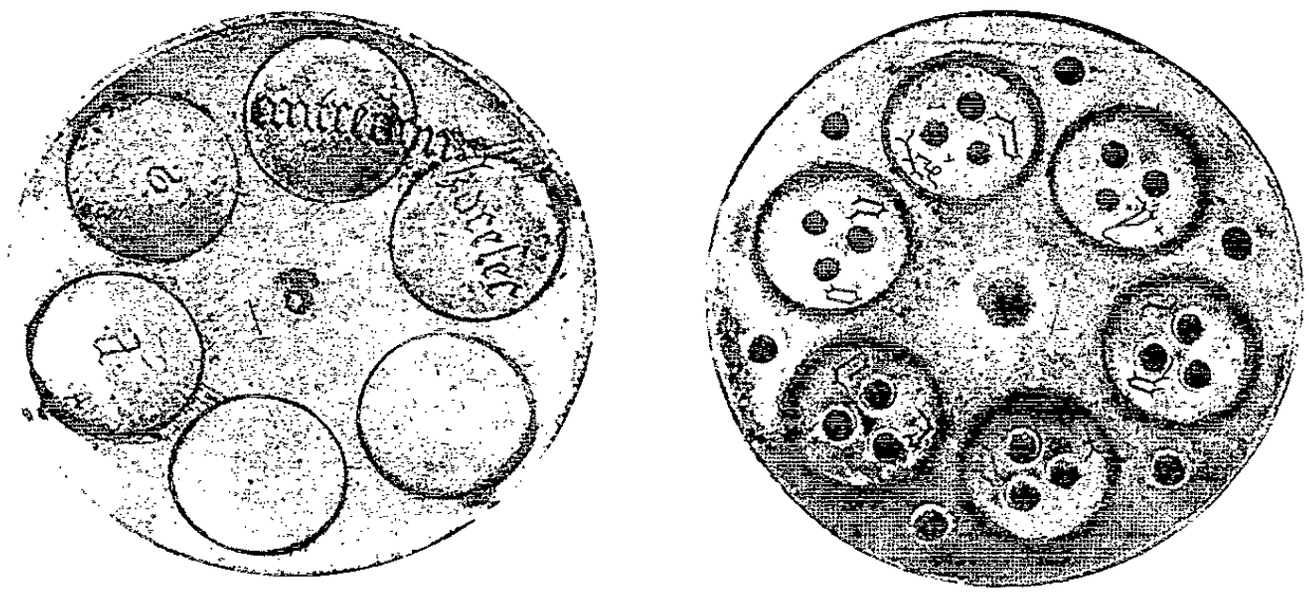

Coupes en argent de Plovan.

Celle qui se trouve gravée sous la coupe nº 2 est moins complète que la précédente; la voici : « + Y + Autredou K + d ». Celle qui était sous la coupe nº 1 a été malheureusement en grande partie effacée par le fourbissage que lui ont fait subir les inventeurs, mais nous avons tout lieu de croire qu'elle était la même.

Les caractères de ces inscriptions les reportent sûrement à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle. Celle de la coupe nº 3, à peine est-il besoin de le dire, se lit : « Yves An Autredou Kerdrelec ».

An Autredou est un nom de famille existant encore dans la commune de Pouldreuzic et en Lababan. En désignant un membre de cette famille, un Breton bretonnant ne dira jamais que « An Autredou ». Sur de vieux registres de Lababan, commune pendant la Révolution, on voit figurer le nom de Lautredou comme maire.

Kerdrélec est le nom d'un moulin existant toujours dans la commune de Pouldreuzic, contiguë à celle de Plovan. An Autredou était donc un meunier de Kerdrélec.

Quel fut l'usage de ces coupes ? Furent-elles simplement destinées à orner le vaisselier du meunier An Autredou ? Quelques-uns semblent le croire, son nom étant gravé au-dessous, quant à nous cette raison ne nous paraît pas suffisante pour nous le faire penser. Du reste M. Bourde de la Rogerie, notre savant et aimable archiviste départemental, nous dit que, dans les inventaires des mobiliers de paysans de cette région du Finistère conservés aux archives de notre département, il ne trouve pas mention de vaisselle en argent analogue.

Dans la commune de Pouldreuzic existe une ancienne chapelle, située sur le bord de la mer, au fond de la baie d'Audierne, autrefois très vénérée des marins qui fréquentaient ces parages dangereux justement redoutés. Cette chapelle de Penhors était riche et les offrandes de ceux qui, au moment du danger, s'étant mis sous la protection de Notre-Dame-de-Penhors, arrivaient à bon port, étaient abondantes, aussi son trésor était-il bien pourvu.

Il est bien rare que dans les familles bretonnes de notre littoral il n'y ait pas quelque marin. Qui nous dit que Yves An Autredou, dont nous trouvons le nom sous nos coupes, ne fut pas marin lui-même et n'ait pas dû à Notre-Dame-de-Penhors, sous l'invocation de laquelle il se mit au moment du danger, de rentrer sain et sauf au foyer familial ?

Les vases sous lesquels nous trouvons son nom n'auraient-ils pas été offerts par lui à Notre-Dame-de-Penhors et, distraits du trésor de cette chapelle à une époque inconnue, ne serait-ce pas ainsi qu'ils seraient arrivés là où ils ont été recueillis, cachés à la suite de quelles circonstances? Nous l'ignorons.

Je le répète, je suis plus porté à voir, dans ces coupes de Plovan, des vases destinés à un usage liturgique qu'à l'ornementation d'un vaisselier, quelle que fût la position sociale du sieur Yves An Autredou, qui a fait graver son nom au revers. Cette gravure destinée à rappeler le nom du généreux donateur, une fois ces vases entrés dans le trésor de Notre-Dame-de-Penhors, n'a rien que de très naturel, ce nous semble. N'avons-nous pas déjà constaté pareille chose pour la coupe de Plomelin que nous avons publiée en 1875 avec une

phototypie? (1) Celle-ci porte également en dessous le nom du donateur en caractères de la fin du XVe siècle (2), et à l'intérieur un emblème religieux et une inscription pieuse qui ne peuvent laisser aucun doute sur sa destination.

M. Bourde de la Rogerie veut bien me signaler qu'il a trouvé aux archives départementales, dans un registre de délibération du chapitre de Léon, le 10 septembre 1675, le passage suivant : « acte de ce que le dit sieur de Quergorlay, fabrique de cest église, a fait voir une hanappe d'argent au fond de la quelle il y a une estoile avec des besants, donnée par testament à la fabrice de la dite église par son honorable femme Marie Trébaul de la ville de St Renan, du quel hanap sera saizi le sacriste pour servir à la queste des offrandes ». Ce hanap, peut-être destiné dans le principe à l'usage de l'honorable Trébaul, devait avoir une grande analogie avec nos coupes. Celles-ci auraient-elles aussi servi aux usages de l'intérieur de An Autredou avant de passer dans le trésor de Notre-Dame-de-Penhors auquel nous pensons qu'elles ont appartenu ? C'est possible, mais rien ne le dit.

Ont-elles été des plats à quêter ? Je ne le crois pas. Leur peu d'épaisseur n'eût pas permis de supporter le poids d'abondantes offrandes, et puis, à quoi bon eût servi alors d'en dorer le fond et les bords ? Mais elles pouvaient avoir un grand nombre d'autres usages pour le service du culte dans les églises, soit pour porter le pain bénit aux dignitaires de l'église, soit pour déposer

(1) *Bulletin Monumental,* t. XLI, 1875, p. 722.

(2) M. Enlart nous apprend que Nicolas Hamel fit graver son nom sous le pied des calices qu'il donna aux églises de Paris.

les linges et la ouate dont on essuie l'huile sainte qui a été mise sur le front des confirmés, soit pour l'ablution qui suit la communion et qui se pratique encore en Italie : on ne l'a maintenue en France qu'aux ordinations. Notre savant confrère, M. le chanoine Peyron, pense que ces vases auraient pu servir à recevoir les hosties quand les fidèles se présentaient en foule à la communion, le jour du pardon de la chapelle, par exemple. Enfin, jusqu'au XVIII[e] siècle, me dit M. Bourde de la Rogerie, les paroisses de notre pays achetaient du vin pour être bu après la communion aux jours solennels. Les paroissiens le buvant au chalumeau, nos coupes auraient encore pu avoir cette destination.

P. DU CHATELLIER.

LE TOMBEAU

DE

HUGUES DES HAZARDS

ÉVÊQUE DE TOUL

A BLÉNOD-LÈS-TOUL

Les archéologues et les touristes, après avoir admiré les églises et les cloîtres de l'ancienne cité épiscopale de Toul, devraient reporter leur curiosité sur la vieille bourgade, autrefois ville de Blénod-lès-Toul, tombée au rang de village et dont les origines remontent fort loin dans l'histoire. C'était le siège de l'une des trois châtellenies dépendant du temporel des évêques-comtes de Toul.

Aujourd'hui Blénod possède encore son admirable église paroissiale, monument historique de style gothique flamboyant, fortement influencé par l'art de la Renaissance, élevé entre les années 1506 et 1512. Ses trois nefs d'égale hauteur, voûtées d'ogives, sont soutenues par des colonnes isolées.

La reconstruction de l'église de Blénod par l'évêque Hugues des Hazards est prouvée par l'inscription suivante gravée sur la frise du portail :

HVGO . DE . HAZARDIS . LXVII . TVLLEN . ANTISTES .
TEMPLVM . HOC . VBI . XPIANE . RELIGIONI . VAGIENS .
✠ INICIATVS . FVERAT . VETVSTATE . COLLAPSVM .
A . FVNDAMENTIS . RESTAVRAVIT . ET . AMPLIAVIT .
DIVOQꝫ . ✠ MEDARDO . DICAVIT . ANNO . DNI .
M°. CCCCC XII°. PRESVLATVS . SVI . VI°.

L'église est située au centre d'une enceinte fortifiée, vaste quadrilatère flanqué à ses angles de tours massives reconnaissables encore, et renfermant en plus le palais de l'évêque, entre d'étroites ruelles régulièrement tracées, avec des *loges,* pauvres habitations ayant servi d'abris pendant les guerres si nombreuses qui désolèrent tant de fois la malheureuse Lorraine. Tout cet ensemble du *château* est d'un pittoresque achevé.

Le vrai trésor abrité sous les voûtes du temple, c'est le riche tombeau du généreux et célèbre fondateur, Hugues des Hazards, évêque de Toul, mort en 1517, qui a été plusieurs fois décrit (1), mais toujours d'une façon incomplète; aussi ne sera-t-il pas sans intérêt de recueillir ces descriptions éparses, d'y ajouter quelques aperçus nouveaux, d'y joindre quelques réflexions personnelles.

(1) Voir, dans les publications de la Société d'Archéologie lorraine : *Bulletin*, 1849; *Mémoires*, 1865, suppl., et 1880; *Journal*, 1896. — De plus : *Rapport sur les monuments historiques de la Meurthe*, par Grille de Beuzelin, 1837; *La Lorraine artiste*, 1891, p. 71 et 700, notice de M. Germain de Maidy; *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 1902, art. Blénod et Toul; *Notice sur le bourg de Blénod-lès-Toul*, par M. l'abbé Guillaume. Nancy, Grimblot, 1843; *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié,* par M. l'abbé Eug. Martin. Nancy, Crépin-Leblond, 1900, t. I.

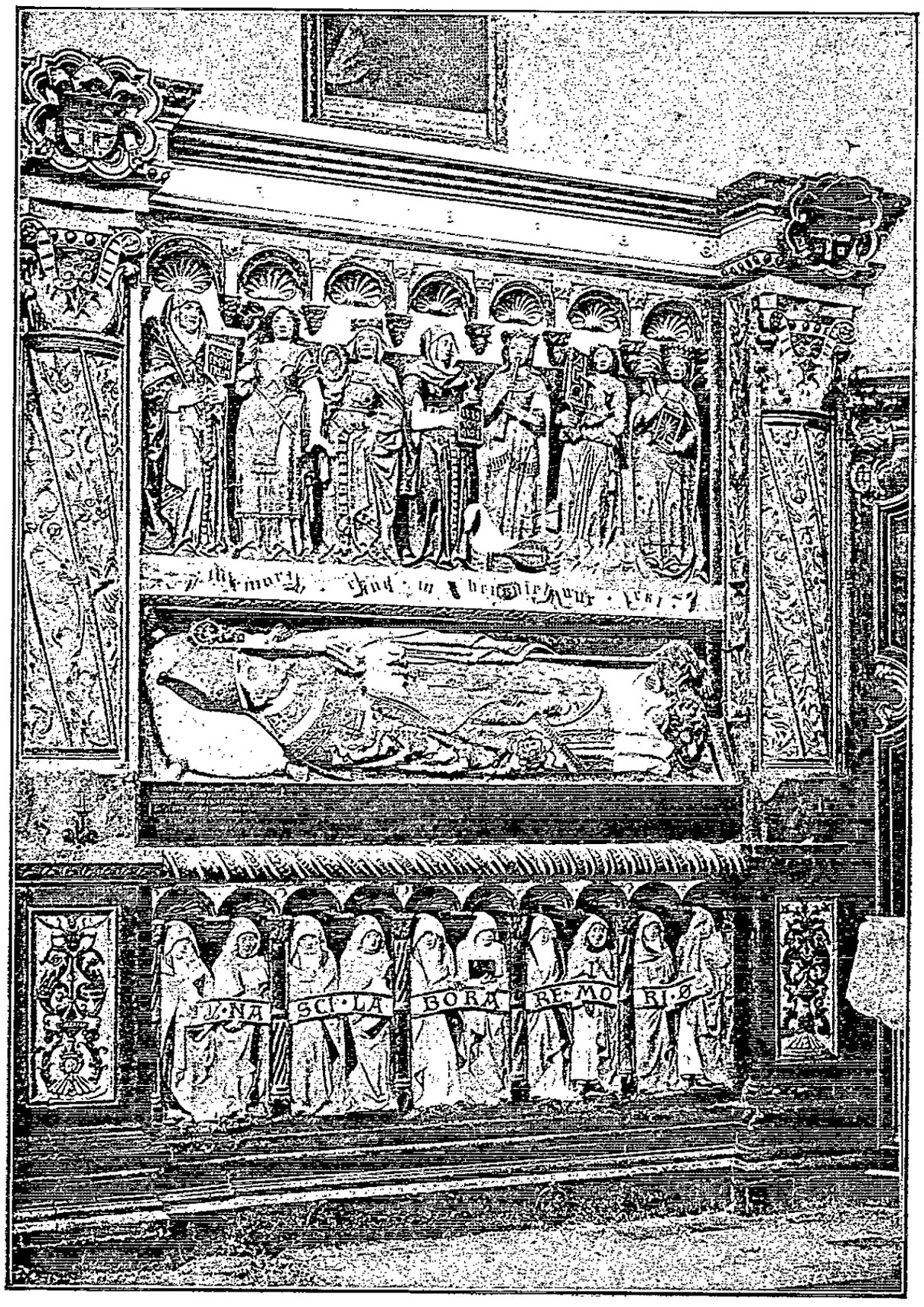

Église de Blénod-lès-Toul.

Tombeau de l'évèque Hugues des Hazards.

La sépulture de l'illustre prélat se voit à l'intérieur de l'église, dans l'abside pentagonale, contre le mur latéral du côté de l'Évangile. D'un travail excellent, d'un goût délicat, un peu païen comme tous ses contemporains, couvert de ces élégants rinceaux en faible relief qui font le charme des ornements de cette époque, cantonné de colonnes torses suivant un goût répandu dans le pays, agrémenté de gracieuses figures, toutes différentes par l'attitude et par l'expression, c'est, avec celui du duc René II aux Cordeliers de Nancy, l'un des plus beaux monuments de la première Renaissance lorraine.

L'ensemble mesure 4 mètres de hauteur sur $3^{m}40$ de largeur (1). Le socle et l'entablement sont reliés par des pilastres ornés d'arabesques. Au milieu, de grandeur naturelle. le corps de l'évêque, presque en haut relief et, par une disposition rare, penché tout exprès pour être complètement visible. est représenté couché, revêtu de la dalmatique sous la chasuble avec le *surhuméral,* la tête sur un riche coussin à glands, les pieds tournés vers l'est et reposant sur un lion accroupi. Sa mitre, rehaussée de pierreries, laisse voir une large calotte : ses gants à houppes pendantes sont ornés de plaques crucifères. La crosse se fait remarquer par l'importance de son nœud et sa volute se termine par deux feuilles de mauve frisée.

La statue funéraire, quoi qu'en aient dit certains artistes. paraît présenter des analogies avec celle

(1) Le rehaussement d'une vingtaine de centimètres du pavage de l'abside, lors de l'heureux recul du maître-autel en 1864, a certainement nui à l'effet général du tombeau en le faisant paraître plutôt carré que rectangulaire.

de saint Mansuy, au tombeau de Toul, attribué à *Mansuy Gauvain*. L'admirable figure, un vrai portrait, probablement, imberbe, aux yeux clos, aux cheveux non bouclés et coupés droit, a les traits plus délicats encore que ceux de l'apôtre des *Leuci;* la solide poitrine, la chasuble et les autres ornements, quoique plus riches, semblent sortis de la même main. Au col et aux orfrois se répètent, entre des roses et des pierres précieuses, les armes parlantes de Hugues (1); les ramages des étoffes et du coussin sont la reproduction de ceux qui brillent aux riches verrières de l'église.

Le *surhuméral,* ornement propre aux prélats toulois (2) et que l'on pourrait appeler *rational-huméral* pour le distinguer du simple *rational-pectoral,* mérite une mention spéciale. C'est ici une large bande circulaire, aux dessins réguliers, enrichie et bordée de pierres précieuses, avec, de part et d'autre de la poitrine, deux fanons riches et frangés. Du dessus et aux épaules partent encore deux demi-disques, frangés aussi, remplis chacun par une brillante rose. Ce *surhuméral* est, avec celui de saint Mansuy dont il diffère peu, l'un des plus curieux que nous aient laissé les monuments de l'Église touloise. Il n'a point d'inscription (3).

(1) Hugues portait : *d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre dés de même,* avec la devise : *moderata durant.* Chacun sait que les dés représentent le jeu de *hasard.*

(2) Quelques pontifes des églises du *Saint-Empire* l'ont revêtu au moyen âge. Il est actuellement porté, — insigne privilège — avec l'aveu de la cour romaine, par les évêques de Paderborn, d'Eichstaedt et de Nancy-Toul. Voir *Revue de l'art chrétien,* 1904, article *Rational et Surhuméral,* par l'abbé Eug. Martin.

(3) L'histoire de ce rare ornement épiscopal est très curieuse,

Église de Blénod-lès-Toul.

Statue funéraire de Hugues des Hazards.

Immédiatement au-dessous de l'effigie du pontife, sur une tablette de cuivre longue de 2m35 et haute de 0m 23, on lit, en lettres minuscules gothiques gravées en relief et d'un travail minutieux, une longue épitaphe latine.

Hugo, vetusta quidē ac honesta gente Hazarda Blenodii ortus ab ieunte etate inibi primis lrār' elemētis iniciatus Inde Tulli) Metis ac Divione optimis gramatices rudimētis imbutus Senas perrexit Septēnioqꝫ parentū impensa Juris utriusqꝫ censure operam dedit qui post laudabiles eius lucubrationes ✠ doctorali insignitus laurea Romam se contulit Ādvocatisqꝫ fungeris officio ab inclitissimo Siculor' Rege Renato. ijs Lothoringie ac Barri duce accersitus in divi Georgii Nanceyen Prepositū evehitur. hinc enim divinis humanisqꝫ dotibus clarū de qꝫ Re. pn. bnmeritū prefatus Rex Presidem ✠ Lothoringie instituit ac sui caput Concilii designavit Cuius Singulari prudētia fide et industria erga Prīcipes et Potentatus plerisqꝫ in legationibus

quoique obscure : son emploi viendrait d'une concession papale au Xe siècle, il aurait certaines analogies avec le *pallium*, il rappellerait par son symbolisme, sa richesse et sa forme, le *rational* (pectoral) et l'*éphod* (huméral) du grand prêtre juif. Le rational était fixé aux riches fermetures de l'éphod sur les épaules et aussi à la ceinture, ce qui expliquerait le brillant collier à disques et pendants.

usus est Vacān aūt Metēn Basilice decanatu Canonici eūd sibi Decanū unanimiter prefecerūt Subinde Olrico de Albomonte Tullēn Epō vita ✠ functo Canonici una eadēqz voce tamqz divino quodam afflati numine eūdem (licet absentem) in Pastorem sūn elegerūt. Quem pie re. pp̄ Julius. ij. mox cōfirmavit: Cenobiumqz divi Mansueti etiam tunc vacans eid' perpetuo cōmendavit. Quibus sedibus eque pie ac prudenter et juste p̄fuit. ✠ Quasqz maioribus anni feriis (licet arduis Re. pn. negocijs intentus) sua laudabili decorare p̄tia raro deserere visus est Quocirca Ill^in' Dux Anthonius memorati Regis Renati filius et heres (post fata genitoris) Ip̄m Antistitem nō minori benivolentia complexus innumeris prope = ✠ modum honoribus affecit. Itaqz magnifico hoc divi Medardi templo Arce et Palatio funditus extructis Et sacrata b̄ti Mansueti ede per mediū ferme reparata pluribusqz cōstructis refectis atqz dotatis Sacellis Nec nō plerisqz in locis Pontibus renovatis. Item fōtibus et vivariis ad usū ppli z ✠ reliquor' animantiū e pedibus montiū per loca subterranea in urbes et vicos provectis sūn obitū in maiore ac divi Gengulphi Tullēn Basilicis In hoc etiam beati Medardi templo quotannis sollen-

niter non mediocri quid' sumptu instituit celebrari. Deniqꝫ xuu die Mensis octobris anni ✠ M.. CCCCC. xvii.. suc vero etatis lxiu Epātus aut .xt.. anno non absqꝫ ingenti omniū luctu vita excessit. Sepultusqꝫ est solenni hominū pompa in hoc sanctissimo Medardi sacro quod natalis memor soli vivens felici successu construi curaverat. Orate pro eo.

En voici la traduction :

« Hugues, de l'ancienne et honorable famille Des Hazards, né à Blénod, y fut initié, dès son bas âge, aux premiers éléments des belles-lettres. Ayant ensuite acquis à Toul, à Metz, à Dijon, les meilleurs principes de la Grammaire, il se rendit à Sienne [Italie] où, pendant sept années et aux frais de ses parents, il donna tous ses soins à l'étude de l'un et de l'autre Droit. Après de remarquables études, décoré du titre de Docteur (1), il alla à Rome pour y exercer la charge d'avocat. Mandé par l'illustrissime Roi de Sicile, duc de Lorraine et de Bar, René II, il revint en Lorraine et fut élevé à la dignité de Prévôt de Saint-Georges de Nancy. Hugues, si recommandable par ses vertus religieuses et sociales, si dévoué aux intérêts de son pays, fut créé, par le même Roi de

(1) Le personnage du tombeau porte deux anneaux, dont l'un au pouce de la main droite. Il pourrait donc y avoir, outre l'anneau épiscopal, celui de docteur, à moins d'avoir rapport au temporel. Les évêques peuvent porter plusieurs anneaux.

Sicile, Président des États de Lorraine et aussi Président de son Conseil. Il montra envers les puissants et les princes, dans les différentes légations dont il fut chargé, une rare prudence, une bonne foi singulière, un tact particulier. Le doyenné de la basilique de Metz étant venu à vaquer, les Chanoines, à l'unanimité, le firent leur Doyen. Ensuite, Olry de Blâmont, Évêque de Toul, étant mort, les Chanoines [de cette église], d'une seule voix et comme inspirés par le souffle divin l'élurent, quoique absent, pour premier pasteur. Le Pape Jules II confirma son élection et lui donna l'abbaye de Saint-Mansuy alors vacante. Il administra [son diocèse et sa communauté] avec impartialité, piété, prudence et justice, et quoiqu'il fût appliqué aux affaires les plus difficiles du pays, on ne le vit que rarement ne pas embellir de sa vénérable présence, aux grandes solennités de l'année, les lieux soumis à son autorité. Le très illustre Duc Antoine, fils du Roi René et son légitime héritier, après la mort de son père, environna le pontife DES HAZARDS d'une égale bienveillance et le combla d'honneurs. Après avoir élevé, depuis les fondements, ce magnifique temple de Saint-Médard, la citadelle et le palais de Blénod ; après avoir réparé presque la moitié de l'abbaye de Saint-Mansuy, relevé et doté plusieurs chapelles, renouvelé les ponts en plusieurs endroits [de son diocèse], ménagé, du pied des montagnes et par des conduits souterrains, plusieurs fontaines et formé des réservoirs à l'usage des hommes et des animaux, il ordonna que chaque année son obit fût célébré avec une solennité décente dans l'Église [collégiale] de Saint-Gengoult de Toul et dans cette église de Saint-Médard. Enfin, le 14e jour

du mois d'octobre de l'an 1517, le 63e de son âge, le 11e de son épiscopat, au grand regret de tous, il quitta la vie et reçut la sépulture. en présence d'une foule imposante de personnes, dans cette Église de Saint-Médard que, plein de souvenirs pour son pays natal, il avait, de son vivant, fait construire avec bonheur. Priez pour lui ».

Hugues des Hazards mérite assurément pour sa vie politique et pontificale tous les éloges décernés par cette brillante épitaphe: il connaissait son époque et tint fort bien sa place à l'aurore du XVIe siècle. Ami des ducs de Lorraine qui surent l'apprécier en maintes circonstances et en de délicates missions auprès du pape, de l'empereur ou du roi de France, savant protecteur des lettrés et des artistes, pieux et véritable évêque, il travailla en faisant le bien, servant fidèlement Dieu et son église, devançant même le mouvement qui devait entraîner tout l'univers catholique vers une complète rénovation.

A la partie supérieure du tombeau, s'alignent en demi-relief sept gracieuses statuettes féminines de $0^{m}95$ de hauteur, aux vêtements riches et variés, différentes par l'attitude, par l'expression, et qui portent les emblèmes des sept arts libéraux du *trivium* et du *quadrivium*.

A gauche, voici la *Grammaire* tenant d'une main l'alphabet et de l'autre une palme et une règle plate; ensuite la *Dialectique* avec deux serpents ailés et enlacés et le carquois pendant; puis la *Philosophie* couronnée comme à la cathédrale de Sens (1) et

(1) Cf. Viollet-le-Duc : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française,* t. II, p. 3.

présentant une couronne; l'*Arithmétique* enseignant les nombres; la *Musique* couronnée de fleurs : elle joue d'une flûte champêtre et sort des eaux sur le cygne, à ses pieds on voit un orgue et une sorte de guitare; vient ensuite, mais sur des nuages, la *Géométrie* chargée de l'équerre et du fil à plomb et expliquant le triangle, le carré et le cercle; enfin, avec sa double couronne, ses ailes, debout sur le croissant, l'*Astronomie* pliant sous le poids de la sphère céleste et d'un livre où reluit le soleil (1). Toutes ces allégories, par la pureté du style et la finesse d'exécution, font laisser dans l'ombre certaines lourdeurs.

Les dix figurines de la base du tombeau, hautes chacune de 0m 70, ne sont pas moins intéressantes : cinq pleureurs et cinq pleureuses représentent alternativement, sous la robe et différents habits monastiques, les prières et les larmes. La première, qui pleure abondamment, et les suivantes, de rang impair, sont toutes des religieuses moniales bien drapées dans leur élégant costume: la neuvième surtout jette fort gracieusement son voile sur l'épaule et aide les autres à soutenir une longue banderole sur laquelle on lit cette énergique définition de la vie humaine entre l'A et l'Ω :

NASCI . LABORARE . MORI .

A la seconde et à la quatrième place, deux bons moines, le capuchon relevé, supportent mieux la douleur: le premier présente un livre ouvert, l'autre parle. En

(1) La dernière étude consacrée à l'origine et aux attributs des arts libéraux figurés se trouve dans l'ouvrage de M. Male : *L'art religieux du XIIIe siècle en France,* p. 102 à 128.

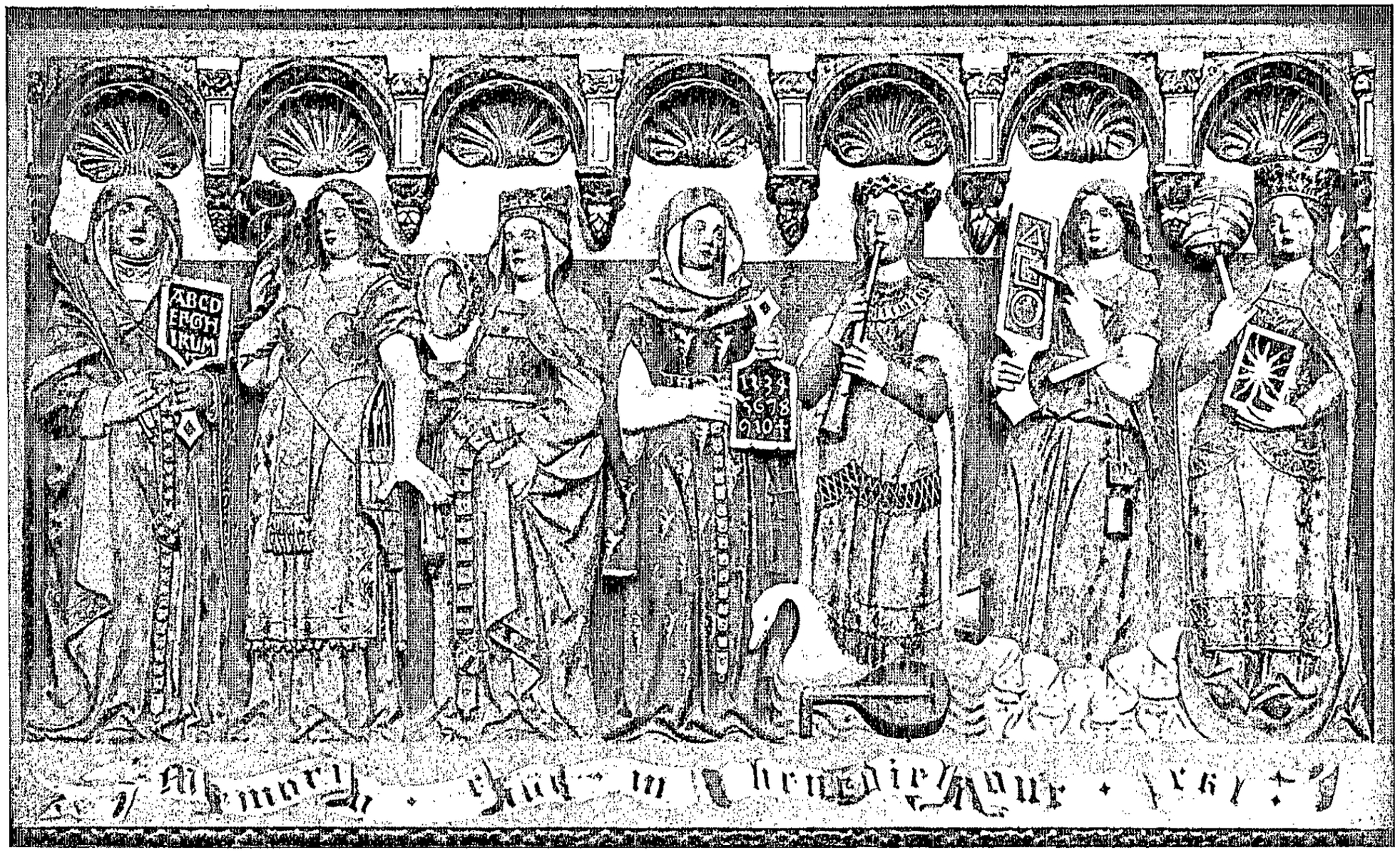

Tombeau de Hugues des Hazards.

Les sept arts libéraux.

huitième lieu, un digne fils de saint Dominique, doublement encapuchonné, égrène pieusement un dizain de son chapelet; son ample chape. laissée libre, laisse apercevoir une robe plus courte. Enfin le corps universitaire est aussi dans la tristesse: le sixième personnage. avec son livre fermé, est sans doute docteur *en l'un,* et le dixième. inconsolable, docteur *en l'autre.* Leur chevelure se voit sous le *camauro* ou *bonnet* de leur grade, et l'*épitoge* tombe de leur épaule gauche (1). Des figures humaines, la vie et la mort, remplissent également les petits triangles ménagés entre les arcatures qui forment dais au-dessus des statuettes.

Les armes de l'évèque couronnent les pilastres de chaque côté de l'ensemble.

Faut-il déplorer la polychromie actuelle du tombeau? Laissons les artistes se prononcer sur cette décoration: elle est, ce semble. pour le moins supportable, peut-être nécessaire.

Dans le courant de l'année 1864, en effet, M. l'abbé Harrouard, alors curé de la paroisse, voulant faire disparaître une peinture grisâtre en céruse appliquée sur le monument ainsi que des teintes de marbre factice étalées sur le soubassement, les pilastres et le couronnement, eut l'idée de remplacer le tout par une polychromie où les ors ne seraient pas ménagés: le travail fut commencé par M. Victor Magny, de Blénod. et achevé par M. Schaffer, de Trèves, artiste

(1) J'insiste à dessein sur tous ces petits détails que nul jusqu'ici n'avait encore consignés : on avait tout simplement vu dix pleureuses. Ces figurines du bas ont sur celles du haut la supériorité de leur naïveté du moyen âge.

de la maison Vinkler de Metz (1). Tout l'ensemble fut rafraîchi encore et redoré par M. Benoît Monsieux, des ateliers de la maison A. Pierron de Nancy.

A peu d'années près, nous pouvons fixer la *date* du tombeau.

Hugues, mort en 1517, avait dit en son testament, écrit la même année, que le mausolée était terminé déjà: « Élisons la sépulture de notre corps en l'église paroissiale de Blénod, au dextre côté du grand autel, *en la sépulture que nous avons fait faire,* à cause que nous avons fait faire et construire icelle église, et que nos progéniteurs y sont inhumés ». Il y a donc certitude entre 1512, date de la consécration de l'église, et 1517, époque de l'inhumation du fondateur.

Quant à connaître *l'auteur* du tombeau, nous en sommes malheureusement réduits à conjecturer encore. Toutefois, les recherches de M. G. Save, dont il ne faut pas accepter toutes les hypothèses, ont ouvert une nouvelle voie aux chercheurs. Sans autre preuve positive, on a cru pendant longtemps y reconnaître l'œuvre du sculpteur lorrain bien connu, *Mansuy Gauvain,* et M. le baron H. de Geymüller croit y découvrir la même école, influencée par Gaillon, qui a produit à Nancy le tombeau de René II. M. l'abbé Guillaume partage la même opinion (2). De son côté, M. Save termine ainsi la description du tombeau de saint

(1) On rétablit aussi, mais en bois, la frise supérieure qui relie les deux pilastres dans toute la longueur du tombeau, et de plus, au-dessus de l'effigie du pontife, on ajouta en lettres qui ont la prétention d'être gothiques, l'inscription suivante: « *Memoria ejus in benedictione est* ».

(2) *Notice sur le bourg de Blénod,* p. 183, note 7.

Mansuy (1): « Un sculpteur de la même époque paraît encore supérieur à Gauvain, c'est l'auteur inconnu du monument de René II, aux Cordeliers, et de celui de Hugues des Hazards (2), qui paraissent bien être de la même main, surtout si l'on compare les figures qui en décorent la partie supérieure. On a souvent attribué ces deux monuments à Gauvain, tant il est vrai que quand le nom d'un artiste ancien devient populaire, il finit par absorber tous ses contemporains, comme cela est arrivé pour Ligier Richier à qui l'on a attribué tant d'œuvres n'ayant avec les siennes qu'un caractère de contemporanéité quelquefois fort éloigné (3). C'est dire combien l'étude des artistes lorrains de cette époque est peu avancée et a besoin d'être soumise à une sévère critique. C'est par des monographies de ces divers monuments indéterminés, accompagnées de reproductions exactes, que l'on arrivera à les rendre à leurs véritables auteurs, que de nouvelles recherches aux archives feront peut-être découvrir ».

Si l'humble imagier du tombeau n'a point signé son œuvre, le dessinateur est peut-être plus facilement reconnaissable.

Hugues des Hazards, en véritable évêque et fin connaisseur, sut toujours donner à l'art sa plus noble mission : celle d'unir le culte de Dieu et des saints au culte du beau. Entouré d'artistes qu'il choisissait et protégeait, et voulant élever de dignes mausolées sur

(1) *Bulletin des Soc. art. de l'Est*, 1897.

(2) Peut-être aussi du tombeau de saint Euchaire à Liverdun (1513 environ).

(3) On a également bien à tort attribué le tombeau de Hugues à Ligier Richier.

les tombes de saint Mansuy et de saint Euchaire, il s'adressa en cette circonstance au célèbre chanoine de Toul, *Jean Pèlerin,* surnommé *le Viateur,* architecte, dessinateur et auteur bien connu, surtout par son remarquable *Traité de Perspective,* le premier en ce genre et qui contribua beaucoup à perfectionner et même à révolutionner l'art du dessin (1).

Jean Pèlerin était né en Anjou, à Bois-Jouan, vers l'an 1445. Ordonné prêtre, il avait été secrétaire de Nicolas d'Anjou, fils de Jean II, duc de Lorraine, puis de Philippe de Commines, de Louis XI et enfin de René II; il possédait une stalle à Saint-Dié; il fut aussi chanoine, puis écolâtre de Saint-Georges de Nancy, mais le titre qu'il semble avoir prisé davantage, c'est celui de chanoine de Toul.

Jean Pèlerin fit de nombreux voyages en France, en Italie et en Allemagne avec les princes dont il était chambellan, secrétaire ou conseiller; c'est probablement dans ces voyages qu'il se mit en relation avec les peintres, les architectes et les sculpteurs distingués de l'époque, qu'il appelle ses amis. Il fut assurément l'un des plus savants chanoines de son temps. Commentateur de la sainte Écriture, poète latin et français, auteur dramatique, cartographe, il composa une géographie universelle, fut un habile dessinateur, composa un grand nombre d'inscriptions, fit de magnifiques monuments.

Sa biographie nous le montre aussi importateur de la sériculture, amateur d'orfèvrerie, de gravures, d'imprimerie, et touriste passionné. Il possédait le

(1) Cf. G. Save: *Jean Pèlerin, le Viateur.* Saint-Dié, Humbert, 1897, *passim.*

sentiment le plus vif du beau dans la nature et dans l'art, une bonté franche et enjouée, une pieuse charité, une verve poétique et spirituelle et une ardeur infatigable pour les études de tout genre. En un mot, il fut un de ces aimables lettrés de la Renaissance, aux goûts artistiques, à l'esprit ingénieux, éminemment sympathique, et dont la Lorraine a droit d'être fière. Ainsi versé dans la science de l'architecture, l'éminent chanoine présida à l'érection des monuments funéraires dont nous avons parlé, traita par ordre de René II avec l'imagier Jean de Crocq, surveilla dès l'année 1500 les travaux du fameux portail de la cathédrale de Toul et par conséquent put fort bien avant sa mort, arrivée en 1524, s'occuper de l'église et du tombeau de Blénod.

De tout temps, la mémoire de Hugues des Hazards, le « Bon Père », comme l'on dit encore aujourd'hui dans tout le pays, a été en grande vénération. Depuis l'inhumation, trois exhumations de la dépouille mortelle du pieux prélat ont eu lieu à intervalles inégaux et ont donné lieu à d'imposantes manifestations de l'enthousiasme des foules.

La première fut faite le 3 août 1734, lors des grandes réparations du vaisseau de l'église. Une grande partie des chairs de l'évêque étaient conservées, ses habits pontificaux n'étaient que légèrement altérés. Il portait au doigt l'anneau pastoral (1) et sur sa poitrine

(1) Cet anneau est en argent doré au mercure et porte enchâssée une petite pierre de chalcédoine, très mince, appliquée sur une agathe de même dimension. Il est conservé aujourd'hui à la

sa croix épiscopale entourant une parcelle de la vraie croix (1): trois chenets en fer supportaient le cercueil: à côté se voyait un petit chandelier de bronze (2). Nulle mention n'est faite de crosse.

La seconde exhumation eut lieu le 18 septembre 1830, dans une occasion analogue. La troisième, enfin, le 23 février 1891. A cette époque les précieux ossements furent reconnus et déposés dans un cercueil de zinc entouré de chêne. Le caveau mesure 2 mètres de longueur, 1m07 de hauteur, et 0m80 de largeur. La tablette formant voûte est au niveau du dallage de l'abside (3).

Le cœur de Hugues des Hazards fut déposé dans la cathédrale de Toul, au milieu de la chapelle de la Visitation, où reçurent sépulture divers membres de la famille de l'évêque. La dalle qui en marque la place existe encore sous un confessionnal. Elle mesure en hauteur 0m95 et en largeur 0m80. Malgré l'usure, j'ai pu en prendre l'empreinte. Il est facile d'en reconstituer le dessin où percent encore le genre et la main du chanoine Pèlerin : une couronne y abrite un cœur surmonté d'une mitre et de la crosse, et, tout autour, sur un ruban. les vestiges, en gothique minuscule, du distique

sacristie et vient d'être fixé tout récemment au milieu d'un *instrument de paix* tout spécial.

(1) La croix pastorale est disparue, mais l'église de Blénod possède la relique.

(2) Ce chandelier révèle l'usage ancien de placer un cierge dans le tombeau des défunts. Il n'a que 0m08 de hauteur; la coupe supérieure a 0m06 1/2 de diamètre; le pied, d'égale dimension, lui est uni par un nœud. L'objet, conservé également à la sacristie, n'a d'autres ornements que des raies circulaires gravées sur le pied et sur la coupe.

(3) Cf.: *Troisième exhumation des restes mortels de Hugues des Hazards.* Nancy, Crépin-Leblond, 1892.

rappelant la présence du cœur d'un évêque cher à plus d'un titre à son église :

In gremio sponsæ cor præsulis usque quiescit,
Mens teneat cælum, te duce, summe Deus.

L'abbé G. CLANCHÉ.

L'ÉGLISE DE PRESLES

(AISNE)

L'église paroissiale de Presles (1), placée sous le vocable de Saint-Georges, faisait partie de l'ancien évêché de Laon et dépendait, avant 1789, du doyenné de Bruyères (2). Elle était comprise dans la portion diocésaine relevant directement, au moyen âge, de la souveraineté temporelle de cet évêché et qui constituait le Laonnois dans l'acception la plus restreinte du mot.

Son plan, qui est orienté, comprend une nef à deux collatéraux, un transept peu saillant et une abside,

(1) Presles-et-Thierny, arrondissement et canton de Laon. — Il n'a été consacré à cette église que quelques notes fort brèves, insérées dans divers comptes-rendus d'excursions de sociétés savantes. V. *Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons*, t. X (1856), p. 167 ; *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. IX (1859), p. 73 ; *Congrès archéologique de France*, 1887, p. 93 ; Hazard, *Congrès archéologique de Soissons et de Laon*, 1887, p. 79. — Un plan, d'ailleurs tout à fait insuffisant, de cet édifice figure dans la Collection Fleury, t. IX, fol. 24, au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.

(2) Bruyères-et-Montbérault, arrondissement et canton de Laon.

primitivement flanquée de deux absidioles en hémicycle. Le clocher s'élève sur le croisillon sud, et un porche est accolé à la façade (1).

Aucun texte ne permet de déterminer, d'une façon même approximative, la date de cet édifice, mais, d'après le caractère de sa structure et de son ornementation, on peut attribuer l'ensemble de la construction à la fin du XI[e] siècle. Toutefois, le porche est une adjonction postérieure qui ne remonte qu'au troisième quart du siècle suivant.

Comme dans les édifices religieux de l'Ile-de-France et de la Picardie, notamment au XI[e] et même dans la première moitié du XII[e] siècle, la nef n'a pas été voûtée. Elle était primitivement recouverte d'une charpente apparente. En effet, le revers du pignon de la façade est encore revêtu des faux joints dont on l'avait décoré lorsqu'il était visible des fidèles; de plus, les percements qui donnent accès dans le comble sont modernes et prouvent aussi l'absence de plancher à l'origine.

Cette nef est divisée en quatre travées par des piliers rectangulaires qui portent de grandes arcades en plein cintre, à double rang de claveaux dépourvus de toute ornementation. Le rang supérieur, un peu moins haut, est légèrement en surplomb. Pour ne pas donner à la section de ces supports des proportions démesurées, le constructeur dut amoindrir

(1) Les principales dimensions du monument sont, dans œuvre: longueur totale, 29 mètres; longueur de la nef, 18[m] 30; longueur du transept, 15[m] 40; longueur du chœur, 6[m] 50; largeur totale, 12[m] 90; largeur des bas-côtés, 2[m] 70; largeur du transept, 4[m] 20; hauteur de la nef sous le plafond, 9[m] 20; hauteur de l'abside sous la voûte, 7[m] 90.

progressivement la hauteur des claveaux des archivoltes supérieures pour les faire retomber en pointe sur un sommier commun, entre les extrados des arcs inférieurs.

La section des piliers n'épouse cependant pas exactement celle des grands arcs doublés qui forment un léger retrait à la base des sommiers. Flanqués de pilastres peu saillants en regard des collatéraux, ces piliers sont complètement plats et nus du côté de la nef, à l'exception, toutefois, de ceux des deux travées avoisinant le carré du transept, qui présentent sur leur face antérieure des pilastres portés sur des encorbellements modernes. Ces deux supports recevaient les retombées d'un grand arc isolé, dont les sommiers sont encore en place, et qui portait soit un entrait de la charpente, comme à Cerny-en-Laonnois (1) et à Villers-Saint-Paul (Oise) (2), soit un mur en maçonnerie (3). En même temps cet arc servait d'étrésillon

(1) E. Fleury : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. III, p. 26, fig. 404.

(2) E. Lefèvre-Pontalis : *Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul*, p. 6 et 7.

(3) Les exemples de cette disposition sont nombreux, à l'époque romane comme à l'époque gothique. Ils se rencontrent notamment dans l'église de Notre-Dame du Pré, au Mans (Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, p. 241), à Loctudy, en Bretagne (*Archives de la Commission des monuments historiques*, t. II, p. 25, et Guadet : *Éléments et théorie de l'architecture*, t. III, p. 70), dans plusieurs églises du midi de la France et du Roussillon en particulier (Brutails : *Notes sur l'art religieux du Roussillon*, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 589), en Italie (C. Enlart : *L'architecture gothique en Italie*, p. 103 et 104. Cf. *Bulletin Monumental*, t. LVI, p. 312 et 313), et jusqu'en Syrie (de Voguë : *Syrie centrale, Architecture civile et religieuse*, t, I, p. 47, 48 et 102). D'après Ruprich-Robert

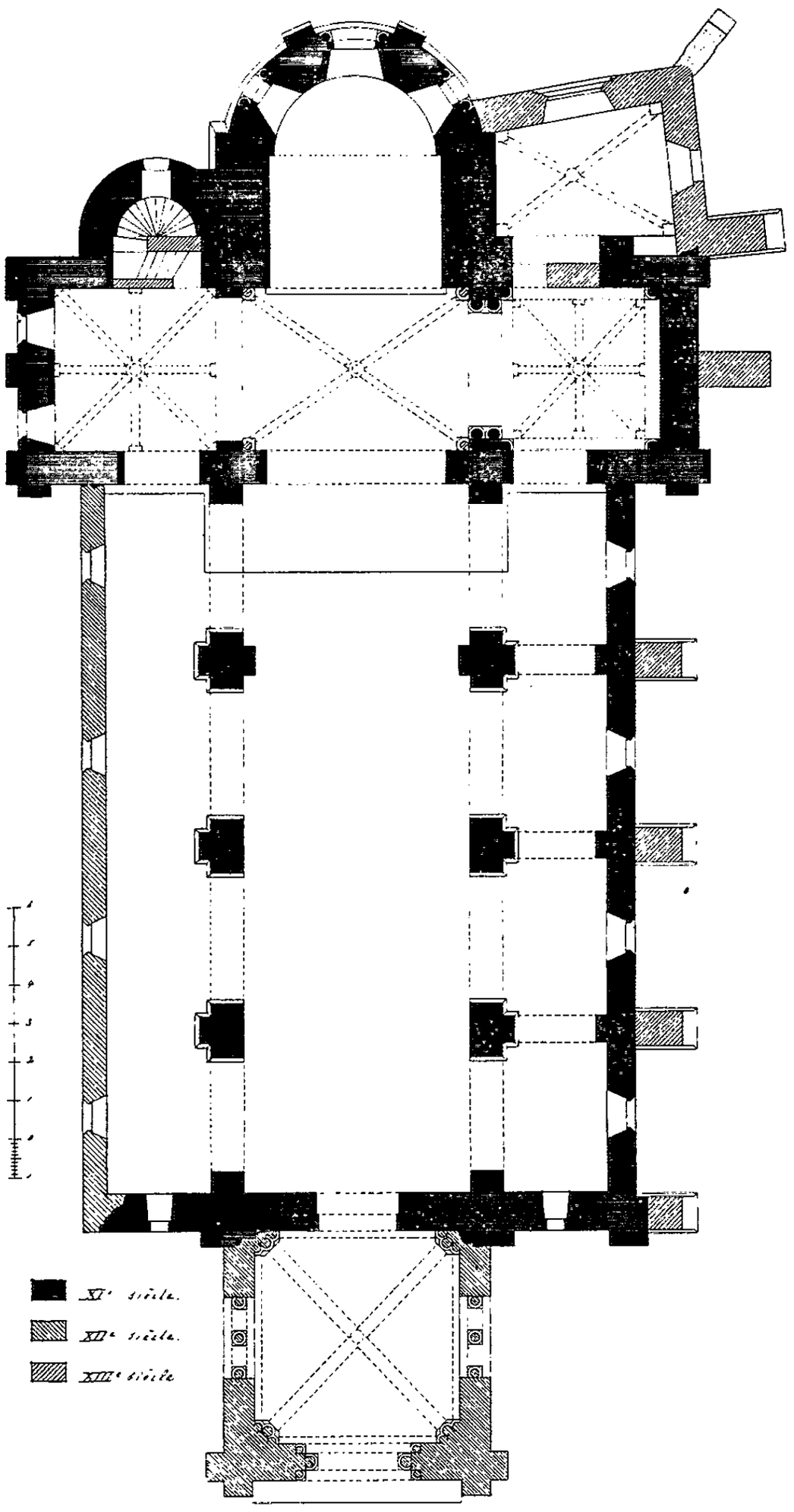

E. Dhuicque. del.

Église de Presles.

Plan actuel.

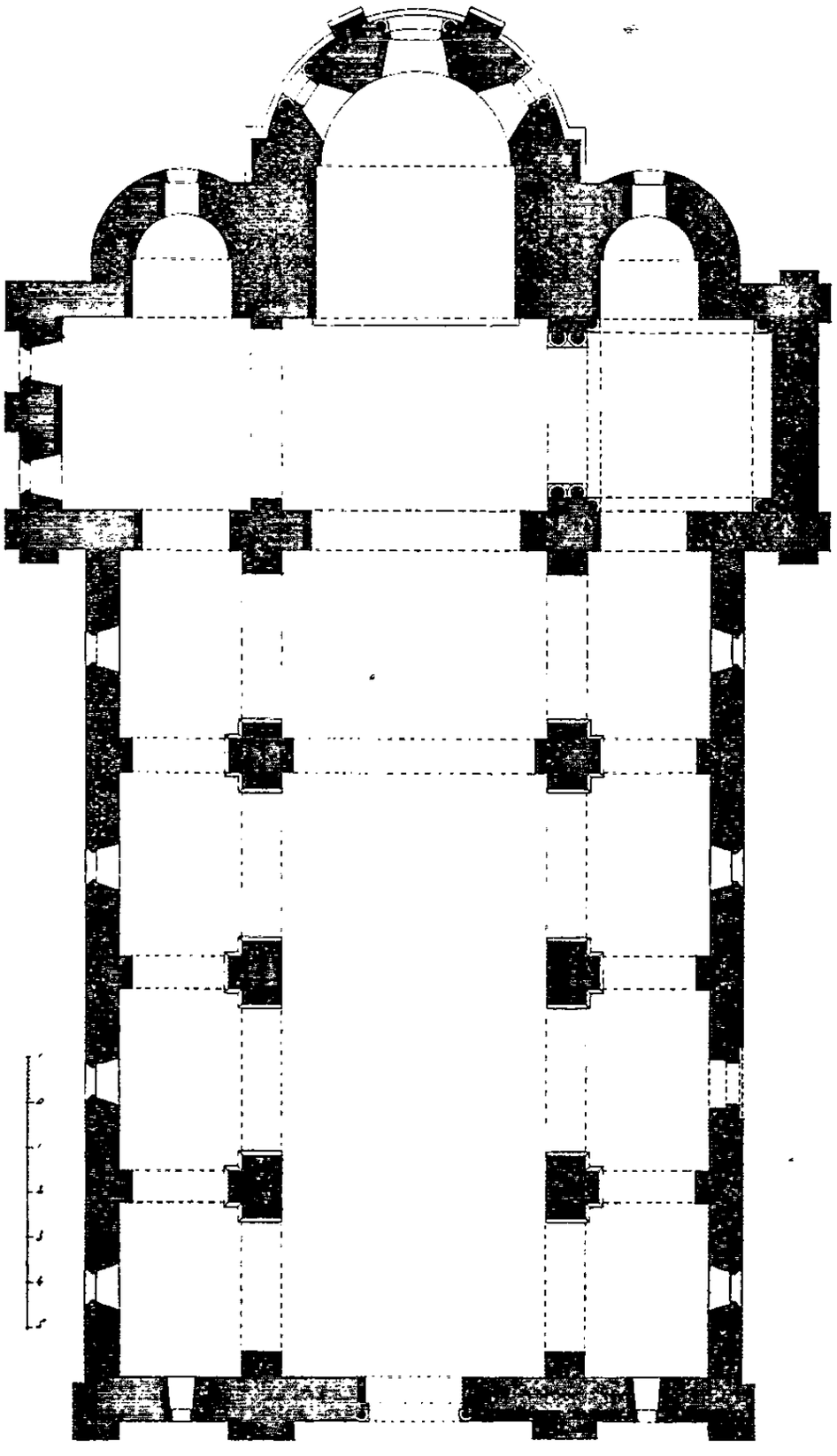

E. Dhuicque, del.

Église de Presles.

Plan restitué au XI[e] siècle.

entre les murs. Il est possible toutefois que, pendant le cours des travaux, l'architecte ait renoncé à le lancer. Dans le cas contraire, en effet, il n'eût sans doute pas négligé d'en contrebuter la poussée en épaulant les murs goutterots par des contreforts extérieurs. D'ailleurs ces murs ne présentent pas de traces de collage au-dessus des pilastres.

Suivant une disposition très commune dans les églises du XI[e] siècle, les tailloirs des piliers de la nef ne contournent pas entièrement le massif. Destinés à asseoir les cintres de charpente pendant la construction, ils ne règnent qu'au-dessous des retombées des grandes arcades, sur les faces latérales du support, dont ils surplombent le parement. Quelques piliers, cependant, en sont dépourvus, soit sur chacun de leurs petits côtés, soit seulement sur l'un d'eux. Le profil de ces tailloirs, placés un peu plus bas que les sommiers

(*L'architecture normande aux XI[e] et XII[e] siècles*, t. I, p. 53, 135 et 136), la même disposition aurait primitivement existé à Cerisy-la-Forêt (Manche) et à Saint-Vigor, près Bayeux. Il convient de remarquer que, pour le premier de ces édifices, cet auteur base son affirmation sur certains indices (claveaux encore en place, traces de collage) dont on pourrait tout aussi bien conclure à la présence originairement d'un arc isolé soutenant un simple entrait de charpente qu'à celle d'un doubleau supportant une ferme de maçonnerie. En ce qui concerne l'église aujourd'hui démolie de l'ancien prieuré de Saint-Vigor, Ruprich-Robert se réfère à une gravure du *Monasticon benedictinum* (éd. Peigné-Delacourt, pl. 103) d'après laquelle, contrairement à ce qu'il en déduit, c'est le premier de ces deux procédés qui aurait été employé. (V. d'ailleurs, dans ce sens, de Caumont : *Abécédaire... d'archéologie, Architecture religieuse*, p. 141 et 218, et *Bulletin Monumental*, t. XXVIII, p. 63-64). Il est néanmoins plus rationnel d'appuyer la toiture d'une nef sur des pignons que d'en faire reposer les fermes de charpente sur des arcs appareillés seulement jusqu'à l'arase des murs goutterots.

des archivoltes, présente un bandeau chanfreiné avec onglet intermédiaire. Le bandeau est lisse, mais la tranche du chanfrein est ornée de billettes simples ou en damier, de dents de scie superposées et alternées d'entrelacs ou de palmettes triangulaires plissées en éventail. Ce dernier ornement peut être considéré comme caractéristique de l'art du XI[e] siècle dans la région. On le retrouve dans plusieurs églises voisines qui

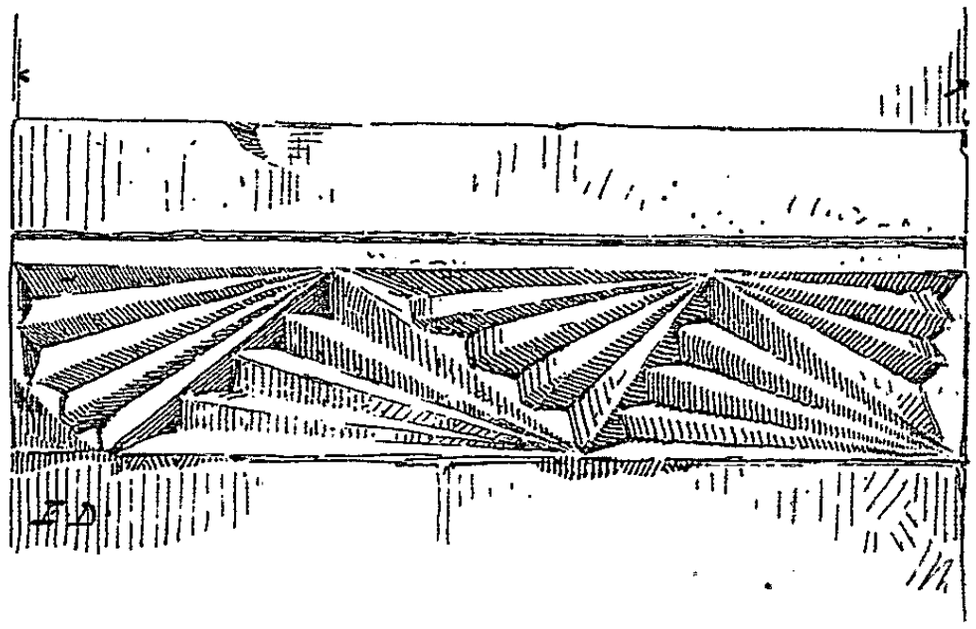

remontent à cette époque, et notamment à Chevregny, à Vaux-sous-Laon et à Chivy. Quelques impostes sont chargées de corps de moulures qui se profilent en creux et en relief (1); d'autres, enfin, sont simplement

(1) D'après certains auteurs, les tailloirs dans les églises du nord de la France, au XI[e] siècle, n'auraient jamais été moulurés. Cependant, plusieurs édifices du Laonnois que les archéologues s'accordent à faire remonter à cette époque, en renferment de ce genre (églises de Trucy, de Chivy, de Chevregny et de Vaux-sous-Laon, par exemple). Peut-être ne serait-il pas très vraisemblable de supposer que toutes ces moulures n'ont été sculptées que postérieurement, sur des tailloirs complètement lisses à l'origine.

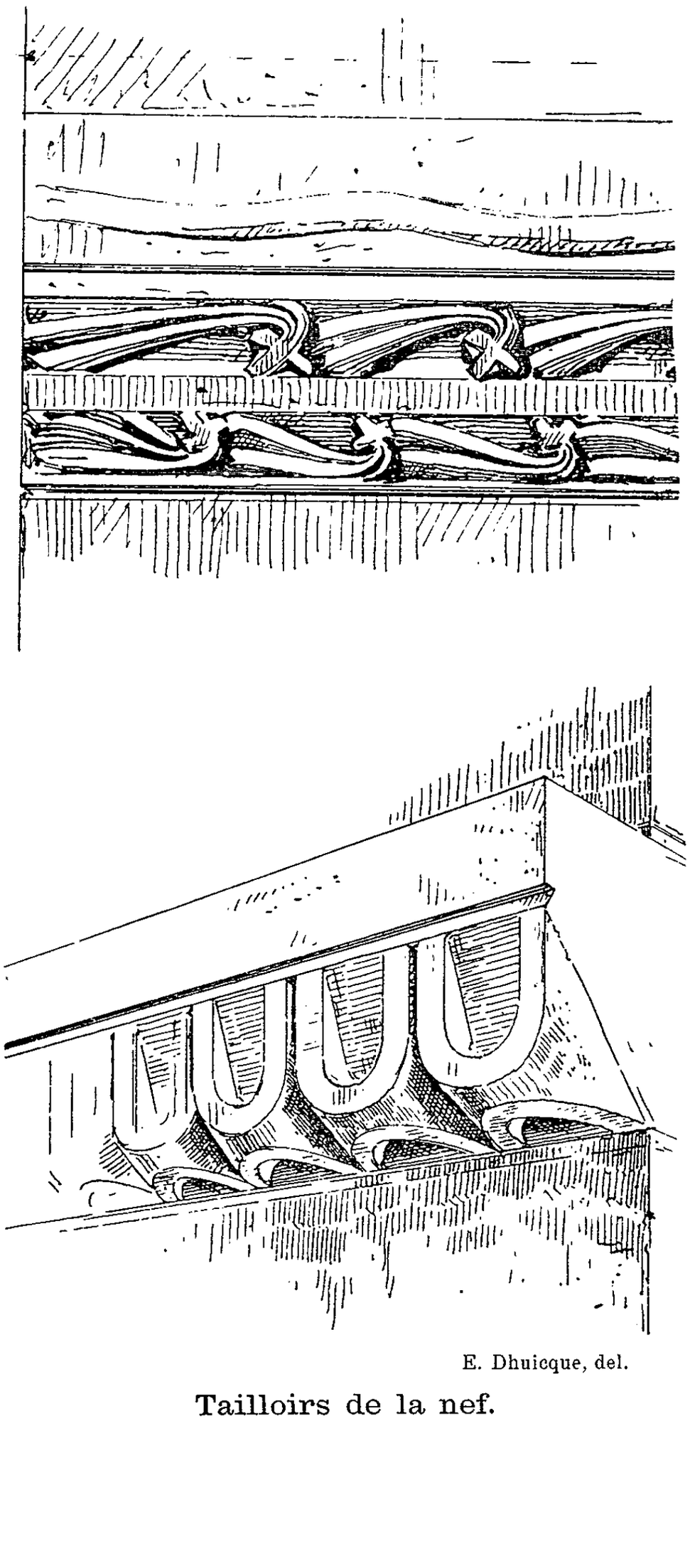

E. Dhuicque, del.

Tailloirs de la nef.

épannelées ou n'ont reçu qu'un commencement de décoration.

Les pilastres des travées qui précèdent le carré du transept sont couronnés par des impostes de même profil que les tailloirs des piliers de la nef. L'une d'elles est ornée de rinceaux de feuillages ; sur l'autre, où le sculpteur avait commencé à découper une palmette, se voit une petite scène traitée en méplat : un prêtre, vu de face, officie devant un autel surmonté de la réserve eucharistique. Il a revêtu l'aube et fixé au

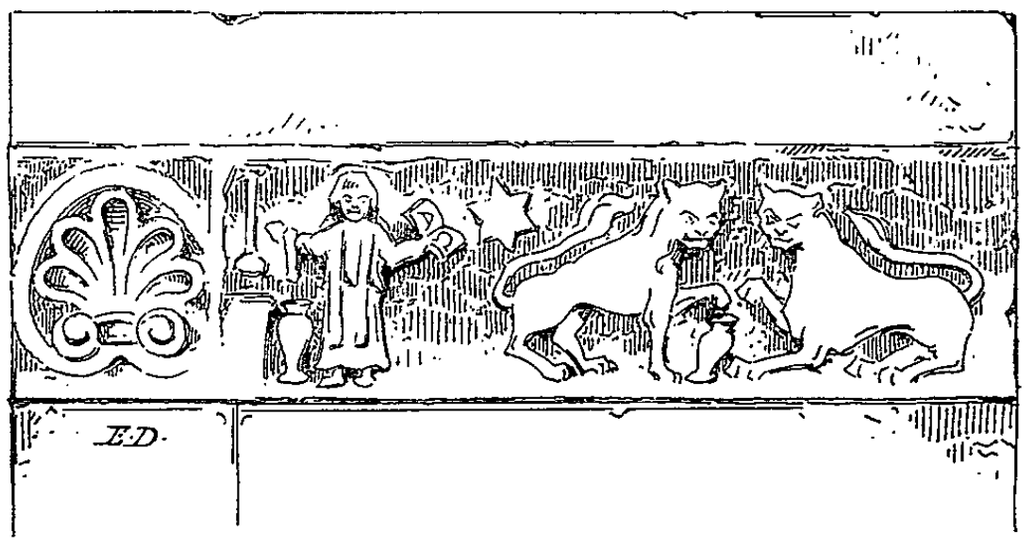

poignet de la main droite le manipule, simple bandelette étroite et non pattée à ses extrémités. L'étole qu'il porte sur les épaules, par-dessus l'aube, affecte aussi la forme complètement droite qui caractérise ces deux parties du vêtement sacerdotal jusqu'au XII^{e} siècle. De la main gauche, l'officiant tient un livre grand ouvert où se détachent un alpha et un oméga. Un vase sacré est posé au pied de l'autel ; on en distingue un autre entre les pattes de devant de deux lions affrontés, sculptés de l'autre côté de cette curieuse scène dont ils sont séparés par une étoile à six pointes.

Le pilastre du côté de l'épître porte en outre, à mi-hauteur environ, un second tailloir dont le biseau est chargé de lourds godrons évidés (1).

Les piliers de la nef et les pilastres qui les cantonnent vis-à-vis des bas-côtés, reposent sur un soubassement saillant dont la mouluration s'interrompt sur la face antérieure du massif.

Des fenêtres en plein cintre, percées dans l'axe des grandes arcades, éclairent la nef. Elles sont ébrasées à partir de la feuillure où s'appliquait le châssis du vitrail, et leur appui intérieur est en talus. Dans le mur de façade, au-dessus du portail, s'ouvrait primitivement une autre fenêtre de la même forme, murée lors de la construction du porche.

Comme la nef, les bas-côtés n'ont jamais été voûtés. Le collatéral sud est traversé au droit de chacune des maîtresses piles par des arcs légèrement brisés (2), surmontés de petits murs en maçonnerie qui portent directement les arbalétriers de la toiture en appentis (3). Ces arcs isolés prennent leurs points d'appui

(1) On en trouve un dessin dans Taylor et Nodier : *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France,* Picardie, t. II, pl. 58.

(2) On sait que l'arc brisé ne se rencontre que très rarement dans les églises du XI[e] siècle, au nord de la Loire. Cf. E. Lefèvre-Pontalis : *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI[e] et au XII[e] siècle,* t. I, p. 104. L'église de Chivy, voisine et contemporaine de celle que nous étudions, renferme aussi, dans ses bas-côtés, des arcs brisés refaits au XII[e] siècle.

(3) Cette disposition, que Ruprich-Robert (*op. cit.*, t. I, p. 136) indique à tort comme tout à fait exceptionnelle, s'est conservée intacte à Chivy et se voyait primitivement à Vaux-sous-Laon, à Trucy, et peut-être à Saint-Martin de Laon. Dans les églises de Chevregny, de Lierval (bas-côté nord), d'Étouvelles, de Vorges, de Bruyères

sur des pilastres engagés, les uns dans les piliers de la nef et les autres dans le mur du bas-côté. L'imposte de ces pilastres se compose d'un simple bandeau entaillé d'un grain d'orge et coupé en biseau. Des corbeaux encastrés dans le mur goutterot, au-dessus de la clef des grandes arcades de la nef et alternant avec les arcs du collatéral, étaient destinés à soulager le toit en appentis (1).

Le plafond de bois qui recouvre ce bas-côté et rend aujourd'hui invisible le revers de la toiture ainsi que les demi-pignons appareillés au-dessus des arcs isolés, n'existait pas dans l'état primitif. En effet, le mur du collatéral étant moins élevé que les grandes arcades de la nef, l'aménagement de ce plafond n'a pu se faire qu'en les aveuglant partiellement. D'ailleurs, la maçonnerie du comble a conservé les traces d'un enduit à faux joints rouges qui prouvent que cette partie de la construction était jadis apparente. Il faut ajouter qu'on y accède par une ouverture pratiquée de nos jours dans le mur de façade, et pour pouvoir circuler sous la toiture il a été nécessaire de pratiquer

et d'Urcel, les pilastres engagés dans les piles de la nef et sur lesquels s'appuient les arcs isolés des collatéraux, se poursuivent extérieurement sous forme de contreforts pour épauler les murs gouttérots. Pour le Soissonnais, v. l'ouvrage cité de M. E. Lefèvre-Pontalis, t. I, p. 47, 151 et 198; t. II, p. 15, 111, 112 et 137. Cf. du même auteur: *Monographie de l'église de Chars (Seine-et-Oise)*, p. 10 à 12. — A Saint-Remi de Reims, le triforium est recouvert d'après un procédé analogue (Viollet-le-Duc, t. IX, p. 239 et 240). — Le principe de ce mode de construction est tout à fait identique à celui qui consiste à faire porter la toiture d'une nef sur des doubleaux surmontés d'un pignon.

(1) Cf. E. Lefèvre-Pontalis, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVII, 1903, p. 570-572.

des percements dans chacun des petits murs appareillés.

Le bas-côté nord qui a subi plus de modifications ne présente plus, comme primitivement, la même ordonnance que l'autre collatéral. Dans l'état actuel, les piliers de la nef sont aussi munis de pilastres vis-à-vis du bas-côté, mais, en regard, le mur latéral en est dépourvu. Ces supports, couronnés par des tailloirs semblables à ceux des pilastres de l'autre bas-côté, montent jusqu'au niveau du plafond de bois moderne (1) qui recouvre aussi cette partie de l'édifice, de manière à ce que leur assise supérieure, entaillée d'une encoche où vient se loger l'extrémité d'un entrait, offre en même temps un point d'appui à des pièces de bois dressées verticalement contre le parement externe du mur goutterot. Ces pièces s'embrèvent, pour la soutenir, dans la panne faîtière du toit en appentis, mais cette disposition ne saurait être que le résultat d'un remaniement postérieur.

Il est probable que le mur primitif, insuffisamment épaulé ou peut-être même dépourvu de contreforts, se déversa sous la poussée des arcs bandés, comme dans l'autre collatéral, au droit des piliers de la nef (2). Une réfection totale du mur devint nécessaire, mais on jugea inutile de remonter ces arcs, ou bien les ressources manquèrent pour le faire (3). D'autre part,

(1) Des faux joints se distinguent encore sur l'appareil du comble, autrefois visible de l'intérieur.

(2) On a fait cette remarque que dans un assez grand nombre d'églises rurales anciennes de la France septentrionale, le mur primitif du bas-côté nord ne s'était pas conservé et avait dû être reconstruit. L'église de Vaux-sous-Laon est de ce nombre.

(3) A Vaux-sous-Laon, les pilastres des collatéraux subsistent de même, dépourvus de leurs arcs.

par mesure d'économie et aussi parce qu'il n'y avait pas de poussée à neutraliser, on ne lui donna qu'une assez faible épaisseur (1). Le mur actuel n'appartient pas, en effet, à la construction du XIe siècle. Si l'épaisse couche de badigeon qui le recouvre encore à l'intérieur ne permet pas de vérifier le liaisonnement de l'appareil, au dehors des décrochements d'assises se relèvent à l'angle de la façade et du transept. En outre, contrairement aux habitudes des constructeurs du XIe siècle dans la région, ce mur a été bâti sur un soubassement saillant (2). Enfin, sa corniche très différente de celles du bas-côté sud et de la nef peut, d'après son profil, qui se compose d'un méplat et d'un biseau entaillé d'une gorge entre deux baguettes, être attribuée au XIIe siècle. Il faut donc supposer que le collatéral nord, primitivement semblable à l'autre bas-côté, aurait subi à cette époque les remaniements qui en ont complètement altéré le caractère primitif.

Les deux bas-côtés sont éclairés par des fenêtres en plein cintre ouvertes dans l'axe des grandes arcades. Elles sont ébrasées intérieurement et leur appui est en talus. L'encadrement de toutes ces baies a été retouché et très élargi. Au contraire, les deux petites

(1) On ne peut cependant pas affirmer que le mur du XIe siècle ait été sensiblement plus large. En effet, l'épaisseur qui semble manquer au mur actuel n'aurait pu être prise ni à l'intérieur de l'église, car les deux collatéraux sont de même largeur, ni à l'extérieur, car les croisillons font une égale saillie. D'autre part, on ne remarque, pas plus au dedans qu'au dehors, de traces d'arrachements à l'angle que ce mur forme avec le transept. Enfin, les sondages pratiqués à sa base n'ont pas mis à nu les fondations d'un mur antérieur plus épais.

(2) Cf. E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, t. I, p. 44.

fenêtres en plein cintre percées dans le mur de façade, suivant l'axe des collatéraux, sont demeurées intactes. Peu ébrasées et munies de glacis à l'intérieur, ces deux ouvertures sont de dimensions beaucoup plus réduites (1).

La croisée communique avec la nef par une arcade en plein cintre qui retombe sur deux pilastres engagés dans les piles massives du transept et soutenus par des consoles modernes. Les tailloirs de ces pilastres, qui portent les extrémités d'une poutre de gloire également moderne, sont décorés d'un listel, d'une baguette et d'un biseau orné de cannelures peu profondes ou de grossiers rinceaux de feuillages.

Le carré du transept n'était pas voûté au XI[e] siècle et la charpente apparente dont il était recouvert portait sur les arcs qui le délimitent (2). Il prenait jour à l'orient par deux fenêtres rectangulaires percées dans le pignon de la nef, directement au-dessus de l'ancienne toiture de l'abside. Ces deux ouvertures, aujourd'hui murées, ne sont plus visibles que dans les combles du sanctuaire. Elles sont amorties par de simples linteaux de bois, et de légers sondages ont permis de constater

(1) Les fenêtres du collatéral sud de l'église de Vaux, qui n'ont pas été reprises, ainsi que la seule fenêtre ancienne qui subsiste encore dans le bas-côté sud de l'église de Chivy, sont très sensiblement de mêmes dimensions.

(2) Les églises de Saint-Léger-aux-Bois, de Montmille (Oise), de Saint-Thibault de Bazoches (Aisne), ont conservé cette disposition qui existait aussi, primitivement, à Chevregny, à Trucy, à Bruyères et à Urcel, ainsi que dans les églises de Catenoy, de Saint-Étienne de Beauvais, de Morienval, et de Juziers (Seine-et-Oise). (Voy. E. Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, t. I, p. 198 : *Étude sur la date de l'église de Saint-Germer*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVI, p. 484, et *Monographie des églises de Juziers, Meulan et Triel*, p. 6.)

que leurs pieds-droits, extérieurement coupés en biseau, se retraitaient pour maintenir le châssis du vitrail (1). Deux autres fenêtres en plein cintre et de très petites dimensions s'ouvraient aussi au-dessus de l'arc qui sépare la croisée du bras nord du transept, de part et d'autre du faîtage de la toiture du croisillon, comme à Chevregny et à Trucy. L'une de ces baies est encore visible de l'extérieur, mais la seconde se trouve enfouie dans le comble remanié de ce bras de transept.

L'emplacement du clocher construit sur le croisillon sud n'a pas permis d'éclairer aussi le carré de ce côté, comme à Chevregny, à Trucy, à Bruyères, à Urcel et à Nouvion-le-Vineux (Aisne). Il ne conviendrait pas de voir, comme on l'a fait, dans cette disposition de la partie haute de la croisée une véritable lanterne. Extérieurement, en effet, rien ne l'indique dans ces édifices, car la toiture de la nef franchissant le carré du transept le recouvre également sans émerger, en un corps de bâtiment distinct, au-dessus des combles de la nef et des croisillons (2). Il n'a donc pas été possible dans aucune de ces églises d'éclairer la croisée à l'occident, comme une lanterne proprement dite permet toujours de le faire. S'il peut paraître abusif de donner

(1) Le carré du transept à Chevregny, à Trucy et à Bruyères était éclairé à l'orient par des ouvertures semblables.

(2) On n'a pas d'exemples, d'ailleurs, dans le Laonnois et le Soissonnais d'église du XIe siècle dont la croisée soit surmontée d'une véritable tour-lanterne. Ce mode de construction n'y apparaît pas avant la seconde moitié du siècle suivant, et encore à titre tout à fait exceptionnel, dans de grands édifices comme la cathédrale de Laon et l'église de Saint-Yved de Braisne. Cf. E. Lefèvre-Pontalis : *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons*, t. I, p. 121, 130 et 151.

ce nom à la disposition que nous venons de décrire, on peut faire un rapprochement entre ces deux procédés dont le but, sinon le principe, était identique. Cette disposition apparaît même comme un timide essai de lanterne. A cet égard, il serait intéressant de rechercher historiquement si un lien de filiation peut exister entre ces deux systèmes.

Vers la fin du XII[e] siècle, le carré du transept fut voûté sur croisée d'ogives, et c'est alors qu'on dut aveugler les quatre fenêtres qui l'éclairaient primitivement. Cette voûte recouvre une surface barlongue, car les croisillons étant moins larges que la nef, le carré du transept affecte en réalité, ici comme dans beaucoup d'autres églises, un plan rectangulaire. Les branches d'ogives sont formées d'un boudin aminci en amande, surmonté de deux baguettes et dégagé par deux cavets. A leur intersection est sculptée une gracieuse clef, ornée de petites feuilles de nénuphar. Les compartiments de remplissage, comme dans beaucoup de voûtes ajoutées après coup, ne s'appuient pas sur des formerets. Les arcs diagonaux retombent sur quatre colonnettes annelées, composées de deux fûts en délit. La bague médiane est formée de deux petites bases accolées — la base inférieure étant renversée —, qui offrent comme profil deux tores séparés par une scotie entre deux listels. Sur deux de ces anneaux, la scotie est entaillée de courtes cannelures verticales.

Les colonnettes sont couronnées par des chapiteaux à deux rangs de larges feuilles d'eau disposées en alternance et dont les pointes sont enroulées en volutes. Leurs tailloirs, qui ne sont pas placés normalement par rapport aux arcs diagonaux qu'ils reçoivent, sont

ornés d'un listel, d'un onglet et d'un cavet avec ou sans baguette inférieure, profil très courant à la fin du XII[e] siècle et qu'on retrouve encore dans le premier quart du siècle suivant. Sur l'un de ces tailloirs, le listel est décoré d'une arête vive entre deux canaux. Les colonnettes reposent sur des bases décorées de deux tores avec une scotie entre deux listels; le tore inférieur s'aplatit sur un socle polygonal.

Le carré du transept s'ouvre sur le croisillon sud par une arcade brisée et très surhaussée, dont les centres sont relevés de 0[m]85 environ au-dessus des impostes. Ce tracé a permis au constructeur d'alléger la maçonnerie et de diminuer, par suite, la poussée transmise par l'arc à la pile isolée de la croisée sur laquelle s'appuie le clocher. Cette arcade, plus épaisse, en raison de sa fonction, que les deux autres arcs qui délimitent le carré du transept, est munie d'arêtes abattues, terminées par des congés au niveau des naissances. Elle retombe, de part et d'autre, sur des colonnes jumelles, appareillées et adossées. Les chapiteaux de ces colonnes, d'un galbe lourd et trapu, sont décorés de palmettes reliées à des volutes, de feuilles lancéolées, lisses ou refendues, ou de larges feuilles pleines, simplement épannelées. Le tailloir commun à chacun des groupes de ces chapiteaux accouplés est décoré d'un listel, d'un onglet et d'un biseau mouluré. Plusieurs des bases de ces colonnes ont été fort endommagées. Pourtant, on distingue encore le profil de l'une d'elles qui comprend une scotie entre deux tores: le tore inférieur déborde sur un socle carré flanqué de griffes très frustes.

Sur le croisillon sud du transept s'élève un clocher dont le plan est sensiblement carré. Afin de racheter

à l'intérieur la grande épaisseur de la maçonnerie,

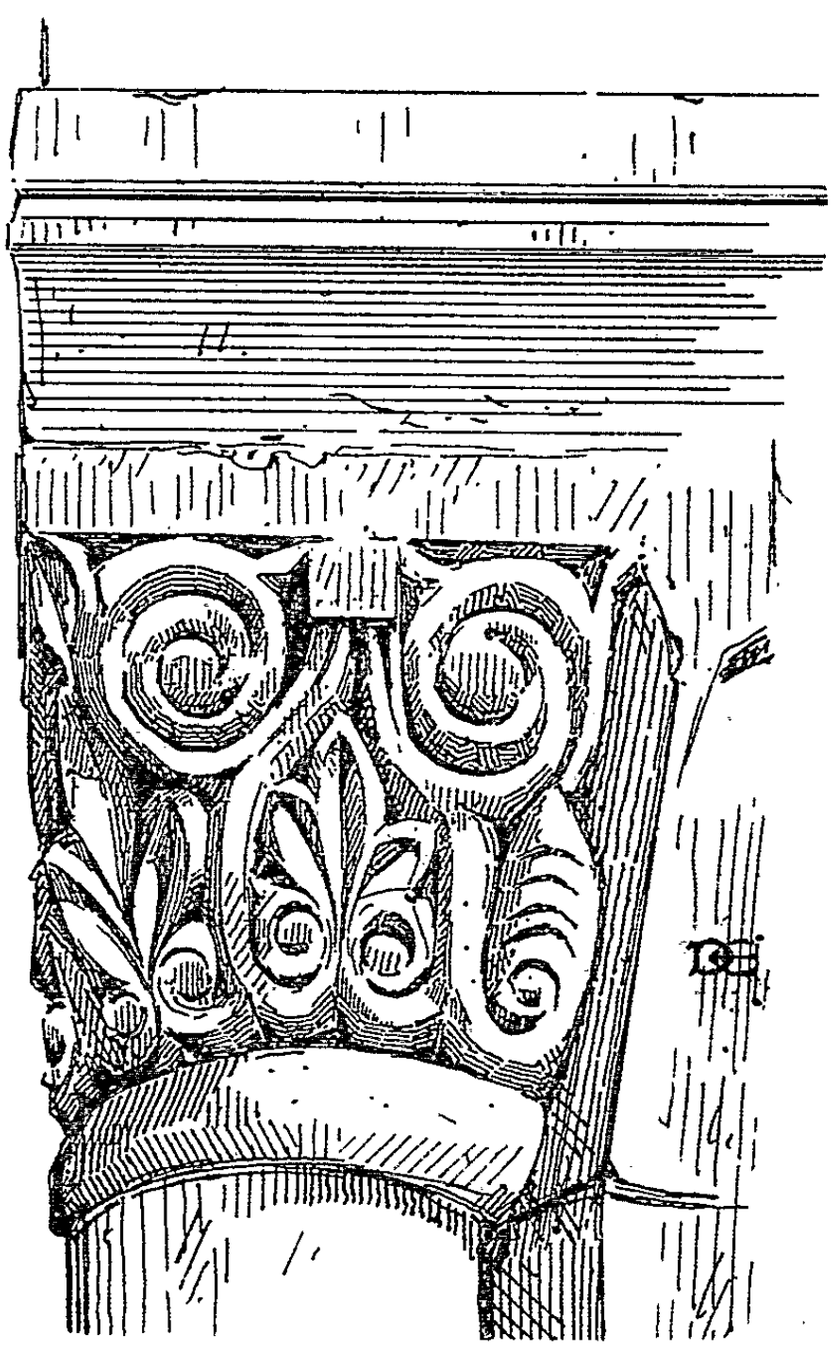

E. Dhuicque, del.

Chapiteau du croisillon sud.

les murs ont été évidés à leur base par des arcs de décharge en plein cintre ou brisés. L'édifice que

nous étudions offre donc un exemple, entre beaucoup d'autres, d'église romane où ces deux tracés ont été simultanément employés (1). Mais ici cet emploi ne paraît pas systématique et raisonné; du moins, il n'a pas eu pour objet de placer au même niveau les clefs des arcs. L'arc qui double l'arcade ouverte entre le croisillon et la croisée en épouse le tracé surhaussé et présente le même profil. Ces quatre arcs de décharge portent sur des colonnes adossées dont les chapiteaux sont garnis de rinceaux de palmettes, de fleurons et de larges feuilles d'angle épannelées. Le profil des tailloirs qui les surmontent comprend un listel, un onglet et un chanfrein douciné ou chargé d'un groupe de diverses moulures. L'un d'eux est, en outre, garni d'une rangée de pointes de diamant. Les bases de ces colonnes, la plupart très détériorées, se composent d'une scotie entre deux tores de calibre inégal, le tore inférieur s'aplatissant sur un socle carré.

Pour ne pas affaiblir le mur extérieur de la tour qui s'appuie directement sur le sol, le constructeur n'a pas ouvert de fenêtres au rez-de-chaussée comme dans l'autre bras du transept. Il a pris le parti d'éclairer le croisillon par une lanterne qui occupe le premier étage du clocher. A l'exception de la face nord où vient buter le comble de la croisée, chacun des autres côtés de la tour est percé, à cet étage, de deux fenêtres munies intérieurement de glacis. L'encadrement de ces baies tréflées offre une particularité dont M. Lefèvre-Pontalis m'a signalé d'autres exemples dans une salle du XIII[e] siècle, à l'abbaye de Maubuisson, près

(1) On a déjà vu que les arcades de la nef sont en plein cintre, tandis que les arcs du bas-côté sud sont brisés.

de Pontoise. Leurs montants sont seuls ébrasés à l'intérieur, tandis que le cintrage de l'arc reste parfaitement cylindrique. Il en résulte un porte-à-faux que le constructeur a racheté en faisant retomber l'arc, de part et d'autre, sur un véritable encorbellement formé d'une sorte de demi-trompe.

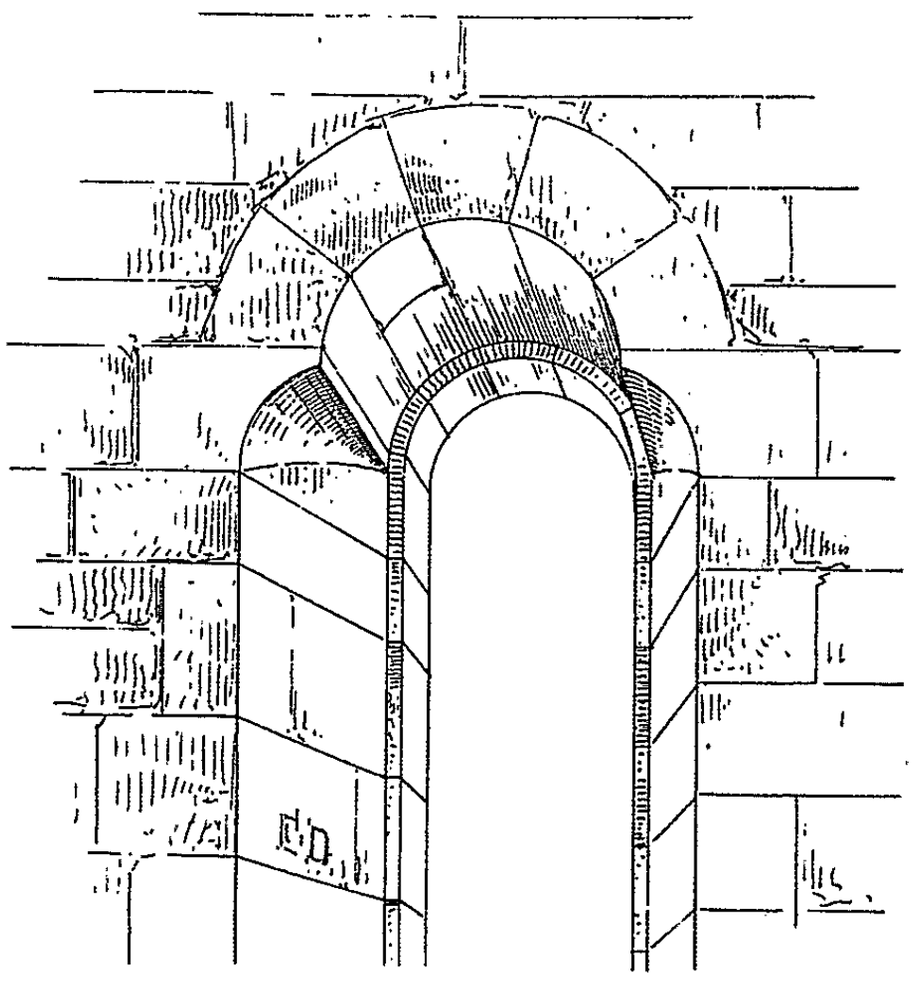

Fenêtre du croisillon sud.

Plusieurs de ces fenêtres ont été murées, sans doute afin de consolider les murs ébranlés par la trépidation des cloches. Il est évident que cette lanterne doit être regardée comme une disposition primitive. En

effet, la clef de l'arc de décharge qui avoisine la croisée se trouvant au même niveau que les appuis des fenêtres de la lanterne, il n'aurait pas été possible de séparer le rez-de-chaussée du premier étage par un plancher et, à plus forte raison, par une voûte. D'autre part, l'archivolte tréflée des baies que nous venons de décrire eût été d'une exécution bien superflue si elles n'avaient été destinées qu'à éclairer la cage de la tour, car les architectes du moyen âge jugeaient même inutile d'ébraser les percements des clochers.

Cette lanterne, primitivement surmontée d'un simple plancher, fut voûtée sur croisée d'ogives à la même époque que le carré du transept, c'est-à-dire vers la fin du XII^e^ siècle. Ces deux voûtes présentent. en effet, les mêmes profils et doivent être contemporaines. Celle qui recouvre le croisillon méridional est renforcée, pour offrir plus de résistance à l'ébranlement causé par les sonneries, par huit nervures en amande qui rayonnent autour d'une clef centrale, ornée de feuilles de nénuphar alternant avec de petites feuilles dentelées. Ces nervures retombent sur des culots placés à deux niveaux différents, les culots d'angle étant les plus élevés et les arcs diagonaux qu'ils reçoivent moins longs que les autres branches. Tous ces supports affectent la forme de chapiteaux munis d'astragales et décorés de crochets ou de larges feuilles festonnées. Le profil de leurs tailloirs comprend un talon et un onglet sous un méplat.

L'arcade qui fait communiquer le bras sud du transept avec le collatéral correspondant décrit une courbe brisée. Elle retombe sur deux pilastres dont les tailloirs se composent d'un listel, d'un grain d'orge et d'un

large biseau. Le badigeon qui les recouvre ne permet pas de distinguer les motifs de leur sculpture.

Du côté du croisillon nord, le carré du transept est circonscrit par un arc en plein cintre qui s'appuie sur deux pilastres. Sur leurs tailloirs, de même profil que celui que nous venons de décrire, sont sculptés des cannelures horizontales, des torsades et des petits triangles plissés en éventail, pareils à ceux qui se remarquent dans la nef. Ce bras de transept était également dépourvu de voûte au XI[e] siècle. Il ne comportait alors qu'une simple charpente apparente, ainsi qu'en témoignent les faux joints tracés sur la maçonnerie du comble. La voûte qui le recouvre est toute moderne : elle a été construite en 1852 (1). On s'est attaché à lui donner le caractère de celle qui surmonte la lanterne du clocher. Les deux fenêtres pratiquées dans le mur extérieur présentent le même tracé que les baies de cette lanterne.

L'arc ouvert entre le croisillon et le bas-côté nord est également porté sur deux pilastres dont les tailloirs biseautés sont décorés de sortes de postes, de dents de scie, de baguettes sinueuses et d'un animal fantastique à corps de serpent.

L'abside décrit un tracé demi-circulaire. Elle est voûtée en cul-de-four et précédée d'une partie droite sur plan barlong, recouverte d'un berceau plein cintre (2)

(1) Voy. les pièces justificatives des comptes de la commune de Presles, aux Archives de l'Aisne, O 50 à 52.

(2) Les absides des églises de Trucy, de Cerny-en-Laonnois, de Chevregny, de Chivy (primitivement) et de la chapelle des Templiers de Laon affectent cette disposition générale qui est aussi celle de la plupart des églises du Soissonnais au XI[e] siècle. Cf. E. Lefèvre-Pontalis, *ouv. cit.*, t. I, p. 49.

qui s'ouvre directement sur la croisée, de telle sorte qu'il n'y a pas, à proprement parler, d'arc triomphal à l'entrée du chœur. L'hémicycle, plus étroit que la partie droite, s'y relie par un ressaut à angle droit, et la demi-coupole déborde sur la voûte qui la précède. Un bandeau chanfreiné, orné d'un grain d'orge et de deux cannelures horizontales (1), reçoit les retombées de ces deux voûtes et forme un cordon continu autour de l'abside. en ne s'interrompant qu'au droit du ressaut de l'hémicycle et du tableau des fenêtres.

Le mur du sanctuaire se trouvait primitivement évidé à sa base, comme dans les églises de Trucy et de Cerny-en-Laonnois, par des niches rectangulaires, encadrées de colonnettes monolithes dont les fûts, cylindriques ou polygonaux, étaient enserrés de tores ou de cannelures chevronnées, disposés en spirale (2). Les chapiteaux de ces supports, surmontés d'une mince tablette de pierre. étaient ornés de palmettes en éventail. Quelques-uns avaient été abattus aux angles, et leur galbe rappelait ainsi celui du chapiteau cubique. Malheureusement, pour faciliter la pose d'un lambris qui récemment encore déparait cette partie de l'édifice, on n'avait pas hésité à mutiler ces colonnettes. dont il ne reste que des débris (3).

(1) Cet ornement, qui se retrouve dans d'autres parties de l'édifice, décore aussi plusieurs tailloirs de la nef de Vaux.

(2) Une ornementation du même genre se remarque sur une colonnette du porche d'Urcel et dans l'encadrement des baies des clochers de Retheuil, d'Oulchy-le-Château, de Nogent-les-Vierges et de Saint-Vaast de Longmont. Cf. E. Lefèvre-Pontalis, t. I, p. 141.

(3) On vient de restituer, avec beaucoup de soin, cette partie de l'édifice dans son état primitif.

Les trois fenêtres en plein cintre qui éclairent le chœur sont ouvertes dans le rond-point, car l'emplacement des absidioles n'aurait pas permis de percer d'autres baies dans la partie droite. La fenêtre centrale dont le tracé n'est pas régulier, a été complètement refaite en 1864 (1). Afin de mieux répartir la lumière à l'intérieur, les montants des deux baies latérales les plus éloignées de cette fenêtre ont été plus fortement ébrasés que les autres pieds-droits. Il a donc été nécessaire de racheter cette différence par un encorbellement analogue à celui que j'ai déjà signalé pour les fenêtres de la lanterne et du croisillon nord.

Aucune des deux absidioles qui cantonnaient primitivement l'abside principale, d'après un plan très répandu dans le Laonnois et dans le Soissonnais au XI^e^ et même au XII^e^ siècle (2), ne s'est conservée intacte. L'absidiole nord a été complètement déformée pour être convertie en tourelle d'escalier donnant accès aux combles du sanctuaire et de la nef, ainsi qu'au clocher ; quant à la seconde, elle a été entièrement rasée dès la fin du XII^e^ siècle pour faire place à une sacristie. Mais on peut se rendre compte de leur disposition primitive, grâce aux vestiges anciens qu'elles renferment

(1) Voir les documents des Archives de l'Aisne cités plus haut.

(2) Les églises de Chivy, de Trucy, de Chevregny, de Cerny-en-Laonnois, de Lierval, de Bruyères, de Nouvion-le-Vineux, de Mons-en-Laonnois et d'Urcel ont été exécutées sur ce plan, avec quelques particularités toutefois. Ainsi, à Trucy et à Lierval, l'hémicycle des absidioles n'est pas précédé d'une partie droite. Dans le premier de ces édifices, l'absidiole occupe, en outre, toute la longueur du croisillon sur lequel elle s'ouvre. A Chevregny, les parties droites des chapelles absidales et du sanctuaire ont à peu près la même profondeur. — Pour le Soissonnais, cf. E. Lefèvre-Pontalis, t. II, p. 37 et 95.

encore. Ouvertes sur les croisillons en regard des collatéraux, elles constituaient une véritable réduction de l'abside. Comme dans le chœur, une partie droite, barlongue, voûtée en berceau plein cintre, précédait un hémicycle recouvert d'un cul-de-four. Un ressaut anguleux existait également en avant de la partie circulaire et la demi-coupole surplombait la voûte en berceau. Un bandeau continu, semblable à celui de l'abside, courait au niveau des impostes des deux voûtes, pour ne s'interrompre qu'au droit du ressaut et de la fenêtre en plein cintre percée dans l'axe de chacune de ces petites chapelles absidales. On voit encore dans l'absidiole du nord les amorces des voûtes, ainsi que des fragments du bandeau qui marquait leur naissance.

La sacristie, élevée vers la fin du XII[e] siècle sur l'emplacement de l'absidiole sud, est un des rares exemples que l'on puisse citer d'une annexe de ce genre à cette époque (1). Construite sur le plan d'un trapèze, elle est recouverte d'une voûte sur croisée d'ogives irrégulière dont les nervures ne sont pas d'égale longueur et ne se croisent pas au centre de la voûte. Le profil de ces nervures est identique à celui des branches des voûtes de la croisée et de la lanterne. Elles rayonnent autour d'une clef chargée d'un personnage difforme et grimaçant, suspendu dans le vide. Quatre culots d'angle, où sont grossièrement sculptés d'autres personnages du même genre, reçoivent les retombées des arcs diagonaux. Les tailloirs de ces supports, dont le talon se relie à un méplat rehaussé d'une arête vive entre deux canaux, ne se trouvent pas placés normalement par

(1) Cf. A. Choisy : *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 239.

rapport aux branches d'ogives. La construction d'une voûte de plan assez irrégulier pouvait présenter certaines difficultés que le constructeur n'a pu résoudre. Les compartiments de remplissage viennent, en effet, gauchement buter contre les murs et ne sont pas encadrés par des formerets. Cette salle est éclairée par deux fenêtres en plein cintre qui ont été très retouchées à la suite d'un incendie en 1859 (1).

La façade reproduit les divisions de la coupe transversale de l'édifice. Elle est épaulée, au droit de la poussée des grandes arcades de la nef, par des contreforts à deux ressauts latéraux, couronnés de glacis. La porte se compose d'une baie amortie par un très large linteau appareillé en crossettes, comme à Trucy et à Chivy, et encadré par un arc de décharge en plein cintre dont les impostes sont ornées de cannelures horizontales, d'une tête plate et d'un cheval ailé à queue de poisson. Un cordon saillant, orné de palmettes et d'étoiles gravées en creux, contourne l'extrados de l'arc. Comme le linteau en occupe presque entièrement l'ouverture, le tympan se trouve réduit à une plate-bande monolithe, très étroite, décorée de faux joints dont le tracé reproduit celui des crossettes. Dans les angles rentrants des jambages sont logées deux colonnettes, formées de plusieurs morceaux en délit, dont les chapiteaux sont ornés de petites feuilles cannelées en éventail d'un dessin très courant au XI^{e} siècle dans les églises de la région. Les bases de ces supports ont été refaites de nos jours. Dans l'embrasure de la porte sont ménagés des retraits à angle droit où viennent se loger les vantaux.

(1) Archives de l'Aisne, pièces citées.

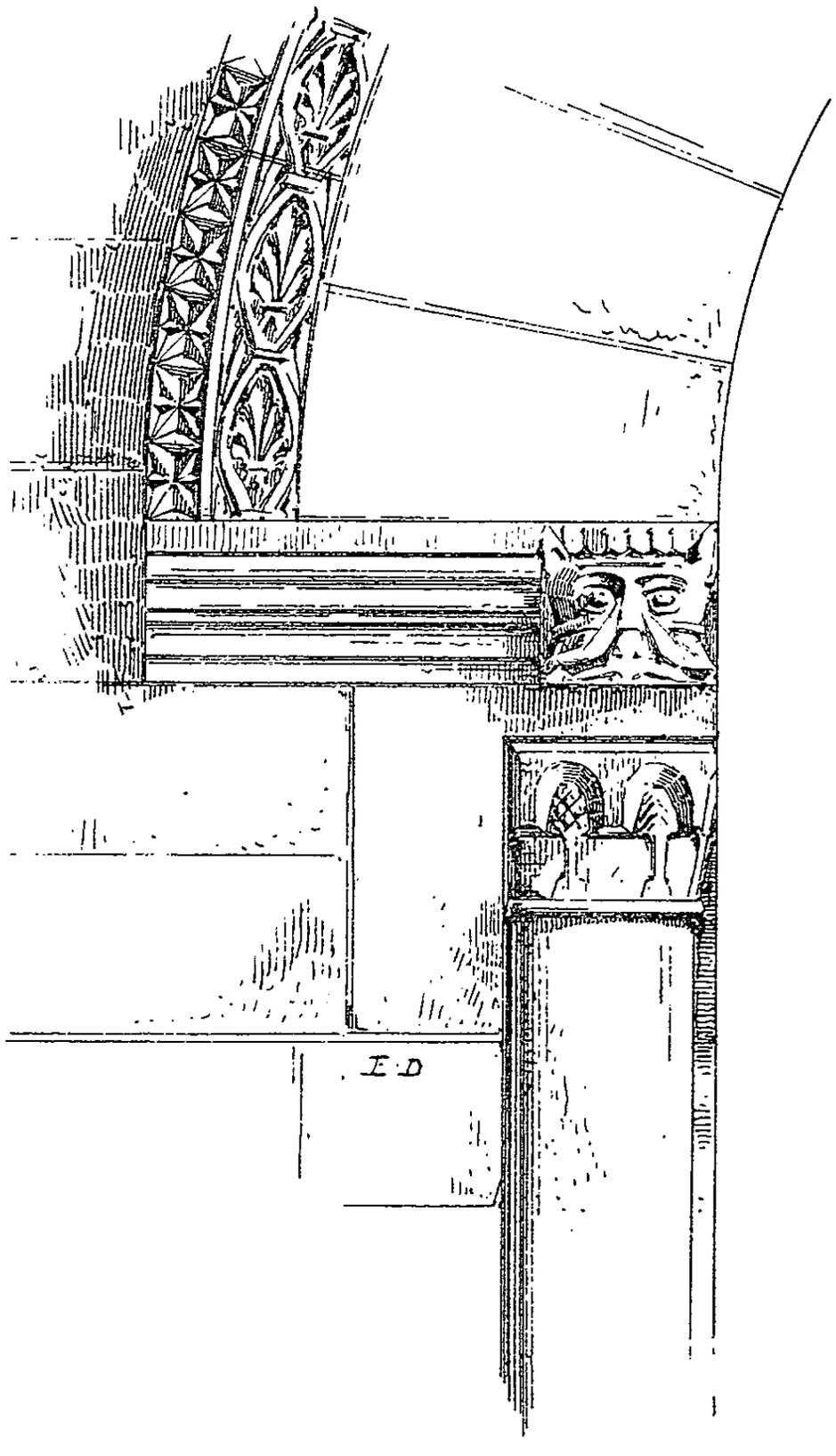

E. Dhuicque, del.

Église de Presles.

Portail.

Au-dessus de cette porte s'ouvrait une grande fenêtre aujourd'hui murée et enfouie dans le comble du porche. C'est à cette dernière circonstance qu'elle doit son parfait état de conservation, car le porche ayant été construit un demi-siècle environ après l'église, cette fenêtre est restée depuis lors à l'abri des intempéries. Elle s'ouvre entre deux colonnettes à fûts en délit qui soutiennent un arc en plein cintre dont la douelle comporte une arête abattue. Le long de l'extrados court un cordon saillant formé d'un méplat, d'un onglet et d'un biseau chargé de trois rangs de billettes qui chevauchent. Au niveau des sommiers, ce cordon décrit deux retours horizontaux.

Les chapiteaux, qui offrent un exemple rare à cette époque d'astragales ornés de torsades. sont décorés de petites feuilles cannelées en éventail et d'une tête de hibou disposée à l'angle de la corbeille, qui mord les tiges de rinceaux du même genre. Les colonnettes reposent sur des bases dont les deux tores sont séparés par une gorge entre deux listels. De plus fort calibre, le tore inférieur se trouve muni de petites griffes d'angle très rudimentaires. L'encadrement de la fenêtre comporte une feuillure qui maintenait le vitrail. Sous l'appui de la baie règne un cordon composé d'un listel, d'un grain d'orge et d'un biseau évidé de deux cannelures horizontales. Un second cordon de même profil se déroule à la base du pignon pour relier les corniches des murs goutterots, mais il s'interrompt au droit de l'archivolte de la fenêtre centrale. A la hauteur des ressauts latéraux des contreforts qui l'épaulent, le mur de façade forme un retrait extérieur. coupé en talus. Le pignon qui le couronne a été surélevé à différentes reprises. car on

distingue encore, dans le comble de la nef, plusieurs cavités superposées, où vinrent se loger successivement les extrémités de la poutre faîtière. Ce pignon dépasse, en outre, le faîtage de la toiture pour la protéger contre le vent.

Les petites fenêtres des bas-côtés percées dans le mur de façade se trouvent dépourvues d'ébrasement à l'extérieur. Elles sont amorties par un linteau entaillé qui simule un arc en plein cintre, sans claveaux et non extradossé.

Le porche qui abrite le portail ne fait pas partie de la construction primitive, comme le prouve non seulement le caractère de son style, mais aussi le défaut de liaison entre son appareil et celui de l'église même. De plus, ses murs latéraux viennent buter contre les contreforts de la façade dont il masque entièrement la fenêtre centrale. Construit sur plan barlong, il occupe à peu près la largeur de la nef. On y accède par une arcade en tiers-point dont les claveaux sont décorés d'un boudin à méplat flanqué, de part et d'autre, de trois tores reliés par des cavets. Un cordon de trous cubiques contourne l'extrados de l'archivolte qui retombe, de chaque côté, sur une demi-colonne appareillée et cantonnée de deux colonnettes adossées, formées de plusieurs morceaux en délit. Les chapiteaux de ces supports sont ornés de chimères et de feuilles d'acanthe à tiges entrelacées, dont le type se retrouve, vers 1160, dans plusieurs églises de l'Ile-de-France et de la Picardie, et en particulier dans la cathédrale de Laon, à Nouvion-le-Vineux et à Dommartin (Pas-de-Calais) (1).

(1) Cf. C. Enlart : *L'architecture romane et de transition en Picardie,* p. 109.

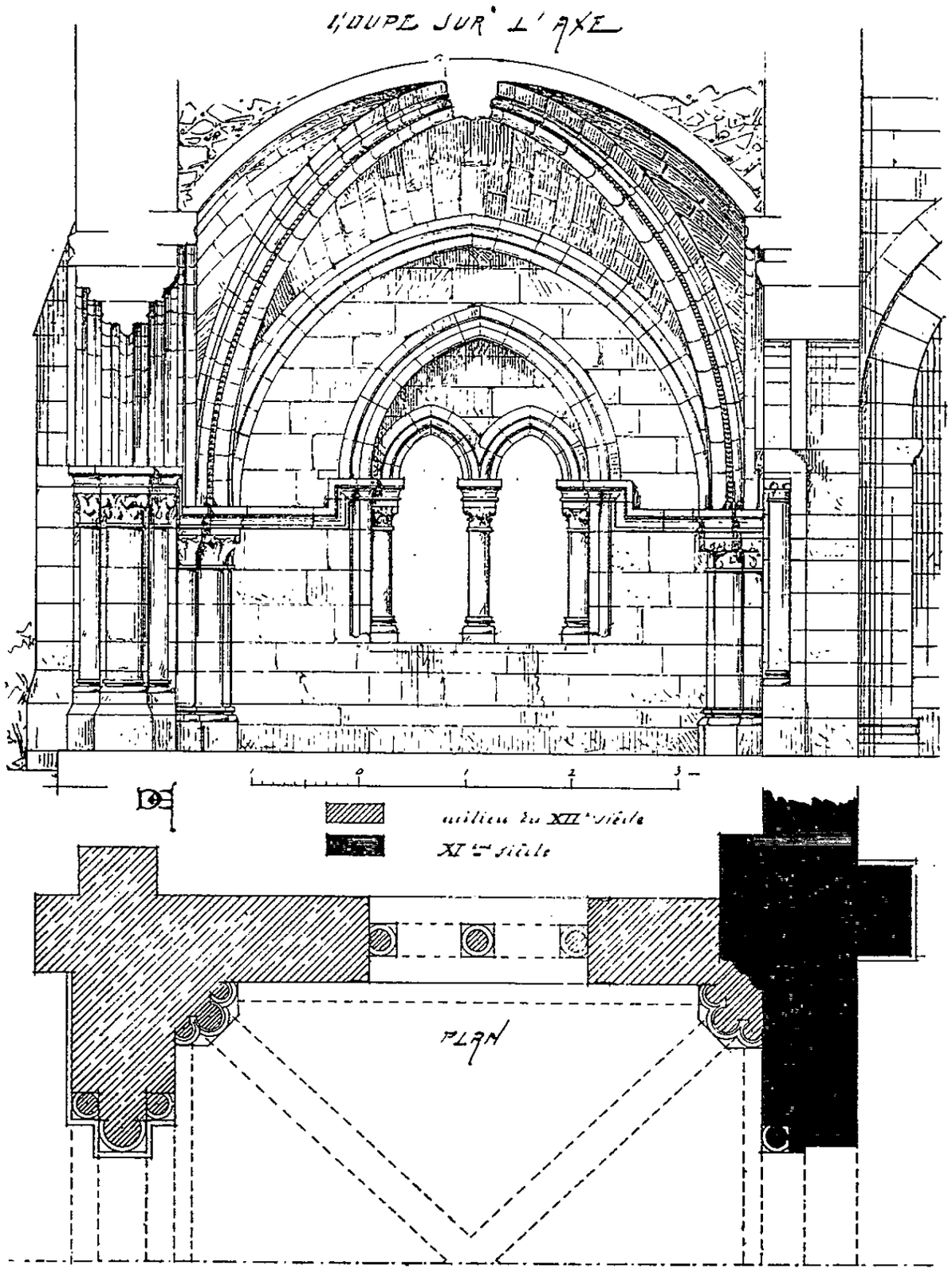

E. Dhuicque, del.

Église de Presles.

Plan et coupe du porche.

L'astragale de ces chapiteaux est entaillé de fins canaux, et leur tailloir mouluré d'une baguette, d'un cavet et d'un onglet sous un méplat, profil très répandu dans la seconde moitié du XII[e] siècle et dont la chapelle de l'évêché de Laon, l'ancienne abbatiale de Saint-Martin de la même ville, et les églises déjà citées de Nouvion-le-Vineux et de Dommartin offrent plusieurs exemples. Tous ces supports reposent sur des bases ornées d'une scotie entre deux tores de calibre inégal. qui se relient par des socles circulaires à des stylobates biseautés.

Deux baies géminées en tiers-point, surmontées d'un tympan nu et encadré par un arc de décharge brisé, sont percées dans les parois latérales du porche. Leurs archivoltes, revêtues d'un boudin lisse ou à méplat central qui se relie à deux tores par des cavets, reposent sur trois colonnettes monolithes, la colonnette intermédiaire recevant la retombée commune des deux arcs. Les chapiteaux, d'un galbe très élancé, sont garnis de feuilles lancéolées, d'entrelacs de rubans et de galons à bords pointillés, recourbés en volutes sous les angles du tailloir (1), ou de feuillages côtelés qui s'étagent sur la corbeille et dont les pointes enroulées ressemblent à de grosses crosses de fougères prêtes à s'épanouir. On remarque sur l'un de ces chapiteaux une mince tablette de pierre à faces concaves, comprise entre la corbeille et le tailloir qui rappelle le couronnement du chapiteau corinthien. Les bases des colonnettes sont moulurées d'une gorge entre deux

(1) Des chapiteaux du même genre se remarquent à Saint-Évremond de Creil, dans la cathédrale de Senlis et à Saint-Leu-d'Esserent.

tores ; le tore inférieur, très aplati et muni de griffes, déborde sur un socle carré. Ces supports sont couronnés par des tailloirs semblables à ceux des colonnettes qui soutiennent l'arcade d'entrée, et un cordon de même profil les relie tous entre eux. Un gros boudin, dégagé par un cavet, décore extérieurement l'extrados de l'arc de décharge des baies latérales et se poursuit le long des pieds-droits.

La voûte sur croisée d'ogives qui recouvre le porche est sensiblement bombée, comme les plus anciennes voûtes de ce genre (1). En effet, sa clef se trouvant placée à un niveau plus élevé que celle des formerets, ses branches décrivent une courbe brisée et surhaussée de façon à diminuer la poussée en la rapprochant de la verticale. Les arcs diagonaux présentent un profil à triple tore, surmonté de deux onglets et de deux cavets. Le boudin central, de plus fort calibre que les deux autres, en est séparé par une rainure où viennent se loger des pointes de diamant. Les quatre formerets toriques qui encadrent la voûte sont dégagés par des cavets. Toutes ces nervures retombent sur des

(1) La voûte sur croisée d'ogives de l'étage supérieur de la chapelle épiscopale de Laon, qui paraît être la plus ancienne voûte de ce genre dans le Laonnois, affecte cette forme. Il en est de même des voûtes qui recouvrent les parties les plus anciennes de la cathédrale, et il est possible, à l'aide de ce caractère, d'y suivre la marche des travaux (Cf. A. Bouxin : *La cathédrale Notre-Dame de Laon*, 2e édit., p. 35). Cet auteur a tort de les comparer à des voûtes domicales avec lesquelles elles n'ont qu'une ressemblance d'aspect, leur principe de structure étant tout à fait différent. Dans l'église de Saint-Martin, de la même ville, le sanctuaire et les chapelles des croisillons, seules parties de l'édifice qui aient été primitivement voûtées, comportent aussi des voûtes bombées.

faisceaux de trois colonnettes d'angle appareillées. Les claveaux des ogives s'appuient sur les colonnettes centrales un peu plus fortes que les autres. tandis que les deux supports qui les flanquent reçoivent la retombée des formerets. Leurs bases, composées d'un tore très aplati, surmonté d'une gorge et d'un

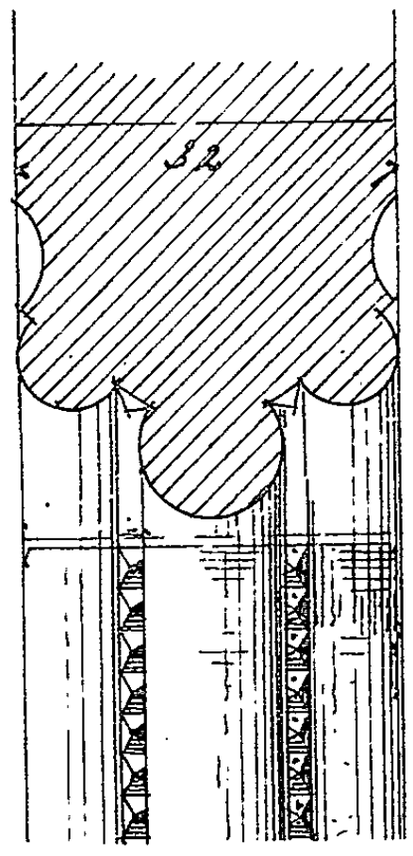

Ogives du porche.

autre tore. reposent sur un socle commun, à trois pans coupés.

Les chapiteaux sont garnis de fleurs à larges pétales et à longues tiges entre-croisées, de feuillages à côtes perlées et à lobes très refendus et dont les pointes s'enroulent sous les angles du tailloir, ou bien encore de

feuilles d'eau à volutes retournées du côté de la corbeille. Ce dernier motif d'ornementation se rencontre aussi dans la chapelle de l'évêché et dans la cathédrale

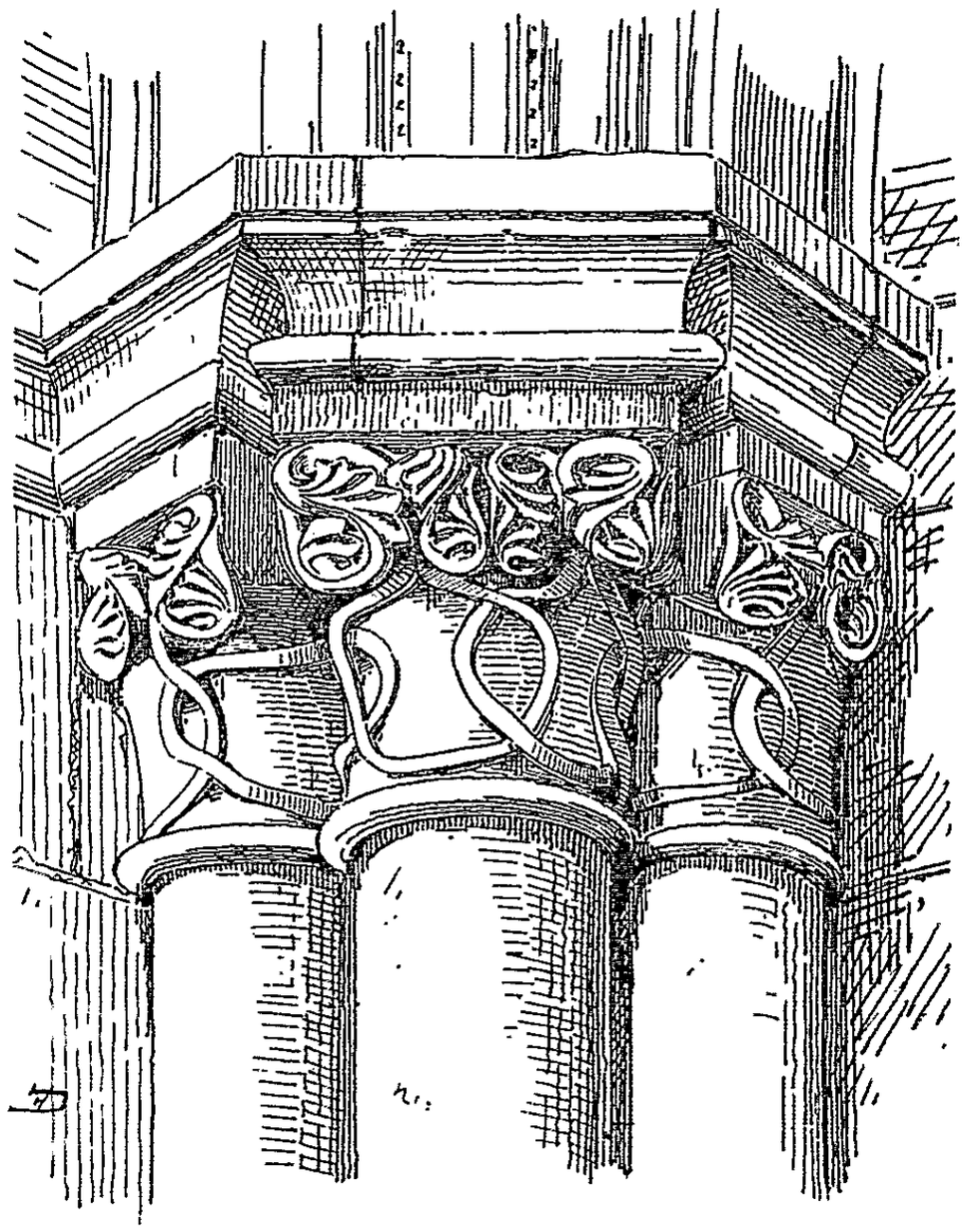

E. Dhuicque, del.

Chapiteaux du porche.

de Laon. Les astragales et les feuillages de plusieurs de ces chapiteaux sont évidés de petits trous ronds,

comme à Nouvion-le-Vineux, à Berteaucourt (1) et à Saint-Leu-d'Esserent. Les tailloirs présentent comme profil un listel entaillé d'un onglet et relié par un cavet à un tore inférieur. Un bandeau, mouluré de même, les relie à l'intérieur et se poursuit à l'extérieur, en s'interrompant au droit des baies latérales et des contreforts d'angle qui résistent à la poussée de la voûte. Couronnés de glacis, mais dépourvus de larmiers, ces contreforts montent jusqu'au niveau de l'ancienne corniche, dont on n'a laissé subsister que des fragments à sa place primitive. Le reste de cet entablement, dont le profil est semblable à celui du bandeau déjà décrit, fut remonté, en même temps que les murs du porche étaient surhaussés d'environ deux mètres. La partie surélevée de la maçonnerie, faite de simple blocage, se distingue aisément de l'appareil ancien. Elle supporte une toiture à double rampant et à pignon, plusieurs fois remaniée.

L'élévation latérale de l'église est très simple. Les murs de la nef, dont la hauteur se trouve être exactement le double de celle des murs des bas-côtés, sont dépourvus de contreforts. Leur corniche est formée d'un bandeau, d'un onglet et d'un biseau où s'espacent des billettes. Elle se retourne d'équerre à l'angle de la façade pour se relier au cordon qui règne à la base du pignon. Les quatre fenêtres percées dans les murs goutterots n'ont pour ornement extérieur qu'une simple gorge. Sous leur appui court un solin formé d'un cordon torique déprimé, aujourd'hui masqué par la toiture en appentis du collatéral. A l'origine elle avait beaucoup moins d'inclinaison, mais, par

(1) Voy. C. Enlart, *op. cit.*, p. 22 et 23.

suite de surélévations successives destinées à faciliter l'écoulement des eaux, elle aveugle la partie inférieure des fenêtres de la nef.

On a vu que le mur du bas-côté nord ayant cédé sous la poussée des arcs isolés, avait été entièrement reconstruit. Pour prévenir le même accident, il fut nécessaire, au XIII[e] siècle, d'épauler le mur de l'autre bas-côté par d'épais contreforts à ressaut unique. Ce ressaut n'est pas limité, comme au XI[e] siècle, à la face antérieure du massif, mais se poursuit sur ses faces latérales. Ces contreforts à larmier sont décorés, à leur base, d'un bandeau mouluré qui se continue le long du mur extérieur.

A l'angle du bas-côté sud avec la façade subsiste un contrefort du XI[e] siècle, très plat, sans ressaut, surmonté d'un glacis, et qui se retourne d'équerre à l'angle des deux murs. Cette disposition, d'ailleurs exceptionnelle à cette époque, se retrouve à Trucy. Rien ne permet d'affirmer que le mur du bas-côté sud ait été primitivement pourvu de contreforts au droit de chacun des arcs isolés. Toutes les fenêtres de ce collatéral ont été complètement déformées : on ne voit plus aucune trace de leur ancien encadrement extérieur.

Dans l'axe de la seconde travée de ce même bas-côté s'ouvrait une porte, aujourd'hui murée. Elle consistait en un simple percement rectangulaire amorti par un arc en plein cintre, porté sur des pieds-droits à retraits anguleux. Un cordon saillant à retours horizontaux, formé d'un méplat, d'un onglet et d'un biseau garni de deux rangs de billettes en alternance, contournait l'extrados de l'arc. Il n'en reste plus que les amorces. La corniche, semblable à celle de la nef, décrit à l'angle de la façade un retour horizontal.

Le clocher (1), qui surmonte le bras sud du transept, est bâti sur plan carré et ses deux étages sont accusés à l'extérieur par des retraits en talus. Il s'élève sur un soubassement de maçonnerie pleine. Sur chacune de ses faces autres que celle attenant à la croisée, l'étage inférieur est ajouré de deux fenêtres en plein cintre et à double encadrement dépourvu d'ébrasement. L'archivolte supérieure remonte au XII^e^ siècle : son extrados est décoré d'un cordon de petites étoiles et la douelle d'une simple gorge qui descend le long des pieds-droits ; la seconde, en retrait sous la précédente, se compose de petits claveaux complètement lisses, comme ceux de toutes les baies des clochers du XI^e^ siècle dans la région. Ces claveaux retombent sur deux colonnettes composées de plusieurs morceaux en délit, dont les chapiteaux, simplement épannelés, n'ont pour tailloirs que de minces tablettes de pierre. Une de ces tablettes, dont les faces sont échancrées, rappelle le couronnement du chapiteau corinthien. Portées sur des socles carrés, les bases de ces supports offrent comme profil une gorge à peine dégrossie entre deux listels et deux tores. Quelques-unes sont rehaussées aux angles de petites griffes. Plusieurs de ces fenêtres ayant été murées, leurs colonnettes se trouvent noyées dans la maçonnerie.

Sous l'appui de ces baies se déroule un cordon saillant formé d'un méplat, d'un grain d'orge et d'un biseau chargé d'étoiles gravées en creux, autre ornement caractéristique de l'art du XI^e^ siècle. Ce bandeau

(1) Il mesure 17^m^ 50 du sol à la base de la flèche. Les dimensions de sa cage sont de 3^m^ 60 × 3^m^ 50 ; elle est donc à peu près carrée.

contourne le clocher sans s'interrompre au droit des contreforts d'angle, dont les ressauts sont tangents au retrait du premier étage. Le glacis qui les couronne correspond également au second retrait de l'étage du beffroi. Au XIIIe siècle, le clocher, qui menaçait de se déverser à l'extérieur, dut être flanqué sur sa face sud d'un puissant éperon à un seul ressaut et surmonté d'un talus.

Au second étage, la tour est percée sur chacun de ses côtés de deux baies dépourvues d'ébrasement, comme tous les percements de ce genre au moyen âge, et surmontées de cordons frustes. Sous leur appui court un bandeau à larmier qui contourne le clocher sur ses quatre faces. Ces baies sont brisées ; or, on sait que l'arc en tiers-point n'apparaît guère dans les clochers avant la seconde moitié du XIIe siècle (1). Cet étage, d'ailleurs dépourvu de tout caractère qui permette de le dater avec précision, n'est pas contemporain de la construction primitive. Je ne le crois pas antérieur au XVe siècle.

L'unique cloche porte sur le cerveau l'inscription suivante :

L'AN 1777, Me PIERRE BARRETTE ÉTANT ALORS CURÉ, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR Me LOUIS DE HERME, PRÊTRE, COMMIS PAR Mrs LES VICAIRES GÉN||ÉRAUX. JE SUIS NOMMÉE HENRIETTE-LOUISE PAR MESSIRE LOUIS RANDON, ÉCUYER, SEIGNEUR DE CORNEILLE, CONSEILLER DU ROY, RECEVEUR || DES IMPOSITIONS DE L'ÉLECTION DE LAON, PAREIN, ET DAME HANRIETTE

(1) Ct. E. Lefèvre-Pontalis, *ouv. cit.*, t. I, p. 157.

NICOLLE RICHARD, ÉPOUSE DE Mre CLAUDE-FRANÇOIS MA[T]HIEU DE || VAUVILLE, ÉCUYER, PRÉSIDENT-TRÉSORIER DE FRANCE, MAREINNE.

On lit plus bas :

F* MICHEL ET F* ROBELOT NOUS ONT FAITS (*sic*), PIERRE CARDOT, LABOUREUR A CORNEILLE, ÉT[ANT] [M]ARGUILLI[ER] EN CHARGE DE LA FABRIQUE DE LA FABRIQUE (*sic*).

La flèche de charpente qui recouvre le clocher est moderne. Dans son état primitif, cette tour devait être surmontée : d'un toit en bâtière : sa corniche ne s'est pas conservée.

Logée dans l'angle du croisillon sud et de l'abside, sur l'emplacement de l'ancienne absidiole, la sacristie a complètement dénaturé l'aspect primitif du chevet. Son toit en appentis, qui s'appuie sur une corniche ornée d'un cordon douciné sous un méplat, vient buter contre la partie surélevée de l'abside. L'encadrement extérieur des deux fenêtres en plein cintre qui éclairent cette annexe a été entièrement repris. Cependant, l'une de ces ouvertures a conservé ses anciens pieds-droits moulurés.

Au chevet, seule l'abside a gardé presque intact son caractère originaire. Ses trois fenêtres en plein cintre s'ouvrent entre deux colonnettes appareillées dont les chapiteaux sont garnis d'entrelacs, de pédoncules ou de palmettes rudimentaires, formées de petites cannelures en éventail : plusieurs sont seulement épannelés. Un dé de pierre rectangulaire leur sert de tailloir. Les bases présentent le même profil que celles des colonnettes du clocher.

Entre ces trois baies s'élèvent des contreforts à ressaut tangent au glacis qui surmonte l'empatement inférieur des murs de l'abside. Au-dessus de ces contreforts règnent les arcatures en mitre de la corniche, portées sur des modillons à têtes d'animaux et à masques grimaçants. Cet entablement s'interrompt pour se relever légèrement au droit du ressaut des murs latéraux correspondant au retrait intérieur de la partie droite du sanctuaire. C'est à tort que Fleury (1) a vu dans cette corniche, sans aucun doute contemporaine de l'église primitive, « des fragments de frise archaïque qui ne sont plus à leur place et qu'un édifice antérieur a fournis ». Plusieurs églises romanes du Laonnois et du Soissonnais — et notamment celles de Vaux, de Trucy, d'Urcel, de Saint-Martin et des Templiers de Laon, de Saint-Bandry, de Saint-Vaast à La Ferté-Milon (2) — présentent, d'ailleurs, des corniches du même style.

Ce qui peut expliquer, dans une certaine mesure, l'erreur de Fleury, c'est qu'à Presles cet entablement ne constitue plus une corniche à proprement parler depuis que les murs de l'abside ont subi un surhaussement assez considérable. A l'origine, en effet, sa toiture très plate, commune à la partie droite et à l'hémicycle du chœur, posait directement sur les reins de la voûte du sanctuaire, comme à Trucy (état primitif), à Nouvion-le-Vineux, à Chevregny, à Bruyères et dans la chapelle des Templiers de Laon (3). Cette

(1) *Les chapiteaux mérovingiens de l'église de Chivy*, p. 5, dans le t. XVIII du *Bulletin de la Société académique de Laon*.

(2) Cf. E. Lefèvre-Pontalis, t. I, p. 55.

(3) Dans ces trois derniers édifices, la partie droite de l'abside, plus élevée que le rond-point, est recouverte d'un toit à double

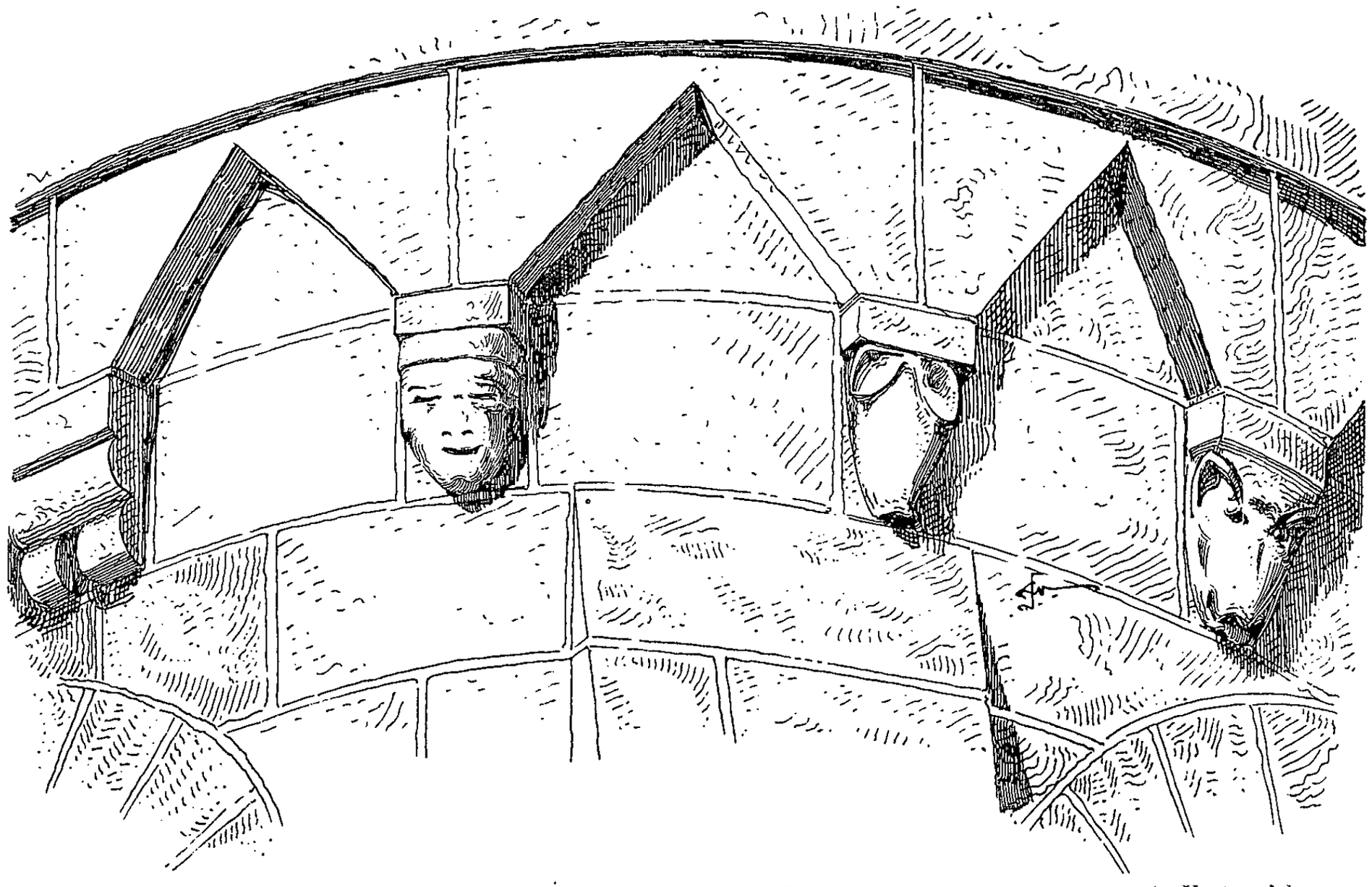

Église de Presles.

Corniche de l'abside.

A. Ventre, del.

surélévation, faite de moellons irréguliers noyés dans le mortier, fut sans doute nécessitée par le besoin de remédier à l'humidité qui risquait de désagréger les voûtes, par suite de ce mode défectueux de couverture. Elle permit surtout d'aménager un comble donnant accès dans la partie haute de la nef et dans le clocher, où l'on pénétrait de l'intérieur par de simples échelles avant la construction de la voûte du premier étage (1). En raison de ce surhaussement et de l'inclinaison donnée à la toiture moderne, le pignon de la nef ainsi que ses deux fenêtres se trouvent masqués aujourd'hui.

L'absidiole nord, dont la hauteur a été plus que doublée, se trouve transformée en tourelle cylindrique, coiffée d'un toit en poivrière (2), qui renferme un escalier à vis par où l'on accède sous la toiture de l'abside et de là au clocher, ainsi que dans le comble de la nef. La partie surélevée, faite de simple blocage, se distingue facilement de l'appareil primitif dont les assises sont encore couronnées de leur ancienne corniche. C'est un simple bandeau saillant coupé en biseau. Sur le bandeau, des étoiles gravées en creux alternent avec de petits rectangles évidés; le biseau est chargé

rampant et à pignon, tandis que l'hémicycle se trouve surmonté d'une toiture très plate.

(1) Sauf dans les édifices importants, on fit usage jusqu'au XIII[e] siècle d'échelles de bois pour accéder aux clochers. On n'a pas d'exemple dans les églises de la région d'escalier à vis antérieur au premier quart du XII[e] siècle. Cf. E. Lefèvre-Pontalis, t. I, p. 222.

(2) On n'a pas hésité à voir dans cette absidiole ainsi remaniée « une forteresse » qui « témoigne encore des nécessités de défense « et de protection qui préoccupaient partout quand notre édifice « fut bâti » (!) (Hazard, *op. cit.*, p. 39).

de trois cannelures horizontales, et dans l'une d'elles s'espacent des billettes (1). Sous cette corniche, on distingue encore l'encadrement de l'ancienne fenêtre de l'absidiole, aujourd'hui murée.

Par suite de la grande épaisseur du mur qui la relie à l'abside principale et qui contrebute la poussée des voûtes, cette absidiole ne décrit pas tout à fait un

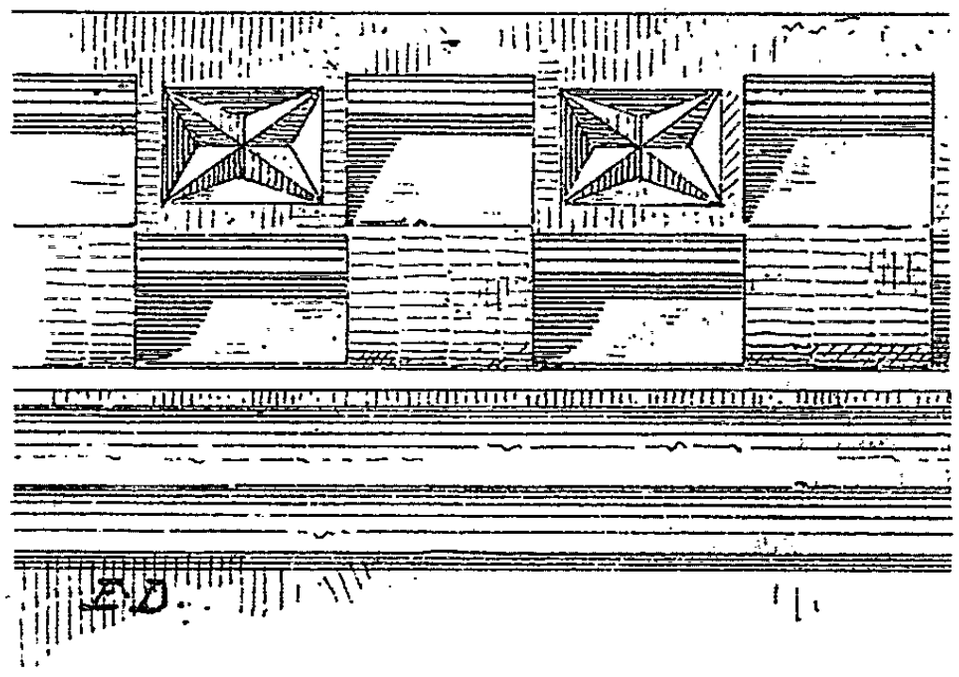

Corniche de l'absidiole nord.

demi-cercle à l'extérieur. Elle était à l'origine recouverte d'une toiture très plate, comme le sanctuaire.

Le croisillon nord, moins élevé que la nef, est épaulé par des contreforts très peu épais, sans ressaut et couronnés de glacis, entre lesquels s'ouvrent les deux fenêtres en plein cintre et extérieurement ébrasées

(1) L'ouvrage déjà cité de Taylor et Nodier renferme un dessin de cette corniche (pl. 58, n° 3).

qui éclairent ce bras du transept. La toiture à double rampant qui l'abrite repose sur une corniche composée d'une simple tablette biseautée. entaillée de deux cannelures horizontales (1).

Malgré les remaniements et les adjonctions qui en ont altéré le caractère primitif, cette église n'en offre pas moins un des exemples les plus intéressants de l'art du XI[e] siècle dans une région d'ailleurs si riche en beaux édifices du moyen âge. Il serait désirable que les travaux projetés en vue d'en assurer la conservation ne fussent pas différés davantage. Les plus utiles devront tendre à remédier aux infiltrations qui compromettent la solidité des murs des collatéraux. On pourrait aussi enlever le badigeon qui dépare encore les bas-côtés.

* * *

Nous terminerons cette notice par une brève description des fonts baptismaux ainsi que de deux anciens reliquaires exposés dans l'église.

Les fonts (2) se composent d'une cuve carrée portée sur une courte colonne dont la base offre le profil, très répandu au XII[e] siècle. de deux tores séparés par une scotie rehaussée de deux listels. Le tore inférieur, très aplati. repose sur un socle polygonal. Les angles de la cuve sont coupés d'après un tracé sphérique qui la

(1) L'entablement qui règne sous le rampant, du côté du chevet, fut presque entièrement démonté lors de la surélévation de l'absidiole nord.

(2) Ils mesurent 0[m] 94 sur pied, et les dimensions de la cuve sont de 0[m] 97 sur chaque côté.

fait ressembler à un gros chapiteau cubique. Ses faces sont tapissées de larges feuilles d'eau à volutes, d'un très faible relief. La tablette supérieure est décorée aux angles d'une fleur de lis sculptée en méplat.

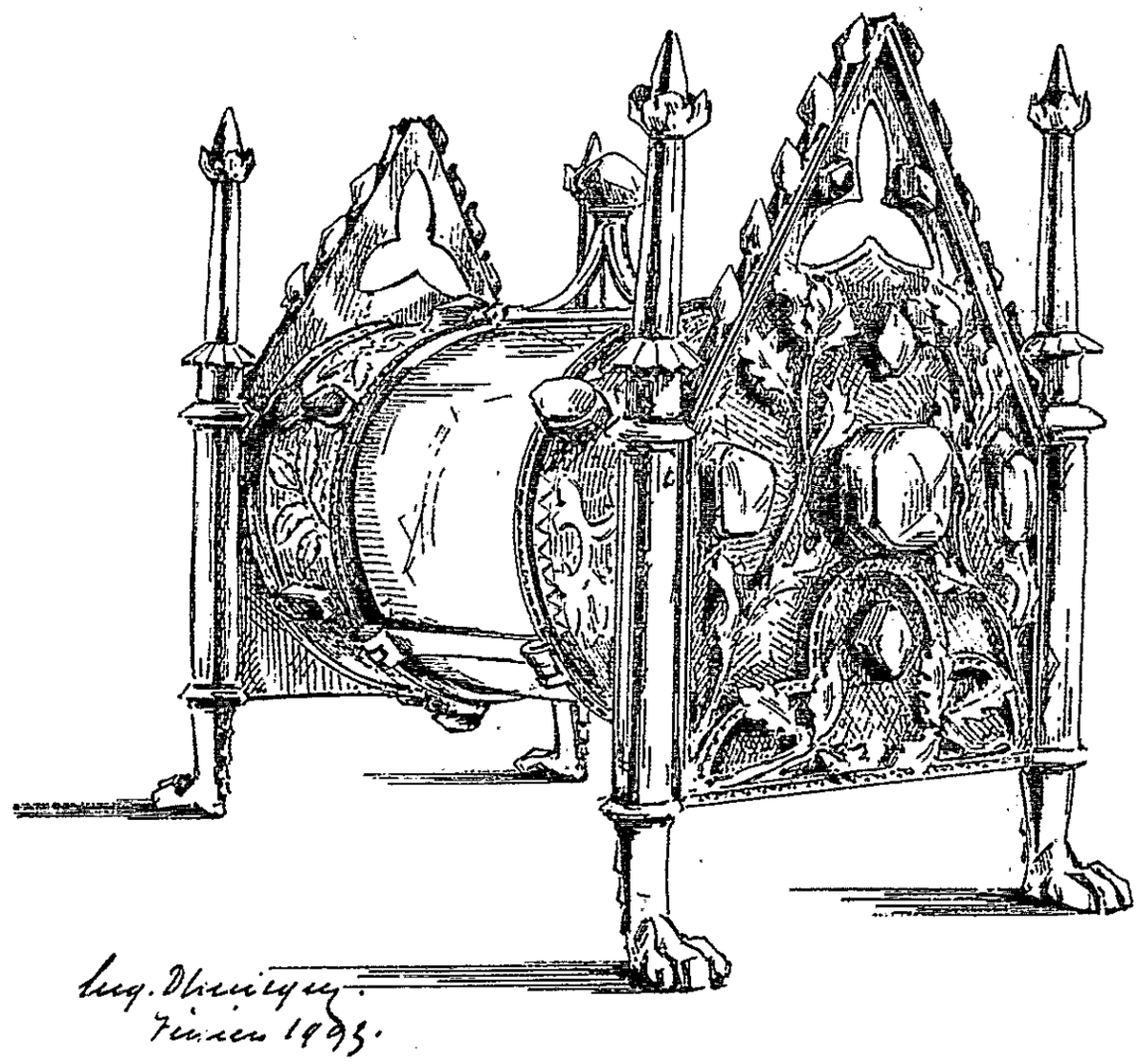

Reliquaire de Presles.

Les églises de Trucy et de Lierval renferment des fonts entièrement semblables à ceux de Presles.

Le plus intéressant des reliquaires signalés plus haut consiste en un cylindre de cristal enchâssé à chacune de ses extrémités dans une large bague de

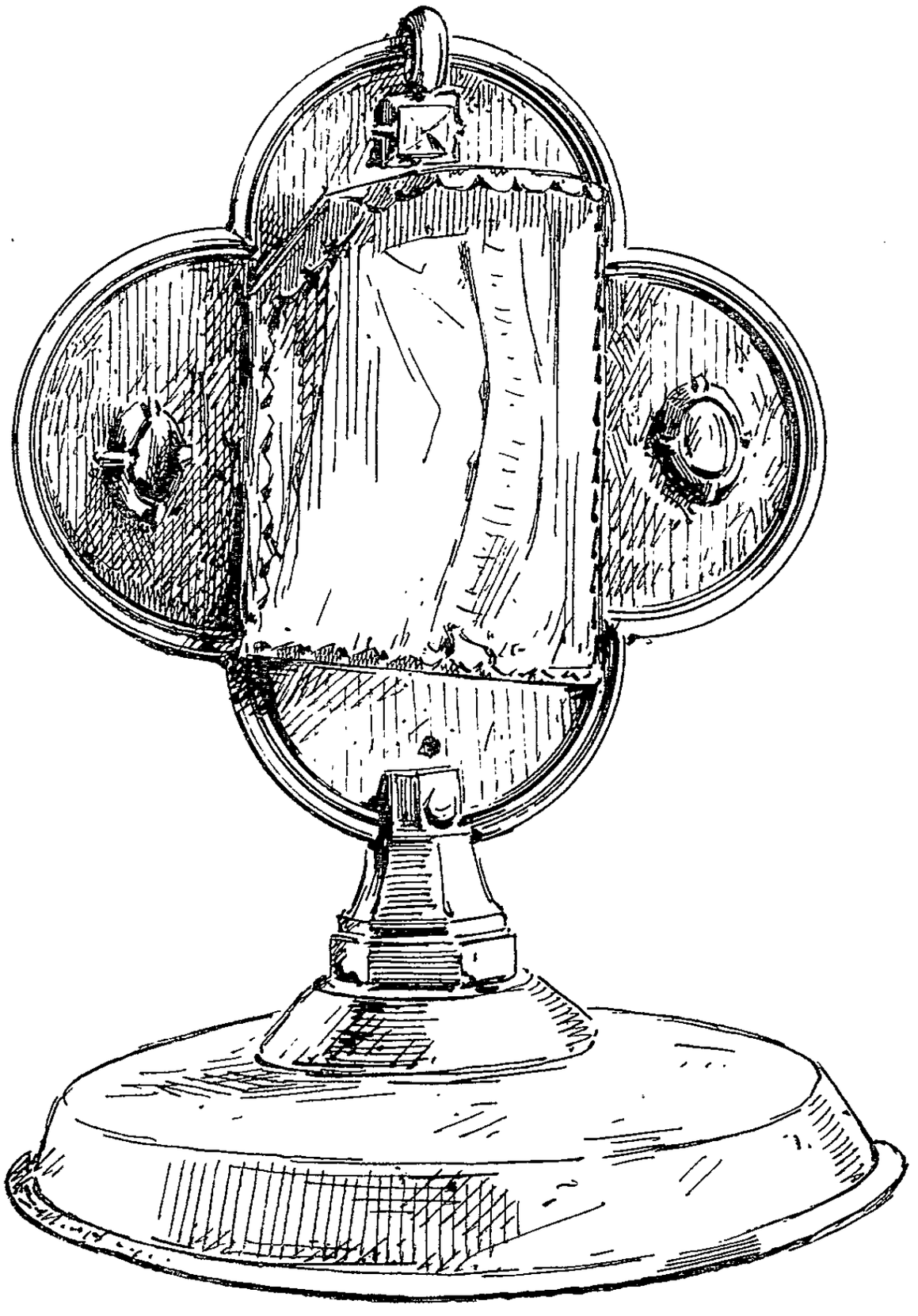

E. Dhuicque, del.

Reliquaire de Presles.

métal, et maintenu entre deux pignons montés sur quatre pieds en forme de griffes (1). Ces bagues, que rehaussent des cabochons de diverses couleurs, sont décorées de feuilles de chêne et de lierre gravées au trait. Sur le fond plat des pignons, également orné de cabochons de diverses formes. sertis de bâtes. se détachent des feuilles de chêne traitées au repoussé et rapportées. Le rampant des gâbles, ajouré d'un trilobe, est chargé de crochets et amorti par un fleuron. De proportions très heureuses, ce reliquaire est une œuvre d'une réelle valeur artistique. On peut l'attribuer au XIV^e^ siècle.

L'autre pièce (2), d'un travail beaucoup moins riche, affecte la forme d'un quatre-feuille dont chacun des lobes porte un gros cabochon ovale ou rectangulaire, maintenu par des griffes. Les reliques se trouvent renfermées dans un demi-cylindre de cristal appliqué contre la partie centrale du quatre-feuille qui, au revers, est rehaussé d'un cabochon. Ce reliquaire paraît dater du XIII^e^ siècle, mais le pied sur lequel il repose est complètement moderne.

Lucien BROCHE.

Nous tenons, en terminant, à remercier M. Eug. Dhuicque, architecte, non seulement des dessins et relevés qu'il a bien voulu exécuter pour cette étude, mais aussi des observations très judicieuses qu'il nous a suggérées.

(1) Les dimensions sur pied sont de 0^m^11 tant de haut que de long. Le diamètre du cylindre de cristal est de 0^m^055.

(2) Elle mesure 0^m^15 sur pied.

UNE INSCRIPTION

DANS L'ÉGLISE DU BAR

(ALPES-MARITIMES)

Je dois à l'obligeance de M. Paul-Frantz Marcou, inspecteur général des monuments historiques, une copie de l'inscription qui se trouve dans la sacristie de l'église du Bar (1). Le texte suivant y est peint en jaune, sur une plaque de marbre noir de 0m0044 carrés, et concerne deux chanoines de Reims, dont l'un natif de ce lieu :

DOMINUS FRANCISCUS GIRAUD, SACRÆ THEOLOGIÆ DOCTOR AC ECCLESIÆ RHEMENSIS CANONICUS, EX HAC URBE ORIUNDUS, VIVENS HOC SACRARIUM SUIS SUMPTIBUS ÆDIFICARI ORNARIQUE JUSSIT SUB MODERAMINE ILLUSTRISSIMI D. D. REMIGII FAVART, EJUSDEM ECCLESIÆ CANONICI. 1712.

(1) Le Bar, chef-lieu de canton, arrondissement de Grasse.

Le petit monument, élevé par la générosité de François Giraud, n'offre sans doute pas d'intérêt au point de vue de l'art, mais il est un souvenir de son attachement au pays natal, et l'inscription qui rappelle sa fondation mérite d'être commentée au point de vue de l'histoire du Bar et de l'ancien diocèse de Grasse.

Il sortit, en effet, de ce diocèse, au XVII[e] siècle, toute une série de personnages qui obtinrent des prébendes et des dignités au chapitre métropolitain de Reims : Honoré Sicard, qui tenta le premier, vers 1630, d'entrer dans ce corps illustre et en fut évincé ; François Sicard, son frère ou son neveu, qui y fut admis en 1636, puis élu sous-chantre en 1659, et mourut à Reims en 1684, sans que sa sépulture ait gardé de traces dans la cathédrale (chapelle absidale de Saint-Remi, aujourd'hui dite de Saint-Joseph) (1) ; Hugues Sicard, reçu au chapitre en 1660, également élu sous-chantre en 1684, et mort à Reims en 1692, inhumé dans le cloître démoli de fond en comble en 1797 (2) ;

(1) *Capitulum Ecclesiæ metropolitanæ Remensis.* — « Præbenda 33 : Honoratus Sicard, non receptus (163...). — Franciscus Sicard, senior, subdiaconus Grassensis diœcesis, in propria authoritate apostolica 22 martii 1636, per resignationem Honorati Sicard, non recepti. — Via scrutinii factus est succentor Ecclesiæ Remensis, 30 septembris 1659. — Obiit Remis, Canonicus et succentor Ecclesiæ Remensis, 30 septembris 1684, sepultus in sacello Sancti Remigii Ecclesiæ Remensis ». (Weyen, *Dignitates eccl. metrop. Rem.*, f° 266, v°, ms. de la Bibl. de Reims.)

(2) « Præbenda 19 : Hugo Sicard, clericus Grassensis diœcesis, in propria authoritate Regia, jure regaliæ, per resignationem Henrici Baudrand, 13 decembris 1660. — Via scrutinii electus est succentor, 20 octobris 1584. — Obiit Remis Canonicus et succentor 17 februarii 1692, sepultus ante imaginem Christi

enfin François Giraud, neveu de François Sicard et son successeur en 1684 dans sa prébende, sinon dans sa dignité de sous-chantre, mort à Reims en 1711, inhumé dans la même chapelle de Saint-Remi, où nul vestige ne subsiste de sa dalle tumulaire (1).

Ce fut ce dernier, François Giraud, que l'éloignement ne détacha pas de son pays d'origine et qui légua la somme nécessaire pour embellir et compléter l'église du Bar. Malheureusement, les archives du chapitre de Reims n'ont pas conservé son testament, qui instituait comme exécuteur de ses volontés, à cet égard, un de ses confrères rémois, Remi Favart, chanoine opulent, lui-même bienfaiteur de son église par ses dispositions testamentaires (2). Il fit construire au Bar, en 1712, avec une touchante fidélité, le petit

patientis ». (*Dignitates eccl. metrop. Rem.*, par Weyen, recueil ms., f° 237, à la Bibl. de Reims.)

(1) « Præbenda 19 : Franciscus Giraud, prædecentis (Fr. Sicard) nepos, presbiter Grassensis diœcesis, in propriâ authoritate ordinariâ, ultimâ septembris 1684, per obitum Francisci Sicard, senioris et succentoris. — Obiit Remis Canonicus Remensis, 11 martii 1711, sepultus in sacello Sancti Remigii Ecclesiæ Remensis ». (H. Weyen, *Dignitates eccl. metrop. Rem.*, f° 266, v°.)

(2) « Præbenda 15 : Remigius Favart, clericus Remus, in propriâ authoritate apostolicâ per resignationem Alexandri Lumagne subdiaconi, ult. februarii 1675. Factus postea Presbiter, Theologiæ et utriusque juris doctor et juris Canonici Professor. — Obiit Remis sexagenarius 12 maii 1719, sepultus ad patres suos in cœmeterio Sancti Dionysii Remensis. — Legavit Capitulo Remensi viginti mille libras turonenses, itemque prata quædam et nemora sita apud Aumnancourt. — Insuper legavit fabricæ Ecclesiæ Remensis circiter mille libras turonenses et crucem argenteam ægrotis Canonicis inserviendam, itemque Bibliothecæ libros suos, in dicta tamen Bibliotheca non existentes, etc. » (Weyen, recueil ms. déjà cité, f° 231.)

édifice dont François Giraud avait voulu doter sa paroisse natale, et la munificence qu'il apporta dans cette création lointaine lui valut d'être rappelé et loué sur l'inscription commémorative.

H. JADART.

LA PORTE ROMANE EN BOIS SCULPTÉ

DE

L'ÉGLISE DE BLESLE (1)

(HAUTE-LOIRE)

Le département de la Haute-Loire possède cinq spécimens de portes en bois sculpté remontant à l'époque romane : ce sont les deux portes de la cathédrale du Puy et celles des églises de Chamalières-sur-Loire, de La Voûte-Chilhac et de Blesle. Les premières ont été reproduites et décrites (2) ; la dernière,

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Brioude.

(2) On peut consulter :

Sur les portes du Puy. Michel et Mandet : *L'ancienne Auvergne et le Velay*, Moulins, 1848, in-folio, pl. 85. — Mérimée : *Notes d'un voyage en Auvergne*, Paris, 1838, in-8°, p. 223-224. — Longpérier : *De l'emploi des caractères arabes chez les peuples chrétiens de l'occident. Revue archéologique*, 1846, p. 700. — Mandet : *Histoire du Velay*, Le Puy, 1862, t. IV, p. 104 et suiv. — Caillau (le Père) : *Les gloires de Notre-Dame du Puy*, Paris, 1846, p. 34 et 35. — Thiollier (Noël et Félix) : *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*, Le Puy, 1900, in-f°, p. 64 à 66 et pl. xxvi et xxvi bis. *Catalogue illustré officiel de l'exposition rétrospective de l'art français*, Paris, 1900, p. 142 et 143.

Sur la porte de La Voute-Chilhac. Gailhabaud : *L'architecture du V^e^ au XVII^e^ siècle et les arts qui en dépendent*, Paris, 1858, t. III, sans pagination. — Aymard : *Église du XV^e^ siècle et porte sculptée du XI^e^ siècle à La Voûte-Chilhac*, dans les *Annales de la*

que M. Paul Le Blanc m'avait signalée, n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune étude.

Au point de vue de la construction proprement dite, ces portes romanes de la Haute-Loire sont comprises de la même façon: elles se composent d'une série de planches posées jointives et doublées par d'autres planches reliées aux premières par des clous. Sur celles-ci sont sculptés des sujets d'un faible relief, assez détachés du fond pour qu'ils ressemblent à des découpures appliquées sur des panneaux unis: mais ils sont cependant taillés dans la masse du bois, ce qui suppose un travail considérable (1).

Ce sont là des œuvres d'une excessive rareté et il ne paraît pas que jusqu'à ce jour, on ait signalé en France aucun monument analogue.

Toutes ces portes peut-être, mais en tout cas celles de Chamalières et de Blesle, semblent sorties de la main du même artiste. Les sujets représentés sont au Puy, des scènes de la Bible; à La Voûte-Chilhac, des croix accompagnées d'une inscription fort curieuse;

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, Le Puy, 1851, t. IV, p. 208 et suiv.

Sur la porte de Chamalières. Thiollier (Noël): *Porte en bois sculpté de l'église de Chamalières.* Extrait de l'*Illustration Moderne*, 2e année, Saint-Étienne, 1896, p. 161 et 162. — Normand: *Rapport sur l'église de Chamalières. Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy,* Le Puy, t. XVIII, année 1853, p. 106 et suiv. — Thiollier (Noël et Félix): *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy,* p. 99 et fig. — Thiollier (Noël): *L'église de Chamalières-sur-Loire.* Le Puy, 1901, in-4°, p. 14 et fig. — Pontvianne (l'abbé): *Le prieuré conventuel de Chamalières-sur-Loire,* Le Puy, 1904, p. 176.

(1) Viollet-le-Duc: *Dictionnaire raisonné,* t. VI, p. 361-362. — Mérimée: *Notes d'un voyage en Auvergne.* Paris, 1838, p. 223.

quant aux portes de Chamalières et de Blesle, elles présentent de frappantes analogies.

La porte de Blesle est rectangulaire; dans son état actuel elle mesure 2^m 62 de hauteur; le vantail gauche a 1^m01 de largeur; le vantail droit, 1^m09. Le bas des deux vantaux a été brisé et remplacé par des planches unies; la partie supérieure seule est intacte. On y voit de chaque côté une croix non pattée aux quatre branches égales. Les planches qui les dessinent sont indépendantes de l'encadrement, les contours en sont ainsi mieux marqués; sur les bords est sculpté un ornement en forme de torsade. Le même ornement se voit autour des quatre sujets sculptés dans les carrés compris entre les branches de la croix, mais seulement dans la partie adjacente à cette croix. Ces sujets se reproduisent d'une façon analogue de chaque côté; sur trois d'entre eux, ce sont des entrelacs variés de forme; sur le quatrième, le plus rapproché de la feuillure, on voit du côté droit, un centaure, et du côté gauche, un animal qui, à en juger par l'état de la sculpture, est un quadrupède ou un oiseau dont la queue traîne à terre.

Une large bordure dont les entrelacs se terminent par des feuilles encadre le vantail droit, tandis que l'autre vantail n'est pourvu de cet ornement que sur trois côtés; il manque sur la partie de la porte tangente à la feuillure.

La sculpture, bien atténuée par le temps, est exécutée en très faible relief, mais elle était rehaussée par de la peinture; on distingue encore des traces de vermillon, de bleu et de vert.

Les clous extérieurs sont forgés à la main et leurs têtes ont la forme de pointes de diamant assez

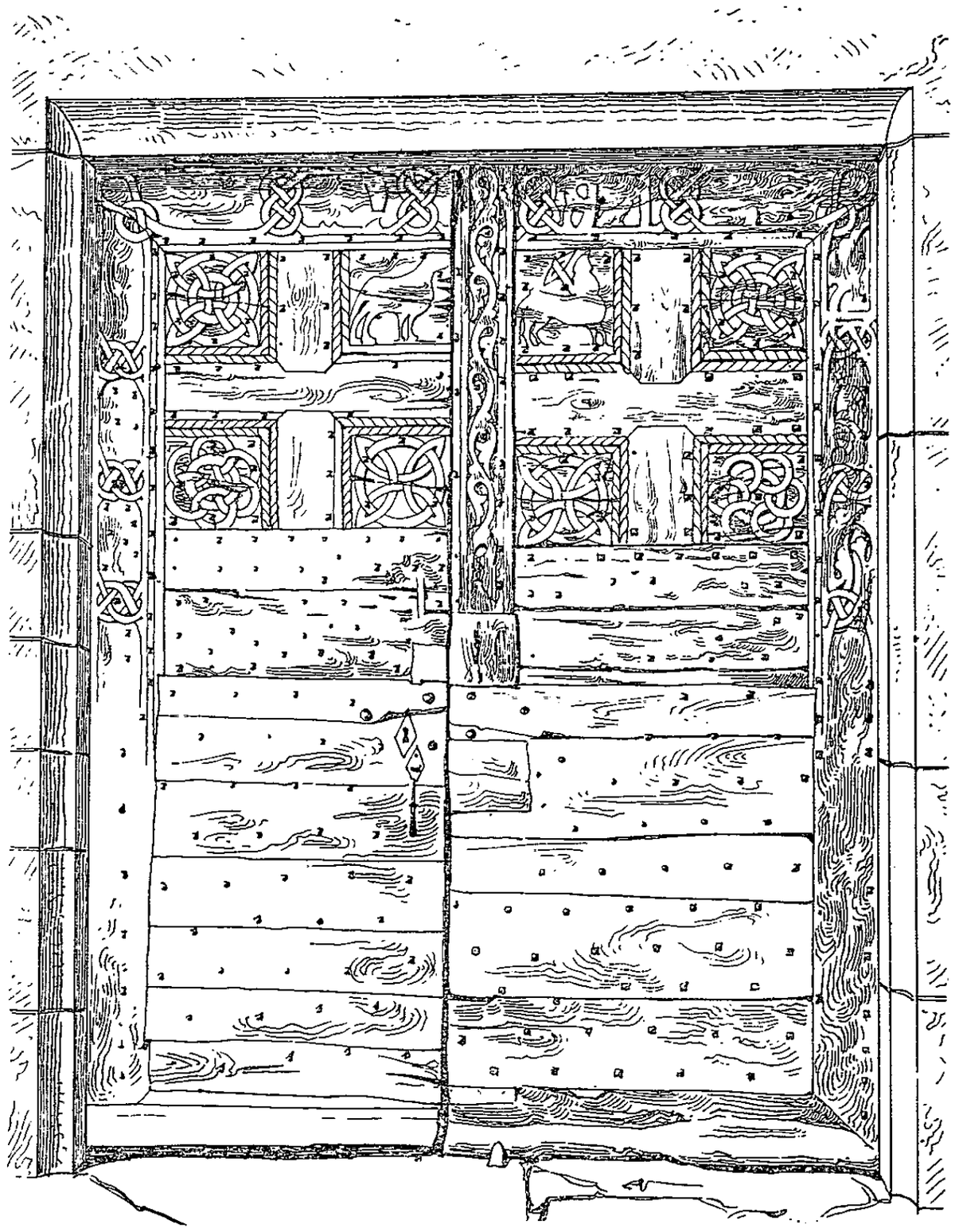

A. Ventre, del.

Église de Blesle.

Porte en bois.

aiguës. Par une disposition curieuse, ils sont placés normalement aux sujets où ils se trouvent, ce qui en accentue le dessin. Parallèles sur les croix et les bordures, ils sont disposés en rectangles sur les deux sujets représentant un centaure et un oiseau, et en rond sur les entrelacs.

Dans une très intéressante brochure consacrée à la porte de La Voûte-Chilhac (1), M. Aymard, faisant état de l'inscription qui se trouve sur la partie médiane d'une des portes du Puy et qui est ainsi conçue:

GAUZFREDUS ME FECIT PETRUS EDI[FICAVIT] (2)

émet l'hypothèse que les portes du Puy et de La Voûte auraient été données par l'évêque Pierre II qui occupa le siège épiscopal du Puy de 1053 à 1073. C'était aussi l'avis de Longpérier.

La thèse d'Aymard était ingénieuse, aussi avait-elle été adoptée d'une façon presque générale. L'évêque Pierre II était issu de la famille de Mercœur qui avait fondé le monastère de La Voûte-Chilhac; il aurait donc été admissible que ce prélat, continuant les libéralités de ses ancêtres, eût donné à ce monastère des portes analogues à celles de sa cathédrale.

Cette théorie soulève cependant quelques objections. Il n'est pas certain, et M. Aymard le reconnaissait, que les mots *Petrus edificavit* se rapportent à un évêque, ils pourraient également désigner le maître de l'œuvre. M. Aymard considérait les portes de La Voûte-Chilhac et du Puy comme isolées dans la

(1) *Église du XV^e siècle et porte en bois sculpté* (cf. *supra*).

(2) Telle est au moins la restitution la plus probable des lettres manquantes.

région et ne tenait pas compte de celles de Chamalières et de Blesle qui, du reste, n'étaient pas connues; or, si Pierre II avait eu des raisons pour s'intéresser au prieuré de La Voûte, il en avait moins pour donner des portes à ces deux autres monastères. M. Aymard était enfin obligé d'admettre que la partie de la cathédrale où se trouvent les portes n'était pas postérieure à 1073, ce qui paraît inadmissible, car cette partie de l'édifice n'est pas antérieure à la seconde moitié du XII[e] siècle.

L'examen de l'église de La Voûte-Chilhac ne peut apporter aucun argument, car l'édifice roman a été remplacé par un autre à la fin de la période gothique et la porte fut mutilée pour être adaptée à une baie du XV[e] siècle. La façade de Chamalières n'est pas antérieure au XII[e] siècle, et l'église de Blesle est du milieu ou de la fin de ce même XII[e] siècle. Si donc, comme la chose paraît avoir été admise d'une façon à peu près générale par les membres du Congrès du Puy, la partie de la cathédrale où se trouvent les portes date du milieu du XII[e] siècle, il faudrait, en adoptant l'opinion de M. Aymard, conclure que toutes ces portes auraient appartenu à des monuments antérieurs et que les maîtres de l'œuvre du XII[e] siècle auraient calculé les dimensions des ouvertures de façon à pouvoir y disposer des portes déjà existantes, ce qui paraît peu probable. Nous croyons que ces quatre portes sont dues sinon au même artiste, du moins à la même école et qu'elles peuvent être datées du milieu du XII[e] siècle.

Il semble donc plus plausible de penser qu'à l'époque où se construisait la cathédrale, c'est-à-dire vers le milieu du XII[e] siècle, un artiste fut appelé pour en faire les portes, et que trois riches monastères de la

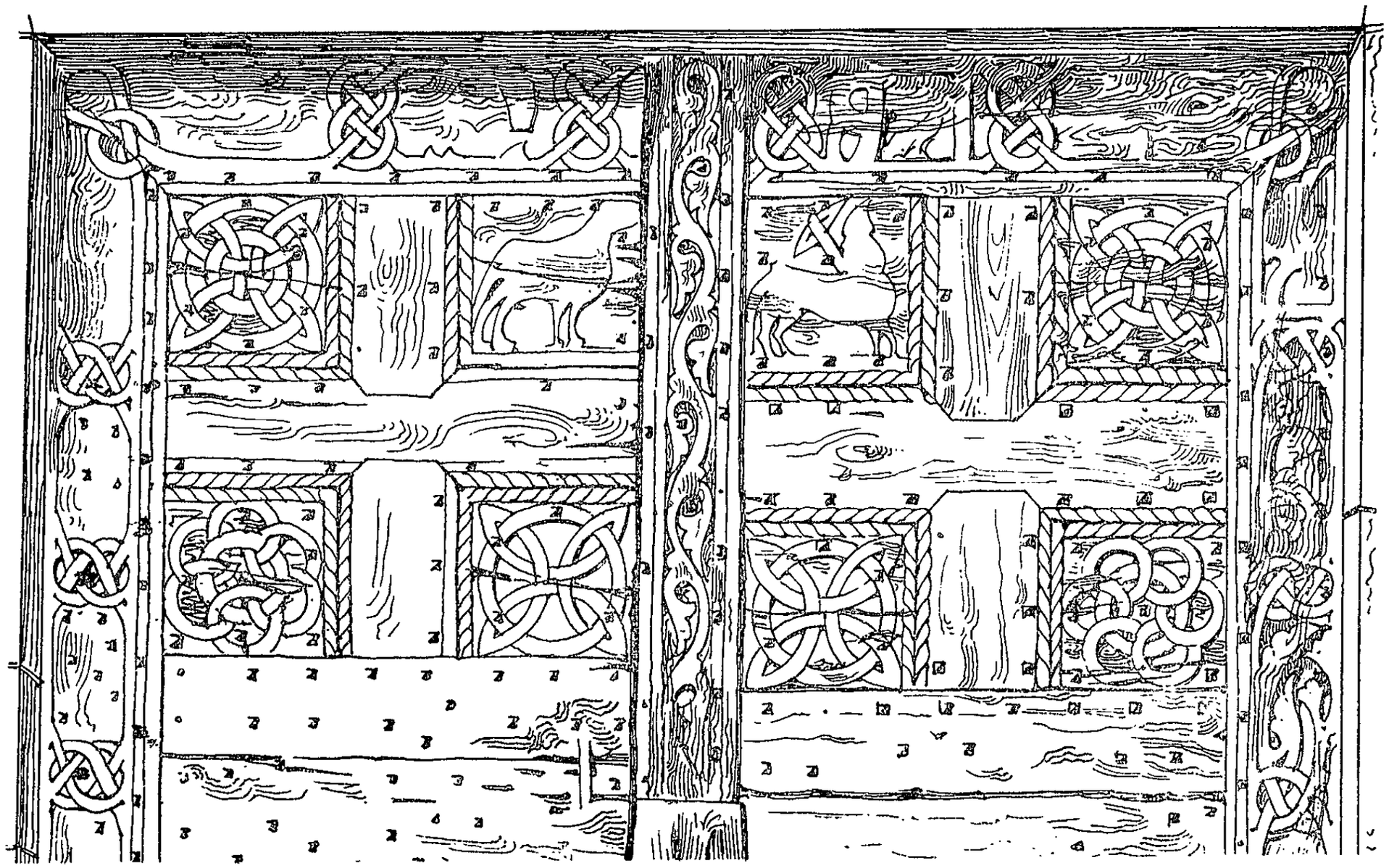

A. Ventre, del.

Porte de Blesle.

Panneau supérieur.

région, Blesle, Chamalières et La Voûte-Chilhac, lui demandèrent des monuments analogues (1).

Il valait toutefois la peine de reprendre les théories émises et de mettre en relief l'argument nouveau que peut apporter à la question la découverte de la porte de Blesle, et si l'on admettait que le nom de *Petrus* qui se trouve sur la porte du Puy doit s'appliquer à un évêque de cette ville, ce serait, croyons-nous, à Pierre III ou à Pierre IV, qui occupèrent le siège épiscopal, le premier, de 1145 à 1155; le second, de 1159 à 1189. Comme on ne connaît pas en France de portes semblables, on manque d'éléments pour dater par comparaison celles qui nous intéressent.

Quoi qu'il en soit, la porte de Blesle, encore en place, exposée à l'action de l'air et de l'humidité, est déjà bien endommagée. Il est à craindre que si l'on ne prend, à brève échéance, des mesures efficaces pour la protéger, les dernières traces de sculpture ne tardent pas à disparaître (2). C'est ce qui m'a décidé à conserver un souvenir de ce monument aussi intéressant que rare et peu connu.

Noël THIOLLIER.

(1) Il existait d'autres portes de ce genre dans la Haute-Loire, notamment au croisillon sud de la cathédrale du Puy. Ces portes signalées par Mérimée, *op. cit.*, p. 223, par Mallay : *Monographie de la cathédrale du Puy*, publiée par Noël Thiollier, Le Puy, 1904, p. 19, et par Viollet-le-Duc : *Rapport sur les travaux de la cathédrale du Puy*, publié par Noël Thiollier : *Architecture religieuse...*, p. 190, ont été enlevées au cours des restaurations de la cathédrale du Puy et probablement détruites, car, malgré d'actives recherches, il a été impossible de les retrouver.

(2) Il y a quelques années, mon père signala le même danger pour la porte de Chamalières. La commission des monuments historiques voulut bien la faire mettre à l'abri dans l'église.

LA

COLLECTION GUILHERMY

A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Tous les archéologues connaissent les beaux travaux du baron de Guilhermy(1) : les Monographies de la Sainte-Chapelle et de Saint-Denis, l'Itinéraire archéologique de Paris, les nombreux articles parus dans les *Annales archéologiques*, le Recueil des inscriptions de l'ancien diocèse de Paris, publié en collaboration avec M. de Lasteyrie ; mais beaucoup d'entre eux ignorent que la Bibliothèque nationale possède toutes ses notes manuscrites, qui ne forment pas moins de quarante-et-un gros volumes.

Cette importante collection renferme la description de monuments qui ont disparu et le relevé d'inscriptions effacées ou détruites. M. de Guilhermy a eu soin

(1) Voir les articles nécrologiques que lui ont consacrés J. de Laurière dans le *Bulletin Monumental*, 5e série, t. VI. Paris, 1878, in-8°, p. 406-408, et A. Darcel dans la *Revue des Sociétés savantes des départements*, 6e série, t. VIII, année 1878, 2e semestre. Paris, 1879, in-8°, p. 305.

de noter la date de ses voyages: on sait donc qu'à telle époque, tel monument ou telle inscription existait encore.

Le recueil présente un intérêt inégal. Les dix-huit premiers volumes contiennent des notices rédigées pour la plupart d'une façon définitive, et quelques-unes d'entre elles pourraient être publiées presque sans y rien changer. L'auteur avait peut-être projeté un grand guide archéologique de France. Les tomes XVIII à XXIV renferment des notes plus courtes, utilisées en grand nombre dans les cinq volumes publiés sur les inscriptions de l'ancien diocèse de Paris: toutefois, comme le Recueil des inscriptions n'a pas relevé et n'avait pas à relever toutes ces notes, j'ai pensé qu'il n'était pas sans intérêt de faire figurer dans la table qui va suivre les localités étudiées par M. de Guilhermy dans cette seconde partie.

1° J'ai analysé sommairement les quarante-et-un volumes de la collection:

2° J'ai classé par ordre de départements les localités citées dans les vingt-quatre premiers volumes. Le nombre de pages indique l'importance de chaque dossier. L'Alsace-Lorraine prend place à la suite des départements;

3° J'ai dressé le répertoire des villes d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, de Hollande et d'Italie (t. XXX de la collection).

I

Tomes I à XVIII. (Nouvelles acquisitions françaises 6,094-6,111.) Notes sur diverses localités de la France, classées par ordre alphabétique des noms des localités.

I. 6,094. Abbeville — Angoulême, 418 feuillets.
II. 6,095. Anisy — Azy, feuillets 419-318.
III. 6,096. Bagnères-de-Bigorre — Bordeaux, 439 ff.
IV. 6,097. Bosserville, Chaise-Dieu — 379 ff.
V. 6,098. Châlons-sur-Marne — Clermont-Ferrand, 409 ff.
VI. 6,099. Clermont-Lodève — Duclair, 399 ff.
VII. 6,100. Dunkerque — Germigny, 402 ff.
VIII. 6,101. Gien — Laval, 384 ff.
IX. 6,102. Lavaur — Lyon, 469 ff.
X. 6,103. Mâcon — Moissac, 409 ff.
XI. 6,104. Montargis — Nice, 400 ff.
XII. 6,105. Nîmes — Poissy, 352 ff.
XIII. 6,106. Poitiers Rennes — 483 ff.
XIV. 6,107. Renneville — Saint-Brieuc, 402 ff.
XV. 6,108. Saint-Claude — Saintes, 397 ff.
XVI. 6,109. Salon — Tarascon, 404 ff.
XVII. 6,110. Tarbes — Toulouse, 391 ff.
XVIII. 6,111. Tours — Yssingeaux, 581 ff.

Tomes XIX à XXIII. (Nouvelles acquisitions françaises 6,112-6,116.) Notes sur diverses localités de l'ancien diocèse de Paris, classées par ordre alphabétique.

XIX. 6,112. Ablon — Conflans-Sainte-Honorine, 392 ff.
XX. 6,113. Corbeil — la Chapelle, 406 ff.

XXI. 6,114. Lagny — le Pin, 412 ff.
XXII. 6,115. Piscop — Torfou, 349 ff.
XXIII. 6,116. Torigny — Voisins-le-Bretonneux, 213 ff.

T. XXIV. (N. acq. fr. 6.117.) Notes sur diverses localités du département de la Seine, 288 ff.
T. XXV-XXVI. (N. acq. fr. 6.118-6.119.) Notes sur les monuments religieux de Paris. 372 et 346 ff.
T. XXVII. (N. acq. fr. 6.120.) Notes sur les monuments civils de Paris. 614 ff.
T. XXVIII-XXIX. (N. acq. fr. 6.121-6.122.) Notes sur l'abbaye de Saint-Denis. 244 et 367 ff.
T. XXX. (N. acq. fr. 6.123.) Voyages en Allemagne. Belgique. Hollande. Angleterre et Italie. 700 ff.
T. XXXI. (N. acq. fr. 6.124.) Voyages à Rome. 1846, 1869 et 1873. 515 ff.
T. XXXII-XXXIII. (N. acq. fr. 6.125-6.126.) Familles royales de France. 399 et 524 ff.
T. XXXIV. (N. acq. fr. 6.127.) Notes archéologiques, classées par ordre alphabétique des noms de sujets. 422 ff.
T. XXXV. N. acq. fr. 6.128.) Notes et correspondances relatives aux inscriptions de la France. Inscriptions intéressant la France qui existent à Rome et en Italie. fiches 1-32. Tables de renseignements tirés des inscriptions du diocèse de Paris. fiches 146-222. Notes diverses sur l'histoire de l'art, fiches 223-302.
T. XXXVI. (N. acq. fr. 6.129.) Notes épigraphiques et autres sur diverses églises, rangées dans l'ordre alphabétique des diocèses. 829 fiches.

T. XXXVII. (N. acq. fr. 6,130.) Notes épigraphiques sur diverses localités, rangées dans l'ordre alphabétique des départements, 562 fiches, suivies de notes alphabétiques sur les artistes français, 290 fiches.

T. XXXVIII. (N. acq. fr. 6,131.) Notes iconographiques et épigraphiques sur divers personnages français, 1,803 fiches.

T. XXXIX. (N. acq. fr. 6,132.) Notes alphabétiques sur diverses localités de la France, 2,400 fiches.

T. XL-XLI. (N. acq. fr. 6,133-6,134.) Tables alphabétiques se rapportant aux notes de voyage, 2,156 fiches, en deux volumes.

II

DÉPARTEMENTS ET ALSACE-LORRAINE

Ain. — Belley, 1851, t. III, pp. 204-220.
— Bourg, Brou, 1836, 1854, t. IV, pp. 38-56.
— Nantua, 1851, t. XI, pp. 294-298.
— Pont-d'Ain, 1851, t. XIII, pp. 167-168.
Aisne. — Anizy-le-Château, 1842, t. II, pp. 419-420.
— Athies, 1842, id., pp. 548-549.
— Azy, 1858, id., pp. 817-818.
— Braisne, 1842, t. IV, pp. 133-149.
— Brasles, 1866, id., pp. 154-155.
— Camelin, 1852, id., pp. 250-251.
— Château-Thierry, 1828, 1853, 1858, 1862, 1866, t. V, pp. 292-296.
— Chauny, 1855, id., pp. 322-326.
— Chézy, 1858, id., pp. 339-340.
— Chierry, 1862, id., pp. 341-342.
— Coucy-le-Château, 1842, 1852, t. VI, pp. 138-140.

Aisne. — Crouy, 1862, t. VI, pp. 175-176.
— Cugny, 1852, id., pp. 183-184.
— Dammard, 1843, t. XX, pp. 93-96.
— Essommes, 1858, t. VII, pp. 81-83.
— La Fère, 1865, id., pp. 221-224.
— La Ferté-Milon, 1862, id., pp. 250-255.
— Laon, 1842, 1864, t. VIII, pp. 265-344.
— Liesse, 1842, t. IX, pp. 72-73.
— Longpont, 1862, id., pp. 217-222.
— Marchais, 1842, t. X, pp. 162-163.
— Nogent-l'Artaud, 1858, t. XII, pp. 46-52.
— Prémontré, 1842, t. XIII, pp. 239-241.
— Saint-Quentin, 1855, t. XV, pp. 299-324.
— Soissons, 1828, 1829, 1842, 1858, 1862, t. XVI, pp. 248-295.
— Vaux-sous-Laon, 1842, t. XVIII, pp. 278-279.
— Villers-Cotterets, 1862, id., pp. 535-539.
Allier. — Abrest, 1867, t. I, pp. 16-17.
— Bellenave, 1827, t. III, pp. 202-203.
— Bourbon-l'Archambault, 1875, t. IV, pp. 30-32.
— Coulandon, 1838, t. VI, pp. 141-142.
— Cusset, 1867, id., pp. 185-187.
— Gannat, 1861, t. VII, pp. 372-375.
— Iseure, 1838, 1861, 1876, t. VIII, pp. 129-133.
— Montluçon, 1875, 1876, t. XI, pp. 72-74.
— Moulins, 1827, 1838, 1861, 1875, 1876, id., pp. 141-162.
— Néris, 1876, id., pp. 351-355.
— La Palisse, 1863, t. XII, pp. 228-229.
— Saint-Menoux, 1875, t. XV, pp. 167-168.
— Souvigny, 1838, t. XVI, pp. 314-318.
— Vesse, 1867, t. XVIII, pp. 358-359.
— Vichy, 1867, id., pp. 377-381.
— Villebret, 1876, id., pp. 489-490.
Alpes-Maritimes. — Antibes, 1851, t. II, pp. 421-425.
— Cannes, 1851, t. IV, pp. 254-256.
— Grasse, 1851, t. VIII, pp. 30-40.

Alpes-Maritimes. — Nice, 1865, t. XI, pp. 396-399.
— Vence, 1851, 1854, t. XVIII, pp. 280-286.
Ardèche. — Aubenas, 1861, t. II, pp. 550-551.
— Bourg-Saint-Andéol, 1853, t. IV, pp. 57-60.
— Cruas, 1861, t. VI, pp. 177-182.
— Privas, 1861, t. XIII, pp. 249-250.
— Rochemaure, Meysse, 1861, t. XIV, pp. 50-51.
— Viviers, 1853, t. XVIII, pp. 562-571.
Ardennes. — Charleville, 1862, t. V, pp. 177-179.
— Mézières, 1862, t. X, pp. 362-366.
— Sedan, 1862, t. XVI, pp. 51-58.
Ariège. — Foix, 1857, t. VII, pp. 263-269.
— Mirepoix, 1857, t. X, pp. 377-385.
— Pamiers, 1857, t. XII, pp. 230-239.
— Saint-Girons, 1857, t. XV, pp. 106-108.
— Saint-Lizier, 1857, id., pp. 122-132.
Aube. — Troyes, 1843, 1864, t. XVIII, pp. 111-184.
Aude. — Airoux, 1847, t. II, pp. 815-816.
— Alet, 1855, t. I, pp. 159-163.
— Baraigne, 1850, t. III, pp. 12-13.
— La Bastide-d'Anjou, 1834, 1859, id., pp. 31-32.
— Carcassonne, 1834, t. IV, pp. 259-302.
— Les Cassés, 1853, 1859, id., pp. 322-323.
— Castelnaudary, 1847, 1855, 1857, 1867, id., pp. 328-334.
— Limoux, 1855, t. IX, pp. 142-144.
— Le Mas-Saintes-Puelles, 1826, 1834, 1857, t. X, pp. 211-213.
— Montferrand, 1832, 1834, 1850, t. XI, pp. 54-55.
— Montmaur, 1848, id., pp. 75-77.
— Narbonne, 1834, 1848, 1855, 1863, id., pp. 299-340.
— Naurouse, 1832, 1834, 1836, id., pp. 341-342.
— Quillan, 1850, t. XIII, pp. 327-328.
— Ricaud, 1853, t. XIV, pp. 5-6.
— Saint-Laurent, 1848, t. XV, pp. 115-116.
— Saint-Michel-de-Lanès, 1861, id., pp. 171-172.

Aude.— Saint-Papoul, 1826, 1834, 1855, t. XV, pp. 241-247.
— Saint-Paulet, 1834, id., pp. 261-262.
Aveyron. — Creyssels, 1850, t. VI, pp. 173-174.
— Milhau, 1836, 1850, t. X, pp. 372-376.
— Rodez, 1850, 1852, t. XIV, pp. 52-89.
— Saint-Affrique, 1836, 1850, 1852, id., pp. 293-295.
— Vabres, 1850, t. XVIII, pp. 203-207.
— Villefranche, 1867, id., pp. 491-497.
Basses-Alpes. — Castellane, 1851, t. IV, pp. 324-327.
— Digne, 1851, t. VI, pp. 249-259.
— Entrevaux, Glandèves, 1851, t. VII, pp. 61-65.
— Riez, 1853, t. XIV, pp. 22-26.
— Senez, 1851, t. XVI, pp. 78-81.
— Sisteron, 1851, id., pp. 239-247.
— Vergons, 1851, t. XVIII, pp. 337-338.
Basses-Pyrénées. — Anglet, 1832, t. I, pp. 389-390.
— Bayonne, 1832, 1857, t. III, pp. 66-82.
— Biarritz, 1832, 1857, id., pp. 306-309.
— Lescar, 1857, t. IX, pp. 41-59.
— Oloron, 1857, t. XII, pp. 136-155.
— Pau, Montaner, 1832, 1857, id., pp. 240-251.
— Saint-Esprit, 1832, 1857, t. XV, pp. 46-48.
Bouches-du-Rhône. — Aix, 1848, 1853, t. I, pp. 59-102.
— Arles, Montmajour, 1834, 1848, 1853, 1863, t. II, pp. 445-509.
— Les Baux, 1855, t. III, pp. 33-34.
— Fontvieille, Saint-Gabriel, Saint-Étienne-du-Grès, 1855, t. VII, pp. 348-350.
— Marseille, 1846, 1851, 1853, t. X, pp. 170-206.
— Mouriès, 1855, 1863, t. XI, pp. 163-169.
— La Roque-d'Antheron, Silvacane, 1863, t. XIV, pp. 92-94.
— Saint-Remy, 1855, t. XV, pp. 325-331.
— Salon, 1861, t. XVI, pp. 1-7.
— Tarascon, 1834, 1848, 1855, id., pp. 393-404.
Calvados. — Bayeux, 1837, 1862, t. III, pp. 35-65.

Calvados. — Caen, 1837, 1862, t. IV, pp. 187-210.
— Honfleur, 1860, t. VIII, pp. 115-118.
— Lisieux, 1837, 1864, t. IX, pp. 145-162.
Cantal. — Saint-Flour, 1850, t. XV, pp. 59-73.
Charente. — Angoulême, 1843, 1857, t. I, pp. 391-418.
— Cognac, 1859, t. VI, pp. 61-64.
Charente-Inférieure. — Rochefort, 1859, t. XIV, pp. 44-46.
— La Rochelle, 1859, t. VIII, pp. 352-366.
— Saintes, 1859, t. XV, pp. 373-396.
— Saint-Jean-d'Angely, 1859, id., pp. 109-111.
Cher. — Bourges, 1861, 1875, t. IV, pp. 61-126.
— Mehun-sur-Yèvre, 1861, t. X, pp. 270-273.
— Nérondes, 1850, t. XI, pp. 356-357.
— Vierzon, 1867, t. XVIII, pp. 483-485.
Corrèze. — Brives, 1836, 1851, 1871, t. IV, pp. 178-182.
— Tulle, 1851, t. XVIII, pp. 185-193.
— Uzerche, 1832, id., pp. 194-195.
Côte-d'Or. — Beaune, 1854, t. III, pp. 124-139.
— Dijon, 1851, 1852, 1854, 1865, 1877, t. VI, pp. 260-341.
— Saulieu, 1836, 1846, t. XVI, pp. 18-19.
Côtes-du-Nord. — Brélevenez, 1848, t. IV, pp. 158-159.
— Dinan, 1837, 1855, t. VI, pp. 342-344.
— Lannion, 1848, t. VIII, pp. 259-262.
— Lanvollon, 1848, id., pp. 263-264.
— Léhon, près de Dinan, 1837, t. IX, pp. 27-29.
— Pontrieux, 1848, t. XIII, pp. 183-184.
— Saint-Brieuc, 1848, t. XIV, pp. 396-402.
— Tréguier, 1848, t. XVIII, pp. 91-97.
Creuse. — Guéret, 1867, t. VIII, pp. 79-84.
— La Souterraine, 1867, id., pp. 367-370.
Deux-Sèvres. — Niort, 1859, t. XII, pp. 33-45.
— Oiron, 1859, id., pp. 130-135.
— Saint-Maixent, 1859, t. XV, pp. 138-143.
— Thouars, 1859, t. XVII, pp. 15-23.
Dordogne. — Bergerac, 1843, t. III, pp. 221-222.
— Brantôme, 1843, t. IV, pp. 150-153.

Dordogne. — Le Bugue, 1847, t. IV, pp. 185-186.
— Mareuil, 1843, t. X, pp. 164-166.
— Nontron, 1843, t. XII, pp. 68-70.
— Périgueux, 1843, 1847, id., pp. 252-281.
— Saint-Martial, 1843, t. XV, pp. 154-156.
— Saint-Martin-le-Pin, Saint-Martin-le-Grand, 1843, id., pp. 159-161.
— Sarlat, 1847, 1867, t. XVI, pp. 10-17.
Doubs. — Besançon, 1851, t. III, pp. 233-266.
Drôme. — Crest, 1853, t. VI, pp. 171-172.
— Die, 1853, id., pp. 224-232.
— La Garde-Adhémar, 1853, t. VII, pp. 389-391.
— Montélimar, 1853, 1861, t. XI, pp. 44-49.
— Pierrelatte, 1863, t. XII, pp. 319-320.
— Saint-Paul-Trois-Châteaux, 1863, t. XV, pp. 251-260.
— Saint-Restitut, 1853, id., pp. 334-336.
— Valence, 1834, 1853, t. XVIII, pp. 232-245.
Eure. — Les Andelys, 1856, t. I, pp. 312-322.
— Aubevoye, 1856, t. II, pp. 552-554.
— Beaumont-le-Roger, 1864, t. III, pp. 121-123.
— Bernay, 1864, id., pp. 228-232.
— La Chaussée, v.: Eure-et-Loir, Anet.
— Conches, 1836, 1856, t. VI, pp. 97-107.
— Écouis, 1837, t. VII, pp. 14-18.
— Évreux, 1836, 1856, 1864, id., pp. 136-200.
— Gaillon, 1856, id., pp. 369-371.
— Gisors, Courcelles, Dangu, Étrépagny, Noves? (sans doute *Neaufle*) Saint-Éloy, Saint-Paër, le Boisgiroult, le Thil, Vaux, 1837, t. VIII, pp. 7-14.
— Ivry-la-Bataille, v.: Eure-et-Loir, Anet.
— Louviers, 1856, t. IX, pp. 240-248.
— Pont-de-l'Arche, 1856, t. XIII, pp. 169-176.
— Tillières, 1837, t. XVII, pp. 29-30.
— Verneuil, 1836, t. XVIII, pp. 341-343.
— Vernon, 1843, 1864, id., pp. 346-351.

Eure-et-Loir. — Anet et environs : la Chaussée (Eure?), Ivry-la-Bataille (Eure), Oulins (E.-et-L.), Houdan (S.-et-O.), 1839, t. I, pp. 323-333.
— Bonneval, 1856, t. III, pp. 332-338.
— Champhol, 1858, t. V, pp. 152-154.
— Chartres, 1826, 1833, 1845, 1856, 1858, id., pp. 184-256.
— Châteaudun, 1856, id., pp. 262-272.
— Dreux, 1851, t. VI, pp. 383-396.
— Lèves, Josaphat, 1858, t. IX, pp. 60-62.
— Maintenon, 1851, 1858, t. X, pp. 31-37.
— Nogent-le-Rotrou, 1844, 1860, t. XII, pp. 53-61.
Finistère. — Brest, 1862, t. IV, pp. 160-168.
— Le Conquet, Lochrist, Saint-Mathieu, 1862, t. VI, pp. 123-125.
— Morlaix, 1848, t. XI, pp. 129-132.
— Pleyben, 1848, t. XII, pp. 324-326.
— Plougastel, 1862, id., pp. 329-331.
— Quimper, 1848, t. XIII, pp. 348-354.
— Quimperlé, 1848, id., pp. 348-354.
— Saint-Pol-de-Léon, 1848, t. XV, pp. 275-284.
Gard. — Alais, 1855, t. I, pp. 103-110.
— Beaucaire, 1834, 1855, t. III, pp. 98-103.
— Manduel, 1863, t. X, pp. 50-51.
— Nîmes, 1853, 1863, t. XII, pp. 1-32.
— Saint-Gilles, 1853, t. XV, pp. 101-105.
— Uzès, 1855, t. XVIII, pp. 196-202.
— Villeneuve-lès-Avignon, 1848, 1855, id., pp. 521-531.
Gers. — Auch, 1832, 1836, 1857, t. II, pp. 555-597.
— Condom, 1857, t. VI, pp. 108-122.
— Lectoure, 1857, t. IX, pp. 15-26.
— Lombez, 1857, id., pp. 208-216.
— Samatan, Monblanc, 1857, t. XVI, pp. 8-9.
Gironde. — Bazas, 1832, 1857, t. III, pp. 83-95.
— Bordeaux, 1826, 1832, 1853, 1857, 1859, 1871, id., pp. 341-439.

Gironde. — Captieux, 1857, t. IV, pp. 257-258.
— Libourne, 1859, t. IX, pp. 68-71.
— Saint-Émilion, 1859, t. XV, pp. 38-45.
Hautes-Alpes. — Embrun, 1851, t. VII, pp. 41-60.
— Gap, 1851, id., pp. 376-388.
Haute-Garonne. — Avignonet, 1853, 1855, 1859, 1863 t. II, pp. 797-803.
— Bagnères-de-Luchon, 1826, 1851, t. III, pp. 4-6.
— Baziège, 1834, 1859, id., pp. 96-97.
— Blagnac, 1843, id., pp. 310-314.
— La Broquère, 1841, t. IV, pp. 183-184.
— Castillon, 1851, id., pp. 335-336.
— Cazaux, 1851, id., pp. 361-363.
— Cier, 1851, t. V, pp. 356-357.
— Cierp, 1851, id., pp. 358-359.
— Donneville, 1834, 1857, t. VI, pp. 353-356.
— Folcarde, 1863, t. VII, pp. 270-271.
— Juzet, 1851, t. VIII, pp. 199-200.
— Mane, Martres, Saint-Julien, Cazères, Palamin, Salies, 1857, t. X, pp. 52-56.
— Montrejeau, 1841, t. XI, pp. 102-104.
— Muret, 1857, id., pp. 170-172.
— Pibrac, 1857, t. XII, pp. 305-307.
— Renneville, 1859, t. XIV, pp. 1-2.
— Revel, 1826, 1861, id., pp. 3-4.
— Rieumes, 1857, id., pp. 10-11.
— Rieux, 1857, id., pp. 12-21.
— Saint-Aventin, 1851, id., pp. 296-300.
— Saint-Bertrand-de-Cominges, id., pp. 331-395.
— Saint-Félix, 1859, t. XV, pp. 54-56.
— Saint-Gaudens, 1826, 1841, id., pp. 76-86.
— Saint-Jory, 1850, id., pp. 87-88.
— Toulouse, 1826, 1832, 1834, 1836, 1841, 1843, 1853, t. XVII, pp. 81-391.
— Valcabrère, 1841, t. XVIII, pp. 222-231.
— Le Valès, 1853, id., pp. 256-257.

Haute-Garonne. — Villefranche-de-Lauraguais, 1826, 1841, 1843, 1859, t. XVIII, pp. 504-505.
Haute-Loire. — Brioude, 1861, t. IV, pp. 169-177.
— La Chaise-Dieu, 1861, id., pp. 377-379.
— Le Puy, 1836, 1861, t. XIII, pp. 270-326.
— Yssingeaux, 1836, t. XVIII, pp. 580-581.
Haute-Marne. — Chaumont, 1864, t. V, pp. 310-317.
— Langres, 1852, t. VIII, pp. 223-256.
Hautes-Pyrénées. — Argelès, 1841, t. II, pp. 437-438.
— Bagnères-de-Bigorre, 1841, t. III, pp. 1-3.
— Barèges-Luz, 1841, id., pp. 14-15.
— Escaladieu, 1841, t. VII, pp. 77-78.
— Esterre, 1841, id., pp. 84-86.
— Lannemezan, 1841, t. VIII, pp. 257-258.
— Lau, 1841, id., pp. 371-372.
— Lourdes, 1841, t. IX, pp. 232-233.
— Luz, 1841, id., pp. 270-274.
— Mauvesin, 1841, t. X, pp. 214-215.
— Pierrefitte, 1841, t. XII, pp. 308-310.
— Saint-Sauveur, 1841, t. XV, pp. 346-347.
— Saint-Savin, 1841, id., pp. 348-357.
— Tarbes, 1832, 1841, 1857, t. XVII, pp. 1-12.
Haute-Saône. — Luxeuil, 1828, t. IX, pp. 265-269.
— Vesoul, 1864, t. XVIII, pp. 355-357.
Haute-Vienne. — Bellac, 1832, t. III, pp. 198-199.
— Limoges, 1826, 1850, 1867, 1871, t. IX, pp. 100-141.
Hérault. — Agde, 1855, t. I, pp. 20-26.
— Béziers, 1848, t. III, pp. 267-288.
— Cette, 1861, t. IV, pp. 367-369.
— Clermont-Lodève, 1850, t. VI, pp. 1-9.
— Lodève, 1850, t. IX, pp. 163-181.
— Maguelonne, 1853, t. X, pp. 15-17.
— Montpellier, 1834, 1848, 1850, 1853, 1855, 1861, t. XI, pp. 78-99.
— Saint-Pons, 1857, t. XV, pp. 285-295.
Ille-et-Vilaine. — Dol, 1837, t. VI, pp. 345-347.

Ille-et-Vilaine. — Rennes, 1837, 1848, t. XIII, pp. 461-483.
— Richelieu, 1859, t. XIV, pp. 7-9.
— Saint-Malo, 1837, t. XV, pp. 144-146.
— Sainte-Maure, 1849, id., pp. 162-166.
— Vitré, 1848, t. XVIII, pp. 544-550.
Indre. — Châteauroux, 1848, t. V, pp. 287-291.
— Déols, 1850, t. VI, pp. 220-223.
— Issoudun, 1867, t. VIII, pp. 144-148.
Indre-et-Loire. — Amboise, 1844, t. I, pp. 164-169.
— Beaulieu-les-Loches, 1849, t. III, pp. 112-118.
— Bourgueil, 1859, t. IV, pp. 127-129.
— Champigny, 1859, t. V, pp. 155-165.
— Chinon, 1859, id., pp. 343-351.
— Fontevrault, 1844, t. VII, pp. 323-347.
— Gizeux, 1859, t. VIII, pp. 15-19.
— Loches, 1849, t. IX, pp. 182-204.
— Tours, 1843, 1844, 1848, 1852, 1871, 1875, t. XVIII, pp. 1-74.
Isère. — Aoste, 1851, t. II, pp. 426-427.
— Grenoble, 1827, 1851, t. VIII, pp. 44–72.
— La Tronche, 1851, t. XVIII, pp. 109-110.
— Vienne, 1834, 1838, 1853, id., pp. 385-482.
Jura. — Dôle, 1851, t. VI, pp. 348-350.
— Lons-le-Saulnier, 1851, t. IX, pp. 223-229.
— Orgelet, 1851, t. XII, pp. 156-157.
— Saint-Claude, 1851, t. XV, pp. 1-19.
Landes. — Aire, 1857, t. I, pp. 49-58.
— Dax, 1832, 1857, t. VI, pp. 204-215.
— Mont-de-Marsan, 1857, t. XI, pp. 32-35.
— Roquefort, 1857, t. XIV, pp. 95-96.
— Saint-Paul-les-Dax, 1857, t. XV, pp. 248-250.
Loir-et-Cher. — Blois, 1844, 1856, t. III, pp. 289-305.
— Chambord, 1844, t. V, pp. 137-144.
— Saint-Yé, 1844, t. XV, pp. 25-26.
— Vendôme, 1856, t. XVIII, pp. 287-303.

Loire. — Saint-Étienne, 1836, t. XV, pp. 49-50.
Loiret. — Amilly, 1860, t. I, pp. 306-307.
— Beaugency, 1849, t. III, pp. 104-111.
— Châteauneuf-sur-Loire, 1843, t. V, pp. 284-286.
— Cléry, 1844, t. VI, pp. 21-31.
— Ferrières, 1860, t. VII, pp. 228-238.
— Germigny-les-Prés, 1843, id., pp. 399-402.
— Gien, 1875, t. VIII, pp. 1-2.
— Gy-les-Nonnains, 1860, id., pp. 87-88.
— Malesherbes, 1856, t. X, pp. 43-47.
— Montargis, 1860, t. XI, pp. 1-9.
— Orléans, 1855, 1861, 1875, t. XII, pp. 162-218.
— Pont-aux-Moines, 1843, t. XIII, pp. 165-166.
— Saint-Benoit-sur-Loire, 1843, t. XIV, pp. 304-330.
— Saint-Germain, 1860, t. XV, pp. 89-90.
Loire-Inférieure. — Ancenis, 1862, t. I, pp. 308-311.
— Basse-Goulaine, 1862, t. VIII, pp. 20-21.
— Clisson et environs, 1858, t. VI, pp. 32-38.
— Donges, 1862, id., pp. 351-352.
— Haute-Goulaine, 1862, t. VIII, pp. 22-24.
— La Haye, 1862, id., pp. 107-108.
— Nantes, 1844, t. XI, pp. 221-282.
Lot. — Assier, 1867, t. II, pp. 543-547.
— Cahors, 1847, t. IV, pp. 211-226.
— Figeac, 1867, t. VII, pp. 258-262.
— Martel, 1867, t. X, pp. 207-208.
— Rocamadour, 1867, t. XIV, pp. 37-41.
— Saint-Denis, 1867, t. XV, pp. 23-24.
— Souillac, 1826, 1832, 1836, 1867, t. XVI, pp. 306-310.
Lot-et-Garonne. — Agen, 1853, t. I, pp. 27-44.
— Cancon, t. IV, pp. 252-253.
— Castillonnès, 1843, id., pp. 337-338.
Lozère. — Langogne, Châteauneuf-de-Randon, 1836, 1861, t. VIII, pp. 218-222.
— Marvejols, 1836, t. X, pp. 209-210.
— Mende, 1836, 1861, id., pp. 289-298.

Lozère. — Saint-Rome-de-Dolan, 1850, t. XV, pp. 344-345.
Maine-et-Loire. — Angers, 1844, 1858, t. I, pp. 334-388.
— Saumur, 1844, 1862, t. XVI, pp. 20-35.
Manche. — Avranches, 1837, t. II, pp. 810-812.
— Cherbourg, 1862, t. V, pp. 332-338.
— Granville, 1837, t. VIII, pp. 28-29.
— Mont-Saint-Michel, 1837, t. XI, pp. 105-112.
— Saint-Lô, 1837, t. XV, pp. 133-135.
Marne. — Châlons-sur-Marne, Notre-Dame-de-l'Épine, 1828, 1843, 1844, 1853, t. V, pp. 1-105.
— Épernay, 1828, 1853, t. VII, pp. 66-69.
— Reims, 1828, 1841, 1854, 1864, t. XIII, pp. 360-458.
— Vitry-le-François, 1850, t. XVIII, pp. 551-561.
Mayenne. — Laval, 1848, t. VIII, pp. 373-384.
Meurthe-et-Moselle. — Bosserville, 1850, t. IV, pp. 1-3.
— Lunéville, 1852, t. IX, pp. 262-264.
— Nancy, 1828, 1852, 1864, t. XI, pp. 173-212.
— Pont-à-Mousson, 1851, t. XIII, pp. 159-164.
— Saint-Nicolas-du-Port, 1850, t. XV, pp. 185-190.
— Toul, 1828, 1852, t. XVII, pp. 42-66.
— Villers, près Nancy, 1852, t. XVIII, pp. 540-541.
Meuse. — Bar-le-Duc, 1828, 1852, t. III, pp. 16-30.
— Saint-Mihiel, 1852, t. XV, pp. 173-184.
— Verdun, 1848, 1852, 1854, 1855, t. XVIII, pp. 309-336.
— Villotte, 1852, id., pp. 542-543.
Morbihan. — Auray, 1848, 1862, t. II, pp. 598-608.
— Carnac, 1862, t. IV, pp. 305-306.
— Guer, 1848, t. VIII, pp. 77-78.
— Hennebont, 1848, id., pp. 109-110.
— Landévant, 1848, id., pp. 216-217.
— Lorient, 1848, 1851, t. IX, pp. 230-231.
— Malestroit, 1848, t. X, pp. 48-49.
— Plumeret, 1862, t. XII, pp. 332-333.
— La Roche-Bernard, 1862, t. XIV, pp. 42-43.
— Vannes, 1848, 1851, t. XVIII, pp. 263-277.

Nièvre. — Chantenay, 1868, t. V, pp. 171-172.
— La Charité, Pougues, Pouilly, 1867, t. VIII, pp. 203-208.
— Clamecy, Bethléem, 1861, t. V, pp. 360-364.
— Cosne, 1838, 1868, t. VI, pp. 134-137.
— Decize, 1863, 1868, id., pp. 216-219.
— Dornes, 1863, id., pp. 357-359.
— Gimouille, le Marais (château), 1868, t. VIII, pp. 3-5.
— Lucenay, 1875, t. IX, pp. 249-250.
— Nevers, 1827, 1838, 1861, 1868, t. XI, pp. 358-395.
— Saint-Pierre-le-Moutier, 1827, 1867, 1868, t. XV, pp. 266-274.
— Toury-sur-Abron, 1836, t. XVIII, pp. 89-90.
Nord. — Bergues-Saint-Winoc, 1852, t. III, pp. 223-227.
— Cambrai, 1852, t. IV, pp. 235-249.
— Douai, 1852, 1864, t. VI, pp. 360-369.
— Dunkerque, 1852, t. VII, pp. 1-8.
— Lille, 1845, 1874, t. IX, pp. 80-95.
— Valenciennes, 1874, t. XVIII, pp. 246-255.
Oise. — Abbecourt, v.: dans Seine-et-Oise, Orgeval.
— Beauvais, 1858, t. III, pp. 140-197.
— Boissy-le-Bois, 1854, id., pp. 328-329.
— Carlepont, 1852, t. IV, pp. 303-304.
— Cauffry, 1862, id., pp. 350-351.
— Chantilly, 1837, t. V, pp. 173-176.
— Chaumont, 1854, id., pp. 318-321.
— Choisy, 1852, id., pp. 352-355.
— Clermont, 1860, t. VI, pp. 10-20.
— Compiègne, 1852, 1862, id., pp. 75-96.
— Coye, 1848, t. XX, pp. 82-83.
— Creil, 1838-1860, t. VI, pp. 156-158.
— Crépy-en-Valois, 1862, id., pp. 159-170.
— Cuts, 1852, id., pp. 188-189.
— Duvy, le Parc-aux-Dames, 1862, t. VII, pp. 9-13.
— Jouy-sous-Thelle, 1854, t. VIII, pp. 177-178.
— Liancourt, 1862, t. IX, pp. 63-67.

Oise. — Loconville, 1854, t. IX, pp. 205-207.
— Montmélian, 1848, t. XXI, pp. 302-303.
— Morienval, 1862, t. XI, pp. 118-125.
— Mortefontaine, 1848, id., pp. 133-134.
— Nanteuil-le-Haudouin, 1863, id., pp. 283-286.
— Nogent-les-Vierges, 1862, t. XII, pp. 62-65.
— Noyon, 1855, id., pp. 71-129.
— Ourscamp, id., pp. 221-225.
— Pierrefonds, 1852, id., pp. 311-318.
— Plailly, 1848, id., pp. 321-323.
— Pont-l'Évêque, 1855, t. XIII, pp. 181-182.
— Pont-Sainte-Maxence, le Moncel, 1852, id., pp. 234-238.
— Saint-Germer, le Coudray-Saint-Germer, 1854, t. XV, pp. 91-98.
— Saint-Leu-d'Esserent, 1838, 1854, id., pp. 117-121.
— Sampigny, 1855, t. XVI, pp. 76-77.
— Senlis, 1855, id., pp. 82-141.
— Sérans, 1854, id., pp. 235-236.
— Trie-Château, Gomerfontaine, 1854, t. XVIII, pp. 101-104.
— Verberie, 1862, id., pp. 304-308.

Orne. — Alençon, 1837, 1860, t. I, pp. 154-158.
— Argentan, 1860, t. II, pp. 439-444.
— Laigle, 1837, t. VIII, pp. 214-215.
— Séez, 1837, 1860, t. XVI, pp. 59-75.

Pas-de-Calais. — Arras, 1852, t. II, pp. 513-539.
— Boulogne-sur-Mer, 1852, t. IV, pp. 3-29.
— Calais, 1852, id., pp. 227-234.
— Saint-Omer, Thérouanne, 1852, t. XV, pp. 191-240.

Puy-de-Dôme. — Aigueperse, 1861, t. I, pp. 45-48.
— Chamalières, 1875, t. V, pp. 126-127.
— Châteldon, 1867, id., pp. 297-298.
— Clermont-Ferrand, 1827, 1850, id., pp. 367-409.
— Issoire, 1861, t. VIII, pp. 137-143.
— Montpensier, 1861, t. XI, pp. 100-101.

Puy-de-Dôme. — Riom, 1827, 1861, t. XIV, pp. 27-36.
— Royat, 1875, id., pp. 281-282.
— Vic-le-Comte, 1861, t. XVIII, pp. 382-384.
Pyrénées-Orientales. — Elne, 1850, t. VII, pp. 30-40.
— Perpignan, 1850, 1855, t. XII, pp. 282-304.
Rhône. — Lyon, 1854, 1855, t. IX, pp. 275-469.
— Tarare, 1848, t. XVI, pp. 391-392.
— Villefranche, 1865, t. XVIII, pp. 498-503.
Saône-et-Loire. — Autun, 1834, 1836, 1854, t. II, pp. 609-652.
— Chalon-sur-Saône, 1834, 1846, 1854, t. V, pp. 106-125.
— Cluny, 1854, t. VI, pp. 39-60.
— Mâcon, 1854, 1873, t. X, pp. 1-11.
— Saint-Marcel, 1854, t. XV, pp. 147-149.
— Tournus, 1854, t. XVIII, pp. 75-88.
Sarthe. — Château-du-Loir, 1848, t. V, pp. 260-261.
— La Ferté-Bernard, 1860, t. VII, pp. 243-249.
— La Flèche, 1844, t. VIII, pp. 209-213.
— Le Mans, 1844, t. X, pp. 57-132.
— Sablé, 1848, t. XIV, pp. 283-286.
— Solesmes, 1848, t. XVI, pp. 296-302.
Savoie. — Chambéry, Hautecombe, 1827, 1869, t. V, pp. 128-136.
Seine. — Antony, t. XXIV, p. 150.
— Arcueil, 1835, 1843, id., pp. 151-153.
— Asnières, id., pp. 1-13.
— Aubervilliers, id., pp. 14-15.
— Auteuil, id., pp. 17-21.
— Bagneux, 1835, 1843, 1846, id., pp. 154-178.
— Bagnolet, 1832, 1839, id., p. 22.
— Batignolles-Monceaux, id., p. 24.
— Baubigny, id., p. 25.
— Belleville, id., p. 25.
— Bercy, 1832, id., p. 179.
— Bondy, id., p. 30.
— Bonneuil-sur-Marne, id., p. 180.

Seine. — Boulogne, t. XXIV, pp. 31-41.
— Bourg-la-Reine, 1835, 1843, id., p. 181.
— Le Bourget, id., pp. 28-29.
— Bry-sur-Marne, 1842, id., p. 182.
— Champigny, 1842, id., pp. 183-184.
— La Chapelle-Saint Denis, 1839, id., p. 42.
— Charenton, Saint-Maurice, id., pp. 185-186.
— Charenton-le-Pont, id., p. 187.
— Charonne, 1832, 1839, id., pp. 43-44.
— Châtenay, id., pp. 188-191.
— Châtillon-sous-Bagneux, 1843, 1845, id., p. 194.
— Chevilly, id., pp. 192-193.
— Choisy-le-Roi, id., pp. 195-196.
— Clamart, 1843, id., pp. 197-201.
— Clichy, id., pp. 45-48.
— Colombes, id., pp. 49-50.
— Conflans, 1852, id., p. 206.
— Courbevoie, 1840, id., p. 51.
— La Courneuve, 1839, id., p. 52.
— Créteil, 1853, id., pp. 207-213.
— Drancy, id., p. 53.
— Dugny, 1839, id., p. 54.
— Épinay-sur-Seine, 1840, id., pp. 55-57.
— Fontenay-aux-Roses, 1835, 1843, id., p. 214.
— Fontenay-sous-Bois, 1839, id., pp. 215-219.
— Fresnes, 1843, id., p. 220.
— Gennevilliers, id., pp. 58-59.
— Gentilly, 1835, 1843, id., p. 221.
— Grenelle, 1844, 1849, id., p. 224.
— L'Ile-Saint-Denis, 1839, id., p. 60.
— Issy, 1844, 1853, id., pp. 225-227.
— Ivry-sur-Seine, 1837, 1843, id., pp. 228-230.
— Lahy, 1843, id., p. 231.
— Longchamp, Madrid, la Muette, Bagatelle, id., pp. 144-145.
— Maisons-Alfort, id., p. 232.

Seine. — Ménilmontant, t. XXIV, p. 23.
— Montmartre, id., pp. 61-109.
— Montreuil, 1832, 1839, id., p. 233.
— Montrouge, 1843, id., p. 234.
— Mont-Valérien, 1843, id., pp. 135-143.
— Nanterre, id., pp. 110-115.
— Neuilly, 1841, 1852, id., p. 116.
— Nogent-sur-Marne, 1839, id., pp. 235-236.
— Noisy-le-Sec, 1839, id., p. 117.
— Orly, 1843, id., pp. 237-239.
— Pantin, id., p. 118.
— Passy, id., p. 119.
— Pierrefitte, 1839, id., p. 120.
— Plessis-Piquet, 1843, id., pp. 239-240.
— Pré-Saint-Gervais, 1839, id., p. 121.
— Puteaux, 1841, 1852, id., p. 122.
— Romainville, 1839, id., p. 124.
— Rosny, 1839, 1848, id., p. 241.
— Rungis, 1843, id., p. 242.
— Saint-Mandé, id., pp. 223 et 243-244.
— Saint-Maur-des-Fossés, id., pp. 245-249.
— Saint-Ouen, 1839, 1840, id., pp. 125-128.
— Sceaux, id., pp. 250-256.
— Stains, 1849, id., pp. 129-130.
— Suresnes, 1841, 1850, 1852, id., p. 131.
— Thiais, id., pp. 257-259.
— Vanves, 1843, id., pp. 260-263.
— Vaugirard, 1835, id., pp. 264-271.
— Villejuif, 1843, id., pp. 272-274.
— Villemomble, 1839, id., p. 275.
— Villetaneuse, 1840, id., p. 132.
— La Villette, 1839, id., p. 133.
— Villiers-la-Garenne, 1843, id., p. 134.
— Vincennes, 1835, 1859, id., pp. 276-279.
— Vitry-sur-Seine, 1843, id., pp. 280-288.
Seine-et-Marne. — Attilly, 1849, t. XIX, pp. 82-83.

Seine-et-Marne. — Avon, 1829, 1854, t. II, pp. 804-809.
— Bailly-Carrois, 1849, t. III, pp. 7-9.
— Barbeaux, v. : Fontaine-le-Port.
— Beaubourg-en-Brie, 1849, t. XIX, pp. 99-100.
— Berchères, 1849, pp. 110-111.
— Blandy, 1849, t. III, pp. 315-317.
— Bois-le-Roi, 1860, id., pp. 318-319.
— Boissettes, 1854, id., pp. 320-321.
— Boissise-la-Bertrand, 1844, id., pp. 322-324.
— Boissise-le-Roi, 1843, id., pp. 325-327.
— Bombon, 1849, id., pp. 330-331.
— Bréau, 1849, t. IV, pp. 156-157.
— Brie-Comte-Robert, 1838, 1849, 1850, t. XIX, pp. 163-183.
— Brou, 1849, id., pp. 186-187.
— Bussy-Saint-Georges, 1849, id., pp. 207-208.
— Bussy-Saint-Martin, 1849, id., pp. 209-211.
— Chamigny, 1843, t. V, pp. 149-151.
— Champeaux, 1849, t. XIX, pp. 240-284.
— Champs, 1849, id., pp. 290-291.
— La Chapelle-Gauthier, 1849, t. XX, pp. 402-406.
— Les Chapelles, 1849, t. XIX, pp. 296-297.
— Chartrettes, 1860, t. V, pp. 257-259.
— Château-Landon, 1852, id., pp. 273-283.
— Châtres, 1849, t. XIX, pp. 298-299.
— Chaumes-en-Brie, 1849, t. V, pp. 306-309.
— Chelles, 1849, t. XIX, pp. 321-329.
— Chessy, 1849, id., pp. 340-342.
— Chevry, 1849, id., pp. 355-358.
— Chilly-Mazarin, 1850, id., pp. 359-365.
— Claye, 1848, t. V, pp. 365-366.
— Collégien, 1849, t. XIX, pp. 374-375.
— Combeaux, 1849, id., pp. 376-377.
— Combs-la-Ville, 1849, id., pp. 378-380.
— Conches, 1849, id., pp. 381-382.
— Cossigny, 1849, id., pp. 67-68.

Seine-et-Marne. — Coubert, 1849, t. XX, pp. 71-72.
— Coulommiers, 1864, t. VI, pp. 143-155.
— Courquetaine, 1849, t. XX, pp. 77-78.
— Courtry, 1849, id., pp. 79-81.
— Croissy-Beaubourg, 1849, id., pp. 89-90.
— Dammarie-les-Lys, 1838, 1854, t. VI, pp. 197-201.
— Dammartin-en-Goële, 1835, 1848, id., pp. 190-196.
— Émerainville, Émery, Malnoue, 1849, t. XX, pp. 143-148.
— L'Étang de Vernouillet, 1849, t. XXI, pp. 24-26.
— Évry-les-Châteaux, 1849, t. XX.
— Favières, 1849, id., pp. 201-207.
— Féricy, 1860, t. VII, pp. 225-227.
— Ferrières-en-Brie, 1849, t. XX, pp. 208-212.
— Ferroles, 1849, id., pp. 213-216.
— La Ferté-sous-Jouarre, 1843, t. VII, pp. 256-257.
— Fontainebleau, 1829, 1850, 1852, 1854, 1856, id., pp. 277-309.
— Fontaine-le-Port et Barbeaux, id., pp. 313-317.
— Fouju, 1849, t. XX, pp. 242-248.
— La Grange-le-Roi, 1849, id., pp. 305-306.
— Grégy, 1849, id., pp. 307-309.
— Gretz, 1849, id., pp. 310-313.
— Grisy, 1849, id., pp. 317-324.
— Gournay-sur-Marne, 1849, id., pp. 294-296.
— Gouvernes, 1843, id., pp. 303-304.
— Guermantes, 1849, id., pp. 330-333.
— Guignes, 1849, t. VIII, pp. 85-86.
— Héricy, 1860, id., pp. 111-114.
— La Houssaye, 1849, t. XX, pp. 361-364.
— Le Jard, 1849, t. VIII, pp. 149-151.
— Jossigny, 1849, t. XX, pp. 374-380.
— Jouarre, 1843, t. VIII, pp. 161-162.
— Juilly, 1848, id., pp. 179-184.
— Lagny, 1843, t. XXI, pp. 1-11.
— Larchant, 1852, t. VIII, pp. 345-351.

Seine-et-Marne. — Lésigny, 1849, t. XXI, pp. 19-23.
— Lieusaint, 1849, id., pp. 54-59.
— Limoges, 1849, id., pp. 62-63.
— Lissy, 1849, id., pp. 52-53.
— Liverdy, 1849, id., pp. 80-88.
— Lognes, 1849. id., pp. 95-96.
— Malnoue, v.: Émerainville.
— Meaux, 1835, 1840, 1843, 1858, 1862, 1866, t. X, pp. 218-264.
— Le Mée, 1846, id., pp. 268-269.
— Melun, 1847, 1849, 1854, 1864, id., pp. 274-288.
— Messy, 1848, id., pp. 305-306.
— Moisenay, 1849, id., pp. 386-387.
— Moissy-l'Évêque, 1849, 1850, t. XXI, pp. 261-264.
— Montereau, 1860, t. XI, pp. 50-53.
— Montevrain, 1849, t. XXI, pp. 272-275.
— Montgé, 1871, t. XI, pp. 65-66.
— Montgermont, v.: Pringy.
— Moret, 1860, t. XI, pp. 113-117.
— Mormant, 1849, id., pp. 135-136.
— Moussy-le-Neuf, 1848, t. XXI, pp. 333-336.
— Moussy-le-Vieux, 1848, t. XI, pp. 137-140.
— Nandy, 1851, id., pp. 213-215.
— Nangis, 1849, id., pp. 216-220.
— Nantouillet, 1848, id., pp. 287-293.
— Nemours, 1852, id., pp. 343-350.
— Neufmontiers, 1849, t. XXI, pp. 337-346.
— Noisiel, 1849, id., pp. 354-355.
— Ozouer-la-Ferrière, 1849, id., pp. 379-386.
— Ozouer-le-Repos, 1849, t. XII, pp. 226-227.
— Le Pin, 1849, t. XXI, pp. 411-412.
— Pomponne, 1849, t. XXII, pp. 17-22.
— Pontcarré, 1849, id., pp. 23-26.
— Ponteaux, 1849, id., pp. 27-31,
— Presles, 1849, id., pp. 32-37.
— Pringy, Montgermont, t. XIII, pp. 244-248.

Seine-et-Marne. — Provins, 1843, 1864, t. XIII, pp. 251-269.
— La Queue-en-Brie, 1849, t. XXII, pp. 40-44.
— Quiers, 1849, id., pp. 45-46.
— Roissy, 1849, id., pp. 55-56.
— Saint-Denis-du-Port, 1843, id., pp. 106-107.
— Saint-Fargeau, 1849, t. XV, pp. 51-53.
— Saint-Fiacre, 1858, id., pp. 57-58.
— Saint-Germain-des-Noyers, 1849, t. XXII, pp. 130-131.
— Saint-Mard, 1848, t. XV, pp. 150-151.
— Saint-Merry, 1849, t. XXII, pp. 172-175.
— Saint-Mesmes, 1848, t. XV, pp. 169-170.
— Saint-Port, 1847, id., pp. 296-298.
— Saint-Thibaud-des-Vignes, 1843, t. XXII, pp. 222-224.
— Savigny-le-Temple, 1851, t. XVI, pp. 40-43.
— Serris, 1849, t. XXII, pp. 283-285.
— Servon, 1849, id., pp. 286-295.
— Sognolles, 1849, id., pp. 304-308.
— Solers, 1849, id., pp. 318-320.
— Souppes, 1852, t. XVI, pp. 311-313.
— Thieux, 1848, t. XVII, pp. 13-14.
— Thorigny, 1843, t. XXIII, pp. 1-2.
— Torcy, 1849, t. XXII, pp. 344-346.
— Tournan, 1849, t. XXIII, pp. 3-6.
— Le Tremblay, 1848, id., pp. 9-12.
— Trilport, 1858, t. XVIII, pp. 107-108.
— Ver, 1849, t. XXIII, pp. 65-67.
— Villeneuve-le-Comte, 1849, t. XVIII, pp. 512-514.
— Villeneuve-Saint-Denis, 1849, t. XXIII, pp. 143-147.
— Villeneuve-sous-Dammartin, 1848, t. XVIII, pp. 532-534.
— Villeparisis, 1849, t. XXIII, pp. 152-153.
— Villevaudé, 1849, id., pp. 169-171.

Seine-et-Marne. — Villiers-sur-Marne, 1849, t. XXIII, pp. 188-193.
— Voulx, 1860, t. XVIII, pp. 576-577.
Seine-et-Oise. — Ablon, 1844, t. XIX, pp. 1-2.
— Achères, 1851, t. I, pp. 18-19.
— Amboile, Ormesson, 1849, t. XIX, pp. 3-5.
— Andilly, 1845, 1862, id., pp. 6-8.
— Andresy, 1844, id., pp. 14-19.
— Andrezel, 1849, id., pp. 9-13.
— Argenteuil, 1844, 1858, id., pp. 20-56.
— Arnouville, 1848, id., pp. 57-61.
— Arpajon, 1843, 1850, id., pp. 62-73.
— Asnières-sur-Oise et Royaumont, 1837, t. II. pp. 540-542.
— Athis, 1844, t. XIX, pp. 74-80.
— Attainville, 1844, id., pp. 78-81.
— L'Aulnay-Courçon, 1850, id., pp. 87-88.
— Aulnay-lez-Bondy, 1848, id., pp. 84-86.
— Auvers, 1844, t. II, pp. 653-655.
— Avrainville, 1850, 1851, t. XIX, pp. 89-91.
— Baillet, 1844, id., pp. 95-98.
— Bailly, 1850. t. III, pp. 10-11.
— Ballainvilliers, 1850. t. XIX, pp. 92-94.
— Beaumont-sur-Oise, 1837, t. III. pp. 119-120.
— Beauregard, Montfaucon, 1850, t. XIX, pp. 101-102.
— Bellefontaine, 1848, id., pp. 103-105.
— Belloy, 1848, id., pp. 106-109.
— Bessancourt, 1844, id., pp. 112-115.
— Béthemont, 1844, id., pp. 116-117.
— Bezons, 1838, 1848, 1849, id., pp. 118-121.
— Bièvres, 1850, id., pp. 122-127.
— Le Blanc-Mesnil, 1848, id., pp. 128-129.
— Bois-d'Arcy, 1850, id., pp. 130-132.
— Boissy-Saint-Léger, 1849, id., pp. 136-140.
— Boissy-sous-Saint-Yon, 1850, id., pp. 141-144.
— Bondoufle, 1850, id., pp. 145-146.

Seine-et-Oise. — Bonneuil, 1848, t. XIX, pp. 133-135.
— Bouffemont, 1844, id., pp. 147-148.
— Bougival, 1848, 1852, 1856, id., pp. 149-154.
— Bouqueval, 1848, id., pp. 155-156.
— Boussy-Saint-Antoine, 1849, id., pp. 157-158.
— Bretigny, 1850, id., pp. 159-162.
— Briis-sous-Forges, 1850, 1851, id., pp. 184-186.
— Brunoy, 1849, id., pp. 188-191.
— Bruyères, 1850, 1851, id., pp. 192-203.
— Buc, 1846, id., pp. 204-206.
— Bures, 1850, id., pp. 212-215.
— Carrières-Saint-Denis, 1844, id., pp. 216-218.
— Carrières-sous-Poissy, t. IV, pp. 320-321.
— La Celle-les-Bordes, 1850, t. XIX, pp. 219-225.
— La Celle-Saint-Cloud, 1848, id., pp. 226-227.
— Cernay-la-Ville et abbaye de Vaux-de-Cernay, 1850, id., pp. 228-235.
— Cerny, Villiers-aux-Nonains, 1856, t. IV, pp. 364-366.
— Chamarande, 1850, t. XIX, pp. 236-239.
— Chambourcy, Joyenval, 1851, t. V, pp. 145-148.
— Champlan, 1850, t. XIX, pp. 285-289.
— Champmotteux, 1856, 1857, t. V, pp. 166-170.
— Chanteloup, 1839, t. XIX, pp. 292-293.
— La Chapelle, 1850, id., pp. 294-295.
— Chars, 1866, t. V, pp. 180-183.
— Châteaufort, 1850, t. XIX, pp. 300-303.
— Châtenay-en-France, 1848, id., pp. 304-305.
— Chatou, 1844, id., pp. 306-313.
— Chaumontel, 1848, id., pp. 314-315.
— Chauvry, 1844, id., pp. 316-317.
— Chaville, 1844, 1850, id., pp. 318-320.
— Chennevières, 1848, id., pp. 330-331.
— Chennevières-sur-Marne, 1849, id., pp. 332-335.
— Cheptainville, 1850, 1851, id., pp. 336-337.
— Le Chesnay, 1848, 1850, 1851, id., pp. 338-339.

Seine-et-Oise. — Chevreuse, 1844, 1850, t. XIX, pp. 343-354.
— . Choisel, 1850, id., pp. 366-370.
— Clichy-sous-Bois, 1849, id., pp. 371–373.
— Conflans-Sainte-Honorine, 1814, id., pp. 383–391.
— Corbeil, 1850, 1851, t. XX, pp. 1-63.
— Cormeilles-en-Parisis, 1844, id., pp. 64-66.
— Coubron, 1849, id., pp. 69–70.
— Le Coudray, 1849, id., pp. 73-74.
— Courcouronnes, 1850, 1851, id., pp. 75-76.
— Croissy, 1844, id., pp. 84-88.
— Crosnes, 1849, 1863, id., pp. 91-92.
— Dampierre, 1844, 1850, id., pp. 97–100.
— Deuil, 1844, 1860, id., pp. 101-108.
— Domont, 1844, id., pp. 109-113.
— Dourdan, 1856, t. VI, pp. 370-378.
— Draveil, 1849, t. XX, pp. 114-117.
— Eaubonne, 1845, id., pp. 118-119.
— Écharcon, 1850, 1851, id., pp. 175-177.
— Écouen, 1844, id., pp. 120–140.
— Égly, 1850, 1851, id., pp. 141-142.
-- Élancourt, 1841, t. VII, pp. 19-20.
— Épiais, 1848, t. XX, pp. 149-151.
— Épinay-lez-Luzarches, 1848, 1858, id., pp. 157-159.
— Épinay-sous Senart, Quincy, 1849, 1850, id., pp. 152-156.
— Épinay-sur-Orge, 1850, id., pp. 160-163.
— Éragny, Neuville, 1844, id., pp. 164-167.
— Ermont, 1845, 1860, id., pp. 168-171.
— Les Essarts-le-Roi, 1856, t. VII, pp. 79-80.
— Essonnes, 1850, 1851, t. XX, pp. 178-182.
— Étampes, 1844, 1871, 1875, t. VII, pp. 87-115.
— L'Étang-la-Ville, 1847, t. XX, pp. 183-185.
— Étiolles, 1849, id., pp. 186–191.
— Évry-sur-Seine, 1849, id., pp. 197–200.
— Ézanville, 1837, 1844, id., pp. 172-174.
— La Ferté-Alais, 1856, t. VII, pp. 239–242.

Seine-et-Oise. — Fleury-Mérogis, 1850, t. XX, pp. 217-219.
— Fontenay-les-Briis, Soucy, 1850, 1851, id., pp. 231-234.
— Fontenay-les-Louvres, 1848, id., pp. 220-225.
— Fontenay-le-Vicomte, 1850, 1851, id., pp. 226-230.
— Forges, 1850, id., pp. 235-238.
— Fosses, 1848, id., pp. 239-241.
— Franconville, 1845, id., pp. 249-252.
— Frépillon, 1844, id., pp. 253-254.
— La Frette, v.: Montigny.
— Gagny, 1849, t. XX, pp. 255-260.
— Garches, 1843, id., pp. 261-270.
— Garges, 1848, id., pp. 271-273.
— Gassicourt, 1842, 1843, 1854, t, VII, pp. 392-398.
— Gif, 1850, t. XX, pp. 274-277.
— Gometz-la-Ville, 1850, 1851, id., pp. 278-279.
— Gometz-le-Chatel, 1850, 1851, id., pp. 280-282.
— Gonesse, 1828, 1839, 1844, id., pp. 283-293.
— Goussainville, 1844, id., pp. 297-302.
— Les Granges-le-Roi, Louïe, 1866, t. VIII, pp. 25-27.
— Grigny, 1849, t. XX, pp. 314-316.
— Groslay, 1844, id., pp. 325-329.
— Guibeville, 1850, 1851, id., pp. 334-335.
— Guyancourt, 1850, id., pp. 336-341.
— Hautes-Bruyères, v.: Saint-Rémy-l'Honoré.
— Herblay, 1844, t. XX, pp. 342-350.
— Hierre, 1849, 1850, 1863, id., pp. 351-357.
— Houdan, v.: Eure-et-Loir, Anet.
— Houilles, 1838, 1844, t. XX, pp. 358-360.
— Igny, 1850, id., pp. 365-367.
— L'Isle-Adam, 1837, 1854, t. VIII, pp. 134-136.
— Jagny, 1848, t. XX, pp. 368-370.
— Janvry, 1850, 1851, id., pp. 371-373.
— Jouars-Pontchartrain, 1838, t. VIII, pp. 173-174.
— Jouy-en-Josas, 1846, t. XX, pp. 386-398.
— Jouy-le-Comte, 1837, t. VIII, pp. 175-176.

Seine-et-Oise. — Jouy-le-Moutier, 1844, t. XX, pp. 381-385.
— Juvisy, 1844, id., pp. 399-401.
— Juziers, 1842, t. VIII, pp. 201-202.
— Lardy, 1850, 1851, t. XXI, pp. 12-14.
— Lassy, 1848, id., pp. 15-16.
— Les Lays, 1850, id., pp. 17-18.
— Leudeville, 1850, 1851, id., pp. 27-29.
— Leuville, 1850 id., pp. 30-33.
— Lévy-Saint-Nom, 1844, 1850, id., pp. 34-47.
— Limay, 1842, 1854, t. IX, pp. 96-99.
— Limeil-Brevannes, 1849, t. XXI, pp. 60-61.
— Limours, 1850, id., pp. 64-68.
— Linas, 1838, 1844, 1850, id., pp. 69-79.
— Lisses, 1850, id., pp. 48-51.
— Livry, 1849, id., pp. 89-92.
— Les Loges, 1846, id., pp. 93-94.
— Longjumeau, 1850, id., pp. 97-103.
— Longpont, 1838, 1844, 1850, id., pp. 104-121.
— Louïe, v.: les Granges-le-Roi.
— Louveciennes, 1847, 1848, t. XXI, pp. 122-130.
— Louvres, 1838, 1848, id., pp. 131-138.
— Luzarches, Hérivaux, 1837, 1848, id., pp. 139-151.
— Maffliers, 1844, t. X, pp. 12-14.
— Magny-en-Vexin, 1844, id., pp. 12-14.
— Magny-les-Hameaux, Port-Royal, 1850, t. XXI, pp. 152-174.
— Maincourt, 1850, 1851, id., pp. 178-179.
— Maisons-sur-Seine, 1844, t. X, pp. 38-40.
— Maisse, 1856, id., pp. 41-42.
— Mandres, 1849, t. XXI, pp. 180-181.
— Mantes, 1842, 1843, 1844, 1849, 1851, 1854, 1860, t. X, pp. 133-161.
— Marcoussis, 1844, 1850, t. XXI, pp. 182-190.
— Mareil-en-France, 1848, id., pp. 175-177.
— Mareil-Marly, 1847, id., pp. 191-193.
— Margency, 1845, id., pp. 194-195.

Seine-et-Oise. — Marines, 1866, t. X, pp. 167-169.
— Marly-la-Ville, 1848, t. XXI, pp. 203-207.
— Marly-le-Roi, Port-Marly, 1847, t. XX, pp. 196-202.
— Marne, 1848, t. XXI, pp. 208-209.
— Marolles, 1849, 1850, id., pp. 210-217.
— Massy, 1850, id., pp. 218-223.
— Maubuisson, v.: Saint-Ouen-l'Aumône.
— Mauchamps, 1843, 1850, t. XXI, pp. 224-225.
— Maurecourt, 1844, id., pp. 226-228.
— Médan, 1851, t. X, pp. 265-267.
— Mennecy, 1849, t. XXI, pp. 229-232.
— Méré, 1838, t. X, pp. 301-302.
— Mériel, 1844, 1851, t. XXI, pp. 233-237.
— Méry-sur-Oise, 1844, 1851, id., pp. 238-241.
— Le Mesnil-Aubry, 1848, id., pp. 242-248.
— Le Mesnil-le-Roi, 1849, t. X, pp. 299-300.
— Le Mesnil-Saint-Denis, 1844, 1850, t. XX, pp. 249-251.
— Les Mesnuls, 1838, t. X, pp. 303-304.
— Meudon, 1844, 1850, 1853, 1860, t. XXI, pp. 252-258.
— Meulan, 1842, 1864, t. X, pp. 357-361.
— Mézy, 1842, id., pp. 367-368.
— Moisselles, 1844, t. XXI, pp. 259-260.
— Les Molières, 1850, 1851, id., pp. 265-266.
— Montceaux, 1849, id., pp. 267-269.
— Montesson, 1844, id., pp. 270-271.
— Montfaucon, v.: Beauregard.
— Montfermeil, 1849, t. XXI, pp. 276-279.
— Montfort-l'Amaury, 1838, 1856, t. XI, pp. 56-64.
— Montgeron, 1849, t. XXI, pp. 280-282.
— Montigny, la Frette, 1844, id., pp. 283-285.
— Montlhéry, 1888, 1844, 1850, id., pp. 286-295.
— Montlignon, 1845, id., pp. 296-298.
— Montmagny, 1844, id., pp. 299-301.

Seine-et-Oise. — Montmorency, 1828, 1841, 1844, 1850, t. XXI, pp. 304-319.
— Montsoult, 1844, id., pp. 320-323.
— Morangis, 1850, id., pp. 324-326.
— Morigny, 1844, t. XI, pp. 126-128.
— Morsang-sur-Orge, v.: Sainte-Geneviève-des-Bois.
— Morsang-sur-Seine, 1849, t. XXI, pp. 327-332.
— Neuilly-sur-Marne, 1849, id., pp. 347-351.
— Neuville, v.: Éragny.
— Noiseau, 1849, t. XXI, pp. 352-353.
— Noisy-le-Grand, 1849, id., pp. 356-360.
— Noisy-le-Roi, 1850, t. XII, pp. 66-67.
— Nonneville, 1849, t. XXI, pp. 361-362.
— La Norville 1850, id., pp. 363-366.
— Nozay; 1850, id., pp. 367-368.
— Orangis, 1849, id., pp. 369-370.
— Orgeval, la Chapelle-Saint-Jean, Abbecourt, 1851, t. XII, pp. 158-161.
— Ormesson, v.: Amboile.
— Ormoy, 1849, 1850, t. XXI, pp. 371-375.
— Orphin, 1852, t. XII, pp. 219-220.
— Orsay, 1850, 1851, t. XXI, pp. 376-378.
— Palaiseau, 1850, id., pp. 389-399.
— Paray, 1850, id., pp. 387-388.
— Le Pecq, id., pp. 400-401.
— Pecqueuse, 1850, 1851, id., pp. 402-403.
— Périgny, 1849, id., pp. 404-406.
— Pierrelaye, 1844, id., pp. 407-410.
— Piscop, 1844, t. XXII, pp. 1-4.
— Le Plessis Bouchard, 1845, 1860, id., pp. 5-6.
— Le Plessis-Gassot, 1848, id., pp. 9-12.
— Le Plessis-le-Comte, 1850, 1851, id., pp. 7-8.
— Le Plessis-Lusarches, 1848, id., pp. 13-14.
— Plessis-Pâté, 1850, 1851, t. XII, pp. 15-16.
— Poissy, 1839, id., pp. 334-362.
— Pontoise, 1836, 1866, t. XIII, pp. 185-233.

Seine-et-Oise. — Port-Marly, v.: Marly-le-Roi.
— Port-Royal, v.: Magny-les-Hameaux.
— Presles, t. XIII, pp. 242-243.
— Puiseux, 1848, t. XXII, pp. 38-39.
— Quincy, v.: Épinay-sous-Senart.
— Rambouillet, 1830, 1844, t. XIII, pp. 357-359.
— Rennemoulin, 1850, t. XXII, pp. 48-49.
— Ris, 1849, id., pp. 50-52.
— La Roche-Guyon, 1854, t. XIV, pp. 47-49.
— Rocquencourt, 1848, t. XXII, pp. 53-54.
— Roinville, 1866, t. XIV, pp. 90-91.
— Roissy, 1848, t. XXII, pp. 57-65.
— Rosny, id., pp. 97-99.
— Ruel, 1848, 1852, id., pp. 66-74.
— Saclay, Vauhallan, 1850, id., pp. 75-79.
— Saint-Aubin, 1850, id., pp. 80-82.
— Saint-Brice, 1844, id., pp. 83-86.
— Saint-Cloud, 1849, id., pp. 87-105.
— Saint-Cyr, 1845, 1846, t. XV, pp. 20-22.
— Saint-Forget, t. XXII, pp. 108-109.
— Saint-Germain-en-Laye, 1847, id., pp. 115-124.
— Saint-Germain-les-Arpajon, 1843, 1850, id., pp. 125-129.
— Saint-Germain-les-Corbeil, 1832, 1843, 1849, id., pp. 132-154.
— Saint-Gervais, 1854, t. XV, pp. 99-100.
— Saint-Gratien, 1845, t. XXII, pp. 155-163.
— Sainte-Geneviève-des-Bois, Morsang-sur-Orge, 1850, id., pp. 110-114.
— Saint-Lambert, 1850, id., pp. 164-166.
— Saint-Leu, 1844, 1850, 1860, id., pp. 167-171.
— Saint-Martin-du-Tertre, 1848, t. XV, pp. 157-158.
— Saint-Michel-sur-Orge, 1844, t. XXII, pp. 176-178.
— Saint-Nom-la-Bretèche, 1850, id., pp. 179-180.
— Saint-Ouen-l'Aumône, Maubuisson, 1836, 1844, id., pp. 181-197.

Seine-et-Oise. — Saint-Pierre-du-Perray, 1849, t. XXII, pp. 198-199.
— Saint-Prix, 1845, id., pp. 200-202.
— Saint-Remy, 1850, id., pp. 203-206.
— Saint-Remy-l'Honoré, Hautes-Bruyères, t. XV, pp. 332-333.
— Saintry, 1849, t. XXII, pp. 239-242.
— Saint-Sulpice-de-Favières, 1843, 1850, id., pp. 207-221.
— Saint-Vrain, 1850, id., pp. 225-231.
— Saint-Witz, 1848, id., pp. 237-238.
— Saint-Yon, 1843, 1850, id., pp. 232-236.
— Sannois, 1845, id., pp. 243-246.
— Santeny, 1849, id., pp. 280-282.
— Sarcelles, 1844, id., pp. 247-260.
— Sartrouville, 1844, id., pp. 261-266.
— Saulx-les-Chartreux, 1850, id., pp. 267-272.
— Savigny-sur-Orge, 1849, id., pp. 273-275.
— Senlisse, 1850, id., pp. 276-279.
— Seugy, 1837, t. XVI, pp. 237-238.
— Sevran, 1849, t. XXII, pp. 296-297.
— Sèvres, 1844, 1852, id., pp. 298-303.
— Soisy-sous-Étiolles, 1849, id., pp. 309-315.
— Soisy-sous-Montmorency, 1845, 1850, 1862, id., pp. 316-317.
— Sucy, 1849, id., pp. 321-325.
— Survilliers, 1848, t. XVI, pp. 387-390.
— Taverny, 1844, 1850, 1860, t. XXII, pp. 326-329.
— Le Thillay, 1844, id., pp. 340-343.
— Le Tillay, t. XVII, pp. 28-29.
— Torfou, 1850, 1851, t. XXII, pp. 347-349.
— Toussus, 1850, t. XXIII, pp. 7-8.
— Triel, 1842, t. XVIII, pp. 105-106.
— Les Trous, 1850, 1851, t. XXIII, pp. 13-14.
— Le Val, 1837, 1844, 1850, 1854, id., pp. 15-21.
— Valenton, 1844, 1849, id., pp. 22-27.

Seine-et-Oise. — Varennes, 1849, 1850, t. XXIII, pp. 28-43.
— Vaucresson, 1848, id., pp. 44-46.
— Vaud'Herland, 1849, id., pp. 47-49.
— Vaugrigneuse, 1850, id., pp. 50-52.
— Vauhallan, v. : Saclay.
— Vaujours, 1848, t. XXIII, pp. 53-54.
— Vauréal, 1844, id., pp. 55-57.
— Vélizy, 1850, id., pp. 58-61.
— Vémars, 1848, id., pp. 62-64.
— Ver-le-Grand, 1850, id., pp. 68-71.
— Ver-le-Petit, 1850, id., pp. 72-75.
— Verneuil, 1851, t. XVIII, pp. 344-345.
— Vernouillet, 1851, id., pp. 352-354.
— Verrières, 1850, t. XXIII, pp. 76-78.
— Versailles, id., pp. 79-116.
— Vetheuil, 1843, 1854, t. XVIII, pp. 360-363.
— Viarmes, 1837, id., pp. 375-376.
— Vigneux, 1849, t. XXIII, pp. 117-118.
— Villabé, 1850, id., pp. 119-121.
— Villaines, 1848, id., pp. 122-123.
— Villaines-sous-Poissy, 1851, t. XVIII, pp. 486-488.
— Villebon, 1850, t. XXIII, pp. 124-125.
— Villecresnes, 1849, id., pp. 126-127.
— Ville-d'Avray, 1848, id., pp. 128-129.
— La Ville-du-Bois, 1850, id., pp. 130-132.
— Villejust, 1850, id., pp. 133-135.
— Villemoison, 1850, id., pp. 136-137.
— Villeneuve-le-Roi, 1843, id., pp. 138-142.
— Villeneuve-Saint-Georges, 1849, id., pp. 148-151.
— Villepinte, 1848, id., pp. 154-155.
— Villepreux, 1850, id., pp. 156-163.
— Villeron, 1848, id., pp. 164-168.
— Villiers-Adam, 1844, id., pp. 172-174.
— Villiers-aux-Nonains, v.: Cerny.
— Villiers-le-Bacle, 1850, t. XXIII, pp. 175-178.
— Villiers-le-Bel, 1844, 1850, id., pp. 179-184.

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Sec, 1848, t. XXIII, pp. 185-187.
— Viroflay, 1844, id., pp. 194-195.
— Viry, 1849, id., pp. 196-198.
— Vissous, 1850, id., pp. 199-202.
— Voisins-le-Bretonneux, 1850, id., pp. 203-213.
Seine-Inférieure. — Arques, 1854, t. II, pp. 510-512.
— Bon-Secours, près Rouen, 1843, t. III, pp. 339-340.
— Darnetal, 1864, t. VI, pp. 202-203.
— Dieppe, 1854, id., pp. 233-248.
— Duclair, 1857, id., pp. 397-399.
— Elbeuf, 1856, t. VII, pp. 21-29.
— Eu, 1854, id., pp. 116-135.
— Fécamp, 1857, id., pp. 201-220.
— Graville, 1860, t. VIII, pp. 41-43.
— Harfleur, 1860, id., pp. 89-91.
— Le Hautot, Appeville, Pourville, 1854, id., pp. 105-106.
— Le Havre, 1851, 1860, id., pp. 92-104.
— Jumièges, 1857, id., pp. 185-198.
— Mont-aux-Malades, 1864, t. XI, pp. 28-31.
— Montivilliers, 1860, id., pp. 67-71.
— Rouen, 1856, 1864, t. XIV, pp. 100-280.
— Saint-Wandrille, 1857, t. XV, pp. 367-372.
— Sainte-Adresse, 1862, t. XIV, pp. 291-292.
— Le Tréport, 1854, t. XVIII, pp. 98-100.
— Yainville, 1857, id., p. 578.
Somme. — Abbeville, 1852, 1854, t. I, pp. 1-15.
— Amiens, 1854, 1864, 1874, id., pp. 170-305.
— Boves, 1860, t. IV, pp. 130-132.
— Corbie, 1828, 1860, t. VI, pp. 126-133.
— Folleville, 1860, t. VII, pp. 272-276.
— Montdidier, 1860, t. XI, pp. 36-43.
— Sains, 1827, 1860, t. XIV, pp. 287-290.
— Saint-Fuscien, 1860, t. XV, pp. 74-75.
— Saint-Riquier, 1854, id., pp. 337-343.

Tarn. — Albi, 1856, 1857, t. I, pp. 111-153.
— Castres, 1857, t. IV, pp. 339-349.
— Lavaur, 1857, t. IX, pp. 1-14.
— Mazamet, 1857, t. X, pp. 216-217.
— Sorèze, 1826, 1861, t. XVI, pp. 303-305.
Tarn-et-Garonne. — Grisolles, 1861, t. VIII, pp. 73-76.
— Moissac, 1857, t. X, pp. 388-409.
— Montauban, Saint-Mammès, 1851, 1857, t. XI, pp. 10-27.
Var. — Draguignan, 1851, t. VI, pp. 379-382.
— Fréjus, 1851, t. VII, pp. 351-368.
— Hyères, 1853, t. VIII, pp. 119-120.
— Lérins, 1851, t. IX, pp. 30-40.
— Toulon, 1846, 1851, 1853, t. XVII, pp. 67-80.
Vaucluse. — Apt, 1853, t. II, pp. 428-436.
— Avignon, 1834, 1846, 1853, id., pp. 732-796.
— Cavaillon, 1853, t. IV, pp. 352-360.
— Carpentras, 1853, id., pp. 307-319.
— Vaison, 1853, t. XVIII, pp. 208-219.
Vendée. — Bourbon-Vendée, Saint-André-d'Ornay, les Fontenelles, 1859, t. IV, pp. 33-37.
— Fontenay-le-Comte, 1859, t. VII, pp. 318-322.
— Luçon, Mouzeuil, 1839, t. IX, pp. 251-261.
— Maillezais, 1859, t. X, pp. 23-30.
— Tiffauges, 1858, t. XVII, pp. 24-27.
Vienne. — Ayron, 1849, t. II, pp. 813-814.
— Châtellerault, 1849, t. V, pp. 299-305.
— Chauvigny, 1856, id., pp. 327-331.
— Fontaine-le-Comte, 1855, t. VII, pp. 310-312.
— Ligugé, 1849, 1855, t. IX, pp. 74-79.
— Loudun, 1859, id., pp. 234-239.
— Migné, 1849, t. X, pp. 369-371.
— Poitiers, 1824, 1826, 1832, 1843, 1849, 1852, 1855, t. XIII, pp. 1-158.
— Quinçay, 1849, id., pp. 355-356.
— Saint-Benoit, 1863, t. XIV, pp. 301-303.

Vienne. — Saint-Savin, 1855, t. XV, pp. 358-366.
— Vivonne, 1849, t. XVIII, pp. 572-575.
Vosges. — Bellefontaine, 1828, t. III, pp. 200-201.
— Épinal, 1864, t. VII, pp. 71-76.
— Plombières, 1828, t. XII, pp. 327-328.
— Remiremont, 1828, t. XIII, pp. 459-460.
— Saint-Dié, 1852, t. XV, pp. 27-37.
— Le Val-d'Ajol, 1828, t. XVIII, pp. 220-221.
Yonne. — Auxerre, 1834, 1836, 1854, 1858, 1864, t. II, pp. 656-723.
— Avallon, 1864, id., pp. 725-731.
— Chablis, 1854, t. IV, pp. 370-376.
— Joigny, 1864, t. VIII, pp. 152-160.
— Pontigny, 1858, t. XIII, pp. 177-180.
— Saint-Julien-du-Sault, 1864, t. XV, pp. 112-114.
— Saint-Magnance, 1838, id., pp. 136-137.
— Saint-Père-sous-Vézelay, 1864, id., pp. 263-265.
— Sens, 1843, t. XVI, pp. 142-234.
— Tonnerre, 1854, t. XVII, pp. 31-41.
— Vallery, 1860, t. XVIII, pp. 258-262.
— Vermenton, 1834, 1836, id., pp. 339-340.
— Vézelay, 1864, id., pp. 364-374.
— Villeneuve-l'Archevêque, 1860, id., pp. 506-511.
— Villeneuve-le-Roi, 1864, id., pp. 515-520.
Alsace-Lorraine. — Colmar, 1852, t. VI, pp. 65-74.
— Metz, 1848, 1852, t. X, pp. 307-356.
— Schelestadt, 1852, t. XVI, pp. 44-50.
— Strasbourg, 1828, 1858, id., pp. 319-386.
— Sainte-Marie-aux-Mines, 1852, t. XV, pp. 152-153.
— Saverne, 1828, 1852, t. XVI, pp. 36-39.

III

ALLEMAGNE

Aix-la-Chapelle, 1846, t. XXX, pp. 1-19.
Cologne, 1845, id., pp. 20-49.

ANGLETERRE

Cantorbéry, t. XXX, pp. 210-213.
Hampton-Court, id., p. 206.
Londres, 1851, 1853, id., pp. 191-205.
Oxford, id., pp. 208-209.
Windsor, id., p. 206.

Copies de notes recueillies par Henry Gérente à la bibliothèque boldéienne à Oxford en 1847, t. XXX, pp. 227-248.

BELGIQUE

Anvers, 1845, t. XXX, pp. 50-61.
Bruges, 1844, id., pp. 62-72.
Bruxelles, 1845, id., pp. 73-88.
Courtrai, 1845, id., pp. 89-91.
Gand, id., pp. 92-100.
Liège, 1845, id., pp. 101-111.
Louvain, 1845, id., pp. 112-120.
Malines, 1845, id., pp. 121-129.
Mons, 1845, id., pp. 130-134.
Namur, 1874, id., pp. 135-137.
Ostende, 1875, id., pp. 138-139.
Tournai, 1847, id., pp. 140-154.
Ypres, 1845, 1874, id., pp. 155-167.

HOLLANDE

Amsterdam, 1874, t. XXX, pp. 168-170.
Bréda, 1874, id., pp. 171-172.
Delft, 1874, id., pp. 173-174.
La Haye, 1874, id., p. 175.
Maëstricht, 1874, id., pp. 176-177.
Rotterdam, 1875, id., p. 178.

ITALIE

Acquapendente, t. XXX, pp. 249-251.
Arezzo, 1869, id., pp. 252-260.
Assise, 1869, id., pp. 261-284.
Bologne, id., pp. 285-310.
Brescia, 1869, id., pp. 311-316.
Civita-Vecchia, 1846, id., pp. 317-318.
Ferrare, 1869, id., pp. 319-327.
Fiesole, 1865, id., pp. 328-334.
Florence, 1846, 1865, 1869, 1873, id., pp. 335-436.
Foligno, 1869, id., pp. 437-439.
Gênes, 1846, 1865, 1873, id., pp. 440-469.
Livourne, 1846, id., pp. 470-471.
Lucques, 1873, id., pp. 472-475.
Milan, 1869, 1873, id., pp. 476-492.
Modène, 1873, id., pp. 493-497.
Monaco, 1865, id., pp. 498-500.
Naples, 1873, id., pp. 501-515.
Padoue, 1869, 1873, id., pp. 516-523.
Parme, 1869, 1873, id., pp. 524-530.
Pavie, 1873, id., pp. 531-532.
Pérouse, 1869, 1873, id., pp. 533-545.
Pise, 1846, 1873, id., pp. 546-583.
Pistoja, 1869, id., pp. 584-590.

Porto-Venere, 1846, t. XXX, pp. 591-594.
Ravenne, 1869, id., pp. 595-613.
San-Quirico, 1846, id., pp. 614-615.
Sienne, 1869, id., pp. 616-632.
Suse, 1865, 1869, id., pp. 633-636.
Turin, 1865, 1869, 1873, id., pp. 637-645.
Venise, Torcello, Murano, 1869, 1873, id., pp. 646-689.
Vérone, 1869, 1873, id., pp. 690-698.
Vicence, 1873, id., pp. 699-700.

SUISSE

Bâle, 1847, 1862, t. XXX, pp. 179 190.

Philippe DES FORTS.

CHRONIQUE

PAR

Louis SERBAT.

Gaule préhistorique.

Grottes d'Arcy. — M. l'abbé Parat, continuant ses explorations dans la région, étudie la grotte des Fées, appelée par les habitants du pays la Roche-Creuse. Il rappelle les premiers résultats acquis par ses devanciers dans des recherches précédentes, et d'après ses travaux personnels, distingue les dépôts de plusieurs époques : moustérienne, magdalénienne, solutréenne, de l'âge du renne. Cette grotte a donné de nombreux instruments en silex ou en calcaire siliceux et l'un des restes les plus authentiques de l'homme quaternaire. — *Bull. Soc. des sc. hist. et nat. de l'Yonne,* 1904, p. 141-195, pl.

Grottes de Sigottier. — M. Vésigné a rendu compte des fouilles récentes menées plus scientifiquement que par le passé ; les objets découverts, peu nombreux mais intéressants, montrent que ces cavernes furent habitées à l'époque solutréenne et à l'âge du bronze. — *Soc. Études Hautes-Alpes,* 1904, p. 521-533.

Dolmen de Villerable. — Ce monument mégalithique nommé « Pierre-aux-Morts » allait être détruit lorsque M. J. Renault arriva juste à temps pour en mesurer la table longue de $2^{m}80$ et portée sur six supports, dont trois venaient d'être renversés. La destruction ne put être arrêtée ; au pied du dolmen on trouva quelques ossements. — *Bull. Soc. archéol. du Vendômois,* 1904, p. 83-87.

Allée couverte de Champignolles. — M. Bénard rend compte de la fouille de ce monument mégalithique découvert au bord de la forêt de Thelle et formé de 14 dalles verticales. Ses deux chambres renfermaient des silex taillés, des os travaillés, des pointes de flèche, des poteries, des grains de collier. — *Bull. Soc. acad. de l'Oise,* 1904, p. 170-181, 4 pl.

Polissoirs de Souday. — De ces deux blocs, l'un, pesant 175 kil., présente huit rainures d'un côté et sur une autre face un commencement de cuvette produit par le frottement ; le second, de 75 kil. environ, porte quatre rainures. D'autres polissoirs existent encore sur ce territoire. — *Bull. Soc. archéol. du Vendômois,* 1904, p. 88-93.

Tumuli de Mantoche. — M. Gasser a fouillé quatre tumuli qui lui ont donné des silex taillés, un vase de bronze, des bracelets de même métal, des débris d'amphore. Au tumulus n° 4, furent découverts un *torques,* un bracelet de lignite, une épée en fer du type de la Tène. Dans ce même lieu, on a trouvé aussi un four céramique préromain. — *Soc. grayloise d'émulation,* 1904, p. 81-133, pl.

Bronzes de Curzay. — M. le commandant Rousseau a écrit un travail sur les objets trouvés en cet

endroit et offerts par le R. P. de la Croix au musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Il a comparé ces haches avec d'autres instruments de même forme et de même provenance poitevine ; il a analysé la composition du métal, bronze d'excellente qualité propre à travailler le bois et le calcaire ; il place la fabrication de ces outils au XIII^e^ siècle environ avant l'ère chrétienne. — *Bull. Soc. antiq. de l'Ouest,* 1904, p. 63-81, pl.

Armes de bronze a Tirancourt. — M. de Francqueville a donné une note sur une épée longue de 0^m^ 61, large de 0^m^ 035, et sur une pointe de lance dont les ailerons plats sont renforcés d'une nervure qui, dans le bas, rejoint la douille en laissant de chaque côté un vide par où, sans doute, passaient des cordes destinées à maintenir plus fermement le bronze et la hampe.— *Bull. Soc. antiq. de Picardie,* 1904, p. 90-92, pl.

Gaule romaine.

Fouilles a Poitiers. — Le R. P. de la Croix a publié un rapport très étendu sur les fouilles poursuivies sous sa direction dans la région de la ville où était cachée la Minerve bien connue. Des parties de murs, des morceaux de colonnes, deux hypocaustes, ont été relevés ; le tout avait subi les atteintes du feu et avait été remblayé dès une époque très ancienne, fait qui explique la quantité d'objets, de nature et d'usage divers, remis au jour pendant les travaux. En tout cas, rien dans ces vestiges, pense le savant archéologue, ne peut se rapporter avec certitude à un temple auquel aurait appartenu la célèbre statue. — *Bull. Soc. antiq. de l'Ouest,* 1904, p. 82-114, pl.

Balneum de Rubricaire. — M. l'abbé Angot a déblayé dans le canton d'Évron des substructions antiques appelées « château de Rubricaire » ; il y a reconnu sept salles formant un *balneum* alimenté par une fontaine voisine. La construction très simple ne présente pour tout ornement que des demi-colonnes de brique, mais on distingue encore deux hypocaustes, une piscine froide dont les murs atteignent près de 3 mètres; elle est en contre-bas et munie de son escalier. L'établissement était situé sur la voie de Jublains au Mans. — *Bull. Comm. hist. de la Mayenne,* 1904, p. 310-315, pl.

Fouilles a Autrecourt. — Dans ses propriétés de la Meuse, M. Jean Louis a découvert des restes d'une villa et deux cimetières avec mobilier intéressant, mais il convient surtout d'y signaler un atelier de potier assez bien conservé pour que l'on puisse retracer les opérations successives de la fabrication. — *Soc. des fouilles archéologiques,* 1904, p. 121.

Vestiges romains au Nouvion. — Dans la forêt de ce nom, de nouvelles recherches, entreprises dans des ruines déjà exploitées comme carrière de pierres, ont néanmoins amené la découverte de nombreux objets de toute sorte, principalement de 804 morceaux et de 156 fragments de baguettes de marbre provenant d'un revêtement ou d'un pavage. L'extrême variété de ces échantillons énumérés par M. Pallu de Lessert dénote l'existence d'un édifice très riche. — *Bull. Soc. antiq. de France,* 1904, p. 297.

Marseille antique. — M. Michel Clerc, en montrant comment les constructions se sont succédé et superposées au cours des siècles dans tous les quartiers de la ville agrandie progressivement, explique la

raison pour laquelle il reste aujourd'hui dans Marseille si peu de traces architecturales de la cité antique, alors que le sol recèle bien des choses intéressantes, comme les quarante et un *ex-voto* trouvés dans la rue Négrel. — *Soc. des fouilles archéologiques,* 1904, p. 88-103.

Mansion de Mons Seleucus. — M. l'abbé Allemand, qui l'a déjà identifiée avec La Beaumette, tandis que M. D. Martin la place à la Bâtie-Montsaléon, défend son opinion et fait connaître ce hameau où l'on a rencontré des preuves d'occupation gauloise, puis des bassins, des mosaïques, un autel, des fragments de marbre de l'époque romaine.— *Bull. Soc. études Hautes-Alpes,* p. 273-281.

Trouvailles a Lachau. — M. F. Moulin a signalé la découverte de substructions antiques qui renfermaient des objets fort remarquables, notamment trois petits coffrets de plomb ayant contenu des ossements et signés: PATERNVS FECIT, du nom d'un plombier d'Avignon déjà connu, une boîte d'ivoire ornée d'Amours jouant à des jeux athlétiques, un petit vase de bronze en forme de tête humaine avec couvercle à charnière. — *Bull. Soc. antiq. de France,* 1904, p. 257.

Sculptures a Entrains. — Le capitaine Espérandieu a étudié, dans la riche collection de M. Delimoges, un curieux bas-relief confirmant l'hypothèse émise par M. Héron de Villefosse sur l'existence d'un sanctuaire mithriaque à Entrains. Sur huit sculptures provenant de ce temple que des fouilles méthodiques dégageraient certainement, sept figurent Mithra tauroctone, la dernière représente le soleil sur son quadrige et, au-dessous, un cratère vers lequel

s'élance un serpent, ce qui symbolise l'opposition de l'eau, de la terre et du feu. D'autres bas-reliefs de cette collection personnifient des divinités, notamment la déesse Epona. — *Bull. Soc. antiq. de France,* 1904, p. 289-291, fig.

Statuette de Kervénénec. — Recueillie au camp de Pont-Croix, et déjà étudiée par M. de Villefosse en 1888, elle représente dans une attitude hiératique, une sorte de Vénus gauloise, d'un type fréquent. M. du Châtellier a exposé les opinions de MM. Jullian et Reinach sur ce bronze, dont l'inscription incorrecte, œuvre d'un fondeur illettré, doit se lire : REXTUGENOS AVVOT. — Extrait *Bull. Soc. arch. Finistère,* 1904, 4 p., pl.

Poteries et verreries arverno-gauloises. — M. Biélawski décrit plusieurs antiquités trouvées dans le centre de la France, particulièrement à Fontgiève et à l'Oradoux, près de Clermont-Ferrand : des lampes en argile blanche avec un ou plusieurs becs, des vases à verser de forme très élégante, des verreries, une gourde renforcée sur les flancs, décorée de disques et percée d'un trou pour le passage d'une courroie. — *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne,* 1904, p. 24-34, pl.

Céramique a Orléans. — Une grande tranchée creusée pour des travaux de voirie a mis au jour des vases de toute nature, un fragment d'antéfixe orné d'une tête de femme. Trois noms de potiers, inédits, d'après M. Böhm, ont été lus; l'un d'eux, gaulois, signe BITVGNATOS. — *Bull. Soc. hist. et archéol. Orléans,* 1904, p. 413-417.

Vase antique a Remoulins. — Notre confrère M. Falgairolle, à qui nous devons de nombreuses communications relatives à cette région, nous informe que, près de cette petite ville du Gard, vient d'être trouvée, à Sainte-Colombe, endroit très fertile en vestiges gallo-romains, une amphore haute de 1m86 et large de 0m50.

Mosaique romaine a Saint-Quentin. — Sur l'emplacement de l'abbaye d'Isle, on a trouvé une mosaïque avec dessins géométriques. M. Eck en a fait déposer une partie au musée, l'autre ayant été engagée sous des murs de construction récente. — *Bull. Soc. acad. de Saint-Quentin,* 1904. p. 269-279, pl

Cimetière gaulois de Vinneuf. — Dans ce village où l'on avait constaté, en 1867, la présence de débris d'habitations lacustres. M. V. Guimard a fouillé des sépultures où les corps inhumés sans cercueil reposaient sur une couche de sable. Une grosse pierre recouvrait chacun d'eux: des épées de fer, des pointes de lance en bronze. de grossières poteries, des fibules, un bracelet de lignite, gisaient à l'entour. — *Bull. Soc. sc. hist. et nat. de l'Yonne,* 1904, p. 315-319.

Nécropole gallo-romaine de Roanne. — M. Déchelette consacre un important travail d'ensemble à ce vaste dépôt qui a donné de si heureux points de repère pour l'étude de la *Rodumna* antique. Après avoir décrit les deux modes de sépulture: inhumation et incinération, notre savant confrère dépeint l'aspect que devait présenter ce champ d'où émergeait, au-dessus de chaque tombe. le fond conique d'une amphore servant de couvercle à l'urne cinéraire. Il classe les divers types de vases funéraires: petites caisses de pierre ou plutôt simples *ollæ* de terre

cuite, et même un seau de bois avec armatures de bronze ; il donne l'inventaire du mobilier trouvé dans la nécropole. Les objets de métal sont très rares, quelques fibules de bronze seulement. Très nombreux au contraire sont les vases : soit « ces curieux bols à engobe blanc et à décorations cylindriques » qui, d'origine gauloise, se sont répandus jusque dans l'Europe centrale, soit ces produits de l'atelier de la Graufesenque fabriqués par les descendants des céramistes d'Arezzo, ou enfin des simples poteries de terre sigillée. Deux statuettes d'argile blanche, deux Vénus anadyomène, du type fréquent dans l'Allier, et quelques verreries complètent cette très riche moisson. — Ext. *Bull. de la Diana,* 1904, 40 p., pl. et fig.

Sépulture de Silvanius a Vachères. — M. de Manteyer a découvert dans un champ quatre grandes urnes avec anses, contenant des ossements, des lacrymatoires de verre et des poteries samiennes. Un bloc de pierre porte une inscription au nom de Calventius, de sa femme demeurée anonyme, et de leurs deux fils, Birro et Calventius. — *Mém. acad. Vaucluse,* 1904, p. 11-16.

Cimetières burgondes de Chaussin et de Wriange. — MM. Feuvrier et Févret ont exploité ces gisements où les corps, inhumés sur le dos, le plus souvent, et assis quelquefois, étaient accompagnés de scramasax, de fibules, de vases de terre et de verre. A la suite du catalogue qu'ils donnent de ces objets vient une étude sur vingt-huit stations burgondes relevées dans l'arrondissement de Dôle. — *Mém. Soc. émul. Jura,* 1904, p. 1-56, pl.

Cimetière burgonde près Gray. — Découvert en 1902 et inventorié par M. Marie, il a livré des produits

analogues aux précédents : scramasax, couteaux, grains de colliers. — *Soc. grayloise d'émulation*, 1904, p. 133-137.

Cimetière mérovingien de Chelles. — Les travaux d'excavation d'une maison ont donné occasion à M. Chambroux de découvrir plusieurs nouveaux sarcophages de plâtre; l'un contenait deux corps; du côté de la tête d'un autre cercueil était gravé un chrisme; un troisième était décoré, au même endroit, d'une croix circonscrite dans une bordure circulaire à dents de loup.

Cimetières de Montceau-le-Neuf. — M. Pilloy a écrit une description complète de ces champs où les inhumations se sont succédé pendant plusieurs siècles depuis l'époque romaine. Les deux cents sépultures gallo-romaines ont été pour la plupart violées; les sépultures franques, plus nombreuses encore, huit cents environ, sont d'autant plus riches qu'elles sont plus anciennes. Les objets qui en proviennent sont entrés dans plusieurs collections particulières où l'on remarque des vases, dont un avec inscription grecque, une croix à pendeloques, quantité de fibules d'une grande richesse, spécimens variés et intéressants d'un art qui se transforme sous l'influence du christianisme à mesure que l'on descend de siècle en siècle. — *Mém. Soc. acad. de Saint-Quentin*, 1904, p. 140-250, pl.

Antiquités gallo-romaines et mérovingiennes de l'arrondissement de Vitry-le-François. — M. le Dr Mougin a publié de belles planches reproduisant quantité de bijoux, d'armes et d'instruments trouvés dans la région; il faut y signaler, comme d'habitude, les fibules, puis des épées, des éperons, une croix à pendeloques très semblable à celle de Montceau-le-Neuf,

mais un petit crucifix dessiné à côté de cette croix paraît bien avoir usurpé une place que son âge véritable ne lui permet pas d'occuper. — *Soc. sc. et arts de Vitry-le-François*, 1904, p. 700-721.

Voie romaine entre Gap et Chorges.— M. Nicollet, recherchant l'emplacement d'*Ictodurum*, a porté ses investigations sur le lieu dit la Bâtie-Neuve où il a relevé un chemin qu'il pense être une voie romaine. — *Soc. études Hautes-Alpes*, 1904, p. 237-277.

Architecture religieuse.

Architecture carolingienne dans l'Hérault. — M. Bonnet s'est élevé contre l'opinion émise par Mérimée et Revoil qui attribuaient à une date antérieure au XI[e] siècle toute une série d'églises de cette région. Les caractères architecturaux considérés comme carolingiens par ces auteurs se retrouvent dans des monuments bien postérieurs : petit appareil, taille en feuille de fougère, dents de scie, frises en pierre noire connues sous le nom de « cordons de Charlemagne ». A part quelques sculptures à Saint-Guilhem et à Sérignan, à part les substructions de la crypte de la cathédrale de Lodève et peut-être la crypte en hémicycle de l'église Saint-Aphrodise de Béziers, il ne reste point d'édifices carolingiens dans ce département. — *Bull. archéol.*, 1904, p. 280-286.

Cathédrale de Chartres. — A la suite d'une visite de la Société des fouilles archéologiques, M. R. Merlet a publié un rapport sur ses travaux qui touchent à des questions de grande importance. On sait que sous la cathédrale actuelle se trouve la crypte de Fulbert,

qui entoure une crypte du IXe siècle au-dessous du maître-autel. Notre confrère a découvert la descente à cette crypte primitive qui traversait le mur de l'enceinte gallo-romaine et il a mis au jour un grand pilier cruciforme du chœur de la cathédrale carolingienne, ainsi qu'un curieux chapiteau de pilastre gallo-romain dont il donne une photogravure. — *Les fouilles de la crypte et du chœur de la cathédrale de Chartres*, 1904, 8 p.

Baptistère de Venasque. — M. Labande fait connaître ce monument très curieux et presque ignoré d'un village des environs de Carpentras. Dégagé des constructions parasites qui l'entourent, il se présente sous l'aspect d'une croix dont les quatre bras inégaux et terminés par des murs plats renferment intérieurement quatre absides demi-circulaires. Le centre, formant un carré ou plutôt un trapèze, est couvert aujourd'hui d'une voûte d'arête moderne portée sur des piliers repris au XIIIe siècle; mais autrefois, les doubleaux portaient une coupole avec lanternon dans le genre de celle de Sainte-Croix de Montmajour, et la toiture primitive devait être faite d'une simple charpente percée de fenêtres éclairant la cuve disparue aujourd'hui; naguère on y voyait encore deux tuyaux de pierre pour l'adduction des eaux.

Les quatre absides sont ornées d'arcatures portées, ainsi que les doubleaux, par des colonnes romaines avec chapiteaux soit antiques, soit d'une exécution très barbare, comme la construction elle-même. M. Labande la compare à l'abside de Vaison; il date de la même époque ces deux monuments. Le baptistère de Venasque, ses absides et ses arcades remontent au premier quart du VIIe siècle, mais il a été réparé au XIIIe. — *Bull. archéol.*, 1904, p. 287-304, pl. et fig.

Église de Parnes. — Dans la notice archéologique consacrée à cette paroisse du Vexin, M. Louis Régnier étudie d'abord l'église dont Orderic Vital mentionne la reconstruction vers 1123. Le chœur, recouvert d'un cul-de-four à deux nervures et garni d'arcatures en plein cintre dont deux bases sont très curieuses, remonte au XII^e^ siècle, comme le clocher. La nef est une œuvre remarquable du XVI^e^ siècle et le portail gothique flamboyant qui s'ouvre au sud ressemble à celui de l'église de Chaumont-en-Vexin. La grange du prieuré, dont les colonnes isolées portent des grands arcs en tiers-point, est longue de 34 mètres : elle doit être attribuée au commencement du XIII^e^ siècle. — *Bull. Soc. acad. de l'Oise,* 1904, p. 182-235, 5 pl.

Église de Lanuéjols. — Dans une nouvelle revue dont nous signalons l'apparition, notre confrère M. Philippe a donné une étude sur cette église romane. Construite en tuf d'appareil régulier, ce qui est rare dans cette contrée et dénote l'influence de ruines romaines dans le voisinage, elle comprend une nef de trois travées couverte en berceau légèrement brisé et renforcée de doubleaux. De grandes arcatures décorent les murs où un collatéral a été postérieurement ajouté. Au transept, le carré est couvert d'une coupole portée sur des trompes rudimentaires et passant du polygone à la sphère. Sur les croisillons s'ouvrent les deux absidioles, polygonales à l'extérieur, en hémicycle à l'intérieur; elles communiquent avec la travée qui précède la grande abside pentagonale ornée d'arcatures. Le clocher a été détruit. — *Le Pays Cévenol,* Aubenas, 1904, 1^er^ novembre, p. 18-30, pl.

Cathédrale de Lausanne. — Viollet-le-Duc avait été chargé d'étudier la restauration de cet édifice; il

en avait noté les différentes parties, les périodes successives de la construction; il les avait indiquées sur un plan spécial. M. Naef analyse et critique ce plan et le mémoire qui l'accompagne. Aux influences bourguignonnes incontestables, M. Naef ajoute des réminiscences rhénanes. Il annonce que des fouilles doivent être entreprises dans ce beau monument. — *Cathédrale de Lausanne. Discussion du rapport du plan de Viollet-le-Duc,* 1904. in-8°, 20 p., pl.

Église de Mézy-Moulins. — La Société historique et archéologique de Château-Thierry adresse un appel en faveur de ce charmant édifice gothique du XIII^e^ siècle. Classé parmi les monuments historiques, il a besoin néanmoins de grandes réparations et les dépenses dépassent le crédit alloué par l'État.

Église de Bursins. — M. Naef a discerné dans l'ensemble des constructions actuelles les parties plus anciennes qui faisaient originairement de cet édifice du XII^e^ siècle, composé d'une nef, d'un transept plus large sur lequel s'ouvraient directement une abside et deux absidioles. une église tout à fait analogue à celles que les bénédictins avaient élevées à Granson et à Saint-Sulpice. — *Restauration du temple de Bursins.* Ext. *Revue hist. Vaudoise,* 1904, 8 p., pl.

Église de Vitry-le-François. — M. Chavance a publié les plans et dessins primitifs de cette église du XVII^e^ siècle. Sur la façade, ornée de deux étages de colonnes avec fronton et flanquée d'un troisième étage formant deux clochers, le style Louis XIII était beaucoup plus accusé; à l'intérieur. des colonnes cylindriques auraient donné à la nef plus de légèreté que les gros pilastres actuels. — *Soc.*

sc. et arts de Vitry-le-François, 1904, p. 452-455, pl.

Monastère de la Visitation a Poitiers. — Ce couvent, transformé en prison depuis la Révolution et bien conservé jusqu'à nos jours, sauf l'église détruite, va être démoli. M. de La Bouralière a consacré une notice à ce type d'architecture monastique du XVII^e^ siècle. — Ext. *Bull. Soc. antiq. Ouest*, 1904, 36 p., pl.

Architecture civile et militaire.

L'ancien palais des Rois de France a Laon. — Dans un travail plein de recherches et de documents, M. Lucien Broche a retracé d'abord l'histoire de la demeure si souvent habitée par les Carolingiens ; il en établit l'emplacement exact et la distingue du palais des Capétiens : Louis VII abandonna l'ancien palais que Saint Louis transforma en un couvent de Frères mineurs. Le nouveau, situé place de l'Hôtel-de-Ville, a complètement disparu, mais un plan de 1751 a permis à notre confrère d'en restituer les salles, la chapelle à deux étages datant vraisemblablement de 1179 et dont l'étage supérieur était percé de baies rectangulaires qui indiquent une transformation. Des corps de logis étaient destinés à l'habitation et le vaste donjon circulaire, la « tour du roi », n'était pas celle de Louis d'Outremer, — il faut la placer ailleurs, — mais bien l'œuvre de Philippe-Auguste, comme M. Broche le prouve à l'aide du premier registre de ce roi. M. Broche et M. Dhuicque, architecte, en ont donné une restitution : c'était un cylindre de 29 mètres de haut sur 13 mètres de large, élevé sur une base en glacis entourée d'un fossé dallé. Une première

salle circulaire voûtée d'ogives. communiquait par un escalier à vis avec l'étage supérieur où une galerie régnait à la naissance des ogives de la voûte et des larges formerets qui encadraient de profondes voussures, comme au donjon de Coucy, dont cette tour semble avoir été le prototype : elle a été détruite en 1831 seulement, pour raison d'alignement. — *Bull. Soc. acad. de Laon,* 1904, pl.

Chateau de Semblançay. — M. de Clérambault a décrit cet ensemble qui se composait d'une première enceinte entièrement disparue formant pentagone, avec un petit bastion sur le flanc le plus étendu, puis d'une autre enceinte renforcée de tours rondes : le long de celle-ci s'élevaient les bâtiments. Au milieu, un donjon carré, épais de 2m40 en sa base. La salle haute, assez bien conservée, présente encore des traces de cheminée et d'un escalier porté sur un grand arc de décharge, soutenu par une colonne terminée par un beau chapiteau roman. — *Bull. trim. Soc. archéol. Touraine,* 1904, p. 470-480. 2 pl.

Fort Saint-André a Villeneuve-les-Avignon. — D'importantes restaurations vont assurer l'avenir de ces ruines qui sont parmi les plus remarquables de la vallée du Rhône. Deux grandes brèches qui existaient dans la courtine ont été bouchées sur une longueur de 15 à 20 mètres. On refait les créneaux sur le pourtour de l'enceinte.

Chateau de Dieppe. — Le Dr Coutan a publié une monographie excellente de ce château dont le donjon primitif remonte au XIVe siècle, ainsi que la courtine occidentale. On avait tort d'attribuer ses parties les plus anciennes au règne de Charles VII et à l'initiative du capitaine Charles Desmarest, mais ce dernier

n'a pas bâti tout le reste du quadrilatère, car le boulevard en quart de cercle et la courtine de l'est avec son appareil figurant des boulets de pierre et des pointes de diamant, comme au château de la Tour, près du Puy, ou à la porte de Montreuil-Bellay, ne sont pas antérieurs au XVI[e] siècle. — *Bull. de la Soc. des Amis des monuments rouennais,* 1903, 8 pl.

Chateaux du Périgord.—Au cours de son excursion annuelle, la Société historique et archéologique du Périgord a visité le donjon de Bourdeix, tour circulaire dont l'entrée se trouve à six mètres de haut et dont l'étage inférieur forme une salle voûtée en coupole sans autre issue que par la voûte ; elle a comparé cette tour avec celles de Chalus et de Piégut qui, dans ces derniers temps, a été l'objet de fouilles et de restaurations. Elle a terminé cette excursion par le château de Lambertye, vaste édifice du commencement du XVI[e] siècle où les bâtiments flanqués de tours rondes viennent d'être réparés ou plutôt reconstruits avec grand soin. — *Bull. Soc. hist. et archéol. Périgord,* 1904, p. 411-432, pl.

Porte d'Arras a Douai. — Les habitants de la rue terminée par cette porte en arc brisé flanqué de deux grosses tours rondes de grès, ont exprimé le désir de voir détruire ce débris précieux qui avait été expressément réservé lors du démantèlement de la ville. La Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord proteste contre ce projet auprès de la municipalité et lui rappelle fort à propos que, si la porte avait été réparée, entourée d'une grille et d'un fossé gazonné, suivant une décision prise il y a douze ans, au lieu de devenir un dépôt d'immondices, ses administrés n'auraient point trouvé un prétexte pour réclamer la destruction d'un excellent spécimen

d'architecture militaire du XIVe siècle. — *Mém. Soc. cent. agr., sc. et arts du dép. du Nord*, 1904, p. 577-583.

Maison d'Agnès Sorel a Orléans. — Ce joli hôtel du XVe siècle. avec cour intérieure et galeries, est dessiné et décrit par M. Herluison en tête du catalogue du musée Jeanne d'Arc qui s'y trouve logé.

Palais abbatial de Remiremont. — M. S. Mongin a fait l'histoire des demeures qui s'élevèrent sur cet emplacement jusqu'à la construction régulière, encore décorée intérieurement de belles boiseries, que Nicolas Jennesson éleva vers 1745 pour l'abbesse Anne-Charlotte de Lorraine. — *Ann. Soc. émul. des Vosges*, 1904, p. 281-408, pl.

Renaissance française. — On annonce l'apparition d'une nouvelle revue, dirigée par notre confrère M. Casati de Casatis, consacrée à l'étude de « cette grande époque qui succède à l'art gothique et précède la renaissance classique ». Elle sera intitulée: « L'art français primitif ». titre qui pourrait peut-être prêter à quelque confusion, si les rédacteurs de cette publication ne prenaient soin de dire qu'ils s'attachent spécialement aux monuments des XVe et XVIe siècles.

Sculpture, peinture et mobilier.

Sculptures de la cathédrale de Rouen. — Mlle L. Pillion commence une étude très approfondie des soubassements des deux porches nord et sud de cette cathédrale; elle analyse les lignes générales de ces œuvres, les sources de leur iconographie et les caractères propres de leur sculpture. Elle fait ressortir l'union

intime qui règne entre l'architecture et l'ornementation. Disposés avec symétrie, mais sans sécheresse, les polylobes qui se superposent entre les colonnes d'angle de chaque retrait répondent exactement aux assises de la construction en même temps qu'ils la décorent. Les scènes figurées dans ces petits médaillons sont d'une inépuisable variété. Les imagiers se sont inspirés des bibles populaires dont les traductions françaises commençaient à se répandre: les bestiaires, les « merveilles d'Ynde », les réminiscences mythologiques leur ont fourni bien des sujets que, trop souvent, l'on croit tirés de leur seule fantaisie. Cet état d'esprit existe néanmoins, mais M^lle^ Pillion pense que beaucoup de ces images qui nous paraissent sans cohésion et que l'on retrouve cependant dans un même pêle-mêle à Lyon, à Strasbourg, à Courtrai comme à Rouen, sont des interprétations de sortes de manuels iconographiques répandus alors et analogues à l'album de Villard de Honnecourt, seul reste aujourd'hui de ce genre de recueils.

Dans tous ces tableaux, les sculpteurs montrent franchement un parti pris de représentation directe et familière; dans les légendes, ils comptent soigneusement le nombre exact des personnages; ailleurs, ils les réduisent dans les proportions strictement nécessaires: les gestes sont justes et les objets mobiliers, les paysages qui concourent à l'intelligence plus complète de l'image, ne manquent jamais. Cependant, la sculpture du portail nord, celui des Libraires, moins simple, indique un âge un peu postérieur, tandis que le portail sud, celui de la Calende, se placerait vers 1267, au moment même où s'élevait également le portail sud de Notre-Dame de Paris, dont la composition, comme l'on sait, présente avec ce dernier les plus frappantes ressemblances. — *Rev. de l'art ancien et moderne*, 1905, p. 81-100, pl.

Trouvaille de sculptures a Endemneyes. — D'après une note communiquée par M. Falgairolle, « des fouilles pratiquées dans les ruines de cette abbaye », près de Châteauvieux, dans le Var, « ont mis à jour le jubé et la clôture du chœur d'une église romane du XII^e^ siècle. Le dallage du sanctuaire se trouve exactement à cinq mètres au-dessous du niveau du sol. On y descend par huit marches en pierre de taille. Les piliers sont identiques à ceux de l'abbaye du Thoronet. Il reste encore quelques débris de pupitres en pierre blanche ». Il serait à désirer que de nouvelles recherches permissent de se faire une idée plus exacte de ce que peut être cet ensemble.

Épigraphie du canton de Grandvilliers. — M. l'abbé Meister publie la première partie de cet important travail qui renferme les inscriptions antérieures au XIX^e^ siècle. On y trouvera surtout des épitaphes du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle et beaucoup d'inscriptions de cloches fondues par les Cavillier. — *Bull. Soc. acad. de l'Oise,* 1904, p. 75-118.

Dalle tumulaire de l'abbaye du Neubourg. — M. V. Quesné a donné la description d'une curieuse pierre provenant de ce monastère, recueillie par M. de Caumont et déposée aujourd'hui dans la chapelle du château du Champ-de-Bataille. C'est la tombe de Jean Anquetin, sénéchal du Neubourg, mort en l'année 1400, ainsi que sa femme, d'après l'inscription préparée d'avance, comme M. Régnier l'a démontré. Les deux époux sont représentés au trait sous deux arcatures tréflées avec gables fleuronnés, entre lesquels sont dessinés des anges au milieu de rinceaux. La particularité de ce monument consiste dans le soubassement sur lequel semblent reposer les deux principaux personnages; cinq arcatures y sont gravées, elles encadrent les figures.

à une beaucoup plus petite échelle, des cinq enfants de Jean Anquetin: Johan, Estiennot, Cardinet, Colard et Johannette. — *Sotteville-les-Rouen,* 1904, 21 p., pl.

Crèche de Villegusien. — Sous ce nom est connu un groupe, publié par M. Serrigny et qui vient d'être classé parmi les monuments historiques: c'est un grand bas-relief de pierre, de la fin du XV^e^ siècle peut-être, où tous les personnages traditionnels sont figurés, tandis que sur le côté est agenouillé un donateur revêtu d'habits ecclésiastiques. — *Bull. Soc. hist. et archéol. de Langres,* 1904, p. 212-224, pl.

Pleureurs dans les monuments funèbres. — A propos de deux têtes conservées parmi les fragments si nombreux au musée de Douai, M. Enlart donne une notice sur les origines de ce genre de représentation autour des sarcophages, et revient sur l'inexactitude que l'on commet souvent à propos de ces petits personnages en leur attribuant une origine bourguignonne, alors que leurs auteurs, même en Bourgogne, sont, la plupart du temps, flamands. — *Mém. Soc. antiq., agric., sc. et arts du dép. du Nord,* 1904, p. 313-318.

Statues de Brienne-la-Vieille. — Dans ce village, l'église des XII^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles possède, en plus de beaux vitraux, des statues remarquables que décrit M. Marguillier: c'est une vierge du XIV^e^ siècle dont les draperies sont excellentes, une autre vierge du XVI^e^ siècle, production des plus caractéristiques de l'école troyenne, déjà mise en lumière par MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot. Il faut y ajouter une statuette de cuivre martelé et doré, sauf la figure, les pieds et les mains peints au naturel, représentant sur un socle hexagone, saint Jean-Baptiste vêtu d'une longue tunique de fourrure, d'un manteau, et porteur

d'un *loculus* en forme de doigt renfermant une relique, qui, seule, était conservée à Brienne avant que l'on découvrît en 1868. dans un village voisin, une statuette s'adaptant parfaitement au loculus et qui n'était autre que celle-ci, vénérée dès le XIV^e^ siècle dans l'abbaye de Basse-Fontaine, et depuis égarée au moment de la Révolution. — *L'église de Brienne-la-Vieille*. Ext. *Annuaire de l'Aube,* 1904, 22 p., pl.

Chaire a prêcher de Lignières.— M. F. Deshoulières nous envoie une notice sur ce travail du XVII^e^ siècle, composé de deux parties. La cuve, l'escalier et l'abat-voix datés de 1678, comme le prouve une inscription récemment découverte par M. l'abbé Berlombon, vicaire de Lignières et auteur d'un travail publié dans la *Revue du Berry* sur ce meuble provenu, croyait-on, d'un présent de Colbert, ce qui est impossible, puisque le ministre n'acheta la terre de Lignières qu'en 1683. La cuve est hexagonale, décorée de guirlandes de fruits et de fleurs. Le dossier forme niche à coquille entre deux pilastres cannelés, arc-boutés de chaque côté par une grosse volute. A l'abat-voix, de même forme, pendent des draperies et des glands sculptés. La base de tout cet ensemble consiste en quatre figures ailées, à demi drapées. formant caryatides et terminées par des gaînes avec chutes de fruits. Ces œuvres, d'un excellent travail, ont été attribuées, mais sans preuves, à Puget. D'après des documents tirés des archives de la fabrique, ces figures, placées sous la chaire en 1795, proviennent du prieuré d'Orsan, où peut-être elles servaient de support à une tribune ou à des orgues.

Sculptures funéraires du XVIII^e^ siècle en Flandre. — Dans une étude sur les premiers présidents du Parlement de Douai, M. le baron Boissonnet a publié

deux phototypies représentant, l'une, le monument du président Pollinchove, dans l'église Saint-Piat à Tournai (1714) : devant une pyramide plaquée contre un pilier, une femme pleure, assise sur un lion qui tient un médaillon avec l'image du magistrat; un sarcophage à inscription forme la base du groupe; l'ensemble est entouré de feuilles de palmier. L'autre monument, consacré au premier président Charles-Joseph de Pollinchove, est placé dans l'église Saint-Pierre de Douai : c'est une haute et mince pyramide, d'un fort relief, élevée sur une base rectangulaire qui reçoit l'inscription et sert également de socle à une statue de femme voilée, surmontée d'un nuage, tandis que, sur le côté, un enfant en pleurs montre le portrait du président : c'est une œuvre du sculpteur Allegrain. — *Mém. Soc. cent. agr., sc. et arts du dép. du Nord,* Douai, 1904, p. 481-487.

Peintures murales a la chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez. — M. Vachez a rendu compte de la découverte sous le badigeon de quatre grandes peintures accompagnant la tombe de Thibaut de Vassalieu, archidiacre de Lyon, mort en 1327. La plus importante est un crucifiement, les autres retracent diverses scènes des funérailles du chanoine. L'exécution de ces compositions se place, d'après les armes que l'on y remarque, entre 1327 et 1340; elles sont dues peut-être à un artiste lyonnais. — *Thibaut de Vassalieu et les peintures murales de l'ancienne chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez,* Lyon, 1898, 36 p., pl.

Peintures de scènes de l'Apocalypse au XV^e^ siècle. — M. Petit-Delchet avait déjà constaté que les tapisseries de la cathédrale d'Angers étaient inspirées de très près par le manuscrit français 403, de la Bibliothèque nationale, provenant de Charles V et prêté

effectivement pour ce travail, comme le porte une note de Jean Blanchet sur l'inventaire de 1373; mais depuis, poussant plus loin ses recherches, il est amené, conformément à l'opinion de M. L. Delisle, à y joindre plusieurs autres manuscrits d'une famille tout à fait voisine, dont l'un, celui de Cambrai, a fourni cinq compositions crues jusqu'ici l'œuvre originale de J. de Bruges, parce qu'elles ne se retrouvaient pas au manuscrit 403. — Ext. du *Moyen âge*, 1905, 16 p., pl.

Tableaux de l'église de Clairvaux. — M. l'abbé Brune a mis en lumière plusieurs peintures données à cette église sous le Premier Empire par M. Dériot, qui les avait obtenues de l'administration du palais de Versailles. Il se trouve que certaines d'entre elles ont pour auteurs des peintres connus: Jésus au milieu des docteurs est de Vien; saint Louis, de Lemoyne; sainte Clotilde, de Coypel. Deux autres tableaux en moins bon état, la Cène et la Sainte Famille, sont attribués à Jouvenet et à Boulogne. — *Mém. Soc. émul. Jura*, 1904, p. 313-318, pl.

Croix processionnelle de Vermand. — Elle provient de l'abbaye de ce nom; elle mesure 0^m58 sur 0^m36; c'est une œuvre limousine décorée de cabochons. Les extrémités, légèrement tréflées, présentent des figures en relief. Elle est aujourd'hui au musée de Saint-Quentin. — *Mém. Soc. acad. de Saint-Quentin*, 1904, p. 289-300, pl.

Trésor de l'église d'Apt. — Cette ancienne cathédrale renferme quelques pièces que M. l'abbé Arnaud d'Agnel a jugées, avec raison, dignes d'attention : ce sont deux petites châsses de forme ordinaire, mais l'une est ornée, sur sa face antérieure, de six personnages à mi-corps sous des arcatures trilobées, entièrement

dessinés par des émaux de couleurs vives, sauf les têtes gravées au burin. La face postérieure est couverte de grands rinceaux très élégants et le tout a beaucoup d'éclat à cause de l'heureux emploi des couleurs. Par sa technique, ce travail limousin du XIII^e^ siècle se range dans le groupe auquel appartiennent les châsses de Gimel, de Moûtiers, d'Auxerre, le coffret du Puy. Il est encore fermé aujourd'hui par un curieux cadenas du XIV^e^ siècle figurant une tête humaine dans laquelle est logée la serrure. L'autre reliquaire est décoré de plaques émaillées champlevées rehaussées de figures grossières en relief. Une boîte d'ivoire avec des oiseaux, des rinceaux, est une œuvre arabe du XV^e^ siècle. De même provenance orientale et de style persan, est un remarquable étendard avec bandes d'arabesques et d'animaux, au nom d'Aboul Cassem, le calife qui défendit Jérusalem contre Godefroy de Bouillon: le moyen âge en a fait un voile de sainte Anne. Il faut citer encore une bouteille en verre de Venise du XV^e^ siècle, une étole du XIV^e^ siècle toute brodée de médaillons à personnages, un chapelet de terre cuite émaillée de bleu, la chemise de saint Elzéar de Sabran ornée sur le dos d'une grande croix et sur le devant de petites croix et fleurettes. — *Bull. archéol.*, 1904, p. 329-335, pl.

Trésor de l'église de Montpezat. — M. le chanoine Pottier donne l'histoire et la description des objets qui subsistent de tous ceux dont le cardinal P. des Prés avait embelli cette collégiale fondée par lui et enrichie encore par son neveu, évêque de Montauban. Sans parler des précieux fragments d'étoffe qu'il a déjà recueillis, ni des tapisseries dont il s'occupera bientôt, M. le chanoine Pottier mentionne les pièces d'orfèvrerie dont le nombre, déjà restreint, vient encore d'être diminué par la disparition, dans

l'atelier où on la réparait, d'une petite châsse limousine au toit à double versant et décorée de médaillons ronds figurant des anges sur fond de rinceaux. Le « reliquaire des anges », cylindre de cristal porté par deux figures ailées reposant sur une plate-forme portée par des pieds humains, vient d'être presque entièrement reconstitué à l'aide des débris qui en subsistaient. Le trésor renferme aussi plusieurs belles bourses brodées et deux coffrets de mariage.— *Bull. Soc. arch. et hist. Tarn-et-Garonne,* 1904, p. 241-255, pl.

Vol de la Vierge de la Sauvetat. — Cette petite église du Puy-de-Dôme possédait, parmi d'autres objets précieux, une statue de bois, recouverte de cuivre ciselé, exécutée sur les ordres d'Odon de Montaigut, prieur de la commanderie de la Sauvetat au XIVe siècle. Elle est haute de 0m54 et se compose « de quinze à seize pièces repoussées, ciselées, émaillées par places pour la Mère, et de six à sept pour l'Enfant Jésus, rattachées au moyen de pointes ordinaires sur une forme de bois ». La Vierge est assise sur un siège sans dossier, avec arcatures, et aux angles de petites colonnes torses ; les faces latérales présentent les figures de saint Pierre et saint Paul. Tout autour l'inscription donne la date de 1319. Des voleurs l'ont enlevée, bien qu'elle fût placée assez haut, scellée au mur par une tige de fer et protégée par une grille.

Intaille carolingienne de Remiremont. — Taillée en ovale dans une grande agate nicolo, dom Calmet l'avait vue dans l'église des Chanoinesses, et la notice qu'il lui consacre permit de l'identifier lorsqu'on en retrouva la moitié en 1844. M. Bernard Puton a tenté d'en expliquer le sujet assez compliqué : un homme assis tend la main vers un autre personnage debout qui lui présente un objet peu volumineux ; au-dessous,

deux traits délimitent l'inscription [*Regi*]NBOLDUS ; un navire, deux oiseaux, deux poissons, occupent le registre inférieur. Bien des hypothèses ont été émises sur ce sujet. M. Puton en fait la critique et pense qu'il s'agit d'un petit monument consacré au souvenir d'un diplôme très précieux pour l'abbaye, obtenu de l'empereur Henri IV en 1070 par Raimbaud, chancelier de Remiremont. Mais M. Puton fait cependant observer que Raimbaud ne s'est pas trouvé dans les actes écrit Reginboldus, et que, de plus, les caractères artistiques du travail en font une œuvre plutôt carolingienne, que l'on ne peut avec certitude faire descendre aussi bas. — *Bull. archéol.*, 1904, p. 318-324, pl.

CARREAUX ÉMAILLÉS AU PALAIS DE POITIERS. — M. Magne a découvert deux fragments de carreaux aux armes de Jean de Berry ; ils sont d'émail stannifère, genre de fabrication que, jusqu'ici, l'on ne croyait pas antérieur au XVI^e^ siècle en France. Un article des comptes du duc mentionne un atelier à Poitiers sous la direction d'un « sarrasin », appelé de Valence à cet effet. — *Bull. Soc. antiq. Centre,* 1904, p. 116-124.

VERRERIES DU LANGUEDOC.— M. Saint-Quirin, poursuivant ses travaux sur l'industrie verrière dans cette région depuis le moyen âge, a décrit et publié de nombreux types de vases et de verres des XVI^e^ et XVII^e^ siècles. — *Soc. langued. de géogr.*, 1904, p. 284-326.

Toutes les nouvelles archéologiques destinées à la Chronique devront être adressées directement à M. LOUIS SERBAT, 8, RUE CHATEAUBRIAND, PARIS, VIII^e^.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Le Comité permanent de la Société, dans sa séance du 27 janvier 1905, a voté l'admission de quatre nouveaux membres de la Société :

M. Marcel Aubert, élève à l'École des Chartes, 95, boulevard Magenta, à Paris, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et le comte de Lasteyrie ;

M. René Margueritte, 50, rue de Rivoli, à Paris, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Émile Travers ;

M. le comte Henri de Puiseux, à Hermanville, par Lion-sur-Mer (Calvados), présenté par MM. A. Le Féron de Longcamp et P. de Longuemare ;

M. Eugène Royer, pharmacien, à la Ferté-Milon (Aisne), présenté par MM. C. Enlart et Lionel de Crèvecœur.

Dans la même séance ont été nommés :

Membres du Comité permanent : M. Gustave Le Vard, à Caen, et M. Louis Serbat, à Brucourt (Calvados).

Dans la séance du 31 mars, ont été admis membres de la Société :

M. le baron Ferdinand Bessières d'Istrie, 139, faubourg Saint-Honoré, à Paris, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Deshoulières ;

M. Marcel Burin des Roziers, 11, avenue de la Croix-Morel, à Clermont-Ferrand, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et H. du Ranquet ;

M. le comte Olivier Costa de Beauregard, au château de Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure), présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Émile Travers ;

M. Léo Keller, élève à l'École des Chartes, 32, quai d'Orléans, à Paris, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et le comte de Lasteyrie ;

M. Édouard de Lorière, au château de Moulin-Vieux, par Avoise (Sarthe), présenté par MM. Robert Triger et le marquis de Beauchesne ;

M. Gabriel Martin, 7, rue de Villersexel, à Paris, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Émile Travers ;

M. Alfred Paisant, président honoraire du Tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles, présenté par MM. Eugène et Germain Lefèvre-Pontalis ;

M. le baron de Sailly, au château de Sailly, par Fontenay-Saint-Père (Seine-et-Oise), présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Grave.

Et à titre étranger :

M. Joseph Casier, 3, rue des Deux-Ponts, à Gand (Belgique), présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Émile Travers ;

M. Adrien Delpy, architecte, 63, rue Belliard, à Bruxelles, présenté par les mêmes.

Notre confrère, M. Georges Durand, archiviste du département de la Somme et membre du Conseil administratif de la Société, a été élu correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de MM. Albert de Bure, décédé à Moulins, l'un de nos plus anciens confrères dans le département de l'Allier ; Louis Vier, président de la commission des hospices de Saint-Étienne

(Loire), décédé dans cette ville ; Henri Morin-Pons, érudit collectionneur, qui laisse de nombreux et intéressants travaux sur la numismatique, décédé à Lyon ; Émile Serbat, membre du Comité permanent de la Société, ancien attaché d'ambassade, maire de Brucourt, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, etc., décédé à Paris ; l'abbé Édouard Boucher, curé de Saint-Roch d'Amiens, décédé dans cette ville ; le comte de Reiset, ancien ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur, etc., auteur de livres bien connus sur Marie-Antoinette, décédé en son château du Breuil-Benoît, où il avait réuni de très précieuses collections d'objets d'art de tout genre ; Anatole de Bodard de la Jacopière, décédé au château de la Faucille.

Congrès de Beauvais.

La soixante-douzième session du Congrès archéologique de France s'ouvrira le mardi 20 juin prochain, à Beauvais, sous la présidence de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie.

Les membres du Congrès visiteront les monuments de Beauvais le 20 et le 23 juin, de Senlis, le 24 juin, de Compiègne, le 27 juin, et de Noyon, le 28 juin.

Des excursions auront lieu à Bury et à Cambronne le 21 juin ; à Gisors et à Saint-Germer le 22 juin ; à Nogent-les-Vierges, Villers-Saint-Paul, Montataire et Saint-Leu-d'Esserent le 26 juin ; à Vez et à Morienval le 27 juin.

Les abonnés du *Bulletin Monumental* qui ne sont pas membres de la Société et tous les archéologues qui voudraient recevoir le programme, sont priés de s'adresser à M. Eugène Lefèvre-Pontalis, 13, rue de Phalsbourg, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

NOTRE-DAME DE BONPORT. ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE SUR UNE ABBAYE NORMANDE DE L'ORDRE DE CITEAUX, par l'*abbé Émile Chevallier*. Firmin-Didot, 1904, in-4°, XI-120 p., 9 phototypies, 30 fig.

M. l'abbé Émile Chevallier a la bonne fortune de porter un nom illustré déjà par plusieurs membres du clergé appréciés, à divers titres, dans le monde savant. Il appartient à cette *jeune école* archéologique de Normandie, dont M. Anthyme Saint-Paul signalait l'existence, il y a dix ans, dans son remarquable mémoire sur *La Transition*, et qui a aujourd'hui pour chef incontesté M. Régnier, d'Évreux. L'abbé Chevallier, d'ailleurs, n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Bulletin Monumental*, qui n'ont pas oublié son récent article sur l'église de Léry (Eure). La monographie de Bonport, qu'il vient de mettre au jour, est un modèle d'une perfection achevée. Je songeais, en la lisant, à ce vers célèbre de Lamartine :

Heureuse la beauté que le poète adore,

et j'étais tenté de dire, à mon tour : « Heureux le monument dont la beauté a fixé les regards de l'artiste et de l'archéologue. Il n'a rien à craindre des outrages du temps ou du vandalisme. S'il vient à périr, il est assuré de revivre dans la mémoire des hommes ».

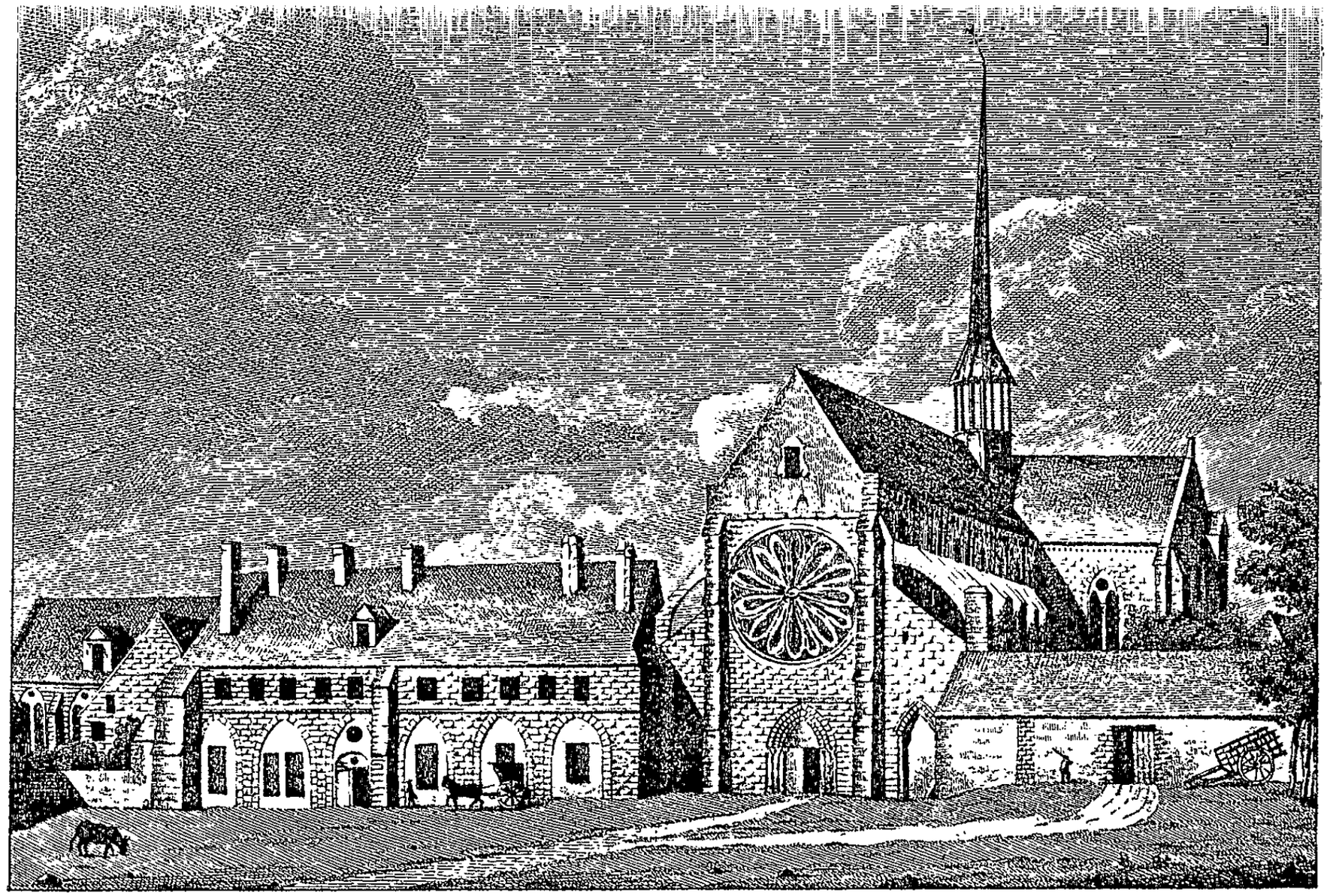

L'église de Bonport,

d'après un dessin de Garneray, dans les « Antiquités Nationales », de Millin.

L'abbaye de Bonport est située sur une berge peu élevée, qui domine la rive gauche de la Seine, en aval de Pont-de-l'Arche. De là, la vue s'étend sur un immense horizon, au fond duquel s'avance, comme un éperon superbe, la Côte des Deux-Amants, au confluent de la Seine et de l'Andelle. L'abbaye s'annonce de loin aux regards par ses deux pignons jumeaux, qui se dressent fièrement au bord de l'eau.

Elle doit son nom, d'après la Chronique, à une aventure de chasse où Richard Cœur-de-Lion, entraîné par son cheval dans le courant du fleuve, aurait failli perdre la vie. Le monarque aurait fait vœu, s'il échappait au péril, d'élever une abbaye au lieu où son cheval prendrait pied à terre. Sa fondation remonte à la première année du règne de Richard, à la fin de 1189 ou au plus tard avant le 14 mai 1190, date d'une charte qui fait mention de son existence. L'église était achevée en 1244, car le pape Innocent IV accorda des indulgences aux fidèles qui la visiteraient le jour de l'Assomption de la même année.

L'auteur croit pouvoir fixer sa construction entre les années 1200 et 1225. En effet, d'une part, c'est vers 1190 que fut commencée l'église du Breuil-Benoît, qui paraît avoir servi de modèle à celle de Bonport. D'autre part, les chapiteaux de Bonport ont un air de famille évident avec ceux d'une série d'édifices voisins, élevés précisément pendant la même période, tels que les églises de Pacy-sur-Eure et du Petit-Andely, le transept de Saint-Jacques de Dieppe, les nefs de Notre-Dame d'Eu, de la cathédrale de Rouen et de Notre-Dame de Louviers. Enfin, la comparaison avec l'église abbatiale de Fontaine-Guérard, consacrée en 1218, semble corroborer cette conclusion.

Quant au cloître, qui avait beaucoup souffert pendant la guerre de Cent ans, il fut reconstruit à la fin du XIV^{e} siècle, comme le prouve, outre son style, une charte de Charles VI, datée de 1387.

De l'église il ne subsiste que des vestiges émergeant à peine du sol; aussi la description qu'en donne l'auteur est-elle une véritable restitution.

Le plan, dont la longueur atteint 64 mètres, appartient à un type rare chez les Cisterciens, qui avaient une prédilection marquée pour les chevets plats. On voyait à Bonport, comme autrefois à Clairvaux, à Longpont et à Savigny, comme de nos jours encore à Pontigny et au Breuil-Benoît, une abside polygonale entourée d'un déambulatoire avec chapelles rayonnantes.

Les piliers de la nef, au nombre de dix, variaient d'une travée à l'autre. Considérés de l'est à l'ouest, c'étaient d'abord deux piles cylindriques offrant vers la nef un aplatissement singulier, puis quatre colonnes isolées. Les quatre derniers piliers étaient constitués par un massif assez épais, à grand diamètre transversal. Sur les faces parallèles à la nef et aux collatéraux, un simple pilastre étroit entre deux colonnettes. Sur les faces transversales, une grosse colonne demi-engagée. Cette colonne et les deux colonnettes recevaient la retombée des archivoltes à deux rangs de claveaux. Quant aux pilastres, ils devaient s'élever jusqu'à la naissance des arcs de la voûte dont ils formaient le support commun.

L'importance relative des piliers du transept pourrait peut-être faire croire à l'existence d'une tour centrale, mais on sait que les Cisterciens se contentaient d'élever en ce point une flèche assez rudimentaire. Ces piliers présentent sur trois de leurs faces l'ordonnance que nous avons observée sur les faces transversales des piliers occidentaux de la nef. Le maître de l'œuvre, préoccupé de dégager la perspective du chœur, éleva de ce côté un groupe de trois colonnes peu saillantes, dont les fûts conjugués figurent en coupe un trilobe. Les colonnes reposent sur un socle renflé en demi-cercle, caractéristique de l'école normande (nef de la cathédrale de Rouen et du Grand-Andely, chœur de la cathédrale de Bayeux,

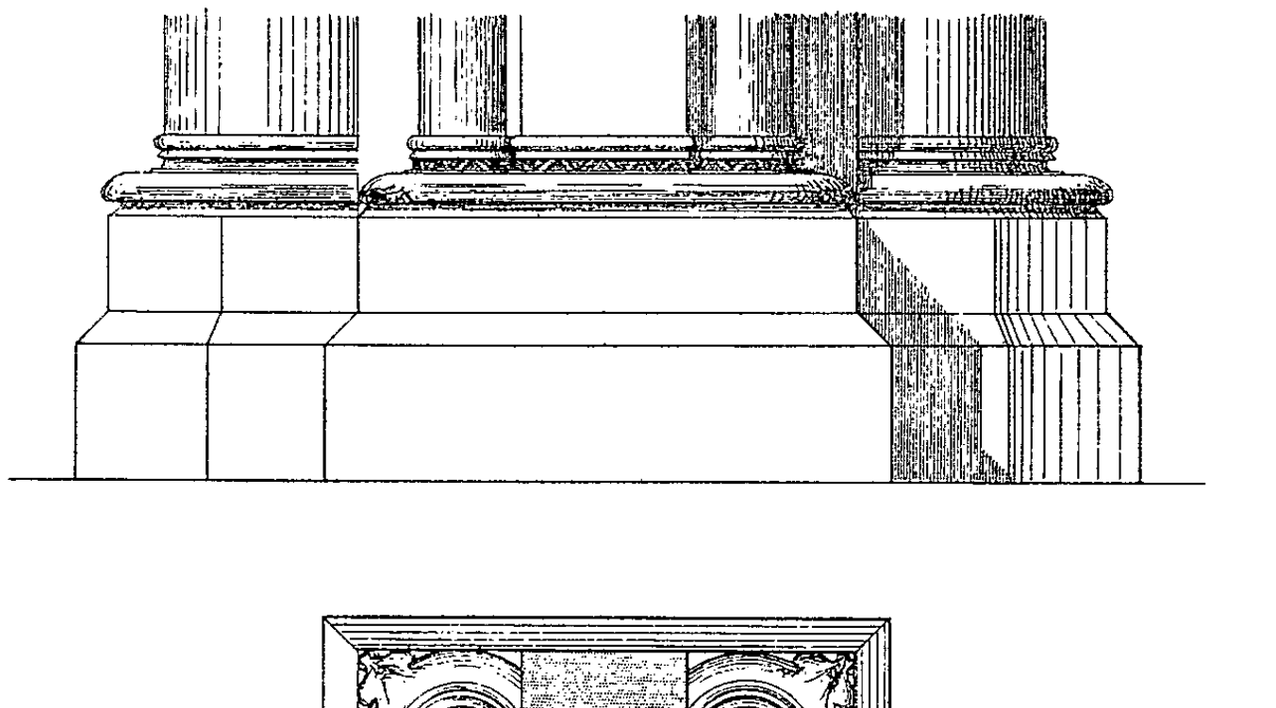

Plan d'un pilier occidental de la nef.

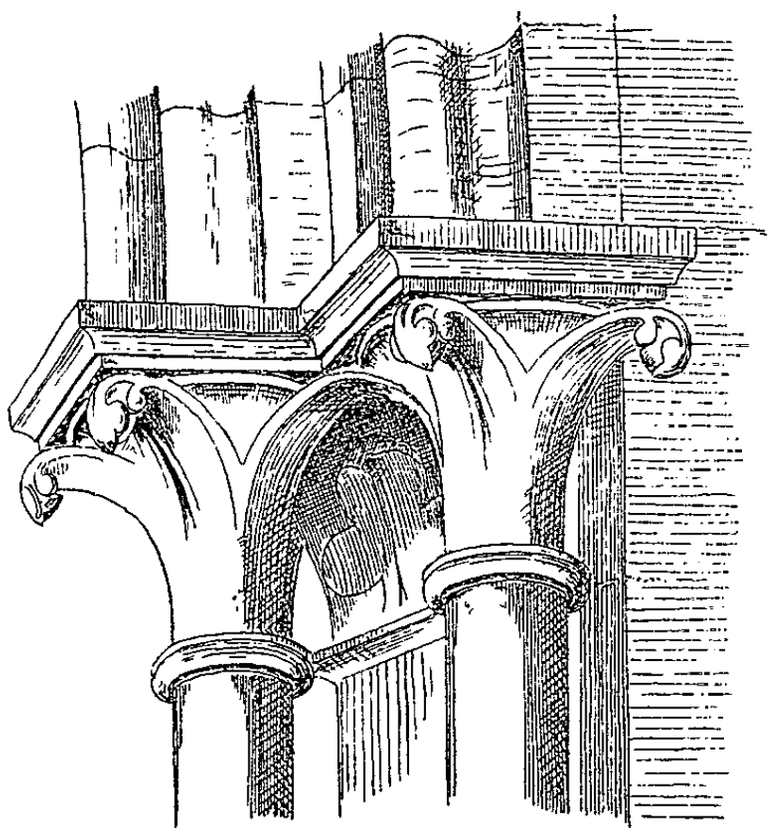

Détail d'une des baies de la salle capitulaire.

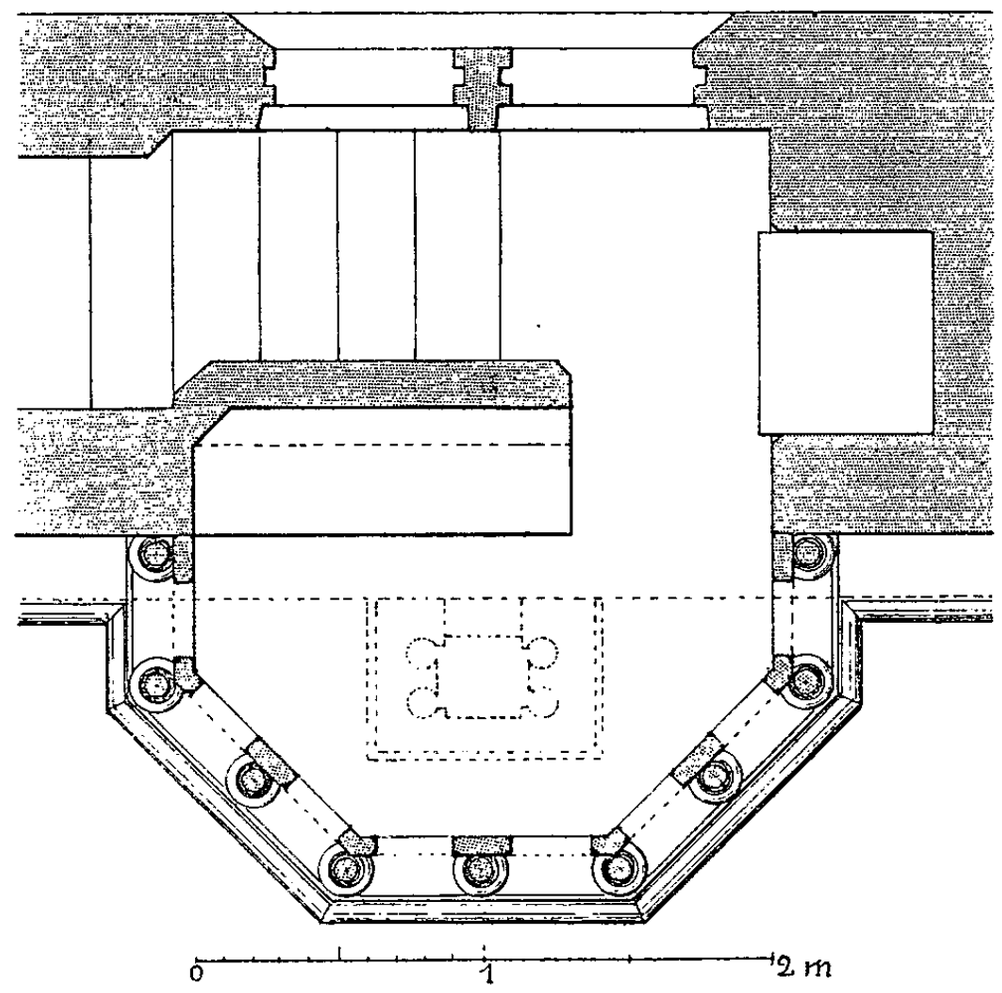

Plan de la chaire du réfectoire.

déambulatoire de Saint-Étienne de Caen, chapelles rayonnantes de Saint-Pierre de Lisieux, etc.).

La crainte de masquer la vue du chœur hanta souvent les architectes en Normandie, où « les grands arcs transversaux de la croisée ont deux rangs de claveaux placés côte à côte à l'intrados, au lieu d'un seul », suivant la remarque judicieuse de Viollet-le-Duc. C'est dans le même but que le maître de l'œuvre de Notre-Dame de Paris entoura de simples pilastres les piliers de la croisée.

Le transept de Bonport débordait à peine l'alignement des murs extérieurs de la nef. A l'est de chaque croisillon était ouverte, selon la tradition cistercienne, une chapelle carrée communiquant avec le bas-côté du sanctuaire. Le chœur était réduit à une travée unique. Dans l'état actuel des ruines, il n'est pas facile d'indiquer le tracé des arcades qui la mettaient en rapport avec les collatéraux. Certains indices toutefois permettent de supposer que cette communication s'effectuait par l'intermédiaire de deux petites arcades jumelles, comme dans les chœurs de Notre-Dame de Melun, de Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris, de la Madeleine de Vézelay, la nef de Voulton, etc.

Le rond-point à sept pans coupés était porté sur huit colonnes isolées à tailloir octogonal. La plinthe des bases était abattue aux angles et reliée au socle au moyen de congés en doucine. Dans certains édifices du même temps, construits avec luxe, comme les chœurs de Notre-Dame de Chartres et de Saint-Pierre de Troyes, le sculpteur n'omettait pas de loger une griffe dans l'évidement.

Une ceinture de sept chapelles carrées, séparées les unes des autres par un épais massif triangulaire, entourait le déambulatoire. L'entrée de ces chapelles était commandée par une colonne faiblement engagée dans le mur de refend et portée sur une plinthe, brisée pour correspondre au tracé polygonal du rond-point. Viollet-le-Duc a signalé

cette solution élégante dans le chœur de la cathédrale de Langres.

Il existe en Champagne, non loin de Clairvaux, une église contemporaine qui offre la plus grande analogie avec celle de Bonport. C'est Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, que M. Lefèvre-Pontalis a citée plusieurs fois dans son étude magistrale sur *L'architecture gothique dans la Champagne méridionale*. Son plan et ses dimensions sont presque identiques. Même nombre de travées dans la nef, mêmes chapelles carrées orientées sur le transept, même brièveté du chœur, même abside entourée d'un déambulatoire et de chapelles carrées, en nombre égal.

Le monastère couvrait un emplacement considérable au nord de l'église. Un long bâtiment, voûté au rez-de-chaussée, s'élève encore sur le prolongement du transept. Il comprenait la sacristie, le chapitre, le parloir et deux salles occupées probablement par le noviciat. L'étage simplement lambrissé, abritait le dortoir et la bibliothèque. A l'angle nord-est de ce bâtiment existait une hôtellerie. Sur le flanc de la nef s'étendaient le cloître et le cellier, aujourd'hui détruits. La galerie nord du cloître communiquait avec le réfectoire et ses deux annexes, le chauffoir à l'est, la cuisine à l'ouest.

La salle capitulaire est divisée en six travées, dont les voûtes retombent hardiment sur deux colonnes alignées sur le grand axe. Elle rappelle celle de Fontaine-Guérard, dont elle n'égale pas toutefois la suprême élégance. L'une et l'autre sont éclairées à l'est par trois lancettes. Elles communiquaient avec le cloître également par trois baies. A Fontaine-Guérard, ces baies sont de simples arcades, d'une grâce sans rivale. A Bonport, elles prennent plus d'importance et constituent une porte entre deux fenêtres géminées. Une analogie piquante existe entre le groupement des colonnettes qui tapissent, ici, les jambages des fenêtres, là, les piédroits, dont le tracé en éperon fait songer aux avant-becs des ponts gothiques. Cette analogie

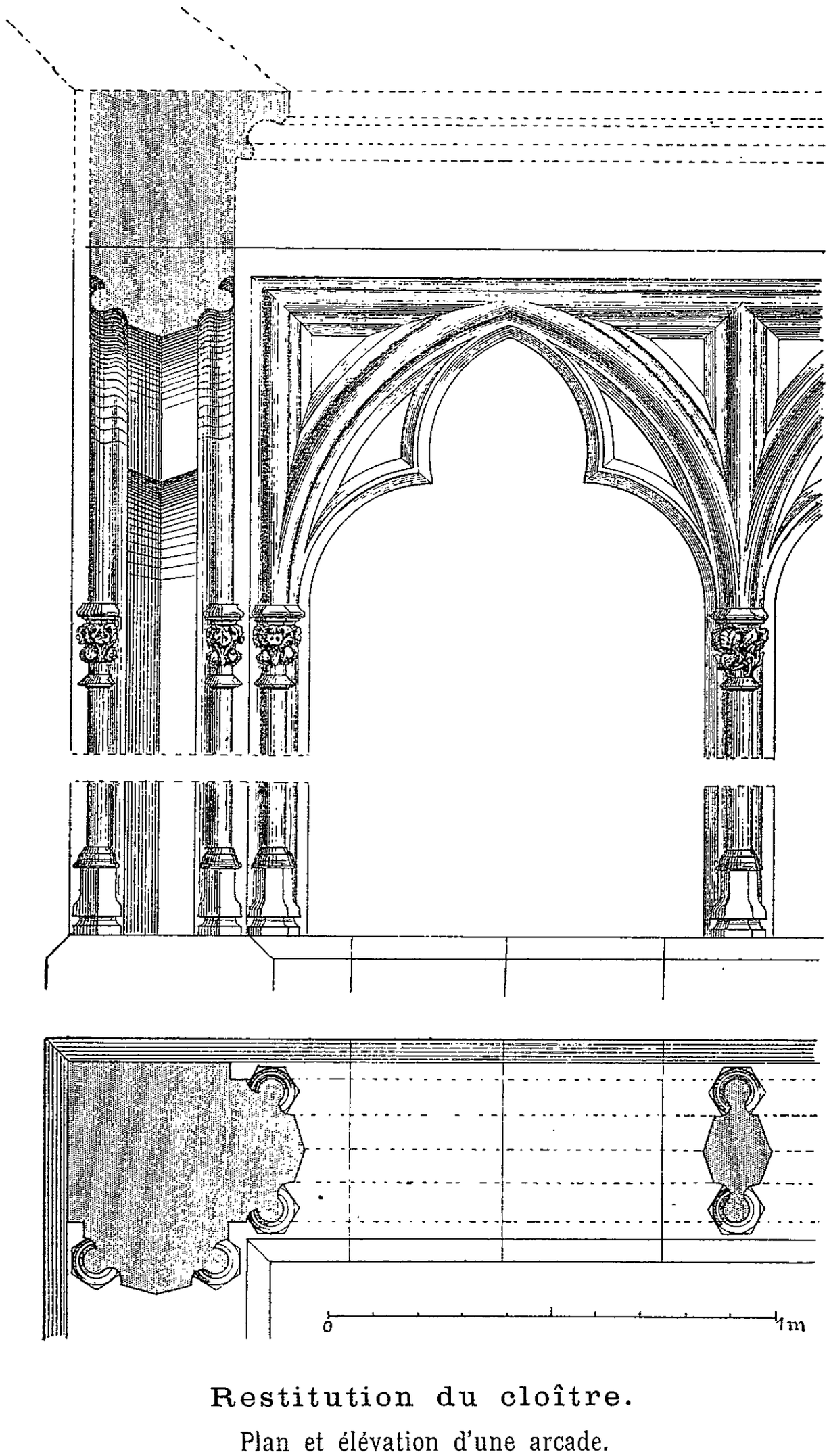

Restitution du cloître.

Plan et élévation d'une arcade.

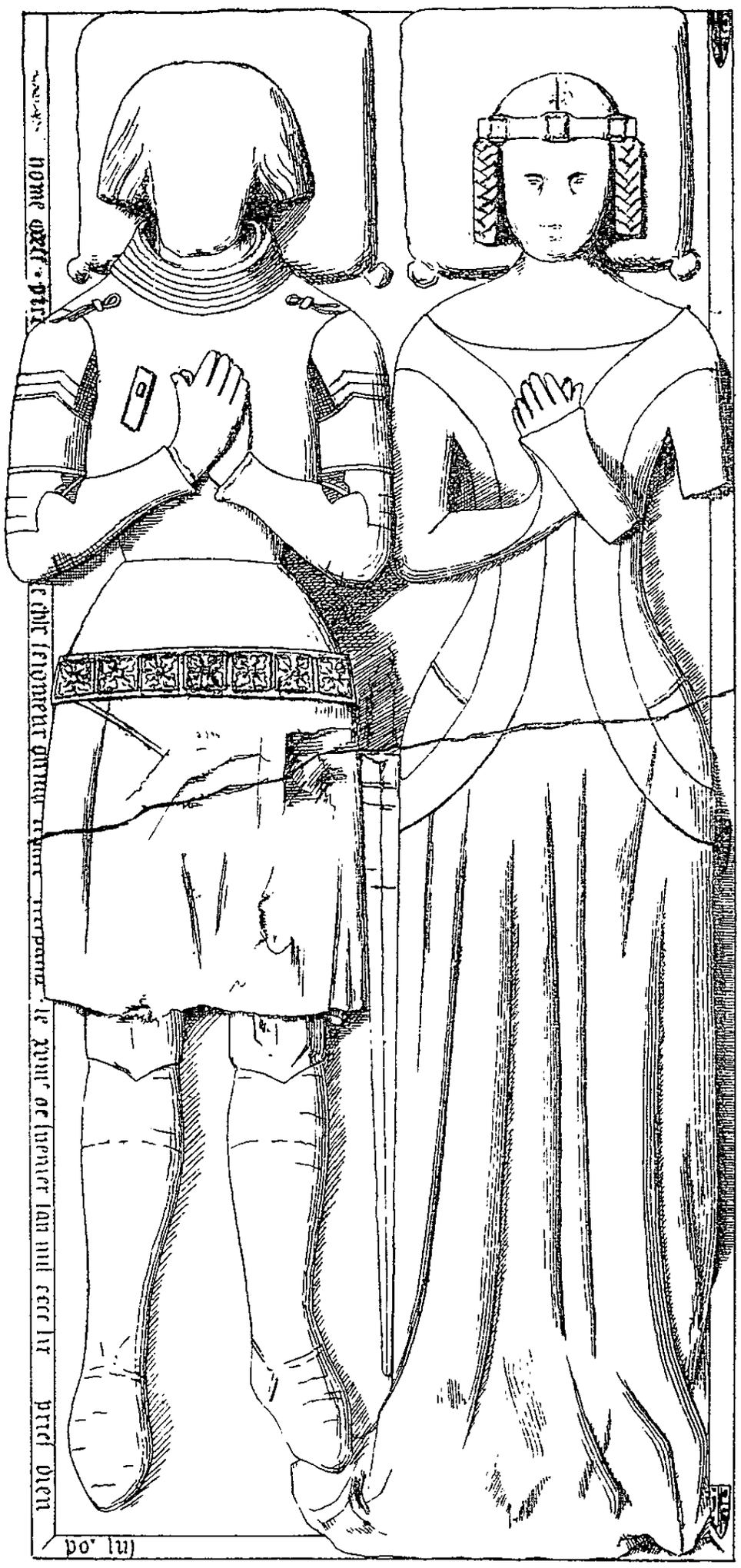

Tombe de Jean II de Rouville
et de sa femme, N... d'Avesnes.

éclate surtout dans le dessin des chapiteaux, dont les corbeilles projettent gracieusement de l'une à l'autre des feuilles soudées à leur point de rencontre.

Trois cloîtres se sont succédé à Bonport aux XIII^e^, XIV^e^ et XVIII^e^ siècles. Quelques fragments, en apparence insignifiants, ont permis à l'auteur de restituer le cloître élégant du XIV^e^ siècle et de le comparer à celui de la cathédrale de Beauvais.

Le réfectoire est la merveille de l'abbaye, depuis la destruction de l'église. L'ampleur du vaisseau, éclairé au nord par quatre lancettes, d'une rigidité britannique, la hardiesse de la voûte, dont les arcs atteignent presque dix mètres d'ouverture, l'élégante chaire restituée grâce à la sagacité de l'auteur, tout concourt à captiver et à retenir l'attention.

Trente pages sont consacrées aux tombeaux et au mobilier. Elles offrent le plus vif intérêt au point de vue documentaire, mais laissent une impression de tristesse à la vue de tant de destructions.

La monographie s'achève brillamment en une étude comparative des plus intéressantes. L'auteur rappelle, comme il convenait, les travaux que M. Anthyme Saint-Paul a, dès longtemps, consacrés à l'architecture cistercienne et il en donne, à son tour, la définition: « C'est, dit-il, l'architecture bourguignonne du XII^e^ siècle traitée avec la simplicité recommandée par saint Bernard ».

Cette simplicité se traduisait, avant tout, dans la partie orientale des églises par l'adoption d'un chœur rectangulaire et de chapelles carrées orientées sur le transept. Tel était, à l'origine, le plan de l'église de Clairvaux. Or, il y avait à peine quinze ans qu'elle était achevée que le nombre des autels, mis à la disposition des religieux, étant devenu insuffisant, on se décida à reconstruire le chœur sur de plus vastes proportions et à lui donner la forme d'un hémicycle avec déambulatoire et neuf chapelles rayonnantes.

Ce plan, qui dérogeait à la simplicité primitive, mais que l'exemple de la maison mère semblait autoriser, demeure exceptionnel. On ne peut guère citer, en France, que Pontigny, Charlieu, Savigny, Longpont, Le Breuil-Benoît et Bonport; en Espagne, Poblet et Veruela; en Portugal, Alcobaça; en Suède, Warnhem. L'auteur insiste longuement, avec raison, sur les rapports qui existent entre Bonport, Le Breuil-Benoît et Savigny. L'église de Savigny procède de Clairvaux et de Pontigny, mais les piliers carrés ou cruciformes y sont remplacés par des colonnes et elle subit dans sa sculpture l'influence normande. Cette influence est nulle au Breuil, où domine le style de la Bourgogne.

Entre Le Breuil et Bonport, la parenté est évidente; la première servit de modèle à l'autre. Bonport, à son tour, inspire l'abbaye voisine de Fontaine-Guérard.

Ce compte-rendu succinct n'a pas la prétention de rendre la physionomie d'un ouvrage aussi remarquable par les qualités du style que par les mérites de l'illustration. La monographie de Bonport fait le plus grand honneur à son jeune écrivain et au généreux propriétaire de la vieille abbaye qui l'a secondé avec la plus effective bienveillance.

Dr Coutan.

Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (narbonnaise, aquitaine et lyonnaise), par *Joseph Déchelette,* conservateur du Musée de Roanne. Paris, Picard, 1904, in-4°, 2 vol., 308 p. et 15 pl., 380 p. et 14 pl. et environ 1.700 figures dans le texte.

Sur tous les points où la civilisation romaine s'est implantée, on recueille, en nombre considérable, des tessons de poteries, rouges le plus souvent, et ornés

fréquemment de reliefs. Les archéologues ont depuis longtemps signalé des découvertes de ce genre, et la bibliographie de la céramique de la Gaule romaine est si développée, qu'un *Essai*, publié en 1902, comprend déjà plus de quatre cents numéros. M. Dragendorff avait donné dans les *Bonner Jahrbücher* (fasc. 96, 1895) une remarquable étude sur les vases sigillés; mais il traitait surtout des vases fabriqués à Arezzo, et son travail marquait seulement un progrès important sur le livre de Samuel Birch (*History of ancient pottery, 1873,* ch. v). Cependant nous sentions la nécessité de posséder un ouvrage général et, après avoir publié mes recherches sur les figurines de la Gaule romaine, je conçus le projet de rédiger un travail analogue sur les vases dits improprement *samiens* et, mieux, sigillés. M. François de Villenoisy, alors attaché au Musée des Antiquités nationales, avait moulé un grand nombre de sujets représentés sur des vases de cette collection et voulut bien joindre ses efforts aux miens. Mais la difficulté d'étudier les caisses de la collection du Dr Plicque, mort peu de temps après, en 1898, retarda nos travaux. Lorsque nous apprîmes que M. Déchelette s'occupait activement de la même question (1), nous fûmes d'accord pour abandonner notre projet. Si je me permets de donner aujourd'hui ces détails, d'un intérêt minime et que M. Déchelette lui-même ignore peut-être, c'est surtout pour conserver le souvenir du travail exécuté par mon collaborateur.

M. Déchelette s'est occupé des vases des trois provinces de Narbonnaise, d'Aquitaine et de Lyonnaise, parce que

(1) A l'origine, le travail de M. Déchelette devait, je crois, être une traduction, considérablement augmentée d'ailleurs, de celui de M. Dragendorff. Diverses circonstances ont modifié ce projet; et nous devons nous en féliciter, car l'ouvrage de M. Déchelette offre un plan excellent et une richesse de documents que le projet primitif n'eût sans doute pas permis de procurer aux travailleurs.

divers ateliers découverts depuis un demi-siècle permettaient d'étudier les produits de cette région mieux que ceux des autres (1). J'avoue que je vois avec regret la province de Belgique exclue de ce *corpus;* car, par la technique, les sujets et le nombre des produits, on doit la considérer comme intimement liée aux autres. J'en dirai autant des deux Germanies, dont les produits fournissent souvent des points de comparaison à l'auteur.

M. Déchelette a classé les vases ornés de la Gaule romaine en cinq catégories, d'après la technique et la décoration (t I, p. 19 et s.): vases moulés; vases à reliefs d'applique; vases ornés à la barbotine; vases incisés; vases divers (moulés, peints de basse époque, à décor estampé).

Les vases moulés de fabrication gallo-romaine présentent vingt formes différentes auxquelles M. Déchelette a donné des numéros empruntés au catalogue de M. Dragendorff ou faisant suite à ceux de ce même catalogue. Il eût peut-être été préférable de créer pour ces formes une numérotation distincte, car le système adopté fait regretter davantage que M. Déchelette ait laissé en dehors de son cadre les provinces transrhénanes, dont les officines de Rheinzabern et de Westerndorf ont été si actives.

Je crois bien d'ailleurs qu'il ne faut pas attacher une importance trop grande aux formes de vases et qu'il

(1) J'ai déjà dit ailleurs (*Mélanges d'archéologie gallo-romaine,* p. 117) que les divisions historiques sont utiles pour le classement des faits; mais que, pour l'étude de la céramique, nous devrions étudier d'abord la distribution des argiles dans le sol de la Gaule. Les potiers gallo-romains étaient établis surtout dans les régions où ils avaient trouvé l'argile nécessaire à leur métier. La Gaule tout entière, avec la Narbonnaise et la Belgique, était soumise au tarif douanier de la *Quadragesima Galliarum,* et nous savons bien que Lugdunum, capitale de la Lyonnaise, était en rapports constants avec la vallée du Rhône qui dépendait de la Narbonnaise. Le commerce connaissait peu les divisions administratives.

importe de multiplier le moins possible les numéros de ces formes; car il me paraît certain qu'il est arrivé pour les formes ce que M. Déchelette a reconnu pour les types: il y eut des déformations multiples de quelques formes primitives.

M. Déchelette a d'ailleurs compris parfaitement le *processus* de la céramique de la Gaule romaine et démontré l'influence des vases d'Arezzo, dont quelques spécimens ont été recueillis en Gaule même, et de plusieurs autres fabriques italiques, telle que celle établie dans la Haute-Italie par le potier *Aco*.

Les ateliers de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier), de Vichy (1) et de Gannat, imitèrent les produits de terre blanchâtre importés de la vallée du Pô. Certains débris, recueillis dans la première de ces officines, m'ont permis de faire un rapprochement entre la décoration d'un vase trouvé à Suèvres et les ornements de la gaîne des figurines du groupe *Rextugenos* (2).

M. Déchelette a étudié, avec un soin et une précision qui serviront de modèles, l'atelier de La Graufesenque (*Condatomagus,* commune de Millau, Aveyron), où M. l'abbé Hermet et M. de Carlshausen ont fait des fouilles si productives en 1901 et 1902. C'est de cette officine que sortirent une quantité considérable de vases qui furent importés même en Italie, car M. Déchelette a eu la bonne fortune et la perspicacité d'en reconnaître dans les vitrines des musées de Naples et de Pompéi. La grande fabrique de Lezoux (Puy-de-Dôme), dont des spécimens nombreux ont été recueillis en Angleterre (3), dura sans doute jusque vers

(1) L'histoire de l'atelier de Vichy pourrait être étudiée plus complètement d'après les nombreux débris provenant de cette ville et conservés au musée Guimet.

(2) *Mém. Soc. Antiq. France,* t. LX (1899), p. 231 (t. à p., p. 47).

(3) Déjà en 1864, J.-B. Bouillet avait remarqué que 45 marques

le milieu du IIIe siècle de notre ère (1). Il est remarquable qu'un certain nombre de types, car M. Déchelette en compte 20, sont communs aux ateliers de La Graufesenque et de Lezoux. Ceci nous amène à parler de la constatation que M. Déchelette a formulée de la manière suivante: « Il est « presque toujours possible de déterminer la provenance « régionale d'un vase sigillé orné, de fabrique gauloise, « dont le décor n'est pas purement ornemental » (T. I, p. 77). Mais l'auteur est obligé d'admettre que des ateliers secondaires se créaient dans tous les grands centres de fabrication, que les moules circulaient d'un de ces ateliers à l'autre. Ainsi le poinçon du Mars de Lezoux et quatorze autres personnages du même atelier ont été utilisés à Westerndorf, entre Augsbourg et Salzbourg (T. I, p. 212). Il est infiniment probable que certains potiers peu habiles ont simplement surmoulé les produits des ateliers renommés, et qu'une copie presque exacte d'un vase de Lezoux peut avoir été fabriquée dans la Belgique ou ailleurs. M. Déchelette admet en partie cette hypothèse nécessaire et reconnaît que les potiers de Banassac (Lozère) ont copié les types de La Graufesenque. Il faut étendre cette loi à toute la Gaule, reconnaître que beaucoup de petits ateliers ont été mal étudiés au moment de leur découverte, et se souvenir que la concurrence et la contrefaçon ont exercé une influence inéluctable sur le commerce de tous les temps.

du musée de Clermont-Ferrand étaient identiques à celles de poteries retrouvées dans la Tamise.

(1) Parmi les remarques précieuses de M. Déchelette, notons que les produits de Lezoux pénétraient seulement dans l'Italie du nord. Il y a dans cette observation les données d'un problème intéressant, car l'atelier de Lezoux paraît avoir duré plus longtemps que celui de La Graufesenque. Or, comme celui-ci fournissait le sud de la péninsule et qu'on n'y retrouve pas les vases arvernes, on doit chercher à déterminer le pays qui importait la vaisselle commune dans l'Italie méridionale vers 200 après J.-C. (Cf. t. I, p. 200.

Plusieurs des érudits qui ont écrit sur la céramique de la Gaule romaine se refusent à admettre que les potiers aient pu voyager. Je crois qu'il ne faut pas repousser *a priori* cette hypothèse, car les conditions du commerce restèrent longtemps les mêmes. Or, nous savons que les carreaux de faïence du pavement de Brou ont été exécutés à Brou ou dans le voisinage, vers 1530, par des potiers italiens établis à Lyon; nous savons aussi que plusieurs céramistes italiens, venus de Faenza et de Pesaro, fabriquaient à Lyon, sous Henri II, de la vaisselle *façon de Venise*. Pendant les premiers siècles de l'Empire romain les marchands ne cessèrent de sillonner la Gaule; pourquoi des industriels, dont les premiers vinrent probablement d'Italie, n'auraient-ils pas fait de même?

Les fabricants de vases moulés inscrivaient souvent leur nom au bas de leurs produits. Les potiers qui ont fait des vases à reliefs d'applique (1) paraissent n'avoir jamais eu cette habitude. Mais on a recueilli un certain nombre de moules portant au dos un nom écrit à la pointe. Lorsque j'ai étudié les moules de figurines de la Gaule, j'ai dit que les noms tracés à la pointe sur la partie postérieure de ces moules étaient de simples marques de propriétaires. M. Déchelette repousse mon hypothèse en ces termes : « Mais « cette opinion ne peut être admise ; ces graffites sont en effet

(1) Selon M. Déchelette, c'est au IIIe siècle que l'emploi du relief d'applique s'est généralisé et s'est entièrement substitué à la technique des vases moulés (T. II, p. 167). Comme cette industrie employait des moules très semblables à ceux des figurines fabriquées dès l'époque d'Auguste, j'ai quelque peine à croire que la fabrication des vases à reliefs d'applique ne débuta pas antérieurement au IIIe siècle. L'exemple tiré du vase de la tombe de Reims est important; mais il en faudrait plusieurs de ce genre. Si les vases à reliefs d'applique présentent souvent des figures de dessin incorrect, cela résulte surtout du procédé, car le potier devait sûrement déformer les reliefs en les appliquant sur la panse du vase.

« gravés avant cuisson et les noms accompagnés parfois « des mots *fecit* ou *avot* » (T. II, p. 173). Qu'on me permette de défendre ma théorie ; la question en vaut d'ailleurs la peine : il s'agit de distinguer parmi les céramistes gallo-romains, ceux qui ont été des artistes créateurs et ceux qui peuvent n'être que des « surmouleurs ». M. Déchelette dit « qu'à Lezoux, sans chercher à donner à sa « signature aucune publicité en dehors des ateliers, « l'ouvrier se contentait de l'inscrire au dos des moules ». Mais, comme il est vraisemblable que les moules restaient dans l'atelier de l'artisan, il s'agit bien de marques de propriété et non de signatures destinées à répandre le nom d'un artiste et à recommander un produit. Le public devait ignorer toujours le nom des potiers inscrits sur des moules. On ne peut mettre en avant la théorie d'après laquelle ces moules étaient l'objet d'un commerce. En effet, dix moules avec inscription à la pointe ont été recueillis à Lezoux ; ils n'ont pas quitté leur pays d'origine. Enfin, M. Déchelette cite des isolateurs en terre cuite, employés dans les fours, dont deux trouvés à Lezoux « portent des graffites avant cuisson ; ces noms abrégés « sont sans doute ceux des ouvriers à qui ils apparte- « naient » (T. II, p. 341). On voit que j'avais raison de dire que des moules pouvaient ne fournir que des noms de propriétaires. Ces artisans les marquaient après les avoir faits de leur main (*fecit*) ; mais ils ne disaient point qu'ils avaient créé le sujet : la distinction est importante (1).

Dans un chapitre particulièrement remarquable, M. Déchelette a étudié l'origine et la déformation des types. On y verra que la céramique gallo-romaine se comporte sous

(1) Pour les figurines, j'ai d'ailleurs rappelé le moule qui porte au dos la marque *Atilano* et dont le creux porte la signature IOPPILLO. Il y a là deux noms distincts (Voy. *Mém. Soc. Antiq. France*, t. LX, p. 210).

ce rapport comme les monnaies gauloises: les lois de transformisme sont les mêmes, et nous aurions beaucoup

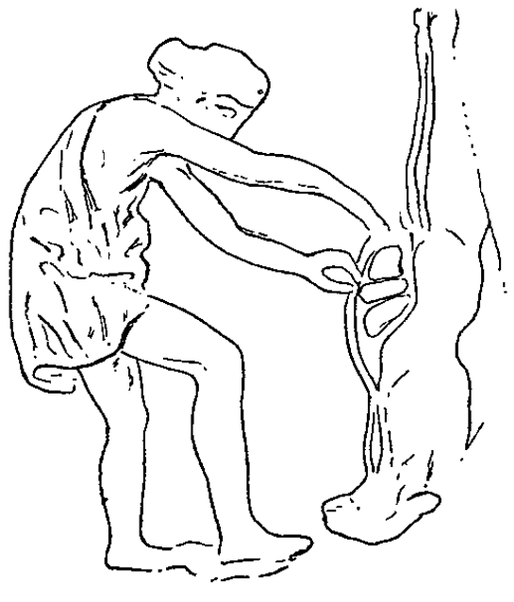

FIG. 1.

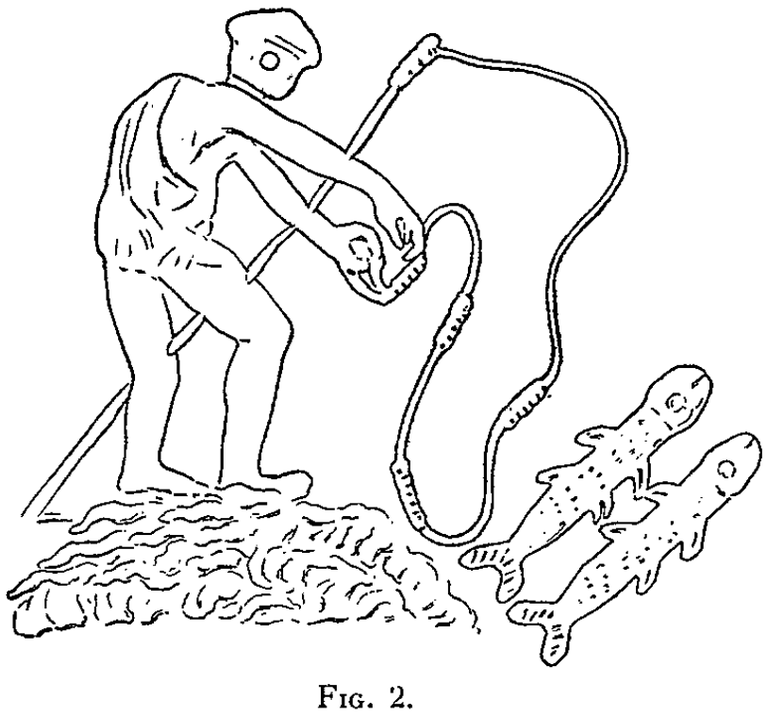

FIG. 2.

de difficultés à comprendre certains types, si M. Déchelette ne nous fournissait des points de comparaison établis très

ingénieusement. C'est le cas pour ce type d'écorcheur rustique (*Fig. 1*), qui a été transformé en pêcheur par l'adjonction d'une ligne et de deux poissons (*Fig. 2*).

Les céramistes doivent beaucoup, pour les formes et l'ornementation, aux fabricants de vases de métal précieux (1). *Libertus* de Lezoux est certainement un des potiers qui ont le plus copié les objets de métal. M. Déchelette a rapproché la bordure de coupes de terre cuite, ornée d'animaux et de masques, et celle de patères d'argent de diverses provenances. Un gracieux *poculum* du musée Guimet (2), signé de *Libertus,* est décoré d'un groupe de Silène soutenu par des bacchantes, qui est évidemment emprunté à un *poculum* de même forme, mais d'argent.

M. Déchelette a dressé un catalogue de types céramiques dessinés pour la plupart d'après des originaux (1185 figures d'après les vases moulés; environ 320 figures d'après des vases à reliefs d'applique). Ce précieux *corpus* a l'inconvénient de séparer les types juxtaposés qui décorent un même vase, mais aussi l'avantage important de permettre un classement méthodique des sujets. Ceux-ci sont empruntés à tous les genres: divinités, gladiateurs, chasseurs, animaux divers, se pressent sur les parois de la vaisselle de nos ancêtres. La grande sculpture a fourni, indirectement sans doute, plus d'un modèle (3). Remarquons la puissance de certains de ces petits bas-reliefs, qui, malgré un manque général de netteté, imposent l'attention, à cause de la vie qui les anime souvent (*Fig. 3* et *4*). L'absence de détails, le *flou* des reliefs,

(1) Cette source de modèles métalliques avait déjà été indiquée (W. Frœhner, dans *Gaz. archéol.*, t. XV, 1889, p. 53. Cf. E. Pottier: *Catal. des vases ant. de terre cuite,* p. 354).

(2) M. Déchelette publiera prochainement ce petit monument et celui qui lui fait pendant.

(3) Aux exemples donnés par M. Déchelette, on pourrait peut-être ajouter la figure 364, qu'il faut sans doute rapprocher du satyre tenant l'outre, conservé au musée de Naples.

proviennent, dans bien des cas, de négligences dans la fabrication, et nous pourrions mieux juger les céramistes

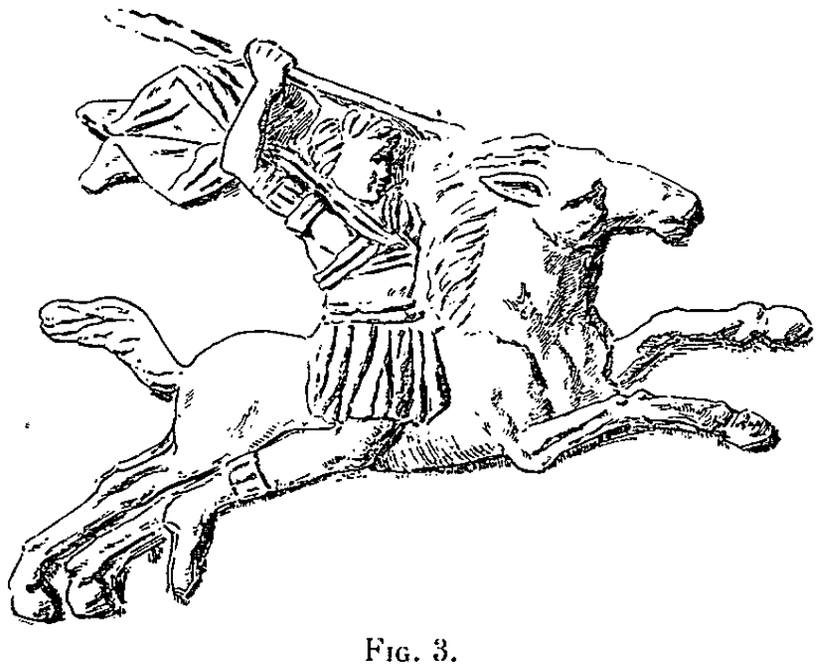

FIG. 3.

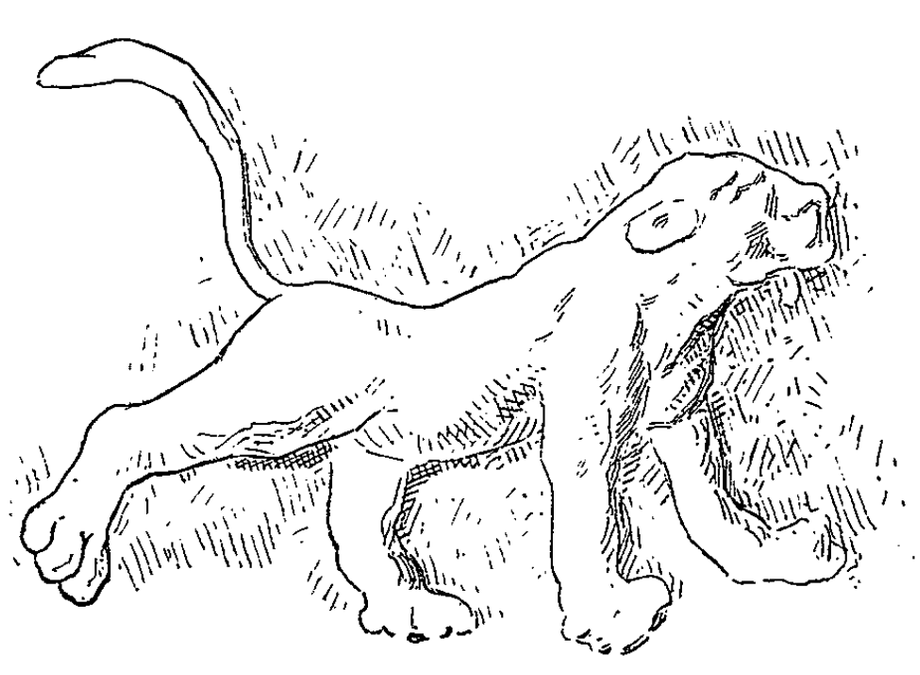

FIG. 4.

romains si nous possédions tous leurs poinçons. Ainsi, un poinçon de *Libertus*, représentant Apollon, fournit un

document meilleur que les moules et les vases publiés (1).

M. Déchelette a reproduit souvent des figures de vases trouvés à Lezoux et connus seulement par les moulages de Constancias, conservés au musée de Roanne. J'ai sous les yeux des photographies de ces moulages, faites en 1889 par le Dr Plicque, qui voulut bien m'en offrir des exemplaires (2), et il me semble que, pour plusieurs sujets, ces épreuves donnent des détails et indiquent une finesse que les dessins du recueil de M. Déchelette ne laissent pas remarquer. J'en conclurais volontiers que les moulages Constancias possédés par le Dr Plicque étaient meilleurs que ceux acquis par le musée de Roanne.

Les sujets des vases à reliefs d'applique sont souvent fort intéressants. A côté de Léda, de Thésée et d'Hippolyte, du premier bain du jeune Achille, du fils aîné de Laocoon, du supplice de Marsyas, on trouve des figures difficiles à déterminer, telle que la suivante (*Fig. 5*), qui pourrait être une forme du dieu au maillet (*Sucellus*). C'est dans cette même série que sont classés les nombreux médaillons provenant généralement de vases fabriqués dans la vallée du Rhône et dont les sujets sont presque toujours accompagnés de légendes qui doublent l'intérêt des monuments (3). Ils représentent des scènes très variées, dont quelques-unes ont rapport à la ville de Lyon (sur l'un de

(1) Au-dessus de la lyre est suspendue une syrinx qui manque sur la figure 45 du tome II des *Vases céramiques ornés*.

(2) Ces deux épreuves portent une centaine de sujets, tirés soit des moulages Constancias, soit de la collection Plicque, mais à une échelle si réduite qu'on ne pourrait les reproduire par un procédé direct. Peut-être serait-il possible de les faire dessiner. Quelques-uns de ces sujets paraissent inédits.

(3) Le musée Guimet conserve plusieurs médaillons inédits, trouvés à Vichy et à Lyon, qui seront publiés prochainement par M. Héron de Villefosse. — Le médaillon avec l'Arménie assise, autrefois dans la collection Locard, à Lyon, est aujourd'hui au musée Guimet.

ces médaillons, on voit le génie de cette ville (*Fig. 6*), tel qu'il est représenté sur des monnaies d'Albin.

Après avoir étudié des vases divers, dont certains, décorés de cercles ponctués, de rosaces et de feuilles

Fig. 5.

triangulaires, doivent appartenir à une basse époque, M. Déchelette expose en quelques pages les renseignements recueillis sur les procédés techniques et le matériel de fabrication. Qu'on me permette de dire ici qu'en 1889, à

Lezoux, un marchand de poteries communes m'assura que le vernis noir était obtenu par des potiers qui chauffaient leur four avec du bois vert.

Dans cette étude trop courte, je n'ai pas encore appelé l'attention sur les recherches que M. Déchelette a faites pour établir la chronologie des vases de la Gaule romaine. S'appuyant sur les découvertes faites à Pompéi dans

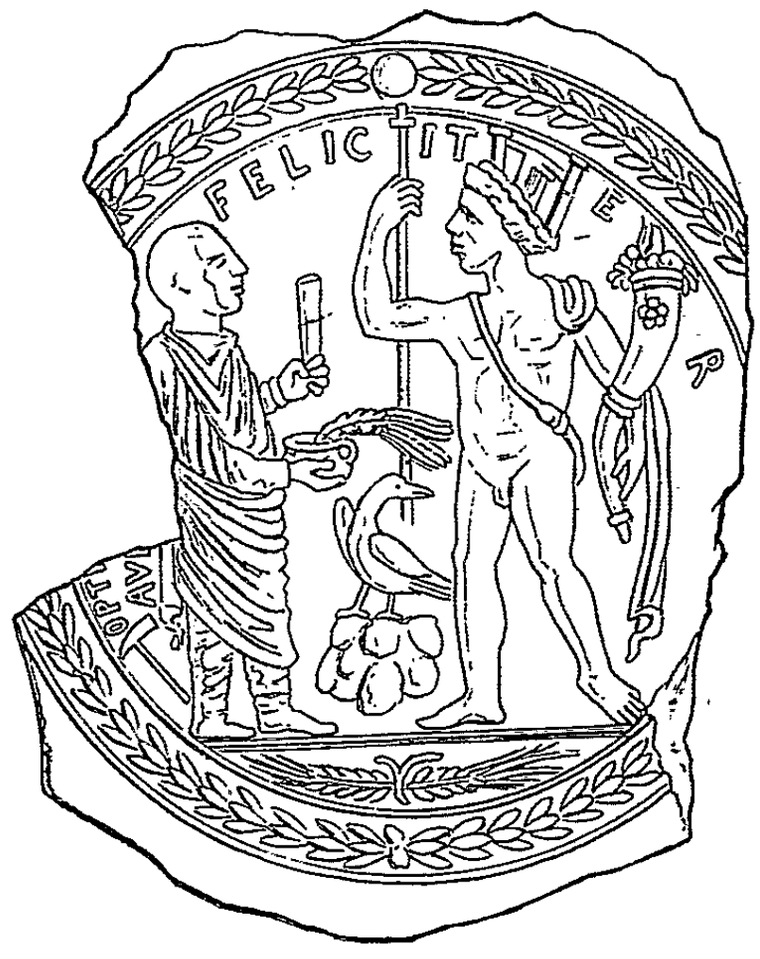

Fig. 6.

divers cimetières et sur les fouilles des *castella* du *limes* germanique, dont on peut souvent établir la date de destruction, il est parvenu très heureusement à fixer des points importants. Par exemple, pour les vases rutènes (La Graufesenque), le début du commerce d'exportation n'est

pas antérieur à l'an 16 de notre ère ; la décadence vient aussitôt après le commencement du second siècle de notre ère. Ailleurs, nous apprenons qu'au IVe siècle on ne fabriquait plus de vases moulés ; ils étaient remplacés par des vases rouges à zones striées.

Des découvertes nouvelles modifieront évidemment certains points qui paraissent établis aujourd'hui ; mais M. Déchelette aura eu l'honneur de tracer les grandes lignes de la classification des vases céramiques ornés de la Gaule romaine. Les félicitations et les remerciements que tous les érudits ne manqueront pas de lui offrir seront sûrement aussi des encouragements à persévérer dans la voie qu'il a tracée de main de maître.

Adrien Blanchet.

Mediæval art from the peace of the church to the eve of the Renaissance, 312-1350, par W.-*R. Lethaby*. Londres, Duckworth, 1904, in-8°, 315 p., 66 pl. et fig.

L'auteur de ce nouveau manuel s'est proposé d'écrire en douze chapitres l'histoire de l'art sous Constantin et sous Justinien, le développement de l'architecture romane et de l'architecture gothique en France et à l'étranger. Il n'a donc pu présenter que la synthèse d'un aussi vaste sujet dans un style à la fois clair et précis. A mon avis, il a beaucoup trop écourté le chapitre consacré aux églises romanes de l'Angleterre et de la France, et je m'étonne d'y trouver des assertions comme celle-ci, p. 130 : « La cathédrale du Puy procède de Saint-Front de Périgueux et sa construction ressemble à celle de l'église d'Issoire ». M. Lethaby partage l'opinion de M. Bilson, qui croit à l'antériorité des voûtes d'ogives de certaines cathédrales anglaises, comme celle de Durham, sur les plus anciennes voûtes du même genre conservées en France.

Le meilleur chapitre de ce livre est consacré aux cathédrales gothiques françaises, mais leur système de construction, le tracé de leurs voûtes et de leurs arcs-boutants, ne sont pas analysés d'une manière vraiment scientifique, comme dans l'excellent manuel de M. Herbert Moore. M. Lethaby n'a même pas donné une de leurs travées, ni une vue intérieure, mais il a utilisé de très bons clichés pour reproduire leurs sculptures avant de donner la liste des principaux architectes français du moyen âge. Les dates qu'il indique sont généralement exactes : cependant, je ne saurais accepter celle de 1210 qu'il assigne au porche méridional de la cathédrale de Chartres, dont la sculpture porte l'empreinte d'un style plus avancé.

Je ne sais quel est l'auteur des plans et des dessins au trait gravés dans ce petit volume, mais ces figures le déparent par la grossièreté de leur exécution. Elles ressemblent à des schémas dessinés à la craie sur un tableau. Voici, par exemple, p. 150, le plan de restitution de l'église abbatiale de Chaalis que M. Lethaby a emprunté à ma notice sans la citer, ce dont je ne songe pas à me plaindre, car il l'a complètement défiguré en oubliant de tracer les voûtes. Que dire du plan de Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes, p. 149, restitué par notre confrère M. Serbat, et des figures 67, 75 à 79 qui semblent tracées par la main d'un enfant. Pourquoi représenter en silhouette noire le triforium de la cathédrale d'Amiens, p. 176, et donner, p. 187, des profils d'ogives et de doubleaux gothiques tellement inexacts que la pierre casserait comme du verre si on les exécutait? L'objectif est heureusement un meilleur instrument que le crayon dans les mains de M. Lethaby, car ses lecteurs auraient une singulière idée de l'élégante architecture du moyen âge sans les 66 phototypies qui illustrent le texte.

E. Lefèvre-Pontalis.

L'Épopée byzantine a la fin du Xe siècle; IIIe partie, les Porphyrogénètes Zoé et Théodora, par *Gustave Schlumberger*, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1904, 850 p. gr. in-8°; 11 grav. hors texte, 294 grav. intercalées dans le texte.

Depuis vingt ans, avec une persévérance admirable et une rare érudition, M. Gustave Schlumberger a raconté d'une manière tout à fait attachante un siècle de l'histoire byzantine, de l'avènement de Nicéphore Phocas à celui d'Isaac Comnène. Les lecteurs de cette émouvante épopée s'empresseront de faire au magnifique volume qui vient de paraître le même accueil qu'à ses ainés. Plus dramatique encore que les précédents il renferme le récit des événements terribles qui remplissent les trente-deux dernières années de la dynastie macédonienne.

C'est une étrange et tragique histoire que celle de la Porphyrogénète Zoé, fille de Constantin VIII. Elle fut mariée d'abord à Romain Ier Argyros, dont le règne est marqué par l'échec humiliant de la grande expédition de Syrie. A la mort de Romain, Zoé s'éprend d'un fol amour pour un aventurier paphlagonien qu'elle élève sur le trône de Constantinople; Michel IV ne tarde pas à se séparer d'elle et meurt à son tour après sept années de règne. Michel le Kaphalate succède à son oncle; il se conduit envers Zoé d'une façon indigne et cruelle: après lui avoir fait subir les plus grandes humiliations, il l'exile dans l'île de Prinkipo. C'est alors que la justice populaire éclate soudain avec violence: un soulèvement terrible et inattendu renverse Michel. Le peuple de Constantinople acclame Zoé et la fait revenir; il va chercher de force au fond d'un couvent sa sœur Théodora; il installe sur le trône, à la tête du plus vaste empire du monde à cette époque, les deux vieilles sœurs ennemies.

A 62 ans, Zoé, que ses malheurs n'avaient rendue ni plus sage ni plus clairvoyante, s'offre un troisième mari,

Constantin Monomaque, que les charmes un peu mûrs de la basilissa sont impuissants à retenir. Monomaque introduit au Palais sa maîtresse, la délicieuse et tendre Sklérina, qui s'y installe officiellement : et l'empire byzantin est alors gouverné par trois femmes. Si les affaires politiques se ressentent cruellement de cette bizarre situation, l'activité littéraire n'est point arrêtée; l'Académie de Byzance fleurit de nouveau sous l'influence de Psellos, de Xiphilin et de Jean de Mauropos. A la mort de Constantin Monomaque, Théodora, la vieille fille septuagénaire, représente seule la légitimité et déploie une énergie surprenante. Elle meurt à son tour : Michel Stratiotikos, dit Michel VI, lui succède, mais son règne est de courte durée. Les chefs militaires l'abandonnent; l'armée rebelle marche sur Constantinople et le Stratiotikos est contraint d'abdiquer. Isaac Comnène est proclamé empereur de Constantinople en 1057.

Tel est le résumé rapide des événements racontés dans cet ouvrage : on en lira le détail avec un véritable plaisir et un intérêt toujours grandissant. L'auteur a fait revivre avec impartialité les personnages du drame; il les met en scène, dévoile leurs faiblesses, leurs caractères, leurs passions, en même temps qu'il fait ressortir leurs qualités. Quelques figures intéressantes sont à signaler : celle de Michel Psellos, homme d'État influent et fécond polygraphe, celle du noble et fougueux héros Georges Maniakès, celle enfin du patriarche Michel Kéroularios, ambitieux, éloquent et intraitable, luttant contre Rome, d'accord avec tous les évêques du patriarcat, et préparant ainsi la séparation qui, depuis, a toujours éloigné les Russes de l'église romaine. Une admirable illustration reproduisant des édifices, des miniatures, des vues pittoresques, des objets religieux, des sceaux, des monnaies, etc., en un mot, tout ce qui peut servir à jeter quelque lumière sur l'art byzantin contemporain, donne à ce beau volume un caractère particulièrement aimable et attrayant.

A. Héron de Villefosse.

TRAITÉ DES MONNAIES GAULOISES, par *Adrien Blanchet*. Paris, Ernest Leroux, 1905, 2 vol. in-8°, 650 p., 4 pl. et 555 fig.

Cet ouvrage, dédié à la mémoire de notre regretté confrère Anatole de Barthélemy, qui avait consacré tant de savantes études aux monnaies celtiques, est une œuvre de patience et d'érudition destinée à faire autorité dans cette branche de la numismatique. L'auteur, qui travaille avec autant de méthode que de conscience, a dépouillé pendant de longues années les revues spéciales et les Bulletins des Sociétés savantes pour ne laisser échapper aucune découverte. Il a parcouru les musées, exploré les collections particulières, et il a su répartir en vingt et un chapitres le résultat de ses recherches et de ses observations personnelles. C'est un modèle de clarté qu'on doit recommander à tous ceux qui voudraient écrire un manuel à la fois scientifique et pratique.

Après avoir écrit une introduction historique sur la numismatique gauloise, M. Blanchet étudie successivement la monnaie primitive en Gaule, les mines et les métaux, la fabrication des monnaies, les légendes monétaires, les types des monnaies celtiques qui représentent des divinités, des portraits, la figure humaine, des armes, des parures, une lyre, un char, des animaux, des plantes ou d'autres symboles. Il essaie ensuite de les classer dans un ordre chronologique. Un des chapitres les plus originaux de son livre est consacré aux prototypes grecs et romains des monnaies gauloises, frappés dans les ateliers de Tarente, de la Campanie, de la République et de l'Empire romain et de l'Espagne. L'imitation des *Philippes* de fabrication grecque et des monnaies de Massalia, qui prouve bien l'origine orientale des fondateurs de Marseille, est parfaitement exposée.

Notre confrère consacre la seconde partie de son livre à étudier les monnaies de tous les peuples de la Gaule groupés suivant les régions qu'ils habitaient, les monnaies des

colonies romaines, les monnaies celtiques de l'Europe centrale et de l'île de Bretagne. Enfin, il a dressé un inventaire de 362 trésors de monnaies gauloises, la liste des musées où on peut les étudier, et un catalogue du prix actuel des pièces les plus répandues. L'écueil toujours difficile à éviter dans les traités de ce genre, c'est la sécheresse qui résulte des énumérations de types. M. Blanchet a su reposer l'esprit du lecteur par de savantes dissertations conduites avec beaucoup d'art, comme celles qui se rencontrent dans les premiers et dans les derniers chapitres, où il faut lire ce qui concerne les relations des peuples celtiques en Europe et la circulation des monnaies gauloises.

Grâce aux planches et aux 555 figures, le texte est parfaitement illustré, et la table alphabétique, qui est très soignée, permet de retrouver immédiatement le type cherché. Notre confrère a rendu un grand service, non seulement aux numismates, mais aussi aux archéologues et aux historiens qui s'occupent des antiquités de la Gaule, car on sait combien l'étude des monnaies permet de contrôler les faits et d'éclaircir certaines questions insolubles par le défaut de textes précis. L'histoire des Gaulois est sortie des entrailles de notre sol national, grâce aux fouilles des oppida et des cimetières et grâce aux découvertes numismatiques.

E. Lefèvre-Pontalis.

L'Imprimeur gérant: H. Delesques.

LES CHEVETS DU XI[e] SIÈCLE

DE

SAINT-AUGUSTIN DE CANTORBÉRY

ET DE

SAINTE-MARIE D'YORK (1)

Pendant la période qui suivit immédiatement la conquête de l'Angleterre par les Normands, les rapports entre l'architecture normande et l'architecture anglaise furent si intimes qu'il est impossible de les étudier séparément. Sous le règne d'Édouard le Confesseur, l'influence de l'architecture normande s'était certainement fait sentir en Angleterre; mais, quand Guillaume le Conquérant eut établi son autorité dans son nouveau royaume, les cathédrales et les églises abbatiales furent reconstruites dans des dimensions inconnues jusqu'alors. Il faudrait donc supposer que le véritable foyer de l'école normande au XI[e] siècle devait se trouver en Angleterre plutôt qu'en Normandie.

Des fouilles récentes ont fait connaître le plan des chevets de deux églises très importantes, celles des

(1) Je tiens à remercier très cordialement notre savant confrère M. John Bilson d'avoir réservé cet intéressant article au *Bulletin Monumental*, et M. Émile Travers d'avoir bien voulu le traduire. E. L.-P.

abbayes bénédictines de Saint-Augustin de Cantorbéry et de Sainte-Marie d'York, bâties entre la conquête et la fin du XI[e] siècle. A Sainte-Marie d'York, les bas-côtés ou les chapelles qui se trouvent sur les flancs du chœur se terminent à la naissance de l'abside, tandis qu'à Saint-Augustin de Cantorbéry, on a mis au jour un déambulatoire et des chapelles rayonnantes; ce sont les deux types de chevets adoptés dans les grandes églises anglaises à cette époque. Dans les plans ci-joints (1), les murs et les fondations du XI[e] siècle qui existent encore sont teintés en noir, et les parties restituées, telles qu'elles étaient à cette époque, sont indiquées par des hachures: mais on n'a pas tenu compte des modifications postérieures dans les relevés.

Saint-Augustin de Cantorbéry.

L'abbaye de Saint-Pierre et de Saint-Paul, dite plus tard de Saint-Augustin (2), fut fondée en dehors de l'enceinte de Cantorbéry par le premier archevêque de cette ville, Augustin, envoyé en 597 par le pape Grégoire I[er] en Angleterre, et qui mourut entre 604 et 610 (3). Une chapelle dédiée à la Vierge avait

(1) Je dois ces plans à l'obligeance de deux de mes amis : celui de Saint-Augustin de Cantorbéry, à M. Harold Brakspear, et celui de Sainte-Marie d'York, à M. W.-H. Brierley, d'York, l'architecte qui a dirigé les fouilles.

(2) Il ne faut pas confondre cette église avec la cathédrale appelée Christ-Church.

(3) « Fecit autem [Augustinus] et monasterium non longe ab ipsa civitate ad orientem, in quo, ejus hortatu, Aedilberct ecclesiam beatorum apostolorum Petri et Pauli a fundamentis construxit, ac diversis donis ditavit, in qua et ipsius Augustini, et omnium

été bâtie à l'est de l'église abbatiale, entre 616 et 618, par Eadbald, fils d'Ethelbert, roi de Kent, et au sud-est se trouvait aussi la chapelle de Saint-Pancras, élevée peut-être par saint Augustin lui-même (1). L'abbé Wulfric, qui mourut en 1059, fit démolir la partie ouest de l'oratoire de la Vierge et l'extrémité est de l'église, puis commença entre ces deux parties d'édifices une construction (2) qui était encore inachevée lorsqu'un certain Scotland, *natione Normannus* (3), devint abbé en 1070.

Scotland entreprit aussitôt de rebâtir l'église sur un plan plus vaste. Il détruisit l'œuvre interrompue de Wulfric, transféra les restes de tous ceux qui étaient enterrés dans l'oratoire de la Vierge, et, après avoir construit sur cet emplacement une crypte dédiée à la mère du Christ, il plaça au-dessus les châsses de saint Augustin et de ses compagnons (4). Comme

episcoporum Doruvernensium, simul et regum Cantiae poni corpora possent. Quam tamen ecclesiam non ipse Augustinus, sed successor ejus Laurentius consecravit ». Bède, *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, lib. I, cap. XXXIII.

(1) Les restes de la chapelle de Saint-Pancras ont été examinés en 1900. Ils ont été amplement décrits et reproduits dans l'*Archæologia Cantiana*, t. XXV, p. 222 et suiv., par M. W.-H. Saint-John Hope, lequel a bien voulu me fournir un grand nombre de renseignements.

(2) *Chronicon Gul. Thorn de rebus gestis abbatum Sancti Augustini Cantuariæ*, cap. VI, § 7, dans *Historiæ Anglicanæ scriptores decem*, par Roger Twysden. Londres, 1652. La chronique de Guillaume Thorne, qui était moine de l'abbaye de Saint-Augustin, va jusqu'à l'an 1397.

(3) *Ibid.*, cap. VII, § 1.

(4) « In eodem lococripta Beatæ Virgini construitur, et super ipsam criptam thalamus sancti Augustini cum suis sociis transferendis et principum apostolorum domus cacuminatur sicuti nunc

l'abbé Scotland s'était d'abord rendu à Rome et avait obtenu l'assentiment du pape Alexandre II pour les constructions projetées et la translation des reliques (1), on peut supposer que les travaux furent commencés entre 1070, date de l'élection de Scotland, et 1073, date du décès d'Alexandre II. Avant de mourir lui-même en 1087, Scotland avait achevé les travaux de la nouvelle église depuis la chapelle de la Vierge jusqu'au porche *(porticus)* de Saint-Augustin. L'édifice fut terminé par son successeur, l'abbé Wydo ou Guy, qui mourut en 1091 (2).

Un groupe d'archéologues put acquérir, en 1900, un champ qui comprenait une grande partie de l'emplacement de l'abbaye de Saint-Augustin. On rechercha d'abord les vestiges de la chapelle de Saint-Pancras, puis on fit des fouilles qui amenèrent la découverte des parties inférieures des murs de la crypte et du transept construits par Scotland et achevés par son successeur, ainsi que des restes considérables des bâtiments de l'abbaye (3).

apparet. Perfecit autem abbas Scotlandus ipsum opus novum incipiendo a supradicto Virginis oratorio usque ad porticum sancti Augustini in qua antiquitus quiescebat. Verum ipsum Scotlandum ulterius in opus procedere mors obvia prohibebat. Cujus tamen successor Wydo tam in ecclesiæ fabrica consummanda quam in sanctis transferendis quod ipse dimiserat strenuissime adimplevit ». *Ibid.*, cap. VII, § 7.

(1) *Ibid.*, cap. VII, § 7.

(2) « Anno Domini MLXXXXI, Wydo, hanc ecclesiam dignitate pastorali gubernans, ecclesiam suam, quam prædecessor suus Scotlandus, morte prohibente, ad summum perficere non potuit, fœliciter consummavit et de transferendis sanctis efficaciter elaboravit ». *Ibid.*, cap. VIII, § 3.

(3) Pour la description complète de ces fouilles, on peut consulter

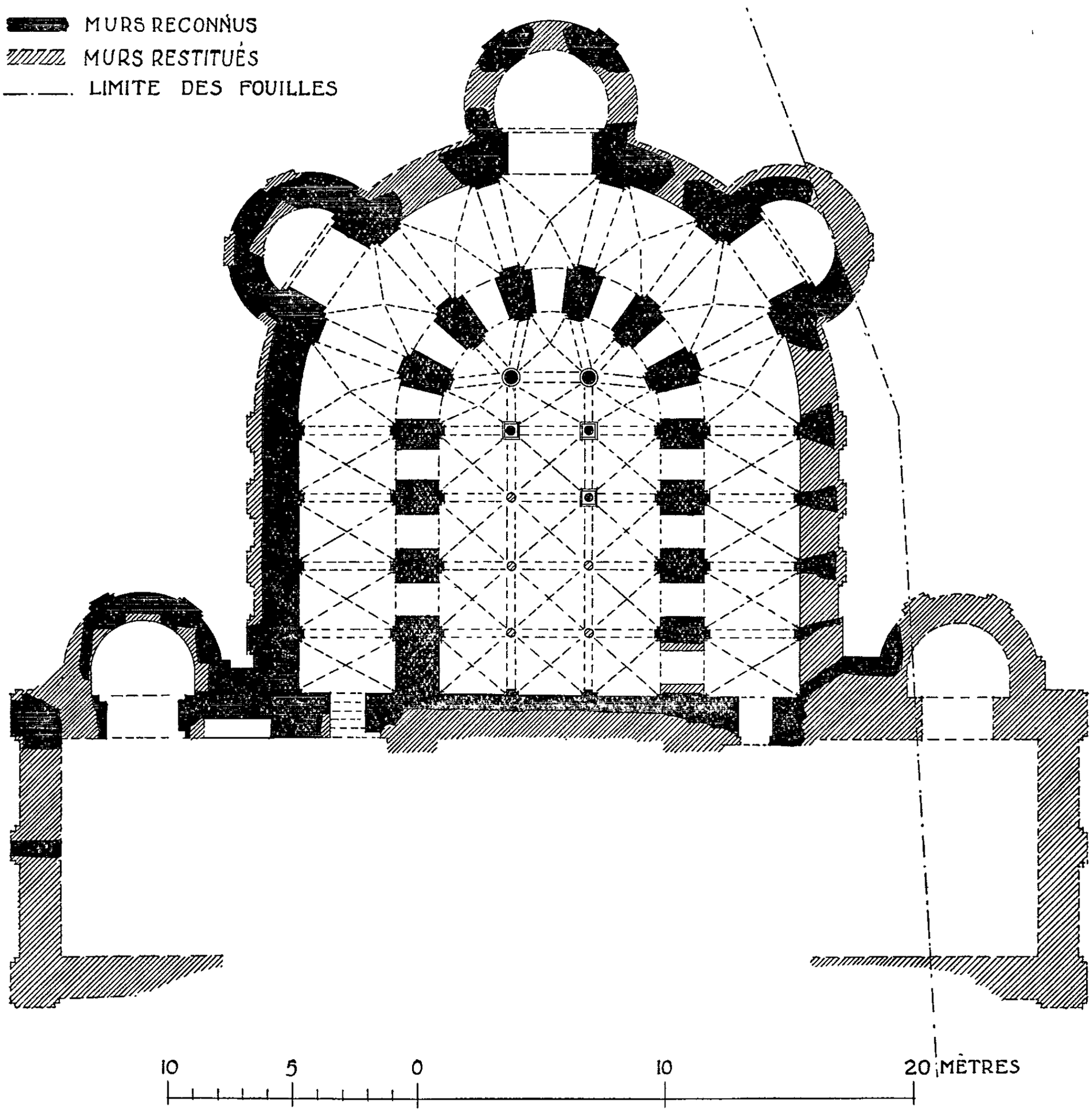

Saint-Augustin de Cantorbéry.

Plan de la crypte et du transept.

Le plan de l'église comprenait un chœur avec un déambulatoire et trois absidioles, une crypte régnant sous tout cet ensemble. un transept avec une seule absidiole sur le côté est de chaque croisillon, une nef flanquée de bas-côtés et qui devait renfermer douze travées, y compris les deux tours occidentales (1).

Les murs de la crypte ont encore une hauteur considérable en quelques endroits. surtout au sud, où le mur du bas-côté monte au-dessus de la naissance des voûtes. Une grande partie du parement a disparu, mais ce qui en subsiste suffit pour en bien indiquer la disposition.

On descendait du transept dans la crypte par des escaliers dont les portes s'ouvraient au bout de chaque bas-côté. Cette crypte avait quatre travées droites et un rond-point de sept travées avec trois chapelles s'ouvrant de deux en deux travées. Une seule des fenêtres qui éclairaient la crypte. entre les chapelles rayonnantes du centre et du sud. est encore intacte ; les autres ont été agrandies au XIV^e^ siècle. A l'extérieur. des contreforts, larges et peu saillants, épaulaient les murs du déambulatoire et des absidioles.

La partie droite de la crypte avait des piliers barlongs aux côtés nord et sud. cantonnés de pilastres

le mémoire de M. Sébastian Evans junior, inséré dans l'*Archæologia Cantiana*, t. XXVI, p. 1. D'autres restes des édifices conventuels ont été découverts depuis la rédaction du travail de M. S. Evans.

(1) L'emplacement de la nef n'a pas encore été fouillé, mais des portions du mur du bas-côté nord se voient au-dessus du sol. Le bas-côté était couvert de voûtes d'arêtes. V. la *Revue de l'Art chrétien*, t. XII, p. 369.

qui recevaient les doubleaux, et ils étaient flanqués sur les autres côtés d'un pilastre secondaire qui correspondait à la retombée des voûtes d'arêtes. Des pilastres du même type séparaient les travées dans le mur ouest de la partie centrale de la crypte et dans les murs des bas-côtés. Tous ces supports étaient surmontés d'une imposte en biseau. Les voûtes d'arêtes des bas-côtés étaient montées sur un plan tout à fait barlong, mais les amorces de la voûte du bas-côté sud prouvent que les doubleaux étaient surbaissés. Il est probable que les grandes arcades décrivaient une courbe en plein cintre, peut-être surhaussée, et que le tracé surbaissé des doubleaux résultait de l'habitude prise par les architectes normands de placer les clefs des voûtes d'arêtes au même niveau que celles des doubleaux. Les voûtes étaient en blocage et les doubleaux se composaient également de moellons recouverts d'enduit (1).

Les piliers du rond-point étaient bâtis sur le même plan, mais leurs côtés étaient obliques au lieu d'être barlongs. Les voûtes centrales de la crypte retombaient sur un double rang de colonnes cylindriques qui se continuaient dans l'abside: il n'en reste plus que cinq bases. Les deux fûts qui se trouvaient le plus à l'est avaient un diamètre plus fort que les autres. D'après les fragments retrouvés dans les fouilles, les chapiteaux de ces colonnes étaient cubiques, avec une ligne en demi-cercle sur la face du

(1) La même méthode avait été employée pour les voûtes de la cathédrale de Worcester. Cf. sur cette crypte, le mémoire du professeur Willis, dans les *Transactions of the Royal Institute of British Architects*, 1862-1863, p. 216 et suiv.

cube et la mitre entre les cônes qui sont caractéristiques des chapiteaux de la cathédrale de Winchester et des églises anglo-normandes de la fin du XI[e] siècle. Ce détail est à noter, car, après la conquête, un certain nombre des plus anciens monuments de l'Angleterre offrent, non pas le chapiteau cubique, mais le chapiteau à volutes (1), qui était la forme en usage dans la Normandie à cette époque.

Il ne reste aucune amorce des voûtes centrales de la crypte, mais les supports permettent d'en reconstituer le plan.

Les pilastres en saillie sur le côté intérieur des cinq piliers de l'abside principale sont un peu plus larges (0[m]48) que ceux qui se trouvent engagés dans les piliers de la partie droite de la crypte et dans les murs des bas-côtés, où ils n'ont que 0[m]34 de largeur. Les pilastres adossés à ces cinq piliers sont un peu plus larges (0[m]71) et ceux qui font saillie sur le mur du déambulatoire le sont même davantage (1[m]06). Il en résulte que les doubleaux du déambulatoire s'élargissaient vers le mur extérieur.

Trois absidioles s'ouvraient sur le déambulatoire : celles du nord et du sud sont en hémicycle ; celle de l'est, qui est plus profonde, a la forme d'un fer à cheval.

La tombe de l'abbé Scotland a été retrouvée au centre de la crypte, dans l'abside. Son cercueil en plomb renfermait une plaque de métal portant l'inscription suivante en caractères lombardiques :

ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MLXXXVII
OBIIT SCOTLANDVS ABBAS V IDVS SEPTEMBRIS.

(1) Cf. la chapelle de la Tour de Londres, la cathédrale de Lincoln (façade) et les églises de Blyth et de Lastingham.

Il me semble utile d'ajouter quelques remarques sur des plans analogues de monuments anglais de la même date.

L'église abbatiale de Westminster, construite par Édouard le Confesseur, qui régna de 1041 à 1066, devait avoir un déambulatoire, selon M. J.-T. Micklethwaite (1). Après la conquête normande, le plan à déambulatoire fut adopté dans plusieurs églises de grandes dimensions, et celle de Saint-Augustin de Cantorbéry semblerait une des plus anciennes. Parmi les principaux édifices de ce genre, on peut citer les églises cathédrales de Winchester, commencée en 1079, de Worcester, commencée en 1084, et de Norwich, commencée en 1096, ainsi que les églises abbatiales de Gloucester, commencée en 1089, de Bury Saint-Edmunds, commencée par Baudoin, abbé de 1065 à 1097, et de Tewkesbury, commencée à la fin du XI^{e} siècle et dédiée en 1123. Il y a quatre travées dans la partie droite du chœur de Winchester; il y en a trois à Gloucester et à Worcester; quatre à Norwich; cinq à Bury Saint-Edmunds; deux à Tewkesbury. Les ronds-points de Winchester et de Norwich comptaient chacun cinq travées; ceux de Gloucester, de Bury Saint-Edmunds et de Tewkesbury, trois; celui de Worcester, sept, comme celui de Saint-Augustin de Cantorbéry. Les absidioles étaient au nombre de trois à Gloucester, Norwich, Bury Saint-Edmunds et probablement à Worcester aussi. A Winchester, il y avait une chapelle rayonnante à l'orient; mais, au lieu des absidioles habituelles, on voyait de chaque côté une chapelle à chevet carré.

(1) *Archæological Journal*, t. LI, p. 14.

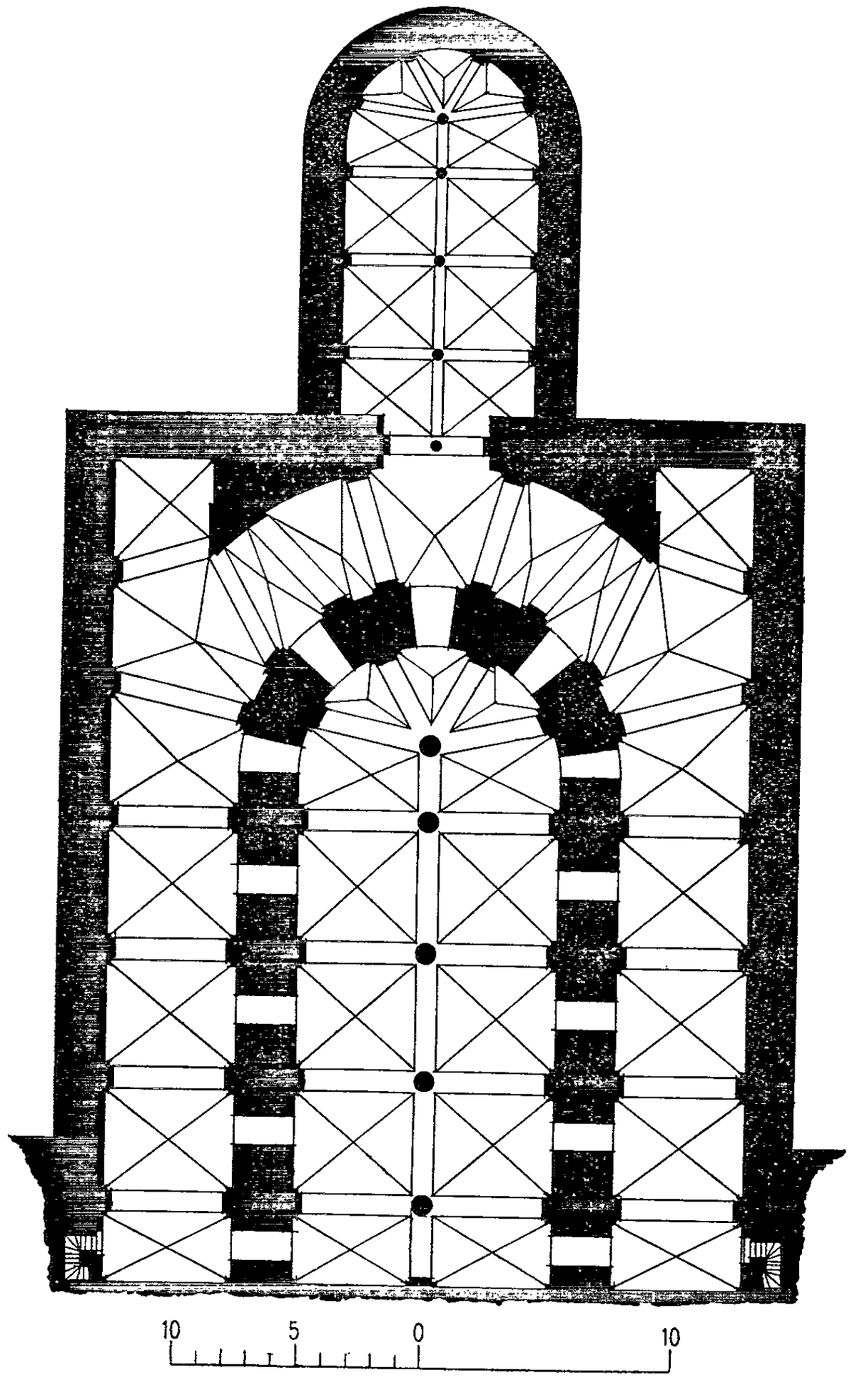

Crypte de Winchester.

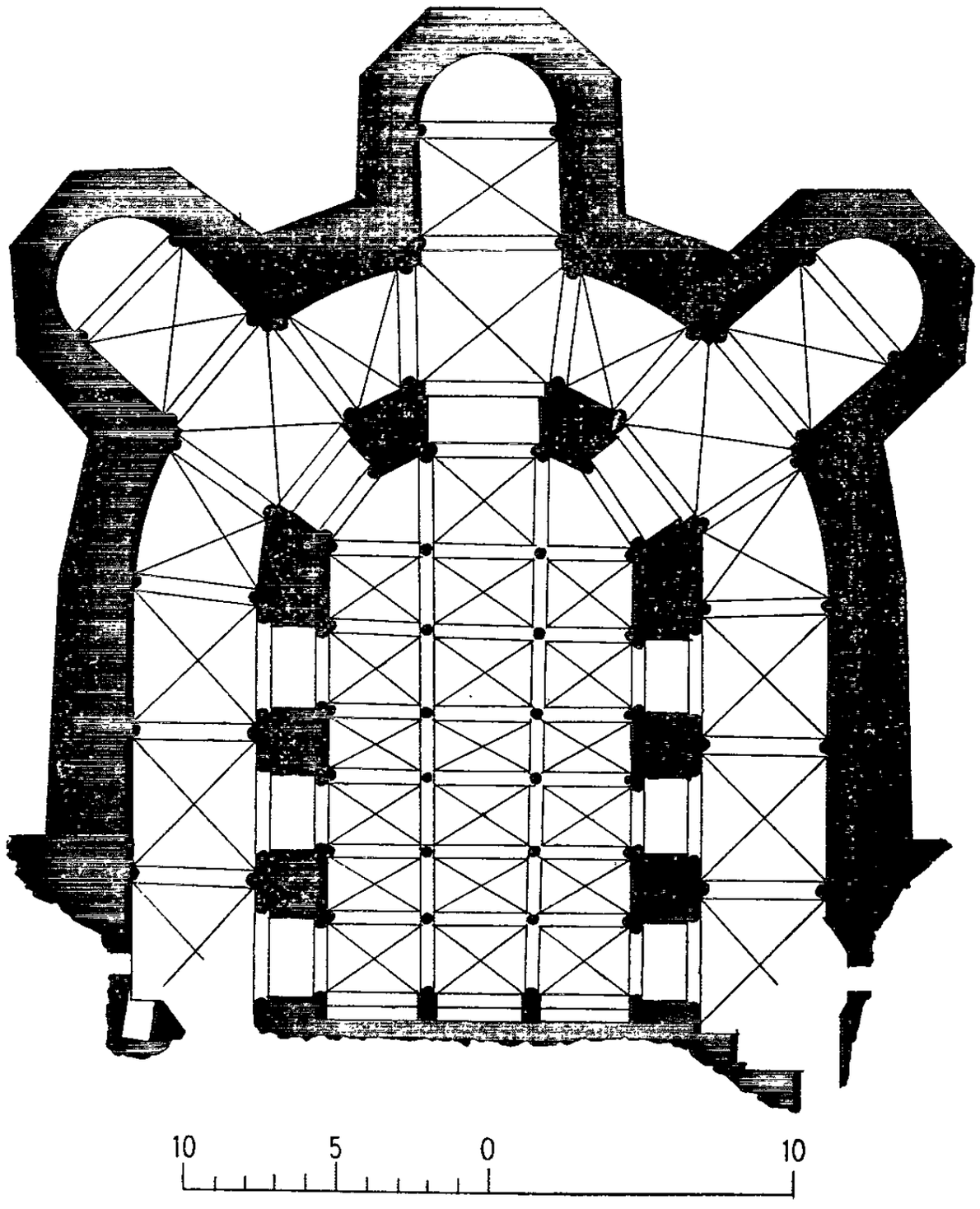

Crypte de Gloucester.

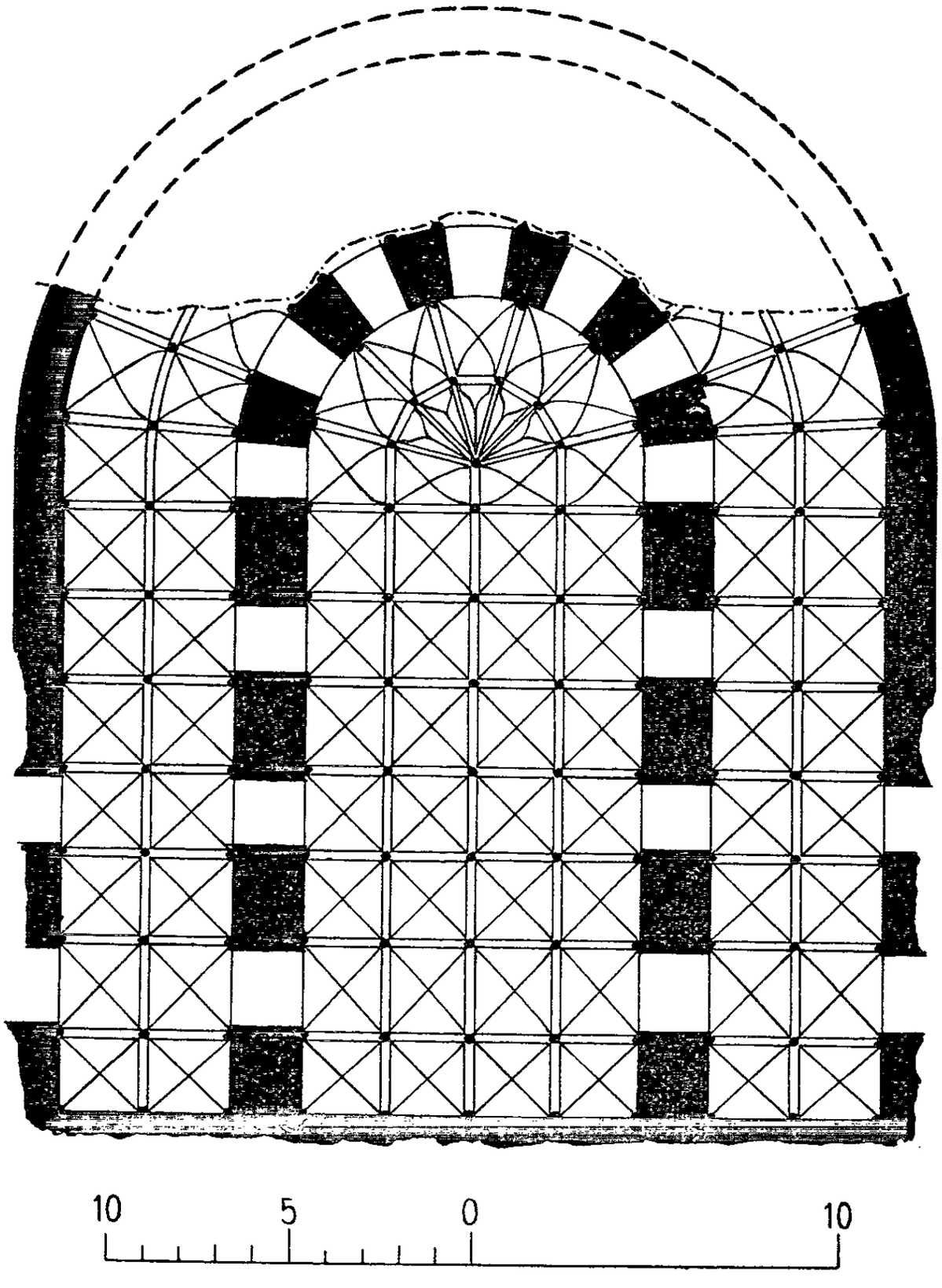

Crypte de Worcester.

A Winchester, à Gloucester et à Worcester, comme à Saint-Augustin de Cantorbéry, de vastes cryptes s'étendent sous le chœur. le déambulatoire et les chapelles (1). Pour faciliter la comparaison, je tiens à donner les plans des cryptes de ces diverses églises (2).

Dans toutes ces cryptes, la courbe du rond-point semble avoir pour point de départ non pas la corde du demi-cercle, mais une ligne correspondant au doubleau le plus à l'est dans la partie droite. La distance entre ce point et le centre du demi-cercle semble subordonnée à la disposition des colonnes qui supportent les voûtes centrales de la crypte. A Saint-Augustin de Cantorbéry. le centre du demi-cercle se trouve à une très faible distance du dernier doubleau le plus à l'est dans la partie droite ; à Winchester et à Worcester. la distance est beaucoup plus grande. Dans les cryptes de Saint-Augustin et de Gloucester, les deux rangs de colonnes qui supportent les voûtes centrales se continuent en ligne droite dans l'abside. A Winchester et à Worcester, le système des voûtes

(1) Bury Saint-Edmunds a une crypte semblable, mais on n'en connaît que la forme générale et ce fait qu'elle comptait vingt-quatre colonnes. La crypte de la cathédrale de Cantorbéry (Christ-Church) est d'une époque postérieure à celles dont il est question ici.

(2) Le plan de la crypte de Winchester est tiré de l'*History et Antiquities of the See and Cathedral Church of Winchester*, par John Britton (1817) ; celui de Gloucester, des *Gloucester Cathedral, Notes and Sketches,* par Frederick S. Waller (1890) ; et celui de Worcester, des planches données par le professeur Willis, dans les *Transactions of the Royal Institute of British Architects,* 1862-1863, et par M. Harold Brakspear, dans *The Builder,* t. LXIII, p. 107. Dans les plans reproduits ici, les fenêtres des cryptes ne sont pas indiquées.

de l'abside est formé de doubleaux qui rayonnent autour d'une colonne centrale (1).

La disposition du déambulatoire et des absidioles de la crypte de Gloucester présente l'analogie la plus étroite avec celle de Saint-Augustin de Cantorbéry, mais à Gloucester, l'abside principale n'a que trois travées. La disposition générale du chevet de Norwich, où l'église n'a pas de crypte, est aussi très semblable; mais, ici, le rond-point compte cinq travées et les chapelles rayonnantes communiquent avec la travée la plus occidentale du rond-point, au lieu de s'ouvrir dans la seconde travée, comme à Saint-Augustin et à Gloucester.

La crypte de Saint-Augustin de Cantorbéry est remarquable par l'étroitesse de ses travées qui mesurent seulement $2^{m}70$ d'axe en axe (2). Cette petite dimension des travées répondait parfaitement au système de voûtes de la crypte (3), mais elle avait l'inconvénient de rendre les travées du chœur vraiment trop étroites (4). Dans la crypte de Winchester,

(1) Cf. le mémoire du professeur Willis, déjà cité.

(2) Ces travées sont même plus étroites que celles de la crypte de la cathédrale de Rochester, qui mesurent environ $3^{m}55$ de centre à centre. De cette dernière crypte, bâtie par Gundulf, évêque de Rochester de 1077 à 1108, il ne reste que les deux travées occidentales. La partie centrale, qui est divisée par deux rangs de colonnes, et les bas-côtés sont couverts de voûtes d'arêtes sans doubleaux. Cf. *The Architectural History of the Cathedral Church and Monastery of Saint-Andrew at Rochester*, par W.-H. Saint-John Hope. Londres, 1900.

(3) Les quatre cryptes en question sont toutes couvertes de voûtes d'arêtes avec doubleaux.

(4) Comme ce chœur a complètement disparu, il est impossible de restituer son plan, mais le nombre de ses travées devait

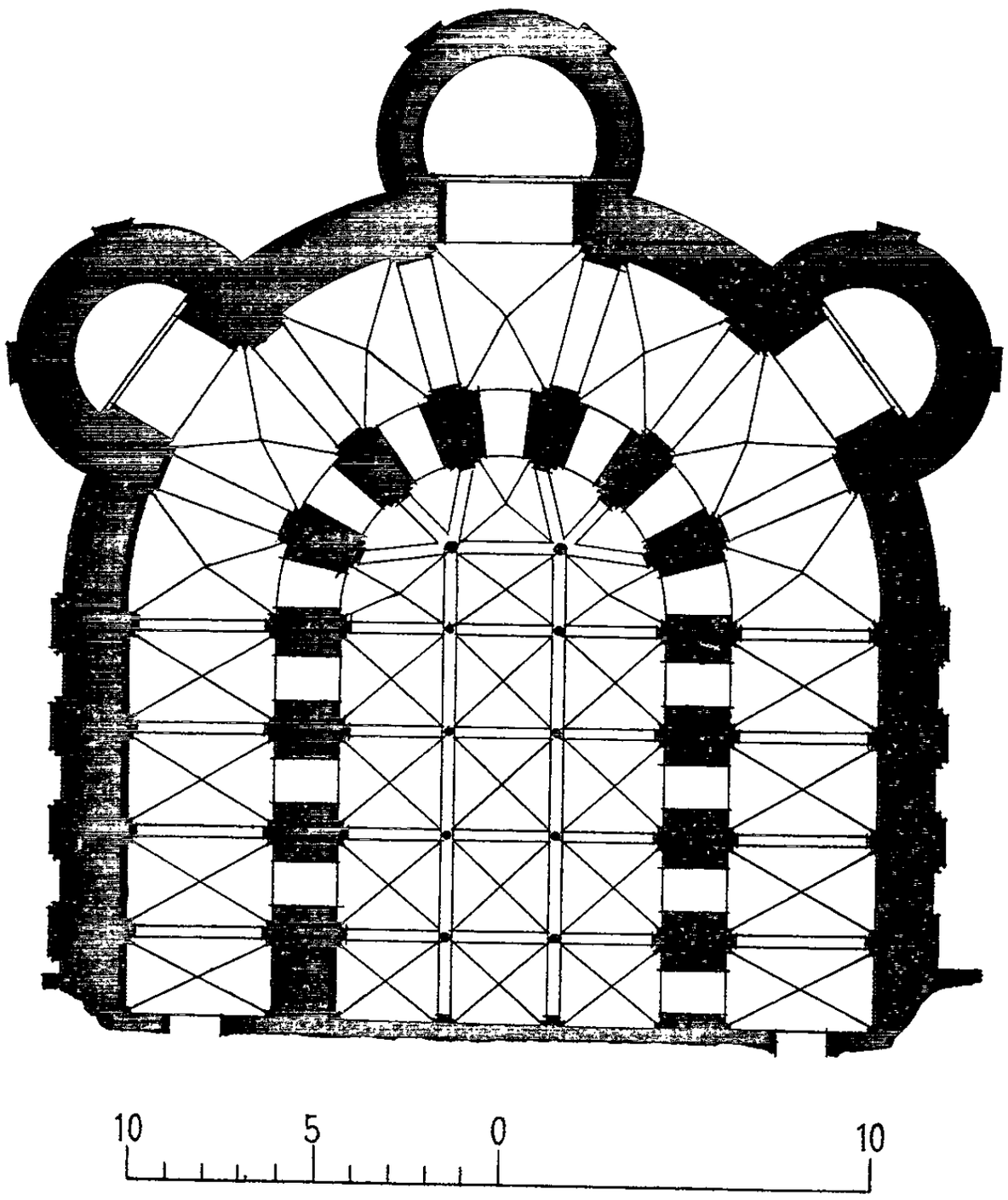

Saint-Augustin de Cantorbéry.

Crypte.

on a remédié à cette difficulté en divisant la partie centrale par un seul rang de colonnes sur deux travées dans la largeur. A Gloucester, où la partie centrale de la crypte porte sur deux rangs de colonnes, comme à Saint-Augustin de Cantorbéry, on a employé une autre méthode : dans la partie droite de la crypte, où les travées des bas-côtés présentaient le même écartement que les grands piliers, l'axe des voûtes centrales correspond alternativement à celui des piles et des grandes arcades. Le même système fut adopté dans la crypte de Worcester (1), où la partie centrale compte trois rangs de colonnes; mais, comme l'ouverture des travées des bas-côtés correspondait à celle des travées de la partie centrale, la division des bas-côtés en deux travées dans la largeur par un rang central de colonnes permettait de donner à leurs voûtes une forme à peu près carrée. La partie orientale du déambulatoire de la crypte de Worcester n'a pas été explorée, mais trois absidioles devaient s'ouvrir sur le rond-point.

correspondre à celles de la crypte. Les travées de la nef, d'après leurs vestiges dans le bas-côté nord, avaient environ 5m 30 de largeur.

(1) Cf. le plan de la crypte de Saint-Philibert de Tournus, publié dans les *Archives de la Commission des Monuments historiques*, t. I.

Sainte-Marie d'York.

L'abbaye de Sainte-Marie d'York fut fondée vers la fin du règne de Guillaume le Conquérant. Des moines, qui avaient quitté Whitby vers 1078, commencèrent à bâtir à Lastingham une église dont il reste encore la crypte et d'autres parties importantes. Ils laissèrent cet édifice inachevé et vinrent se fixer à York, où Alain de Bretagne leur donna l'église de Saint-Olaf avec quelques terres en dehors des murailles contiguës à l'angle ouest de l'ancienne cité romaine. Les historiens de l'abbaye racontent que le roi Guillaume le Roux, visitant le nouveau monastère, trouva que le terrain était trop peu étendu pour les bâtiments conventuels. Après avoir agrandi le domaine des moines, il posa lui-même, en 1089, la première pierre d'une église plus vaste (1), dont les restes font l'objet de cette étude.

En 1270, la reconstruction du monument fut entreprise par l'abbé Simon de Warwick. Le plan de l'église du XIII[e] siècle comprenait un chœur de neuf travées avec des bas-côtés, un transept de trois travées

(1) « Anno Domini millesimo octogesimo nono, Willelmus Rufus, rex Angliæ et filius Willelmi regis et conquestoris Angliæ, anno regni sui secundo.... ad monasterium Sanctæ Mariæ Eboraci accessit, videnque ipsum nimis esse angustum, ecclesiam mutavit, et nomen ecclesiæ, ipseque primum lapidem posuit, et pro nomine sancti Olavi, sanctæ Mariæ nomen contulit, et multa beneficia ac prædia dedit ». *Monasticon Anglicanum* (Londres, 1821), t. III, p. 546.

dans chaque croisillon et une nef de huit travées avec des bas-côtés (1).

En 1901 et 1902, des fouilles exécutées par la Yorkshire Philosophical Society, sur l'emplacement de l'église, à l'est, ont fait découvrir les parties inférieures de la moitié septentrionale du chœur et de la moitié orientale du croisillon nord de l'église du XIIIe siècle. Ces fouilles ont aussi révélé les fondations de la partie est de l'église commencée en 1089, qui sont teintées en noir sur le plan.

Quelques fragments de contreforts encastrés dans les murs des pignons du transept prouvent que, dans la reconstruction du XIIIe siècle, on avait conservé la longueur du transept qui mesurait 41 mètres environ dans œuvre.

Le plan de l'église du XIe siècle prouve qu'une abside et six absidioles s'ouvraient sur le transept. Dans le croisillon nord, on a trouvé les fondations de trois absidioles. La première au nord et la seconde étaient en hémicycle à l'extérieur comme à l'intérieur, mais celle-ci était plus large et plus profonde que l'autre (2). L'absidiole suivante, voisine du chœur, était encore un peu plus large et beaucoup plus profonde, arrondie à l'intérieur et carrée à l'extérieur. La partie droite du chœur finissait, un peu à l'est de cette absidiole, par un épais mur de fondation en travers de la corde de l'abside. L'abside

(1) Les murs de l'église du XIIIe siècle sont indiqués sur le plan par des lignes ponctuées sans hachures.

(2) Les fondations des deux absidioles correspondantes sur le côté est du croisillon sud ont été reconnues dans des fouilles exécutées entre 1822 et 1829. Elles figurent sur un plan donné dans les *Vetusta Monumenta*, t. V, pl. 51.

principale était arrondie ; son diamètre était un peu moindre que la largeur de la partie droite du chœur. Comme le monument est rasé au niveau du sol, on ne peut savoir si les murs latéraux du chœur étaient pleins, comme à Saint-Albans et à Cerisy-la-Forêt, ou s'ils étaient percés d'arcades : mais, dans ce dernier cas, ils n'auraient eu que la longueur d'une travée de chaque côté.

Le plan du chœur est une variante, avec des développements en moins, de celui des grandes églises élevées en Normandie à la fin du XI^e^ et au commencement du XII^e^ siècle, où le chevet était généralement formé de deux ou plusieurs travées avec une abside et des bas-côtés terminés à l'est par un mur droit qui renferme souvent une chapelle arrondie à l'intérieur (1). On rencontre cette disposition à l'église de Bernay ; ce fut probablement aussi le plan primitif de Saint-Étienne de Caen, car on le trouve encore à Saint-Nicolas de Caen, à Jumièges, où M. Martin du Gard vient de fouiller l'ancien chœur, à Cerisy-la-Forêt, à Lessay (Manche), à Saint-Georges-de-Boscherville (Seine-Inférieure) et au prieuré de Saint-Gabriel (Calvados), où le chœur a deux travées, ainsi qu'à Montivilliers (Seine-Inférieure), où le sanctuaire se divise en trois travées.

En Angleterre, ce fut probablement le plan adopté par Lanfranc pour la cathédrale de Cantorbéry, à l'époque même où Saint-Augustin était bâti avec un déambulatoire : ce fut peut-être aussi celui de la cathédrale

(1) J'ai donné le plan de neuf chevets de ce type dans ma notice sur le chevet de Durham, insérée dans l'*Archæological Journal*, t. LIII, p. 1.

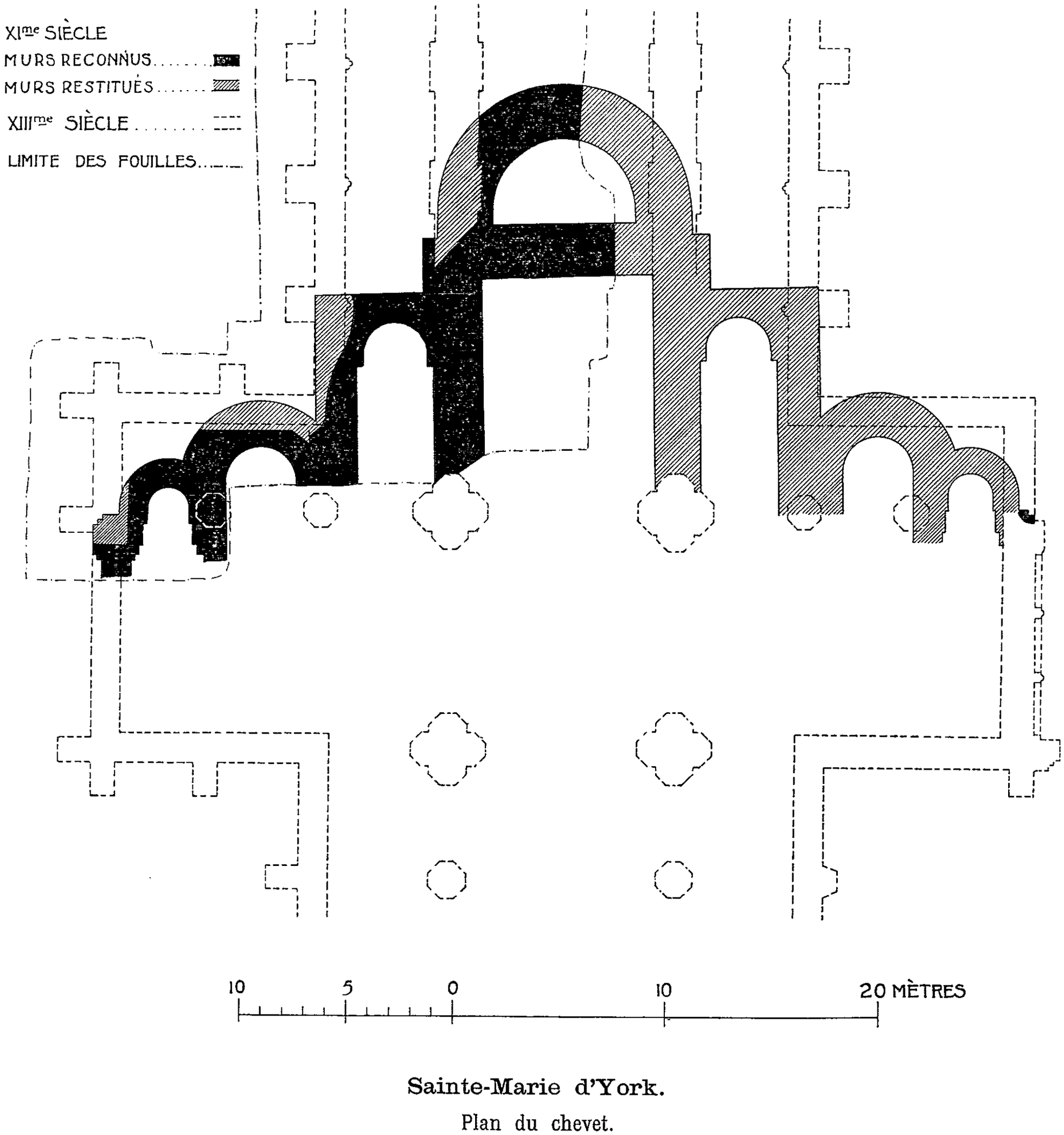

Sainte-Marie d'York.

Plan du chevet.

de Lincoln, commencée vers 1075, et certainement celui qu'on rencontre à Selby au commencement du XII[e] siècle ; tous ces chœurs avaient deux travées. On retrouve encore le même plan, mais avec un chœur de quatre travées, dans les églises de Saint-Albans, commencée par l'abbé Paul de Caen en 1077, de Durham, commencée en 1093, de Peterborough, commencée en 1117, et peut-être à la cathédrale d'Ely, commencée vers 1080.

D'un autre côté, le plan de Sainte-Marie d'York est plus développé que d'ordinaire pour le nombre des chapelles du transept, car chaque croisillon ne renferme généralement qu'une seule absidiole (1), mais dans plusieurs grandes églises de l'Angleterre, le transept renferme des bas-côtés au lieu d'absidioles. A Durham et à Peterborough, le transept est flanqué d'un bas-côté ; à Winchester et à Ely, on voit des collatéraux à l'est et à l'ouest avec des tribunes contre les pignons. A Saint-Albans, au contraire, où deux absidioles de profondeur inégale s'ouvrent dans chaque croisillon (2), comme à Sainte-Marie d'York, la troisième absidiole est remplacée par un bas-côté du chœur de quatre travées dans la longueur, ce qui donne à son plan un caractère bien différent.

John Bilson.

(Traduit par Émile Travers.)

(1) Cf. par exemple à Bernay, Cerisy-la-Forêt, Saint-Nicolas de Caen, le Mont-Saint-Michel, Saint-Georges-de-Boscherville, Lessay, Saint-Augustin de Cantorbéry, Chichester, Gloucester, Norwich, Selby, Southwell, etc.

(2) Cf. le plan des églises de Saint-Sever (Landes), dans le *Bulletin archéologique*, 1900, p. 39, et de Châteaumeillant (Cher).

TROIS CHAPITEAUX

DE

L'ÉPOQUE CHRÉTIENNE PRIMITIVE

AU MUSÉE DE REIMS

Le musée lapidaire, installé dans l'ancien cloître de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, possède une fort belle collection de chapiteaux de diverses époques, depuis la période gallo-romaine jusqu'à la Renaissance et aux temps modernes. Parmi les plus précieux spécimens de l'art roman, on peut citer en première ligne les chapiteaux de la crypte de l'église du Mont-Notre-Dame, si curieux et d'une exécution encore si barbare (1), et surtout un chapiteau de provenance inconnue, unique, je crois, en son genre, orné de lames de cuivre incrustées entre les reliefs de ses rinceaux (2). La sculpture gothique figure aussi en bon rang dans cette collection et offre des œuvres d'un excellent style. On a là des matériaux nombreux

(1) Ces chapiteaux ont été figurés par M. E. Lefèvre-Pontalis dans son ouvrage sur *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons*, t. I, pl. IV bis.

(2) *Catalogue du musée lapidaire rémois*, n° 50, p. 47.

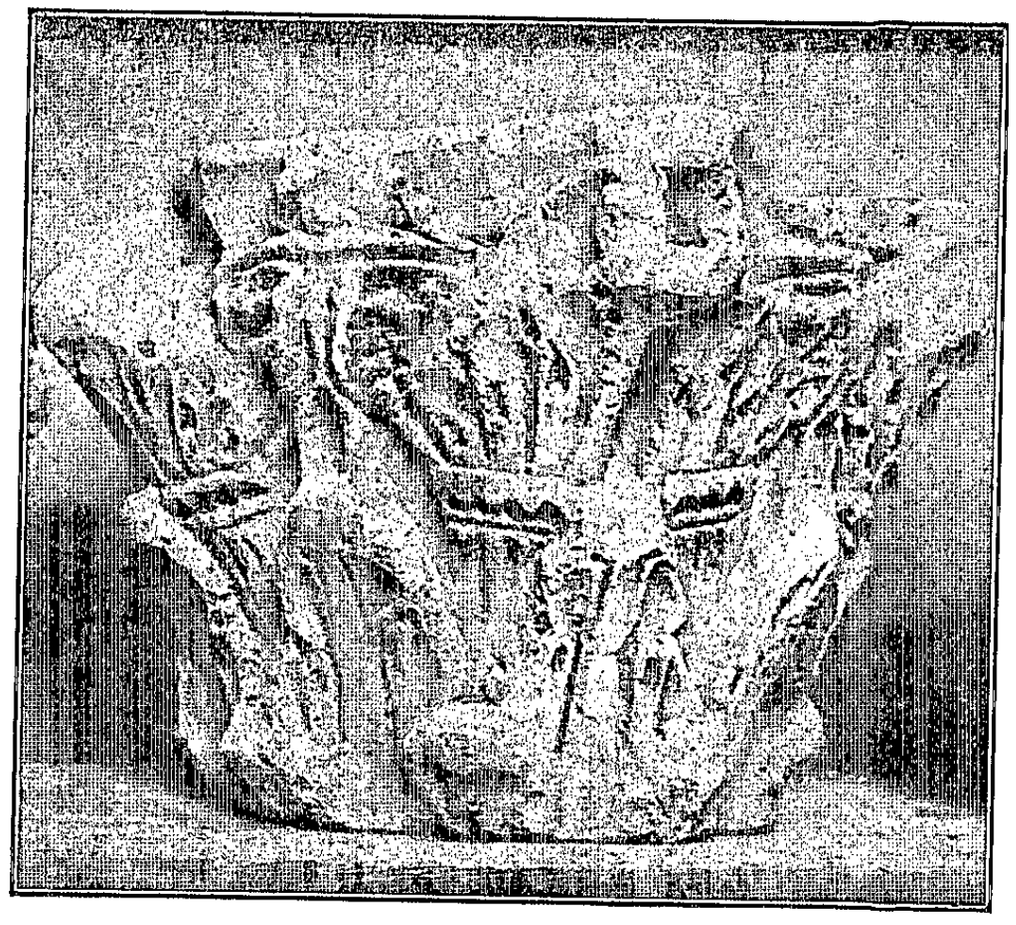

Chapiteaux chrétiens du musée de Reims.

et choisis, classés par ordre chronologique, qui permettent de suivre, depuis ses origines, le développement de l'art dans le pays rémois.

Lorsque nous avons publié, M. Jadart et moi, en 1895, le catalogue de ce musée (1), il y restait encore une lacune. L'art chrétien primitif, dont les exemples sont si rares en notre région, n'y était pas représenté. Ce vide a été comblé depuis, grâce au don généreux qui a été fait par M. Ernest Brunette, architecte de la ville de Reims, de trois beaux chapiteaux en marbre blanc (2), provenant sans doute d'une ancienne basilique. Ces chapiteaux avaient été recueillis par M. Narcisse Brunette, son père, mort il y a peu d'années, dans un âge fort avancé, après avoir rempli lui-même les fonctions d'architecte municipal pendant une grande partie de sa longue carrière. Je les avais vus chez lui autrefois, et j'avais été frappé de leur intérêt. On ne saurait trop louer la libéralité avec laquelle ils ont été offerts à notre musée; ils peuvent compter parmi les acquisitions les plus importantes qui l'ont enrichi dans ces derniers temps.

Le premier a sa corbeille garnie de quatre larges feuilles découpées, dérivées de la feuille d'acanthe, entrelacées de bandelettes tressées et croisées entre elles. Ces feuilles sont séparées par des cordons de perles verticaux, que surmontent des vases arrondis, ornés de godrons et munis d'anses, placés entre deux

(1) Extrait du t. XLV des *Travaux de l'Académie de Reims*.

(2) Exposés longtemps à la poussière et aux intempéries, ils ont pris une couleur grise qui ne laisse point reconnaître à première vue la matière dans laquelle ils ont été taillés.

dauphins affrontés. Ce motif se répète sur chacune des quatre faces. On doit y voir, je pense, un symbole chrétien. Il est vrai, les vases et les dauphins ne sont pas en eux-mêmes un indice de christianisme, et on les rencontre souvent dans la décoration des monuments païens. Une mosaïque à dessins géométriques, trouvée à Reims, dans le sol d'une maison de la rue de Mars, et dont une partie notable a été sauvegardée et transportée au musée lapidaire, montre précisément, à chacun des quatre coins de son médaillon central, la figure alternée d'un dauphin et d'un vase à anses. Or cette mosaïque doit avoir appartenu à une habitation privée et paraît avoir un caractère tout profane. Mais les artistes chrétiens ont fait plus d'une fois des emprunts à l'ornementation païenne et y ont puisé des éléments qu'ils ont transformés en emblèmes appropriés à leurs croyances.

Dans notre chapiteau, la façon dont les dauphins sont disposés de chaque côté du vase rentre tout à fait dans les traditions de ces artistes. Rien de plus fréquent dans les monuments chrétiens que ces représentations de vases à anses, ainsi accostés de deux animaux. Ces animaux sont habituellement des colombes qui semblent se désaltérer dans le vase (1), et plus rarement des paons (2); ce sont deux cerfs dans la mosaïque du

(1) Le vase avec deux colombes se trouve sur le sarcophage d'Honorius, à Ravenne (de Caumont : *Abécédaire d'archéologie, architecture religieuse,* 5e éd., p. 47), et sur de nombreuses épitaphes chrétiennes (E. Le Blant : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule,* t. II, pl. 43, n° 260; 49, n° 286; 52, n° 305; 54, n° 315; 55, nos 318, 322, etc.).

(2) De Caumont, *op. cit.*, p. 74; Le Blant, *op. cit.,* t. II, pl. 70, n° 423.

baptistère de Salone (1); enfin, on a aussi un exemple de dauphins dans une inscription chrétienne de Saint-Romain-en-Gal, qui a été publiée par M. E. Le Blant (2). Cette dernière inscription est accompagnée d'une figure toute semblable à celle du chapiteau de Reims: un vase en forme de calice à anses entre deux dauphins. Ces dauphins, suivant M. Le Blant (3), sont l'équivalent du poisson symbolique, emblème si répandu dans l'antiquité chrétienne. Il y a donc une très grande présomption qui permet d'attribuer au chapiteau la même origine. Ses caractères et le style de sa sculpture peuvent en fixer la date au commencement du Ve siècle, et il est probable qu'il a dû orner quelque basilique élevée vers cette époque.

Le second chapiteau, qui a des proportions identiques et vient sûrement du même édifice, est d'ordre corinthien. Il est, du reste, fort dégénéré et s'éloigne notablement du type classique. Il n'est pas sans analogie avec un chapiteau du musée de Nantes (4), trouvé dans des fouilles opérées en la cathédrale de cette ville, et que l'on considère comme un reste de la première église bâtie en ce lieu. On peut également le comparer avec certains des chapiteaux antiques, utilisés au XIIe siècle dans la construction de l'église Saint-Pierre de Montmartre (5), et que l'on y voit encore aujourd'hui ; mais ces derniers sont d'un meilleur style et doivent être un peu plus anciens.

(1) Dr L. Jelic: *Guida di Spalato e Salona,* 1894, p. 234 et pl. XXI, nº 2.

(2) T. II, pl. 49, nº 287.

(3) *Ibid.,* p. 44.

(4) De Caumont, *op. cit.,* p. 13.

(5) A. Lenoir: *Statistique monumentale de Paris,* atlas, t. I, pl. VIII.

Remarquons toutefois que le chapiteau de notre musée, bien qu'il soit le produit d'un art de décadence, est encore dans la tradition antique et diffère totalement des imitations du chapiteau corinthien, qui ont été faites au moyen âge. Qu'on le mette, par exemple, en parallèle avec les gros chapiteaux du croisillon nord de l'église Saint-Remi de Reims, exécutés dans la première moitié du XI[e] siècle; on verra que ceux-ci sont traités tout autrement et interprètent leurs modèles dans un style bien plus barbare.

Le troisième chapiteau est de moindre dimension que les deux précédents, mais il est fait du même marbre et a incontestablement la même origine. Au premier abord, on serait tenté de lui trouver un aspect presque roman. Sa corbeille est recouverte de deux rangs de feuillages simples, non découpés, d'une facture un peu rude; de la rangée supérieure s'échappent des volutes assez gauchement tracées. Mais, bien que cette sculpture accuse des tendances vers l'art roman, on ne saurait se méprendre sur sa date. Les volutes épaisses ont d'ailleurs quelque rapport avec celles de plusieurs chapiteaux du baptistère de Venasque, qui ont été figurés dans une publication récente (1).

Il serait fort intéressant de connaître l'origine des chapiteaux que je viens de décrire. C'est de Reims qu'ils proviennent très vraisemblablement, mais l'on

(1) L.-H. Labande: *Le baptistère de Venasque (Vaucluse)*, dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1904, p. 287-304, pl. XIX et XX. Ces chapiteaux ont du rapport avec le nôtre, mais ils sont moins anciens; M. Labande place la construction du baptistère à la fin du VI[e] siècle ou au premier quart du VII[e].

ne peut préciser davantage, et les indications exactes font totalement défaut. M. Narcisse Brunette, que j'ai jadis questionné à ce sujet, n'a pu me fournir aucun renseignement. Il m'a dit, si j'ai bonne mémoire, qu'il avait découvert ces chapiteaux chez un entrepreneur de maçonnerie, mais il ignorait ou avait oublié où cet entrepreneur se les était procurés. Avaient-ils été trouvés dans des fouilles ou dans les démolitions d'une maison ? Seraient-ils des débris de la cathédrale primitive ? Venaient-ils d'une de nos églises détruites lors de la Révolution ? Il est maintenant impossible de le savoir. Assurément, aucune de ces églises ne remontait, même partiellement, à une aussi haute antiquité, mais on avait pu conserver et employer des matériaux fort anciens dans leurs reconstructions successives. Il en a été ainsi en l'église Saint-Pierre de Montmartre et à Saint-Remi de Reims, où des chapiteaux en marbre et des colonnes romaines ont été utilisés par les architectes du XII^e^ siècle, au temps de Pierre de Celle. Lorsque M. Brunette a recueilli ces précieux échantillons de l'art chrétien, une enquête aurait donné peut-être encore quelque résultat : mais aujourd'hui tous les témoins que l'on aurait pu interroger ont disparu et le problème est devenu insoluble.

L. Demaison.

LE SARCOPHAGE MÉROVINGIEN

DE

SAINT-MARTIN-CHENNETRON

(SEINE-ET-MARNE)

Le musée lapidaire de Provins, qui occupe la salle basse de la Grange-aux-Dîmes, vient de s'enrichir d'un cercueil de pierre mérovingien, très intéressant par son ornementation. Notre confrère M. Antheaume, dont le zèle archéologique est toujours en éveil, fut avisé, le 27 décembre dernier, qu'on venait de découvrir ce sarcophage sur un plateau, à 300 mètres de Saint-Martin-Chennetron, commune du canton de Villiers-Saint-Georges, qui se trouve dans le voisinage de la belle église de Voulton. Il s'empressa de se rendre sur le terrain et voici le résultat de ses observations :

Cette tombe était recouverte d'une couche de terre de $0^m 35$, et les fouilles faites aux alentours ont fait reconnaître l'existence de plusieurs murs en fondation. On a trouvé également une meule romaine, des grandes tuiles à rebords et une quantité de pierres de taille au même endroit. Le sarcophage en calcaire fin, orienté de façon à ce que les pieds du cadavre soient tournés vers le levant, reposait sur la terre,

entouré d'un blocage de pierres sèches. Il contenait un squelette dont les ossements avaient été dispersés avant l'arrivée de M. Antheaume, mais, d'après la dimension des fémurs et des tibias, sa taille devait être de 1m65 environ. Les seuls objets recueillis furent un anneau de bronze et une boucle de ceinturon qui ressemblent aux types de la collection Caranda, au musée de Saint-Germain. D'ailleurs, le couvercle déplacé et brisé en douze morceaux prouvait que le tombeau avait été violé. On voit la trace de la pesée faite pour le soulever: son épaisseur varie de 0m 11 au centre à 0m 07 sur les bords, ce qui lui donne une forme bombée.

Voici les dimensions du sarcophage: longueur extérieure, 2m 08: longueur intérieure, 1m 94; largeur extérieure à la tête, 0m 64: aux pieds, 0m 39; hauteur moyenne, 0m 45; profondeur, 0m 37 à 0m 40. Cette auge est donc plus étroite aux pieds qu'à la tête, suivant la règle en usage à l'époque mérovingienne, qui se perpétua jusqu'au milieu du XIVe siècle dans les tombes plates (1). Les grands côtés sont ornés de hachures obliques formant des lignes à trois brisures plus ou moins régulières, qui ressemblent à une arête de poisson près des angles. Un cercueil de pierre, conservé à la Grange-aux-Dîmes, présente la même décoration, qui se répète aussi bien sur les sarcophages mérovingiens découverts par le R. P. de la Croix, dans le Poitou (2), que sur certaines assises des arènes et des tours de Senlis et du théâtre de Champlieu.

(1) Cf. Peigné-Delacourt: *Histoire de l'abbaye d'Ourscamp*, p. 76 et suiv.

(2) *Bulletin archéologique*, 1886, p. 256.

Ce qui est plus rare, ce sont les deux grandes croix pattées, sculptées en méplat à la tête du cercueil. Elles sont séparées par une sorte de palme à six pointes, surmontée d'une petite croix pattée. Le tailleur de pierre a eu soin de piquer le fond de stries vermiculées pour que les croix se détachent mieux. Les deux grandes ont des encoches en angle aigu dans leur pied et un crochet vient rejoindre la tête de leur hampe. J'ai vainement cherché un exemple d'un crochet du même genre et M. de Lasteyrie m'a déclaré qu'il n'en avait jamais rencontré. Ce motif, dont le sens ou l'utilité m'échappe, est de nature à exercer la sagacité des archéologues.

Il est curieux de faire observer que le sarcophage de Saint-Martin-Chennetron, en vergelé semblable à la pierre de Saint-Leu-d'Esserent, doit sortir du même atelier que ceux qui ont été découverts en 1807 dans le chœur de l'église abbatiale de Sainte-Geneviève de Paris. Lenoir, qui les a dessinés, figure sur leurs petits côtés quatre grandes croix pattées, séparées par des petites dont le nombre varie de trois à neuf (1). On voit aussi une palme à quatre ou à six pointes entre deux croix, sur d'autres tombes dans les mêmes planches, ce qui confirme mon opinion. L'ornementation de ces sarcophages et de celui que je viens de décrire prouve qu'ils n'étaient pas destinés à être enfouis, mais posés sur le sol, comme les tombeaux romains et ceux des Aliscamps, à Arles.

E. Lefèvre-Pontalis.

(1) *Statistique monumentale de Paris,* atlas, t. I, abbaye de Sainte-Geneviève, pl. I et II.

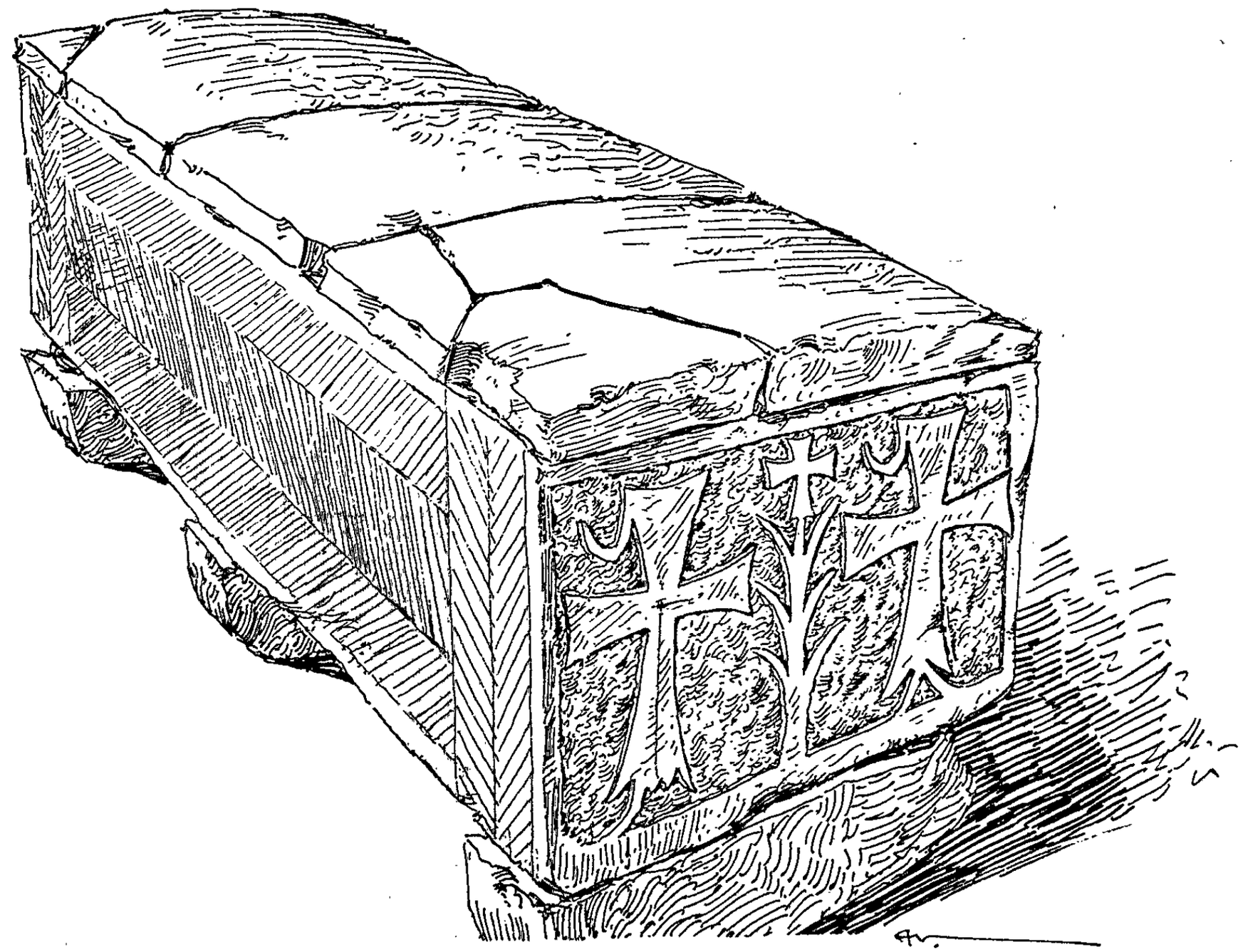

A. Ventre, del.

Sarcophage de Saint-Martin-Chennetron.

LA DESTINATION PRIMITIVE

DES

« COUPES » DE PLOVAN

Dans le dernier fascicule du *Bulletin Monumental*, M. Paul du Chatellier a publié trois objets d'un genre rare et curieux : je veux parler des « coupes » en argent, découvertes récemment à Plovan, qui paraissent dater de la fin du XV^e^ siècle ou du commencement du XVI^e^. Elles sont en forme de soucoupes et leur fond offre, rangées circulairement, six cupules (1).

A quoi pouvaient servir ces objets, auxquels on soupçonne un rôle dans le culte? On a émis différentes hypothèses peu satisfaisantes; en tout cas, elles n'ont pas dû être employées pour la communion, car il n'est guère admissible qu'à l'époque dont il s'agit, les hosties aient été placées ailleurs que dans un ciboire ou, tout au moins, dans une pyxide à couvercle: et quant au vin, consacré ou non, ces coupes étaient beaucoup trop plates.

(1) P. du Chatellier : *Trois coupes en argent découvertes à Plovan (Finistère)*, dans le *Bulletin Monumental*. 1905, p. 41-46, 1 pl.

Je crois qu'il ne saurait y avoir de doute sur leur destination : c'étaient des drageoirs, et cela n'exclut pas leur usage dans les anciens rites de la communion eucharistique ; car il était admis que, aux longs ou tardifs offices, on pût, pour distraire l'estomac, absorber des « épices », sans rompre le jeûne.

Précisément, une coupe analogue qui était célèbre, sans que l'on en connût davantage le rôle primitif, vient d'être étudiée savamment par mon collègue M. Pierre Boyé, secrétaire de la Société d'archéologie lorraine (1) ; c'est l'une des très rares reliques authentiques du butin pris à la bataille de Nancy, sur Charles le Téméraire (1477). Ce petit monument est conservé à Liestal (2), en Suisse ; après l'avoir considérablement modifié, on le considère comme une coupe à boire et on lui donne cette fonction dans certaines cérémonies. Une planche photographique l'a reproduit, sous différents aspects, dans le travail de M. Boyé ; je vais transcrire les passages les plus importants, au point de vue où nous nous plaçons, de la description qu'en a fournie mon érudit confrère.

« Cette « coupe », dit-il, est d'argent, d'une certaine épaisseur. Elle a, de profil, 38 millimètres de haut ; mais cette faible profondeur apparente est encore diminuée par la forte convexité du fond. Le diamètre de la base mesure 82 millimètres ; celui de la partie supérieure, brusquement élargie et limitée par un rebord en corniche, le double. L'ornementation, très

(1) Pierre Boyé : *Le butin de Nancy (5 janvier 1477). Étude d'histoire et d'archéologie*, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1904, p. 125-220, 2 pl. (aussi tiré à part).

(2) Aujourd'hui chef-lieu du demi-canton de Bâle campagne.

sobre, consiste en sept grosses alvéoles, l'un central, les autres en cercle (1), obtenus par bosselage dans la calotte du fond. Six creux plus petits alternent avec ceux-ci. Le bord interne est doré sur une largeur de 19 millimètres, ainsi que les treize cupules. Tel était, du moins, l'aspect primitif de ce morceau; car la fantaisie de ses possesseurs l'a, depuis, singulièrement surchargé... (2). »

Déjà, à la bataille de Grandson, deux coupes analogues avaient fait partie de l'immense butin conquis sur le Téméraire; elles se trouvèrent dans les acquisitions faites par les célèbres banquiers Fugger. Au XVI^e^ siècle, Jean-Jacques Fugger, conseiller de Charles-Quint et de Ferdinand I^er^, « composa, à la gloire de ses souverains, une « Vraie description his- « torique de la maison de Habsbourg », ouvrage qu'il illustra de portraits et d'armoiries, de sceaux et de reproductions d'objets d'art sans nombre. » Une copie de son recueil, resté manuscrit, est conservée à la Bibliothèque impériale de Vienne, en deux gros volumes in-folio (3). Dans le dernier livre, consacré à Maximilien I^er^, Fugger explique avec complaisance comment, par l'entremise des siens, une ample partie des richesses du Téméraire fit retour à sa maison. Rappelant les précieux débris du butin de Grandson et de Morat, rachetés par ses ancêtres et par lui-même, il tient, dit-il, à mentionner tout spécialement, avec figure de grandeur naturelle à l'appui, deux pièces

(1) Ce sont bien, on le voit, les mêmes six cupules, disposées circulairement, que sur les coupes de Plovan.

(2) P. Boyé, *loc. cit.*, p. 210.

(3) En note, M. Boyé donne le long titre allemand de cet ouvrage.

perdues dans le désastre du 2 mars 1476, et toujours en sa possession. Ce sont deux petites « coupes » en argent et vermeil, où le duc de Bourgogne se distrayait à prendre les épices, à la communion pascale : « zwey kleine alte silberne und vergülte schalen, welche des Löblichen Furstens Hertzog Carls von Burgund hochlöblicher gedcähtnus gewesen, und seine Furstliche Gnad dieselbigen mit ertlüstigung des confects zu dem ostermahlen gebraucht ». Pierre Lambèce a transcrit ce passage dans ses *Commentarii de augustissima bibliotheca cæsarea vindobonensi,* et affecté l'une de ses planches gravées aux dessins qui s'y rapportent (1).

M. Boyé décrit les deux objets d'après ces figures. Qu'il suffise ici de dire que, comme il l'a constaté, l'aspect en est tout à fait analogue, et « nul doute que la destination de ces trois pièces n'ait été commune ».

« On sait, continue-t-il, que, sous le nom d'épices, on entendait, à l'époque du duc de Bourgogne, toutes les variétés de dragées, de confitures, de sucreries, de « succades », dont il se faisait alors une si grande consommation à la fin des repas et pendant les visites. Elles s'offraient sur des plateaux ou dans des bassins à pied, accompagnés de petites cuillers en forme de pelles. Charles le Téméraire appréciait fort ces douceurs... ». M. Boyé cite, à l'appui, des textes très significatifs, puis il ajoute :

« Comme les épices n'étaient pas censées rompre le jeûne, les fidèles en prenaient volontiers, soit en temps d'abstinence, soit avant la communion. Leur usage s'était introduit dans le cérémonial. Au XV^e^

(1) « Vienne, 1665-1679, 8 vol. in-4°, t. I, 2e partie, 1669, pp. 511-519... » P. Boyé, *loc. cit.*. p. 214-215.

et au XVIe siècle, les inventaires des églises mentionnent la présence, parmi le mobilier sacré, de drageoirs pour les distributions d'épices pendant l'avent, à la cène du jeudi et à la collation du samedi saints (1). »

Inutile, je pense, d'en dire davantage et de transcrire plus amplement la dissertation, si bien conduite, de M. P. Boyé. Par leur comparaison avec les descriptions qui précèdent et à la lumière des textes cités, les coupes de Plovan reprennent, ce me semble, leur place dans le mobilier quasi-liturgique des XVe et XVIe siècles : on peut les dénommer drageoirs ou assiettes à épices pour les jeûnes ecclésiastiques et l'attente de la communion.

L. Germain de Maidy.

P.-S. — En même temps que les épreuves de cet article, notre Directeur a eu l'obligeance de me communiquer deux planches représentant deux patènes qui offrent une analogie remarquable avec les coupes de Plovan. Elles ont été retrouvées en Angleterre et publiées récemment par M. Foster, membre de notre Société et secrétaire de la Société des Antiquaires de Cambridge (2).

(1) « Unus discus argenteus, in circuitu deauratus, cum alto pede habens in medio regem et 2 feminas, quo ministratur drageyria in Cena Dni. » (Inventaire de Saint-Donatien de Bruges, 1462.) — « Un drageur d'argent doré pour porter les espices... » (Inventaire de Saint-Hilaire de Poitiers, 1469.) — Les comptes de l'église des Célestins de Paris mentionnent, en 1541, une dépense en dragées et confiseries diverses, « le jeudi absolu pour la collation des frères et du samedi de Pasques. » — Cf. : Victor Gay, *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, t. I, pp. 567-569. — (Note de M. P. Boyé, *loc. cit.*, p. 216-217.)

(2) *Cambrige Antiquarian Society's communications*, vol. X, pl. v et xviii.

Le fond de ces deux patènes est occupé par un médaillon rond, dans un encadrement composé de six lobes. Le médaillon central de l'une est orné d'une Sainte-Face, c'est-à-dire de la tête du Christ ; sur l'autre, on voit le monogramme du nom de Jésus, soit les trois lettres ihs en gothique minuscule. La première planche est accompagnée d'un texte, où l'auteur estime que l'objet peut dater du commencement du XVI[e] siècle.

Ces patènes ne sauraient être confondues avec nos drageoirs : leur caractère sacré est bien marqué par l'image qui se trouve dans le médaillon central ; puis, au lieu de six cupules séparées, nous n'avons que des lobes qui dessinent une bordure continue.

Pourtant, il y a lieu de se demander si, dans certaines contrées et vers la seconde partie du XV[e] siècle, il a été d'usage de décorer de la sorte les vases eucharistiques. Certes, l'hexagone régulier est la figure géométrique la plus facile à faire ; il suffit de tracer une circonférence et, avec la même ouverture de compas, de marquer sur cette circonférence six points, qu'il reste à réunir par des lignes droites : en effet, le côté de l'hexagone inscrit est égal au rayon. Toutefois, à l'époque dont il s'agit, l'influence mystique jouait encore un rôle trop considérable pour qu'il n'y ait pas à rechercher un motif d'ordre plus élevé. Le nombre six a peu d'importance dans le symbolisme religieux ; mais il en est autrement de l'hexagone régulier ; car, ainsi que je viens de le rappeler, il est formé par sept points ; or, si *trois* est le nombre divin, *sept* est par excellence le nombre ecclésiastique, aussi bien dans l'Ancien Testament que dans la religion chrétienne.

Il y a là, je pense, une question à examiner, et j'ai cru devoir saisir l'occasion qui m'était fournie d'y appeler l'attention.

LE DÉAMBULATOIRE CHAMPENOIS

DE

SAINT-MARTIN D'ÉTAMPES

L'église de Saint-Martin d'Étampes comprend une nef de quatre travées, deux bas-côtés, un transept qui ne fait aucune saillie sur le mur des collatéraux et un chœur en hémicycle entouré d'un large déambulatoire qui communique avec trois chapelles rayonnantes très profondes. Quand les croisées d'ogives de la nef s'effondrèrent, on les remplaça par des voûtes en bois, sauf celle au revers de la façade qui fut montée vers 1213, comme les deux premières travées plus étroites que les autres.

La date de cet agrandissement résulte d'un passage du règlement entre le prieur et le curé de Saint-Martin (1), mais ce texte prouve qu'on avait d'abord formé

(1) Ad dispositionem abbatis Mauriniacensis et decani Stampensis habebit capicerius altare competens intra ambitum magni chori ecclesie ubi celebrabit, donec navis ecclesie de volta excreverit et singula latera de una, et ex tunc habebit altare suum extra crucifixum in loco competenti. Dom Fleureau : *Les antiquitez de la ville et du duché d'Étampes*, 1683, p. 521. Ce texte a été signalé

le projet d'allonger la nef et les collatéraux d'une seule voûte à l'ouest au lieu de deux. D'ailleurs, l'architecte du XIII[e] siècle n'eut qu'à monter de chaque côté une seule pile intermédiaire, flanquée de quatre colonnes et de douze colonnettes, dont les chapiteaux à crochets reçoivent deux arcades en lancette, ornées de quatre boudins. Au-dessus, le triforium restauré se compose d'arcs en tiers-point qui encadrent deux arcades secondaires de la même forme, également soutenues par des colonnettes.

La troisième et la quatrième travée appartiennent, comme tout le reste de l'église, au troisième quart du XII[e] siècle. Les piles cruciformes, cantonnées de quatre colonnes, se distinguent, comme celles du transept, par les gorges creusées sur l'angle des dosserets et terminées en pointe, suivant une disposition très rare à cette époque, qui apparaît vers 1130 dans la nef romane de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), mais qu'on peut signaler au XIII[e] siècle autour des fenêtres du chevet à la cathédrale de Bayeux, à l'église de Taverny (Seine-et-Oise) et sur les piles du transept de l'église de Triel. Quatre boudins décorent les arcades en tiers-point dont l'ouverture est très large. On s'est contenté d'épanneler les feuillages des chapiteaux et le profil de leurs tailloirs se compose d'un cavet sous un méplat. Les bases à tore aplati sont rehaussées de griffes et contournent les piles.

L'architecte du XII[e] siècle n'avait pas prévu les supports des formerets. Il fut obligé de poser leurs

par M. Maxime Legrand: *L'église Saint-Martin d'Étampes et ses pierres tombales*, dans les *Annales de la Société historique du Gâtinais*. 1891, p. 165.

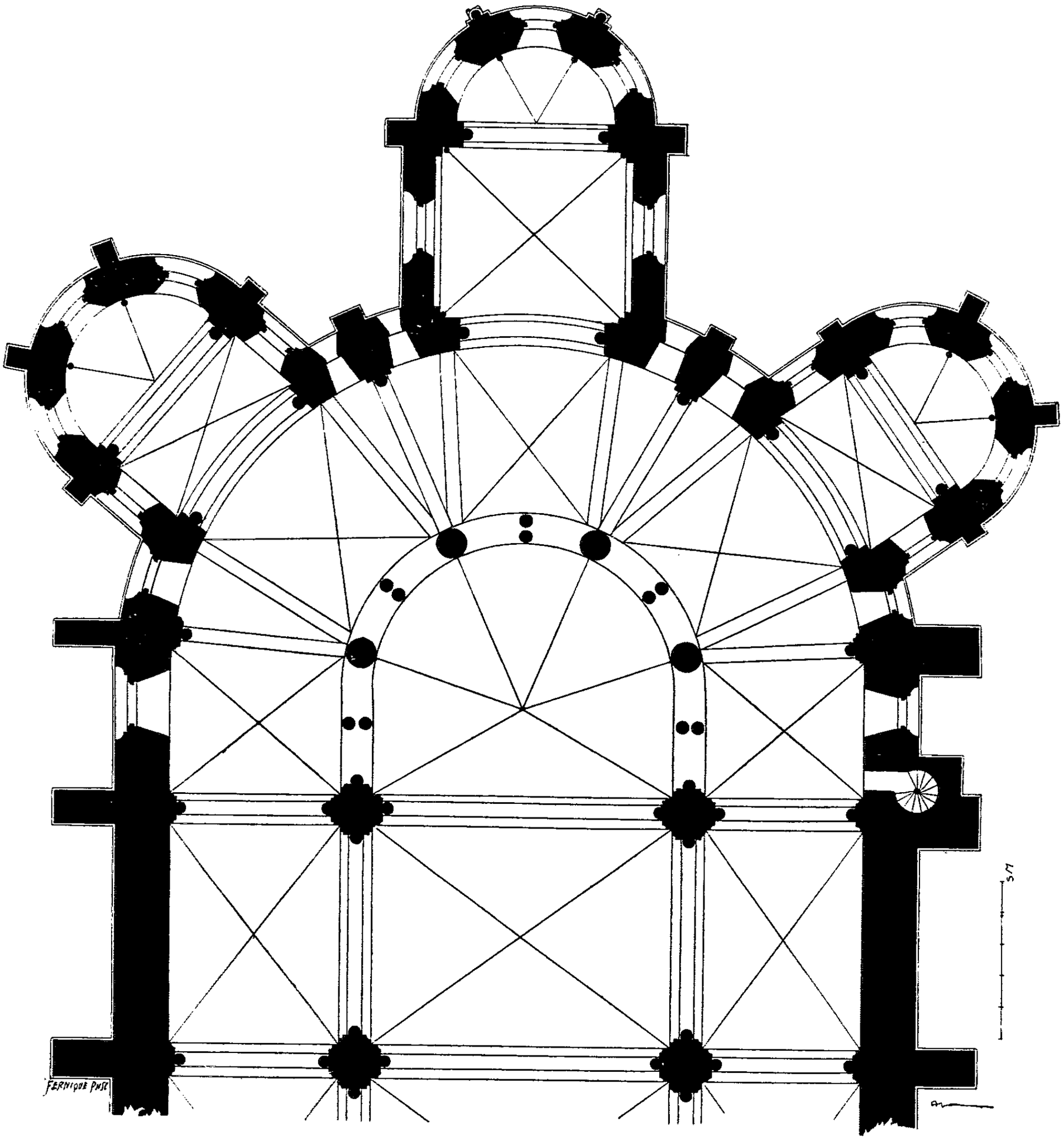

Saint-Martin d'Étampes.

Plan du chœur.

colonnettes sur les tailloirs des chapiteaux inférieurs, mais comme les colonnes et les dosserets des doubleaux font bien corps avec les piles, il ne faut pas en conclure que les voûtes d'ogives de la nef avaient été ajoutées après coup. Les arcades en tiers-point des tribunes, qui s'ouvraient sous le comble des bas-côtés, ne se sont conservées intactes que dans la quatrième travée. Elles se trouvent recoupées par deux arcades secondaires avec un boudin sur l'arête, qui retombent sur un fût en délit et des colonnettes engagées. L'archivolte des fenêtres hautes décrit une courbe en tiers-point.

Les trois premières voûtes d'ogives des bas-côtés ne sont pas antérieures au XIII[e] siècle : leur boudin en amande monte vers une clef percée d'un trou et se trouve rehaussé d'un méplat dans la première travée. La quatrième croisée d'ogives est bien primitive et ses nervures toriques se rejoignent autour d'une petite rosace sculptée sur la clef. Ses doubleaux en tiers-point surhaussé présentent un rang de claveaux dont les bords sont abattus et deux tores inférieurs avec arête intermédiaire. Une baie en plein cintre s'ouvre dans le mur extérieur.

Notre confrère, M. René Merlet, attribue les voûtes d'ogives du transept et du chœur au commencement du XIII[e] siècle (1) : leurs nervures toriques sont en saillie sur deux cavets. Je crois que l'addition de ces voûtes fut la conséquence d'un repentir de l'architecte du XII[e] siècle, qui avait peut-être projeté de recouvrir les croisillons d'un berceau brisé et le chœur d'un cul-de-four. En effet, dans le croisillon nord, les ogives

(1) *Congrès archéologique de Chartres*, 1900, p. 78.

et les formerets retombent dans chaque angle sur une seule colonnette formée de morceaux en délit, où les tores viennent pénétrer contre le mur de fond. Dans le croisillon sud, les mêmes arcs reposent en avant sur les angles des pilastres et au fond sur des consoles à feuillages. La voûte centrale est encadrée par des doubleaux en tiers-point à quatre boudins qui s'appuient sur des piles cruciformes flanquées de quatre colonnes. Une fenêtre en tiers-point s'ouvre dans chaque bras du transept, au-dessus d'un passage accusé par un retrait du mur et par des modillons frustes dans le croisillon nord.

Le chœur, dont l'hémicycle est précédé de deux travées droites, est recouvert par cinq branches d'ogives restaurées et semblables à celles du transept. Elles retombent, avec les formerets en tiers-point, sur une seule colonne dépourvue de base et posée sur le tailloir des grosses piles rondes, mais comme deux bandeaux moulurés et le tailloir du triforium contournent le fût de ces colonnes, il faut bien admettre qu'on les appareilla en même temps que les parties hautes.

Les quatre piliers cylindriques du sanctuaire, larges de $0^{m}95$, alternent avec cinq paires de colonnes jumelles (1) qui me semblent indiquer une influence champenoise, comme à la cathédrale de Sens, dans le chœur de l'église de Montiérender (Haute-Marne) et dans la nef des églises de Saint-Jacques de Reims et de Champeaux (Seine-et-Marne). L'alternance des piles et des

(1) Les piles du déambulatoire des anciennes cathédrales de Thérouanne et d'Arras se composaient de colonnes jumelles, comme à Deuil (Seine-et-Oise), à Bayeux, à Saint-Étienne de Caen, à Norrey (Calvados) et à Cantorbery.

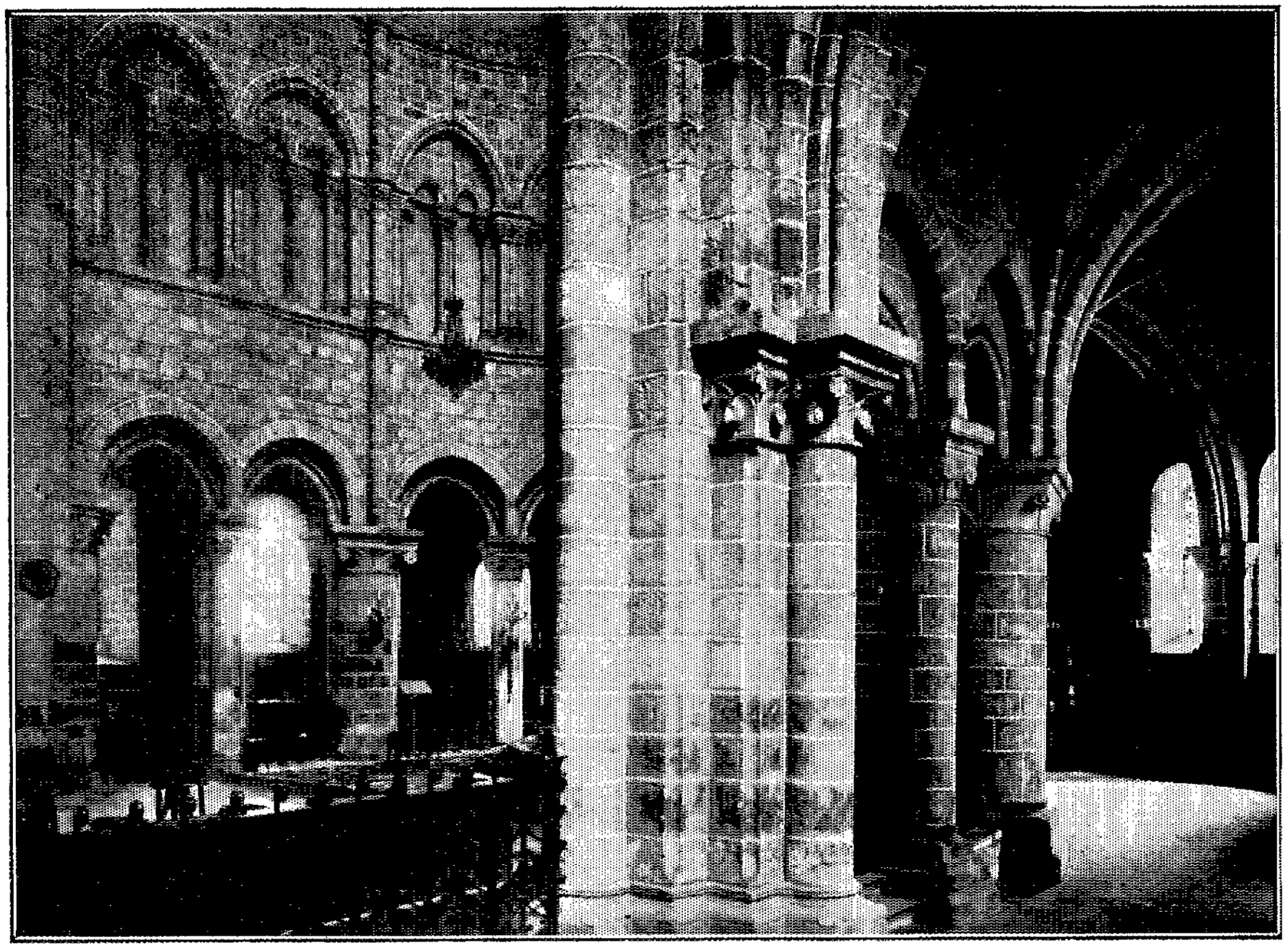

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Martin d'Étampes.

Chœur.

fûts dans un déambulatoire est une véritable rareté qu'il faut également signaler à Vignory (Haute-Marne) et à Morienval. Au chevet de l'église de Saint-Leu-d'Esserent, quatre colonnes de 0^m80 de diamètre alternent avec deux fûts monolithes de 0^m50. On compte dix arcades en tiers-point autour du sanctuaire : leurs claveaux inférieurs, flanqués de deux tores, sont encadrés de chaque côté par un arc surhaussé où les branches d'ogives du déambulatoire viennent s'engager maladroitement. Le nombre pair de ces arcs, qui a pour conséquence la présence d'une pile dans l'axe, est une anomalie qui se retrouve dans l'abside des églises de Vignory, de Morienval, de Caudebec, de Saint-Maclou de Rouen et de Saint-Pierre de Caen.

Les feuilles et les volutes d'angle des colonnes sont simplement épannelées, ce qui explique leur défaut de modelé : un filet surmonte le large cavet des tailloirs et des griffes viennent s'appliquer sur le tore aplati des bases entourées d'une large scotie. Le socle des grosses colonnes est divisé par un cavet, mais celui des colonnes jumelles présente deux glacis. Les tribunes, aujourd'hui bouchées, s'ouvraient au XII^e siècle dans le comble du déambulatoire, comme à Saint-Leu-d'Esserent, où cette disposition fut modifiée au XIII^e siècle, dans la nef de Saint-Étienne de Beauvais et à Saint-Évremond de Creil. Leurs baies en tiers-point, rehaussées d'un boudin et flanquées de colonnettes, encadrent des petites arcades du même genre : on distingue des feuilles recourbées sur la corbeille des chapiteaux. Cinq fenêtres en tiers-point s'ouvrent dans la partie haute du chœur et les petits fûts engagés près des colonnes qui correspondent aux nervures devaient accuser un retrait primitif du mur :

ils semblent destinés à porter des formerets qui n'ont jamais été montés, plutôt que des arcatures.

Le déambulatoire, dont la largeur exceptionnelle correspond à celle des bas-côtés, se distingue par de curieuses irrégularités de tracé. Ainsi la distance qui sépare les colonnes du chœur varie de $1^m 35$ à $1^m 63$, la galerie, large de $5^m 36$ au nord, n'a que $4^m 92$ au sud. La chapelle centrale mesure $4^m 70$ d'ouverture, celle du nord-est $5^m 36$ et celle du sud-est $4^m 88$. Les fenêtres ouvertes au nord dans les travées droites sont plus larges que celles qui sont exposées au midi. Au contraire, celles qui éclairent le déambulatoire à gauche de la chapelle centrale sont plus étroites que les baies correspondantes.

M. Goodyear (1) voudrait expliquer par des nécessités de construction les irrégularités de plan et les écartements des murs produits par la poussée des voûtes et les tassements dans les églises du moyen âge, visibles comme ailleurs à Saint-Martin d'Étampes, mais je ne partage nullement son avis. Ces défauts de plantation, qu'il signale à Notre-Dame de Paris, mais qu'on pourrait relever aussi dans certains monuments modernes, proviennent d'alignements défectueux qui s'expliquent par l'inexpérience des constructeurs et qui deviennent plus rares à partir du XIII^e siècle.

Les cinq croisées d'ogives du déambulatoire sont ornées d'un boudin engagé dans des claveaux dont l'arête est abattue: de petites rosaces se détachent sur les clefs. Tous les compartiments de remplissage sont en blocage à faux joints. Les voûtes qui correspondent

(1) *Vertical curves and other architectural refinements in the gothic cathedrals and churches of northern France.* New-York, 1904, in-4°.

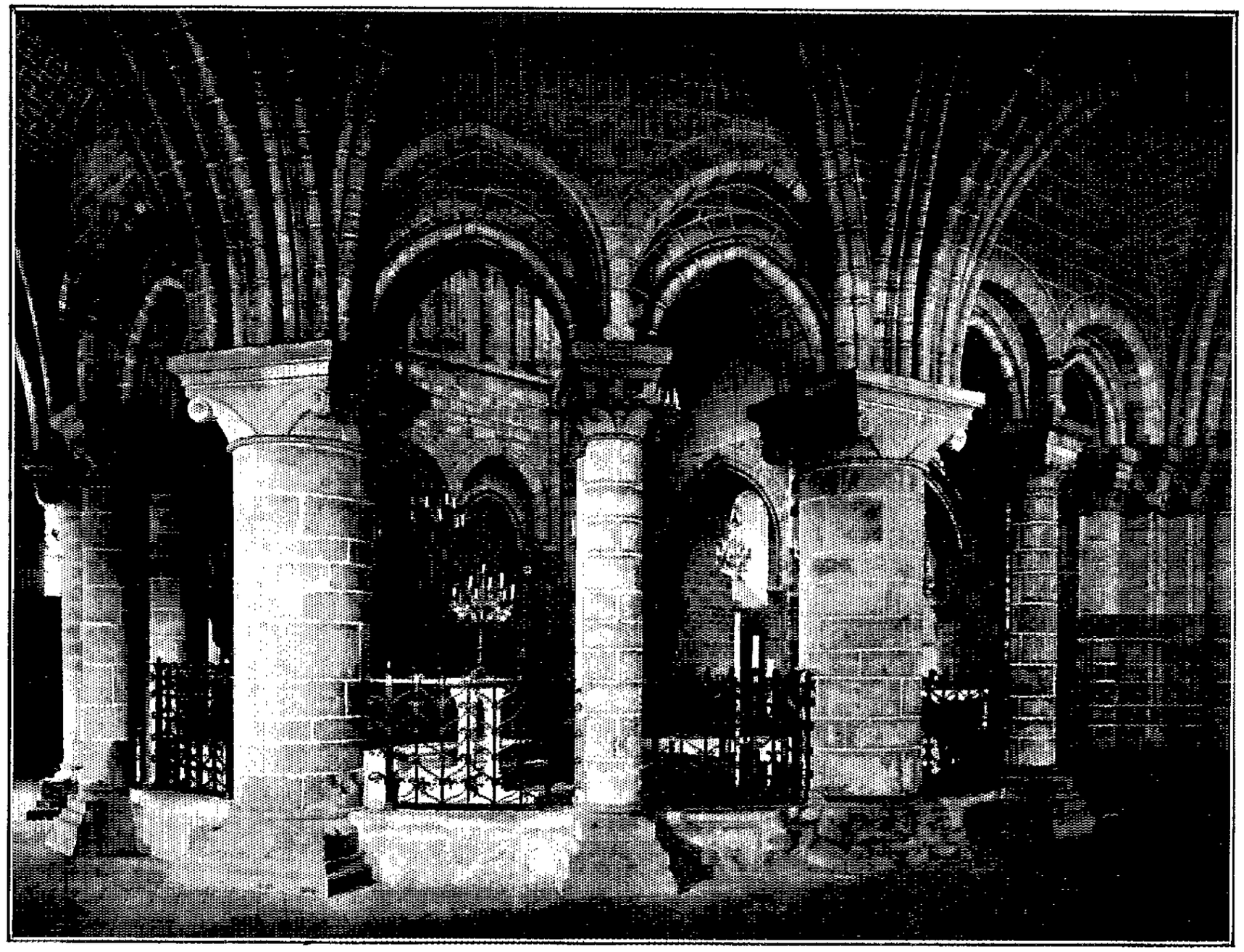

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Martin d'Étampes.

Déambulatoire.

aux travées droites sont normales. mais celles qui se trouvent en face des chapelles ont leurs nervures dans le même alignement. ce qui reporte la clef en dehors de l'axe du côté des colonnes isolées. C'est une disposition anormale. car les architectes du XII[e] siècle avaient toujours soin de relier les nervures au centre du trapèze compris entre les doubleaux d'un rond-point. comme dans les cathédrales de Senlis et de Noyon. à Saint-Germer et à Saint-Leu-d'Esserent.

Les deux premières voûtes au nord et au sud sont séparées par deux arcs en tiers-point ornés d'une arête entre deux tores. profil très rare sur les doubleaux à cette époque. mais qui se retrouve dans le bas-côté nord et le déambulatoire de l'église abbatiale de Saint-Germer (1). De chaque côté de la voûte qui précède la chapelle centrale. trois doubleaux en éventail partent de la même colonne isolée. Celui du milieu. qui est plus large. vient retomber sur une colonne engagée entre deux fenêtres en plein cintre et les deux autres sur le tailloir d'un bandeau de feuillages qui correspond aux chapiteaux.

Ce système de deux ou de trois doubleaux intermédiaires rayonnant vers le mur extérieur est conforme aux principes de l'école gothique champenoise et se trouve appliqué dans les ronds-points de Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-sur-Marne (2) et de Saint-Remi de Reims (3). Notre savant confrère, M. Demaison, a

(1) Il est curieux de faire observer que l'abbaye de Morigny, qui fut gratifiée de la collégiale de Saint-Martin en 1106, avait été fondée par une colonie de moines de Saint-Germer.

(2) Cf. Viollet-le-Duc: *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 75 et 77.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 468.

démontré que le premier déambulatoire, bâti vers 1160, est le prototype du second, commencé par l'abbé Pierre de Celles vers 1170 (1). Malheureusement la date du chevet de Saint-Martin d'Étampes est inconnue, mais je le croirais volontiers antérieur à l'abside de Notre-Dame de Châlons, à cause de la lourdeur des colonnes et de l'archaïsme des profils. L'architecte n'a

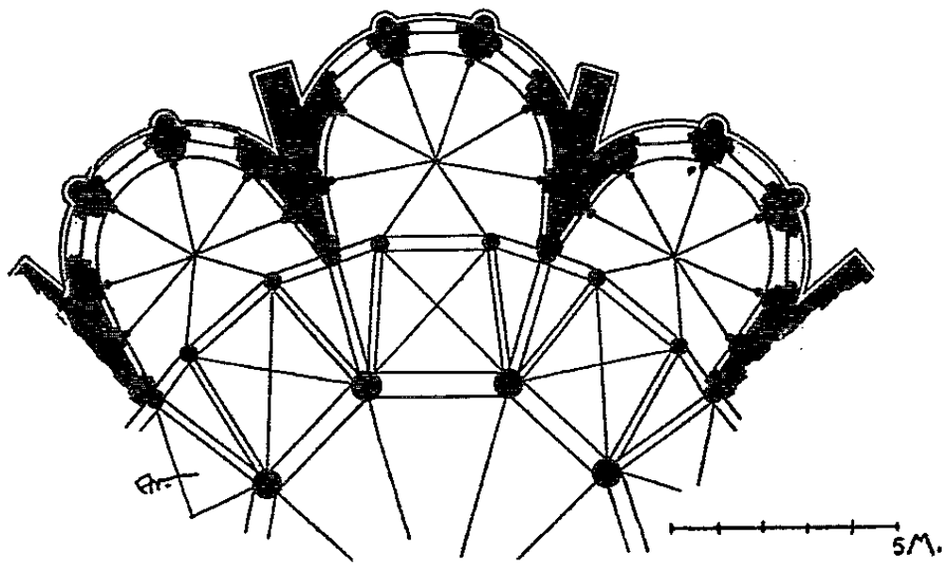

Rond-point de Notre-Dame de Châlons.

pas appliqué une disposition essentielle qui caractérise certains déambulatoires gothiques de la Champagne et qui consiste à placer des colonnes isolées à l'entrée des chapelles rayonnantes (2), comme à Notre-Dame de Châlons, à Saint-Remi de Reims, à

(1) *Les chevets des églises Notre-Dame de Châlons et Saint-Remi de Reims,* dans le *Bulletin archéologique,* 1899, p. 84, 277.

(2) E. Lefèvre-Pontalis : *L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIII^e^ et au XVI^e^ siècle,* dans le *Congrès archéologique de Troyes,* 1902.

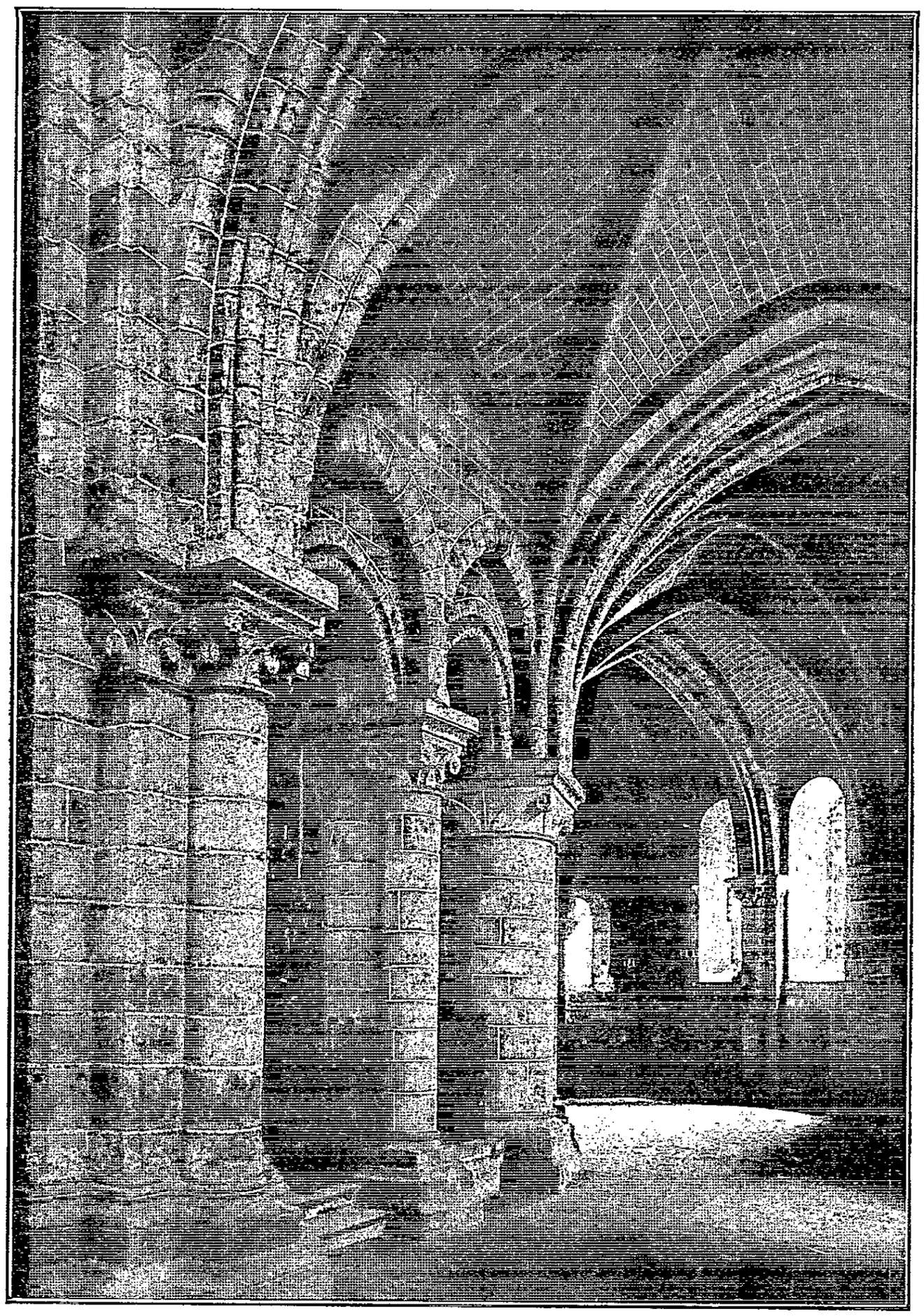

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Martin d'Étampes.

Côté sud du déambulatoire.

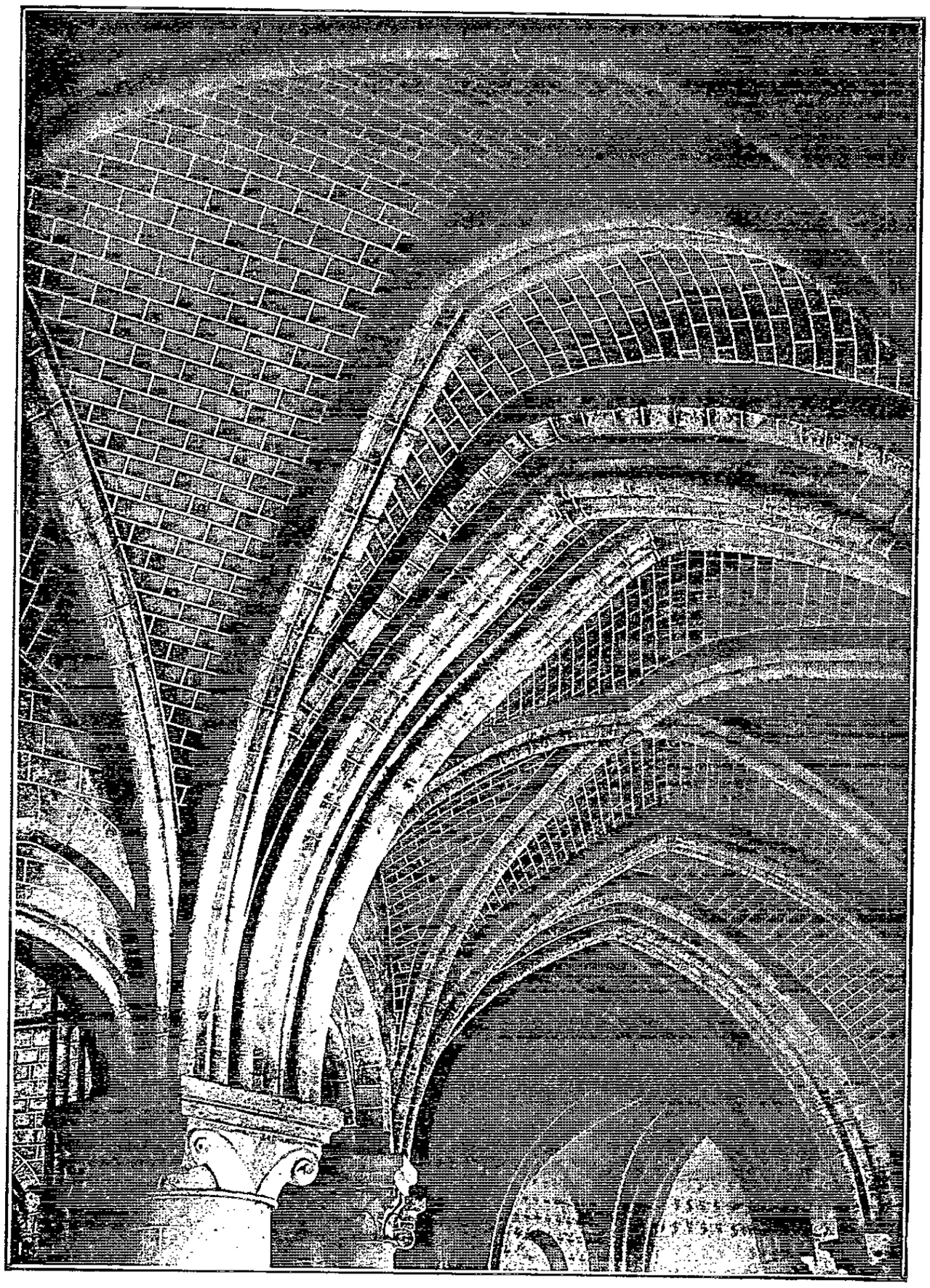

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Martin d'Étampes.

Voûtes du déambulatoire.

e

Montiérender (Haute-Marne) et à la collégiale de Saint-Quentin (Aisne).

Est-ce à Étampes, à Châlons ou à Reims que l'architecte de Notre-Dame de Paris est venu s'inspirer pour voûter le double déambulatoire de cette cathédrale d'une façon exceptionnelle, en lançant trois doubleaux en tiers-point divergents qui relient les quatre colonnes de l'hémicycle à celles qui séparent les deux galeries concentriques (1)? Les piles cylindriques plantées sur le même rayon que celles du chevet arrondi reçoivent également trois arcs brisés. Le maître de l'œuvre voulait obtenir une série de triangles à peu près égaux faciles à recouvrir par des compartiments de remplissage, tandis que celui de Saint-Martin d'Étampes, qui avait à voûter un bas-côté tournant unique, mais beaucoup plus large, lança plusieurs doubleaux entre les voûtes d'ogives pour trouver le moyen de voûter l'espace qui sépare les trois chapelles rayonnantes.

En regardant les chapiteaux et les bandeaux voisins de la chapelle centrale, on suit le travail qui consistait à transformer en feuilles d'acanthe et en fruits d'arum des feuilles et des petits cônes simplement épannelés, comme sur le gros chapiteau d'une colonne méridionale de la nef, à la cathédrale du Mans. Il faut en conclure que les sculpteurs du moyen âge ne travaillaient pas toujours sur le tas, comme on l'a trop souvent répété. Ainsi s'explique la grossièreté apparente de certains chapiteaux à feuilles plates, qui contraste avec la finesse des moulures dans plusieurs églises du XII^{e} siècle. Toutes les fenêtres

(1) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, p. 512.

en plein cintre percées dans le mur extérieur du rond-point de Saint-Martin d'Étampes sont dépourvues de colonnettes, ainsi que celles du côté sud dont l'archivolte décrit une courbe en tiers-point.

Les trois chapelles rayonnantes qui ne renferment aucune trace du XI[e] siècle, comme M. Maxime Legrand l'a prétendu (1), se font remarquer par leur profondeur anormale au XII[e] siècle, comme celles des églises de Saint-Père à Chartres et de Saint-Laumer à Blois (2), mais cette disposition apparaît déjà dans les trois chapelles romanes de la crypte de Notre-Dame de Chartres bâtie par Fulbert entre 1020 et 1024. Celles du nord et du sud sont voûtées en avant par une croisée d'ogives barlongue à gros boudin, dont les deux doubleaux en tiers-point, garnis d'une arête entre trois tores, retombent sur deux colonnes engagées. Les deux nervures toriques de leur hémicycle, qui se détachent également sur des branches aux arêtes abattues, viennent buter contre la clef du doubleau (3), comme dans les culs-de-four nervés des chœurs de Parnes, de Chelles, de Morienval (Oise), de Berzy-le-Sec, de Vauxrezis (Aisne).

Sous l'appui des cinq fenêtres en plein cintre court un bandeau orné d'un méplat et d'un cavet qui contourne les deux colonnes en délit du petit chevet

(1) *L'église Saint-Martin d'Étampes et ses pierres tombales,* dans les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais,* 1891, p. 173, 174 et 178.

(2) *Archives de la Commission des monuments historiques,* t. III, pl. 24.

(3) La chapelle du nord présente un véritable cul-de-four nervé, mais les deux branches d'ogives de celle du sud portent trois compartiments de remplissage.

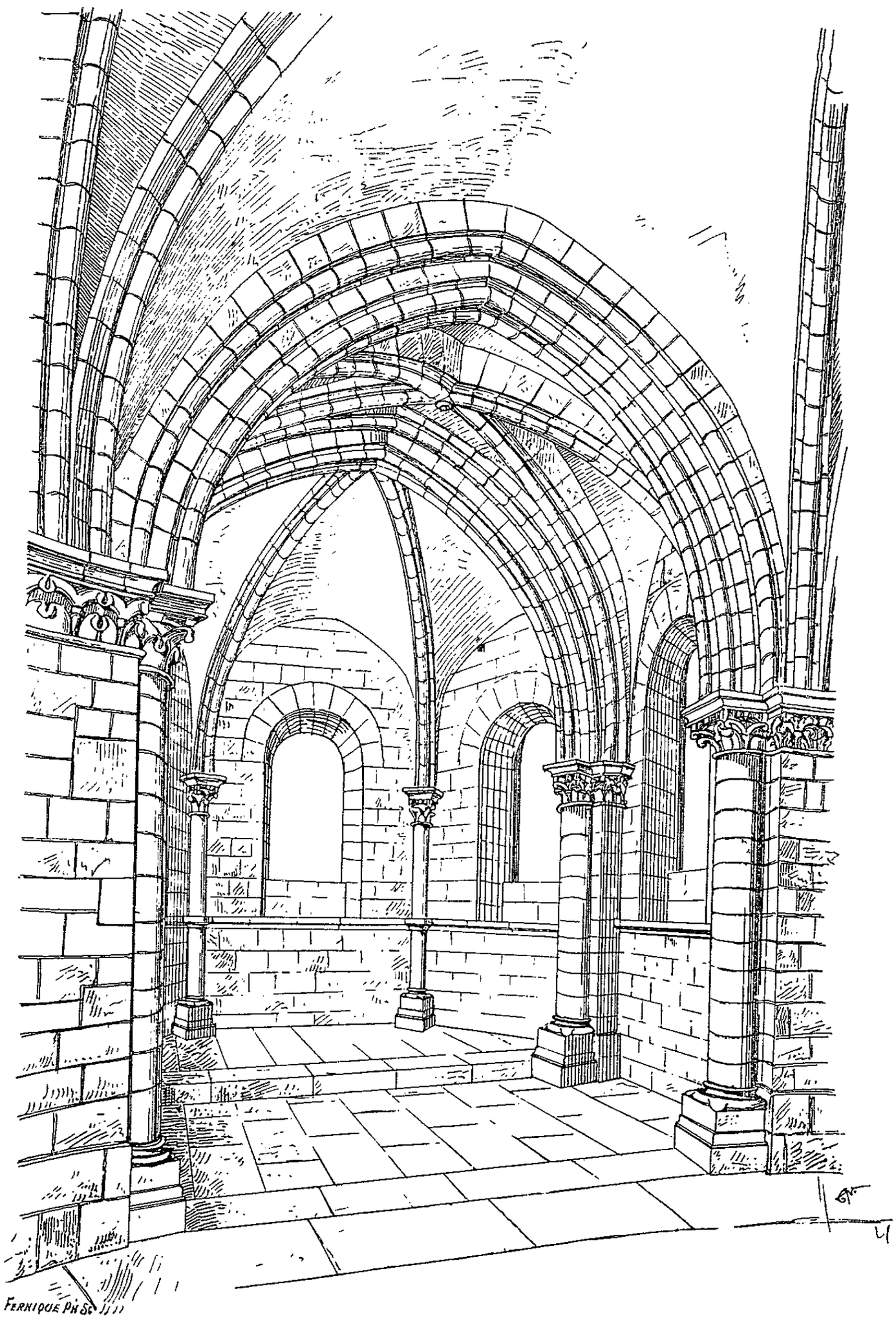

A. Ventre, del.

Saint-Martin d'Étampes.

Chapelle rayonnante du sud.

arrondi. La chapelle centrale est moins large, mais plus profonde que les autres, car sa travée droite est carrée. Son arc d'encadrement en tiers-point est revêtu de quatre boudins engagés dans des angles rentrants: sa voûte d'ogives et ses deux nervures qui renforcent un cul-de-four sont identiques à celles que je viens de décrire. Des peintures modernes décorent les compartiments des voûtes en blocage.

En avant de la façade, qui a été refaite en 1873, s'élève un clocher-porche terminé en 1537 (1), où l'on entrait par trois arcades bouchées, flanquées de niches à dais élégants (2). Cette tour s'est fortement inclinée par suite d'un tassement du sol, comme les piliers de la nef et les murs de la partie nord du déambulatoire. Ses quatre pignons, plus ou moins modernes, sont copiés sur ceux du clocher de Saint-Gilles d'Étampes. Les arcs-boutants de la nef furent ajoutés après coup. Une porte latérale en tiers-point, du XII^{e} siècle, s'ouvrait dans la dernière travée du bas-côté sud: elle est bouchée, mais son cordon torique, rehaussé de trous cubiques, est encore intact, comme celui de la baie en plein cintre supérieure et de la fenêtre en tiers-point du croisillon sud.

A l'origine, l'abside était dépourvue d'arcs-boutants, comme le chevet des églises de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Germer, de Notre-Dame de Châlons,

(1) Dom Fleureau: *Les antiquitez de la ville et du duché d'Étampes*, 1683, p. 8.

(2) Ce clocher a remplacé une tour latérale du XIV^{e} siècle, mais je ne puis croire à l'existence d'un clocher du XIII^{e} siècle adossé au croisillon sud, comme l'affirment M. Léon Marquis: *Les rues d'Étampes*, p. 236, et M. Maxime Legrand: *Étampes pittoresque*, p. 51.

de Saint-Remi de Reims, mais au XIII[e] siècle on reconnut la nécessité d'en ajouter quatre après coup, en montant des culées sur les anciens contreforts du XII[e] siècle, qui se trouvaient entre les chapelles rayonnantes, comme à Saint-Leu-d'Esserent. La tête de ces arcs-boutants s'appuie sur les petits contreforts primitifs qui épaulaient la partie haute du chœur. Un boudin continu encadre les fenêtres supérieures en tiers-point.

La maçonnerie des chapelles rayonnantes est en blocage depuis le sol jusqu'aux fenêtres, mais au-dessus, l'architecte a fait emploi du moyen appareil, comme pour les contreforts. Un bandeau mouluré passe sous l'appui de toutes les fenêtres basses encadrées par un ressaut et une large doucine continus qui précèdent un cordon torique, mais les quatre baies du déambulatoire, voisines de la chapelle centrale, sont dépourvues de toute moulure. Deux contreforts peu saillants de chaque absidiole latérale sont amortis en pointe, comme celui qui épaule au nord le déambulatoire de Morienval. La chapelle d'axe conserve deux contreforts du même genre et deux contreforts à colonne surmontés d'un chapiteau à feuillages. La corniche des chapelles rayonnantes se compose de modillons frustes qui soutiennent une tablette ornée de trous cubiques et d'un tore. On a remonté les toitures sur des bahuts en maçonnerie à l'époque moderne.

Au XII[e] siècle, trois influences architecturales vinrent se heurter, dans cette ville d'Étampes, dont les églises présentent une si grande valeur archéologique. L'influence chartraine se fit sentir sur le portail méridional et sur le clocher de Notre-Dame. Le portail

roman de Saint-Basile, qui fut copié sur celui de l'ancienne cathédrale d'Orléans, comme je l'ai démontré (1), les chapelles rayonnantes de Saint-Martin, qui sont au nombre de trois et qui sont séparées par des fenêtres, comme à Saint-Laumer de Blois, à Saint-Aignan, à Selles-sur-Cher (2), à Sainte-Radegonde de Poitiers et à Saint-Pierre de Chauvigny (3), les portails sans tympan de Saint-Gilles et de Saint-Basile, trahissent certaines inspirations venues des bords de la Loire et du sud-ouest de la France.

Enfin, l'influence champenoise, qui a laissé son empreinte au centre du même diocèse sur la cathédrale et l'église Saint-Jean de Sens, se fit sentir à Étampes sur le clocher à quatre pignons de Saint-Gilles, qui remonte au XIII^e^ siècle, comme sur les piles et les doubleaux rayonnants du déambulatoire de Saint-Martin. Le rond-point de cette église est une œuvre très originale dont la construction peut se limiter entre les années 1150 et 1170. Notre savant confrère, M. Anthyme Saint-Paul, l'attribue à la même période (4). En effet, il ne reste plus aucun débris de la collégiale du XI^e^ siècle, donnée par le roi Philippe I^er^ à l'abbaye de Morigny en 1106 (5). Les chanoines en disputèrent longtemps la possession aux religieux, qui

(1) E. Lefèvre-Pontalis et E. Jarry: *La cathédrale romane d'Orléans*, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904, p. 334.

(2) *Archives de la Commission des monuments historiques*, t. III, pl. 24, 21 et 32.

(3) L'église de Viguory (Haute-Marne), qui remonte au XI^e^ siècle, possède également trois chapelles rayonnantes.

(4) *Notre-Dame d'Étampes*, dans la *Gazette archéologique*, 1884, p. 215.

(5) *Gallia Christiana*, t. XII, Instrumenta, col. 16.

ne purent songer à la rebâtir qu'au milieu du XII[e] siècle, car elle ne fut achevée qu'en 1213.

Le tracé du plan de son déambulatoire, sa largeur exceptionnelle, l'alternance de ses piles cylindriques et de ses colonnes jumelles, ses voûtes d'ogives séparées par plusieurs arcs brisés, ses chapiteaux épannelés ou sculptés après la pose offrent un sujet d'étude très intéressant. L'architecte s'écarta complètement du principe adopté dans les cathédrales de Senlis et de Noyon, à Saint-Germer et à Saint-Leu-d'Esserent, où les croisées d'ogives du déambulatoire alternent avec un seul doubleau en avant des cinq chapelles rayonnantes. Sans doute, son œuvre n'atteint pas la suprême élégance des ronds-points de Notre-Dame de Châlons et de Saint-Remi de Reims, mais il a eu raison de rapprocher les colonnes du chœur et de donner une forte épaisseur au mur du chevet, car l'abside a bravé les effets du tassement sur un mauvais sol.

E. LEFÈVRE-PONTALIS.

LA

CATHÉDRALE DE VAISON

—

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Avant de présenter un tableau d'ensemble de l'architecture romane dans la région provençale, il est nécessaire d'étudier de très près certains monuments-types, pour essayer d'établir la chronologie et l'histoire de leurs différentes parties. L'église métropolitaine de Saint-Trophime d'Arles est un de ces monuments et l'examen de ses éléments anciens m'a déjà permis de caractériser les habitudes des constructeurs des IX^e^, XI^e^ et XII^e^ siècles dans le midi de la France (1). La cathédrale de Vaison en est un autre : malgré les « restaurations » dont elle a été victime au XIX^e^ siècle, elle offre encore, avec son plan singulier et les appareils divers de ses murs, le plus grand intérêt pour l'archéologue.

Naguère encore, c'était un édifice à peu près abandonné et conservé uniquement à cause de ses souvenirs et de son antiquité. Située à l'écart du

(1) *Bulletin monumental*, t. LXVII (1903), p. 459, et t. LXVIII (1904), p. 3.

Vaison moderne, elle se trouve au milieu d'une plaine que couvrait jadis la ville gallo-romaine et que les guerres du moyen âge rendirent déserte. On verra, à la fin de cette étude, comment elle fut abandonnée et perdit son titre de cathédrale. Notons cependant, dès maintenant, que le sol sur lequel elle est bâtie est entièrement romain : de nombreux souvenirs de la civilisation antique en ont été exhumés et y sont peut-être encore enfouis (1).

Telle qu'elle se présente aujourd'hui à nos yeux, elle « a la forme d'une basilique voûtée avec une abside flanquée de deux absidioles dans le prolongement des bas-côtés » (2). L'abside principale, dont le tracé donne en plan un arc outrepassé, presque en fer à cheval, est englobée dans un épais massif rectangulaire de maçonnerie, que soutiennent encore deux petits contreforts. Les absidioles, de plan analogue à l'intérieur, ont conservé à l'extérieur la forme demi-circulaire; elles sont précédées, ainsi que la grande abside, d'une travée assez courte, voûtée en berceau. Jusqu'ici la construction présente un caractère archaïque et se distingue très nettement du reste de l'édifice par des matériaux plus grossiers.

La nef qui fait suite à cette partie plus ancienne se compose de trois travées : la première voûtée d'une coupole octogonale sur trompes; les deux autres, de

(1) Alexandre de Laborde, qui a publié dans les *Monuments de la France,* t. I, pl. CXV et CXVI une vue et des détails de cette église, l'a désignée ainsi : « Monument romain servant autrefois de cathédrale à Vaison ».

(2) R. de Lasteyrie, *Saint-Quinin et la cathédrale de Vaison,* dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* 5e série, t. IX (1888), p. 50.

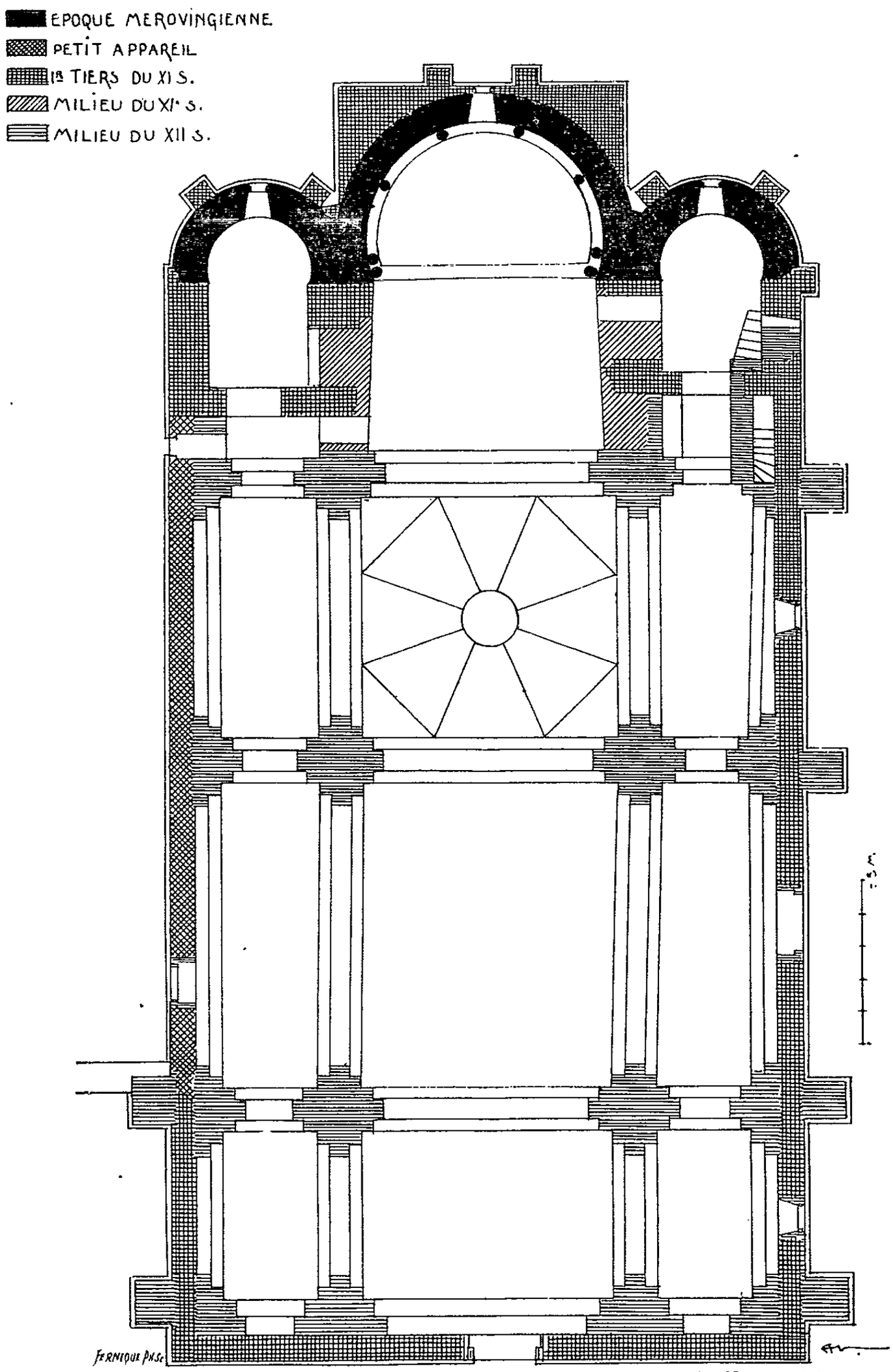

A. Ventre, del.

Plan de la cathédrale de **Vaison.**

longueur inégale, couvertes d'une voûte en tiers-point. Si les murs extérieurs des bas-côtés ne sont pas mieux bâtis que ceux de la travée précédant les absidioles, excepté à leur sommet, où ils sont décorés d'une frise élégante, les voûtes et leurs supports à l'intérieur, les contreforts à l'extérieur, enfin les murs latéraux de la nef au-dessus des grandes arcades, sont d'un bel appareil soigné, qui contraste singulièrement avec les moellons et l'appareil rudimentaire des âges précédents. La muraille formant la façade occidentale présente les deux sortes de matériaux, le plus régulier constituant le sommet; en avant est un porche dont la construction en moellons noyés dans le mortier paraît postérieure à tout le reste.

Un clocher quadrangulaire s'élève sur la petite travée en avant de l'absidiole du nord. Enfin les galeries de l'ancien cloître des chanoines sont établies au nord de la cathédrale et communiquent avec elle par deux petites portes.

Tel est sommairement le plan de l'église Notre-Dame de Vaison. Le problème n'est pas si simple qu'il le paraîtrait à première vue, car chacune des parties de l'édifice a été remaniée ou bâtie en plusieurs fois. Ici encore il faut noter que les constructeurs n'ont jamais fait table rase complète de ce qui existait avant eux: ils ont fini par nous laisser, comme à Saint-Trophime d'Arles, un composé de pièces et de morceaux plus ou moins disparates.

Avant d'entrer dans le détail et d'examiner minutieusement dans l'abside, les absidioles et les travées de la nef ou des bas-côtés quels sont les murs primitifs et quelles sont les parties plus modernes, il est utile de passer en revue l'opinion des différents

auteurs qui se sont occupés de l'édifice en question.

Un des premiers en date semble être le dominicain Louis-Anselme Boyer, dit de Sainte-Marthe, qui, dans son *Histoire de l'église cathédrale de Vaison* (1), cite une charte non datée de l'évêque Umbert Ier, *connu* en 911; d'après ce document le prélat aurait fait « rebâtir l'église de Vaison à l'honneur de la sainte Vierge Marie et c'est celle qu'on voit encore au delà de la rivière »; il l'aurait dotée pour y faire vivre douze chanoines en l'honneur des douze apôtres et aurait encore édifié le cloître qui existe sur le flanc septentrional de la cathédrale. « Ce seroit ici le lieu, ajoute le P. Boyer (2), de faire la description de cette église. que la malice du temps qui dévore toute chose, et que la fureur des hérétiques albigeois et calvinistes, qui n'épargnaient ni le sacré ni le profane, n'ont jamais pu abbatre, ni brûler, non plus que le cloître, quoiqu'ils aient réduit en cendres toute la ville, sans qu'il en reste aucun vestige. » Donc, d'après cet auteur, la cathédrale et son cloître sont du commencement du Xe siècle. Il ne dit pas si les parties les plus archaïques appartiennent à une église antérieure, mais on est libre de supposer qu'il le sous-entendait, car même un archéologue du XVIIIe siècle n'aurait pas pu attribuer l'ensemble de la construction à un architecte unique.

L'opinion du P. Boyer sur la date du monument et sa persistance en son état primitif malgré l'incendie

(1) Imprimée à Avignon, chez Marc Chave, en 1731, in-4°. Le livre II de cette *Histoire*, contenant les pièces justificatives, possède une pagination distincte.

(2) Boyer, p. 75.

de la ville par le comte de Toulouse et les dévastations des Albigeois, a été adoptée par la plupart de ceux qui ont écrit sur Vaison. Inutile d'insister sur les travaux qui n'ajoutent rien à ce que l'on sait déjà.

Prosper Mérimée, qui a plus d'une fois fait preuve d'un remarquable sens archéologique, n'a pas contesté la date de la construction primitive donnée par le P. Boyer, mais il a déclaré que vraisemblablement depuis le X^e^ siècle la cathédrale avait subi des réparations importantes, bien que l'histoire n'en ait pas gardé le souvenir. Selon lui, son état actuel daterait du commencement du XII^e^ siècle. Sa restauration ne peut avoir été exécutée plus tard, car, de 1160 à 1187, la ville de Vaison a été ruinée de fond en comble; dès ce moment, les évêques abandonnèrent leur siège, les chanoines ne résidèrent plus, les habitants, fuyant la plaine où ils avaient précédemment leurs habitations, se transportèrent sur la colline voisine où ils étaient protégés par la forteresse des comtes de Toulouse: le service divin, interrompu dans l'église Notre-Dame, se fit dans la chapelle du château en attendant la construction d'une nouvelle cathédrale. Par conséquent, il n'y avait plus de raisons de restaurer après 1187 l'ancienne basilique. Celle-ci tomba même dans un tel abandon qu'en 1296, l'évêque Raymond de Beaumont reçut le serment de ses vassaux dans le cimetière, de préférence au vaisseau de sa cathédrale (1). Quant au cloître, qui ne fut jamais terminé, ses parties les plus anciennes, notamment la galerie

(1) Cette preuve n'en est pas une: la cathédrale pouvait être trop étroite pour contenir la foule venue de tout le diocèse.

orientale, paraissent du milieu du XII[e] siècle (1).

Une inscription très énigmatique, sur laquelle je reviendrai et qui se trouve gravée au sommet du mur extérieur du bas-côté septentrional, a par son style et la forme de ses lettres permis à un autre savant, qui a essayé, en 1848, de la commenter, d'affirmer également que l'église de l'évêque Umbert, édifiée « vers 910 » (2), a été respectée en 1160, lors de l'incendie de toute la ville de Vaison (3).

Un auteur vauclusien, s'appuyant sur le résultat de fouilles anciennes, opérées en la cathédrale pour creuser les tombeaux des confrères du Saint-Esprit, a cependant fait remarquer, après l'abbé Fabre de Saint-Véran (4), que le sol de l'église a été relevé deux fois;

(1) Mérimée, *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, p. 183 à 188. A propos du cloître, ce serait le cas de se demander à quelle époque auraient été bâties les autres parties, si les plus anciennes datent des environs de 1150. En effet, d'après Mérimée, après 1160 et la ruine de la ville, cathédrale et cloître furent abandonnés, les chanoines ne résidèrent plus à Vaison, à tout le moins dans l'ancienne ville.

(2) Cette date de 910, pour l'indication de laquelle on renvoie au P. Boyer (celui-ci se contente de dire que la charte citée par lui est de l'évêque Umbert I[er], connu par deux actes de 911), avait déjà été indiquée par Mérimée (*op. cit.*, p. 184) et peut-être par d'autres. Elle a été adoptée depuis sans contestation, bien qu'elle ne repose absolument sur rien. Elle a même passé dans l'excellent *Manuel d'archéologie française* de M. Enlart, t. I, p. 163.

(3) A. Deloye, *Inscriptions grecques et latines découvertes à Vaison ou dans les environs,* dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* 2[e] série, t. IV, 1847-1848, p. 333.

(4) Auteur d'un *Mémoire historique sur Vaison,* resté inédit, qui forme le ms. 556 de la Bibliothèque de Carpentras. Voir encore le ms. 1721 de la même Bibl., fol. 101. — « On a trouvé, dit Fabre de Saint-Véran, à deux toises et demi de profondeur, un pavé en

deux fois il a été pavé en mosaïque avant d'être recouvert par les dalles modernes. Par conséquent, dit-il, il y eut deux églises bâties et successivement détruites avant celle de l'évêque Umbert en 910. Pour lui aussi, la cathédrale fut délaissée à partir de la seconde moitié du XII[e] siècle (1).

Il appartint à M. Révoil, le savant auteur de l'*Architecture romane du midi de la France* et le véritable initiateur des études archéologiques sur les édifices romans de la Provence, de distinguer, peut-être pour la première fois, les différentes constructions de l'édifice actuel. Voici ses conclusions: « L'abside et la travée qui la précède, ainsi que les chapelles absidales, sont incontestablement les plus anciennes [et appartiennent aux temps mérovingiens]. La première grande travée [de la nef], surmontée de sa coupole, les deux travées antérieures avec la grande corniche à rinceaux de la nef (2), côté droit, où l'on retrouve tous les caractères de l'architecture carlovingienne de la première époque, sont postérieures à cette première partie. La troisième période pourrait être attribuée à l'évêque Umbert; elle comprendrait la restauration générale de l'église dévastée par les barbares, la frise du cloître avec la grande inscription, la restauration des voûtes et des toitures, la construction du clocher sur l'une des petites absides jusqu'à la corniche et le cloître, en partie du moins; car deux de ses travées

mosaïque avec trois bases de piliers. Il y avoit six piés au-dessus un autre pavé moins beau que le premier, avec d'autres bazes à peu de distance de celles-là. »

(1) Jules Courtet, *Dictionnaire des communes du département de Vaucluse*, p. 354.

(2) Lisez: du bas-côté.

paraissent par leurs moulures ou sculptures appartenir à une époque postérieure. Il faudrait ranger dans la quatrième période, comme restauration, la corniche du clocher et la grande corniche du côté gauche de la nef (1), soutenues par des modillons et faites à l'imitation de Sainte-Croix de Montmajour, chapelle bâtie en 1016 » (2).

Cette cathédrale, ainsi terminée dès les premières années du XI^e^ siècle, échappa à l'incendie et à la dévastation de la ville en 1160; cependant M. Révoil a remarqué à l'intérieur l'architecture de tombeaux édifiés aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, il ne prétend plus donc qu'elle fut complètement abandonnée après le passage des Albigeois. Ailleurs encore, il reconnaît que « la nef ressemble à celle de Notre-Dame des Doms [à Avignon], comme disposition, comme caractère de sculpture et d'ornementation » (3); il proclame la parenté des frises de Vaison avec celle de la cathédrale de Cavaillon, dont la nef est également semblable à celle de Notre-Dame des Doms, la similitude des corniches avec celles de Saint-Trophime (4), etc. Il retrouve sur les pierres du bel appareil de Vaison les mêmes signes ou marques de tâcherons qu'il a observés à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Restitut, Saint-Gabriel, Avignon, Tarascon, etc. (5).

La doctrine de M. Révoil fut à peu près acceptée jusqu'à ce que M. de Lasteyrie ait démontré combien

(1) M. Révoil désigne ainsi la corniche au-dessus de l'inscription et de la frise qui couronnent le mur extérieur du bas-côté nord.

(2) *Architecture romane du midi de la France*, t. II, p. 21.

(3) T. III, appendice, p. XVII.

(4) T. II, p. 25.

(5) T. III, p. 6 et appendice, p. XVII à XIX.

il est excessif de donner des dates aussi reculées (1). L'éminent professeur à l'École des chartes admit bien la construction, à l'époque mérovingienne, de l'abside (sauf la voûte) et des absidioles; mais il refusa de croire à la contemporanéité de la travée précédente, dont l'appareil est tout différent. Celle-ci, avec la voûte de l'abside et le massif quadrangulaire où elle est englobée, avec aussi la partie des murs extérieurs des bas-côtés et de la façade occidentale, que caractérise un petit appareil irrégulier et à joints grossiers, appartiendrait à la restauration entreprise par l'évêque Umbert en 910. La coupole et les deux travées de la nef, en bel appareil régulier et signé de nombreuses marques de tâcherons, seraient postérieures et ne pourraient être au plus tôt que du milieu du XI^{e} siècle; on retrouve, en effet, les mêmes marques et les mêmes signatures d'ouvriers sur les murs de la cathédrale d'Apt, dont un texte précis attribue la construction à l'évêque Helinandus et la consécration à l'an 1056 (2).

Le grand malheur pour les appréciations rapportées ci-dessus est que l'on a accepté à peu près les yeux

(1) Il est utile d'observer que l'article de M. de Lasteyrie, auquel il est ici fait allusion, n'est pas consacré spécialement à la cathédrale de Vaison. Son but était plutôt de dater l'abside de Saint-Quenin et c'est pour montrer la différence entre les constructions du X^{e} et du XII^{e} siècle que l'auteur fut amené à examiner la cathédrale. Évidemment il serait entré dans plus de détails et ses observations auraient été plus complètes si ce dernier monument avait fait l'objet principal de son étude.

(2) *Saint-Quinin et la cathédrale de Vaison, loc. cit.*, p. 52-54. Cet article a été reproduit d'une façon tronquée et probablement sans autorisation de l'auteur, dans le n° 26 de *L'Église française illustrée* (février 1902), p. 52 à 56.

fermés les dates indiquées par certains auteurs en prenant comme termes de comparaison des édifices dont l'histoire a été écrite sans aucune garantie de critique. En général, les rares documents que l'on a mis en avant pour les églises romanes de la Provence et du Comtat demandent à être vérifiés avec attention : quelques-uns sont faux, d'autres ne concernent pas les monuments auxquels on a voulu les appliquer. Il est donc nécessaire de procéder en ce qui les concerne à un contrôle rigoureux ; il est non moins nécessaire d'essayer de les compléter et d'étudier en détail l'histoire des anciennes églises, si l'on veut arriver à une solution satisfaisante. Dans beaucoup de cas, il serait encore utile d'opérer des fouilles et de connaître l'aspect des monuments avant les travaux de restauration qu'on leur a fait subir.

Voilà justement ce qui manque le plus pour la cathédrale de Vaison. Elle a été d'abord trop copieusement restaurée : le mur gouttereau du collatéral nord a été certainement défiguré en plusieurs endroits, et les plans, coupes ou élévations qui ont été relevés pour la Commission des monuments historiques avant ces travaux, ne rappellent aucunement l'état primitif de l'appareil (1). Ensuite, à l'exception des fouilles du XVIII^e^ siècle signalées par l'abbé Fabre de Saint-Véran (2), je ne sache pas qu'il ait été exécuté même des sondages, soit à l'intérieur de l'édifice, soit à l'extérieur. En dernier lieu, l'histoire de cette

(1) Je dois à M. Nodet, architecte des monuments historiques, la copie des plans, coupes, élévations dressés en 1853 par l'architecte départemental Joffroy. Je me fais un devoir de le remercier ici de sa parfaite obligeance.

(2) Voir ci-dessus, p. 258.

église est des plus difficiles à reconstituer, car les archives de l'évêché et du chapitre de Vaison semblent avoir été détruites, ou à tout le moins dispersées : on ne signale aujourd'hui l'existence d'aucune pièce originale antérieure au XIVe siècle. Les cartulaires, que les auteurs ont utilisés avant la Révolution (1), ne se retrouvent plus. On en est donc réduit aux documents transcrits, traduits ou analysés par les historiens de Vaison, notamment par le jésuite Jean Columbi (2) et le dominicain Anselme Boyer; il faut se contenter de ce qu'ils ont conservé.

Aussi n'aurai-je pas la prétention de tout élucider; loin de là, je me contenterai quelquefois, surtout pour les constructions les plus anciennes, de noter mes propres observations, sans chercher à imposer de conclusion. Il y a lieu, en effet, de ne s'avancer qu'avec une extrême prudence sur un terrain peu solide.

(1) Le P. Boyer cite (p. 83) « un livre en parchemin de 92 pages, que nous avons remis entre les mains de Mgr J.-L. de Cohorne pour le placer dans ses archives ». Les actes qu'il a relevés sur les évêques Umbert Ier et II et Almérade avaient été pris par lui (cf. p. 78) dans le cabinet du marquis d'Aulan. Ailleurs encore (p. 89 et 90), il parle du cartulaire de la cathédrale. L'abbé de Massilian a connu aussi un cartulaire contenant 40 chartes des Xe et XIIe siècles, dont une copie existait chez Pithon-Curt, l'auteur de l'*Histoire de la noblesse du comté Venaissin* (Bibl. d'Avignon, ms. 2387, fol. 350). L'abbé Fabre de Saint-Véran (Bibl. de Carpentras, ms. 556) a vu encore un *Registrum antiquarum donationum*, contenant les chartes d'Umbert et de Pierre II de Mirabel.

(2) *De Rebus gestis episcoporum Vasionensium libri quatuor* (Lyon, J. Canier, 1656, in-4°).

* * *

Tout d'abord, la description des diverses parties de la cathédrale doit être précisée. L'abside principale montre à l'intérieur un moellonnage se rapprochant assez du petit appareil gallo-romain, mais beaucoup moins régulier et à joints plus grossiers. Elle est, ou plutôt elle était avant le XIVe siècle, décorée de cinq arcatures en plein cintre, dont les claveaux en moyen appareil, liés par un épais mortier, reposaient sur six colonnes en marbre blanc ou gris. Selon M. de Lasteyrie, que je suis heureux de citer, ces colonnes, « arrachées à quelque édifice antique », sont « absolument hors d'échelle » ; « les unes ont dû être sciées, les autres rallongées à l'aide de tambours ; par contre, les chapiteaux » qui les surmontent « sont en marbre blanc d'un assez bon travail et rappellent beaucoup le faire des sculpteurs chrétiens du IVe et du Ve siècle » (1). A l'entrée de l'abside sont deux autres colonnes plus grandes, portant des chapiteaux du même genre. Plusieurs de ces arcatures primitives ont été modifiées: la première à gauche a été agrandie et a perdu une de ses colonnes, dans la seconde moitié du XIVe siècle, pour faire place à un tombeau épiscopal; sous la seconde on a creusé, peut-être au XIIIe siècle, une espèce de niche profonde, probablement destinée au rangement des objets du culte; elle a été éclairée par une petite fenêtre en plein cintre, aujourd'hui aveuglée; enfin, l'arcature du milieu a

(1) *Op. cit.*, p. 52.

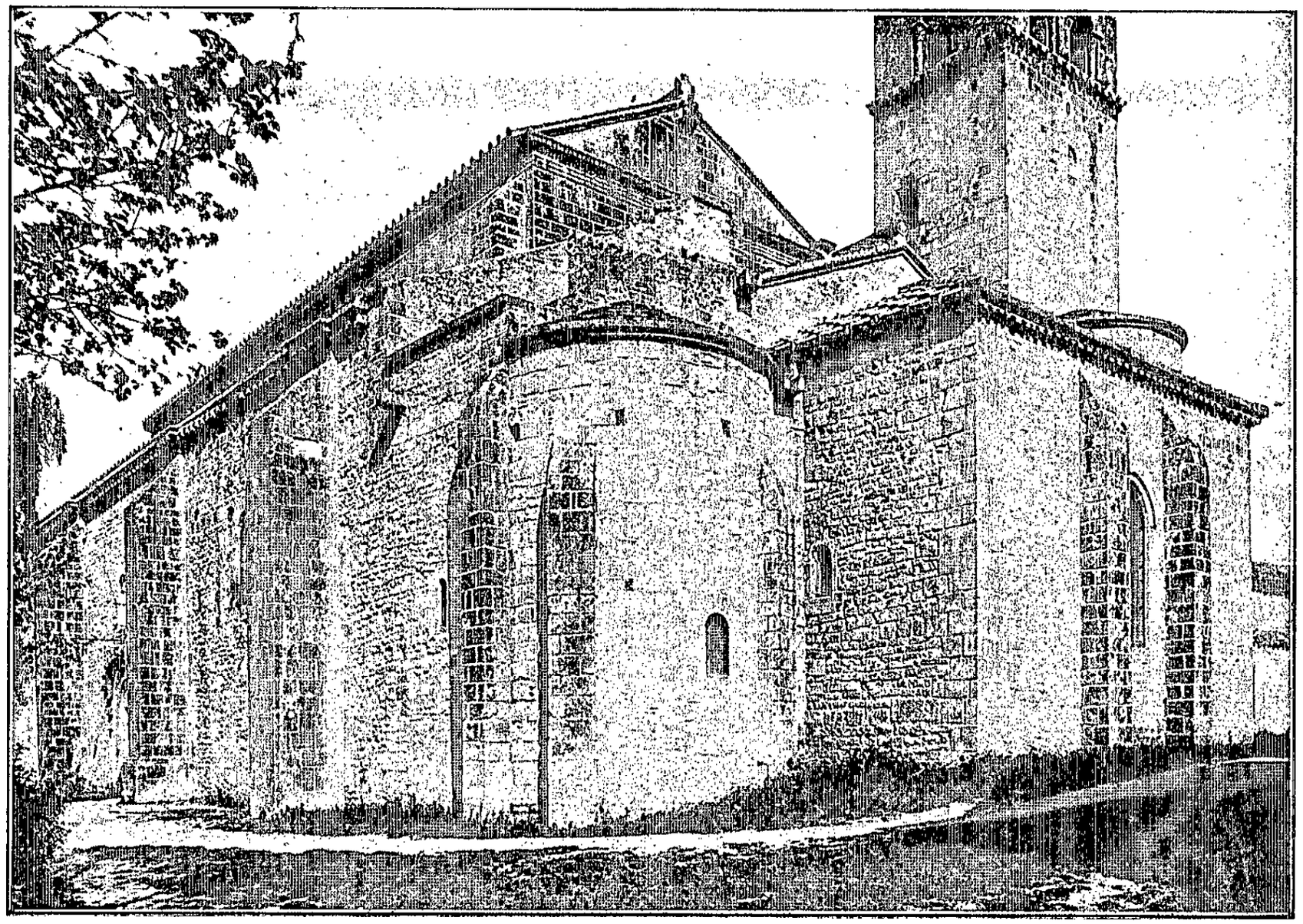

L. Labande, phot.

Cathédrale de Vaison.

Abside.

été surélevée au XV^e^ siècle pour servir d'encadrement à la fenêtre principale, que l'on a agrandie à cette époque.

La voûte en cul-de-four qui couvre l'abside se compose de matériaux plus allongés, mais qui ne diffèrent pas très sensiblement de ceux du mur inférieur. Il faut remarquer qu'elle n'a pas été bâtie à la même époque: elle a été, en effet, établie en arrière de ce mur et elle n'a pas, comme plan, tout à fait le même tracé que lui: elle est ainsi beaucoup plus en retrait au sud qu'au nord.

Aucune autre décoration que les colonnes et chapiteaux; aucune autre moulure que les abaques de ces chapiteaux. Voilà pour l'intérieur.

A l'extérieur, le massif rectangulaire qui enveloppe cette abside principale est en moellons très irréguliers, de petite dimension, plutôt allongés. Çà et là et aux angles, des pierres de moyen appareil, comme celles qui ont servi à construire les deux contreforts encadrant la fenêtre du milieu. Ces contreforts sont liés avec le reste de la maçonnerie. Le tout est à très gros joints. Au sommet du mur est une petite corniche à denticules.

Il est visible que primitivement ce massif n'existait pas: il a remplacé un mur en hémicycle dont la naissance se remarque encore tout près de l'absidiole méridionale. D'autres constatations sont à faire: parmi les matériaux qui ont servi à le construire sont des débris d'ornements mérovingiens à rinceaux et entrelacs. Près de la fenêtre de l'est se trouve une autre pierre décorée d'une croix et de demi-cercles concentriques, le tracé en est assez maladroit et de peu de profondeur. Évidemment le maçon qui a

utilisé ces vieux débris ne vivait pas à l'époque mérovingienne. Par contre, sur une des pierres qui subsistent du mur primitif se remarque en faible relief un motif d'ornement qui paraît encore remonter à une date plus reculée. Ce ne sera pas la seule fois qu'on verra dans la cathédrale de Vaison l'utilisation d'anciens matériaux.

Les absidioles paraissent d'une construction différente. A l'intérieur, leurs murs sont composés de blocage; un moyen appareil irrégulier et à très gros joints en consolide l'extrémité et forme l'encadrement des fenêtres qui regardent l'orient (1). Leur voûte ressemble à celle de la grande abside; comme elle, elle a fait l'objet d'une réfection et ne repose pas d'aplomb sur les murs inférieurs. A l'extérieur, elles ont conservé la forme demi-circulaire et sont presque tout entières bâties en moyen appareil à joints de mortier très épais; cependant il faut remarquer des parties en blocage ou en petit appareil très irrégulier, même à la base, mais surtout vers le sommet. L'absidiole du nord a été relevée pour l'aménagement d'un local au-dessus de sa voûte; cette surélévation a été obtenue d'abord avec le même petit appareil irrégulier, mélangé de chaînages de moyen; au sommet il n'y a plus que des assises de moyen appareil. Notons que cette reprise est marquée par un retrait; la différence de diamètre est très sensible. L'une et l'autre absidiole sont soutenues par trois contreforts semblables à ceux qui contrebutent le massif de la grande abside; leurs pierres

(1) Avant la dernière restauration, la fenêtre de l'absidiole sud était transformée en porte. La restauration a été si bien opérée qu'on ne trouve plus la moindre trace de cette modification.

paraissent bien emmanchées dans la construction. Les joints que je viens de signaler dans tout le moyen appareil de l'abside et des absidioles sont quelquefois si gros qu'on a noyé des fragments de tuiles dans le mortier.

La travée intermédiaire entre l'abside et la coupole, entre les absidioles et les bas-côtés de la nef, a fait l'objet de tant de remaniements qu'il est bien difficile de s'y reconnaître d'une façon non équivoque. M. de Lasteyrie a observé justement (1) que les murs ne se lient pas avec ceux de l'abside ou des absidioles. Examinons d'abord ceux qui séparent la partie centrale des collatéraux. Ils sont extrêmement épais (1^{m} 72 et 1^{m} 86) et sont construits entièrement avec un moyen appareil assez grossier, placé sur de gros lits de mortier et entremêlé quelquefois de chaînages de petites pierres. Cependant les joints sont moins énormes que ceux qui ont été signalés aux murs extérieurs des absidioles. Un passage pratiqué tout près de l'abside donne accès au bas-côté droit; un autre, ménagé près de la travée de la coupole, fait communiquer avec le bas-côté gauche. Tous deux sont étroits, peu élevés et d'un cintre surbaissé. Deux monuments funéraires, édifiés au XIV^{e} siècle (à gauche, celui de Pierre de Casa, administrateur de l'évêché, décédé le 3 août 1348) (2), ont été encastrés dans l'épaisseur des murs.

(1) *Op. cit.*, p. 53.

(2) Boyer, *op. cit.*, p. 156. Au XVII^{e} siècle, le peuple raclait, paraît-il, la pierre de la statue de cet évêque, couchée dans le mausolée, pour s'en faire un remède. En face, à droite, est le tombeau d'un autre évêque, qui portait un chevron dans ses armoiries et dont je n'ai pas découvert le nom.

Il ne faut pas longue attention pour découvrir qu'avant la construction des tombeaux (1), ces murailles avaient déjà été remaniées et je m'étonne fortement que personne ne l'ait encore signalé. Les claveaux de larges archivoltes, dénotant l'existence primitive d'arcatures ou arcades, sont noyés dans leur maçonnerie; quelques-uns des piédroits qui les supportaient sont encore en place. Dans les collatéraux, les mêmes archivoltes se retrouvent, mais un peu plus étroites. L'examen attentif de leur situation prouve que par ces arcades s'opérait jadis la seule communication entre les bas-côtés et le chœur en avant de l'abside: seul, un ressaut ayant existé du côté du chœur explique leur différence de largeur d'ouverture. Plus tard, on les a aveuglées, complètement à droite en ménageant le passage actuel, incomplètement à gauche où l'on a laissé subsister en avant de l'absidiole une arcature latérale peu profonde.

Une reprise, qui paraît bien contemporaine de ces derniers travaux, se voit encore clairement entre les tombeaux signalés ci-dessus et les piliers de la coupole: les assises nouvelles ne correspondent pas aux anciennes et présentent une dislocation très nette. Ce n'est pas à dire qu'elles soient composées de matériaux plus beaux, mieux taillés et mieux ajustés que ceux des assises primitives; mais il est deux observations caractéristiques à faire pour ici et pour les remplissages des arcades: les chaînages de petit appareil ont disparu et si quelques pierres, rares il est vrai, présentent sur leur surface des tailles en

(1) Cette construction a nécessité un dernier remaniement, car les tombeaux sont encadrés dans une arcature établie à ce moment-là.

arêtes largement espacées. comme dans le mur voisin plus ancien, il en est d'autres qui sont marquées de lettres, de V, d'un R.

Cette partie neuve. que le plan démontre être un rallongement du chœur (la communication avec le bas-côté du nord y a été réservée), présente encore. près des piles de la coupole. deux ouvertures semblables à des fenêtres au-dessous de l'imposte de la voûte. Celle de gauche. de forme rectangulaire. donne dans un petit réduit. voûté en quart de cercle. qui semble tout simplement avoir été ménagé pour alléger au-dessus du passage une construction aussi massive et aussi lourde: celle de droite, fermée au sommet par une pierre cintrée, a été aveuglée et l'imposte de la voûte est venue la couper au-dessous de son amortissement. Cette imposte semble donc avoir fait l'objet d'une addition. car il est inconcevable qu'on l'ait fait passer d'abord au milieu d'une ouverture semblable.

Au-dessus de la corniche rudimentaire commence la voûte. dont le tracé forme encore un arc outrepassé et qui s'élève à 1 m 50 au-dessus de celle de l'abside. Elle est composée de petits moellons allongés, comme celles de l'abside et des absidioles. mais avec une tendance plus régulière. Il est à remarquer que son développement est celui d'un cône tronqué, dont le plus large diamètre est du côté de l'abside. Elle a certainement encore fait l'objet d'une réfection; un fragment de voûte plus ancienne a subsisté à gauche, au-dessus et tout le long de la corniche; à droite, au-dessus de cette même moulure. se trouvent, correspondant à la partie la plus ancienne du mur, deux assises de pierres en moyen appareil, qui contrastent singulièrement avec le reste de la voûte: plus près

du pilier de la coupole est l'archivolte de l'ouverture signalée ci-dessus. Il est vraisemblable d'admettre que tout d'abord le point de départ de la voûte, au moins de ce côté, était plus élevé.

Ces divers remaniements du chœur, que j'ai essayé de bien caractériser, rendront difficile une solution bien nette sur leur date. Les collatéraux correspondants ne sont pas davantage d'une seule venue. Celui de droite a été divisé en deux parties très distinctes par un arc épais jeté d'un mur à l'autre, comme un doubleau. Dans la première, la plus voisine de l'absidiole, abstraction faite du remplissage de l'arcature latérale, les parois ont été construites avec le moyen appareil à gros joints; quelques pierres sont taillées en arêtes très espacées; la voûte en berceau est composée des mêmes matériaux que celle de l'absidiole. Le mur gouttereau était percé à l'origine d'une porte avec plein cintre et linteau portant sur les impostes: elle a été aveuglée; son peu d'élévation (1^{m} 62 au-dessous du linteau) prouve que le sol s'est exhaussé depuis sa construction.

La seconde partie, moins longue et rendue plus étroite par l'application contre le mur gouttereau d'un massif de maçonnerie portant les marches d'un escalier (1) montant jusqu'au pignon de la nef, est de la même construction que les piliers de la coupole. Je n'en parlerai donc pas pour le moment; je ne ferai que marquer l'aménagement de sa voûte en berceau au-dessous d'un petit appartement s'éclairant sur le bas-côté de la nef (2).

(1) Cet escalier part à environ 2 mètres du sol: il faut une échelle pour y accéder.

(2) C'est là qu'habitait en dernier lieu l'ermite, gardien de la cathédrale abandonnée.

Au nord, la travée précédant l'absidiole se décompose également en deux parties à peu près semblables; les murs de la première sont en moyen appareil le plus grossier, mais orné parfois d'arêtes; sur l'une des pierres se remarque même une sculpture singulière, que l'on dénomme la « croix du triomphe ».

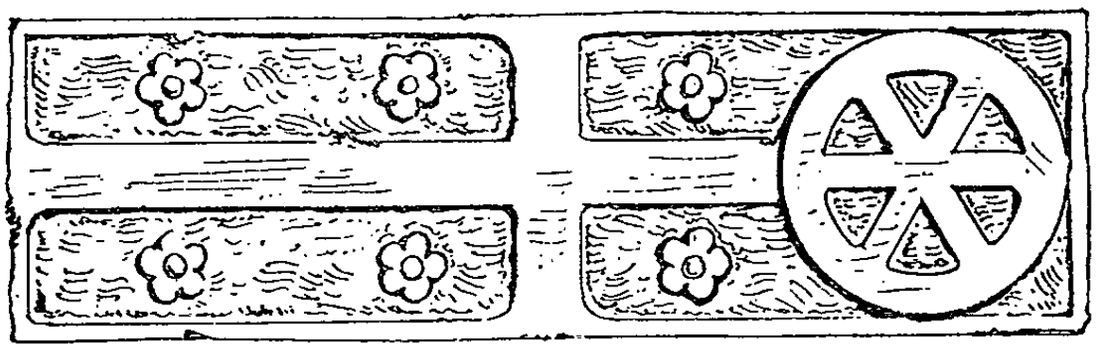

Croix du triomphe.

La seconde partie a été presque entièrement édifiée lors de la construction de la coupole; elle possède une voûte en berceau à la même hauteur que la voûte du bas-côté de la nef. Dans le mur gouttereau une porte donne accès au cloître; au-dessus est une ouverture rectangulaire où l'on arrivait par un escalier aujourd'hui disparu, mais les traces en sont encore visibles.

A l'extérieur, le mur de ces collatéraux est en petit appareil très irrégulier ressemblant presque à du blocage, garni de beaucoup de mortier. Il se continue sans interruption tout le long de l'église et se retrouve dans la partie inférieure de la façade occidentale. Seuls les encadrements des portes et des fenêtres primitives, aveuglées aujourd'hui, étaient, comme les encoignures, en ce moyen appareil rudimentaire que

nous avons trouvé par exemple dans le massif englobant l'abside. On remarque cependant çà et là des chaînages de moyen appareil plus régulier, avec marques de tâcherons; ils ont fait l'objet d'addition avec les contreforts, les assises supérieures et l'encadrement des ouvertures actuelles.

N'oublions pas une observation importante: une grande partie du mur gouttereau du bas-côté nord est bien mieux bâtie ; sauf la portion comprise entre les deux uniques contreforts, il présente un petit appareil fort régulier qui peut être comparé à ceux de Saint-Trophime d'Arles et de la petite chapelle de Caseneuve à Goudargues, que j'ai attribués à l'époque carolingienne (1). Il est regrettable que des restaurations l'aient endommagé en plusieurs endroits, en dénaturant son caractère.

Voilà les parties de l'édifice ayant le caractère le plus archaïque: tout le reste se distingue nettement par l'appareil très soigné, à joints fins et avec marques de tâcherons, qui est particulier à une époque plus rapprochée de nous.

C'est d'abord la travée couverte d'une coupole, que supportent quatre gros piliers. Les matériaux des uns et des autres présentent des marques nombreuses, dont quelques-unes leur sont spéciales. Leur diversité et leur plus grande abondance sur les piliers de l'ouest (ceux de l'est ont surtout des V) ne peuvent cependant faire croire qu'ils appartiennent à des époques différentes. Les marques sont plus rares sur les arcs et sur les parois de la coupole, mais elles n'y sont pas introuvables. La coupole, je l'ai déjà dit,

(1) Cf. *Bulletin monumental*, t. LXVII, p. 493 à 495.

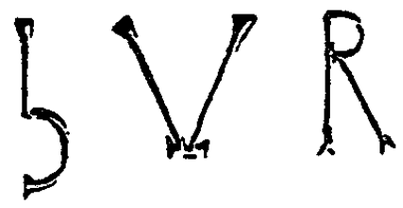

Piliers orientaux de la coupole.

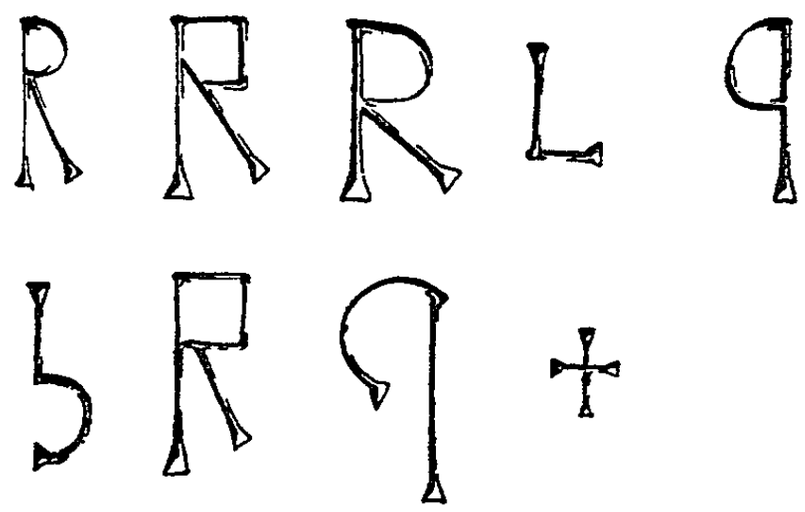

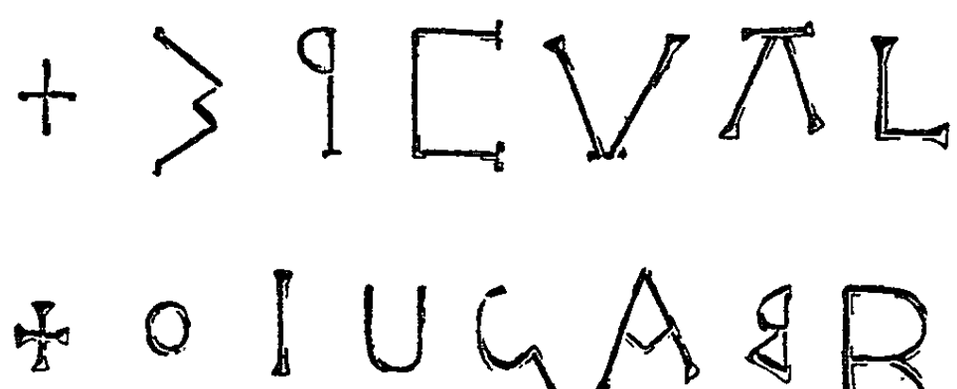

Piliers occidentaux de la coupole.

Cathédrale de Vaison.

Marques de tâcherons.

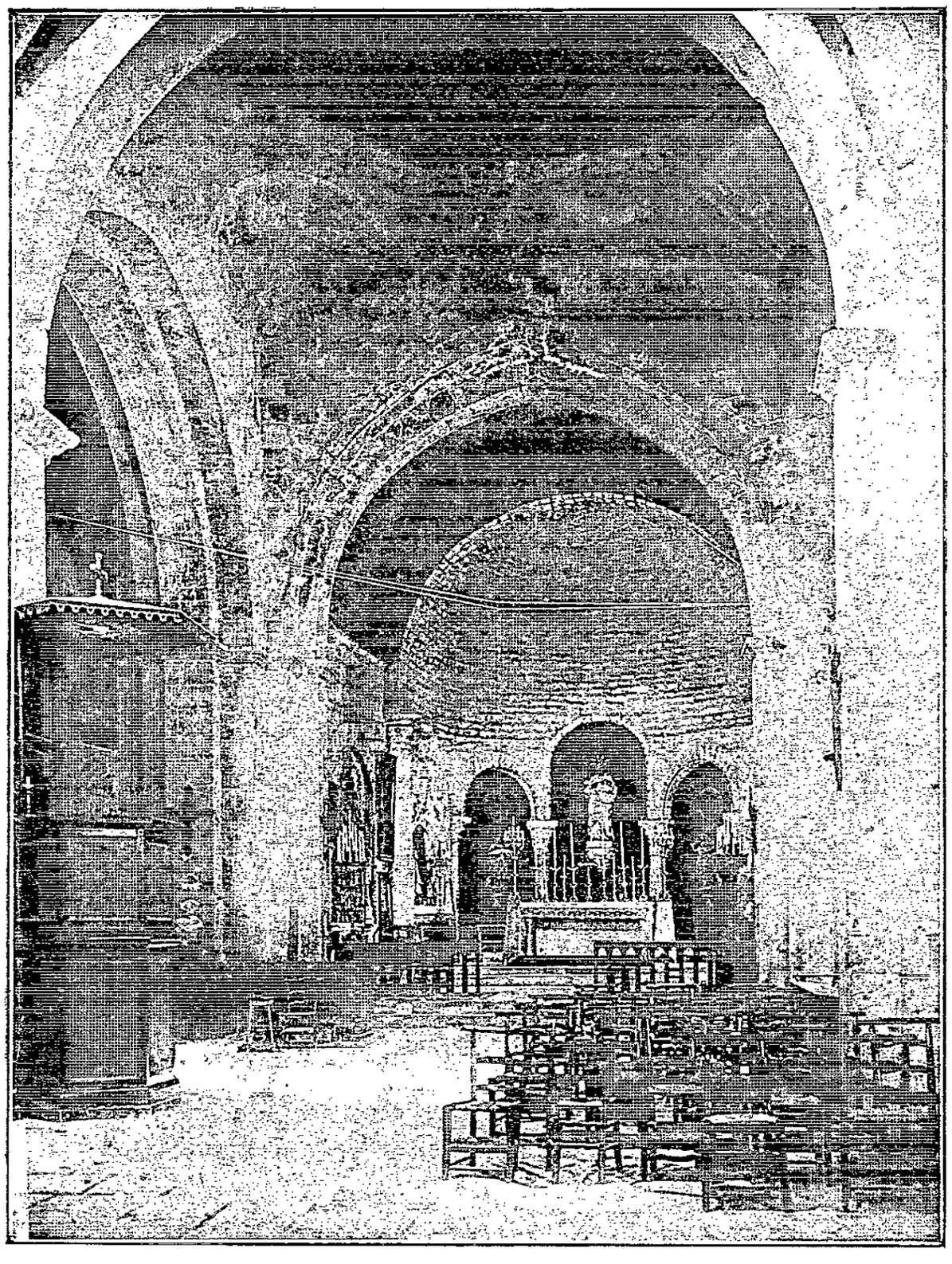

L. Labande, phot.

Cathédrale de Vaison.

Transept et chœur.

porte sur des trompes en cul-de-four, décorées à leur centre du symbole des évangélistes, comme par exemple à Saint-Siffrein de Carpentras et au clocher de Notre-Dame des Doms à Avignon. Remarquons la différence d'ornementation pour les impostes des piliers: celles de l'est n'ont que de simples moulures superposées ; celles de l'ouest présentent des feuilles d'acanthe et feuilles d'eau, des rangs de perles, des oves, des denticules, qui sont évidemment inspirés de l'antique, sinon copiés servilement. Si je suis porté à croire cette sculpture plus récente que les piliers, je dois avouer que toute la construction de cette travée est homogène et ne présente pas de trace de reprise.

Il n'en est pas ainsi pour les deux autres travées de la nef. Leurs piliers et leurs grandes arcades latérales en tiers-point, qui se raccordent maladroitement avec les piédroits, paraissent bien de la même construction que la coupole. Les lettres, gravées par les tâcherons, y sont très abondantes et analogues à celles qui viennent d'être signalées. Par contre, juste au-dessus des grandes arcades, le mur, établi encore légèrement en retrait, a fait l'objet d'une réfection évidente: les matériaux n'y sont pas plus beaux, mais ils sont peut-être encore jointés plus finement et ils ne présentent plus guère de marques de tâcherons. C'est à peine si je distingue sous l'imposte nord du doubleau central un G en forme de 6 et non plus de faucille, comme précédemment (1). A cette refaçon appartient toute la partie supérieure de ces deux

(1) Quelques lettres rares se distinguent aussi sur les contreforts butant les murs latéraux de la nef au-dessus des bas-côtés.

travées de la nef, avec le pignon qui les sépare de la coupole, le sommet de la façade occidentale et la

Escalier du pignon est.

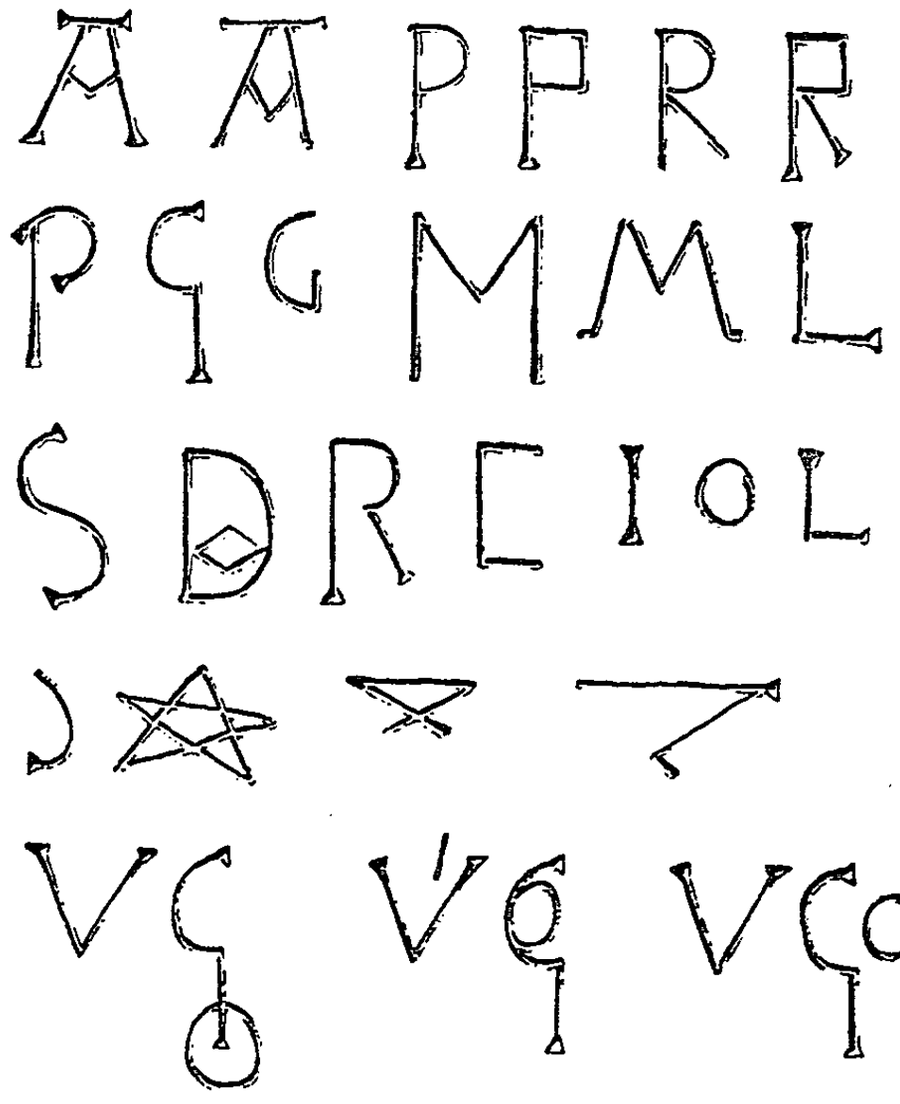

Partie inférieure de la nef et bas-côtés.

voûte: toute l'ornementation intérieure (corniche en feuilles d'acanthe au-dessous de la voûte, impostes du

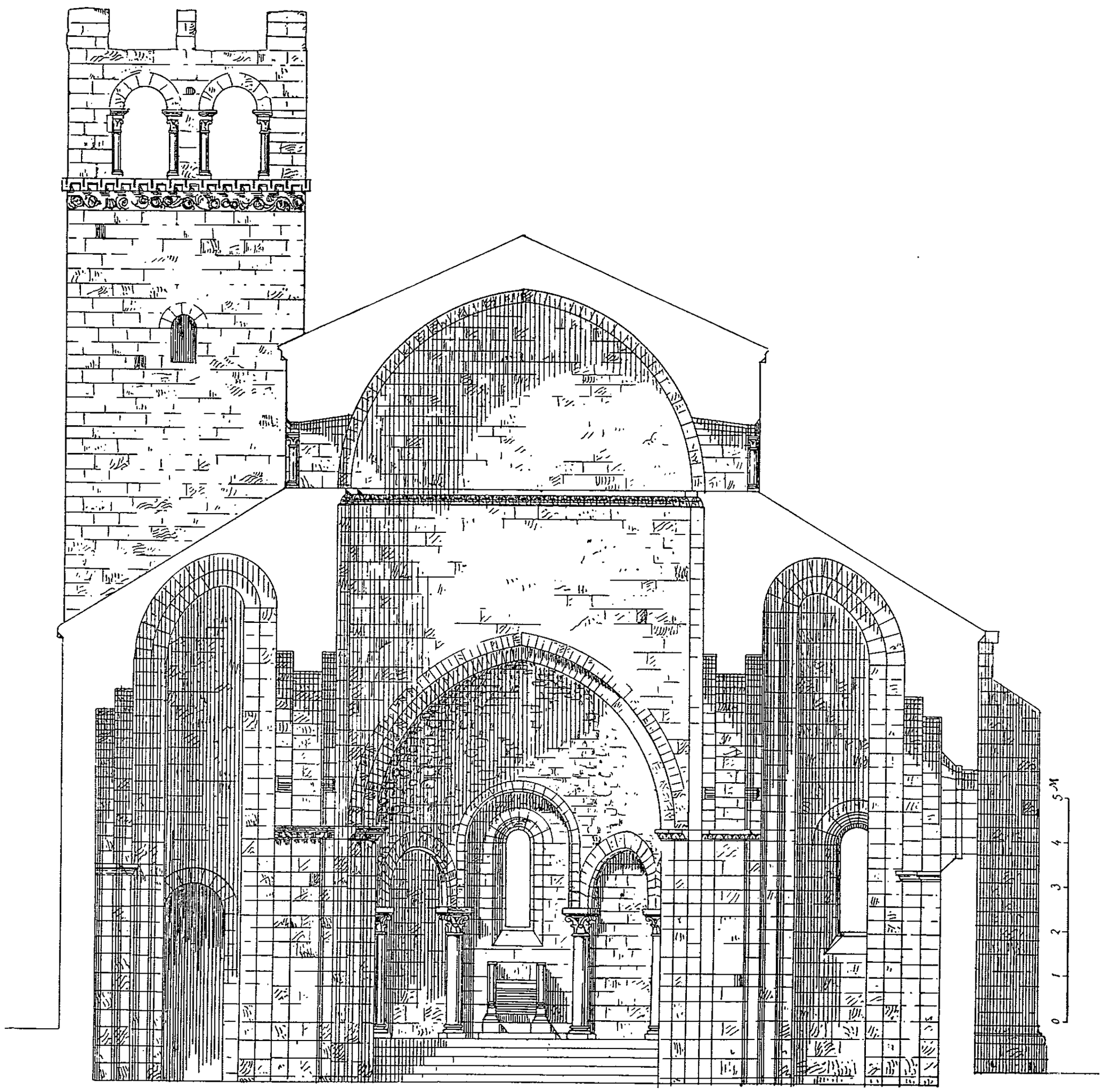

A. Ventre, del.

Cathédrale de Vaison.

Coupe transversale de la nef.

doubleau central, colonnes carrées et cannelées ou décorées de personnages en haut relief près du mur occidental), l'encadrement extérieur des fenêtres percées dans la voûte au nord et au sud, la frise et la corniche extérieures des murs latéraux de la nef (à distinguer soigneusement des frises et corniches des bas-côtés), les pilastres et ornements de la façade occidentale, datent par conséquent de cette dernière période des travaux.

Les voûtes des bas-côtés, établies en quart de cercle de façon à permettre l'établissement sur leurs reins de toits en pente, ainsi que leurs supports accolés aux murs primitifs, sont de la même facture que la travée de la coupole et les piliers de la nef. Là il n'existe aucune trace de reprise: tous les matériaux en moyen appareil présentent des marques de tâcherons, lettres, nom (VGO), tailles en arêtes fines, ornements en pointillés, etc.

Le même architecte a évidemment construit les contreforts des bas-côtés (la présence du cloître lui

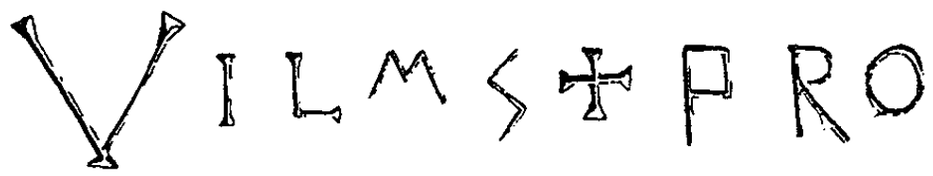

Porte latérale sud.

en a fait supprimer deux au nord), les portes de l'ouest et du sud (cette dernière en a remplacé une plus ancienne, qui s'avançait un peu plus à l'est; quelques claveaux de l'archivolte et un piédroit sont encore visibles); il a aveuglé les anciennes fenêtres, ouvert les nouvelles sur les bas-côtés, restauré avec des chaînages de moyen appareil le vieux mur qu'il a

couronné de ses dernières assises. Par le seul aspect des matériaux, il est difficile de décider s'il faut lui attribuer la sculpture des frises et des corniches qui

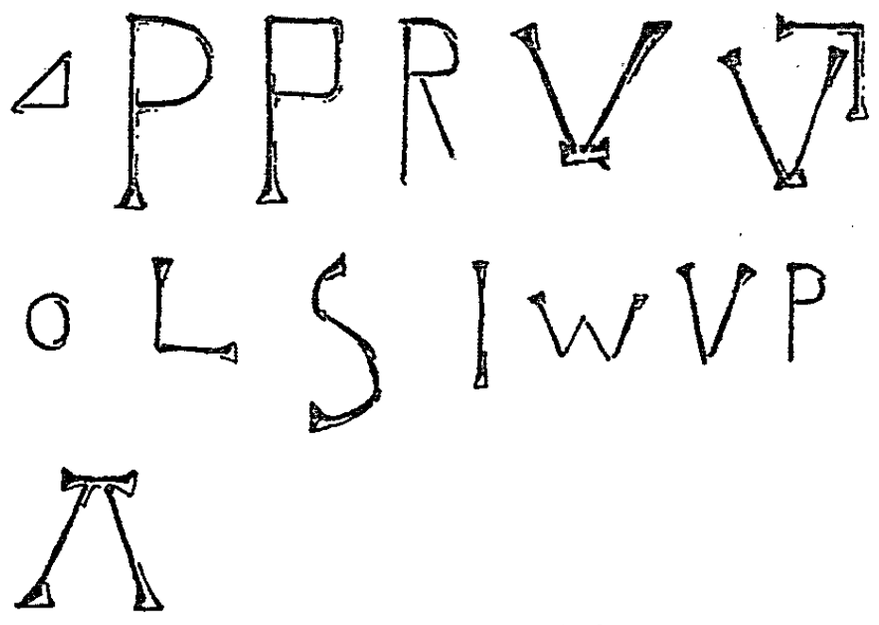

Contreforts du bas-côté sud.

règnent au sommet des murs latéraux des bas-côtés, ainsi que la grande inscription qui se lit au-dessous de la frise du nord (1). Je noterai cependant que les pierres où les lettres capitales sont gravées eurent des signes de tâcherons, qui ont en partie disparu sous l'inscription. Presque tous les matériaux employés par le constructeur de cette époque portent en effet leur marque de fabrique.

Il n'est pas jusqu'au clocher qui n'ait lui aussi conservé la trace de plusieurs remaniements. Jusqu'à

(1) Je rappelle que, selon M. Révoil, la frise du bas-côté sud serait du temps de Charlemagne, celle du nord et l'inscription seraient contemporaines de la réfection de la voûte au-dessus de la nef, au temps d'Umbert, enfin la corniche du bas-côté nord serait du début du XIe siècle.

la hauteur de l'absidiole exhaussée qui lui est accolée, il est construit comme le massif de l'abside principale: petit appareil très irrégulier avec encoignures et chaînages de moyen. Puis un restaurateur l'a repris, en déplaçant un peu son aplomb (à Vaison ce déplacement d'axe est caractéristique des refaçons); les matériaux qu'il a employés, en y intercalant des inscriptions antiques (1), sont d'un moyen appareil qui se distingue par la ciselure des joints: il semble par conséquent que les pierres soient en bossage de peu de relief. Mais un troisième constructeur est venu, qui a enlevé quelques-unes de ces pierres ciselées pour en insérer d'autres à leur place, marquées de lettres, principalement de P et d'S. Selon M. Révoil, la frise, la corniche et le sommet du clocher, avec ses ouvertures décorées de colonnettes, sont l'œuvre d'un dernier architecte: je ne serais peut-être pas aussi

(1) L'inscription du côté est, très remarquée à cause de sa décoration, a été publiée par O. Hirschfeld dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, nº 1394. Celle du côté sud, près de la grande baie rectangulaire, ne semble pas avoir été aperçue par lui ; il est vrai qu'elle n'est visible que si l'on monte sur les toits. Il l'a pourtant publiée (*Ibidem*, nº 1426) d'après Suarez, ms. du Vatican 9141, fol. 15, nº 6; mais son édition est fautive. Il ne faut pas lire:

A · M · MARCELSA PVALER
LLIS PATRI

mais ceci:

A MARCEL//A//
//VALERI///://
//LLI//://
PATRI

Le même épigraphiste a signalé encore vers l'abside et dans la cathédrale deux autres inscriptions (nºs 1454 et 1492) que je n'ai pas retrouvées.

affirmatif que lui, car si l'assise précédant la frise est composée de pierres sans aucune marque, je distingue encore des L, des B et des croix sur les matériaux du sommet. Peut-être faudrait-il croire que ce dernier architecte a utilisé des matériaux laissés par son devancier ou provenant d'une démolition.

Je ne dirai pour le moment rien du cloître, mais je noterai pour être complet que le porche plaqué sur la façade occidentale, d'un âge difficile à déterminer, est bâti en blocage ou en moyen appareil irrégulier et grossier, d'un tout autre caractère que celui des absidioles et de la petite travée du chœur. On y a mêlé d'anciens matériaux, des débris d'ornements mérovingiens, même un fragment d'inscription antique qui ne semble pas avoir déjà été relevé. On en lira le texte en note (1).

En résumé, dans l'édifice actuel, si l'on néglige les quelques modifications apportées à l'époque gothique, il semble que l'on retrouve l'œuvre de cinq ou six constructeurs différents :

Au premier, il faudrait attribuer en partie les absidioles, sans leurs voûtes, et, très probablement aussi, l'intérieur de l'abside principale avec ses arcatures et ses colonnes, ces dernières sans doute empruntées à un monument plus ancien ;

Au second, la partie du mur gouttereau du collatéral nord, bâtie en petit appareil très régulier ;

Au troisième, les réparations aux absidioles, leurs voûtes et leurs contreforts, l'exhaussement de celle du

(1) ////ERVS·V
////ET·IVI/////
////VM(?)////

Elle se trouve sur le côté sud du porche.

nord, la base du clocher, le massif rectangulaire enveloppant la grande abside, la voûte de cette abside, les parties les plus anciennes du chœur et de ses collatéraux, enfin les murs des bas-côtés en petit appareil irrégulier ou en blocage:

Au quatrième, les modifications apportées dans les murs du chœur et la réfection de la voûte de cette travée;

Au cinquième, prodigue en marques de tâcherons, la travée voûtée en coupole, les piliers et les grandes arcades des deux autres travées de la nef jusqu'au-dessus de leurs claveaux, les voûtes des bas-côtés et leurs supports, les ouvertures pratiquées dans le mur gouttereau du bas-côté droit:

Au sixième, la voûte et les murs latéraux de la nef, avec ses pignons à l'est et à l'ouest, à commencer au-dessus de l'extrados des grandes arcades.

M. Révoil n'en a fait qu'un des quatre premiers et il l'a placé à l'époque mérovingienne; le cinquième, d'après lui, serait contemporain de Charlemagne; le sixième aurait obéi aux ordres de l'évêque Umbert en 910. Il y en aurait eu un dernier, au début du XI^{e} siècle, pour compléter la décoration.

M. de Lasteyrie a signalé trois âges différents: l'intérieur de l'abside et les absidioles seraient mérovingiens; le chœur, la voûte de l'abside et son massif extérieur, les murs latéraux des bas-côtés, appartiendraient à la restauration de l'évêque Umbert; le reste serait au plus tôt du milieu du XI^{e} siècle.

Il est temps maintenant d'étudier l'histoire du monument, afin de vérifier les dates données par les auteurs qui ont parlé de la cathédrale de Vaison, ou d'en proposer d'autres plus certaines.

* * *

Pour les premiers siècles, hélas ! on en est réduit à des conjectures. On présume que la capitale des Voconces, très florissante sous la domination des Romains (1), ornée de monuments luxueux (théâtre, thermes, etc.) (2), habitée par une population opulente, riche, en relations fréquentes avec Rome (3), dut posséder de très bonne heure des chrétiens. On ne connaît cependant pas d'une façon authentique, d'évêque siégeant dans la cité avant Daphnus, qui assista au concile d'Arles en 314 (4).

Malgré la décadence de l'Empire et les invasions, la ville de Vaison conserva une réelle importance jusque vers la fin du VII[e] siècle. On a relevé, en effet, un assez grand nombre d'inscriptions chrétiennes, dont les plus récentes sont des dernières années du VI[e] siècle (5); deux conciles y furent tenus en 442 et

(1) Le nombre d'inscriptions romaines qu'on a trouvées à Vaison est prodigieux: le *Corpus inscriptionum latinarum*, au t. XII, en a une longue liste. Tous les musées d'Europe se sont enrichis aussi de dépouilles du Vaison antique: statues ou statuettes, médailles, bronzes, autels votifs, etc.

(2) Sur le théâtre et les thermes de Vaison, cf. E. Espérandieu, *Catalogue des inscriptions antiques du musée Calvet*, n[os] 16 et 18.

(3) Rappelons que les *Vasienses* avaient pour patron à Rome le célèbre Burrus, auquel ils avaient élevé un monument (E. Espérandieu, *op. cit.*, n° 14).

(4) Abbé Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 254. — Le deuxième évêque authentiquement connu, Auspicius, n'apparaît qu'en 439 (*Ibid.*).

(5) *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, n[os] 1497 à 1513; E. Espérandieu, n[os] 207, 210, 214.

529 (1); enfin on y a signalé, en dehors de la cathédrale dédiée à Notre-Dame, plusieurs édifices consacrés au culte dès cette époque reculée : les églises ou chapelles de Saint-Étienne, de Saint-Laurent, de Saint-Véran (2), de Saint-Martin (3), de Saint-Geniès (4), de Saint-Hilaire (5) et de Saint-Vincent (6). Une telle efflorescence de monuments suppose donc une population dense ou fortunée.

La situation change à la fin du VII[e] siècle et le même phénomène s'observe dans toute la région, qui semble traverser une période d'épouvantables malheurs. La vie religieuse, à Vaison comme dans les cités voisines, semble comme arrêtée ou suspendue : on n'y connaît plus d'évêque après l'année 685 (7), on n'en signale pas davantage à Saint-Paul-Trois-Châteaux après 650, à Orange après 585, à Venasque après 650, à Gap et Avignon après l'an 700 environ, à Cavaillon après 589, à Apt après 614 (8). Que les

(1) Labbe, *Concilia*, t. III, col. 1456 ; Maassen, *Concilia aevi merovingici* (dans les *Monumenta Germaniae historica. Legum sectio III*), p. 55.

(2) Patron saint Véran, évêque de Cavaillon, mort vers 475.

(3) Les chapelles de Saint-Véran et de Saint-Martin étaient au XVI[e] siècle dans la dotation du sacriste de la cathédrale : Boyer, p. 184.

(4) Patron saint Geniès, d'Arles, mort en 303 ou 308.

(5) Boyer, p. 6, 7 et 75. La plupart de ces églises ou chapelles étaient en ruines au XVII[e] siècle. Celle de Saint-Laurent avait été démolie en 1464 et ses matériaux avaient servi à la construction de la nouvelle cathédrale dans la ville haute (Boyer, p. 173).

(6) Cette église, non signalée par le P. Boyer, apparaît dans l'épitaphe de Pantagatus comme ayant été fondée par ce haut personnage (E. Espérandieu, n° 214).

(7) Abbé Duchesne, *op. cit.*, t. I, p. 255.

(8) *Idem*, t. I, p. 255 à 304.

calamités soient dues aux invasions des Arabes ou à d'autres causes, peu importe: le fait est là.

Pour certains pays, le règne de Charlemagne et de ses premiers successeurs apporta une trêve aux malheurs qui les accablaient: on ne voit guère que Vaison en ait profité. Le seul évêque connu au IX[e] siècle (1) est un certain Hélie, qui assista, le 15 octobre 879, à l'assemblée de Mantaille, où Boson fut proclamé roi de Provence (2). A cette époque cependant, la vieille ville semble avoir repris une importance relative: le roi Lothaire II y séjourna en 863 (3); il paraît bien aussi que les comtés de Vaison et d'Avignon furent un peu plus tard réunis sous l'autorité d'un même fonctionnaire en résidence dans la première de ces cités (4). On s'y sentait peut-être un peu plus en sûreté que dans le voisinage du Rhône, où l'on avait toujours à redouter l'arrivée des ennemis. Mais là comme ailleurs, la plus grande partie du X[e] siècle fut une période de profonde misère.

Admettons, bien que l'on n'ait pas de trop bonnes raisons, que l'on doive conserver dans la liste des évêques le nom de Ripert relevé par le P. Boyer à

(1) On a cependant cité, pour l'année 853, un évêque, Simplicius, sur lequel on n'a pu présenter aucun document.

(2) Boyer, p. 73; R. Poupardin, *Le royaume de Provence sous les Carolingiens*, p. 98. On l'a cité aussi (cf. Boyer, p. 71) au concile tenu à Valence en 855.

(3) R. Poupardin, p. 33, note 3. Comme le démontre cet auteur, ce n'est pas Charles de Provence qui vint à Vaison pour y donner le diplôme en faveur de l'église de Carpentras, reconnu faux, mais le roi Lothaire II.

(4) G. de Manteyer, *La marche de Provence et l'évêché d'Avignon*, dans les Positions de thèses des élèves de l'École des chartes en 1897, p. 55; R. Poupardin, p. 202, note 1; 375 et 376.

l'année 933 (1) : toutefois il est impossible de lui attribuer quelque acte tant soit peu saillant. Les différents auteurs (2) lui ont donné comme prédécesseur un certain Umbert Ier, qui aurait vécu en 911. C'est lui qui aurait fait rebâtir ou restaurer la cathédrale dévastée par les infidèles. Examinons d'un peu près les documents qu'on a inscrits sous son nom à la suite du P. Boyer.

Le 16 janvier 911, « après avoir pris le conseil de ses chanoines », il aurait concédé en précaire une métairie de Séguret à un certain Hugues, à sa femme Blismonde et à leur fils Udalric.

« Nous avons un autre acte », ajoute le même historien. « qui nous apprend qu'Umbert fit rebâtir l'église de Vaison à l'honneur de la sainte Vierge Marie..... il la dotta pour douze chanoines....., il fit bâtir le cloître: il donna toute la tasque, un claux planté de vignes situé proche de l'église de Saint-Hilaire, d'autres vignes au quartier dit Bayes, une moitié du cimetière qui étoit dans la ville, et plusieurs autres biens situés dans le territoire de Vaison. Il donna encore la moitié des dixmes du Crestet, à la charge que les chanoines vivroient en commun pendant le Carême et dans les jours de solemnité et

(1) Boyer, p. 76. Le même auteur indique comme évêque en 982 un certain Amalric ; mais s'il faut admettre, avec l'abbé Albanès, qu'Umbert [II] était déjà évêque de Vaison au temps du pape Jean XIII († 972), ce prélat serait à rayer. On doit cependant observer que le premier acte où comparaisse Umbert en qualité de prévôt (9 juin 981) est souscrit par lui : « Umbertus prepositus » et non « Umbertus episcopus et prepositus ».

(2) Boyer, p. 74 et 75. Les archéologues qui ont écrit sur la cathédrale de Vaison et que j'ai cités au commencement de cette étude, ont suivi son opinion.

qu'ils garderoient l'église ». Le P. Boyer a la conscience d'ajouter que le jour et l'an de ces actes n'y sont pas marqués. Quel dommage qu'il n'en ait pas rapporté le texte complet! Enfin, l'annaliste termine son récit relatif à l'évêque par cette phrase: « Le pape Benoît VII, dans un rescrit donné en faveur du monastère de Montmajour d'Arles, fait mention de lui, par lequel on voit qu'il vivoit en 911 » (1). Mais si le premier acte rapporté par lui est bien réellement daté de 911, qu'a-t-il besoin de ce « rescrit » pour fixer l'époque de l'épiscopat d'Umbert?

Mais ce « rescrit » lui-même prouve combien notre auteur s'est trompé. En 911, il n'y eut pas de pape du nom de Benoît: ceux dont le pontificat se termina ou commença cette année furent Serge III et Anastase III. Le Benoît VII en question ne régna que de 974 à 983. Or, précisément, un évêque bien authentique, du nom d'Umbert, à qui on a donné le n° II, était assis sur le siège de Vaison pendant ce même temps! Il est clair que le P. Boyer a attribué à son Umbert Ier au moins un document qui a trait seulement à son Umbert II. Est-il bien sûr, je le répète, que l'acte de précaire, cité ci-dessus, portât l'année de l'incarnation, comme l'affirme le P. Boyer? On peut en douter. Admettons cependant qu'il ne se soit pas trompé cette fois; mais il a sûrement interprété ou traduit le mot de *presbiteri* par chanoines: cela devient évident par cela même que les témoins qui assistent l'évêque et contresignent l'acte de cession, souscrivent: Martin, *prêtre;* Pons, *prêtre;* Mauringe, *prêtre;* Umbert,

(1) Il a ici copié le P. Columbi qui ne cite que cette pièce (p. 58-59) sur Umbert Ier.

prêtre; Aldemar, *prêtre;* Abeillon, *prêtre;* Gérald, *prêtre*. Pas un ne dit qu'il soit chanoine (1). Or, les premiers textes après 911, rapportés par Boyer (2), qui signalent à Vaison un chapitre de chanoines, sont de 997 et des environs de 1003, et cette fois on a de bonnes raisons de supposer qu'ils ont été exactement traduits, bien que leur date ne paraisse pas trop certaine. Mais il en existe un autre de 1005 (3), qui les rend très vraisemblables.

En effet, l'église de Vaison venait d'être gouvernée par cet Umbert, contemporain du pape Benoît VII, dont il a déjà été question. Cet évêque, apanagé par sa famille dans le comté d'Uzès (4), jouissait à Vaison de si peu de revenus, qu'il avait dû conserver, peut-être pendant la plus grande partie de son épiscopat, mais certainement de 981 à 989, la prévôté du chapitre d'Arles (5).

(1) Il est vrai d'observer qu'un acte de précaire, concédé par l'archevêque d'Arles le 16 juin 983 (Albanès et Ul. Chevalier, *Gallia christiana novissima. Arles,* n° 283), est souscrit par des personnages s'intitulant *presbiteri,* mais qualifiés de *canonici* dans le corps de l'acte. A leur tête est d'ailleurs un prévôt, dont la présence détermine bien leur caractère.

(2) P. 77 et 78.

(3) P. Boyer, p. 79. La charte est donnée par lui en traduction.

(4) Voir l'acte de précaire concédé par l'archevêque d'Arles, Ithier, le 16 juin 983, aux neveux de l'évêque Umbert, Pons et Raimbert (Albanès et Chevalier, *Gallia christiana novissima. Arles,* n° 283).

(5) Il est cité comme prévôt d'Arles de 981 à 989 (Albanès et Chevalier, *op. cit.,* col. 104). Le P. Boyer (p. 76 et 77) ne connut sur lui que l'acte de précaire de 983 et une donation de juin 988. S'il faut en croire l'abbé Albanès (*Gallia... Aix et ses suffragants,* col. 44), il aurait déjà figuré comme évêque dans une bulle du pape Jean XIII, datée des environs de 970 et publiée dans le volume d'*Arles,* n° 272.

Observons en effet l'influence de l'église d'Arles ; c'est elle le pivot des institutions religieuses dans la Provence. On pourrait citer de multiples faits, je me restreins à ceux-ci : un des prévôts d'Arles, Gontar, frère de Teucinde, fondatrice de l'abbaye de Montmajour, occupa le siège épiscopal de Fréjus de 949 à 954 (1) ; le neveu de celui-ci, Riculfe, ancien moine de Montmajour, lui succéda comme évêque, restaura sa ville ruinée par les Sarrasins, releva sa cathédrale et commença à reconstituer le domaine de son église (973-vers l'an 1000) (2). Un autre prévôt d'Arles de 972 (?) à 975 au moins, Ayrard, détint de 948 à 982 le misérable évêché de Venasque et termina sa carrière en réorganisant son église, en transférant son siège épiscopal à Carpentras et en fondant dans cette ville un chapitre de chanoines (3). L'évêque de Vaison Umbert fut le successeur de cet Ayrard dans la prévôté d'Arles. N'est-ce pas à lui qu'il faut attribuer la charte mise par le P. Boyer au compte d'Umbert Ier, sur la dotation des douze chanoines (4) ? Cela paraît d'autant plus vraisemblable que le P. Boyer lui-même n'a pu citer aucun acte daté, où apparaissent de véritables chanoines, avant l'extrême fin du Xe siècle.

(1) *Gallia christiana novissima. Aix et ses suffragants,* col. 331 ; *Arles,* col. 1040.

(2) *Id. Aix et ses suffragants,* col. 332 à 335.

(3) *Id. Arles,* col. 1040. Cf. mon article : *Le baptistère de Venasque,* dans le *Bulletin archéologique* de 1904, p. 302 et 303.

(4) En la ville d'Apt, c'est aussi à cette époque, qu'avec le conseil de l'archevêque d'Arles, fut fondé (2 août 991) un chapitre de douze chanoines par l'évêque Théodoric (*Gallia... Aix et ses suffragants,* col. 214).

D'ailleurs, à défaut de tout élément chronologique, en l'absence de toute souscription même, on se demande pourquoi il a mis sous le nom d'Umbert Ier un texte qui conviendrait tout aussi bien à Umbert II et même à Umbert III, auteur d'une donation aux chanoines en 1005. Est-ce afin de donner une antiquité plus reculée à l'édifice de la cathédrale de Vaison ? Il n'y a pas d'autres raisons.

Je ne reculerai pourtant pas l'acte critiqué jusqu'à cet Umbert III; la constitution du chapitre paraît, en effet, être l'œuvre du prévôt d'Arles, qui aurait entrepris également la restauration temporelle et spirituelle de son église, ce dernier mot pris au sens le plus large et non pas seulement comme synonyme de cathédrale. Est-ce à dire qu'il faut croire aveuglément le P. Boyer, rapportant que l'évêque, fondateur du chapitre, a réédifié sa cathédrale et bâti le cloître des chanoines (1)? Le texte latin n'a malheureusement pas été reproduit par lui, mais j'imagine qu'il en a un peu forcé le sens: l'évêque a très bien pu déclarer qu'il désirait restaurer son église et la relever de ses ruines, c'est-à-dire reconstituer son domaine et rétablir le culte dans sa dignité; c'est pour cela, aurait-il ajouté, qu'il établissait un chapitre. Nous en avons un exemple à peu près analogue dans une charte de l'évêque Alfant ou Elinand, d'Apt, du 27 juin 1056; des phrases ou expressions: « *invenio propriam*

(1) D'ailleurs le P. Boyer se contredit lui-même quelques pages plus loin où il dit (p. 84) que c'est sous l'épiscopat de Pierre II de Mirabel que les chanoines de Vaison embrassèrent la vie régulière: « le cloître qu'on y voit, ajoute-t-il, en est une preuve bien manifeste ». Donc ce ne serait plus Umbert Ier le constructeur du cloître.

cui commissus sum et que mihi commissa est pre omnibus ecclesiam cecidisse; opinans salubrius mihi ipsius ruine casum levare quam earum quarum non mihi cura commissa.... Ad erigendam predicte matris ecclesie consternationem.... » (1), il serait certainement excessif de conclure à une reconstruction de la cathédrale à cette époque.

La reconstitution du domaine de l'église de Vaison et la dotation des chanoines se poursuivirent sous les successeurs d'Umbert II (2), mais ce fut l'évêque Pierre II de Mirabel, appartenant à une puissante famille de la région (3), qui y contribua le plus. N'est-ce pas le P. Boyer qui dit lui-même (4) que « l'église de Vaison jusques à lui avoit été riche de la pauvreté de Jésus-Christ; mais sous lui, elle commença de devenir riche des biens de ce monde » ? Et de fait, multiples et opulentes sont les libéralités qu'il fit à la cathédrale et au chapitre depuis son élévation à l'épiscopat (1009 ou 1010), jusqu'à sa mort, après 1055. Je ne les énumérerai pas, me contentant de renvoyer au P. Boyer, qui n'en donne lui-même qu'une courte analyse, mais je noterai avec soin que toutes les donations furent faites aux chanoines pour qu'ils vivent en commun et sous la condition qu'ils habiteraient ensemble dans le cloître et feraient le service de la cathédrale. Cette condition, a pu dire un auteur

(1) *Gallia christiana,* t. I, *Instr.*, p. 76, nº VII.

(2) Bien que ne croyant guère à l'épiscopat d'Umbert Ier, je continuerai à désigner ainsi l'ancien prévôt d'Arles. Il n'y aura pas ainsi de confusion possible.

(3) Marquis de Monclar, *Cartulaire des Templiers de Richerenches. Introduction,* p. XXVI.

(4) P. 82.

récent (1), est la caractéristique des chartes passées par Pierre II de Mirabel en faveur de son église. Sans souscrire absolument à l'opinion du P. Boyer qui fait remonter à cet évêque l'établissement de la vie régulière dans le chapitre (2), on est cependant amené à reconnaître que sous son pontificat cette vie régulière devint un fait accompli.

En conséquence, on datera de cette époque, et vraisemblablement de 1010 à 1030, la première construction du cloître et des bâtiments qui ont servi au logement des chanoines. On datera encore de cette période de prospérité, succédant à de longues années de pauvreté et de misère, la reconstruction de la cathédrale.

Ici, il faut bien s'entendre : l'église Notre-Dame de Vaison ne devint pas dans le premier quart du XI[e] siècle ce qu'elle est maintenant, ainsi que l'ont prétendu le P. Boyer, M. Révoil et tous ceux qui ont adopté leur opinion. L'architecte qui dirigeait alors les travaux reprit ou restaura les parties les plus anciennes de l'édifice qu'il fut possible de conserver, c'est-à-dire l'abside et les absidioles, et construisit une nouvelle nef avec bas-côtés, bien différente de celle qui existe actuellement.

* * *

En déterminant exactement quel fut le rôle de cet architecte, il sera peut-être facile de distinguer ensuite

(1) Marquis de Monclar, *op. cit.*, p. XXVII.
(2) P. 84.

ce qui, dans l'édifice actuel, appartient à des époques plus anciennes et ce qui fut le fait de restaurations postérieures. Il est donc essentiel de serrer de près la question.

Il est incontestable que le mur latéral sud, moins les contreforts en bel appareil et les assises du sommet, a fait partie de la construction élevée au début du XI[e] siècle. Ce mur se poursuit jusqu'à l'absidiole, par conséquent la petite travée qui précède celle-ci, bien que présentant à l'intérieur, sur le parement de ses murailles, un appareil moyen, mais irrégulier et à joints grossiers, appartient aussi à la même époque. Observons encore que ce mur près de l'absidiole reçoit l'assistance d'un contrefort de structure absolument pareille à celle des contreforts des absidioles et de la grande abside : ceux-ci doivent donc être attribués au même temps. Par conséquent, comme on a pris soin de les lier avec la maçonnerie, celle-ci a dû être remaniée, je ne dis pas complètement, mais au moins en partie. Ce remaniement a donné aussi l'occasion de surélever l'absidiole du nord contre le clocher. A l'intérieur, les absidioles ont eu leur voûte refaite en entier.

D'autre part, il est impossible d'admettre que ces absidioles aient été reconstruites en perdant tout ce qui avait subsisté solidement jusque-là : à l'intérieur, les murs qui soutiennent leur voûte ne sont pas liés avec ceux de la travée voisine ; les voûtes elles-mêmes sont établies en retrait, ce qui ne serait pas si elles étaient contemporaines de leurs supports ; enfin, à l'extérieur, le mur de l'absidiole droite est lié avec le fragment du mur ancien de l'abside, qui s'engage sous le massif quadrangulaire.

Donc, ces absidioles, sauf leur voûte, sont antérieures au XIe siècle; mais elles ont été restaurées à ce moment-là et consolidées par des contreforts.

La grande abside a aussi été remaniée à la même époque: le blocage du massif où elle est englobée et les contreforts qui encadrent sa fenêtre principale en sont une preuve évidente. De plus, sa voûte, construite comme celle des absidioles, est également établie en retrait. J'en conclus que le mur supportant cette voûte, bien que retouché aussi, appartient à une date plus ancienne. J'ai déjà dit qu'on voit, à l'extérieur, un morceau de son parement primitif.

Le clocher, bâti au-dessus de la petite travée précédant l'absidiole nord, appartient par sa base, jusqu'aux assises en retrait, à la construction du XIe siècle.

Remarquons toutefois que le mur gouttereau de cette petite travée, base du clocher, ne se lie pas avec le mur qui lui fait suite au nord, en retournant vers l'ouest. Celui-ci présente, comme je l'ai déjà fait remarquer, le petit appareil régulier; en l'examinant de près, on est forcé de reconnaître son antériorité. Il n'en est pas de même de la partie du même mur qui se trouve entre les deux contreforts en moyen appareil régulier: elle est en moellons grossiers comme le mur du sud, c'est-à-dire de la même époque, ainsi que la partie inférieure de la façade occidentale.

Comme conclusion, il faut admettre que seuls les absidioles au-dessous de leur voûte (en faisant abstraction des consolidations et remaniements indiqués ci-dessus), l'intérieur de l'abside, également au-dessous de la voûte, et une partie du mur

septentrional sont antérieurs au début du XIe siècle. MM. Révoil et de Lasteyrie ont placé l'abside et les absidioles à l'époque mérovingienne: je n'ai aucune raison de n'être pas de leur avis, bien que les chapiteaux des colonnes de l'abside me paraissent d'un âge plus reculé que ces constructions. Il est très possible qu'ils le soient et qu'ils aient été utilisés à nouveau pour la bâtisse, que je serais disposé à dater du VIe ou VIIe siècle.

La basilique, édifiée à cette époque, présenta une décoration abondante: des plaques de pierre calcaire assez tendre, où se détachent en léger relief des rosaces, des palmettes, des rinceaux et des entrelacs, recouvrirent ses parois. Quelques débris ont été mêlés plus tard au blocage employé pour le massif extérieur de l'abside et le porche occidental; d'autres, plus importants, ont été recueillis dans le cloître, avec des morceaux antiques ou des sculptures du moyen âge.

Faut-il rapporter à cette même basilique le mur en petit appareil régulier qui a été signalé au nord? On en serait bien tenté, surtout si l'on se rappelle qu'à Venasque, le constructeur du baptistère, dans le premier quart du VIIe siècle au plus tard, en a taillé un semblable. Cependant, on ne saurait se montrer affirmatif, car l'emploi de ce petit appareil s'est conservé pendant très longtemps, jusque même au XIe siècle. Il est donc préférable de rester à cet égard sur une prudente réserve.

Il est intéressant de rechercher l'aspect de la nouvelle cathédrale, au début du XIe siècle, et d'en reconstituer le plan. Le problème qui se pose est d'autant plus utile à résoudre que sa solution expli-

L. Labande, phot.

Cathédrale de Vaison.

Couvercle de sarcophage et débris mérovingiens.

quera les remaniements constatés dans les murs latéraux du chœur.

Il est incontestable que la petite travée placée, soit dans l'axe de la nef, soit dans celui des bas-côtés, fut voûtée dès le premier jour: le pignon qui s'élève au-dessus de l'abside et des absidioles en donne la preuve. La voûte des bas-côtés, qui s'appuie à l'ouest sur un fort arc-doubleau. est encore conservée; celle du bas-côté nord correspond à la base du clocher. Celle qui couvrait le chœur devait primitivement avoir la même longueur: les murs épais qui la supportaient étaient. selon des axes différents, percés de larges arcades. qui ont été reconnues par leurs archivoltes. Une porte placée près du pilier. suivant un usage qui ne s'est jamais bien perdu à l'époque romane. donnait accès du dehors dans le bas-côté droit: une petite fenêtre encore intacte l'éclairait.

La nef se subdivisait en six travées. dont la longueur est déterminée par la position des fenêtres. aujourd'hui aveuglées. percées uniquement dans le mur gouttereau du sud. On sait qu'au nord les ouvertures étaient rares. à cause de la violence du vent, il n'y avait donc de ce côté que les deux portes communiquant avec le cloître. Une autre porte existait au sud, dans la quatrième travée: elle n'était pas dans l'axe de la fenêtre. Il faut remarquer en effet que la crainte de trop affaiblir les murs contraignait l'architecte à disposer irrégulièrement ses ouvertures. Enfin, il est très vraisemblable qu'une dernière porte était pratiquée dans le mur occidental.

La nef et ses collatéraux n'étaient pas voûtés; d'une hauteur supérieure à celle de la travée les séparant du chevet de l'église. ils étaient recouverts d'un

toit à deux rampants porté par une charpente apparente. La forme triangulaire des pignons est et ouest de cette partie de l'édifice et l'absence de tout support de voûte le long des murs gouttereaux des bas-côtés en sont des preuves évidentes. La charpente reposait non seulement sur ces murs gouttereaux, mais encore sur les parois latérales de la nef. Celles-ci étaient établies sur de grandes arcades qui retombaient sur des piliers de forme rectangulaire et non sur des colonnes: M. de Lasteyrie l'a déjà indiqué avec toute espèce de raisons. J'appuierai son sentiment par l'exemple de Saint-Trophime d'Arles, dont les grandes arcades construites à la fin du X^{e} siècle étaient portées par des piles sur plan cruciforme. Celles de Vaison l'étaient-elles aussi? En l'absence de documents que seules pourraient produire des fouilles dans le sol de l'église, il est difficile de se prononcer. Cependant, si l'on observe la forme des piliers du chœur, on est peut-être autorisé à proposer la restitution d'une double archivolte du côté de la nef et d'une seule du côté des collatéraux.

L'aspect de cette nouvelle cathédrale était loin d'être séduisant pour l'œil avec ses piliers trapus, ses murs grossiers, sa charpente apparente, son absence à peu près complète d'ornementation. Mais il ne faut pas oublier que, lorsqu'on la construisit, on sortait à peine d'une longue période de misère et de barbarie et que les architectes, sans éducation théorique, étaient encore d'une maladresse et d'une timidité extrêmes. Ils n'avaient pas perdu les traditions pour les voûtes en cul-de-four, à peine se hasardaient-ils à en élever en plein cintre au-dessus de travées étroites et de faible longueur, mais ils étaient encore trop

ignorants et trop peu sûrs d'eux-mêmes pour couvrir ainsi de plus grandes surfaces.

Le maître de l'œuvre de Vaison ne tarda pas à éprouver des mécomptes: la voûte qu'il avait établie en avant de la grande abside était dépourvue de solidité. Il fallut bientôt la refaire. Cette fois, on exagéra les précautions: on commença par fermer les grandes arcades qui faisaient communiquer avec les collatéraux et l'on prolongea de près d'un mètre et demi les piliers de l'ouest. On eut alors un mur plein, très épais; on ne craignit plus d'y percer deux petites portes ou passages; on allégea cependant le poids supporté par l'archivolte de celle de gauche en pratiquant l'ouverture que j'ai signalée. Cet évidement fut répété à droite sans la même utilité, peut-être par symétrie. En conséquence, il fallut reporter un peu plus à l'ouest le pignon de la nef, qui se trouva ainsi en retrait sur ceux des bas-côtés.

Il n'est pas inutile d'observer que, le jour où l'on voulut réédifier la nef, cette seconde voûte fut encore remplacée par une nouvelle, puisque, même près des piliers de la coupole, on remarque les restes qui en subsistent: de plus, les claveaux plus forts, qui nécessairement la terminaient du côté de l'ouest, sous le pignon de la nef, ont disparu. Les débris qui en sont signalés donnent même lieu de supposer que son tracé était seulement en demi-cercle et non en fer à cheval comme la voûte actuelle. Lors de ce dernier remaniement, on dut changer aussi quelques pierres des murs latéraux: c'est ainsi qu'on peut expliquer la présence d'une marque de tâcheron, d'un R, qui certainement n'appartient pas au XI^{e} siècle. Par contre, les tailles en arêtes espacées et grossières, les

V profondément creusés, que j'ai indiqués comme se trouvant sur les pierres des mêmes murailles, peuvent très bien être le fait des constructeurs des environs de l'an mille. A Saint-Trophime d'Arles, la restauration de cette époque présente également des signes de tâcherons.

* * *

La cathédrale du XI[e] siècle, telle que je viens de la reconstituer, n'était pas destinée à rester longtemps dans le même état. Si l'abside et les absidioles ne furent plus touchées, si la travée qui les précède fut conservée dans sa structure générale, toute la nef et les bas-côtés durent subir une restauration complète; je dirais une réfection totale, si les anciens murs gouttereaux des bas-côtés n'avaient pas été utilisés.

Cette restauration, que caractérisent un art beaucoup plus développé, une science architecturale inconnue précédemment, une taille de pierres beaucoup plus habile et de nombreuses marques de tâcherons, a été opérée, je le rappelle, en deux fois. Il s'agit maintenant d'en déterminer l'époque.

Une première remarque s'impose: aucun des monuments qui témoignent de cette science et présentent ce moyen appareil régulier, pourvu d'abondantes marques, n'appartient, dans la région qui nous occupe, à une date antérieure à 1100. Saint-Trophime d'Arles, par exemple, n'a été restauré de cette façon que dans la première moitié du XII[e] siècle; les cathédrales d'Avignon, de Carpentras, de Cavaillon et d'Orange ne sont que des dernières années du même

siècle ou du commencement du XIII[e] (1); les abbayes de Senanque et de Silvacane (2), l'église du monastère de Montmajour sont également postérieures à 1150. Il serait facile de multiplier les exemples.

Une objection se présente cependant, qu'il faut écarter immédiatement. En plusieurs endroits de la cathédrale de Vaison, sur des pierres taillées lors des premiers travaux de cette restauration, on relève parmi les marques de tâcherons, celles d'un certain VGO qui a écrit son nom plusieurs fois en toutes lettres ou en abrégé; le G est tracé en forme de faucille. Or, ce même nom, écrit de la même façon ou d'une façon analogue, se retrouve dans quelques monuments, tels que les églises ou chapelles de Beaumont-de-Malaucène (3), Saint-Restitut, Faucon près Vaison, Sainte-Anne d'Apt, Notre-Dame d'Aubune (4), etc. Ne discutons pas l'opinion de ceux qui voient dans cet VGO un contemporain de Charlemagne : elle ne

(1) La date de Notre-Dame des Doms d'Avignon sera fixée dans un prochain mémoire; Saint-Siffrein de Carpentras fut l'œuvre de l'évêque Geoffroy de Garosse, mort en 1211 (Andreoli et Lambert, *Monographie de l'église cathédrale de Saint-Siffrein de Carpentras*, p. 62); la cathédrale de Cavaillon ne fut consacrée que par le pape Innocent IV en 1251 (Potthast, *Regesta pontificum Romanorum*, n° 14299) et non en 1232, comme l'a imprimé Révoil, t. II, p. 24; celle d'Orange le fut le 26 octobre 1208 (D[r] Barthélemy, *Inventaire chronologique des chartes de la maison de Baux*, n° 132).

(2) Révoil, t. II, p. 7 et 18, d'après Rostan, *Étude d'archéologie comparée des abbayes du Thoronet, de Senanque et de Silvacane.*

(3) Observer que cette chapelle est sous le titre du Saint-Sépulcre, par conséquent, elle n'est pas antérieure aux croisades.

(4) Cf. Révoil, t. III, appendice, p. VII, XVIII, XIX; abbé A. Allègre, *Monographie de Baumes-de-Venisse*, p. 22 et 23.

peut se défendre et on en a déjà fait bonne justice (1).

Cependant, si l'on n'a pas présenté de date ferme pour la plupart des édifices cités dans la phrase précédente, on a mis en avant un texte précis, attribuant à l'évêque Élinand ou Alfant la construction et la consécration de la cathédrale d'Apt, en l'année 1056 (2). Mais comme ce monument a fait l'objet de plusieurs restaurations et a donné lieu à plusieurs réédifications partielles, il est tout aussi bien permis d'appliquer ce texte à des travaux autres qu'à ceux d'VGO. De plus, on a beau lire, tourner et retourner le texte en question, publié par la *Gallia christiana* (3), il est impossible d'y voir une preuve

(1) R. de Lasteyrie, *op. et loc. cit.*, p. 53.

(2) M. Révoil dit même (t. III, appendice, p. xx): « On lit d'autre part, dans la *Gallia christiana,* p. 357, t. I, que, vers l'an 1048, l'évêque aptésien Élifantus restaura son église ». On a là un bel exemple des erreurs de lecture commises par cet auteur au sujet des dates: la *Gallia christiana,* t. I, col. 356, ne parle à propos de cet évêque, sans fixer de date, que de « restauratam suis sumtibus et consiliis ecclesiam suam »; elle renvoie à la charte de 1056, publiée en pièce justificative. Je le répète, la « restauration » de l'église d'Apt dans ce document signifie la reconstitution de son domaine. Et la preuve c'est qu'il n'y est question que de biens cédés par l'évêque et les vicomtes ou « principes », Guillaume et Rostang, aux clercs de Notre-Dame d'Apt vivant en commun.

(3) T. I, *Instr.*, p. 76, nº VII. La charte, il est vrai, a été publiée avec ce titre: « De restauratione ecclesiae Aptensis », qui a induit en erreur ceux qui ne l'ont pas étudiée d'assez près. On aurait dû d'autant plus se tenir en garde que la même *Gallia* (*Ibid.*, p. 75, nº V), donne le texte d'une donation d'Ermengarde « ad ecclesiam Sancti Petri, necnon et consortia chanonicorum sedis Aptensis, *pro edificatione ipsius ecclesie...* » (27 janvier 991). La différence des expressions usitées en 991 et 1056 est très nette.

formelle de la reconstruction de la cathédrale d'Apt. Les passages les plus caractéristiques en ont déjà été rapportés ci-devant: ils signifient, sans aucun doute, que l'évêque prend en pitié le sort misérable et la pauvreté de son église et se donne la tâche d'y remédier. Mais d'une construction et surtout d'une consécration quelconque, il n'est pas dit le moindre mot. Donc, la charte de 1056 ne doit pas être prise en considération dans le sens qu'on a voulu lui donner, et il reste encore à fixer la date exacte des travaux de l'VGO en question. Pour cela, il est nécessaire de recourir de nouveau à l'histoire de Vaison.

Le long épiscopat de Pierre II de Mirabel, si bienfaisant pour son église, ne fit qu'inaugurer une période de prospérité. Les successeurs de ce prélat, appartenant pour la plupart à de puissantes et riches familles, continuèrent à accroître avec leurs propres domaines la manse de leurs chanoines. L'évêque Rostang, 1107 (?)-1122 (?), se distingua particulièrement par son zèle (1). Après lui, Bérenger de Mornas, connu dès 1142 (2), vécut d'abord pendant près de 20 ans dans une paix profonde; notons qu'il assista, le 29 décembre 1152, à la translation des reliques de saint Trophime en l'église métropolitaine d'Arles, nouvellement rebâtie (3). Cette cérémonie eut le plus grand retentissement dans la région : c'était, en somme, comme une consécration de la construction à peine achevée.

(1) Le P. Boyer, p. 97, a donné le texte d'une longue notice rapportant les acquisitions et rachats opérés par cet évêque pour le domaine de son église.

(2) P. Boyer, p. 99.

(3) Albanès et Chevalier, *Gallia christiana novissima. Arles*, nº 568.

Mais la puissance et la richesse de l'évêque de Vaison lui valurent un redoutable ennemi : Raymond V, comte de Toulouse et marquis de Provence, déjà en querelle avec l'évêque de Carpentras, entreprit de lui disputer la possession de sa cité épiscopale, dont il ne jouissait, prétendait le comte, que par usurpation (1). Dans les premiers mois de l'année 1160, Raymond fondit avec une armée sur la malheureuse ville, qu'il n'eut pas de peine à forcer, mais il trouva une résistance inattendue devant le palais épiscopal. Il n'est pas interdit de croire que ce palais était très voisin de la cathédrale et que les défenses préparées par l'évêque protégeaient, avec cette église, le cloître et la demeure des chanoines. Le comte de Toulouse en fut réduit à bloquer cette espèce de forteresse et à établir un siège qui se prolongea si longtemps qu'il dut couper les conduites d'eau pour réduire les défenseurs. Il finit donc par s'emparer du palais ; furieux, il le livra avec la ville au pillage, expulsa les habitants et mit le feu aux quatre coins de la cité. Puis, il alla mettre la main sur les autres domaines de l'évêché, notamment sur les châteaux du Crestet et du Rasteau (2). Maître ainsi de Vaison par violence, il refusa de s'en dessaisir tant que vécut son adversaire, Bérenger de Mornas.

(1) Un diplôme de Pascal II en faveur de l'évêque Rostang et en date du 27 avril 1108, rapporte que l'église Notre-Dame de Vaison possédait « ex antiquo jure » une moitié de la ville ; l'autre moitié, dit le pape, avait été donnée à la même église par Geoffroy, comte de Provence, et son frère Bertrand (Jaffé-Löwenfeld, nº 6194).

(2) Columbi, p. 68 ; P. Boyer, p. 100, 106 et suiv. ; *Histoire générale de Languedoc*, t. III, p. 812.

Celui-ci, étant mort en 1178 dans un véritable exil, eut pour successeur Bertrand de Lambesc, qui prépara sa revanche et reprit par la force des armes, en 1180, la cité de Vaison, le palais épiscopal et les autres châteaux enlevés par le comte de Toulouse. Raymond V, distrait par ailleurs, différa de quelques années les hostilités; mais, vers 1185 ou 1186, ceux de ses gens qui semblent s'être mis en retraite au delà de l'Ouvèze, sur le sommet de la colline où s'est groupée plus tard toute la population de Vaison, s'occupèrent à s'y fortifier au préjudice des droits de l'évêque à qui appartenait la montagne, et commencèrent à y élever un châtelet en bois. Bérenger de Reillane, le nouvel évêque, fit détruire leur ouvrage. Le comte de Toulouse en prit prétexte pour revenir les armes à la main et s'emparer une seconde fois de la ville, du Crestet et du Rasteau. L'évêque n'eut que la ressource de se réfugier à Entrechaux avec ses chanoines et le reste de son clergé (1): il mourut dans la désolation.

Son successeur en 1190, Guillaume de Laudun, eut l'avantage de se trouver par sa famille en relations amicales avec Raymond V. Il obtint, non sans peine, paraît-il, de rentrer en possession des biens de son évêché, mais cette concession lui fut personnelle et à peine fut-il mort, deux ou trois ans après, que le comte de Toulouse reprit ce qu'il avait cédé: on procédait, dit-on, à l'enterrement du prélat quand les soldats du comte pénétrèrent dans le palais épiscopal et se rendirent maîtres de la ville (2). Les

(1) Columbi, p. 70, 73, 76 et suiv.; P. Boyer, p. 102, 103, 107 et suiv.

(2) Columbi, p. 74; Boyer, p. 104 et 108.

gens de l'évêque durent une troisième fois prendre la fuite.

Les représentants de Raymond V profitèrent de cette nouvelle occupation pour élever à la place du châtelet que Bérenger de Reillane avait fait détruire, un bon et solide château de pierre, dont la masse couronne encore le sommet de la colline dominant le Vaison antique. Une fois cette forteresse édifiée avec les revenus de l'évêché et grâce aux corvées imposées aux sujets de l'église, le comte de Toulouse ne vit plus autant d'inconvénients à restituer à Rambaud de Flotte, successeur de Guillaume de Laudun, les biens usurpés (vers 1196) (1). A partir de cette époque, bien que les deux adversaires ne se fussent pas réconciliés, il ne semble plus qu'ils aient eu recours aux armes avant de longues années: d'ailleurs, Raymond VI, fils et successeur de Raymond V, avait à faire face à d'autres difficultés, dans le détail desquelles il est inutile d'entrer. Remarquons cependant qu'au concile de Saint-Gilles, le 18 juin 1209, le comte dut s'humilier, reconnaître tous ses torts et avouer entre autres crimes ceux d'avoir pris et incarcéré l'évêque de Vaison et son clergé, d'avoir détruit le palais épiscopal et les maisons canoniales (2). La querelle se ranima plus tard: des violences furent encore exercées vers 1236-1237 par le bayle de Raymond VII contre l'évêque (3), et il fallut attendre jusqu'au 30

(1) Boyer, p. 105.

(2) Columbi, p. 87; Boyer, p. 113.

(3) Voir la lettre de Grégoire IX au roi saint Louis « de excessibus comitis Tolosani », 20 mai 1237: C. Rodenberg, *Epistolae saeculi XIII e regestis pontificum Romanorum selectae per G.-H. Pertz (Monumenta Germaniae historica)*, t. I, p. 609.

décembre 1251 pour un accord définitif entre ce prélat et Alfonse de Poitiers, héritier des comtes de Toulouse (1).

Nous en savons assez maintenant pour avoir une idée à peu près exacte de la situation de l'église de Vaison à la fin du XII[e] siècle. Il est incontestable que si l'on eut à un moment donné le projet de restaurer la cathédrale et d'entreprendre des travaux importants, on ne put l'exécuter de 1160 à 1196, pendant cette période de troubles et de violences où l'évêque et les chanoines n'avaient que l'unique préoccupation de défendre leur vie.

Rappelons encore que la restauration de Notre-Dame de Vaison se fit en deux fois et que les ouvriers de la dernière heure n'avaient plus exactement les mêmes habitudes que ceux du commencement. Faut-il croire à une interruption des travaux, repris plusieurs années après ? Faut-il supposer au contraire que le monument fut d'abord entièrement rebâti et qu'il souffrit des dévastations telles qu'on fut obligé de refaire la voûte de sa nef centrale ? Ces dévastations s'expliqueraient parfaitement par les incendies et les destructions dont se rendirent coupables les gens du comte de Toulouse. Cependant je ne crois pas qu'il faille s'arrêter à cette hypothèse : il serait nécessaire d'admettre en effet que seule la voûte couvrant les deux premières travées de la nef fut endommagée, pendant que les bas-côtés, la travée de la coupole et toute la partie ancienne de la cathédrale restaient intacts. De plus, la reprise que j'ai signalée part d'une ligne à peu près horizontale, ce qui ne serait

(1) Columbi, p. 98 ; Boyer, p. 122 ; 2[e] partie, p. 24.

pas s'il avait fallu refaire des murs démolis. L'interruption des travaux paraît bien plus vraisemblable. J'en vois la cause dans les malheurs qui fondirent sur la ville de Vaison à partir de 1160.

D'après les raisons qui précèdent, je placerai donc avant cette date de 1160 l'époque des premières opérations. Bérenger de Mornas et ses chanoines avaient assisté au renouveau de l'architecture que nous constatons dans le Midi seulement à partir du XII[e] siècle; ils avaient vu inaugurer Saint-Trophime d'Arles, rhabillé à la mode du jour; ils entreprirent eux aussi de rajeunir leur vieille cathédrale. Ils eurent le temps de faire bâtir la coupole, en restaurant encore l'ancienne travée du chœur (1), de voûter les bas-côtés de la nef, d'établir les piliers et de bander les grandes arcades des deux premières travées de la nef, de consolider les vieux murs extérieurs par des contreforts, d'y percer de nouvelles ouvertures ou d'y agrandir les anciennes; mais ils ne purent aller plus loin et terminer leur œuvre. Les tâcherons qui travaillèrent alors signèrent les pierres de taille, soit en y gravant des lettres ou des noms entiers, tels que celui d'VGO, soit en les décorant d'arêtes fines, de feuilles de fougère ou de pointillés.

Mais, dira-t-on, il est excessif de tant rajeunir et de reporter au milieu du XII[e] siècle (plus exactement de 1150 environ à 1160) ces tailles et pointillés et surtout cette forme du G en faucille qui caractérise la signature d'VGO et se retrouve encore ailleurs. J'ai déjà

(1) Il faut remarquer que l'ancien pignon oriental de la nef, réédifié au XI[e] siècle, a été conservé partiellement, en avant du nouveau, qui porte sur les piliers est de la coupole.

reconnu dans une autre étude que les pointillés appartenaient au XII[e] siècle, même très avancé. Quant au G en forme de faucille, je n'en fournirai qu'un exemple, d'après M. Révoil (1): il existe encore sur les matériaux de la cathédrale de Carpentras, réédifiée par l'évêque Geoffroy de Garosse (1195-1211). A Vaison, il se trouve à côté d'autres lettres et figures géométriques qui ne peuvent pas être reportées au XI[e] siècle, car on en trouve d'analogues dans la partie romane la plus récente de Saint-Trophime et jusque dans la base du clocher de Sainte-Marthe de Tarascon, bâti vers 1200.

Je ferai encore une remarque tirée de la construction: le raccord des grandes arcades avec les piliers de la nef de Vaison, œuvre des ouvriers en question, rappelle exactement celui de l'archivolte à la porte latérale de la cathédrale d'Orange; ce dernier monument n'a été consacré que le 26 octobre 1208. Il est inutile de multiplier les rapprochements.

Le retour de la paix et la tranquillité relative dont ils jouirent de nouveau permirent à l'évêque et aux chanoines de Vaison de terminer, à l'extrême fin du XII[e] ou au début du XIII[e] siècle, la restauration de la cathédrale; ils firent élever les murs latéraux de la nef au-dessus des grandes arcades, les renforcèrent eux aussi par des contreforts portant sur les reins de la voûte des collatéraux, et établirent la voûte centrale en berceau brisé. Leurs ouvriers marquèrent beaucoup moins leurs pierres, mais, par contre, parmi eux se trouvaient de très habiles sculpteurs ornemanistes, à qui l'on doit à peu près toute la décoration intérieure

(1) T. III, appendice, p. XXIII.

et extérieure du monument, même dans les parties édifiées de 1150 à 1160, par exemple au sommet des murs gouttereaux des bas-côtés. Je ne crois pas, en effet, que le constructeur de 1150-1160 ait eu le temps de faire autre chose qu'épanneler les pierres qui devaient être sculptées.

La caractéristique de cette décoration est l'imitation de l'antiquité, imitation large, élégante et savante; ainsi, le bandeau au-dessous de la voûte des deux premières travées de la nef présente une rangée de belles feuilles d'acanthe à extrémités retombantes; au-dessous de l'imposte du doubleau central sont sculptés en méplat, à droite, deux griffons ailés, affrontés devant un vase rempli de graines, à gauche, deux cygnes au col recourbé et aux ailes éployées, affrontés également et séparés par un vase en forme de calice. Ces deux sujets sont fort bien traités et il est regrettable qu'ils soient placés beaucoup trop haut pour en faire une photographie. A l'extérieur, la frise qui court tout le long des murs latéraux de la nef et du pignon oriental se compose de trois petits bandeaux en imbrications, séparés par des rangs de perles; la corniche qui la surmonte est une suite de denticules surplombant un filet d'oves et s'exhaussant par une rangée de rais de cœur. Au sommet du mur latéral du bas-côté sud, une frise, composée de palmettes et de rinceaux, court au bas d'une corniche à faux modillons se détachant d'un chanfrein régnant sous la tablette. Ces faux modillons et leurs intervalles sont décorés de rinceaux, de palmettes et de feuilles évidées (1). Au nord, l'ornementation

(1) M. Révoil en a donné des dessins, t. III, pl. XVIII.

de la frise du collatéral est constituée par des faisceaux de palmettes alternées: la corniche est du même genre que celle du bas-côté sud (1). L'archivolte

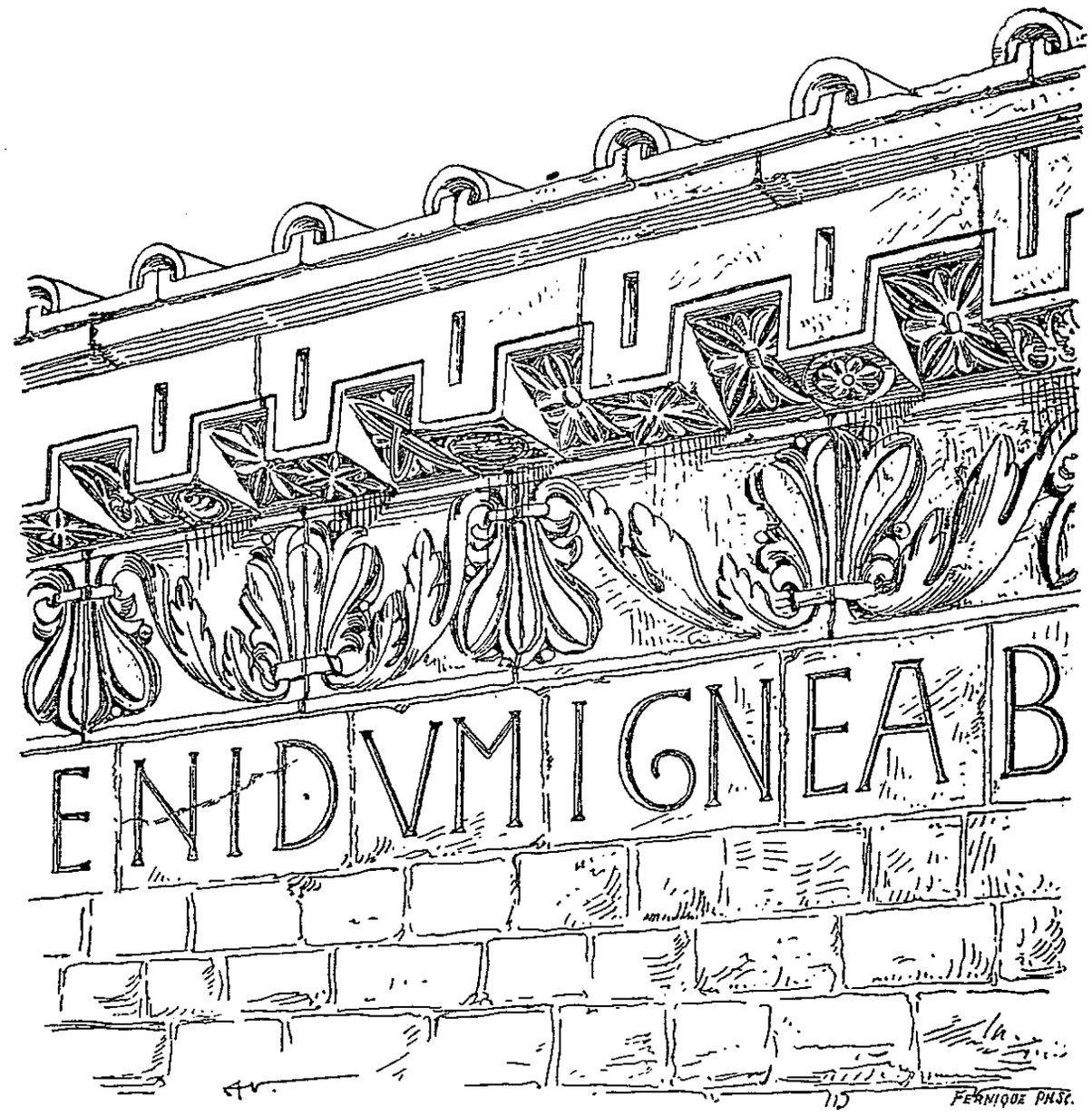

A. Ventre, del.

Frise et corniche du bas-côté nord.

(1) Révoil, t. III, pl. xiii. M. Révoil prétend cependant (t. II, p. 22) qu'elle est d'un style tout différent et la place à une époque antérieure. Il est à remarquer qu'il se trompe continuellement dans la désignation de l'une et de l'autre, il les appelle des frises de la nef, tandis qu'elles sont sur les murs latéraux des bas-côtés.

des fenêtres de la nef, plus ou moins moulurée, retombe à l'extérieur sur des colonnettes, dont les chapiteaux à feuilles recourbées sur les angles sont inspirés du corinthien. Enfin, la partie supérieure du clocher, percée d'une seule baie au nord et au sud et de deux à l'est et à l'ouest, avec archivoltes soutenues par des colonnettes, s'élève encore au-dessus d'une frise à sculptures méplates et d'une corniche à modillons (1).

Il n'est pas difficile de retrouver dans des monuments de la région, des exemples de décoration analogue, usitée aux environs de l'an 1200. Déjà, M. Révoil a rapproché la corniche du bas-côté nord de celles de la nef de Saint-Trophime à Arles et des absidioles de Sainte-Croix de Montmajour (2). Les griffons et les cygnes sont conçus dans le même goût que les chimères figurant dans la frise du mur latéral nord de la nef de Cavaillon (3), tandis que les rinceaux se retrouvent dans la frise du sud. Les colonnes carrées à cannelures brisées qui supportent le formeret de la nef de Vaison peuvent se comparer aux colonnes striées, cannelées et rudentées de l'église du Thor. La frise en trois bandeaux superposés se rencontre dans l'entablement du porche de Notre-Dame des Doms à Avignon et doit être rapprochée de celle qui décore les murs extérieurs de la grande nef à la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux (4). Enfin, il n'est pas jusqu'aux ornements de la frise du clocher qui ne

(1) Voir les dessins de M. Révoil, t. III, pl. XXXVII.

(2) T. II, p. 21 et 22 ; t. III, p. 6. Voir les planches VIII du t. I et XIII du t. III.

(3) Révoil, t. II, pl. XXVI.

(4) *Idem*, t. I, pl. LV ; t. III, pl. XXXII.

rappellent ceux du portail de l'église Saint-Michel de Salon (1).

Une difficulté se présente cependant dans l'inscription en grandes capitales qui a été gravée sur l'assise placée immédiatement au-dessous de la frise du bas-côté nord. On lui donne généralement comme date le X^e^ siècle(2). Or, d'après les pages qui précèdent, elle ne serait pas antérieure à 1150-1160, puisqu'elle se montre sur le moyen appareil, décoré de tailles et lettres de tâcherons, qui à cette époque a couronné élégamment les vieux murs des collatéraux (3). Il faudrait peut-être même admettre qu'elle est contemporaine de la frise supérieure, par conséquent qu'elle doit être placée aux environs de l'an 1200. Il y a donc lieu de démontrer que ni son texte, ni la forme de ses lettres ne s'opposent à cette conclusion.

Écrite sur une seule ligne, elle peut se décomposer, sauf l'invocation finale, en quatre hexamètres associés. Les voici, avec les abréviations remplies:

OBSECRO VOS, FRATRES, AQVILONIS VINCITE PARTES,
SECTANTES CLAVSTRVM, QVIA SIC VENIETIS AD AVSTRVM.
TRIFIDA QVADRIFIDVM MEMORET SVCCENDERE NIDVM
IGNEA BISSENIS LAPIDVM SIT VT ADDITA VENIS.
PAX VHIC DOMVI.

(1) Révoil, t. III, pl. XXI.

(2) Voir l'article de M. Deloye, cité ci-dessus; Révoil, t. II, p. 21.

(3) On voit encore quelques-unes de ces lettres sous la gravure des grandes capitales de l'inscription.

Il est à peine utile de faire observer que, dans l'avant-dernier mot, l'V a été transposé ; puis, que les 3e et 4e vers sont faux comme mesure (1).

On a proposé diverses explications de ce texte, qui évidemment a été écrit à l'adresse des chanoines vivant dans le cloître. Le P. Boyer, qui le premier s'en est occupé, l'explique ainsi (2) : « Comme la partie du cloître au-dessus de laquelle sont les quatre vers s'appuye contre l'église et qu'elle est la plus incommode pour y habiter (3), le premier vers est une exhortation à ceux qui y avoient leurs chambres, de souffrir le vent de bise. le froid..... avec patience. Le second contient une promesse et donne l'espérance qu'en gardant les règles du cloître, ils seront logés à

(1) Un possesseur de l'exemplaire du Columbi, qui se trouve à la Bibl. d'Avignon, a noté sur un feuillet de garde, à la fin du XVIIe siècle ou au début du XVIIIe, le dessin de l'inscription que je viens de rapporter ; on voit ainsi que, lors des réparations de la cathédrale, on avait changé de place les pierres qui en présentent les lettres ; les 1er et 3e vers n'avaient subi aucune altération, mais les 2e et 4e avaient été modifiés ainsi :

SECTANTES CENITRVM LAVS QVIA SIC VETIS AD AVSTRVM

. . . . . .

IGNEA BISSENIS LAPIDVM SITVTASI VIDDIVEN

(J'ai séparé les lettres liées et rempli les abréviations). M. Deloye avait aussi signalé des transpositions qui n'existent plus maintenant. — Qu'on me permette de remercier ici M. Louis Charasse, félibre à Vaison, qui très obligeamment m'a relevé le dessin des lettres de cette inscription.

(2) P. 84 et 85.

(3) Le P. Boyer commet ici une erreur d'observation : il n'y a jamais eu de chambre ou de cellule de chanoine adossée à l'église ; contre le mur latéral nord, il n'y avait que la galerie du cloître, sans premier étage.

OB SEC ROV OS FRATRES A ꝗ LO NIS VINCI TEP ART ES

SECTANTES CLAVS TRVM ꝗ AS ICVENIE TIS AD AVS TR̄

TRIFIDA ꝗVAD RI FID ⁊ ME MOR ET SVCCENDERE NIDVM

IGNEA BISSENI S LA PID VM SITV TADDI TA VENIS

PAX V HIC DO MVI

Cathédrale de Vaison.

Inscription sous la corniche du bas-côté nord.

l'avenir dans les appartemens du midi, qui sont plus chauds..... Le troisième et le quatrième vers animent les chanoines à la ferveur d'esprit en rappelant dans leur mémoire le ravage que la foudre avait fait en abattant les douze chambres de pierre destinées pour les douze chanoines. Voici la construction que j'en fais: *Trifida ignea sic* (1) *addita venis lapidum memoret succendere nidum quadrifidum*. C'est-à-dire que la foudre, acharnée avec violence aux douze chambres de pierre, vous soit un avertissement continuel d'embraser par une ferveur nouvelle ce cloître qui est une maison quarrée, etc. ».

Si Mérimée (2) a renoncé à donner une traduction raisonnable, plusieurs de ses contemporains s'y sont acharnés sans succès. M. A. Deloye (3), dont l'opinion a été acceptée par M. Révoil (4), a proposé la suivante: « Triomphez, je vous en conjure, mes frères, de l'exposition du nord, qu'une triple vertu de feu se souvienne d'enflammer votre nid carré, qu'elle soit comme ajoutée aux douze veines de pierre, de même que lorsque suivant le cloître vous viendrez au midi. C'est-à-dire: songez à réchauffer par la triple flamme de la vertu chrétienne votre cloître quadrangulaire, qu'elle pénètre en quelque sorte par les douze fenêtres de vos cellules, comme le feront les rayons du soleil, quand vous viendrez du côté du midi, en suivant le cloître ».

(1) Le P. Boyer donne en effet le texte suivant: *Ignea bissenis lapidum sic addita venis.*

(2) *Notes d'un voyage...*, p. 190 et 191.

(3) Article cité, p. 336. Voir encore sur cette inscription ms. 3149 de la Bibl. d'Avignon, fol. 291 ; ms. 1672 de la Bibl. de Carpentras, fol. 69, etc.

(4) T. II, p. 22 et 23.

Tout cela n'est guère satisfaisant et il semble qu'on soit allé chercher bien loin un sens qui doit être beaucoup plus simple et plus terre à terre. Je n'entreprendrai pas à mon tour une nouvelle traduction. Il semble cependant que les deux premiers vers doivent s'interpréter ainsi : « Je vous en supplie, mes frères, qui habitez le cloître, supportez les rigueurs de l'aquilon, parce qu'ainsi vous arriverez au ciel (?) ». Mais les deux derniers semblent ne pouvoir fournir une phrase correcte. Me permettra-t-on cependant une réflexion à leur sujet? Est-ce que le *trifida ignea memoret succendere nidum quadrifidum* ne ferait pas allusion à un triple incendie ayant dévoré le cloître ou les maisons canoniales, désastre dont on voulait rappeler le souvenir ? Ce triple incendie ne correspondrait-il pas au triple enlèvement de la ville de Vaison et du palais épiscopal par les soldats du comte de Toulouse ? Gardons-nous cependant de rien affirmer. Mais de tout ce qui précède on doit conclure que le texte de l'inscription ne s'oppose pas à ce qu'elle ait été gravée vers l'an 1200.

On constate aussi dans la facture de ces vers une recherche d'assonances et un mauvais goût qui n'ont rien d'une époque bien classique, mais qui se retrouvent aussi bien à la fin du XII^{e} siècle qu'au XI^{e}.

Reste le dessin des lettres. Ces grandes capitales de 0^{m} 20 de hauteur sont presque toutes de forme romaine. Si l'on admet que, à la date où elles furent gravées, on s'étudiait à imiter et copier les décorations antiques, cela n'aurait rien qui, à priori, pût choquer. Il est même curieux de constater qu'en dehors du G arrondi en 6, du C carré et des Q semblables à des P retournés, le lapicide s'est attaché à ne reproduire que des formes antiques; il a dédaigné

par exemple les E lunaires et les O pointus, qu'on rencontre pendant tout le XII[e] siècle (1). Cependant, il eut encore comme un souvenir de cet O pointu pour le deuxième d'OBSECRO. S'il n'y a pas grande conclusion à tirer de ces belles capitales, qui ont été employées aussi par les sculpteurs du portail de Saint-Gilles, dans le second quart du XII[e] siècle (2), les formes particulières signalées ci-dessus se retrouvent ailleurs : le G a servi à marquer quelques pierres de la dernière restauration de la cathédrale ; usité de très bonne heure, il figure dans des inscriptions de Saint-Paul-de-Mausolée (3) et de Saint-Gilles et poursuivra sa destinée au XIII[e] siècle. Le C carré n'est pas seulement fréquent au XII[e], il se rencontre encore assez souvent dans le XIII[e] siècle, même avancé (4) : le P retourné remplaçant le Q est gravé plusieurs fois à Vienne en 1148, 1152, 1235, 1241, 1244, etc. (5), et dans l'inscription de la porte de la cathédrale de Maguelone, datée de 1178 (6). Les ligatures n'ont rien non plus qui oblige à reporter à une époque plus

(1) Notamment dans la grande inscription de Saint-Trophime d'Arles.

(2) Cf. R. de Lasteyrie, *Études sur la sculpture française au moyen âge* (t. VIII des Monuments Piot), p. 104 et 105.

(3) Épitaphe du prévôt Gervais, dont le successeur Isnard est connu en 1134.

(4) Voir les exemples que j'ai cités dans mon *Étude sur Saint-Trophime*, à propos de l'inscription de l'église métropolitaine d'Arles. Ajoutez à ces exemples de nombreuses inscriptions reproduites par Auguste et Adrien Allmer, dans leur *Atlas des inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné*, n[os] 372, 373, 378, 380, 388, 391, 402, 404, etc.

(5) Auguste et Adrien Allmer, n[os] 370, 372, 407, 411, 412.

(6) Révoil, t. I, pl. XLVII ; R. de Lasteyrie, *Études*, p. 77.

ancienne, puisqu'on en a donné des exemples au début du XIIIe siècle (1). Ce n'est donc pas la forme des lettres de l'inscription de Vaison qui contraindra à la fixer à une date antérieure à 1150-1160 (2). J'avouerai cependant que si elle n'a été gravée qu'aux environs de l'an 1200, le lapicide a évidemment cherché à lui donner un caractère un peu archaïque ; il y est arrivé en s'attachant à copier l'antique, comme les décorateurs de son temps.

* * *

Le cloître, dont j'ai négligé de parler jusqu'à maintenant, montre lui aussi la trace de remaniements. Par malheur, il a été tellement « restauré » aux divers âges, qu'il est bien difficile de reporter à une époque ancienne, c'est-à-dire au XIe ou XIIe siècle, certaines de ses parties.

Il est certain, d'après ce qui a été dit ci-dessus, que sa fondation remonte à l'époque de la reconstruction de la cathédrale, dans le premier quart du XIe siècle. Les murs du fond, à l'est et au nord, sont édifiés en effet avec le petit appareil à gros joints. Cet appareil, détail à noter, est en général assez régulier, beaucoup plus que le blocage des murs des collatéraux de l'église. Il se rapprocherait davantage des matériaux qui ont été employés pour le parement extérieur

(1) R. de Lasteyrie, *Études*, p. 126. — Il y en a encore dans de nombreuses inscriptions de Vienne de la même époque.

(2) L'inscription la plus caractéristique de Vienne qui puisse être comparée à celle de Vaison est celle n° 372 de l'*Atlas* des Allmer ; elle est datée de 1152, et elle possède les E lunaires et carrés, les C carrés, des lettres liées, d'autres plus petites intercalées, le P retourné au lieu de Q, etc.

du bas-côté nord. Les voûtes en plein cintre ou en arêtes paraissant avoir été entièrement rebâties de nos jours, il y a lieu de se défier des observations qu'on pourrait y faire.

A cette première époque doivent peut-être appartenir certaines colonnettes de la galerie occidentale avec leurs fûts disproportionnés et dépourvus de base. C'est d'ailleurs de ce côté qu'on remarque toute une série de chapiteaux à feuilles largement épannelées; il serait excessif cependant d'affirmer qu'ils sont tous du XI[e] siècle. Qu'ils soient d'une autre facture que ceux par exemple de la galerie orientale, personne n'en doutera, mais on n'a pas d'indices suffisamment probants pour mettre un siècle ou deux de distance entre les uns et les autres.

Au début du XIII[e] siècle, en effet, quand les chanoines relevèrent les murs de leurs habitations dévastées, ils réédifièrent presque entièrement les galeries du cloître. Les murs longeant le préau, les abaques des chapiteaux géminés, la série de petites arcades retombant sur les colonnettes, les piliers ornés qui séparent les travées, la corniche extérieure en forme de guirlande, tout est bien de cette époque. Les moulures décorant l'arête des arcades sont vraiment caractéristiques: on ne les rencontre pas dans la partie la plus ancienne du cloître de Saint-Trophime d'Arles (1), ni dans celui de Saint-Paul-de-Mausolée; on ne peut les rapprocher que de celles du cloître de Senanque, dont les arcades n'ont pas encore cependant le boudin qui décore celles de Vaison du côté du préau. La sculpture des

(1) R. de Lasteyrie, p. 49 et 50.

plus beaux chapiteaux, dont M. Révoil a publié quelques spécimens (1), est aussi fort savante et reporte également au début du XIII^e^ siècle.

Il est inutile, après M. Révoil, de donner une description des piliers, faisceaux de colonnettes, pilastres et chapiteaux de ce cloître. On notera seulement ici que certains fûts de colonnettes et quelques pilastres, surtout dans les galeries de l'est et du nord, sont en très beau marbre blanc. Il est certain que le constructeur du XIII^e^ siècle s'est approvisionné dans les ruines de monuments antiques, qui, à Vaison comme à Arles et en beaucoup d'autres endroits, servaient de carrière.

La galerie du sud, longeant le collatéral nord de l'église, celle que M. Révoil a signalée comme entièrement détruite, a été réédifiée lors de la dernière restauration de la cathédrale et de son cloître. Quant aux bâtiments qui ont servi au logement ou à la vie commune des chanoines, ils ont disparu depuis longtemps, semble-t-il, et ne pourraient même pas être reconstitués avec quelque chance de succès.

* * *

Il est difficile de clore au début du XIII^e^ siècle l'histoire de la cathédrale de Vaison, sans s'exposer aux objections qu'ont déjà formulées et que formuleraient encore des esprits superficiels. Après les dévastations du comte de Toulouse et de ses soldats, a-t-on affirmé (2), l'ancienne ville de Vaison aurait été abandonnée non seulement par l'évêque et les cha-

(1) T. III, pl. XLVII.
(2) Voir ci-dessus, p. 257.

noines réfugiés dans les châteaux voisins, mais même par les habitants qui transportèrent leurs demeures au delà de l'Ouvèze, sur les pentes de la colline dominée par le nouveau château. Par conséquent, ils auraient été loin de songer à terminer leur église et à relever les bâtiments claustraux.

La vérité est tout autre et il suffit à un visiteur de jeter les yeux sur les tombeaux des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, élevés à l'intérieur de la cathédrale, pour qu'il soit persuadé de la persistance du culte dans ce monument après l'époque fatidique (1). Pendant ces deux siècles, l'évêque et les chanoines jouirent paisiblement de l'église entièrement restaurée par eux; même, malgré l'exode des habitants, qui dut commencer de bonne heure vers la montagne voisine, la ville ancienne continua à être habitée. En voici quelques preuves: l'évêque Faraudi érigea en sa cathédrale, vers 1250, une chapelle et un autel en l'honneur de saint Quenin (2): un de ses successeurs, Raymond de Beaumont, y institua, le 1^er^ janvier 1319, une nouvelle chapellenie et la dota d'une maison bâtie par lui dans un jardin contigu au cimetière de la cathédrale et à la voie publique (3); un autre, Éblon de Meder, y fonda deux anniversaires, le 6 mars 1376 (4), etc.

(1) Une inscription encastrée dans le pilier sud-ouest de la coupole indique l'emplacement d'une sépulture du XIII^e^ siècle; un enfeu décoré d'arcature trilobée de la même époque se montre encore près de la porte méridionale; les tombes des évêques du XIV^e^ siècle ou du début du XV^e^ au plus tard sont, je le rappelle, dans l'abside ou dans la travée précédente.

(2) Boyer, p. 120.

(3) *Gallia christiana*, t. I, *Instr.*, p. 151, n° II; Boyer, p. 143 et 2^e^ partie, p. 28.

(4) Boyer, p. 162-163.

Les guerres désastreuses qui affligèrent toute cette région du Comtat dans le dernier tiers du XIV^e^ siècle et pendant la première moitié du XV^e^, obligèrent la population à quitter une ville éparpillée sans défense dans la plaine et exposée aux attaques des compagnies de routiers; elle se réfugia sur la colline, que couronnait la forteresse occupée maintenant par le châtelain du pape, et qui était plus facile à protéger par un rempart. Comme il lui était dangereux de s'aventurer hors des murailles, elle prit l'habitude de suivre provisoirement les offices dans la chapelle du château ou dans d'autres petits édifices religieux. Ce ne fut que le 30 avril 1464, que l'évêque, le prévôt et les chanoines, avec les consuls de Vaison, résolurent de bâtir une nouvelle cathédrale dans l'enceinte de la ville moderne; ils en donnèrent le prix-fait à Raymond Arnaud moyennant la somme de 340 florins pour la façon, les pierres de taille devant lui être fournies et apportées à pied d'œuvre (1).

Les souvenirs qui s'attachaient à l'ancien édifice ne le firent même pas à cette époque abandonner complètement: on vit les évêques y prendre possession de leur évêché, y prêter le serment de respecter les privilèges de leur église et de la ville, y entendre une première messe et partir de là solennellement pour faire leur première entrée dans la cité nouvelle et recevoir à la porte les clefs présentées par les consuls (2).

(1) Boyer, p. 172-173. Le prix-fait du clocher fut donné en 1470 pour 74 florins (*Idem*, p. 173); la nouvelle cathédrale ne fut terminée qu'au début du XVII^e^ siècle par l'évêque Guillaume Cheisolme, qui s'y bâtit un magnifique tombeau (*Idem*, p. 207 et 215).

(2) 13 mars 1483, 3 juillet 1485: Boyer, p. 176 et 179; 2^e^ partie, p. 41.

Les guerres des protestants au XVI^e^ siècle renouvelèrent les dévastations autour de l'enceinte fortifiée où la population avait trouvé un refuge; l'ancienne cathédrale fut un peu plus délaissée, mais on y fit encore quelques sépultures (1). Quand la paix fut rétablie, quelques personnes continuèrent à s'y faire enterrer (2), mais autour des murs solidement bâtis de l'église il n'y avait plus guère que des ruines. Les chapelles des environs étaient abattues, même le beau vaisseau de Saint-Quenin s'était effondré, son abside seule restant debout, et c'est par dévotion pour le patron de son diocèse que l'évêque Joseph-Marie de Suarez (1633-1666) ordonna de rebâtir cette nef. Le même prélat refit aussi toute la toiture de l'ancienne cathédrale, dont la ruine compromettait l'existence des voûtes, il restaura le cloître ou plutôt les parties les moins ébranlées des habitations des chanoines, et répara le tombeau de son prédécesseur Pierre de Casa, en vénération dans le pays (3).

Quelques années plus tard, l'évêque Louis-Alphonse de Suarez (1671-1685) appela à Vaison le P. Antoine Lequieu pour y fonder un couvent de Dominicains réformés; il lui donna, par un acte du 8 mai 1672, l'ancienne cathédrale, le cloître et ses dépendances. Mais le cloître était si ruiné qu'il fallut y bâtir de nouvelles

(1) Devant les piliers nord et sud-ouest de la coupole, on remarque des pierres tombales du XVI^e^ siècle, dont une porte la date de 1556.

(2) Dans la galerie est du cloître, on conserve deux pierres tombales de 1624 et 1626, qui proviennent certainement de l'intérieur de l'église. Enfin il en est encore une en place dans la deuxième travée de la nef, datée de 1769.

(3) Boyer, p. 219.

cellules. Les religieux parurent peu satisfaits du cadeau : l'église était grande et délabrée, il était nécessaire d'y faire de grandes dépenses pour la meubler et l'entretenir. Ils ne tardèrent donc pas à l'abandonner et, quelques mois après, ils faisaient poser la première pierre d'un autre couvent plus près de la ville (2 octobre 1672) (1).

L'évêque Joseph-François Gualteri s'occupa lui aussi de l'antique édifice, il le répara, dit-on, mais il y puisa surtout des matériaux pour le palais épiscopal qu'il se construisit dans la ville moderne (2); il fit démolir le jubé ou ambon (3), qui séparait de la nef le chœur, orné des stalles des chanoines, aménagé sous la coupole (4). On prétend encore que son successeur, Pélissier de Saint-Ferréol, y enleva des marbres qu'il fit scier pour des chambranles de cheminées (5).

Après le départ des Dominicains réformés, la vénérable église Notre-Dame de Vaison retomba dans

(1) Boyer, p. 241 et 242. Le nouveau couvent fut consacré le 29 juin 1677.

(2) L'évêque Guillaume Cheisolme, au début du XVII[e] siècle, en avait déjà constitué un par la réunion de plusieurs maisons, achetées par lui : *Idem*, p. 211.

(3) Voici la description de ce jubé, d'après un mémoire ms. du XVIII[e] siècle conservé au presbytère de Vaison : « On le voyait encore il y a quelques années après le commencement du siècle en grandes pierres de taille ; on y montait par un degré pratiqué dans son épaisseur ; il y avait au-dessus un autel d'une seule pierre de marbre, de la même structure que celle du maître-autel, mais moins grande ; on la voit encore dans l'église ».

(4) Mémoire ms. cité ci-dessus ; Courtet, *Dictionnaire des communes du département de Vaucluse*, p. 354.

(5) Courtet, *Ibidem*, d'après l'abbé Fabre de Saint-Véran.

l'abandon (1), sans cependant être délaissée complètement, car les chanoines continuèrent à y venir prendre possession de leur bénéfice (2) ; seul, un ermite y résida et en eut la garde ; il finit par se loger dans le petit appartement ménagé entre les deux voûtes du collatéral sud. Mais l'intérêt archéologique que présente cet édifice fit son salut ; les savants s'y intéressèrent de très bonne heure après la Révolution, la Commission des monuments historiques le prit sous sa protection et le fit restaurer. Aujourd'hui, sa solidité défie le temps pour de longs siècles encore. Même, par un juste retour des choses, c'est à la nouvelle cathédrale et à la nouvelle ville d'être abandonnées, la population de Vaison a repassé l'Ouvèze et tend de plus en plus à revenir sinon sur l'emplacement exact de l'ancienne cité, mais dans le voisinage immédiat ; enfin, depuis quelques années, le culte religieux est rétabli dans la cathédrale primitive, qui a pris le titre de basilique. Si les événements ne lui sont pas trop défavorables, elle a donc chance de prolonger longuement encore ses destinées.

L.-H. Labande.

(1) Le mémoire que j'ai déjà cité plusieurs fois est une supplique adressée au pape vers 1750 pour le prier d'envoyer un secours qui permettrait de conserver à la religion un monument aussi remarquable.

(2) Fabre de Saint-Véran, *op. cit.*

LES STALLES

DU

PRIEURÉ DE NOTRE-DAME DU PARC

D'HARCOURT

Au mois de septembre 1254 (1), Jean, sire d'Harcourt et d'Elbeuf, fondait dans le parc de son château (2), pour servir de lieu de sépulture à sa famille, un prieuré sous le vocable de Notre-Dame, dans lequel il installa douze chanoines réguliers de Saint-Augustin, de l'ordre du Val-des-Écoliers.

Le nouvel établissement fut richement doté par ses fondateurs et par les seigneurs du Neubourg (3). Toutefois, on est assez dépourvu de renseignements sur son histoire; les données archéologiques font également défaut, et les ruines de l'église ont elles-mêmes disparu de la surface du sol.

Elle devait pourtant être bien belle cette église, contemporaine du roi saint Louis, où Jean d'Harcourt

(1) *Recueil de Dom Jacques Jouvelin,* Bibl. nat., lat. 13905, f° 107.

(2) Le Parc dépend aujourd'hui de la commune d'Harcourt, canton de Brionne (Eure).

(3) Bibl. nat., lat. 13905, f° 107 ; *Histoire généalogique de la maison d'Harcourt,* par messire Gilles-André de la Roque, 1662, 4 vol. in-f°, *passim*.

et sa femme. Alix de Beaumont, avaient leur sépulture, et qui renfermait, en outre, une douzaine de tombeaux des membres de cette illustre famille (1), entre autres, celui de Raoul d'Harcourt, chantre d'Évreux, grand archidiacre de Rouen, l'un des fondateurs du collège d'Harcourt, à Paris. Comme il était docteur en décret, on le comparait, dans son épitaphe, au jurisconsulte Papinien, *alter Papinianus* (2).

Notre-Dame du Parc eut pour dernier prieur régulier, au commencement du XVI^e^ siècle, frère Richard Amiot, docteur en théologie. Une note conservée dans le *Recueil de Dom Jacques Jouvelin* nous apprend qu'il mourut le 24 mai 1540. Il était représenté sur sa dalle tumulaire « en habits pontificaux, avec la mitre et la crosse » (3). Ces insignes, qui n'appartenaient pas aux prieurs, sont faits pour surprendre. A-t-on pris le capuce cornu de l'aumusse, ramené sur la tête, pour une mitre, et le bâton prioral pour une crosse (4)?

(1) Blanche de Ponthieu, femme de Jean II, comte d'Harcourt, morte le 12 mars 1387, fut enterrée dans l'église du Parc « entre le maistre autel et l'autel de saint Augustin ». *Histoire généalogique, etc.*, t. III, p. 283. Marie d'Harcourt avait légué par son testament la somme de cinq cents livres pour faire sa représentation et sépulture dans l'église du Parc. *Id.*, t. I, p. 458.

(2) Bibl. nat., lat. 13905, f° 107; *Histoire généalogique, etc.*, t. II, 1760.

(3) Bibl. nat., lat. 13905, f° 107.

(4) Nous lisons dans le *Voyage littéraire de deux religieuses bénédictines*, 1^re^ partie, p. 3, à propos d'un tombeau de la collégiale de Poches : « Autour de ce tombeau sont douze chanoines qui ont l'aumusse sur la tête, mais le doyen, qui jusqu'à nos jours n'a point eu d'autre qualité que celle de prieur, porte la mitre aussi bien que le chantre dont le bâton, fait presque comme une canne, se termine par une petite pomme ».

Richard Amiot était-il abbé commendataire de quelque abbaye éloignée dont le nom ne nous est pas connu ? Quoi qu'il en soit, Richard Amiot fut un de ces dignitaires ecclésiastiques, nombreux à l'époque de la Renaissance, qui se distinguèrent par leur goût des arts somptuaires. Il dota son prieuré d'œuvres remarquables, dont quelques-unes, parvenues jusqu'à nous, font revivre son nom.

En 1526, il fit fondre trois cloches, dont l'une, du poids d'environ 10.000 livres, exécutée par les maîtres fondeurs Jehan Le Fort et Pierre Le Jeune, n'est autre que le plus gros des deux bourdons de la cathédrale d'Évreux (1). Une autre cloche, pesant 3.000 livres, fut portée, on ne sait comment, à l'époque de la Révolution, dans l'église de Saint-Ymer (Calvados) (2).

(1) Cette cloche porte l'inscription suivante :

IE · SVIS · MARIE · ET · MA · DONNEE · KATHERINE · DE · BOVRBON · CONTESSE · DE · HARCOVRT || LAN · MIL · IIICC · IIIIXX · ET · VI · ET · AY · ESTE · QVASSEE · LESPACE · DE · SIX · VINGTZ · ANS · || ET · MA · FAICT · REFFERE · FRERE · RICHARD · AMIOT · DOCTEVR · EN · THEOLOGIE · PRIEVR · DE · || CEANS · LAN · MIL · CINQ · CENS · VINGT · ET · SIX · ET ME FIRENT IEHAN LE FORT ET PIERRE LE IEVNE ·

Cf. *Monographie de la cathédrale d'Évreux*, par l'abbé J. Fossey, p. 215, et Dr Billon : *Études sur les cloches et les sonneries françaises et étrangères*, dans l'*Annuaire de l'Association Normande*, 1865, p. 51-54, et 1866, p. 116.

(2) On lit sur cette cloche :

† LAN · DE • GRACE • MIL · CINQ · CENS • VINGT · ET • SIX · ME DONNA · ET · FIST · FAIRE · || FRERE • RICHARD · AMYOT • DOCTEVR · EN • THEOLOGIE · PRIEVR · DE · CEANS · ET · ME • FIST · NOMMER · MARIE ·

Cf. de Caumont : *Statistique monumentale du Calvados*, t. IV,

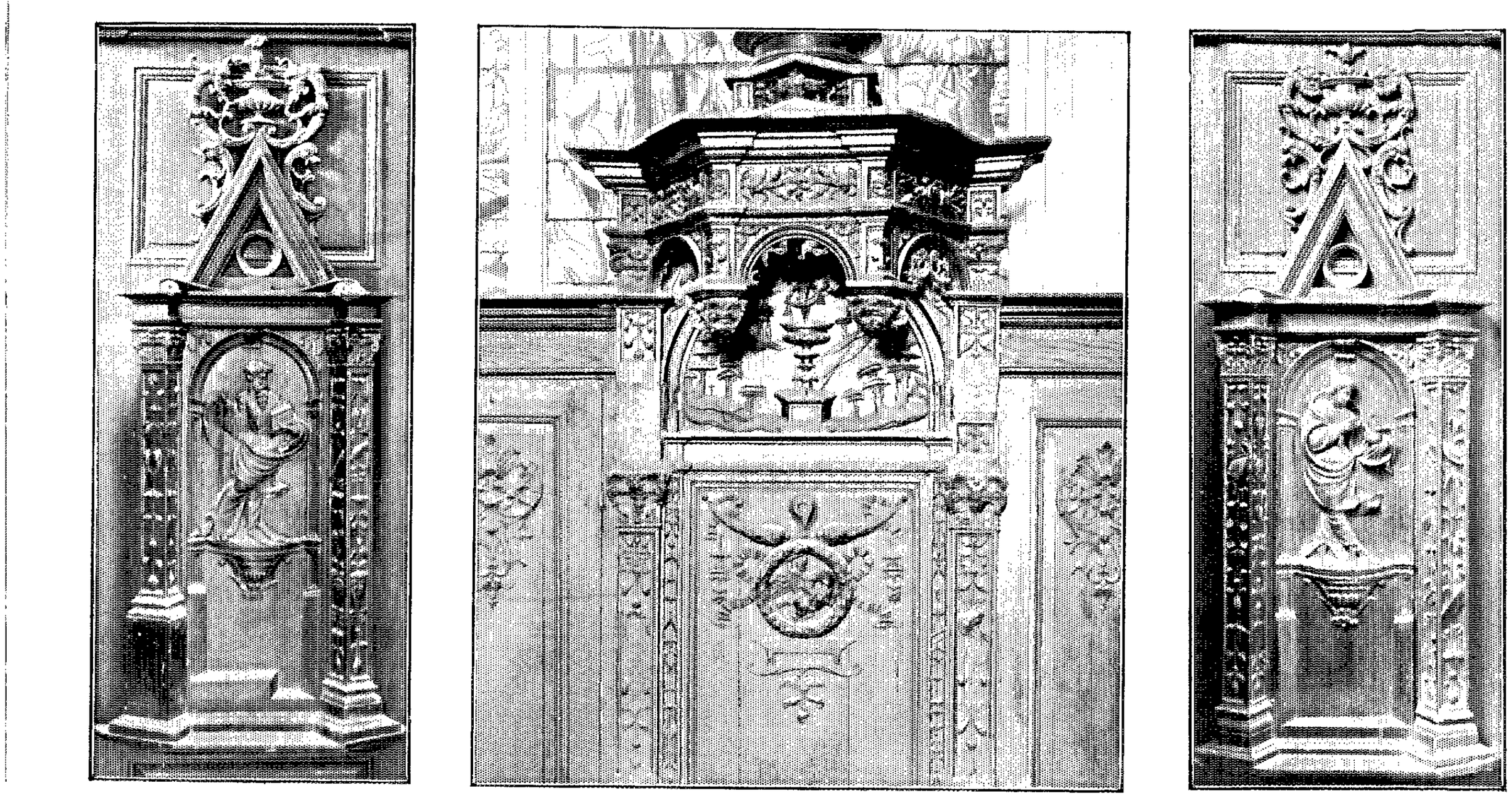

Stalles du prieuré d'Harcourt.

Dais de la chaire du prieur.

C'est encore à Richard Amiot que l'on doit les stalles dont il orna son église, en 1532, et qui purent, elles aussi, échapper aux pillages révolutionnaires.

Elles se trouvent aujourd'hui dans l'église paroissiale de Goupillières (1), où on les transporta en 1804, ainsi que nous l'apprend la délibération suivante du conseil de fabrique :

« Du treize brumaire l'an treize, quatre novembre mil huit cents quatre, au banc de la fabrique, l'assemblée dûment convoquée et présidée par M. Le Guay, curé de cette commune, où étoient MM. Chouel, administrateur en fonction, Pierre-Jacques Debouclon et Mathurin Courtonnel, administrateurs. M. Charles Le Guay, prêtre, curé de cette commune, a dit : Je vous prie, Messieurs, d'accepter le don que je fais à l'église, au nom de cette commune, de vingt stalles, de deux grandes stalles pour orner l'entrée du chœur, de la chaire du célébrant, des pupitres pour les clercs, et des lambris autour du chœur, le tout pour être placé dans le chœur de ladite église, d'après le devis qui en sera fait. Le conseil fait le plus grand remerciement à M. le Curé, etc. » (2).

Les deux « grandes stalles pour orner l'entrée du chœur » ont depuis longtemps disparu, à la demande, paraît-il, des paroissiens, qui se plaignaient de ne pouvoir apercevoir l'autel. Elles ont dû être mises en morceaux, car les deux panneaux à figures d'apôtres, encadrés de pilastres posés en angle, ainsi que les

p. 220. L'auteur dit à tort que cette cloche venait de l'abbaye de Grestain.

(1) Canton de Beaumont-le-Roger (Eure).

(2) Archives de la fabrique de Goupillières.

fragments ajourés qui les surmontent (1), proviennent vraisemblablement des faces extérieures ou entrées de ces deux grandes stalles.

La chaire du prieur, véritable trône, était ornée à sa partie inférieure de panneaux sculptés; ils n'existent plus. Les accoudoirs présentent, sur leur face, des pilastres feuillagés avec chapiteaux; les deux montants latéraux répètent cette décoration, qui a subi quelques mutilations.

Sur le haut dossier, dans une couronne ou chapel de triomphe, gracieusement soutenue par un ruban déployé et une guirlande, on voit un cavalier, les cheveux au vent, brandissant une courte massue. Dans le bas-relief de la partie cintrée, au milieu d'un paysage vallonné et planté de pins parasols, s'élève une fontaine Renaissance, à base hexagonale: dans sa vasque se tient debout une femme nue, drapée d'une écharpe, une palme à la main.

La chaire priorale est couronnée d'un dais à trois pans, supportant deux clefs pendantes que relient trois arcades cintrées; il se termine par un haut pinacle élégamment profilé, autour duquel on lit ces lettres gravées: BENEDICTVS : FRVET (2). Nous n'avons pu identifier ce nom. Peut-être est-ce celui du huchier qui travaillait à Harcourt.

Les vingt stalles (3) que possède aujourd'hui l'église de Goupillières ont leurs séparations ou parcloses sobrement décorées. Les poupées ou supports des

(1) Ces deux panneaux sont aujourd'hui placés au fond du chœur, de chaque côté de l'autel.

(2) L'inscription porte : BEMEDICTVS.

(3) Nous pensons qu'au Parc le nombre des stalles était plus grand.

accoudoirs figurent un hibou, un lion, une tête d'homme, un lièvre; elles sont plus ordinairement formées par l'extrémité recourbée en volute d'une feuille d'acanthe appliquée sur la moulure en quart de cercle, conduisant au support des accoudoirs.

Les patiences ou miséricordes sont aussi variées que curieuses.

Elles représentent, du côté de l'épître: 1° agneau; 2° urne accostée de deux dauphins: 3° buste d'homme tourné à gauche; 4° tête de mort; 5° tête feuillagée; 6° cartouche enrubanné: 7° tête de chèvre; 8° buste d'homme barbu; 9° tête d'ange: 10° buste d'homme coiffé d'un haut chapeau.

Du côté de l'évangile: 1° buste de femme tournée à gauche: 2° buste d'homme coiffé d'une barrette plate; 3° buste de femme coiffée à la romaine; 4° tête d'ange; 5° buste d'homme coiffé d'un toquet à plume; 6° homme vu de dos: 7° buste d'homme regardant en haut; 8° tête de sylvain; 9° (mutilée); 10° tête de vieille femme.

Ce qui caractérise les stalles de Goupillières et leur donne une beauté spéciale, c'est le dossier qui les accompagne, non pas, cette fois, couronné d'un dais courant, mais terminé par un amortissement richement ajouré et sculpté.

La partie inférieure et unie, qui repose immédiatement sur les stalles, est moderne, et les dossiers droits, sobrement ornementés, comme celui de la chaire du prieur, qui devaient se trouver autrefois sous la corniche à rinceaux, ont sans doute disparu à la Révolution: en tout cas, ils n'ont pas été remis à leur place.

Au-dessus de l'entablement en corniche, au droit de chaque séparation des stalles, se dressent d'étroits

pilastres cannelés encadrant un amortissement en forme de lucarne, sur ses rampants se déroulent d'admirables rinceaux terminés en têtes de chimères, de chèvres, de dauphins, etc., qui vont aboutir à une petite urne Renaissance. Sur la face du socle qui la supporte, on lit, distribués au-dessus de chacune des stalles, ces mots d'une devise bien connue: SPES MEA DEVS. Des têtes d'hommes et de femmes, souvent fort expressives, émergent de l'amortissement en forme de lucarne. L'une d'elles représente un moine augustin, reconnaissable à son scapulaire et à sa tête rasée.

C'est dans la frise, au-dessous de la corniche, que se lit l'inscription suivante, en lettres incrustées de mastic noir:

F : R : AMIOT MV^{c} XXXII

Par leur date et par leur style, la chaire priorale et les stalles de Notre-Dame du Parc d'Harcourt appartiennent à la plus pure Renaissance. Elles sont contemporaines, ou à peu près, des stalles des abbayes de Conches et de La Noë (1), des portes de l'église de Notre-Dame de Louviers, de plusieurs clôtures de chapelles et du plafond de la tribune de la cathédrale d'Évreux, de l'édicule à baldaquin des fonts baptismaux de Bretagnolles (2), et elles offrent avec ces différentes œuvres du bois des analogies assez frappantes pour affirmer qu'elles sont sorties des mains de ces huchiers de la contrée d'Évreux auxquels

(1) Ces stalles se trouvent aujourd'hui dans les églises d'Ormes et du Plessis-Sainte-Opportune (Eure).

(2) Canton de Saint-André (Eure).

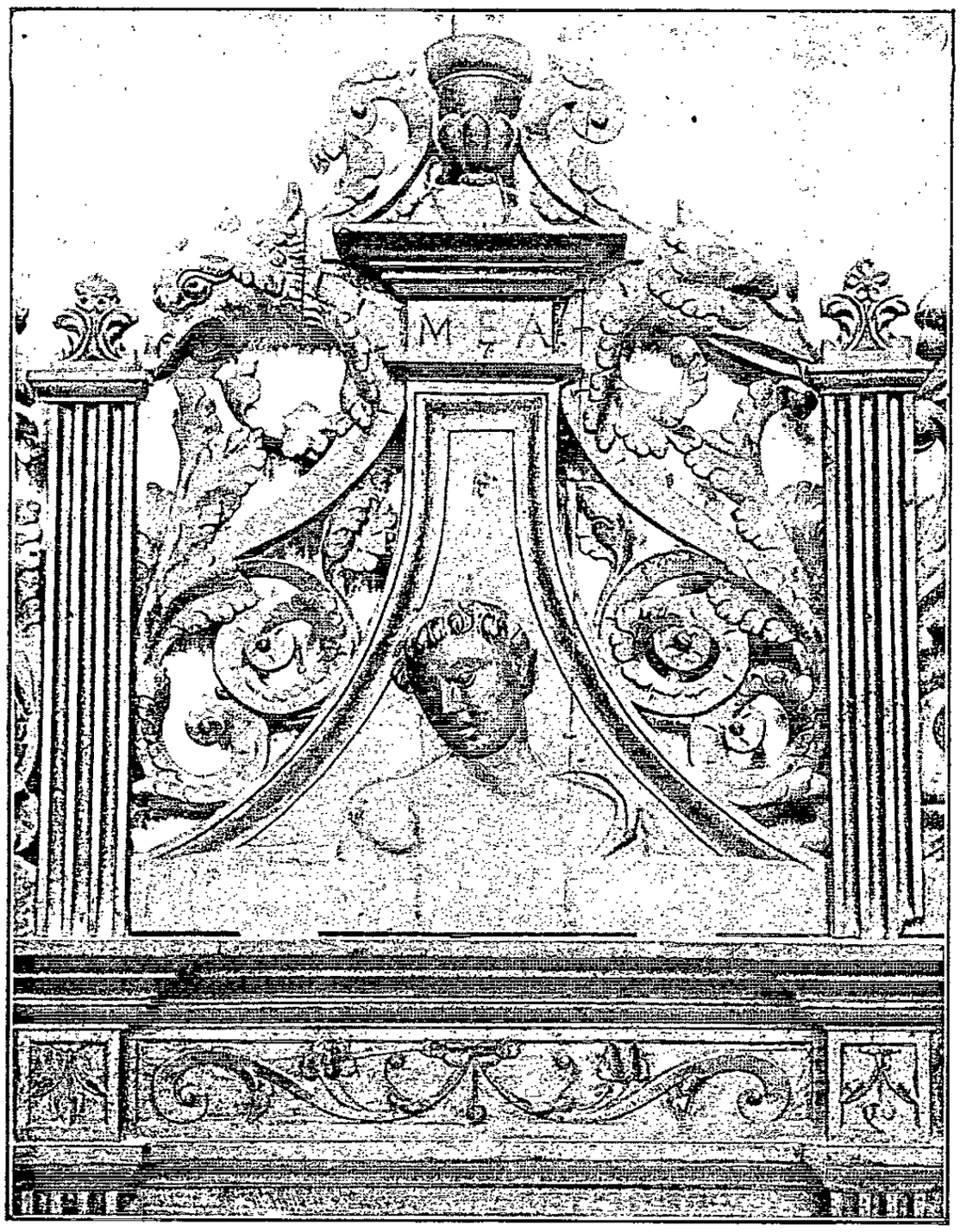

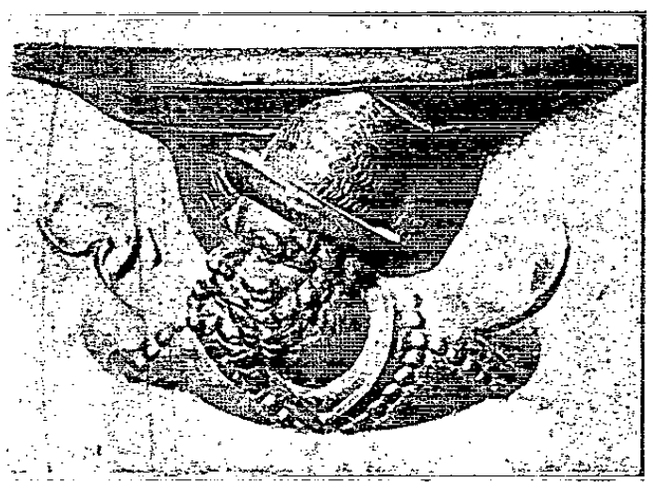

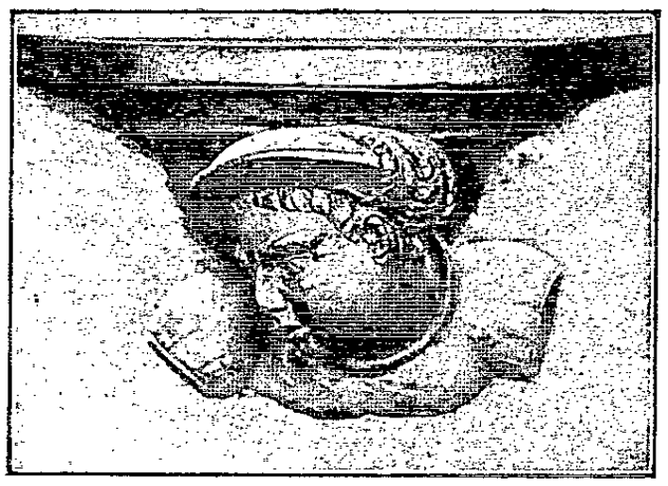

Stalles du prieuré d'Harcourt.

Crête et miséricordes.

on doit tant d'admirables travaux, et que les deux Le Veneur de Tillières, véritables Mécènes, avaient amenés dans leur ville épiscopale (1).

Il existe dans l'église de Fontaine-l'Abbé (2) un retable en bois sculpté, de l'époque de la Renaissance, consacré à la vie de saint Jean-Baptiste, que l'on doit encore, selon nous, attribuer aux sculpteurs qui ont fait les stalles de Notre-Dame du Parc : même parti pris de décoration, mêmes motifs dans les pilastres et les frises, même dessin si caractéristique de ces curieux pins parasols que nous avons remarqués dans le bas-relief de la chaire priorale de Goupillières.

Malheureusement, les noms de ces huchiers ébroïciens qui travaillaient au Parc en 1532 nous sont inconnus. Les connaîtra-t-on jamais, et des pièces d'archives, encore ignorées, nous les révéleront-elles un jour ? En attendant, contentons-nous d'inscrire une œuvre certaine, quoique anonyme, mais des plus intéressantes, sur l'inventaire déjà si copieux de l'art normand au XVI^e^ siècle.

Chanoine Porée.

(1) Ambroise Le Veneur fut évêque d'Évreux de 1511 à 1531, et Gabriel Le Veneur, de 1531 à 1574.

(2) Canton de Bernay.

CHRONIQUE

PAR

Louis SERBAT.

Gaule préhistorique.

Grotte néolithique de Saint-Vérédème. — A côté de l'ermitage de ce saint, où l'on visite une chapelle du XI^e^ siècle, voûtée en berceau, couverte de dalles et terminée par une abside avec peintures du XIII^e^ siècle, est une grotte que le frère Sallustien-Joseph a explorée. Les traces de foyers qu'il a relevées l'amènent à parler de l'usage du feu et des conditions de l'habitation dans les cavernes analogues, où il a trouvé des haches, des poinçons, des ciseaux de silex ; des vases ronds avec stries et empreintes remontent à l'époque néolithique ; d'autres présentent de beaucoup meilleures formes ; ils sont munis d'anses et appartiennent à l'âge du bronze. — Ext. *Mém. Acad. Nîmes,* 1904, p. 1-34, pl.

Sépulture néolithique a Martigny. — En faisant sauter une grosse pierre dans un champ, près de Vendôme, on a découvert, au-dessous, les débris de plusieurs squelettes et une pointe de lance en silex. — *Bull. Soc. archéol. Vendômois,* 1904, p. 294-301.

Antiquités de Lulune et Montremenot. — Dans cette région, située entre Beaune et Pommard, des tumuli forment deux groupes de dix et six ; deux d'entre eux, mesurant 13 et 18 mètres de diamètre sur 1m50 de hauteur, renfermaient des instruments néolithiques, notamment une hache en jadeïte. Plus tard, un camp gaulois y a laissé des armes de bronze et des poteries ; enfin le passage de la VIIIe légion est décelé par des débris de tuiles estampillées. — *Soc. archéol. de l'arr. de Beaune,* 1904, p. 175.

Tumuli de Chaudenay. — Des deux tumuli que M. Beaupré vient de fouiller, l'un renfermait des objets de bronze, notamment une fibule du type de la Tène. La sépulture, qui fut à incinération probablement, est, sinon hallstattienne, du moins de la transition entre l'hallstattien et le marnien. L'autre avait abrité un grand nombre de sépultures à inhumation. — *Soc. archéol. lorraine,* 1904, p. 263-295.

Haches de bronze dans la Charente. — MM. Chauvet pour la description archéologique et Chesneau pour l'analyse chimique, donnent la classification chronologique des haches trouvées dans ce département. En dehors des haches plates, ils distinguent deux groupes : celles qui sont munies de talons et de rebords relevés à angle droit, coulés en même temps que la pièce, et celles qui présentent des douilles ou des ailerons. Ces dernières sont les plus récentes et prouvent que les métallurgistes qui précédèrent immédiatement l'âge du fer connaissaient les procédés les plus délicats de la fabrication du bronze. — Ext. *Associat. pour l'avancement des sc. Congrès de Grenoble,* 35 p.

Tumuli de Rochechouart. — La Société des amis des sciences de cette ville ayant assisté à la fouille de

plusieurs tumuli, rappelle à cette occasion les découvertes faites à Lascaux, à Saint-Mathieu, à Puységur. Des vases de terre de grande dimension ont été recueillis avec d'autres objets de l'âge du fer et de l'époque hallstattienne. — *Bull. Soc. des amis des sc. de Rochechouart,* 1904, p. 31-35.

Age du fer dans l'Allier. — M. Deprat a porté ses investigations sur une vaste éminence de forme elliptique, longue de 42 mètres et large de 20, qu'il avait remarquée à Neuvy, près de Moulins. Il ne l'appelle tumulus que sous bénéfice d'inventaire, car ce monticule, entouré d'une sorte de fossé de circonvallation, présente surtout des traces nombreuses d'habitations. Le sol des huttes, recouvert d'une épaisse couche de terre noirâtre, contenait de nombreux ossements d'animaux, des poteries rouges et noires à fond plat avec grains de mica et de quartz, des meules, quelques pointes de lances et de javelots en fer et aussi un long poignard à antennes, de même métal. — *Soc. émul. du Bourbonnais,* 1904, p. 359-364.

Gaule romaine.

Enceinte de Sens. — M. l'abbé Chartraire, dans son rapport sur la démolition d'une partie de ces remparts, a signalé, avec l'inscription déjà mentionnée dans le *Bulletin Monumental,* quantité de sculptures provenant de monuments très considérables, employées comme parement et formant queue dans l'épaisseur de la muraille : une draperie flottante jetée sur une énorme coquille, une figure de femme nue couchée sur un rocher. une belle stèle où, dans une

niche, est représenté un homme en *penula*, porteur de tablettes. comptent parmi les plus remarquables. — *Bull. Soc. archéol. Sens*, 1904, p. 67-83.

Murailles de la cité d'Auxerre. — L'établissement d'un marché sur l'emplacement de l'église des Cordeliers a permis à M. Demay de constater que, contrairement à l'opinion reçue, le mur gallo-romain s'infléchissait en cet endroit et formait un angle rentrant pour masquer une poterne. — *Bull. Soc. sc. hist. et nat. Yonne*, 1904. p. 19-33.

Fouilles a Paris. — Près du Collège de France ont été relevés les restes d'un édifice romain comprenant une grande salle terminée par un exèdre sur l'un des petits côtés. Cette salle communiquait avec une autre de forme circulaire et munie également d'hypocaustes. Ce monument avait environ 50 mètres de profondeur et de largeur ; il confirme l'hypothèse émise sur l'existence de thermes en cet endroit.

Vestiges gallo-romains a Livry. — Sur le territoire de cette commune de la Nièvre, plusieurs archéologues ont constaté la présence d'un four à chaux antique qui avait servi à la construction d'une villa voisine, dont l'hypocauste est bien conservé; ils y ont trouvé des monnaies, des poteries rouges, des instruments de fer et de bronze.

Fenêtre a croisillons de l'époque romaine. — Dans la démolition de l'enceinte romaine de Sens, M. le docteur Moreau a recueilli des blocs, portant des feuillures et des rainures. suffisamment nombreux pour qu'il ait pu y reconnaître une croisée dont la partie centrale. formée d'un seul morceau, était ornée de moulures qui se continuaient sur les meneaux

et pieds-droits. MM. Prou et Enlart ont été du même avis sur cette restitution des plus intéressantes, car les croisées qui ont pu exister à l'époque antique étaient garnies de croisillons en bronze ou en bois, comme on le voit à Pompéi, et non en pierre comme à Sens. — *Bull. Soc. archéol. Sens,* 1904, p. 84-93, pl.

Mosaïque a Penchard. — Un champ de ce village de Seine-et-Marne renfermait une mosaïque qui vient d'être partiellement déblayée. Les fouilles ont été commencées sous la direction de M. Gassies, qui publiera un rapport sur ce sujet lorsque les travaux seront terminés: déjà le croquis d'un losange « permet d'espérer que l'ensemble du motif décoratif sortira de la banalité géométrique des mosaïques ordinaires ». — *Soc. litt. et hist. de la Brie,* 1905, 9 mars.

Milliaire en Provence. — Notre confrère M. de Manteyer veut bien nous signaler une borne milliaire d'Aurélien, trouvée à Salignac, sur la voie entre Riez et Digne. C'est une colonne haute de 2 mètres, dont l'inscription, datant ce monument de l'année 275, a été récemment publiée par M. Cauvin. — *Ann. Soc. études provençales,* 1905, p. 132.

Antiquités de Mandeure. — Le musée de Montbéliard vient d'acquérir plusieurs statuettes de bronze provenant de cette ville et décrites par M. Roux: un génie ailé, une Cérès, un Mars, une femme, un enfant, trois Mercure, dont un de plus grande dimension et paraissant, ainsi que plusieurs autres objets, avoir souffert d'un incendie. — *Mém. Soc. émul. Montbéliard,* 1904, p. 3-8, pl.

Œnochoé de bronze. — M. le comte O. Costa de Beauregard a présenté à la Société des Antiquaires

de France un vase d'une excellente conservation trouvé en 1840 dans une fouille du canal de l'Aisne. Ce vase en bronze, que l'on peut comparer avec ceux de Lillebonne et de Néris, est d'un galbe élégant; l'anse, figurant une tige de roseau, est amortie à sa jonction avec la panse par une tête de Méduse, dont les yeux étaient peut-être incrustés d'argent. A la partie supérieure de l'anse, une crosse ajourée sert d'appui au pouce. Le col est rond et sans bec. Cette aiguière pèse 1400 grammes. — *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1905, p. 158, pl.

Déesses mères d'Orléans. — A propos de très grossières statuettes en pierre calcaire figurant des femmes assises et découvertes dans l'Orléanais, M. Baillet donne une étude sur les *matres*, divinités gauloises, dont on a trouvé la représentation sur différents points de la France. Avec M. l'abbé Baudry, il pense que plus d'une fois, l'on a qualifié de « vierge assise » ou de « vierge noire » l'image d'une des *matres*, œuvre très fruste d'artisans gaulois. — *Mém. Soc. hist. et archéol. de l'Orléanais*, 1905, p. 399-413.

Verrerie près de Sainte-Menehould. — Aux Thoues, sur le flanc d'un coteau, M. Manget a découvert des restes de bâtiments épars, des outils, des creusets de terre blanche, des débris de verre préparés pour la mosaïque: certains d'entre eux, offrant plusieurs nuances, se composent de plusieurs plaques minces réunies pour produire les marbrures. Des verres opaques et des poteries étaient aussi fabriqués en cet endroit où l'on a encore trouvé un cachet en verre gravé d'une cigogne. — *Mém. Soc. agric., comm., sc. et arts de la Marne*, 1904, p. 97-110.

Cimetière gallo-romain de Briord. — M. l'abbé Marchand, poursuivant ses études dans cette région, a fouillé six tombes à inhumation dont l'une renfermait une coupe de verre montée sur pied et décorée de croissants en relief. Dans ce même endroit, on remarque un aqueduc long de 230 mètres et formant un coude brusque pour raccorder les deux tronçons qui avaient été percés par deux équipes d'ouvriers travaillant séparément. — *Ann. Soc. émul. Ain,* 1905, p. 56-88, pl.

Cimetière de Scarponne. — M. Beaupré y a pratiqué de nouvelles recherches dans une centaine de sépultures datant de 350 à 450. En général, le mobilier est pauvre : il convient cependant de signaler quelques fibules, un beau vase de verre rond côtelé avec anse, un vase orné de deux lièvres en relief, fait en terre blanche revêtue de vernis noir. M. J. Déchelette le compare aux produits trouvés dans le Northamptonshire. — *Soc. archéol. de Lorraine,* 1904, p. 296-309.

Établissements burgondes du pays de Montbéliard. — La liste, avec cartes, tables et planches, en a été dressée par M. Perrenot, 146 p. — *Soc. émul. Montbéliard,* 1904.

Vase grec a Narbonne. — M. Pottier a communiqué à l'Académie des Inscriptions une lettre de M. Rouzaud, de Narbonne, sur la découverte à Montlauris, d'un vase grec dont les fragments sont aujourd'hui déposés au musée de Narbonne. C'est le plus important spécimen de vase attique à figures noires qu'on ait encore recueilli sur le sol de la France. Le sujet paraît avoir représenté Apollon et Artémise. — *Acad. des Inscript.,* 23 février.

Architecture religieuse.

Cathédrale de Saint-Dié. — Les travaux exécutés à cette cathédrale depuis quelques années ont remis au jour le portail sud : il serait antérieur à l'incendie de 1065 : au XVIII[e] siècle, il avait été noyé dans la maçonnerie de la façade nouvelle. M. Guët, architecte diocésain, a fait un relevé de ces fragments et une reconstitution de l'ensemble. — *L'Art Sacré,* 1905, mars, p. 18.

Cathédrale d'Orléans. — M. Canche donne le récit de l'effondrement de la voûte du chœur et le bilan des pertes survenues de ce chef. — *Bull. Soc. archéol. et hist. de l'Orléanais,* 1904, p. 488-492.

Cathédrale de Lescar. — De 1464 à 1555, comme nous l'écrit notre confrère M. Lanore, sept princes, dont cinq rois et reines de Navarre, furent ensevelis dans cette église. M. Lanore montre que, pendant les guerres de religion, l'extérieur des tombeaux fut détruit sans que les caveaux aient été violés. Il en détermine l'emplacement. Malheureusement, les fouilles que l'on pourrait entreprendre pour les retrouver n'auraient qu'un résultat aléatoire, des particuliers ayant été enterrés à la même place aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. — *Revue du Béarn et du pays basque,* 1905, avril et mai.

Églises romanes du Vexin français. — La classification et la description de ces églises formant un ensemble si intéressant à étudier viennent d'être

publiées dans un travail de M. Coquelle qui distingue les édifices complètement romans, comme à Juziers, La Villetertre, ou ceux qui ne le sont plus que partiellement, un grand nombre n'ayant conservé, de cette époque, que le chœur et le clocher. Parmi les églises les plus curieuses, il faut citer celles d'Arronville, de Brignancourt, de Cormeilles-en-Vexin, de Reilly, de Tessancourt, de Boubiers et de Brueil-en-Vexin, dont notre confrère, M. le baron de Sailly, a vainement tenté de sauver le portail du XII[e] siècle, — *Conférence des Soc. savantes, lit. et artist. Seine-et-Oise,* 1905, p. 35-53.

Églises du plateau de Liancourt. — Cette partie du département de l'Oise, qui se trouve dans le voisinage de Clermont, est l'objet des études archéologiques de la nouvelle Société savante de cette ville. M. l'abbé Beaudry, qui en est le secrétaire, vient d'écrire pour l'excursion de 1904, un compte rendu détaillé renfermant la monographie de huit églises des environs.

Le clocher roman de Breuil-le-Sec, l'église de Nointel avec son portail en plein cintre et son antéfixe en forme de roue, les fenêtres à remplage de son chœur du XIII[e] siècle et ses fonts baptismaux octogones du XIV[e] siècle, ornés d'arcatures et de statuettes, attirent d'abord son attention. Il signale ensuite la porte romane de Catenoy dont l'église possède une remarquable statue de saint Michel du XVI[e] siècle, le chœur de La Bruyère voûté en berceau brisé et surmonté d'un beau clocher, les statues en bois, le tronc et les broderies de Rosoy, le clocher de Mogneville avec sa belle flèche restaurée du XIII[e] siècle et les fonts baptismaux à volutes romanes de la même église. Cet excellent travail est illustré de phototypies. — *Bull. de la Soc. histor. et archéol. de Clermont,* 1905.

Église de Champ-le-Duc. — M. F. de Liocourt a donné la monographie et la reconstitution de cet édifice dont la nef modernisée conserve cependant trace de l'alternance de piles et colonnes, fréquente, comme l'on sait, dans l'école germanique; au transept, une voûte portée par des colonnes à chapiteaux sculptés est surmontée d'un clocher carré; sur les croisillons, deux chapelles étaient formées d'une travée et d'une absidiole — qui a disparu —; l'abside, également précédée d'une partie droite, est ornée extérieurement de colonnes couvertes d'ornements en spirale. Aux angles du transept et de l'abside sont logés deux escaliers dans des tourelles rondes. A l'intérieur, il faut signaler une grille d'armoire eucharistique et des fonts baptismaux « monopédiculés » du XV^e^ siècle. — *Soc. philomathique vosgienne*, 1905, p. 99-127, pl.

Église de Lourdes. — Cette église paroissiale, qui vient d'être démolie, était remarquable par son abside fortifiée et son plan tréflé, dont il n'existe dans les Hautes-Pyrénées qu'un autre exemple: la petite chapelle de Piétat, à Saint-Savin, ainsi que l'a constaté dans la *Revue des Pyrénées* (juillet-août 1904), notre confrère M. Lanore, à qui nous devons encore de curieux renseignements: en nivelant l'emplacement de l'église, on a mis au jour les substructions de trois monuments superposés. Le plus profond est de dimensions très restreintes. On a trouvé au même endroit de nombreux sarcophages de pierre, des monnaies allant de Constantin à l'époque révolutionnaire (la mieux conservée est une pièce d'argent des rois visigoths Wittiza et Égica) et de nombreux fragments de poteries gallo-romaines. Les recherches, interrompues par la saison des pèlerinages, continueront au mois d'octobre.

Abbaye d'Asnières. — La Société artistique des monuments de la vallée de la Loire, malgré sa fondation encore récente, a déjà pu s'occuper avec succès des églises de Saint-Florent, près de Saumur; de Trèves, de Cunault, de la fontaine Saint-Saturnin; elle vient d'acquérir l'abbaye d'Asnières et y a commencé des travaux de fouilles et de restaurations. L'église rappelle l'architecture du chœur de Saint-Serge d'Angers. Le croisillon sud conserve une absidiole romane, le croisillon nord et la nef ont des voûtes Plantagenet; le chœur présente un chevet droit. On y remarque encore des traces de peintures du XIII^e^ siècle, un tombeau d'abbé du XII^e^ siècle, un autre sarcophage avec des anges tenant une draperie. Au milieu du transept, on a fouillé les tombes des fondateurs. La salle capitulaire avait servi à la sépulture de plusieurs abbés. Elle sera l'objet d'un rapport spécial de M. Chappée. — *Rapport sur les travaux de la Société,* 1905, 31 p., pl.

Église de Saint-Nicolas de Coutances. — M. Paul Le Cacheux vient de publier pour la Société de l'histoire de Normandie le *Livre de comptes de Thomas du Marest, curé de Saint-Nicolas de Coutances (1397-1433)* [Rouen, 1905, in-8°]. Ce document, qui mentionne des dépenses assez considérables relatives aux travaux de l'église Saint-Nicolas, permet à l'éditeur de conclure que le chœur n'est pas en entier, comme on l'a cru, un pastiche du XVII^e^ siècle.

Chapelle Notre-Dame de Longny. — Notre confrère, M. l'abbé Barret, a consacré une intéressante étude à cette œuvre si remarquable de la Renaissance, bâtie de 1545 à 1549. Le portail, très pur de style, est flanqué d'un clocher latéral dont l'angle sud-ouest est perpendiculaire à la façade: la

plantation oblique de cette tour produit un curieux effet de perspective. Un médaillon représentant le sacrifice d'Abraham est encadré dans l'oculus occidental.

A l'intérieur, il faut signaler les voûtes d'ogives à liernes et tiercerons. Aux trois fenêtres de l'abside, les remplages semblent une réduction de ceux de La Ferté-Bernard. Un seul vitrail du XVI[e] siècle qui représente la Visitation est encore intact. — *Bull. de la Soc. hist. et archéol. de l'Orne*, 1905.

Église de Montormentier. — Cette construction très simple se compose d'un porche, d'une nef en contre-bas et d'un chœur voûté en berceau. Au nord a été ajoutée une chapelle seigneuriale. Dans l'angle formé par la jonction du mur de cette annexe au mur latéral du chœur, a été percé obliquement une sorte de corridor donnant la vue du principal autel aux assistants placés dans la chapelle. Par contre, une meurtrière analogue remplit le même office pour l'autel seigneurial à l'égard du peuple de la nef. M. Camille Royer y signale aussi la pierre tombale de Richard de Trestondam (1466). — *Bull. Soc. hist. et archéol. de Langres*, 1905, p. 240-301.

Architecture civile et militaire.

Chateau de Savignac. — M. Marboutin a décrit ce château situé dans la commune de Castella. C'est un des plus curieux de l'Agenais ; bâti sur plan carré, il est épaulé de contreforts ronds. Une tour seule fait

saillie, formant donjon du côté le moins accessible; elle est du XIV^e^ siècle, alors que le reste de l'édifice, démantelé depuis longtemps, remonte au XIII^e^ siècle. — *Agen,* 1905, 45 p.

Le donjon roman de Beaumont-sur-Sarthe. — Notre inspecteur, M. Gabriel Fleury, nous communique la note ci-jointe :

« Au mois de juillet 1901, cet intéressant donjon était mis en vente par la municipalité de Beaumont. Ne voulant pas supporter les frais nécessités par une simple consolidation, elle l'abandonnait, sans aucune clause de conservation, au premier acquéreur qui voudrait bien se présenter. Toutefois, le château eut la bonne fortune de trouver un nouveau propriétaire bien décidé à le soustraire à une destruction imminente. Tous les archéologues du Maine, qui aiment leur pays et qui s'intéressent à la conservation de ses monuments, avaient applaudi à cette généreuse initiative (1).

« Mais, à cette époque, on espérait que les travaux annoncés ne seraient que des travaux de consolidation et de préservation, et que le nouveau propriétaire ne songerait nullement à une restauration quelconque. Malheureusement il n'en a pas été ainsi, et nous avons à déplorer aujourd'hui une restauration des plus fantaisistes, qui défigure le vieux donjon et en fait un décor d'opéra comique. Afin d'établir un chemin de ronde intérieur, pour l'agrément des visiteurs, on a surélevé les vieux murs pour une construction sans épaisseur, avec des brèches factices, des fenêtres sans style, ouvertes sans ordre, sans que rien n'ait pu motiver leur emplacement (si ce n'est la fantaisie du

(1) Cf. *Bulletin Monumental,* 1901, t. LXV, p. 500.

propriétaire), sans aucun indice d'une existence antérieure, en opposition absolue avec tous les systèmes connus.

« Les restaurations, en général, offrent de grandes difficultés et une connaissance très approfondie des monuments : le donjon de Beaumont en était particulièrement un exemple, car, malgré de nombreuses recherches, on ne sait encore rien sur son état primitif, sur le nombre de ses étages qui ont été rasés, ni sur la disposition des salles intérieures qui le composaient. Il était donc impossible de tenter une restauration quelconque. Il fallait lui conserver sa masse imposante par ses lignes sévères et correctes (1), aujourd'hui devenues grotesques par des additions apportées sans étude préalable. On aurait dû au moins s'inspirer des donjons de la même époque, dont les ruines mieux conservées offrent tous les types nécessaires pour l'exécution des détails d'une restauration archéologique. Ainsi, par exemple, les donjons de Chambois, de Falaise, de Nogent-le-Rotrou, de Montrichard, de Loches, de Beaugency, etc., possèdent encore des fenêtres anciennes que l'on aurait pu copier, sans même aller en Angleterre étudier les donjons de Douvres, Cantorbery ou de Rochester. Mais il eut mieux valu ne rien faire de nouveau et s'en tenir sagement aux travaux de consolidation et de préservation.

« Nous faisons des vœux pour que les travaux commencés ne soient pas continués et pour que les parties encore intactes soient épargnées et n'aient pas à subir le déshonneur d'un semblable maquillage ».

(1) Voir le dessin de ce donjon par M. G. Bouet, dans le *Bulletin Monumental*, 1901, p. 185.

Chateau du Lude. — Dans une notice écrite à l'occasion de la « millième année » de la fondation de ce château, M. le Dr Candé a retracé l'histoire et indiqué les époques successives de la construction. Sous le parterre de l'éperon, une grande salle ronde souterraine et voûtée d'ogives a été construite dès le XIIIe siècle. Le plan du château fut complété à l'époque de la guerre de Cent ans par l'adjonction d'ailes et de tours formant avant-corps du côté du Loir. Au XVe siècle, en 1468, Jean de Daillon entreprend des remaniements si importants que son architecte, Jean Gendrot, maître des œuvres du roi René, a le temps de se bâtir pour lui aussi une maison, conservée jusqu'à présent, avec son pignon et ses fenêtres sculptées. En 1785, on fait changer l'entrée et construire une aile du côté de la rivière. — *Ann. fléchoises,* 1905, p. 9-41, pl.

Manoir de la Possonnière. — Le travail de M. L. Régnier sur la cheminée de Fleury-en-Vexin a donné lieu à M. L. Hallopeau de préciser certaines dates et d'attirer l'attention sur certaines particularités architecturales de la maison de Ronsard, qui, l'une des premières en France, a subi des influences italiennes. — *Ann. fléchoises,* 1905, p. 305-320.

Anciennes maisons de Troyes. — Après avoir rappelé combien l'usage du bois fut répandu à Troyes au moyen âge, puisque dans les maisons, tout, jusqu'aux cheminées, était construit avec ce genre de matériaux, et signalé de bien rares exemples pouvant remonter à cette époque, M. L. Le Clert décrit le type général des maisons de cette ville depuis l'incendie de 1524 et prend pour modèle celle de l'élection, construction très soignée de 8m40 de façade sur 29 de profondeur, flanquée d'une tourelle dont l'épi en plomb,

avec vases, plateaux, rinceaux et chimères, vient d'être déposé et restauré. — *Troyes*, 1905, 38 p., pl.

Maison de Jeanne d'Arc a Orléans. — L'élargissement de la rue du Tabour amènera la disparition, sinon de la façade, que l'on doit reporter en arrière, du moins des chambres authentiquement habitées par Jeanne d'Arc. La perte d'une demeure voisine est également regrettable: elle présentait cette disposition curieuse d'avoir toutes ses ouvertures perpendiculaires à la maison et obliques à la façade, ce qui donnait le maximum de lumière; dans l'alignement nouveau, ce charmant spécimen d'architecture Renaissance, même s'il est conservé, sera un contre-sens. — *Bull. Soc. hist. et archéol. Orléanais*, 1904, p. 461-466.

Tour de Brau aux Baux. — Elle vient d'être restaurée sous la direction de M. Véran. On remarque au rez-de-chaussée une vaste salle dont les clefs de voûte portent plusieurs blasons: elle servira de musée destiné à recueillir toutes sortes d'objets anciens pouvant se rattacher à l'histoire de la Provence et surtout à celle des Baux.

Palais du Luxembourg. — De nombreux documents recueillis dans les *500 Colbert* ont permis à M. Batiffol d'apporter une importante contribution à l'histoire de ce château dont l'architecte avait pour véritable nom Salomon Brosse et non Jacques de Brosse; il était parent des du Cerceau; il avait été élevé à Verneuil où son père travaillait au château de cette ville. Ce point est à retenir, car M. Batiffol montre que, si Salomon Brosse a pu avoir communication des plans du palais Pitti rapportés par Métézeau, primitivement chargé par Marie de Médicis d'aller prendre

des modèles en Italie, néanmoins il s'est exclusivement inspiré du château de Verneuil, dont le Luxembourg reproduit les dispositions et l'ordonnance. C'est aussi celle de quantité d'autres châteaux français, tels que Ancy-le-Franc, Charleval, Écouen et plus tard Richelieu, Pont-en-Champagne, Colombières-en-Brie. Quelques détails que l'on retrouve en Italie n'empêchent pas — et c'est la conclusion que donne M. Batiffol — d'affirmer que le Luxembourg est une œuvre essentiellement française. — *Rev. de l'art anc. et mod.*, 1905, p. 217-232, pl.

Sculpture, peinture et mobilier.

Frise de la façade de Saint-Gilles. — M. Sanoner, ayant considéré les scènes qui s'y trouvent sculptées, s'inscrit en faux contre l'interprétation donnée par Révoil à deux d'entre elles: ce ne seraient pas des épisodes de l'histoire de l'enfant prodigue, mais plutôt la délibération du sanhédrin et la remise des trente deniers à Judas. — *Rev. de l'art chrétien*, 1905, p. 15-17, pl.

Sculptures du soubassement de la cathédrale d'Auxerre. — Depuis que l'entrée au musée du Trocadéro de la série complète de ces bas-reliefs en facilite l'étude, M^lle^ L. Pillion a signalé à l'attention des archéologues cet ensemble imparfaitement connu jusqu'à présent, à cause même de son emplacement. « C'est à Auxerre après Reims que l'on s'adressera le plus utilement pour étudier l'évolution rapide de l'art du XIII^e^ siècle, pour en connaître les côtés de fantaisie, de liberté et surtout d'élégance ». M^lle^ Pillion

fait ressortir les analogies de ce soubassement avec les sculptures de la cathédrale d'Orvieto ; comme M. André Michel, elle constate une fois de plus l'influence française sur l'art italien. et les textes confirment cette appréciation puisqu'ils attribuent les œuvres d'Orvieto à des sculpteurs venus *de partibus ultramontanis*. — *Chron. des arts*, 1905, 18 et 25 mars.

Statue de Notre-Dame a Grandrif. — M. l'abbé Barry a publié et décrit cette charmante statuette du XIV^e^ siècle. Un dais l'abrite ; elle fut autrefois polychromée et primitivement était enfermée entre deux volets dont on voit encore les attaches. — *L'Art Sacré*, 1905, p. 5-6.

Le puits des prophètes a Dijon. — M. Kleinklausz retrace les différentes phases de la construction de cette œuvre magnifique dont il nous reste, comme l'on sait, les six prophètes du musée de Dijon : ils formaient le pied et le massif hexagonal de la croix élevée au milieu du très vaste puits de même forme extérieure, dans le cloître de la chartreuse de Champmol. M. Kleinklausz a pu reconstituer l'ensemble primitif, commencé en 1395 par le creusement du puits et la construction de la pile destinée à supporter le calvaire : le Christ et les statues qui l'accompagnaient étaient terminés dès 1399. La base de ce calvaire — c'est la partie qui subsiste — fut achevée avant 1406, année de la mort de Claus Sluter qu'avaient aidé Hannequin de Prindalle, Jean de Regny, Jean Hulst et surtout Claus de Werve. Le puits, protégé de bonne heure par un abri de bois et de pierre ensuite, ne fut cependant pas exempt de dégradations. Le calvaire était déjà détruit en grande partie à la Révolution ; le piédestal, demeuré intact, se dégradait de jour

en jour. Il fallut qu'Isaïe tombât au fond du puits pour que l'on songeât à s'en occuper. Dans le curage entrepris après cet accident, on retrouva différents fragments de la croix et c'est plus récemment que l'on a découvert dans une maison de Dijon le torse et la tête du Christ, morceau qui ne le cède en rien aux prophètes que M. Kleinklausz étudie également en détail. Les peintres et les orfèvres vinrent compléter le travail du sculpteur. Les costumes un peu fantaisistes, inspirés sans doute par ceux dont on revêtait les acteurs des mystères. furent peints par plusieurs artistes, notamment par le peintre bien connu Maelweel, tandis que Hannequin de Hacht fournissait, non seulement un diadème pour la Madeleine, mais encore une paire de besicles pour Jérémie. — *Rev. de l'art anc. et mod.*, 1905, p. 310-316 et 359-374. pl.

Sculptures de l'église de Varangeville. — M. E. Badel a fait connaître les nombreuses œuvres d'art de cette église voisine de Saint-Nicolas-du-Port: c'est d'abord une vierge assise entre deux anges porteurs de flambeaux, œuvre remarquable du XIV^{e} siècle et non assurément du X^{e}; un ancien retable dans la chapelle de saint Gorgon: trois niches à dais fleuris y abritent trois statues de la sainte Vierge, d'un pape et d'un évêque; un sépulcre avec d'énormes statues de pierre, travail mal groupé de nos jours et inférieur à celui de Saint-Nicolas. — *Soc. philom. vosgienne,* 1905, p. 349-414, pl.

Calvaire de Génicourt. — Le Christ et les deux statues de l'arc triomphal de cette église, déplacés pour mieux dégager la vue des vitraux, sont maintenant fixés aux parois de la nef: taillées en bois, hautes

de 1m30. rappelant les productions de l'époque gothique. « ces images offrent une parenté incontestable avec les différentes œuvres sorties du fameux atelier dont Ligier Richier fut le chef ». M. Paul Denis croit même pouvoir affirmer que ce serait une œuvre de jeunesse du célèbre sculpteur. — Ext. *Bull. Soc. archéol. de Lorraine,* Nancy. 1905. 20 p.

Instrument industriel a Maule. — M. E. Lefèvre-Pontalis a présenté à la Société des Antiquaires la photographie d'un objet trouvé dans ce village. C'est une grande dalle divisée en 24 cases carrées par trois cloisons en longueur et cinq en largeur. Chacune d'elles communique. dans le sens de la longueur. avec le compartiment voisin par un trou rond. Deux autres trous sont pratiqués au nord et au sud de cette cuve; ils sont percés dans une sorte de masque sculpté; il semble que cet appareil ait été muni d'un pivot. A quoi servait-il? « Après l'avoir examiné soigneusement avec notre confrère M. Enlart. nous avons été d'avis. juge M. E. Lefèvre-Pontalis. que c'était un filtre ou un appareil de lavage. postérieur plutôt qu'antérieur au XII[e] siècle. où circulait un courant d'eau ». — *Bull. Soc. Antiq. de France,* 1905. p. 181.

Primitif de la cathédrale d'Albi. — M. Lanore pense qu'il faut voir dans l'inscription de ce tableau, non la signature d'un certain P.-H. Agusti. qui aurait exécuté cette œuvre en l'année 1345. mais une simple date: *1345, prima A[u]gusti.* L'*a* est, en effet, placé au-dessus du *p,* comme dans l'abréviation de *prima.* — *Rev. des Pyrénées,* 1905. p. 352.

Tableau français de la collection Ashburnham.— C'est une adoration des mages, dont M. James Weale

a pu identifier la provenance et les donateurs; il avait été fait pour les franciscains de « Bethléem », près Mézières, fondés par Philippe, fils de Jean de Bourgogne, comte d'Estampes: c'est ce « bâtard de Nevers » dont on voit le portrait en franciscain, avec celui de sa femme Catherine de Roye et de leur fille. — *Rev. de l'art anc. et mod.*, 1905, p. 233-235.

Primitif du nord de la France. — M. Helbig publie la reproduction d'une sainte famille appartenant à une collection liégeoise et provenant de Lille; il la compare avec un panneau analogue envoyé par le musée d'Épinal à l'exposition des Primitifs français et que le catalogue attribue à un maître de l'école d'Amiens vers 1500. Le charme, la limpidité, la sûreté harmonieuse de la coloration font du tableau conservé près de Liège une œuvre supérieure. — *Rev. de l'art chrétien,* 1905, p. 1-3.

Peinture troyenne. — M. Babeau a étudié une acquisition récente de la Société académique de l'Aube. Une porte ayant servi à un poulailler avait été le portrait d'un bénédictin, Charles du Refuge, abbé de Montier-la-Celle (1488-1544). L'œuvre, d'un dessin sec, semble traitée par un peintre verrier. Le fond architectural fait penser à l'église de l'abbaye qui, précisément, avait été rebâtie à cette époque, dans le style gothique avec des détails Renaissance: une niche en pierre de cette provenance, et publiée aussi par M. Babeau, est toute inspirée de l'art du nord de l'Italie. — *Les derniers abbés de Montier-la-Celle,* Troyes, 1905. Ext. *Annuaire de l'Aube,* 18 p., 2 pl.

Orfèvrerie d'Angers. — M. de Farcy a donné les photographies, accompagnées d'une notice, de trois

croix conservées dans les musées de cette ville. Deux sont en émail de Limoges; la troisième, beaucoup plus grande, consiste en une âme de bois recouverte de cuivre estampé, même pour le Christ, repoussé dans cette seule lame de métal: ce serait un travail contemporain du tombeau de l'évêque Ulger (1149). Cinq fragments de dais en cuivre fondu, paraissant avoir appartenu à une châsse plutôt qu'à une couronne de lumière, sont très curieux par l'entassement étrange de toits, de frontons, de dômes, présentés de face ou obliquement, qui surmontent leurs arcs alternativement grands et petits. Cette composition, avec les baies figurées, les imbrications et les crêtes sur les combles, rappelle les motifs des tourelles ornant les couronnes de lumière à Hildesheim ou à Aix-la-Chapelle. La crosse, le calice, la patène et l'anneau de l'évêque Michel de Villoiseau, mort en 1261, et retrouvé sur l'emplacement de l'église des Jacobins, sont également reproduits dans cet article, ainsi que des fragments de marbre blanc, seuls restes du tombeau du roi René, exécuté en 1452. — *Rev. de l'art chrétien,* 1905, p. 186-191, pl.

Émaux limousins et rhénans en Russie. — M. le baron de Baye a signalé quelques émaux conservés au musée impérial de Moscou et trouvés en Russie dans des trésors d'église ou dans des fouilles: une colombe eucharistique provenant de la cathédrale de Sousdal, un chandelier de bronze ciselé avec têtes d'animaux fantastiques et émaux de diverses couleurs, une croix limousine du XIII[e] siècle, une petite plaquette rhénane partiellement émaillée. — *Bull. Soc. Antiq. de France,* 1905, p. 184-186.

Émaux et ivoires de la collection Chalandon. — M. Migeon a écrit un aperçu accompagné de

planches sur les pièces principales de ce remarquable ensemble: il faut citer en première ligne, les plaques d'une base d'autel portatif, champlevé, d'art rhénan du XII[e] siècle. De même provenance est le cadre à reliques bien connu, étudié autrefois par Riant. Un reliquaire-phylactère, avec émaux, cabochons et ciselures, est originaire des ateliers de la Meuse, de l'abbaye de Stavelot peut-être. A l'école limousine appartiennent une colombe eucharistique et son plateau, une croix à double traverse, une autre croix très large, d'une grande puissance de dessin et de coloris, une chasse avec le sujet, si fréquent à Limoges, du martyre de saint Thomas Becket et nombre d'autres pièces, sans parler des émaux peints parmi lesquels est une grande plaque — la mise au tombeau — de l'énigmatique *Monvaerni*. La série des ivoires commence au V[e] ou VI[e] siècle par une pyxide figurant l'Annonciation; des bas-reliefs de coffrets coptes et byzantins du VII[e] au XI[e] siècle; une plaque allemande du X[e] siècle, et enfin cet ange exposé en 1900 qui peut rivaliser avec les plus belles productions de la statuaire française au XIII[e] siècle. — *Les Arts*, 1905, juin, p. 17 à 30, pl.

Orfèvrerie religieuse du XVII[e] siècle au chateau de Fayolle. — Dans une étude sur le vénérable Alain de Solminihac. M. le marquis de Fayolle décrit le reliquaire portatif de ce prélat, sa croix pectorale et son calice, œuvre intéressante, malgré l'époque. La base polylobée, très élégante, se relie à la coupe par un pied en forme de balustre dont le nœud est recouvert de reliefs d'un excellent travail. — *Soc. hist. et archéol. du Périgord*, 1905, p. 133-186.

Peintre verrier normand. — M. L. Régnier publie une quittance de 1396 relative à des vitres armoriées

et historiées, peintes pour le château du roi à Mantes, par « Didier du Tret, voirrier, demourant à Andely-sur-Seine ». — *Bull. Soc. hist. de Normandie,* 1905, mars, p. 6-8.

Carrelage de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil. — A la suite des fouilles pratiquées en 1899 par le R. P. de la Croix dans l'abbaye, on avait mis en réserve une grande quantité de carreaux qui viennent d'être l'objet d'un article de M. Chappée: ils sont composés de terre cuite rouge, les creux remplis de terre blanche et le tout recouvert d'un vernis jaune; d'autres, plus rares, sont d'émail vert. Les formes variées se prêtent à des ordonnances multiples. — *Rev. de l'art chrétien,* 1905, p. 73-82, pl.

Tuiles de l'Hôtel-Dieu de Beaune. — La réparation des toitures a fait apparaître sur plusieurs tuiles une marque de fabrique imprimée à l'aide d'un moule et dans laquelle M. Bergeret reconnaît un H dont la hampe très élevée porte un P et une croix de Saint-André au-dessus; ce monogramme est enfermé dans un trilobe inscrit dans un carré. — *Soc. hist. et archéol. de l'arr. de Beaune,* 1905, p. 131-132.

Tuiles émaillées de l'église de Montaiguet. — La réfection des combles a permis à M. R. de Quirielle de constater qu'ils étaient autrefois ornés de tuiles polychromes, brunes, vertes et rouges, émaillées seulement sur la partie restant apparente. — *Mém. Soc. émul. du Bourbonnais,* 1904, p. 181-182.

Tapisserie de Lurcy-Lévy. — De forme carrée, elle représente dans un cadre rond, décoré de rinceaux et cantonné de quatre écoinçons de personnages ou

de blasons, la guérison de l'aveugle-né: les personnages nombreux, en costume du début du XVI^e^ siècle, portent tous des phylactères où M. l'abbé Desnoix a lu et fait traduire des inscriptions tirées de l'évangile et rédigées en bas-allemand ancien. La présence de ce dialecte et celle de blasons appartenant à des familles de la ville de Lunebourg ne permettent guère d'appeler « flamand » ce panneau rapporté de Nuremberg et donné à l'église vers 1860. — *Mém. Soc. émul. du Bourbonnais,* 1904, p. 185-191, pl.

Toutes les nouvelles archéologiques destinées à la Chronique devront être adressées directement à M. Louis Serbat, 8, rue Chateaubriand, Paris, VIII^e^.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Le Conseil administratif, dans sa séance tenue à Beauvais le 22 juin 1905, a décerné, à l'occasion de la LXXII[e] session du Congrès archéologique de France, les récompenses qui suivent :

Médailles de vermeil : MM. Louis Régnier, à Évreux, pour l'ensemble de ses travaux archéologiques, sa Statistique monumentale et son Épigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin ; — Félix Martin-Sabon, pour ses collections photographiques mises à la disposition des archéologues ; — le chanoine Marsaux, vicaire-général à Beauvais, pour ses travaux sur l'iconographie, les vitraux et les retables de la région ; — le chanoine Renet, à Beauvais, pour ses études sur l'archéologie gallo-romaine dans l'Oise ; — le chanoine Muller, à Chantilly, pour ses ouvrages sur Senlis et ses environs et ses recherches archéologiques dans la même région.

Médailles d'argent : MM. l'abbé Hamard, pour ses fouilles à Hermes ; — Vuilhorgne, à Beauvais, secrétaire de la Société académique de l'Oise, pour l'ensemble de ses travaux historiques et archéologiques ; — Quignon, secrétaire général du Congrès, pour son Histoire de Daours et ses études sur l'art industriel à Beauvais ; — Jules Molle, trésorier du Congrès, pour son concours dévoué ; — Acher, architecte à Beauvais, pour sa direction des fouilles des

thermes gallo-romains et de la restauration de l'église Saint-Étienne, ainsi que de la maison de M. Greber; — Henri Greber, à Beauvais, pour la restauration de sa maison de la rue Saint-Laurent; André Ventre, architecte à Paris, pour ses relevés des églises de l'Oise et ses dessins exécutés pour le *Bulletin Monumental* et les *Congrès archéologiques;* — le chanoine Morel, curé de Chevrières, pour ses études épigraphiques et ses monographies des églises du canton d'Estrées-Saint-Denis; — Henri Bernard, architecte à Compiègne, pour ses fouilles des arènes de Senlis et sa restauration de l'église Saint-Antoine de Compiègne; — l'abbé Meister, curé d'Halloy, pour son épigraphie du canton de Grandvilliers; — Houlé, à Bury, pour ses fouilles des cimetières francs de la vallée du Thérain; — le docteur Parmentier, à Clermont, pour ses études sur la commanderie de Neuilly-sous-Clermont et sur le prieuré de Saint-Jean-du-Vivier; — l'abbé Beaudry, curé de Breuil-le-Sec, secrétaire de la Société archéologique de Clermont, pour ses études archéologiques; — l'abbé Tassus, curé de Babeuf, vice-président du Comité archéologique de Noyon, pour ses travaux sur le Noyonnais; — Roger Rodière, à Berlancourt, pour ses travaux épigraphiques et ses monographies d'églises; — l'abbé Chevallier, vicaire à Pont-de-l'Arche, pour ses recherches historiques et archéologiques; — Le Bret, à Gisors, pour sa collaboration à l'épigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin.

Médailles de bronze: MM. Édouard Mennessier, chef de chantier à l'église Saint-Étienne de Beauvais, pour sa collaboration à la restauration de l'édifice; — Pierre Chonon, appareilleur à Pierrefonds, pour sa collaboration à la restauration de l'église de Morienval; — Léonce Venencie, appareilleur, pour sa collaboration à la restauration du croisillon sud de la cathédrale de Noyon.

Le Conseil administratif a, en outre, accordé les subventions suivantes:

50 francs à la Société académique de l'Oise, pour les fouilles des thermes gallo-romains de Beauvais.

50 francs, sur la proposition de M. René Fage, à M. Eugène Bombal, à Argentat (Corrèze), pour fouilles au Puy du Tour.

Le Conseil administratif de la Société a, dans la même séance, admis comme membres de la Société:

M. Paul Bordeaux, vice-président de la Société de Numismatique, 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et le docteur Leblond;

M. l'abbé Bru, vicaire, à Gisors (Eure), présenté par MM. L. Régnier et l'abbé Chevallier;

M. Fredey Dardel, 10, rue Saint-Ferdinand, à Paris, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Emile Travers;

M. Maxime Didier, 109, rue Bannier, à Orléans, présenté par MM. Paul Fougeron et L. Régnier;

M. Paul Foucart, vice-président du Tribunal civil d'Avesnes (Nord), présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Alb. Levé;

M. le colonel marquis de Malet, au château de Puycharnaud, par Bussière-Badil (Dordogne), présenté par MM. le marquis de Fayolle et le comte Ch. de Beaumont;

M. Paul Foucart, vice-président du tribunal civil, à Avesnes-sur-Helpe, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Levée;

M. Paul Perdrizet, maître de conférences à l'Université, à Nancy, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Germain de Maidy;

M. Francis DE ROUCY, 9, rue des Domeliers, à Compiègne, présenté par MM. le baron de Bonnault et R. Chevallier;

M. THOMAS-PIETRI, 3, rue du Clos-René, à Montpellier, présenté par MM. Émile Bonnet et Grasset-Morel.

Le Conseil a nommé inspecteur du département de la Sarthe: M. Gabriel Fleury.

Nos confrères MM. Adolphe Joanne et Lucien Wiener ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Nos confrères MM. René Merlet et l'abbé Bossebœuf ont été nommés officiers de l'Instruction publique, et M. André Ventre, officier d'Académie.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné à nos confrères: M. Alfred Richard, le second prix Gobert; à M. Joseph Déchelette, la première médaille au concours des Antiquités nationales pour ses ouvrages: *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine* et *Les fouilles du Mont-Beuvray;* à M. Gabriel Fleury, la troisième mention pour son *Étude sur les portails imagés au XII^e^ siècle;* la quatrième mention à M. J. Depoin, pour *Le Liber testamentum Sancti Martini de Campis;* à M. Adrien Blanchet, le prix Allier d'Hauteroche (partagé), pour son livre: *La Numismatique gauloise.*

Nous avons le regret d'enregistrer le décès de notre confrère M. l'abbé Vialettes, chanoine de la cathédrale de Rodez, inspecteur de la Société pour le département de l'Aveyron.

* * *

Notre directeur vient d'adresser à M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, la lettre

suivante qui a été reproduite par toute la presse et qui lui a valu les félicitations de nos confrères pendant la session de Beauvais.

Paris, le 16 juin 1905.

« Monsieur le Ministre,

« Au moment où le LXXIIe Congrès organisé par la Société française d'Archéologie va s'ouvrir dans la ville de Beauvais, je tiens à m'associer à la lettre en date du 2 juin dernier, qui vous a été adressée par M. G. Perrot, au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

« En dehors des monuments historiques, un très grand nombre d'églises rurales, avec leurs portails, leurs clochers, leurs statues, leurs chapiteaux, leurs pierres tombales, leur mobilier et leurs vitraux, présentent un intérêt capital pour l'histoire de notre architecture nationale. La liste des édifices classés par la loi de 1887 ne comprend même pas le quart des églises romanes, gothiques et de la Renaissance qui attirent à la fois les archéologues et les touristes.

« Or, l'article 11 de la loi sur la séparation des églises et de l'État, votée par la Chambre des députés le 9 juin dernier, prévoit cinq cas de désaffectation des églises, sans se préoccuper de leur caractère artistique et du sort éventuel de leur mobilier. Je tiens à me faire l'interprète des vœux de mes confrères en insistant sur l'utilité de soumettre toute demande de désaffectation à la Commission des monuments historiques en même temps qu'au Conseil d'État, afin de ne pas laisser dénaturer l'aspect extérieur et intérieur d'une église ayant une valeur archéologique.

« Notre Société, fondée par M. de Caumont en 1834 et reconnue comme établissement d'utilité publique, a pour but spécial la conservation des anciens monuments de

la France. Elle a dépensé plus d'un million pour les préserver de la ruine et pour les faire mieux connaître par des excursions archéologiques et par des descriptions scientifiques.

« Les études archéologiques ont droit à votre sollicitude au même titre que toutes les branches de la science et le patrimoine artistique de la France doit être garanti contre des actes de vandalisme qui auraient un caractère légal. Notre Société, qui compte 750 membres, vous serait très reconnaissante des mesures que vous prendrez pour mettre toutes nos richesses monumentales à l'abri des périls qui pourraient les menacer.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

« Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

Directeur de la Société française d'Archéologie ».

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES SUR LES PORTAILS IMAGÉS DU XII[e] SIÈCLE, LEUR ICONOGRAPHIE ET LEUR SYMBOLISME, par *Gabriel Fleury*. Mamers, Fleury et Dangin, 1904, in-4°, 294 p. et 65 pl.

Notre confrère a réuni dans ce beau volume tous les articles qu'il a publiés sur le même sujet dans la *Revue du Maine*. J'ai rendu compte de la première partie de ses études consacrées aux portails romans du nord et du midi de la France et à leur iconographie dans le *Bulletin Monumental* de 1903. Grâce à d'ingénieux rapprochements, l'auteur avait mis en relief les caractères communs des portes imagées du XII[e] siècle, en insistant non seulement sur celles qui ont été si souvent décrites, mais aussi sur certains portails peu connus qui se trouvent à Ivry (Eure), à Véraux (Cher), à Germigny-l'Exempt (Nièvre), à Vermenton (Yonne) et à Mimizan (Landes). L'ensemble de ses observations permettait d'identifier un certain nombre de statues-colonnes qui représentent saint Pierre, saint Paul, Moïse, Salomon, David, Abraham, Jérémie, tout en distinguant les personnages couronnés de ceux qui portent un simple cercle d'orfèvrerie pour retenir leurs cheveux. Par contre, les statues de femme, dont le costume présente deux types différents, restent encore une énigme archéologique.

Viollet-le-Duc avait proposé d'établir huit types de portails romans d'après leur ornementation, sans pouvoir d'ailleurs distinguer nettement les portails de l'Ile-de-France de ceux de la Picardie et de la Champagne.

M. Fleury divise les portails imagés en quatre catégories. Au nord-ouest, les statues représentent les ancêtres du Christ et les rois de Juda. Le Christ se détache dans les tympans entre les animaux symboliques : les voussures sont peuplées de figurines, notamment des vieillards de l'Apocalypse et de scènes de la vie du Christ. Au nord-est, ces règles subissent des exceptions et les signes du zodiaque sont très répandus. Au sud-est, les statues sont celles des apôtres, et les scènes de la vie du Christ se développent sur des frises. Dans le groupe du sud-ouest, on supprime les statues sur les jambages en les remplaçant par des arcatures, et le Jugement dernier est souvent sculpté dans le tympan, comme à Conques, à Perse, près d'Espalion, à Beaulieu (Corrèze) et à Martel (Lot); cependant cette scène se retrouve à Autun et à Corbeil. L'Ascension est figurée à Chartres, à Étampes et à Cahors, c'est donc un sujet assez rare. Quant au portail de Vézelay, il échappe à toute classification.

En étudiant le portail du Mans, M. Fleury fait remarquer comment les sculpteurs ont réparti les scènes de la vie du Christ suivant le récit plus développé de tel ou tel évangéliste, mais il nie la filiation des portes imagées du XII^{e} siècle et l'influence du portail de Saint-Trophime d'Arles sur ceux de la cathédrale de Chartres, en croyant plutôt à l'existence d'un même programme décoratif résolu par quatre écoles avec de légères variantes. L'auteur, qui n'admet pas les idées de rajeunissement de M. Marignan et qui critique certaines théories de M. Vöge, partage l'opinion de M. de Lasteyrie au sujet de la date de la plupart des grands portails romans.

A son avis, la porte méridionale de la cathédrale du Mans doit être antérieure à celles de la façade de Notre-Dame de Chartres, car le porche qui l'abrite est une addition faite vers 1158. L'archivolte en plein cintre de ce portail et de ceux d'Avallon, de Vermenton et de la cathédrale de Bourges décide M. Fleury à les faire

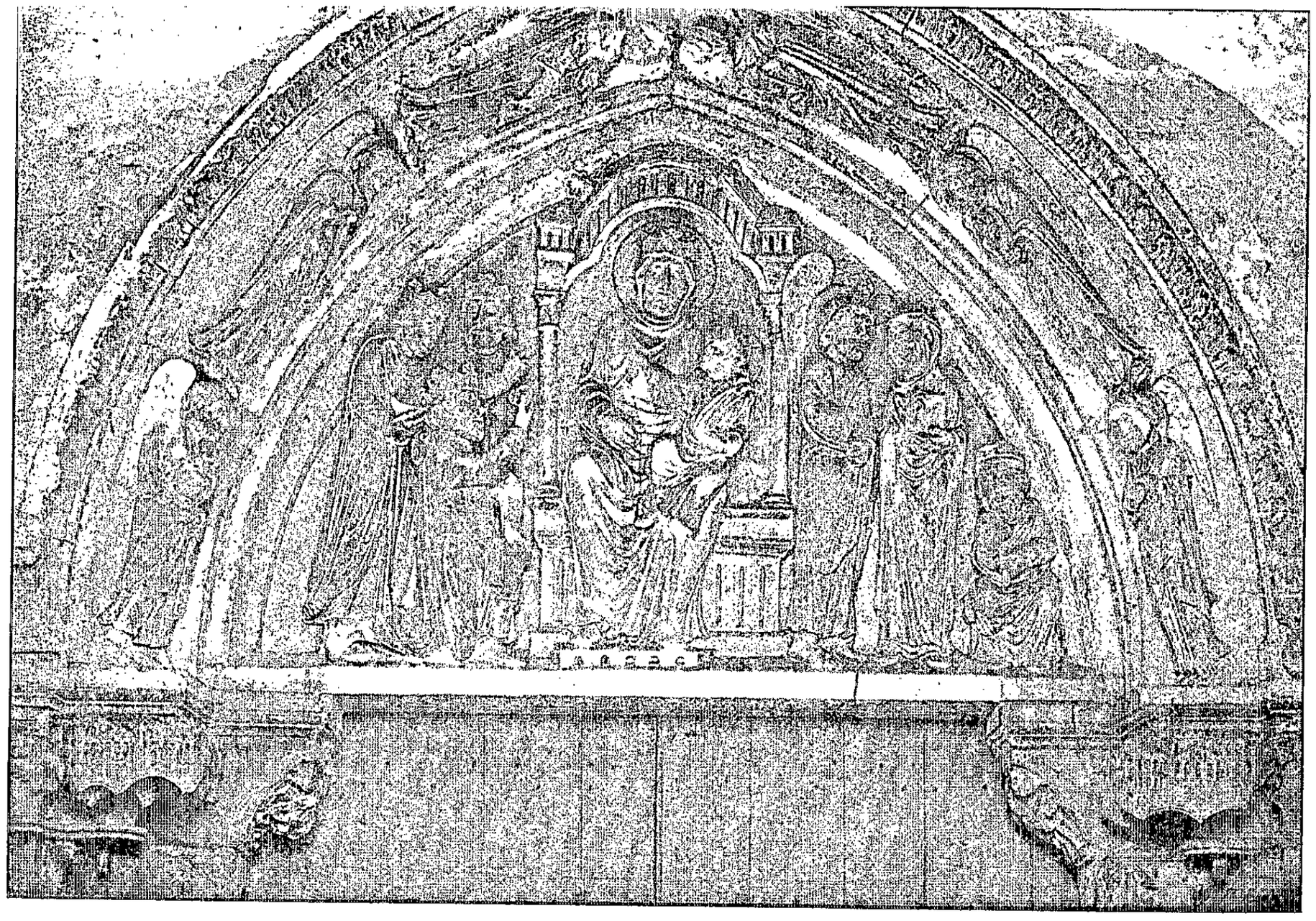

G. Fleury phot.

ÉGLISE DE GERMIGNY-L'EXEMPT
Tympan du portail.

Mamers. — Imp G Fleury & A. Dangin.

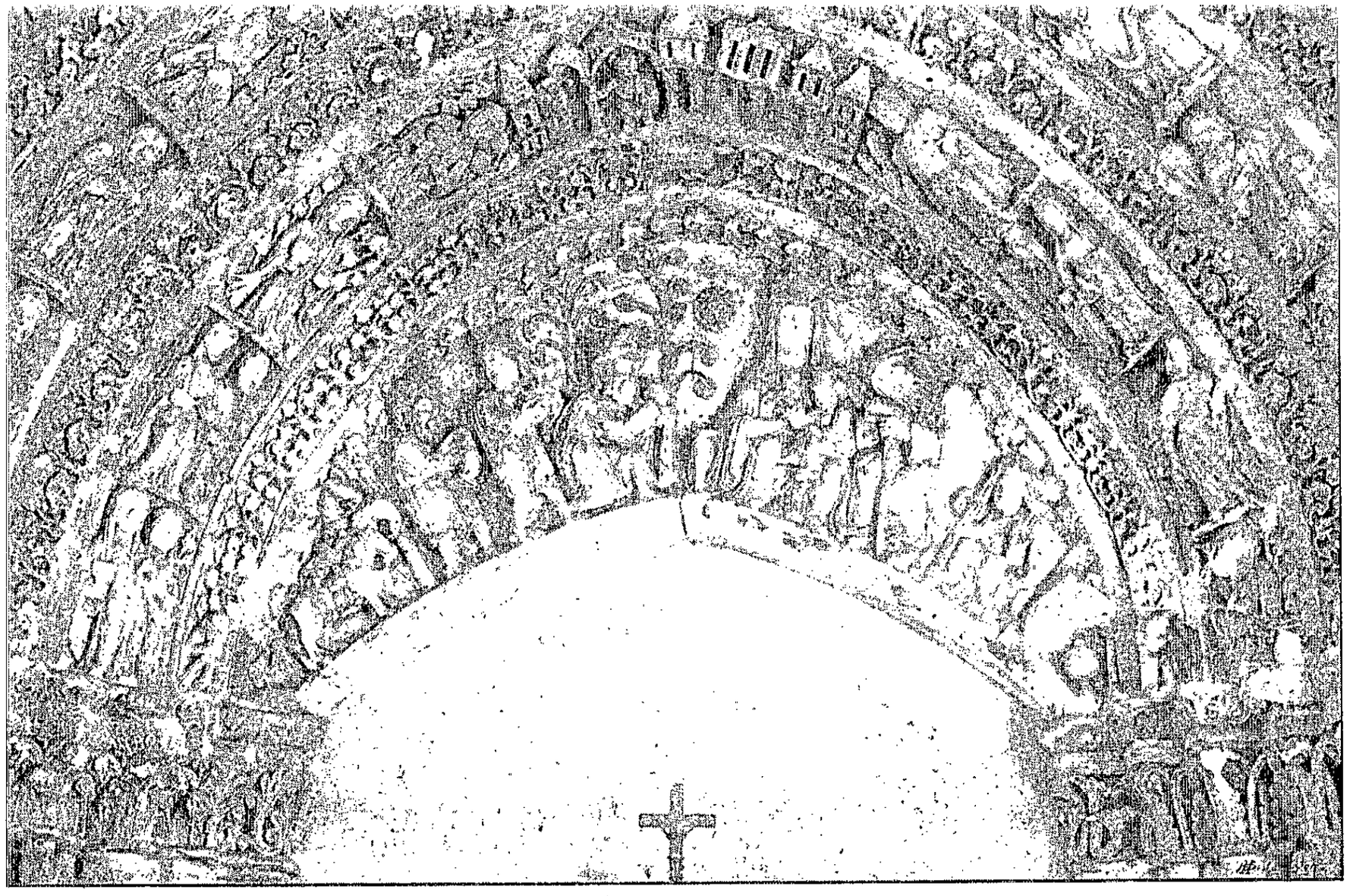

G. Fleury phot.

ANCIENNE ÉGLISE DE MIMIZAN

Tympan du portail.

Mamers. — Imp G Fleury & A. Dangin.

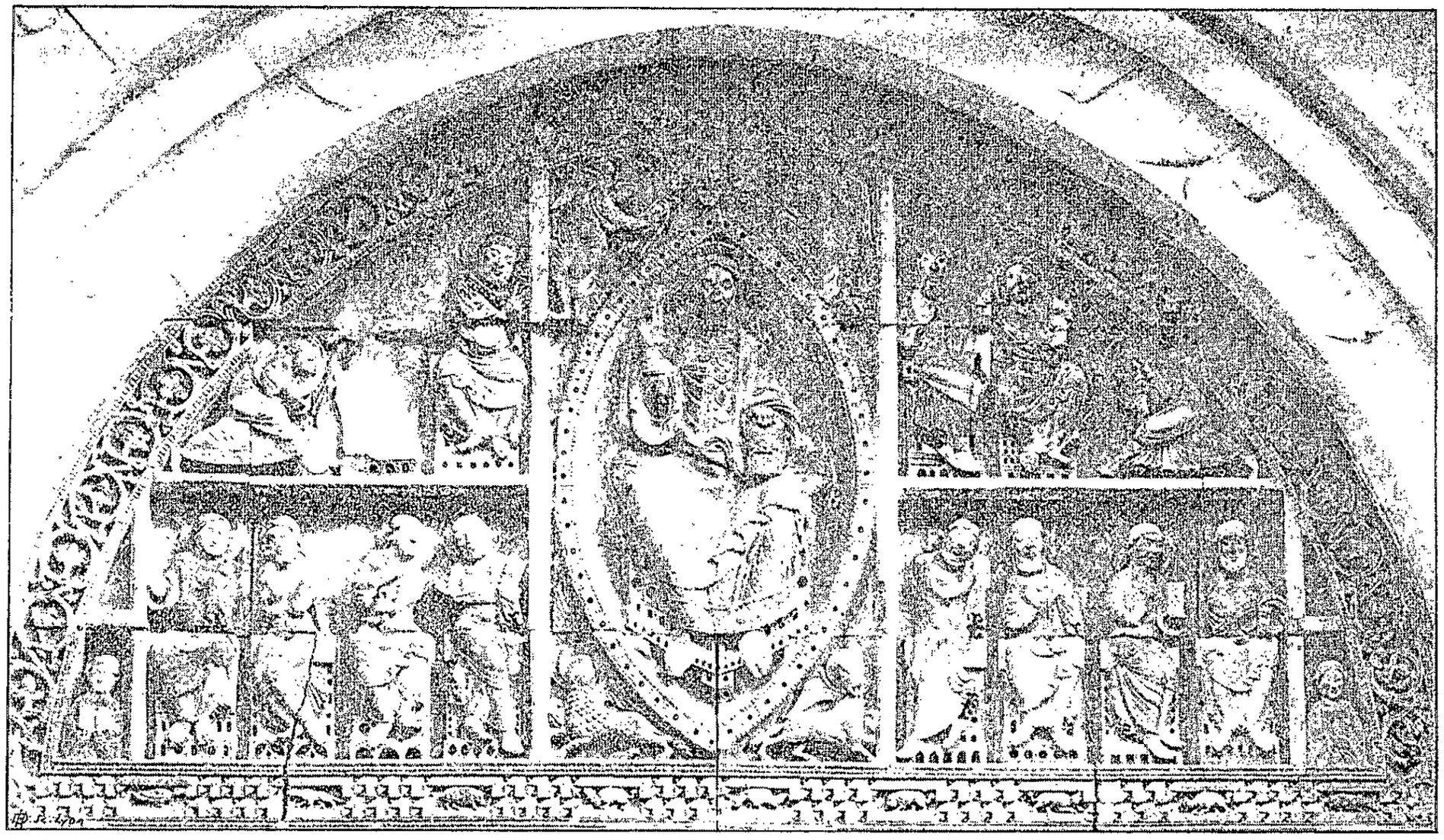

G. Fleury phot.

ÉGLISE DE CARENNAC
Tympan du portail méridional.

Manders Imp. G. Fleury & Cie Limoges

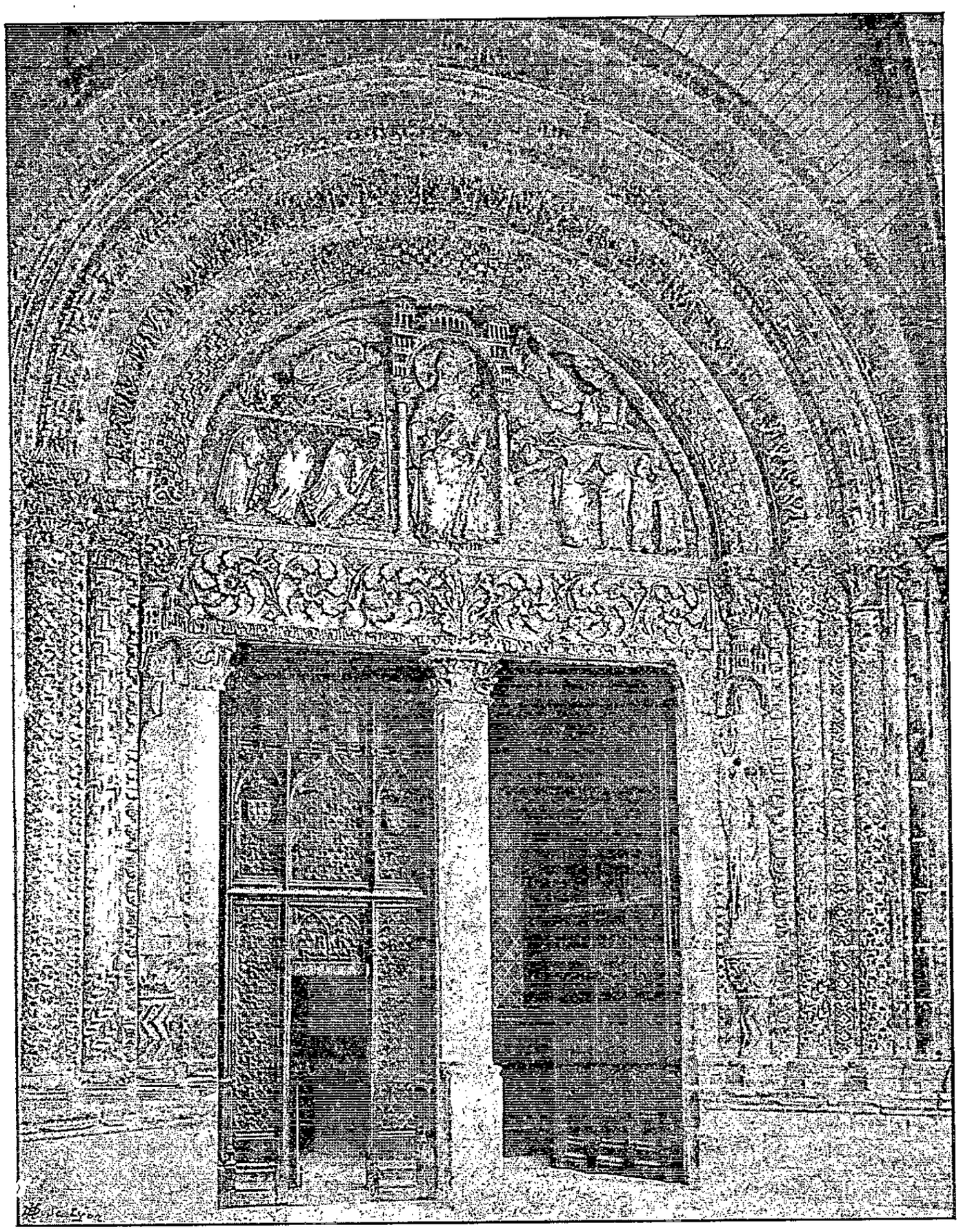

G. Fleury phot.

CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE DE BOURGES

Portail septentrional.

Hamers — Imp G. Fleury & A. Daguin

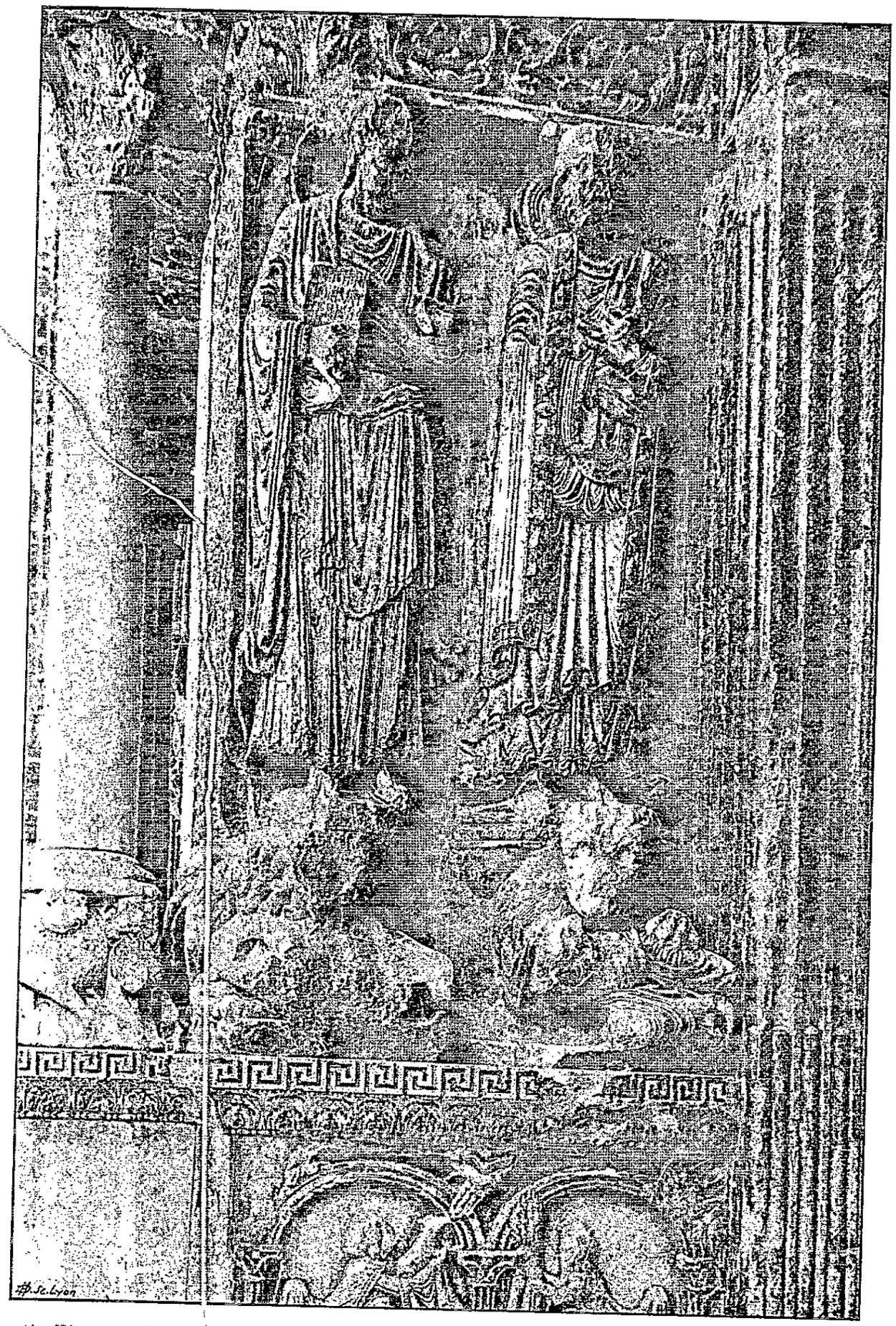

G. Fleury phot.

ÉGLISE DE SAINT-GILLES

Jambage gauche du portail central.

Mamers. — Imp. E. Fleury & A. Dangin

G. Fleury phot.

ÉGLISE DE SOUILLAC

Statue d'Isaïe.

Mamers. — Imp. G. Fleury & A. Dangin.

remonter à la première moitié du XII[e] siècle, tandis que les voussures en tiers-point de Saint-Ayoul de Provins, de Saint-Loup-de-Naud, de Chartres, d'Ivry, de Senlis et d'Étampes indiqueraient une date postérieure à 1150. J'avoue que ce critérium n'est pas suffisant et qu'il doit être corroboré par l'étude de la sculpture. En effet, on a fait encore des portails en plein cintre au XIII[e] siècle dans la Champagne, la Bourgogne, dans le midi de la France et en Espagne.

En décernant à notre confrère une mention au concours des Antiquités nationales, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a récompensé un ouvrage d'ensemble aussi intéressant par ses descriptions que par ses conclusions et dont le texte est illustré d'excellentes phototypies faites d'après les clichés de l'auteur.

E. Lefèvre-Pontalis.

Les corps saints de Montreuil. Étude historique sur les trésors des abbayes de Saint-Saulve et de Sainte-Austreberthe et de la paroisse Saint-Saulve de Montreuil-sur-Mer, par *Roger Rodière*. Paris et Montreuil-sur-Mer, 1901, in-8°, 429 p.

Le Ponthieu était renommé au moyen âge pour ses corps saints, et dans le célèbre roman de Raoul de Cambrai les personnages jurent souvent par les *saints de Ponthieu*. La petite ville de Montreuil-sur-Mer surtout possédait et possède encore des reliques insignes. Dans le trésor de ses abbayes on ne trouvait pas, comme à Longpré, un fragment du buisson de Moïse ou du manteau d'Élie; comme à Sélincourt, une larme du Christ; comme à Saint-Jean de Rouvroy, à Abbeville, un fragment de la coquille avec laquelle saint Jean baptisa le Sauveur; les reliques de

Montreuil sont véritablement authentiques et d'une origine connue: les Montreuillois s'en montrent fiers; il n'y a pas de reliquaires trop beaux pour recueillir les restes précieux. En 1435, une châsse nouvelle recevait le corps de saint Saulve, mais elle était en bois; vingt ans ne s'étaient pas écoulés qu'on en faisait une autre rehaussée d'or et d'argent.

Le trésor de Saint-Saulve renferme encore aujourd'hui une petite châsse en cuivre émaillé du XIII^e^ siècle, deux reliquaires en argent du XIV^e^ siècle, une monstrance en cuivre doré du XVI^e^ siècle, la crosse de sainte Austreberthe recouverte d'une ornementation du XII^e^ ou du XIII^e^ siècle, plusieurs très beaux reliquaires du XVII^e^ siècle. A l'Hôtel-Dieu se voient trois reliquaires en argent doré du commencement du XVI^e^ siècle, la ceinture de sainte Austreberthe, ornée d'une boucle mérovingienne en argent.

M. Rodière a décrit en détail l'histoire des corps des saints et donné à son ouvrage tous les caractères d'une œuvre scientifique en l'accompagnant de nombreuses références, de pièces justificatives et d'une table. Les archéologues lui sauront gré d'avoir joint à son travail des planches qui leur permettront d'apprécier les épaves encore magnifiques de ces trésors célèbres.

ÉPIGRAPHIE HISTORIQUE, HÉRALDIQUE ET CAMPANAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL, par *Roger Rodière*. Arras, 1902-1904, in-4°. Cantons de Campagne-lèz-Hesdin, d'Étaples, d'Hesdin, d'Hucqueliers, de Montreuil-sur-Mer, cinq fascicules parus. — (Publication de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais).

Le grand ouvrage auquel M. Rodière se consacre depuis plusieurs années déjà est presque terminé; un seul canton,

celui de Fruges, n'est pas encore traité, mais, comme dès aujourd'hui, sur les 141 communes de l'arrondissement de Montreuil, 25 seulement restent à étudier, on ne doit pas attendre davantage pour présenter aux archéologues ce consciencieux travail. *L'Épigraphie historique, héraldique et campanaire de l'arrondissement de Montreuil* figurera avec honneur auprès des *Inscriptions de l'ancien diocèse de Paris,* publiées par MM. de Guilhermy et de Lasteyrie, bien que les monuments analysés ne vaillent pas en importance et en intérêt ceux de la banlieue parisienne.

Cette région, placée sur le passage des armées anglaises sorties de Calais, eut cruellement à souffrir au XIV^e^ siècle; aux siècles suivants, sous la domination bourguignonne, puis sous la domination espagnole, les ravages, loin de cesser, se multiplièrent, plus terribles encore; quantité de monuments disparurent dans les guerres continuelles dont l'Artois fut le théâtre; puis la Révolution arriva, semant là, comme partout ailleurs, ses ruines; elle dévasta l'abbaye de Dommartin, dont l'église était, suivant M. Enlart, l'un des plus grands et des plus beaux édifices de transition du monde entier.

L'époque romane a laissé dans l'arrondissement de Montreuil de rares témoins. Waben, jadis la troisième ville du Ponthieu, aujourd'hui modeste village de 300 habitants, conserve dans son église quelques restes du XI^e^ siècle; quant aux tours de Saint-Saulve de Montreuil, des églises de la Broye, de Saint-Vaast, d'Alette, d'Aix-en-Issart et de Frencq elles appartiennent au XII^e^ siècle. Si nous citons les piliers du carré du transept de l'église de Groffliers, quelques magnifiques débris de l'abbaye de Dommartin, la ferme de Brunehaupré, qui remontent également à cette époque, nous aurons à peu près épuisé tout ce qui reste encore de l'architecture romane dans la région. Du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle, les vestiges ne sont ni plus nombreux ni plus importants: la tour de l'église d'Étaples, le chœur de Loison, les deux nefs et la tour de Berck, les

absides d'Hucqueliers, le portail de Groffliers, quelques parties des églises de Recques et de Maintenay, une partie du chœur de Saulchoy datent du XIIIe siècle; les colonnes de la nef de Groffliers, les nefs et la tour de l'église de Verton du XIVe. En revanche, les monuments religieux des XVe et XVIe siècles sont beaucoup moins rares; sous ce rapport, cet arrondissement ne le cède guère à son voisin l'arrondissement d'Abbeville, bien qu'il ne possède aucune église comparable à Saint-Vulfran d'Abbeville et à Saint-Riquier. Il n'y a pas lieu de distinguer le XVe siècle du siècle suivant, car le style flamboyant a persisté fort tard dans toute la région; le premier monument, d'un caractère Renaissance franchement accusé, est le sépulcre de Sorrus, qui porte la date de 1531.

M. Enlart, dans son *Manuel,* avait déjà signalé la résistance du gothique, en Flandre, en Artois et en Picardie, à travers les XVIIe et XVIIIe siècles. M. Rodière, à son tour, fait la même constatation. En 1629, un marché conclu pour la reconstruction de l'église de Beaumerie stipule que l'architecte prendra pour modèle le chœur de l'église de Neuville; celui-ci date de 1507. L'église de Beaumerie est détruite, mais plusieurs dessins permettent de vérifier l'exactitude de la copie; l'église d'Écuires possède une voûte de pur style flamboyant et cependant datée de 1702; le chœur d'Aubin-Saint-Vaast (1617), l'église de Campigneulles-les-Petites (1705) présentent tous les caractères d'un gothique attardé. A Notre-Dame d'Hesdin, en 1602 et 1603, on élève les chapelles latérales du chœur et en 1690 seulement l'abside. Ces adjonctions nouvelles, de style gothique, s'harmonisent avec le reste du monument, élevé de 1565 à 1585; quant au portail, daté de 1582, il est Renaissance. La présence dans une construction entièrement gothique de ce portail de style Renaissance n'a pas lieu de nous étonner; nous savons que, bien souvent, aux portails seuls apparaît le style nouveau, alors que le reste de l'édifice est construit d'après les anciens principes. La

belle église gothique de Fontaine-sur-Somme, dans l'arrondissement d'Abbeville (canton d'Hallencourt), date du commencement du XVIe siècle; à son portail, quelques motifs de sculpture, qui semblent déceler une main italienne, sont de pur style Renaissance. Parmi les portails Renaissance s'ouvrant dans des églises gothiques, les plus nombreux et les plus remarquables, appartiennent peut-être aux environs de Troyes.

Les lectures d'inscriptions, les identifications d'armoiries ont permis souvent à l'auteur de préciser certaines dates. La chapelle de Notre-Dame de Foy, dans l'église d'Étaples, fut construite de 1437 à 1456, une partie de Saint-Saulve de Montreuil de 1467 à 1480, Saint-Wulphy de Montreuil en 1492, l'église de Beaurainville de 1475 à 1553, l'église de Marles à la fin du XVe siècle, le croisillon sud de Maintenay en 1500, la belle église de Clenleu, le seul édifice de la région entièrement voûté, vers 1500; l'église de Douriez, une des plus remarquables du pays, en 1506 ou 1616; le chœur de Neuville-sous-Montreuil en 1507, celui de Brimeux avant 1524, celui de Saint-Denœux entre 1520 et 1551, celui de Parenty dans le premier tiers du XVIe siècle, Saint-Jacques de Montreuil en 1576.

Aucune église ne possède un état civil aussi complet que Notre-Dame d'Hesdin. Une très curieuse inscription en vers pentamètres commémore la pose de la première pierre du chœur, le 22 juin 1565, par le seigneur de Helfaut, gouverneur; la bénédiction du chœur et du cimetière, par l'évêque Gérard d'Haméricourt, le 26 mars 1567; la célébration de la première messe en l'honneur de la Vierge, le lendemain, par frère Jean Mailly, cordelier; la première messe paroissiale, dite le 1er avril 1569; la dédicace du chœur, par Gérard d'Haméricourt, le 2 août 1573; la consécration de l'église entière, par Jean Six, son successeur, le 25 août 1585. On peut comparer cette inscription à celle de l'église de Montierneuf, à Poitiers; mais cette dernière est plus

précieuse encore, car elle s'applique à un monument du XI[e] siècle.

M. Rodière, bien que son sujet ne comporte pas une étude détaillée sur la construction des monuments eux-mêmes, entre parfois dans certains détails; par exemple, il remarque l'archivolte avec retours horizontaux terminés en volutes d'un portail de Cavron-Saint-Martin qu'il attribue au XV[e] siècle, et il rapproche ce portail de plusieurs autres qui offrent la même particularité. J'ajouterai à son énumération le portail de Saint-Vaast-les-Mello (Oise), la porte de la grande salle du château de Lucheux (Somme) et le portail de la Vierge dorée à la cathédrale d'Amiens. Mais, quelquefois, les courtes mentions qui précèdent chacune des notices sont insuffisantes. En voici quelques exemples: « L'église de Brimeux est un des plus beaux monuments flamboyants du pays. — La ferme de Brunehautpré est un monument très remarquable du XII[e] siècle. — Le plan de l'église d'Étaples est très irrégulier et très curieux. — L'église de Frencq est un monument bizarre dont le plan est en forme d'équerre. — L'église de Bernieulles en forme d'équerre... ». Ces monuments méritaient une description plus détaillée.

Parmi les plus belles pierres tombales de la région, citons celle de Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne, mort en 1173, provenant de l'abbaye de Saint-Josse et aujourd'hui au musée de Boulogne; celle d'Enguerran d'Eudin, mort en 1391, dans l'église de Frencq, et que M. Rodière eut le mérite de sauver d'une ruine certaine. Une pierre tombale, dans l'église de Campigneulles-les-Grandes, que l'auteur attribue avec toute vraisemblance à l'année 1275, nous vaut une intéressante dissertation sur l'époque où la minuscule gothique a remplacé dans les inscriptions funéraires la capitale gothique. En pays flamand, elle est d'un usage assez précoce. On la voit apparaître, en 1326, à Gand, sur la belle tombe historiée de Jean de Bassevelde; dans l'arrondissement de Montreuil, elle se montre pour la

première fois, en 1385, sur la tombe de Gérard Blassel, abbé de Dommartin. Cet exemple nous prouve avec quel soin M. Rodière a composé son travail. Nous lisons également avec grand profit, à propos des carreaux de Sorrus, une étude sur les carreaux en terre cuite et la poterie céramique, mais, parfois, ces digressions sont trop étendues. Au sujet du bas-relief en albâtre de la chapelle de Notre-Dame de Santé à Sorrus, il était inutile de citer un si grand nombre de ces panneaux d'albâtre, et il eut été préférable d'énumérer seulement ceux qui ne figurent pas dans le catalogue du regretté abbé Bouillet. M. Rodière a eu la bonne fortune d'en découvrir un certain nombre. Par contre, les notes héraldiques et généalogiques, qui occupent une si grande place dans cette *Épigraphie*, seront toujours utiles à consulter et présentent un intérêt de premier ordre.

Déjà, dans les *Mémoires de la Commission départementale*, M. Rodière avait publié des *Notes sur quelques cloches anciennes de Picardie et d'Artois*. Son *Épigraphie campanaire* lui fournit l'occasion de compléter et de rectifier ce premier travail. De ses ascensions aux clochers et aux beffrois de l'arrondissement de Montreuil qu'il visita tous, l'intrépide campanographe nous rapporte une abondante récolte. Trois cloches seulement du XV^e^ siècle existent encore: celle de Quilen date de 1443, celle d'Écuires de 1497, celle de Saint-Josse de 1442; mais cette dernière se trouve aujourd'hui au musée de Douai. Les neuf cloches du XVI^e^ siècle appartiennent aux églises d'Avesne-les-Herly (1500), de Cavron (1508), de Zoteux (1514), de Campigneulles-les-Petites (1526), de Berck (1546), de Cucq (1546), d'Herly (1580), d'Henocq (1598), enfin à l'hôpital des orphelins de Montreuil (1599). L'arrondissement de Montreuil possède encore une vingtaine de cloches du XVII^e^ siècle et près de quarante du XVIII^e^. La *Joyeuse* de Montreuil, la cloche d'Inxent, une des cloches d'Hesdin, une autre de Longvilliers sont modernes, mais elles

relatent les inscriptions des cloches anciennes. Cette excellente coutume, qui devrait se généraliser, était déjà suivie au XVIII[e] siècle; la cloche de Beussent, qui date de 1738, conserve une inscription de 1371.

Chemin faisant, M. Rodière nous fait profiter de sa science campanographique. L'expression *me leva,* inscrite sur la cloche de Saint-Josse, et que les fondeurs employèrent quelquefois comme synonyme de: *j'eus pour parrain,* lui permet de nous citer une vingtaine d'exemples où se rencontre cette locution. Spéciale à la Champagne, à la Lorraine, à la Picardie, rare en Normandie, inconnue au sud de la Loire, elle s'applique à des cloches du XV[e] siècle; cependant, en pays wallon, où l'épigraphie campanaire est fort en retard, elle se lit encore sur une cloche de 1662.

Jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, on conserve en Artois l'usage de fondre les cloches sur place. La dernière cloche fondue sur place de la région, celle de Cormont, date de 1848. Les paroisses s'adressent aux fondeurs ambulants qui parcourent le pays, souvent à ces fondeurs lorrains dont la réputation est universelle: les Baudouin, les Guillemin, les de la Paix, les Garnier, les Drouot, les Gorlier, etc., bien connus de notre confrère M. Germain de Maidy. Les noms des fondeurs qui travaillèrent dans l'arrondissement de Montreuil sont presque tous publiés par M. Berthelé dans ses *Enquêtes campanaires;* quelques-uns pourtant ne figurent pas dans son catalogue: Pierre Chapperon, Jean et Martin Heuwin, Adrien Laplace, Philippe Gourdin.

Plus favorisé que d'autres, M. Rodière a vu s'ouvrir devant lui les registres de catholicité et les archives de fabrique de son arrondissement. Ils nous font connaître une quantité d'inscriptions de cloches disparues, des noms de fondeurs, des mentions de baptême de cloches, des refontes et des marchés.

Les minutes de notaires donnent parfois aux archéologues d'utiles renseignements. M. Morin y a puisé les

éléments d'un article très documenté sur l'église Saint-Pantaléon, publié dans le volume du Congrès de Troyes. M. Rodière y découvre des comptes de réparations de maçonnerie et de couverture pour l'église de Tigny-Noyelle en 1587, un devis pour la construction d'un retable à l'église de Verton en 1611, etc.

Enfin, l'auteur a mis à contribution non seulement les archives départementales et notariales et les archives de fabrique, il a encore visité un grand nombre de chartriers de famille, et ceux-ci lui fournissent d'intéressants détails, comme les conseils que Jean de Framery de Sorrus adresse, en 1721, à ses enfants. Les belles instructions du seigneur de Sorrus font connaître la noblesse provinciale du XVIII[e] siècle, simple, sérieuse et chrétienne. Quelle jolie page pour M. de Vaissière s'il publie un jour une seconde édition de ses *Gentilshommes campagnards de l'Ancienne France!*

Ph. DES FORTS.

VERTICAL CURVES AND OTHER ARCHITECTURAL REFINEMENTS IN THE GOTHIC CATHEDRALS AND CHURCHES OF NORTHERN FRANCE, by *William Goodyear*. New-York, 1904, in-8°, 69 p.

Depuis 1895, M. Goodyear, conservateur du Musée de Brooklyn, a publié chaque année un ou plusieurs fascicules d'observations sur les irrégularités de plan des édifices antiques et du moyen âge. Il a débuté par l'étude de la Maison Carrée de Nîmes où il signale certaines irrégularités de plantation, puis ses nombreux voyages en Italie lui ont fait découvrir ce qu'il nomme des « horizontal curves », c'est-à-dire des défauts d'alignement dans les églises du moyen âge. On lira avec grand intérêt son mémoire sur le plan de Saint-Marc de Venise, imprimé en 1902, où il fait

ressortir un très grand nombre de différences dans la symétrie des piles et le parallélisme des murs. Il est certain qu'en traçant à une grande échelle le plan de nos cathédrales, de nos églises rurales et même de nos monuments modernes, on relèverait toujours des légères erreurs de ce genre qu'il est impossible de constater dans les plans réduits dressés par les meilleurs architectes. J'en voyais encore un exemple cet hiver à Saint-Étienne de Beauvais où la reprise en sous-œuvre des piles du XII^{e} siècle dans la nef entraîne la nécessité d'un tracé différent pour chaque support, bien que leur forme paraisse identique.

En laissant de côté la question de l'inclinaison des chevets où M. Brutails persiste à voir une idée symbolique, comme il l'a soutenu devant les membres du dernier Congrès pendant la visite de Saint-Pierre de Senlis, M. Goodyear est beaucoup trop enclin à voir des raffinements de perspective dans certains défauts de plantation qui s'expliquent par l'absence d'instruments de précision au moyen âge. Il s'efforce en vain de découvrir ce que j'appellerais la loi d'inflexion horizontale et l'extrême variété de ses observations prouve bien qu'elle existe surtout dans son imagination. Ce qu'il y a de meilleur dans ses nombreux articles, ce sont les plans très exacts et les phototypies des intérieurs d'églises italiennes. Les défauts d'alignement qu'il découvre ne sont guère visibles à l'œil nu et c'est l'usage constant du mètre qui permet de les préciser.

Je lui en signalerai un exemple beaucoup plus frappant dans l'église romane de Saint-Maurice de Gençay (Vienne), décrite dans le volume du *Congrès archéologique de Poitiers,* par M. de la Bouralière. Sa nef est flanquée de bas-côtés qui vont en s'élargissant vers la façade dont le mur n'est pas d'équerre avec l'alignement des piles, comme on peut le voir sur le plan relevé avec le plus grand soin. Il faut supposer que l'architecte a voulu rétrécir les collatéraux dans le voisinage du transept pour éviter l'écartement des piles de la croisée. A Saumur, l'église Notre-Dame

de Nantilly offre comme certaines églises d'Italie, signalées par l'auteur, des doubleaux dont l'ouverture décroît légèrement d'un bout à l'autre de la nef, mais cette disposition a pu être tout aussi bien inspirée par des raisons techniques que par le souci de la perspective. A Notre-Dame de Paris, le plan exceptionnel des piles nord-ouest et sud-ouest de la croisée, qui sont flanquées de pilastres, a certainement pour but de ne pas masquer les deux piliers en avant du chœur par un faisceau de colonnettes saillant. Les architectes de la cathédrale de Noyon et de l'église d'Évron, près de Laval, eurent soin de faire reposer sur des consoles sculptées les colonnes du doubleau qui précède le transept pour la même raison. Voici donc des cas de « raffinement » bien caractérisés, mais j'avoue que je reste sceptique devant l'utilité de tous ceux que l'auteur cite en Italie, tout en reconnaissant la peine qu'il s'est donnée pour les constater.

Après avoir beaucoup travaillé sur les plans irréguliers de telles ou telles églises, M. Goodyear a quitté le mètre pour le fil à plomb. Cet instrument lui sert à constater que les murs de la plupart des églises gothiques s'écartent de la verticale, mais je soutiens avec tous les architectes et les archéologues que c'est le résultat de la poussée des voûtes d'ogives. Or, M. Goodyear y voit une nécessité de construction. Il a multiplié les observations sur les murs déversés ou sur les piles légèrement inclinées dans les églises de Châlons-sur-Marne, de Saint-Remi de Reims, de Saint-Quentin, de Saint-Jean à Caen, dans les cathédrales d'Amiens, de Laon, de Paris et de Noyon.

Des photographies très curieuses, faites en renversant l'appareil au pied d'une pile, comme à Saint-Quentin, accentuent beaucoup certains effets de distorsion et le fil à plomb permet à l'auteur de mesurer rigoureusement l'écartement des colonnettes depuis leur chapiteau jusqu'à leur base, mais ce sont ses conclusions qui sont inacceptables, car elles tendent à faire admettre une inclinaison voulue dans

les murs des églises du moyen âge. Or, l'effet de la poussée se produit toujours de dedans en dehors parce que les arcs-boutants sont impuissants à l'empêcher au-dessous de leur point d'appui, et il s'accentue souvent tellement au niveau du tas de charge des colonnes isolées, qu'il faut établir des étrésillons entre les murs de la nef pour éviter leur chute, comme à Triel (Seine-et-Oise).

Les architectes du XIII[e] siècle étaient si préoccupés de l'inévitable déversement des piles, qu'ils reliaient les sommiers des arcs avec des barres de bois pendant la construction, jusqu'au jour où la maçonnerie était assez sèche pour qu'on puisse les scier sans danger, comme on le voit dans les cathédrales de Chartres et de Reims. A Notre-Dame de Paris, il fallut poser des chaînages en fer dès le XIII[e] siècle.

La cathédrale d'Amiens fournit une autre preuve à l'appui de cette observation. M. Goodyear qui a pris une photographie dans le triforium de la nef ne s'est pas aperçu qu'il foulait aux pieds un curieux chaînage en fer établi en 1497 pour arrêter le déversement des piles de la croisée. A la cathédrale de Noyon, il fallut reprendre en sous-œuvre quatre colonnes dans la partie droite du chœur en 1476. De même, les distorsions que M. Goodyear constate dans les piles des tribunes et de la croisée et dans la tour méridionale de Notre-Dame de Paris, sont produites les unes par la poussée des arcs et les autres par le tassement ou même par un affaissement du sol, comme au clocher de Saint-Martin d'Étampes, où par un repentir au cours des travaux, comme à la tour penchée de Pise, mais il a raison de constater beaucoup de plantations irrégulières dans la cathédrale de Paris. Un plan partiel de M. Dhuicque qui accompagne un article de M. Mortet dans le *Bulletin Monumental* de 1903 en donne la preuve.

L'auteur s'étonne de rencontrer moins de murs inclinés ou plutôt déversés dans les églises romanes. C'est que les murs étaient plus épais au XI[e] et au XII[e] siècle qu'au XIII[e]

siècle et que leur résistance à la poussée des voûtes en berceau était accrue par l'étroitesse des fenêtres. On pourrait cependant citer bien des édifices religieux du XII[e] siècle dont les murs ont perdu leur aplomb, notamment dans l'Auvergne et dans le Poitou. Au pied de Santiago de Compostelle, la collégiale romane del Sar, dont j'ai fait les relevés, présente un écartement si accentué et si dangereux des piles de la nef par suite d'un sol marécageux, qu'il a fallu étayer les murs des bas-côtés par d'énormes contreforts modernes.

Le seul exemple d'inclinaison préméditée d'une pile faite par un architecte du moyen âge est précisément celui que M. Goodyear n'a pas cité. A Saint-Ouen de Rouen, les arcs-boutants à double volée s'appuient sur une pile intermédiaire entre les culées et les murs de l'édifice. Or, cette pile est volontairement penchée en dedans, c'est-à-dire vers l'intérieur de l'église, parce que la poussée tendait à la redresser et à la faire déverser du côté extérieur.

Ainsi l'auteur s'est ingénié à expliquer par des raisons bizarres ou par des conclusions erronées les anomalies de plan, les différences de symétrie, les murs hors d'aplomb qui se rencontrent dans les églises de France et d'Italie. En se spécialisant dans ces études géométriques, il me semble partir d'une idée fausse et vouloir attribuer aux architectes du moyen âge des principes qu'ils n'avaient aucun intérêt à appliquer au point de vue de la perspective et de l'équilibre.

E. Lefèvre-Pontalis.

INVENTAIRE GÉNÉRAL DU VIEUX LYON. MAISONS, SCULPTURES, INSCRIPTIONS, par *C. Jamot*. Lyon, Rey, in-8°, 64 p. et 15 fig.

L'incessante transformation des grandes villes impose aux archéologues le devoir de décrire et de dessiner les derniers débris des anciennes maisons, les vieilles enseignes et tout ce qui peut éclaircir l'étude des plans successifs d'un quartier. C'est à cette tâche si utile que s'est dévoué notre confrère, M. Jamot, membre de la Commission municipale du vieux Lyon. Nous visitons successivement avec lui les quartiers de la rive droite de la Saône, les quartiers entre le Rhône et la Saône et la Guillotière.

Après avoir signalé les débris de monuments romains reconnus dans les hauts quartiers, il fait observer que les quartiers Saint-Paul et Saint-Jean renferment des tourelles d'escaliers à vis, surmontées d'un belvédère qui servait de guette pour donner l'alarme, comme à Mâcon. La plupart des maisons décrites par l'auteur remontent au XVI^e^ ou au XVII^e^ siècle, mais quelques habitations du XV^e^ siècle sont encore intactes. C'est au n° 8 de la rue Juiverie que Philibert de l'Orme a construit, au fond d'une cour, une célèbre galerie portée sur des trompes, dont il parle dans son *Traité d'architecture;* c'est au n° 2 de la place du Change que s'élève une maison du XIV^e^ siècle où sont sculptées les armes de la famille Thomassin.

M. Jamot attire également l'attention sur la cour du n° 9 de la rue Saint-Jean, sur l'hôtel du Gouverneur, place du Gouvernement, sur la maison d'Estaing, 37, rue Saint-Jean, qui date des premières années du XVI^e^ siècle, sur l'hôtel de Gadagne, dans la rue du même nom, sur la maison Renaissance, 19, rue du Bœuf, sur l'ancien hôtel de ville, 13, rue de la Poulaillerie, sur la maison n° 28 de la rue Confort et sur celles de la place Bellecour, bâties

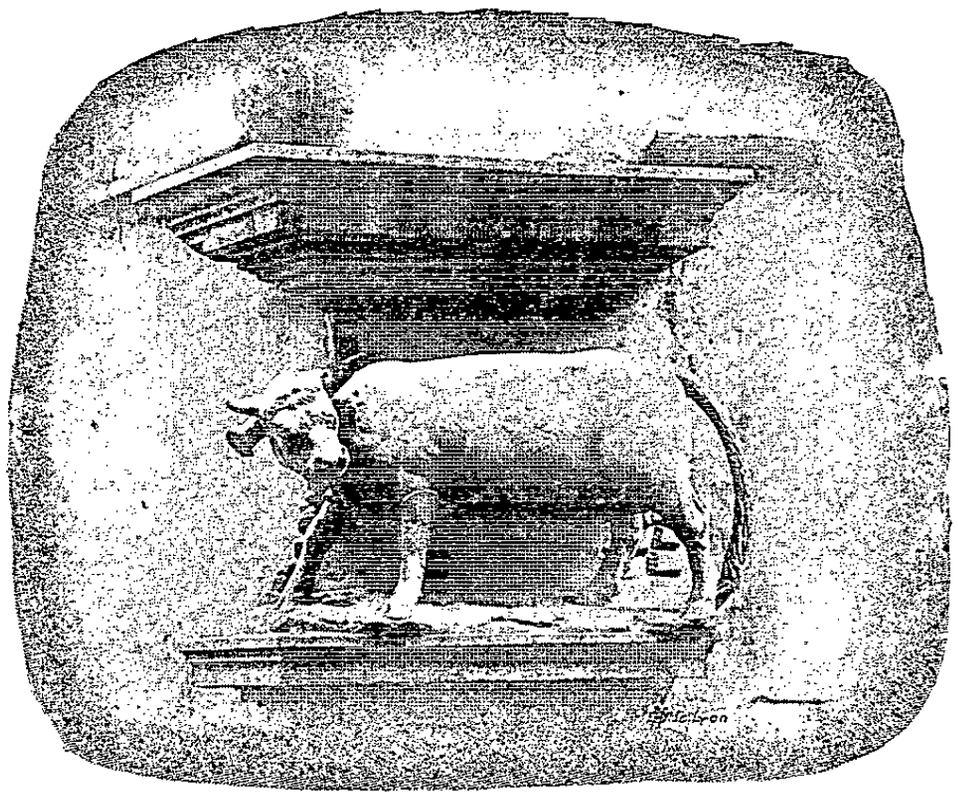

Enseignes lyonnaises.

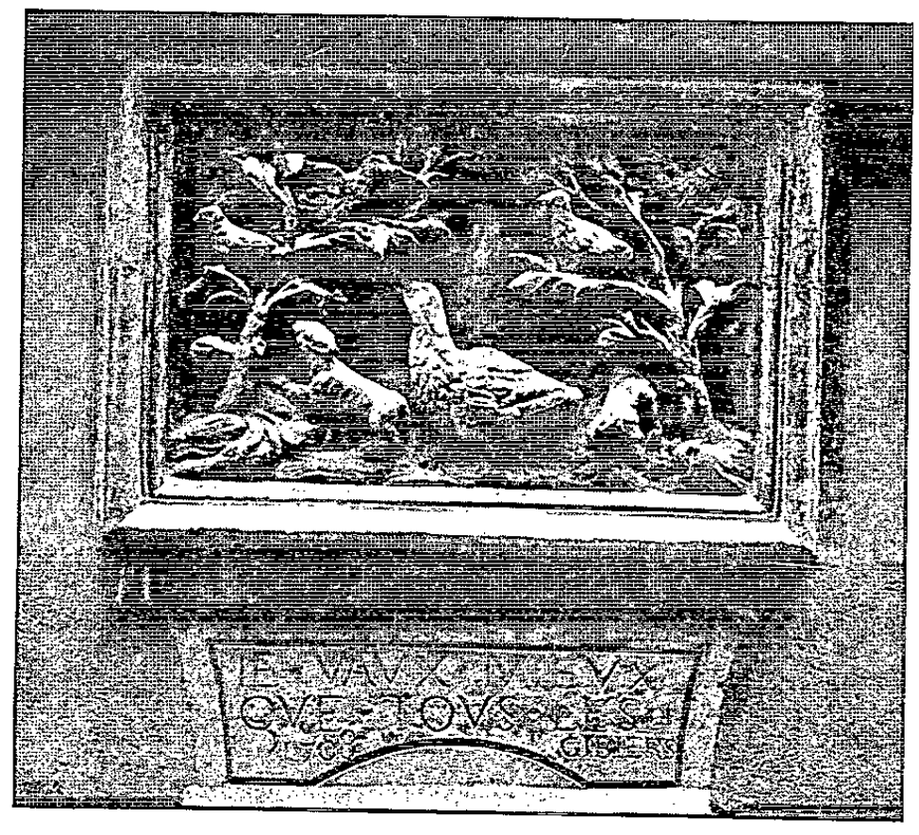

Enseignes lyonnaises.

au XVIII[e] siècle. Une liste des niches, des inscriptions et des enseignes, dont plusieurs ont une grande valeur artistique, comme on peut en juger par les phototypies ci-jointes, termine cet excellent répertoire. Deux plans où sont repérées les maisons les plus intéressantes permettent au lecteur de se guider dans les vieilles rues de Lyon.

Souhaitons que l'exemple donné par M. Jamot soit suivi par d'autres archéologues qui feraient un inventaire du même genre pour Rouen, Caen, Lisieux, Beauvais, Troyes, Toulouse, Orléans et tant d'autres villes de France où les maisons anciennes disparaissent sous la pioche des démolisseurs, quand elles ne sont pas dénaturées par leurs propriétaires. On posséderait un trésor de documents sur l'architecture civile du moyen âge et de la Renaissance si ce travail avait été entrepris au commencement du XIX[e] siècle, avant les opérations de voirie qui ont métamorphosé nos grandes cités. Bien des maisons relevées dans l'ouvrage de MM. Verdier et Cattois ou même dans le *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc n'existent plus. Il faut donc se hâter de conserver le souvenir du caractère artistique et pittoresque de nos villes avant la Révolution.

E. Lefèvre-Pontalis.

L'Imprimeur gérant: H. Delesques.

L'ARCHÉOLOGIE MONUMENTALE

AUX

SALONS DE PARIS

EN 1905.

J'ai été forcé de déclarer que les projets de restauration et les relevés de constructions anciennes, ainsi que les œuvres qui devraient fournir des renseignements archéologiques, exposés en 1904, dans les sections d'Architecture de la Société des Artistes français et de la Société nationale des Beaux-Arts, étaient en général très inférieurs à ceux des précédents Salons. C'est avec regret que je dois faire aujourd'hui encore la même constatation. L'Architecture monumentale n'était représentée, en effet, au Grand Palais des Champs-Élysées, que par bien peu de travaux dignes d'éloges.

En 1904, M. Patouillard exposait un chef-d'œuvre de science archéologique, auquel il fallait cependant reprocher trop d'imagination, sa reconstitution de l'Ile Tibérine. C'est tout au plus si, dans le même genre, il convient de citer, cette année, les travaux de deux pensionnaires de la Villa Médicis, MM. Hulot et Chifflot. Le premier expose des Études d'antiques,

à Rome, d'un dessin correct, sûr, précis, relevé d'un lavis transparent, avec des couleurs chaudes et claires, et de charmantes aquarelles de la Chapelle Palatine, à Palerme. « M. Chifflot, dit M. Poupinel, a envoyé un Essai de restitution d'une villa romaine au temps des Césars, en blanc et en noir, ce qui est un peu triste d'aspect et enlève quelque clarté à son œuvre très consciencieuse et très savante; du reste, il l'a disposée au second rang au-dessus des châssis de la Villa du centenaire à Pompéï, étonnante par la vivacité des tons et leur exactitude documentaire. C'est pour obtenir cette exactitude qu'il a eu recours à la détrempe. L'inconvénient est le manque d'air dans les façades et coupes, où il n'a même pas voulu obtenir l'effet des ombres portées à l'intérieur des portiques; seule, la verdure des arbres et arbrisseaux donne un peu de relief. Cela déconcerte visiblement le public qui se retourne alors vers les bronzes verts, biche, serpent, tête, statuettes d'un modelé remarquable et les fragments de fresques, ou l'étude de la Renaissance italienne, et, par un mouvement réflexe, ne lui marchande pas les éloges et les répartit alors sur l'ensemble. Cette fois, le second mouvement est le bon (1) ».

Ce dont il faut se plaindre, et ce dont sans doute on aura toujours à se plaindre, c'est de la confusion des genres dans les sections d'Architecture des deux Salons. Je ne me lasserai pas de dire aux exposants: Êtes-vous des architectes? Dans ce cas, donnez-nous

(1) *L'Architecture,* 13 mai 1905. M. Poupinel a publié dans ce recueil, nos des 22 et 29 avril, 13 mai, 3, 10 et 17 juin, des articles très consciencieux sur les sections d'Architecture aux deux Salons. On ne peut que louer ses appréciations auxquelles je me suis permis de faire de larges emprunts.

des œuvres professionnelles. Êtes-vous des artistes ou des amateurs, habiles à fixer des souvenirs de voyage et à faire de jolis croquis avec vos crayons, vos plumes ou vos pinceaux d'aquarellistes? Alors, allez exhiber vos travaux dans les sections réservées à des œuvres semblables. Que viennent donc faire ici des quantités de cadres ou de cartons, tout agréables qu'ils soient avec leurs couleurs chatoyantes ou leurs effets fantastiques, mais n'ayant aucun rapport avec le métier de leurs auteurs? Cela se vend, paraît-il, mieux que l'architecture, et voilà le motif pourquoi les élèves anciens ou actuels de l'école des Beaux-Arts font de l'aquarelle de fantaisie et délaissent les plans et les relevés qui coûtent de la peine et rapportent peu.

Entre les flots toujours plus envahissants des aquarelles et des croquis au crayon ou à la plume, on voyait, l'an passé, des peintures à l'huile, et, en 1905, on trouve des détrempes, des pastels, des fusains. Oui, des fusains, car M. Tournayre n'a pas craint de reproduire au fusain la perspective très lâchée de deux anciennes fontaines de Paris, qui exigeraient impérieusement un travail très exact et très serré. A la Société des Artistes français, il y a même, — mais ceci ne rentre pas dans l'Archéologie monumentale et je n'en parle que pour la bizarrerie du fait, — il y a même quelque chose qui ressemble à de l'impressionnisme; c'est une sorte de gros et médiocre dessin à la plume, du noir sur un mur blanc, qui semble avoir la prétention de représenter une grille en fer forgé.

M. Poupinel, devant cette confusion des genres ou tout au moins des procédés, confusion qu'il serait permis de qualifier d'anarchie, pousse un cri d'alarme,

timide, il est vrai, mais qui traduit bien la pensée de tous ceux qui visitent, sans parti pris, les sections d'Architecture. « Voilà, dit-il (1), que je découvre l'envoi de MM. Garas et Gérard, des pastels; des pastels très habiles, sans un brin de mur ou de toit, ni d'architecture. Ce n'est pas un reproche, bien entendu; mais, alors, il y a dans la section à côté, celle des dessins et aquarelles, des œuvres dont la présence à l'Architecture aurait été, ma foi, plus justifiée, notamment: les deux vues de Paris par Béjot, le Palais d'Orsay, le Pont-Neuf; de Daniel Mordaut, un dessin, d'après les panneaux de l'amphithéâtre de chimie par Besnard, dans la Sorbonne de Nénot; de F. Redelsheimer, une très chaude et précise eau-forte du château de Sans-Souci; de D. Roy, onze vues de Sicile; enfin d'Henri Jouan, une splendide terrasse du Parc de Saint-Cloud; et j'en passe de bien intéressants ».

Ainsi donc, pour étudier l'Architecture monumentale aux deux Salons, il conviendrait d'aller examiner nombre d'œuvres exposées dans les sections de peinture, de dessins, de gravures, etc. Ce n'est pas tout, il faudrait encore visiter les diverses Expositions ouvertes à Paris d'un bout de l'année à l'autre, car les architectes y étalent partout leurs travaux professionnels ou autres. On les trouve notamment à l'Exposition des Amants de la Nature, où se voient d'excellents dessins ou aquarelles, bien documentaires: le Sacré-Cœur de Montmartre, par M. Gautier; la Croix des amoureux, à Lesconil, par M. Dainville; les Vieilles maisons de Nantes, et un Intérieur d'église, à Quimperlé, de M. Ariès; les ponts de Salamanque et

(1) *L'Architecture,* 29 avril 1905.

de Tolède, ainsi que la porte de Justice de l'Alhambra, à Séville, par M. Sainter; des motifs d'architecture à Caen et à Falaise, de M. Duval, et le très bon Intérieur de l'église Saint-Gilles, à Caen, du même auteur, qui a figuré également à la Société des Artistes français, etc.

Ceci dit, je vais indiquer, par ordre alphabétique d'auteurs, les œuvres les plus intéressantes sous le rapport archéologique.

A la Société des Artistes français, il faut mentionner spécialement:

M. Chialiva: Croquis de voyage à Falaise; grand châssis qui donne une idée assez exacte du chevet de l'église Saint-Gervais et des vieilles maisons qui l'entourent.

M. Brun: Porche central de la cathédrale d'Auxerre et Porche de l'église de Dol; deux aquarelles fouillées.

M. Brunet: Relevé du chœur d'une travée de la cathédrale du Mans; dessin serré et bien rendu.

M. Carré: Rues de Paris; quatre dessins largement traités, fort intéressants, mais qui ne sont que des études pour décors de théâtre.

M. Chauvallon: Relevé de l'église de Saint-Loup (Loir-et-Cher), XII^{e} siècle: travail un peu froid mais consciencieux.

M. Chauvet: Peintures du manoir de Challant; très amusant et très utile relevé d'une cuisine du temps de nos pères, avec four, table de pâtissiers, tournebroche, etc.

M. Desmarest: Relevé de l'Hôtel de Ville de Compiègne; bon travail qui représente le monument tel qu'il était sous Louis XIII.

M. Dutreix : Relevé du chœur de la cathédrale de Limoges ; dessin soigné.

M. Duval : Intérieur de l'église Saint-Gilles de Caen ; aquarelle consciencieuse et d'une bonne facture.

M. Formigé : Arc de triomphe romain de Carpentras et Fontaines de Provence ; excellentes études archéologiques.

M. Gaudibert : Cathédrale de Tulle et église de Damery (Marne) ; bons relevés, soigneusement exécutés.

M. Granet : La rue des Bouchers et l'abside de l'église, à Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme) ; deux aquarelles d'un ton chaud et qui semblent fort exactes.

M. Hardelay : Intérieur de l'église Saint-Michel et vieille maison, à Hildesheim, rendus avec une pittoresque exactitude.

M. Michel : Le portail Saint-Michel, à Épernay (XVI^{e} siècle) ; aquarelle charmante d'une partie d'un joli édifice qui, bientôt peut-être, n'existera plus.

M. Mizard : Églises Sainte-Croix et Saint-Michel, à Bordeaux (portail nord et façade du sud) ; aquarelles excellentes et très documentaires.

M. Mohler : Le vieux Nevers, rues Saint-Martin et de la Cathédrale ; superbes dessins à la plume.

M. Morelli : Tombeau de l'archevêque Maurice, dans la cathédrale de Rouen ; aquarelle intéressante.

M. Moyaux : Vue de l'autel de la chapelle de l'abbaye de Valmont (Seine-Inférieure) ; aquarelle donnant un joli effet de vitraux à travers une double arcature Renaissance.

M. Munier : Voyage en Égypte ; vingt-deux aquarelles remarquables, représentant des vues pittoresques, ainsi que des statues, des intérieurs de temples, mais sans indication d'échelle.

M. Personne : Vieilles maisons à Lisieux, agréablement notées à la plume sur papier teinté et se détachant sur un ciel gouaché.

M. Polart : Études d'après une fresque de Simone Martine, à Assise, et d'après une fresque de Giovanni di San Giovanni, à Florence : curieux documents pour l'histoire de la peinture.

M. Quiédeville : Tombeau dans la cathédrale d'Amiens ; dessin qui mériterait bien de figurer dans une monographie du monument.

M. Sappin des Raynaud : Église de la Madeleine, à Vézelay, portail du narthex (XI[e] siècle) ; étude de grande dimension et très fouillée.

M. Simoes da Fonseca : Grand lécythe du Louvre ; habile étude des restes d'une curieuse peinture décorative.

M. Simon : Vieux porche de l'ancienne église Saint-Gilles de Caen ; aquarelle très exacte qui fait bien inaugurer du talent de son jeune auteur.

M. Sené : Porte de l'escalier François I[er], à Abbeville ; aquarelle habile, mais cherchant trop l'effet pittoresque.

M. Suasso : Églises de Magneville et d'Angicourt (Oise) ; aquarelle et dessins à la plume habilement traités.

M. Vasnier : La Cour Carrée, à Lisieux, et l'église Saint-Gilles de Caen ; aquarelles consciencieuses et intéressantes.

M. Vorin : Étude analytique de la porte du transept sud de l'église abbatiale de Saint-Denis ; travail exécuté avec grand soin.

M. Yperman : Relevé de la fresque de la Résurrection de Lazare, dans l'église Notre-Dame de Beaune : très habile relevé documentaire.

A la Société nationale des Beaux-Arts, il faut citer:

M. Besnard: Croquis d'architecture en Belgique, très soigneusement et très finement exécutés.

M. Goubert: Étude d'une travée de la nef et de détails de la cathédrale de Chartres; bon travail, très documentaire.

Comme d'habitude, j'indique par un ☐ les œuvres dont les auteurs ont donné eux-mêmes les croquis, qui sont joints dans *L'Architecture* aux articles de M. Poupinel.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

Paris.

Chapelle des Arts-et-Métiers. Abside. Aquarelle. — Couder (A.-P.), 3958.

Église Notre-Dame. Deux aquarelles. — Blum (Edw.), 3898.

— Croquis. — Maréchal (M.), 4078.

Église Saint-Étienne-du-Mont. Le jubé. Aquarelle. — Rivoire (A.), 4141. (Appartient à Mme Monsigny.)

— Intérieur. — Olivier (L.-A.), 4101.

Église Saint-Gervais. Intérieur. Aquarelle. — Duménil (P.-A.), 3978.

— Devant la chapelle de la Vierge. — Hannotin (H.-P.), 4035.

Église Saint-Julien-le-Pauvre. Aquarelle. — Perrin (H.), 4113.

Église Saint-Laurent. — Willoqueaux (E.-J.), 4184.

Église Saint-Médard. — Maigrot (E.-A.), 4077.

Fontaine Louis XIII, impasse de la Poissonnerie. Perspective. Fusain. — Tournayre (L.-A.), 4165.

Hôtel des Invalides. Façade, cours et jardins de la partie nord. — Leprince-Ringuet (P.), 4066 □.

Le pont de la Concorde. Aquarelle. — Ariès (N.), 3873.

Le pont Marie, en amont et en aval. Deux aquarelles. — Buet (V.), 3929, 3930.

Le Pont-Neuf. Six aquarelles. — Ariès (N.), 3873.

Porte Louis XVI, rue Charlemagne. Perspective. Fusain. — Tournayre (L.-A.), 4166.

Rues de Paris. Quatre dessins. — Carré (S.), 3935.

Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Aquarelle. — Boutin (E.-P.), 3916.

Rue Pierre-au-Lard. Vieille maison. Aquarelle. — Bellettre (G.-J.), 3885.

Paris. Vues. Aquarelles. — Labro-Font (L.-Fr.), 4053.

— Croquis du vieux Paris. Aquarelle. — Couder (A.-P.), 3958.

Grand lécythe du Louvre. Simoes da Fonseca (G.), 4156 □.

Départements.

Allier. Bourbon-l'Archambault. Ruines du château des Bourbons ; la Mal-Coiffée. Aquarelle. — Giraud (E.), 4015.

Alpes-Maritimes. Castellar. Aquarelle. — Hédin (A.), 4039.

— Gorbio. Une rue. — Delahogue (A.-A.), 3965.

— Nice. Cathédrale de Sainte-Réparate. — Hédin (A.), 4038.

— — Le couvent de Saint-Pons. Aquarelle. — Pelletier (L.), 4111 □.

— — L'ancien fort de Mont-Ablan. Aquarelle. — Le même, 4111 □.

Ardèche. Aubenas. Vue. Aquarelle. — Ebrard (H.-E. Ch.), 3983.

Ardennes. Rethel. Église. Aquarelle. — Bois (E.-Th.-Ch.), 3900.

Aube. Troyes. Église Saint-Urbain. Piscine du chœur. — Vidal (E.), 4177.

Bouches-du-Rhône. Arles. Souvenir de voyage. — Anselmi (N.), 3873.

— — Cloître de Saint-Trophime. Aquarelle. — Tiphaine (R.-Ch.), 4162.

— Les Baux. Souvenir de voyage. — Anselmi (N.), 3873.

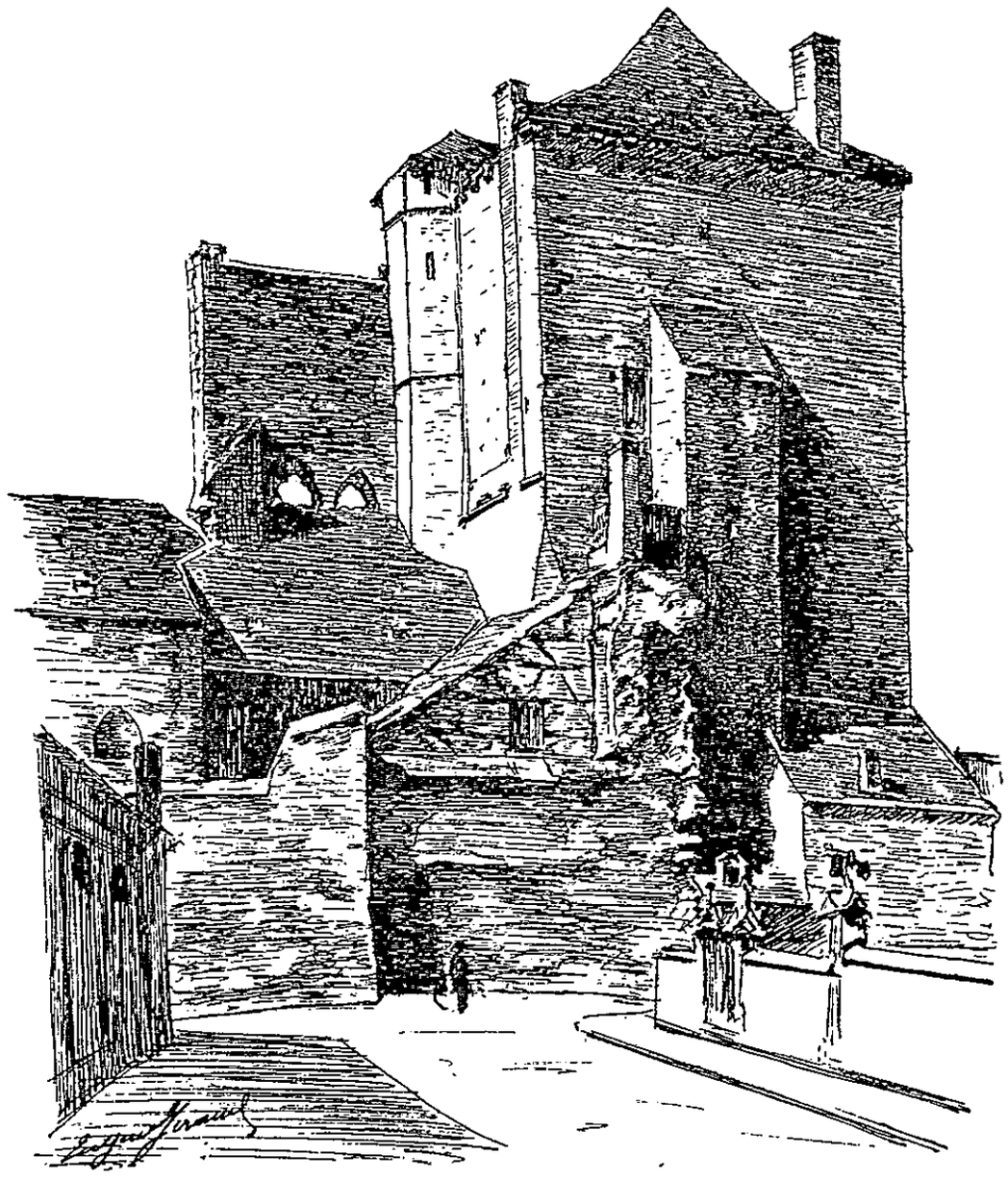

GIRAUD (Eugène). — Ruines du château des Bourbons ; la Mal-Coiffée.

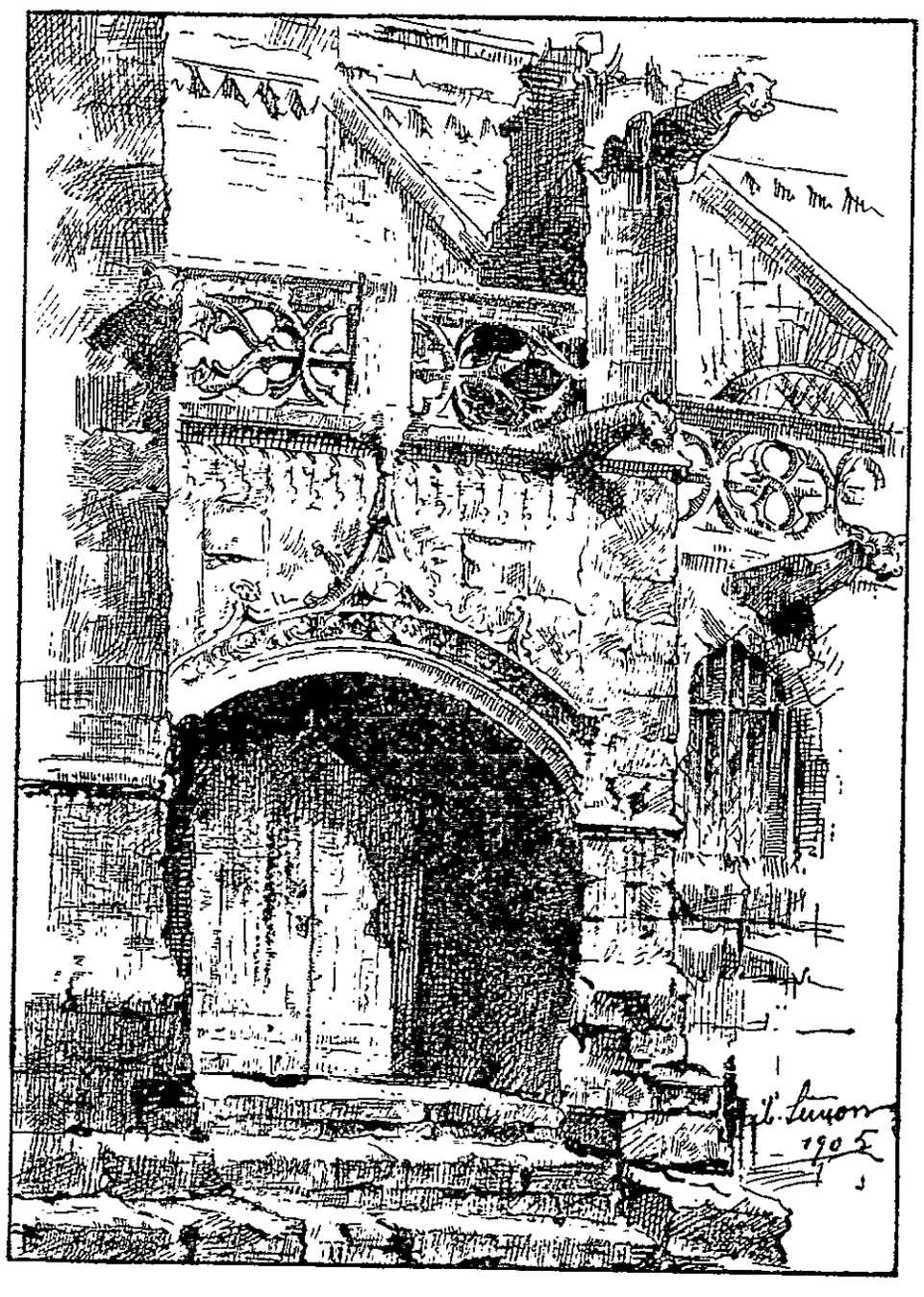

SIMON (G.-A.). — Porche de l'ancienne église Saint-Gilles, à Caen.

Bouches-du-Rhône. MONTMAJOUR. Le cloître. — Tiphaine (R.-Ch.), 4162.

Calvados. CAEN. Intérieur de l'église Saint-Gilles. Aquarelle. — Duval (G.-Ch.-V.), 3981 ▢.

— — Vieux porche de l'église Saint-Gilles. Aquarelle. — Simon (G.-A.), 4157 ▢.

— — L'église Saint-Gilles. Aquarelle. — Vasnier (Ch.-A.), 4173.

— — Portail de l'église Saint-Étienne. Aquarelle. — Duval (G.-Ch.-V.), 3981 ▢.

— FALAISE. Croquis de voyage. Dessin. — Chialiva (J.-A.), 3950.

— HONFLEUR. La place du Marché. Croquis. — Bans (H.-Fr.-G.), 3881.

— LISIEUX. Coins de Lisieux. Croquis. — Le même, 3882.

— — La Cour Carrée. Aquarelle. — Vasnier (Ch.-A.), 4172.

— — Vieilles maisons. Aquarelle. — Personne (A.), 4114.

Charente-Inférieure. LA ROCHELLE. Maison du XVI^e^ siècle, dite maison de Henri II et de Diane de Poitiers. Dessin. — Béraud (J.-E.), 3887.

Cher. BOURGES. La rue Cour-Sarlon. Aquarelle. — Desbois (P.-Fr.-A.), 3971.

Corrèze. TULLE. Cathédrale. Relevé. — Gaudibert (L.), 4007.

Côte-d'Or. BEAUNE. Église Notre-Dame. Relevé des fresques de la Résurrection de Lazare dans la chapelle Saint-Léger. — Yperman (L.-J.), 4186.

— DIJON. Cheminée de l'hôtel de Vogué. — Pater (P.), 4109.

— GRANCEY. Stalles de la chapelle du château. Dessins. — Bouroux (P.-A.), 3913.

Côtes-du-Nord. DINAN. Porte du Jersual. — Caignart de Mailly (H.-E.), 3932.

— PERROS-GUIREC. Église (XIII^e^ siècle). Aquarelle. — Touzard (J.-Ch.-J.), 4167.

Dordogne. Bergerac. Croquis de voyage. — Desbois (P.-Fr.-A.), 3972.

Drôme. Venterol. Aquarelle. — Labro-Font (L.-Fr), 4054.

Eure. Évreux. La Tour de l'Horloge. Vues prises des bords de l'Iton et de la rue de la Petite-Cité. Deux aquarelles. — Borius-René (Ch.-C.), 3905 et 3906.

— Gaillon. Aquarelle. — Labro-Font (L.-Fr.), 4054.

Eure-et-Loir. Chartres. Croquis de voyage. — Desbois (P.-Fr.-A.), 3972.

— — Clôture du chœur de la cathédrale. — Ronsin (Ch.-L.), 4144.

Finistère. Le Guilvinec. Chapelle. Croquis de voyage. — Dainville (M.), 3961.

— Pont-Aven. Un puits breton. Aquarelle. — Besnard (L.-P.), 3896.

— Plougasnou. Église. Croquis de voyage. — Dainville (M.), 3961.

— — Oratoire. Croquis de voyage. — Le même, 3961.

— Saint-Jean-du-Doigt. Église et fontaine. Croquis de voyage. — Le même, 3961.

— Treffiagat. Église. Croquis de voyage. — Le même, 3961.

Gard. Aigues-Mortes. Souvenir de voyage. — Antoine (J.-M.-H.), 3873.

— Nimes. Chapelle du Saint-Sacrement dans la cathédrale. — Vinson (Ch.-L.), 4180.

Gironde. Bordeaux. Église Sainte-Croix. Aquarelle. — Mizard (M.-E.), 4090 □.

— — Église Saint-Michel. Portail nord. — Le même, 4090 □.

— — Église Saint-Michel. Façade sud. — Le même, 4090 □.

Ille-et-Vilaine. Dol. Porche de l'église. Aquarelle. — Brun (G.-L.-J.), 3926.

Ille-et-Villaine. SAINT-MALO. 1. La tour Solidor; 2. Vieilles maisons. Deux aquarelles. — Broux (E.-L.), 3924.

— SAINT-MALO et ses environs: une rue, les remparts, Saint-Servan, le Guildo, le fort Lalatte, le pont-levis du fort Lalatte. Sept aquarelles. — Chesnay (L.), 3948.

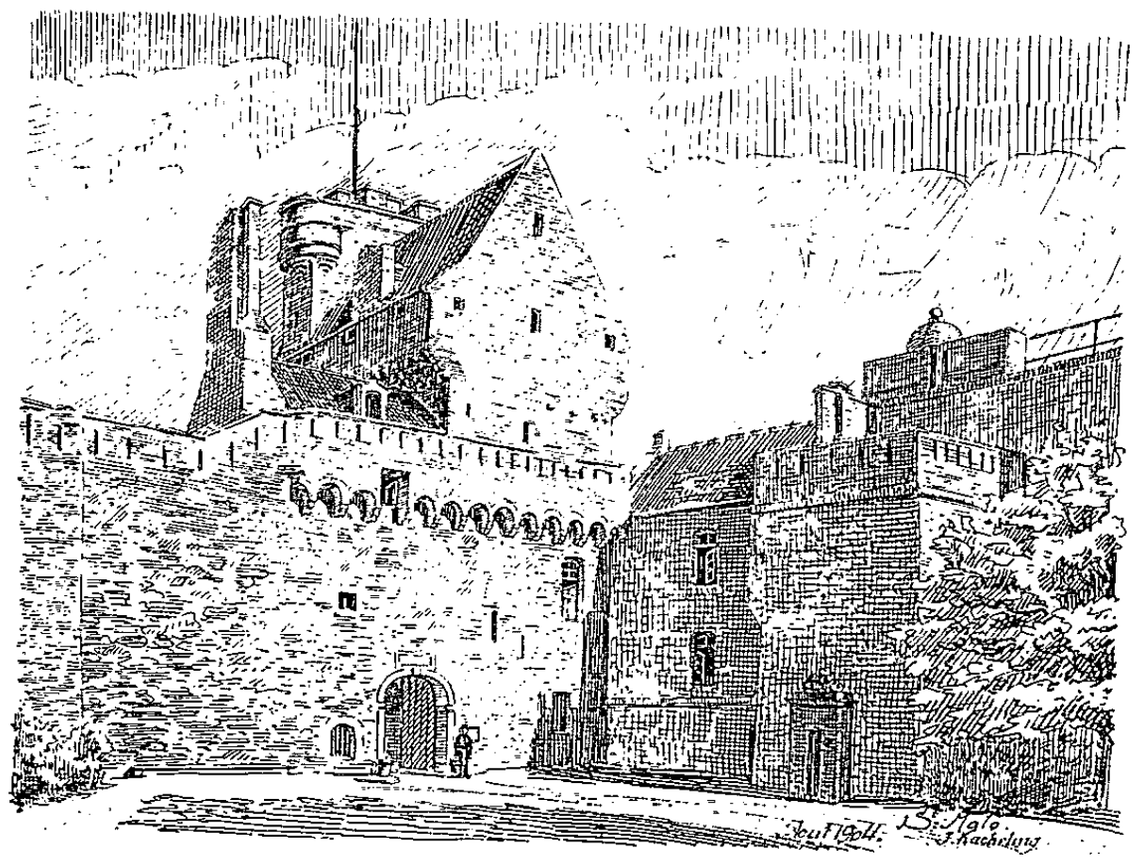

KAERLING (Jules). — Le château de Saint-Malo, vu de la place Chateaubriand.

— — Le château, vu des jardins; la cathédrale, vue des remparts; la tour Solidor, à Saint-Servan; le château, vu de la place Chateaubriand; les remparts; une rue. Sept aquarelles. — Kaerling (J.), 4049 □.

Indre-et-Loire. CHINON. Une rue.— Boisseau (R.), 3901.

— TOURS. Vieilles maisons. Aquarelles. — Caignart de Mailly (H.-E.), 3931 □.

Isère. Fontreynier. Abreuvoirs. — Recoura (A.-H.), 4136.

Loir-et-Cher. Blois. Colonnade du château. — Anselmi (N.), 3872 □.

— — Maisons en bois de la rue Saint-Lubin et de la rue des Orfèvres (XVI^e siècle). Deux aquarelles. — Rivet (C.), 4138 □.

— — L'arc de la rue Rebrousse-Pénil (XVI^e siècle). Aquarelle. — Le même, 4139 □.

— Saint-Aignan. Crypte de l'église. — Pasquier (H.), 4108.

— Saint-Loup. Église (XII^e siècle). Relevé. — Chauvallon (P.-H.-M.), 3946 □.

Loire (Haute-). Le Puy. Cloître. — Chancel (A.), 3939.

Loire-Inférieure. Nantes. Cloître de la Visitation. Deux aquarelles. — Capel (L.-V.), 3933 et 3934.

— — Cour Sainte-Marie. Dessin à la plume. — Robert (M.-H.), 4143.

— — Rue de la Baclerie. Dessin à la plume. — Le même, 4142.

Loiret. Puiseaux. Église. — Fugairon (J.), 4003 □.

Maine-et-Loire. Douze aquarelles. — Vilain (M.), 4178 et 4179.

Manche. Ourville. Ferme du Parc. Aquarelle. — Chantereau (E.-P.), 3940.

— Thoville. Ferme. Aquarelle. — Chantereau (E.-P.), 3941.

Marne. Épernay. Le portail Saint-Martin (XVI^e siècle), qui doit être démoli en 1906. — Michel (J.), 4088 □.

— Dramery. Église. Relevé. — Gaudibert (L.), 4007.

— Reims. Ancien collège des Jésuites. — Bondon (Ed.), 3902 □.

— — Salon d'un hôtel du XVIII^e siècle. — Walbaum (M.), 4182.

Nièvre. Nevers. Porte de Croux (XIV^e siècle). Aquarelle. — Bertin (P.), 3892.

MOHLER (L.-J.-G.). — Vieilles maisons récemment démolies et chapelle de la Visitation (XVIII[e] siècle), à Nevers.

MOHLER (L.-J.-G.). — Façade de la chapelle de la Visitation (XVIII^{e} siècle), à Nevers.

Nièvre. NEVERS. Rue Saint-Martin et rue de la Cathédrale. Deux dessins.— Mohler (L.-J.-G.), 4091 et 4092 □.

Oise. ANGICOURT. Église. Six dessins à la plume. — Suasso (A.), 4161.

— COMPIÈGNE. Hôtel de ville. Relevé. — Desmarest (G.), 3973.

— MOGNEVILLE. Église. Aquarelle.— Suasso (A.), 4160.

— NOYON. Cathédrale. Aquarelle. — Bois (E.-Th.-E.-Ch.), 3900.

Puy-de-Dôme. CLERMONT-FERRAND. Fontaine du Terrail (1684). — Chaillier (G.-P.-J.), 3938.

— SAINT-SATURNIN. Abside de l'église. Aquarelle. — Granet (A.-M.-L.), 4021.

— — La rue des Bouchers. Aquarelle.— Le même, 4020.

Pyrénées (Basses-). PAU. Cour du château. Aquarelle.— Besnard (L.-P.), 3895.

Sarthe. LE MANS. Relevé d'une travée du chœur de la cathédrale. — Brunet (E.-E.-L.), 3927. (Appartient à l'État.)

Seine. SAINT-DENIS. Étude analytique de la porte du transept sud de l'église abbatiale. — Vorin (P.-L.-A.), 4181.

Seine-Inférieure. DIEPPE. Église Saint-Jacques. Intérieur. Aquarelle. — Boursier (E.-G.), 3914 □.

— — La rue du Pollet. — Delahogue (A.-A.), 3964.

— EU. Intérieur de l'église. Aquarelle. — Schneider (H.). 4153.

— ROUEN. La cathédrale. Croquis de voyage. Aquarelle. — Chialiva (J.-A.), 3950.

— — Cathédrale. Bâtiments du chapitre. Aquarelle. — Schneider (H.), 4154.

— — Cathédrale. Tombeau de l'archevêque Maurice. — Morelli (H.-J.), 4094.

— — Maison, rue Saint-Romain, et rue Saint-Romain. Deux aquarelles. — Schneider (H.), 4154.

— VALMONT. Autel de la chapelle de l'abbaye. — Moyaux (C.), 4097.

Seine-et-Marne. Avon. Église. Aquarelle. — Guédy (H.), 4026.

— — Entrée de l'église. Aquarelle.— Viatte (J.), 4175.

— Blandy. Les tours. Delahogue (E.), 3967.

— Crouy-sur-Ourcq. Pavillon du château de Gêvres-le-Duc (époque Louis XIV). — Lefol (J.-C.), 4063 □.

— Écuelles. Église. Deux aquarelles. — Bernier (Ch.), 3890.

— Fontainebleau. Un coin de la Cour ovale du Palais. Aquarelle. — Viatte (J.), 4176.

— Fontainebleau et ses environs. Neuf aquarelles. — Bertrand de Fontviolant (F.-J.-E.), 3894.

— Meaux. Escalier de l'Ancien-Chapitre. Aquarelle. — Guédy (H.), 4027.

— Moret. Église. Aquarelle. — Barrias (P.), 3883.

— — Église. Aquarelle. — Bernier (Ch.), 3889.

— — Pont. Aquarelle. — Le même, 3890.

— — Vieux remparts. Aquarelle. — Barrias (P.), 3884.

— — Ancienne église du prieuré de Saint-Loup. Dessin à la plume. — Bray (A.-L.), 3992.

— — Trois aquarelles. — Périn (L.-J.), 4112 □.

Seine-et-Oise. Auvers-sur-Oise. La rue Daubigny. Étude. — Delahogue (E.), 3966.

— Corbeil. Figures provenant de l'ancienne abbaye. — Migeon (G.-E.-G.), 4089.

— Montmorency. Église de Saint-Martin. Vitrail de sainte Marie Cléophas (XVI^e^ siècle). — Houssin (L.-A.), 4042 □.

— Pontoise. Anciennes caves. — Lesage (L.-A.), 4068 (Acquis pour le Musée de Pontoise) □.

— Saint-Cloud. La terrasse du Château-d'Eau. — Aubry (L.-Ch.-A.), 3876.

— Les Vaux-de-Cernay. Moulin du XVI^e^ siècle. — Gélis-Didot (P.-H.), 4009.

— Versailles. Galerie des Glaces. — Delaporte (E.-M.), 3969.

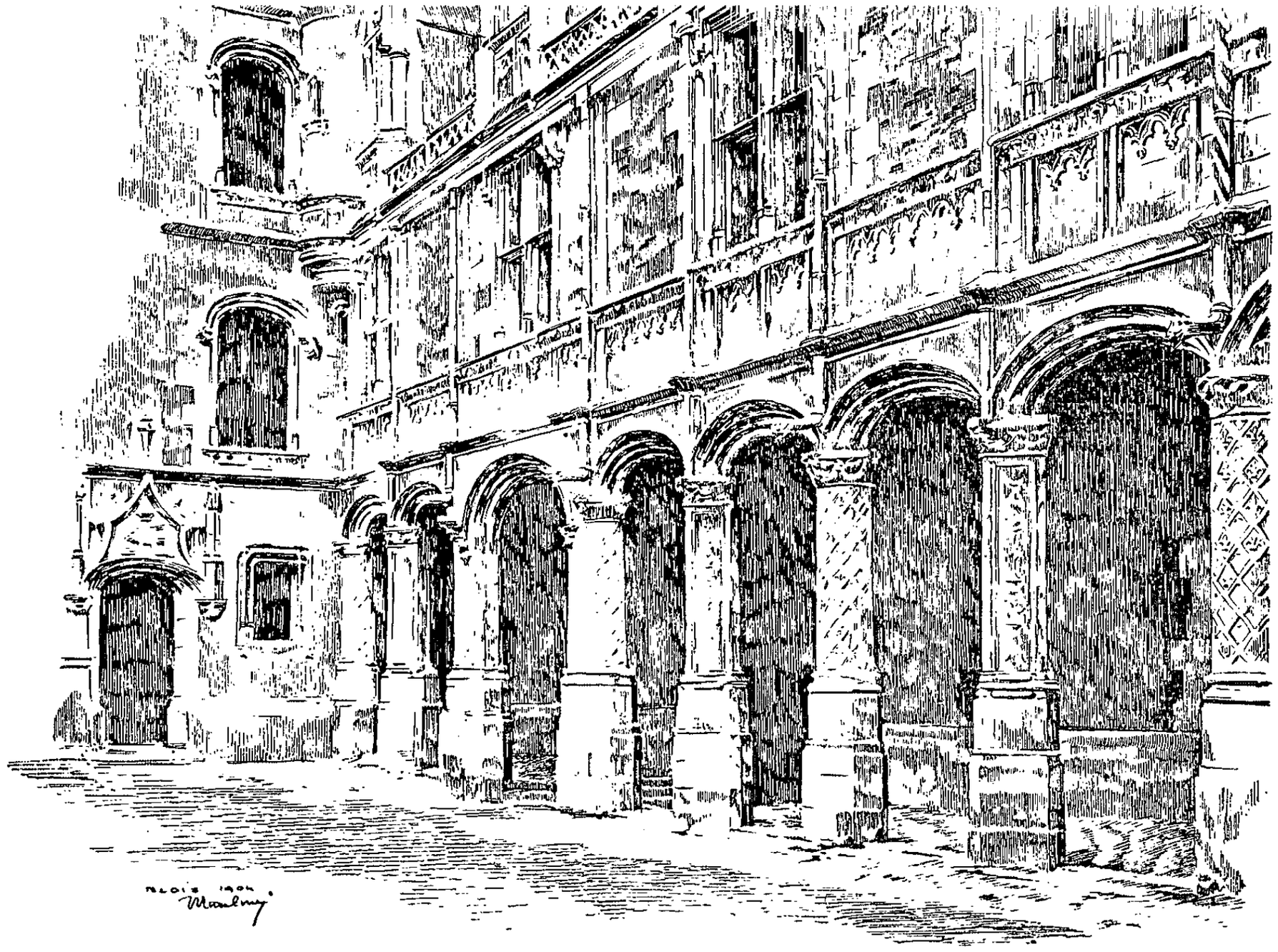

ANSELMI (N.). — Colonnade Louis XII, au château de Blois.

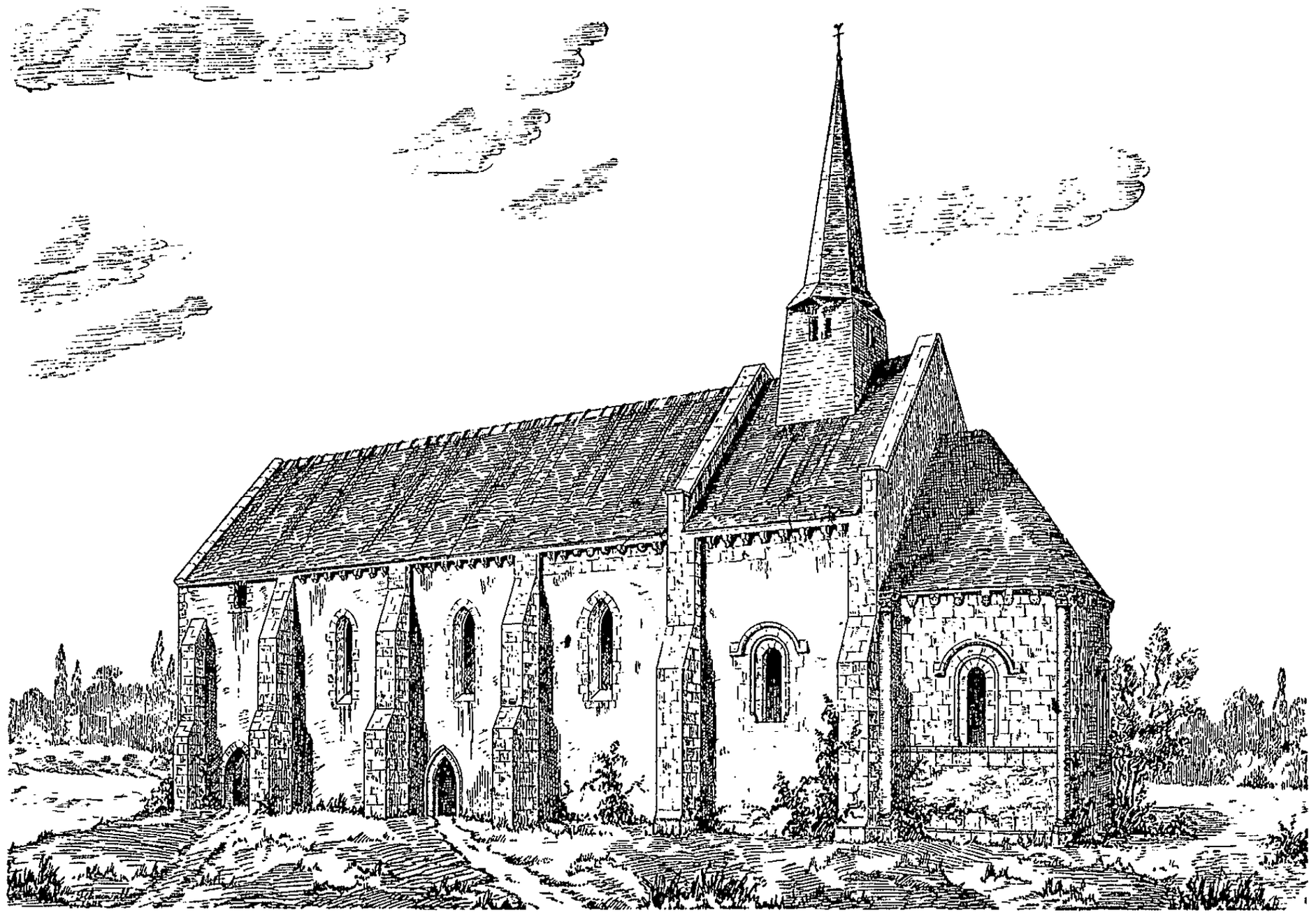

CHAUVALLON (L.-H.-M.). — Église de Saint-Loup (Loir-et-Cher).

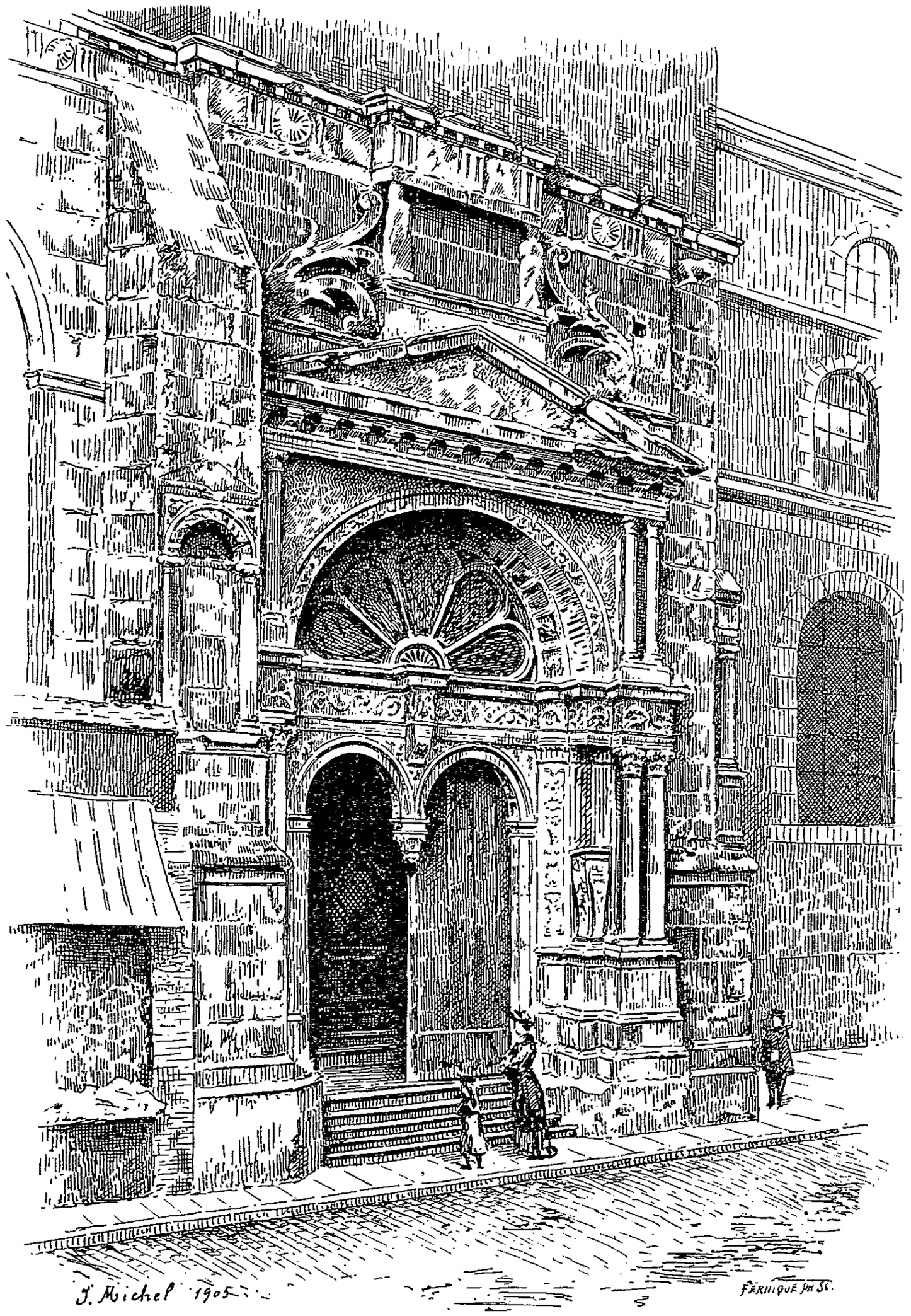

MICHEL (Jules). — Le portail Saint-Martin (XVI[e] siècle), à Épernay.

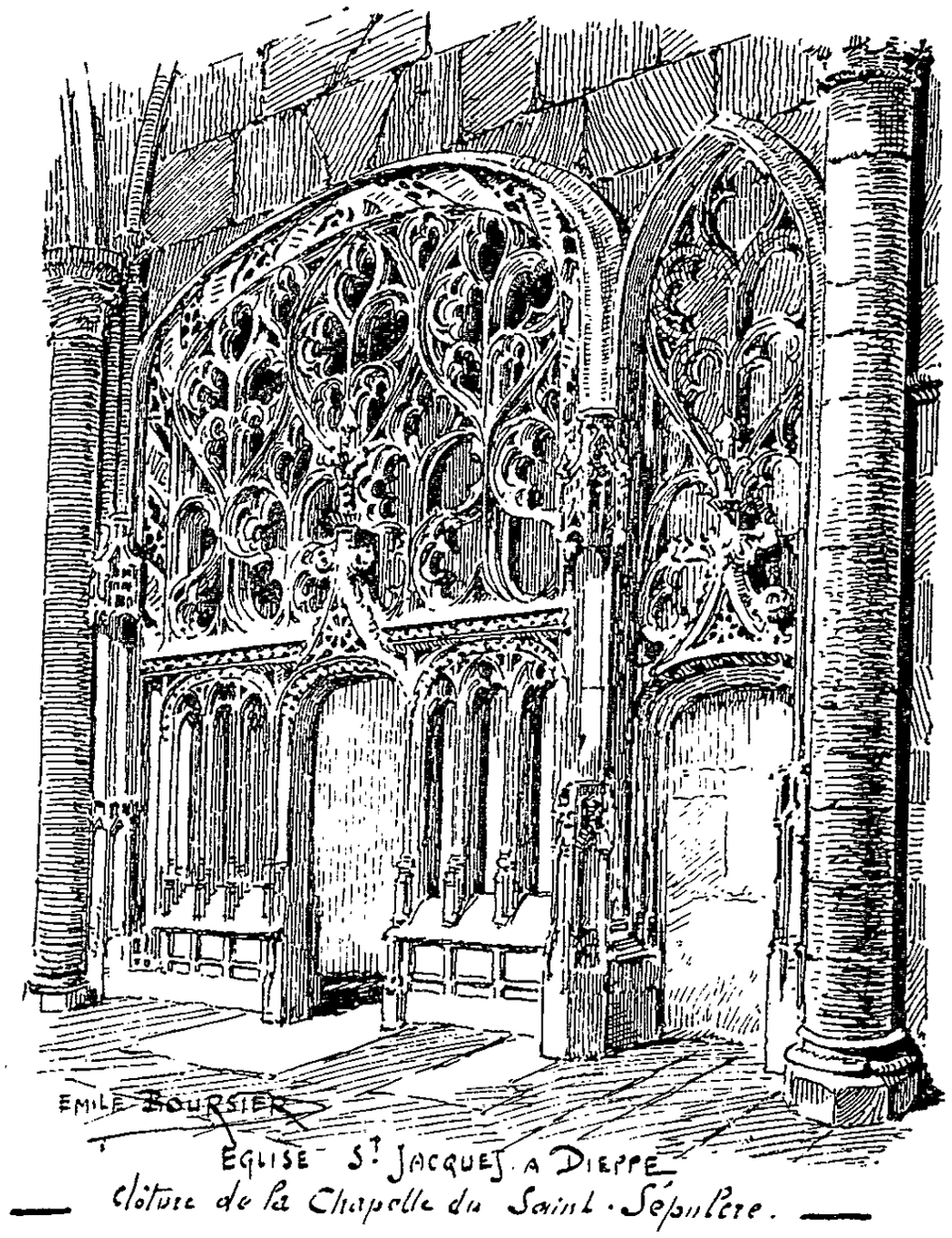

BOURSIER (Émile). — Église Saint-Jacques, à Dieppe.
Clôture de la chapelle du Saint-Sépulchre.

Seine-et-Oise. VERSAILLES. Parc. Trois aquarelles. — Delaporte (A.), 3968.

— — Deux vues. — Rosenstock (I.), 4155 et 4156.

Somme. ABBEVILLE. Porte de l'escalier de la maison dite de François Ier. Aquarelle. — Séné (P.-L.), 4155.

— — Maison du XVe siècle, rue de la Tannerie. Aquarelle. — Bertin (P.), 3891.

— AMIENS. Tombeau dans la cathédrale. — Quiédeville (Ch.-G.), 4129.

Var. TOULON. Tombeau roman à l'arsenal. — Lafore (J.-G.), 4055.

Vaucluse. AVIGNON. La tour de Philippe le Bel. Souvenir de voyage. — Antoine (J.-M.-H.), 3873.

— CARPENTRAS. Arc de triomphe romain. État actuel et restauration. — Formigé fils (J.-J.-P.), 3997 □.

— VALRÉAS. Aquarelle. — Labro-Font (L.-Fr.), 4054.

— Fontaines de Provence. — Formigé fils (J.-J.-P.), 3998 □.

Vendée. NALLIERS (près de). Cour d'un château du XVIIe siècle. Aquarelle. — Boutin (E.-P.), 3917.

— CHALLANS. Relevé de peintures du manoir.— Chauvet (Ch.), 3947.

— Châteaux divers. — Laurentin (M.), 4059.

Vienne. NOUAILLÉ. Église abbatiale. Vues extérieures et intérieure. Trois aquarelles. — Boutaud (A.), 3915 □.

Vienne (Haute-). LIMOGES. Église cathédrale Saint-Étienne. Relevé du chœur. — Dutreix (E.-P.), 3980 □.

Vosges. SAINT-DIÉ. Chaire du cloître. Aquarelle. — Georges (J.), 4011.

Yonne. AUXERRE. Porche central de la cathédrale. Aquarelle. — Brun (G.-L.-J.), 3925.

— VÉZELAY. Église de la Madeleine. Portail du narthex (XIIe siècle). — Sappin des Raynaud (E.-G.-R.), 4149.

Algérie et Tunisie.

Algérie. ALGER. — Chanut (F.-M.-A.), 3943.

— TLEMCEN. — Le même, 3943.

Tunisie. MÉDÉNINE. Études. — Cathoire (P.-J.), 3936.

— TUNIS. Porte Bab-Djedid; entrée de la rue des Andalous; rue des Andalous. Trois aquarelles. — Loriot (P.), 4075.

Pays étrangers.

Allemagne. HILDESHEIM (Prusse). Intérieur de l'église Saint-Michel. Aquarelle. — Hardelay (G.), 4036.

— — Vieilles maisons. Aquarelle. — Le même, 4037.

Autriche. VIENNE. Notre-Dame-de-Sion. Façade latérale. — Laborey (J.), 4052.

Cambodge. Salle souterraine dans la pagode royale (Exposition universelle de 1900). — Flugel (H.-L.), 3996.

Chine. PÉKIN. Porte de Confucius (Exposition universelle de 1900). — Masson-Detourbet, 4083 □.

Égypte. Voyage en Égypte. Vingt-deux aquarelles. — Munier (G.-M.-B.-J.), 4098.

Espagne. CORDOUE. — Chanut (F.-M.-A.), 3943.

— — La mosquée. Aquarelle. — Rapin (J.-G.), 4134.

— GRENADE. — Chanut (F.-M.-A.), 3943.

— SÉVILLE. Porte de Santa-Paula. — Alaux (J.-P.), 3870 □.

— — La Giralda. Aquarelle. — Rapin (H.-L.), 4134.

— TOLÈDE. — Chanut (F.-M.-A.), 3943.

— VALENCE. Église de los Santos Juanes. Aquarelle.— Rapin (H.-L.), 4134.

— Aquarelles d'Espagne. — Alaux (J.-P.), 3870.

ALAUX (J.-P.). — Porte de Santa-Paula, Séville.

Grèce. ATHÈNES. Église byzantine. — Gosset (A.), 4017.

— Église Saint-Théodose. Aquarelle. — Gelbert (A.), 4009.

— — L'Acropole. Trois aquarelles. — Sortais (L.-M.-H.), 4159.

Italie. ASSISE. Étude d'après une fresque de Simone Martine, dans la crypte du couvent de Saint-François. — Polart (A.-J.), 4122.

— FLORENCE. Étude d'après une fresque de Giovanni di San Giovanni, au musée de l'église Sainte-Croix. — Le même, 4123.

— — Escalier del Bargello. Aquarelle.— Rapin (J.-G.), 4133.

— — Aquarelle. — Baer (H.), 3879.

— LUCQUES. Coffret en cuir repoussé (XV^e siècle), au trésor du Dôme. Aquarelles à grandeur d'exécution. — Lévi (J.-Cl.), 4071.

— PALERME. Intérieur de la chapelle Palatine. Étude. — Eustache (H.-Th.-E.), 3986.

— — Chapelle Palatine à Palerme. — Hulot (J.), 4045.

— — La chapelle Palatine. Aquarelle. — Rapin (J.-G.), 3134.

— — La Martorana. Aquarelle. — Le même, 3134.

— PAVIE. Porte de l'église Saint-Michel. Aquarelle.— Paquet (P.), 4105.

— PISTOIA. Cour du Palazzo Pretoria. Aquarelle. — Recoura (A.-H.), 4135.

— ROME. Chapelle Palatine. Le sanctuaire. Aquarelle. — Huillard (P.-E.), 4043.

— — Études d'antiques. — Hulot (J.), 4044.

— — Aquarelle. — Baer (H.), 3878.

— SAN-REMO. Aquarelle. — Personne (A.), 4115.

— VENISE. Saint-Marc. Intérieur. Six études. — Eustache (H.-Th.-E.), 3885 et 3886.

Italie. VENISE. Le Coleone. — Dauphin (L.-M.-Th.), 3962.

— — Colonne du Lion de Saint-Marc. Aquarelle. — Portier (E.), 4124.

— — Les colonnes d'Acre. — Marks (Cl.), 4679.

— — Le grand Canal et la Salute; le pont des Soupirs; la Piazzetta et le Môle; le pont du Rialto; la place Saint-Marc, avant l'écroulement du Campanile. Cinq aquarelles. — Fivaz (Ch.-H.), 3993.

— — Aquarelle. — Baer (H.), 3878.

— VÉRONE. Porche de la cathédrale. Aquarelle. — Paquet (P.), 4106.

Maroc. TANGER. — Chanut (F.-M.-A.), 3943.

Monaco. MONACO. 1. Tour; 2. Échauguette. Deux aquarelles. — Grunewald (Ch.), 4024 □.

— LA TURBIE. Tour d'Auguste. Aquarelle. — Le même, 4024 □.

Suisse. BADEN. Le beffroi. Aquarelle. — Zipper (Ch.), 4187.

— BERNE. Dessin à la plume. — Fiquet (A.-J.-R.), 3991 □.

— BERNE et vues de Suisse. — Hista (L.), 4041 □.

— ESTAVAYER. Le château. Aquarelle. — Zipper (Ch.), 4187.

— NEUCHATEL. Dessin à la plume. — Fiquet (A.-J.-R.), 3991.

— RAPPERSWYL. Le château. Aquarelle. — Zipper (Ch.), 4187.

— TREIB. Chalet. Aquarelle. — Fiquet (A.-J.-R.), 3992 □.

— ZUG. Le beffroi. — Zipper (Ch.), 4187.

Tonkin. HANOI. Pagodon et cour intérieure de la pagode de la Littérature. — Morice (Ch.), 4096.

Turquie. CONSTANTINOPLE, BROUSSE, MONT-ATHOS. Églises byzantines. — Gosset (A.), 4017.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS

Départements.

Eure-et-Loir. Chartres. Cathédrale. Étude d'une travée de la nef et de détails divers. Cinq dessins. — Goubert (A.-M.), 2141 à 2145.

Loiret. Chateauneuf-sur-Loire. Manoir de la Ronce. Plans pour l'agrandissement et perspective. Quatre dessins. — Masson (L.), 2162 à 2165.

Seine. Saint-Denis. Mosaïque de l'église (XII[e] siècle). Relevé. — Olivier (L.-A.), 2169.

Pays étrangers.

Belgique. Bruges, Courtrai, Dinant, Lobbes, Mons et Thuin. Croquis d'architecture. — Besnard (J.-A.), 2118.

Grèce. Patras. Cathédrale. Trois dessins. — Postel-Vinay (G.), 2179 à 2181.

Italie. Come, Florence, Pompéi, Prato. Croquis de voyage. Aquarelles. — Nelson (F.-A.), 2168.

Suède. Intérieur de paysans dalécarliens (vieux style suédois). — Diriks (M[me] A.), 2122-2123.

* * *

Dans la liste qui précède je n'ai pas fait figurer, pas plus que les années précédentes, certaines œuvres où l'on peut trouver quelques bonnes indications archéologiques, mais dont les auteurs ne se sont pas donné

la peine d'indiquer les sujets. A quoi répondent des titres d'une banalité aussi désespérante que: Croquis de voyage, de MM. Bonpain, Charpiot, Desbois, Laurentin et Levavasseur; Voyage en Normandie, de M. Werner; ou Souvenirs de Suisse, de M. Grémeaux?

Ainsi que précédemment, l'obligeant secrétaire de la Société centrale des Architectes français a bien voulu nous prêter les clichés qui accompagnent cet article et qui avaient paru dans *L'Architecture*. Qu'il me permette de lui adresser, au nom de la direction du *Bulletin Monumental,* l'expression des sentiments d'une très profonde gratitude.

Émile Travers.

(1) *L'Architecture,* journal hebdomadaire de la Société centrale des Architectes français, in-folio. Paris, Ch. Schmid, éditeur, 51, rue des Écoles; 24 fr. d'abonnement annuel pour Paris; 25 fr. pour les départements et 30 fr. pour l'union postale.

LE

CASTELAS DE BELVEZET

(GARD)

A huit kilomètres au nord d'Uzès, après avoir monté par une longue rampe l'escarpement qui limite la région des garigues. si on quitte à gauche la grande route des Vans, on voit bientôt se dérouler à ses pieds la profonde et large vallée où coule la petite rivière de Seynes.

Tout au fond on aperçoit des maisons plus ou moins groupées en hameaux jusqu'au pied d'un pain de sucre rocheux qui émerge d'une cinquantaine de mètres, c'est le village de Belvezet : son nom de *Bellumvidere* lui vient du beau point de vue dont on jouit de ce sommet. Mais ce sommet a un autre intérêt pour nous, car il porte de curieuses ruines que nous allons décrire.

On y distingue des murailles de moellons maçonnés qui délimitent une esplanade grossièrement elliptique et bordée par un fossé péniblement creusé dans la roche crétacée : presque au milieu de cette enceinte se dresse la masse imposante et froide d'une construction carrée que surmonte une haute tour carrée dominant

tout l'ensemble et qui s'aperçoit de tout le pays d'alentour.

Donjon. — Cette citadelle centrale, qu'on peut appeler un donjon, repose en retrait sur un parallélipipède de maçonnerie mesurant 28 mètres sur 22 à la base et 3 mètres d'élévation. Les quatre angles en sont arrondis en demi-cercles saillants de 5 mètres de diamètre. comme des soubassements de petites tours pleines. Ce socle massif semble jouer là le rôle des *mottes* en terre qui supportaient, dans les régions plus septentrionales, des tours de défense de la haute féodalité.

La construction supérieure est édifiée sur plan rectangulaire qui n'a que 20 mètres sur 15 ; aussi tout autour de sa base règne un espace libre de 4 mètres de largeur, comme un chemin des lices : mais on n'y aperçoit plus aucune trace des parapets de pierre ou de bois qui certainement devaient le border pour en faire une *braie* ou défense basse.

L'aire intérieure de ce donjon est encore surélevée de 2 mètres au-dessus de ce chemin.

Tour. — Du centre du mur sud-ouest qu'elle utilise pour sa base, émerge la tour carrée signalée ; elle n'est en saillie qu'à l'intérieur et fait directement face au point d'attaque correspondant à un col à pente assez faible qui relie le mamelon à la chaîne des hauteurs voisines : cette tour est unique dans la petite forteresse, telle du moins que celle-ci nous apparaît après les dégradations du temps.

Un de ses angles demeuré intact montre encore en place un merlon de son couronnement percé d'une

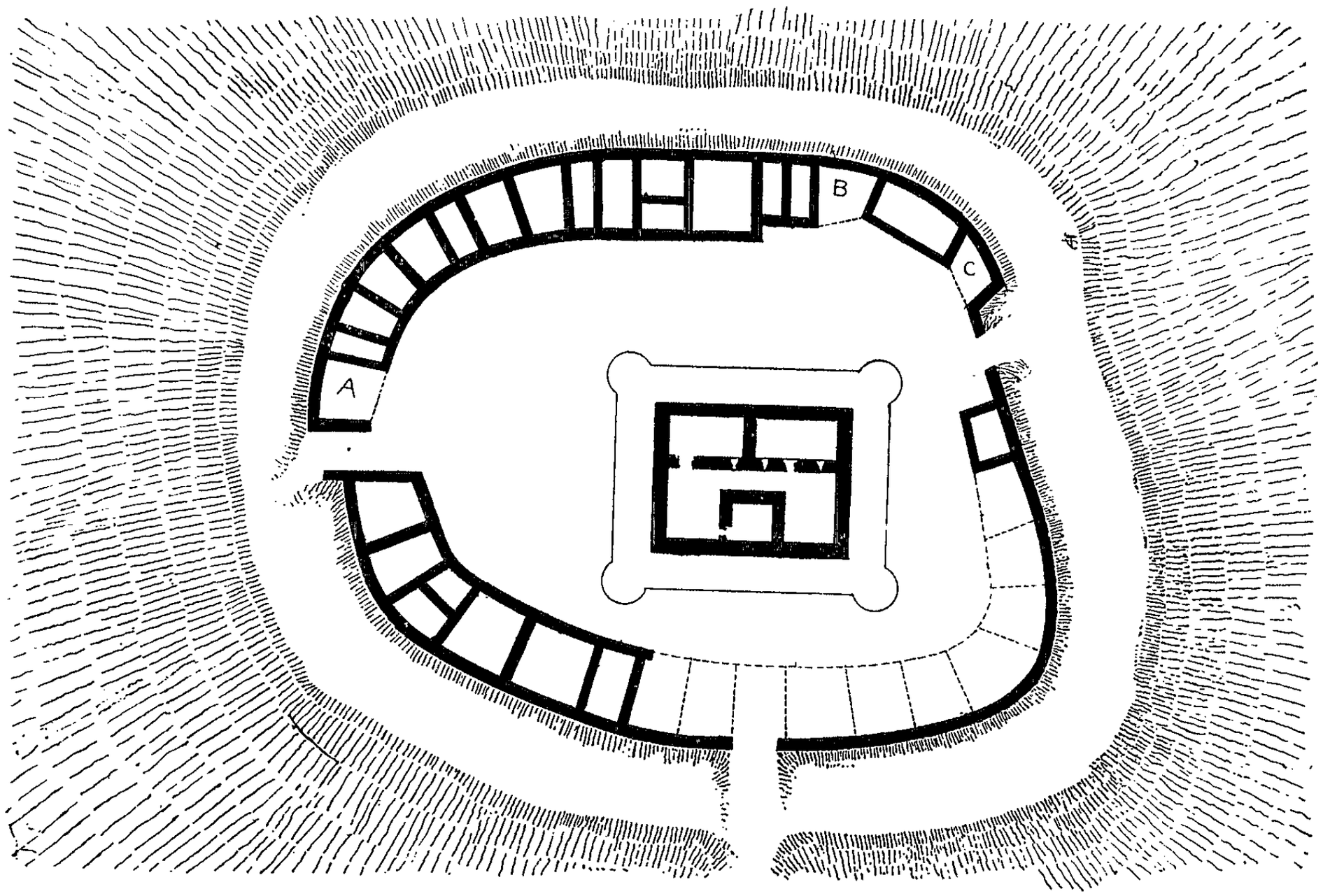

A. Ventre, del.

Plan du Castelas de Belvezet.

archère, ce qui permet de fixer à 13 mètres environ la hauteur qu'elle avait au-dessus de sa base, soit 18 mètres au-dessus du sol de la cour.

Sa base carrée mesure extérieurement $6^m 60$ et $4^m 20$ dans œuvre; car ses murs ont $1^m 20$ d'épaisseur. Elle est entièrement construite en moellons rectangulaires assez réduits, avec à peine quelques petites pierres de taille pour ses rares ouvertures. Son aspect est nu, sans ornements, moulures, saillies ou contreforts.

On y pénètre par une petite porte en plein cintre percée à l'ouest tout contre sa chemise et mesurant $0^m 75$ de largeur et $2^m 60$ de hauteur, dont $2^m 10$ pour les pieds-droits.

L'intérieur est vide. sans autres restes des planchers que des trous carrés de $0^m 25$ de côté, disposés par rangs de cinq équidistants sur deux faces opposées à 4 mètres et à 8 mètres de hauteur et destinés à recevoir les bouts de cinq solives. dont deux formant sablières. à chaque étage : on ne voit aucune trace de corbeaux. Tout au haut on aperçoit encore, à 10 ou 11 mètres environ au-dessus de son aire, deux rangées de trous semblables se faisant face à la hauteur de la naissance d'une voûte maçonnée en berceau qui portait la plate-forme supérieure. Les murailles sont percées de quelques archères ayant des glacis d'embrasures disposés en escaliers, des linteaux supportés par des consoles et des ouvertures extérieures de $0^m 40$ sur $0^m 15$. De rares fenêtres cintrées se voient dans les étages élevés, mesurant approximativement $0^m 80$ d'ouverture au tableau. $1^m 70$ de pieds-droits et 2 mètres de hauteur totale.

L'absence complète de tout arc brisé ou de croisées d'ogives est à noter ici comme pour toutes les autres

constructions. On ne voit aucune trace d'escaliers fixes, ni dans cette tour ni contre les murs de soutènement du terre-plein portant le donjon ; pas davantage de restes de porte de communication entre le chemin des lices et l'intérieur de ce donjon.

Chemise. — La cage formant chemise à la tour est refendue par un mur ; la moitié nord-est est recoupée elle-même en deux pièces égales de 8 mètres sur 4, ne communiquant pas entre elles, mais seulement avec la petite cour qui enveloppe la tour de trois côtés. Dans le même mur de refend sont percées à hauteur d'homme trois meurtrières *qui sont dirigées du côté de la tour :* comme celle-ci et ses abords immédiats devaient servir de réduit à la défense suprême, on a peine à s'expliquer le motif de cette disposition bizarre qui ne semble pas l'effet d'un remaniement et que nous nous contentons de faire remarquer sans autre réflexion.

Sous le dallage qui précède l'entrée de la cour, une voûte effondrée laisse voir une espèce de caveau de 4 mètres sur $3^{m}30$: les matériaux qui l'encombrent s'opposent au mesurage de sa profondeur. Ce caveau nous est apparu en partie rempli d'eau ; avec des matériaux et des sols aussi perméables ce résultat ne peut être réalisé que par un travail spécialement soigné, nous ne pouvons y voir qu'une citerne.

Il est probable que d'autres cavités ont été ménagées dans la motte de maçonnerie et que, notamment sous la tour, existe un cellier ou cachot ; mais rien ne nous l'a décelé extérieurement.

Mur d'enceinte extérieur. — Le mur de défense extérieur délimite une enceinte arrondie de 35 ares qui mesure 80 et 60 mètres dans ses deux principaux axes : mais la surface de la cour intérieure est de dimensions bien moindres puisqu'elle n'est que de 23 ares, donjon compris, avec respectivement 60 et 40 mètres comme axes. C'est que tout autour s'appuient sur le rempart une série de petites chambres juxtaposées, dont beaucoup présentent encore des pans de murs importants atteignant jusqu'à 4 et 5 mètres d'élévation, qui semblent de même appareil en moellons que ce rempart, et aussi le donjon, avec la même épaisseur de $1^m 20$.

Malgré les gravois qui masquent les fonds et la base des murailles éboulées, 25 de ces cases sont encore nettement visibles, dont au moins deux doubles : il paraît certain que si nous avions eu le loisir de procéder à des déblaiements, nous en aurions compté 35 à 40, d'après nos évaluations.

La série de ces cellules n'était sûrement interrompue qu'en deux points diamétralement opposés, pour ménager deux entrées, de telle sorte que le pourtour est formé en réalité de deux croissants inégaux mesurant à l'escarpe 90 et 125 mètres. Ce dernier, celui du sud-ouest, a ses pointes en retrait sur celles de l'autre, qui est le mieux conservé et laisse voir encore 14 cases dont une double : mais sûrement les emplacements désignés par les lettres A, B, C sont les restes de trois autres, ce qui portait leur nombre à 17 pour le nord-est.

Le plus grand croissant ne montre plus que par places des pans de murs de $1^m 50$ à 5 mètres, formant encore huit logettes, dont 7 contiguës à l'ouest et une à l'extrémité orientale.

Toutes ces pièces ont des formes rectangulaires, plus souvent trapézoïdes, et leurs dimensions extrêmes sont 4 mètres sur 3m 70 et 9 mètres sur 8. Elles étaient munies chacune d'archères donnant sur la campagne, qui servaient à les éclairer et aussi pour la défense et la surveillance des abords de la place; de petites portes les faisaient communiquer avec la cour intérieure.

Entrées. — On accédait à la place par des chemins en rampe contre l'escarpe, battus d'enfilade par des retours de la muraille; ces chemins se courbaient d'équerre ensuite pour se continuer, après les portes, par des petits couloirs.

Là semblent s'être limitées les mesures défensives pour les entrées, d'ordinaire si soigneusement placées et si bien flanquées et couvertes dans toutes les vieilles forteresses. Ici elles semblent avoir été établies avec peu de souci des principes: elles sont au nombre de deux, alors que dans les enceintes importantes on n'en voit qu'une, au moins principale, les autres étant des poternes faciles à protéger; elles sont ouvertes près de saillants du tracé, mais en les établissant au milieu de courtines rectilignes, elles auraient été mieux flanquées et placées en outre sous la protection plus immédiate du donjon; elles ne possèdent aucun ouvrage avancé ou barbacane, tout au plus les cases qui les bordent peuvent-elles être les restes de tours de défense ?

Enfin si la disposition de celle du nord-ouest forçait les assaillants à défiler devant une courtine en présentant à ses traits leur côté *nu* ou flanc droit, l'autre montre une disposition opposée, c'est-à-dire

contraire aux principes appliqués généralement depuis l'antiquité jusqu'à la suppression des boucliers dans les armées.

Mais ce qui constitue la réelle originalité de ce vieux château, c'est la série continue de logettes qui l'entourent, car nous n'en avions jamais encore remarqué ailleurs.

On a signalé déjà. en plusieurs régions il est vrai, des agglomérations de petites demeures très simples, et nous en avons observé sur certains plateaux ou hauteurs du Languedoc. Les plus célèbres comme les premières étudiées sont les cités à cases de l'Auvergne (1), que des fouilles sérieuses n'ont pas permis de faire remonter plus haut que le moyen âge, même parfois assez avancé. Mais l'analogie est loin d'être complète avec les constructions qui nous occupent : les groupes ont des tracés parfois fort irréguliers. les cases sont de construction assez rudimentaire, l'élévation des pièces est plutôt modeste et souvent elles sont à demi souterraines..... Ces constructions ne peuvent donc être absolument comparées avec celles de Belvezet, dont le travail est soigné et exécuté d'après un plan bien défini.

C'est en 1898 (2) que nous avons eu pour la première fois connaissance d'une ancienne enceinte présentant une réelle analogie avec la nôtre : celle du Plech de Caumont, dans l'Ariège, bien étudiée par MM. Cau-Durban et Pasquier (3).

(1) *Association française pour l'avancement des sciences.*— Congrès de 1875, 1877, 1878.

(2) Notre étude sur place de Belvezet remonte à 1892.

(3) *Le Castrum de Caumont,* dans le *Bull. archéol.*, 1898, p. 268.

Même assiette générale, même tracé, avec série continue de cases cunéiformes juxtaposées entourant une plate-forme elliptique ; mêmes entrées aux deux extrémités du grand axe ; réduit intérieur élevé, divisé en plusieurs pièces, avec tour centrale également de 13 mètres ; même absence de bases talutées aux remparts ; aires rocheuses à peine aplanies dans la cour, etc. Mais l'ellipse est à Caumont plus grande et plus aplatie (118 mètres sur 44 au lieu de 80 sur 60) ; la chemise du donjon adhère au mur d'enceinte et ce donjon lui-même est de forme curviligne allongée ; les logettes y sont plus nombreuses et en général plus petites ; enfin les portes y sont mieux défendues, grâce à des barbacanes.

Des fouilles y ont livré, reposant sur l'aire des cases, un certain nombre d'objets assez frustes et détériorés, un peu insuffisants pour déterminer l'âge de cette enceinte (1) ; mais en s'appuyant sur des considérations archéologiques et en procédant par comparaison, les auteurs ont été amenés à faire remonter la création de ce qu'ils appellent le « Castrum de Caumont », à une période qui chevauche sur l'an 1200.

Cette conclusion, de nature à nous éclairer déjà un peu sur l'état civil de Belvezet, en raison des rapprochements qui s'imposent, ne nous paraissait pas néanmoins assez nette et documentée pour nous décider en 1904 à sortir nos notes et plans des dossiers où

(1) Un des auteurs, notre ami M. F. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, nous a communiqué les objets recueillis dans les fouilles ; à part trois monnaies des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, aucun ne porte de caractères assez nets et précis pour permettre de les dater autrement qu'à deux ou trois siècles près.

ils reposaient depuis douze ans, dans le but de les présenter au Congrès du Puy. L'hésitation cessa après que nous eûmes fait surgir un fait nouveau, qui permet de dater enfin nos ruines, approximativement, mais sûrement à soixante ans près.

Nous savions d'une part qu'elles appartiennent depuis longtemps aux Crussol d'Uzès et d'autre part que cette famille possède dans le vieux château d'Uzès, appelé *le Duché,* un très important chartrier qui a eu la rare chance de traverser intact la période révolutionnaire ; nous nous sommes donc demandé s'il ne renfermait pas quelques renseignements sur Belvezet.

Notre érudit ami M. l'archiprêtre de Laville, qui a reçu gracieusement de M^me^ la duchesse d'Uzès l'autorisation de consulter ses archives, y fit des recherches que couronna le succès.

Nous extrayons des notes qu'il a eu la complaisance de nous fournir, ce dont nous ne saurions trop le remercier, les renseignements suivants :

En 1144, Brémont, seigneur d'Uzès, dans une reconnaissance faite à Ébrard, évêque d'Uzès, et à Pierre, prévôt du chapitre de la cathédrale de cette ville, reconnaît tenir en fief dudit prévôt plusieurs possessions situées en un certain lieu appelé Fontjan ; *il n'y est aucunement question de château.*

Tout à fait au début du XIII^e^ siècle, Raymond, dit Rascas, fils de Brémont, fait aussi reconnaissance au prévôt du chapitre d'Uzès du fief qu'il possède au même Fontjan, au mas d'Elpdit, *où l'on a construit un château,* « feudum in Fontejano, mansum d'Elpdit, in quo castrum ædificatum est » (charte de 1207).

Donc le château d'Elpdit, sis à Fontjan, existait en 1207, mais non en 1144 ; or il ne tarda pas à recevoir

son nom actuel de Belvezet, « Bellumvidere; in loco de Bellovidere » (chartes de 1265 et 1266), car les deux noms s'appliquent au même lieu.

Ce double fait que la demeure des seigneurs d'Uzès à Fontjan n'était pas au XIII[e] siècle de construction ancienne et qu'elle portait un nouveau nom, dû sans doute à sa situation élevée, est confirmé assez clairement par un autre acte. Aux ides de mars 1265, Décan, seigneur d'Uzès, achète certaines propriétés sises à Fontjan; l'acte fut passé dans cette localité au lieu appelé *Belvezet,* dans la demeure neuve du seigneur: « In loco de Bellovidere, in hospicio *novo* dicti domini Decani ». Donc la date de construction du castelas qui nous occupe remonte à la seconde moitié du XII[e] siècle et est comprise entre 1144 et 1207.

Ce château ne dut jamais du reste être habité de façon suivie; mais pendant le XIV[e] et même le XV[e] siècle, plusieurs actes existants y mentionnent la présence, même le séjour de circonstance des seigneurs d'Uzès, le plus souvent sans doute pour la chasse, même une fois pour se soustraire à des poursuites judiciaires!

MM. Cau-Durban et Pasquier disent fort justement que l'archéologie doit suppléer à l'insuffisance des textes : à Belvezet, les textes ont rendu sa politesse à l'archéologie et confirmé l'âge que seule elle avait pu faire attribuer à Caumont. On voit que ces châteaux fort analogues ont pu être attribués, par deux moyens différents, à la même époque.

Les auteurs plusieurs fois cités ont examiné les diverses hypothèses faites par des archéologues quant à la destination de leur enceinte forte: camp, village fortifié, refuge ou abri pour les populations, château ; ils se rangent à cette dernière manière de voir et ce

que nous venons d'apprendre sur Belvezet tend à la confirmer.

Ils signalent quelques villages fortifiés de l'Ariège présentant aussi des groupes de petits logements adossés aux remparts.

Dans le Gard nous n'avons rien rencontré d'aussi net, mais relevé un certain nombre de châteaux ou petites forteresses situées sur des sommets, que complétaient des demeures carrées juxtaposées et alignées par groupes étagés sur les pentes ; nous pouvons citer *Barron,* à quelques kilomètres à l'ouest d'Uzès, où subsistent encore les imposants restes d'un vaste donjon barlong ; le *Bois-de-Paris,* hauteur difficilement accessible, près de Sommières, où nous a conduit M. Lombard-Dumas. Dans le chaos des rochers et crevasses, on distingue des murs d'enceinte très anciens, avec de nombreuses logettes étagées qui doivent être d'une époque moins ancienne.

De même au « *Puech de la dame de Brueys* », à Aygalliers, où, sur une hauteur, au centre d'une enceinte antique augmentée et remaniée au moyen âge, se voient d'importants groupes de cases ruinées accolées et les restes d'une chapelle du X^e^ ou XI^e^ siècle ; à *Soucanton,* au sud et proche d'Alais, où des petites demeures contiguës et alignées se blottissent en contre-bas des constructions fortifiées qui occupent le sommet (1), etc.

(1) Notre ami le baron de Courtois possède dans ses curieuses archives du château d'Arènes, près d'Alais, un acte de 1270, relatif à ce château. « ..... Guillaume de Soquanton, chevallier, a recogneu ..... tenir du Roy nostre sire, le chief de Soquanton, du portail de la muraille vieille au-dessus, qu'il est tenu rendre audict seigneur Roy s'il avoict guerre ». (*Le prieuré de*

Mais nulle part nous n'avons vu ou entendu signaler jusqu'ici des enceintes fortes tout à fait analogues à celles de Caumont et de Belvezet.

Ce dernier château est homogène dans son sévère aspect et semble avoir été édifié d'un seul jet sans trace de remaniements. bien qu'il ait dû n'être tout à fait abandonné qu'au XVI[e] siècle, quand les besoins et les goûts furent modifiés avec les mœurs.

Ce qui a pu le conserver relativement en assez bon état, malgré ce complet abandon déjà ancien, c'est l'absence à peu près absolue de pierre de taille dans sa construction; sans cette circonstance, là, comme partout ailleurs, les populations n'eussent pas manqué d'y puiser comme dans une carrière pour l'édification de leurs demeures rurales ; mais elles trouvaient partout et plus à leur portée des moellons à peu près aussi utilisables que ceux des murailles, qu'agglutinait du reste un mortier devenu assez résistant.

On peut résumer ainsi les particularités les plus saillantes du château de Belvezet :

1° Donjon central carré, avec tour de guet tangente à une face, et assis sur un socle artificiel muni d'un chemin de ronde extérieur bas, avec des angles demi-circulaires pour battre les angles morts.

2° Meurtrières dans son intérieur, dirigées contre la tour qu'il renferme.

Saint-Germain-sur-Alais, par R. de Courtois de Pelissier. Bergerac, 1904.)

Il s'agit là très probablement d'une vieille porte cintrée, entourée de murailles ruinées, qui se dresse encore au point culminant de la hauteur et dont l'appareil rappelle assez celui de notre castelas; elle peut en être contemporaine et aurait eu environ un siècle lors de la rédaction de l'acte de 1270.

3° Existence de deux entrées aux extrémités du grand axe et semblant établies un peu en dehors des règles de la défensive.

4° Rempart extérieur tout garni d'un rang de cellules juxtaposées et munies d'archères basses.

Nous avons voulu signaler cette petite forteresse perdue et ignorée en mettant au jour quelques traits de sa modeste histoire. Si nous avons cru devoir en donner une longue description, c'est dans l'espoir qu'elle permettra peut-être de rattacher à cette période assez obscure du moyen âge, au moins en ce qui concerne l'architecture militaire, d'autres monuments érigés dans un but défensif, dont le défaut d'ornementation et l'absence de caractères spéciaux rendent le classement difficile sans l'aide de comparaisons.

J. DE SAINT-VENANT.

LE

DONJON DE HOUDAN

(SEINE-ET-OISE)

En publiant une seconde édition de la notice que j'avais consacrée à ce curieux monument de l'architecture militaire du moyen âge (1), j'ai voulu la compléter par des comparaisons et par des observations nouvelles d'autant plus utiles à publier que la visite du donjon est devenue très difficile depuis qu'il a été transformé en réservoir. En outre, j'ai relevé le plan de chaque étage et une coupe qui permettent de suivre plus facilement ma description (2).

Situé sur la route de Paris à Dreux, Houdan était une des châtellenies du comté de Montfort. Son donjon est le seul reste du château bâti par Amaury III, seigneur de Montfort (1105-1137). Fils cadet de Simon Ier, il avait eu pour sa part la châtellenie de Houdan, dont il voulut assurer l'indépendance par la construction d'une forteresse, et il donna aux moines

(1) *Description de la tour de Houdan,* dans le *Bulletin Monumental,* 1865, p. 392.

(2) On trouvera une phototypie du donjon de Houdan dans le *Manuel d'archéologie française* de M. Enlart, t. II, fig. 238.

de l'abbaye de Coulomb, près de Nogent-le-Roi, les deux églises bâties par ses soins dans la ville (1). Ses dissentiments avec son frère Simon II, seigneur de Montfort, le décidèrent à contracter une alliance avec Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, qui mit vainement le siège devant le château de Montfort au mois de septembre 1098. Après la mort de ses frères, il devint seigneur de Montfort, puis comte d'Évreux en 1118 et enfin seigneur de Rochefort en 1120, par son mariage avec Agnès de Garlande.

Je possède la liste des vassaux qui devaient faire la garde au château en 1230. En 1247, Houdan fut donné en dot à Alix de Montfort avec les fiefs qui en dépendaient. Le comte de Vaudremont, seigneur de Houdan, remit solennellement les clefs de la forteresse en 1390 au représentant du duc de Bretagne. Enfin, Jehan Morhier, prévôt de Paris pour les Anglais, prit possession du château en 1432.

Ce donjon se compose d'une tour ronde de 15 mètres de diamètre, flanquée de quatre tourelles de 2 mètres de rayon. Amaury de Montfort construisit plus tard un donjon identique dans son château voisin de Montchauvet, dont il ne reste plus que des ruines, près d'une curieuse église du XII[e] siècle. Bâti en meulière avec des assises en grès à la base et autour des baies, le donjon de Houdan peut être considéré comme l'un des premiers types de tour ronde munie

(1) « Pater meus Almaricus in Castro Hosdense quam edificaverat ecclesias duas fieri voluit, quas Columbensibus monachis donavit. Et ad supplementum Columbensium apud Hostensem in ecclesia B. Johannis Baptiste domino servientium duas nundinas in eodem castro instituit ». Charte de Simon III de Montfort, citée par Cassan : *Statistique de l'arrondissement de Mantes*, p. 249.

de flanquements. Dès le XI[e] siècle, on avait eu l'idée de faire saillir des tourelles carrées aux angles des donjons rectangulaires de l'Angleterre, comme ceux de Rochester et de la Tour de Londres, et ce système fut appliqué plus tard au donjon roman barlong de Chambois (Orne), flanqué d'échauguettes carrées, et à ceux de Chauvigny (Vienne), de Pouzauges et de Tiffauges en Vendée, flanqués de tourelles rondes, comme celui d'Anjony (Cantal), qui n'est pas antérieur au XV[e] siècle.

Il n'en est pas moins vrai que le plan du donjon de Houdan est unique en son genre au XII[e] siècle, car le donjon circulaire de Visemont (Aisne) et le donjon ovale de Condé-sur-Noireau (Calvados) sont renforcés de contreforts en forme de demi-colonnes, comme celui de Loches, plutôt que de véritables tourelles. On ne peut le comparer qu'au donjon de Provins. Le donjon de Lucheux (Somme), bâti vers le milieu du XIII[e] siècle, présente une répétition de ce plan, avec des tours d'angle plus importantes, et la dernière expression de son développement au XV[e] siècle se voit au château de Rambures (1), près d'Abbeville, qui a la forme d'une grande tour ronde flanquée de quatre tours cylindriques.

Les architectes militaires du XII[e] siècle préféraient souvent flanquer les tours rondes de quatre contreforts carrés destinés à porter des échauguettes, comme on peut le voir au donjon de Châteaufort (Seine-et-Oise) et à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). En réalité, les quatre tourelles du donjon de Houdan

(1) Cf. Philippe des Forts : *Le château de Rambures,* dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXVII, 1903, p. 240.

Second étage.

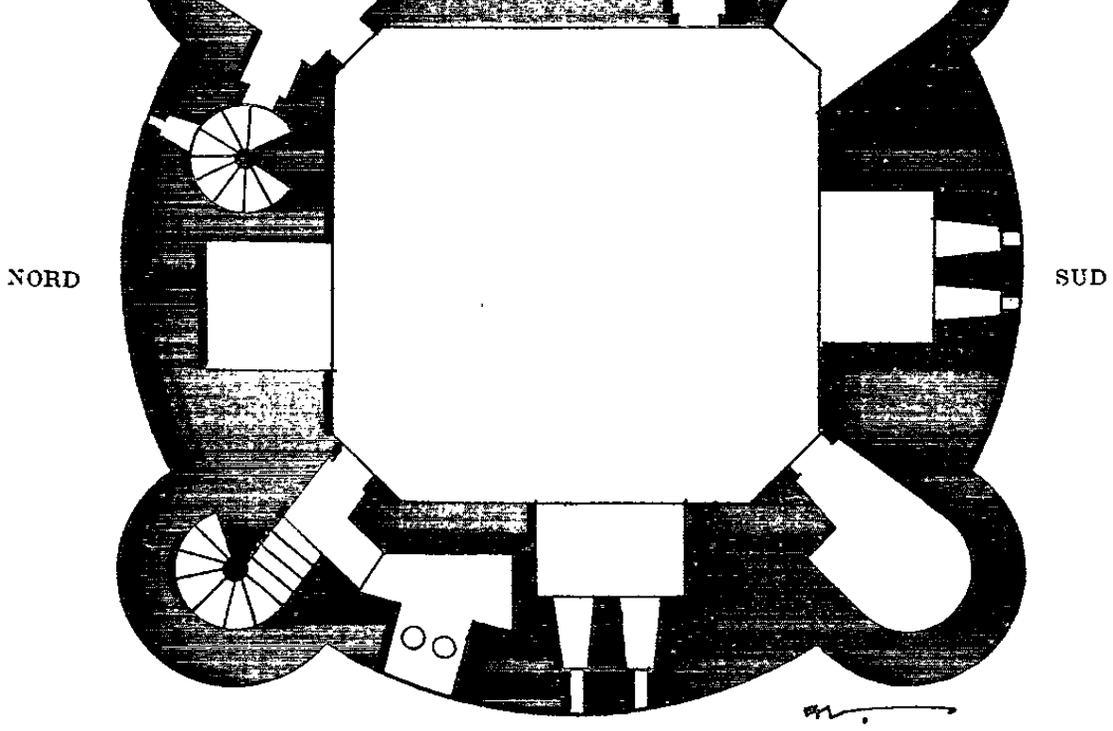

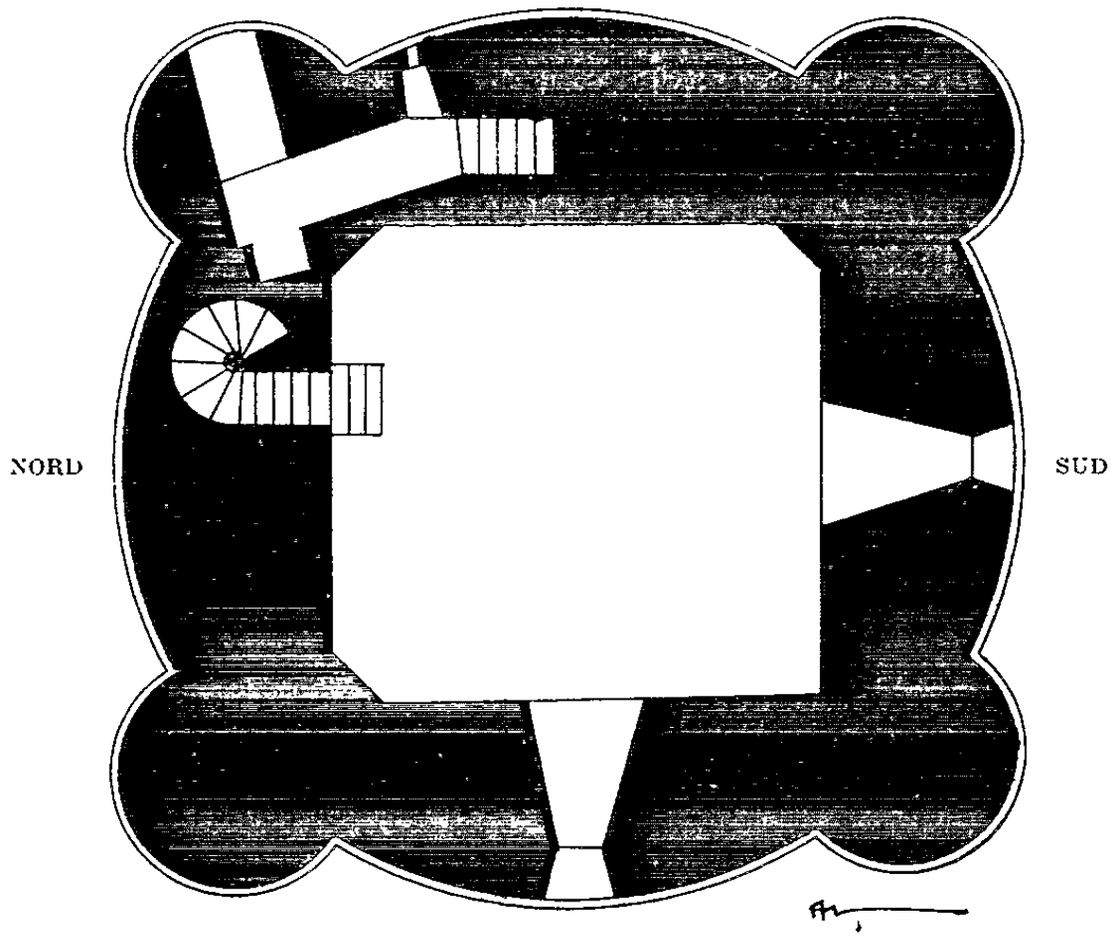

Premier étage.

Plans du donjon de Houdan.

doivent être comptées parmi les plus anciennes échauguettes rondes, partant de fond, dont le château de Niort, au XII^e^ siècle, et le donjon de Vez (Oise), à la fin du XIV^e^, présentent des exemples. Une variante, également rare, du plan de la tour de Houdan est représentée par les quatre donjons en forme de quatre-feuilles encore intacts, à savoir la tour Guinette, à Étampes, le donjon de Langeron (Nièvre), le donjon d'Ambleny (1), près de Soissons, cité par M. Lefèvre-Pontalis, et une tour de Rhodes, signalée par M. Enlart. Cette forme réalisait aussi de bons flanquements.

Au rez-de-chaussée, comme aux étages supérieurs, le donjon de Houdan présente une salle carrée de 8 mètres de côté et d'une hauteur à peu près égale. Chaque angle est amorti sur trois côtés par un petit pan coupé en face des tourelles, sauf l'angle sud-ouest, couvert par une petite voûte en encorbellement; ce qui fait supposer que le puits s'y trouvait, quoique d'autres indices nous l'aient fait placer un peu plus loin. On accédait à cette salle, couverte d'un plancher, par un escalier à vis, ménagé dans la muraille du nord, sans ouverture extérieure, et descendant du premier étage. Elle était éclairée par deux grandes baies en tiers-point, placées à 5 mètres au-dessus du sol, au sud et à l'ouest. Des traces de murs de refend peuvent faire supposer que cet étage était divisé en plusieurs pièces, caves ou cachots.

L'entrée primitive du donjon était dans la tourelle nord-est, à environ 6 mètres du sol. On y accédait par

(1) Les quatre lobes de ce donjon sont séparés par des parties droites de 1^m^50, dont l'une est percée d'une porte à l'orient au niveau du premier étage.

un pont volant, reposant sur deux corbeaux, et partant de la chemise qui enveloppait la tour. On remarque aussi des deux côtés du couloir d'entrée, deux enfoncements pour le treuil destiné à manœuvrer ce pont. De ce couloir part un escalier droit de vingt marches, ménagé dans l'épaisseur de la muraille de l'est et éclairé par deux meurtrières, qui conduit à un palier autrefois séparé par un mur du cabinet de la tourelle sud-est. C'était le seul accès de la grande salle du premier étage. Après la destruction des planchers, ce mur, qui fermait le palier, a été abattu et on a pratiqué des brèches dans l'épaisseur du mur sud pour les besoins de la circulation. De la tourelle sud-est, un pont avait été jeté jusqu'à la tourelle nord-ouest où se trouve l'escalier menant aux étages supérieurs.

La salle du premier étage, à laquelle tout aboutissait et qui interrompait toutes les communications entre les différentes parties du donjon, était réservée au baron, pouvant tout surveiller, et dont le lit était peut-être placé dans le cabinet ménagé dans la muraille du nord. La dimension de cette salle carrée était la même que celle du rez-de-chaussée, 8 mètres de côté ; mais elle communiquait avec plusieurs petites pièces, qui en rendaient l'habitation plus facile. Son plancher a pu être restitué dans le plan, d'après les trous laissés par les poutres dans les murs. On voit, dans la coupe de la tour faite sur l'axe de la maîtresse poutre, les corbeaux destinés à porter ces extrémités et d'autres, à surface inclinée, qui recevaient les puissantes jambes de force qui la soulageaient. On remarque aussi sur les murs les restes de deux enduits de chaux superposés, représentant tous deux un simple appareil de pierre de taille.

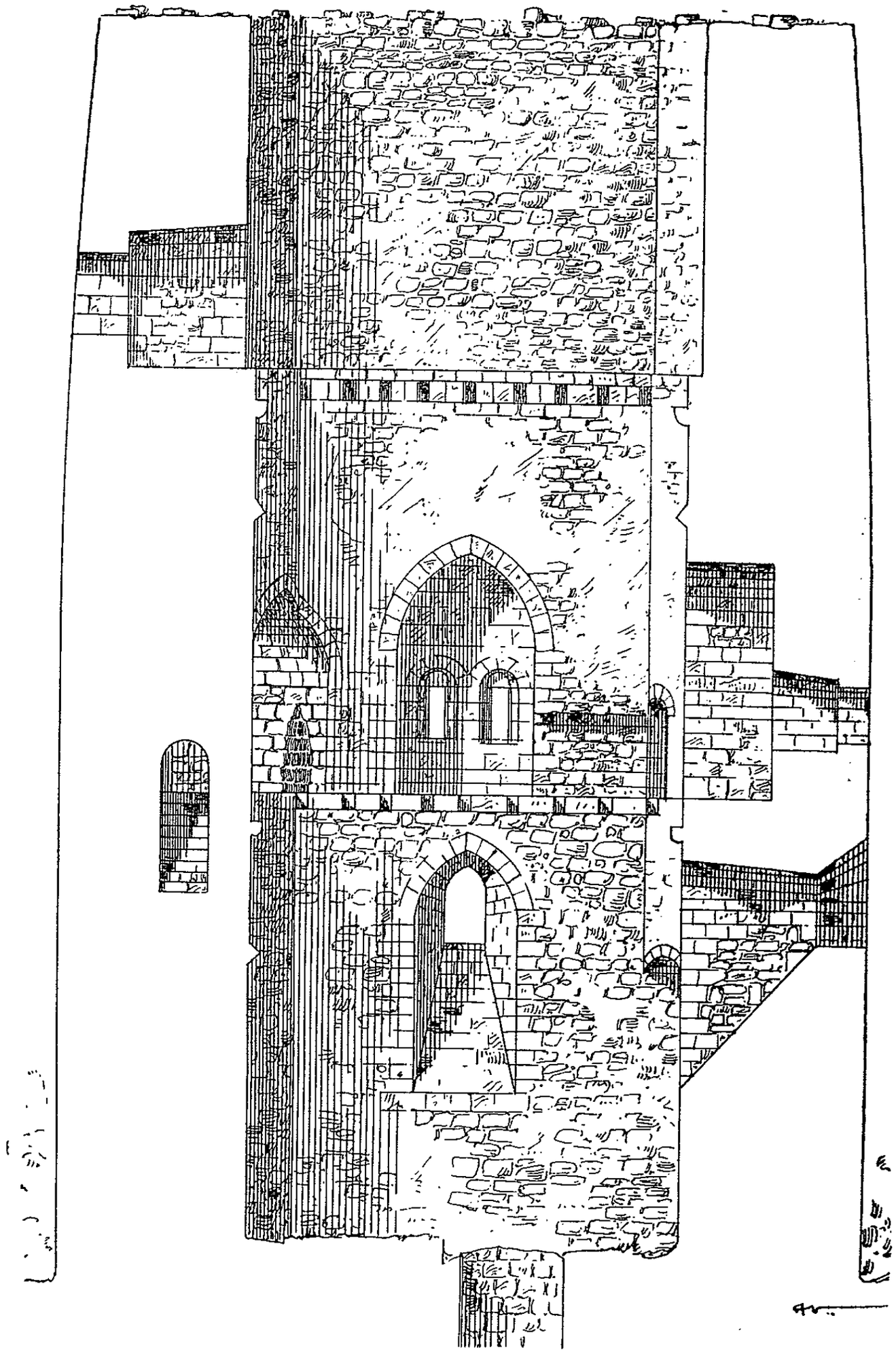

A. Ventre, del.

Donjon de Houdan.

Coupe.

Cette salle était éclairée des deux côtés sud et ouest par des ouvertures de 2m 50 de large, couvertes par un berceau brisé traversant toute la construction. A une profondeur de 2 mètres, le reste de la muraille, sur 1m 50 d'épaisseur, était percé de deux fenêtres en plein cintre, terminées par des meurtrières rectangulaires de 0m 30 de large sur 1m 20 de haut.

A partir de la porte qui donnait seule entrée dans le donjon, en haut de l'escalier droit, on trouvait une autre porte s'ouvrant sur la pièce de la tourelle sud-est, autrefois séparée par un mur du palier de l'escalier. Elle avait près de 4 mètres de long sur 2m 50 de large et sa fenêtre s'ouvrait sous une voûte en cul-de-four.

Au sud, une des fenêtres précédemment décrites ; puis une porte donnant accès dans un cabinet situé dans la tourelle sud-ouest, voûté en coupole et éclairé par une archère; puis la seconde fenêtre de l'ouest.

Une autre porte donnait accès, dans la tourelle du nord-ouest, à l'escalier montant aux étages supérieurs. Au bas de cet escalier se trouvait une porte latérale conduisant aux latrines du donjon ; ce réduit, éclairé maintenant par une large fenêtre, a servi pendant quelques années au Dr Aulet, propriétaire de la tour, pour y rassembler un petit musée local.

Au nord, une arcade formant cabinet, dans la muraille, sans trace de fenêtre. On trouvait enfin la porte de la tourelle nord-est au-dessus de la porte d'entrée. De cette pièce, un passage ménagé dans la muraille conduisait à l'escalier, seule communication avec le rez-de-chaussée. Cet escalier sans ouverture extérieure, de même que celui conduisant aux étages supérieurs, est de construction romane, c'est-à-dire

que les marches sont portées par une petite voûte sur couchis en berceau rampant.

Cette distribution compliquée avait pour but non seulement de dérouter l'ennemi, qui aurait pu s'introduire par surprise dans le donjon, mais surtout de concentrer toutes les communications dans la salle occupée par le baron, et de faciliter sa surveillance sur la garnison, de manière à rendre toute trahison impossible.

Si, au lieu de descendre au rez-de-chaussée, nous montons l'escalier de la tourelle nord-ouest, nous n'y trouverons pas de porte donnant dans la salle du second étage, car c'est plus haut qu'un couloir coudé et étroit y descend : encore fallait-il un escalier ou une échelle pour monter du plancher de la salle à ce couloir. Sans doute, une autre échelle faisait communiquer plus directement les deux étages et permettait à la garnison chassée de la grande salle de se réfugier à l'étage supérieur. Si les défenseurs devaient abandonner encore cette pièce, ils pouvaient, en obstruant le couloir, continuer quelque temps la résistance dans les combles.

Ce second étage était éclairé par trois fenêtres que le dessin de Châtillon, à la fin du XVI^{e} siècle, nous montre garnies de hourds saillants en bois. Malgré le talus des murs à l'extérieur, ils conservent encore à cet étage une épaisseur très considérable. Comme les ouvertures y sont moins nombreuses qu'au premier et que les tourelles sont pleines, sauf celle de l'escalier, on est frappé du poids énorme amassé inutilement à une hauteur que les projectiles pouvaient à peine atteindre. On se demande dans quel but, au lieu de ménager de nouvelles pièces dans ces

épais massifs, on a dépensé tant d'efforts pour accumuler à cette hauteur une pareille montagne de pierres.

La largeur des murs au sommet du donjon permet à ceux qui ont la tête sûre d'en faire le tour, quoique le couronnement soit complètement ruiné. Le dessin de Châtillon nous prouve qu'un toit conique recouvrait la tour et quatre toits pointus surmontaient les tourelles.

A. DE DION.

LA DÉVIATION

DE L'AXE DES ÉGLISES

EST-ELLE SYMBOLIQUE ?

On est souvent frappé en entrant dans les églises du moyen âge, même les plus belles et les mieux construites, de voir que l'édifice, au lieu d'être bâti suivant un axe rectiligne le partageant en deux moitiés symétriques, présente une déviation à droite ou à gauche, si bien que l'axe du chœur forme avec celui de la nef un angle plus ou moins accentué.

A quoi tient cette anomalie ? est-elle intentionnelle et raisonnée ? est-elle accidentelle et indépendante de la volonté des constructeurs ? c'est une question qu'on s'est posée depuis bien longtemps, et sur laquelle on semble encore loin d'être d'accord.

L'opinion de la grande majorité des archéologues français est qu'il faut voir dans cette particularité un fait parfaitement voulu et correspondant aux idées symboliques dont nos pères étaient si profondément imbus.

L'église, avec sa nef allongée, le transept qui la traverse et le chœur qui s'étend au delà, est incontestablement l'image de la croix sur laquelle mourut le Rédempteur des hommes. Or, on lit dans l'évangile de saint Jean que le Christ en mourant inclina la

tête : « et inclinato capite tradidit spiritum » (1). S'appuyant sur ce texte, on admet généralement en France qu'en inclinant le chevet de leurs églises, les constructeurs du moyen âge ont voulu symboliser l'attitude du Christ expirant sur la croix.

Quel est l'auteur qui le premier a proposé cette explication de la particularité qui nous occupe, je ne sais trop, et il est sans doute oiseux de le rechercher, car la plupart de ceux qui l'ont donnée se sont abstenus de la justifier, la considérant sans doute comme une de ces vérités qui n'ont pas besoin de démonstration. Il me suffira donc de rappeler qu'elle a été acceptée et répétée à satiété depuis trois quarts de siècle dans une foule de livres et de mémoires, et qu'elle a servi de thème à mainte dissertation dans nos congrès archéologiques.

Bien rares sont les auteurs qui ont hésité à s'y rallier, et comme ceux qui l'ont contestée ont négligé d'en faire une réfutation raisonnée, elle a fini par s'imposer presque universellement, et les archéologues français les moins enclins à abuser des interprétations symboliques n'ont point osé la combattre.

Ainsi Quicherat, qui a tant de fois et si vigoureusement critiqué les écarts d'imagination de certains érudits voués à l'étude du symbolisme, n'en a rien dit. Viollet-le-Duc, tout en avouant qu'elle ne le satisfaisait pas pleinement, l'a accueillie avec complaisance (2).

M. de Caumont a plusieurs fois inscrit la question au programme des congrès de la Société française

(1) Joan., XIX, 30.

(2) « On a voulu voir, dit-il, dans cette inclinaison de l'axe du chœur, une intention de rappeler l'inclinaison de la tête du Christ

d'Archéologie, mais sans manifester son opinion personnelle beaucoup plus nettement que Viollet-le-Duc. Je crois bien toutefois qu'il était favorable à l'idée symbolique, car presque tous les hommes qui furent ses disciples ou qui suivirent les Congrès archéologiques de France à l'époque où son influence y était souveraine, se sont montrés dans leurs écrits de fervents partisans de cette idée. Ainsi M. de Saulcy (1), Mgr Crosnier (2), M. Anatole de Barthélemy (3), M. de Chergé (4), M. Schmit (5), l'abbé Auber (6), M. Marion (7), l'abbé Manceau (8), l'abbé Godard Saint-Jean (9), l'abbé Garciso (10), M. de Cougny (11),

mourant sur la croix. Mais aucune preuve certaine ne vient appuyer cette conjecture, qui n'a rien de contraire d'ailleurs aux idées du moyen âge, et que nous ne donnons ici que comme une explication ingénieuse, sinon complètement satisfaisante ». (*Dictionnaire d'architecture*, t. II, p. 58.)

(1) *Séance générale de la Société française d'Archéologie tenue à Blois, le 16 septembre 1836.* J'emprunte à l'abbé Auber (*Bulletin Monumental*, t. XXXIX, p. 41) cette citation, que je n'ai pu vérifier.

(2) *Iconographie chrétienne*, dans le *Bulletin Monumental*, t. XIV, p. 93.

(3) *Rapport sur la cathédrale de Lyon* (*Bulletin Monumental*, t. VII, p. 623).

(4) Mémoire lu au Congrès de Poitiers en 1843 (*Bulletin Monumental*, t. IX, p. 545 à 549).

(5) *Manuel d'architecture religieuse* (1845), v° Église.

(6) *Histoire et théorie du symbolisme religieux*, t. III, p. 170. — Voir aussi *Bulletin Monumental*, t. XXXIX, p. 38.

(7) *Bulletin Monumental*, t. X, p. 148.

(8) *Bulletin Monumental*, t. IV, p. 295.

(9) *Essai sur le symbolisme architectural des églises* (*Bulletin Monumental*, t. XIII, p. 321 et suiv.).

(10) *L'archéologue chrétien ou cours élémentaire d'archéologie à l'usage du clergé*, t. II (1867), p. 188.

(11) *Bulletin Monumental*, t. XXXIV, p. 281.

Mme F. d'Ayzac (1) et bien d'autres s'y sont ralliés sans hésitation.

Les auteurs que je viens de nommer écrivaient à une époque déjà ancienne, mais les grands progrès que la science archéologique a faits depuis trente ans ne semblent pas avoir sensiblement modifié, sur ce point, l'opinion commune. Ainsi J. Durand, dans un travail publié en 1886, s'est cru autorisé à voir une intention symbolique dans la déviation de l'axe de la cathédrale de Chartres (2). Plus récemment encore, M. Victor Mortet (3), M. Brutails (4), M. Mâle (5), M. Anthyme Saint-Paul (6), ont nettement reconnu dans cette anomalie un fait intentionnel inspiré par des préoccupations symboliques (7).

Ce n'est point seulement en France que cette théorie a recueilli de nombreuses adhésions. MM. Mason Neale et Benjamin Webb, dans l'étude sur le *Symbolisme des églises du moyen âge* (8), qui précède

(1) *Revue de l'art chrétien*, t. IV, p. 594, et t. V, p. 30.

(2) *Monogr. de la cathédrale de Chartres*, explication des planches (1886, in-4°), p. 16.

(3) *Étude hist. et archéol. sur la cathédrale de Paris*, p. 47.

(4) *L'archéologie du moyen âge*, p. 19.

(5) *L'art religieux du XIIIe siècle en France*, 2e édit., p. 36-37.

(6) *Revue de l'art chrétien*, 1905, p. 150.

(7) M. Enlart, dans son *Manuel d'archéologie* (t. I, p. 59), se montre hésitant, car après avoir reconnu que l'intention symbolique, « soutenue par de bons archéologues », était « contestable », il cite, quelques lignes plus loin, l'église de Preuilly, « où l'inclinaison de la chapelle absidale a été considérée comme intentionnelle *et peut l'être* ».

(8) *The symbolism of churches and church ornaments* (Leeds, 1843, in-8°), p. 152. Cette étude a été traduite en français (Tours, 1874, in-8°).

leur traduction du premier livre du *Rational* de Guillaume Durand, nous la montrent favorablement accueillie en Angleterre, et je crois bien qu'elle est encore actuellement admise par bon nombre d'archéologues anglais.

Cette question ne semble pas avoir autant préoccupé les auteurs allemands que les nôtres, mais parmi ceux qui ont eu occasion d'en parler, j'en signalerai au moins deux qui se sont montrés peu favorables à l'interprétation symbolique. L'un est Kraus, qui traite de « pures fantaisies » les ingénieuses explications des liturgistes (1); l'autre est le Dr J. Sauer (2), qui, après avoir rappelé l'opinion de Kraus, conclut que, dans la plupart des cas, la cause de la déviation est purement fortuite et naturelle, et qu'on doit la chercher dans la maladresse ou l'inattention de l'architecte, dans quelque obstacle local, comme la présence d'un ruisseau ou d'une rue que l'on ne pouvait dévier, ou dans quelque modification apportée ultérieurement au plan primitif (3).

Tous deux admettent toutefois qu'on peut rencontrer à la fin du moyen âge certaines églises où cette bizarrerie est le résultat d'une préoccupation symbolique.

(1) Kraus: *Geschichte der christlichen Kunst*, t. II (1897), p. 372.

(2) J. Sauer: *Symbolik des Kirchengebäudes* (1902), p. 293.

(3) Otte, dans la 5e édition de son *Handbuch der kirchlichen Kunst-Archäologie* (t. I, p. 39), dit quelques mots de cette particularité. Il semble l'attribuer, comme toutes les autres irrégularités qu'on relève dans les églises du moyen âge, à l'ignorance et à la négligence des constructeurs ou à l'imperfection des instruments de mesure dont ils se servaient. Il ne mentionne pas l'interprétation symbolique qu'on a voulu en donner.

Je ne vois guère qu'un auteur français de quelque réputation qui se soit prononcé dans le même sens que Kraus. C'est Mgr Barbier de Montault (1). Il va même plus loin, et paraît croire que jamais, à aucune époque, la déviation de l'axe n'a eu un caractère symbolique. Cette opinion est intéressante à noter, car elle émane d'un homme qui a passé sa vie à étudier les questions qui touchent au symbolisme : personne, à coup sûr, ne saurait lui reprocher un excès de scepticisme en cette matière. L'argument qui semble avoir entraîné la conviction du docte abbé est qu'aucun des liturgistes du moyen âge ne parle de la déviation de l'axe. Or, « s'il y avait eu symbolisme dans cette inclinaison, comment aurait-il échappé à des gens qui, dans leurs livres, en mettent partout, beaucoup plus qu'il n'y en avait réellement dans les églises, comme Hugues de Saint-Victor, Sicard, Guillaume Durand et autres ? (2) » L'observation est parfaitement juste ; malheureusement elle a été faite incidemment dans une note de quatre lignes perdue au bas d'une page du *Bulletin Monumental ;* elle n'a guère attiré l'attention. Cependant l'abbé Auber, un des plus chauds partisans de l'idée symbolique, a senti toute la valeur de cet argument et s'est efforcé d'y répondre (3). Mais ses efforts ont été vains : il n'a pu, malgré toutes ses recherches, découvrir un texte, un mot,

(1) Notons encore M. A. Choisy, dans son *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 473. Buhot de Kersers, dans sa *Statistique monumentale du département du Cher*, s'est rangé à l'opinion que je vais défendre, mais sans en dire bien clairement les raisons.

(2) *Bulletin Monumental*, t. XXXVIII, p. 472, note 4.

(3) *De l'axe des églises et de sa déviation symbolique, lettre à Mgr Barbier de Montault*, dans le *Bulletin Monumental*, t. XXXIX, p. 38 et suiv.

d'un écrivain du moyen âge autorisant à penser qu'on ait jamais songé à attacher un sens symbolique à la déviation de l'axe. Et pour se soustraire au poids accablant de cet argument, il en a été réduit à épiloguer sur le passage bien connu du *Rational* où Guillaume Durand rappelle les règles qui doivent présider à l'orientation des églises. L'abbé Auber prétend y découvrir une adhésion implicite à l'explication symbolique (1), et il ajoute un peu plus loin: « Suivez les textes de Durand, de Sicardi, d'Hugues de Saint-Victor; ajoutez-y Béleth, puis encore le savant abbé de Thuytz, Rupert... Ils sont tellement identiques dans la construction de leur phrase, qu'ils semblent s'être entendus pour ne rien changer à une formule en quelque sorte sacramentelle » (2). Il en conclut que « nos liturgistes des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles n'ont pas ignoré la déviation de la ligne médiane dans leurs églises, puisqu'ils en ont *évidemment* (!) parlé en traitant de l'orientation » (3).

Je ne veux pas abuser de la patience de mes lecteurs en réfutant un pareil raisonnement et en montrant ce que cette prétendue évidence a d'illusoire. Pour juger si vraiment les écrivains précités ont songé à voir un sens symbolique dans l'inclinaison du chevet, il suffit de lire l'un quelconque d'entre eux, car tous s'étant exprimés, comme l'abbé Auber le dit avec raison, en termes semblables, il est évident que tous professaient en la matière une doctrine identique. Qu'on prenne donc, comme l'a fait le savant abbé, le *Rational* de

(1) *Bulletin Monumental*, t. XXXIX, p. 42.
(2) *Ibid.*, p. 43.
(3) *Ibid.*, p. 44.

Guillaume Durand, qu'on lise non seulement le passage cité par M. Auber, mais tout le long chapitre 1er du livre I, où l'évêque de Mende expose le symbolisme des églises, on verra qu'il n'y est fait aucune allusion à l'inclinaison du chevet. Il est donc hors de doute que Durand, comme les autres grands liturgistes du moyen âge, n'a jamais songé à y attacher une signification symbolique. Il y a même si peu songé qu'il dit formellement que les églises doivent être bâties de telle sorte que le chevet regarde *droit* vers l'Orient (1).

Voilà soixante ans et plus qu'on discute la question, une foule de prêtres instruits s'y sont intéressés, ils ont dépouillé à loisir les écrivains du moyen âge, et le seul dans lequel, à ma connaissance, on ait cru trouver une allusion à la particularité architecturale qui nous occupe est Pierre le Chantre. Or, c'est bien à tort qu'on a invoqué son témoignage (2), car ce qu'il prétend expliquer, ce n'est pas pourquoi les chevets (*capita*) de certaines églises sont inclinés à droite ou à gauche, mais pourquoi ils sont moins élevés (*humiliora*) que le corps de l'église (3).

Il est donc constant qu'on ne connaît à l'appui de la thèse que je discute aucun texte remontant au

(1) « *Recte* inspiciat versus orientem, videlicet versus ortum solis equinoctialem, ad denotandum quod ecclesia que in terris militat, temperare se debet equanimiter in prosperis et in adversis ». (*Rationale*, l. I, ch. I, § 8.)

(2) Mortet : *Étude hist. et archéol. sur la cathédrale de Paris*, p. 47.

(3) « Cum enim capita eorum humiliora esse deberent corporibus ipsarum pro mysterio, quia caput nostrum, Christus scilicet humilior est ecclesia sua, altiora non eriguntur ». (*Verbum abbreviatum*, ch. LXXXVI, dans Migne : *Patrol. lat.*, t. CCV, col. 258.)

moyen âge. Je doute qu'on en découvre jamais, mais si le hasard en faisait sortir quelqu'un des arcanes de nos bibliothèques, je ne crois pas qu'on dût y prêter grande attention, car il serait assez isolé pour qu'on pût hardiment en contester la valeur. Il faudrait sûrement le classer dans la catégorie de ces interprétations fantaisistes, inventées après coup par certains écrivains pour expliquer des choses dans lesquelles il est manifeste que le symbolisme n'a jamais eu la moindre part.

Osera-t-on dire par exemple que c'est pour obéir à une idée symbolique qu'on a joint des sacristies à beaucoup d'églises? Et cependant Guillaume Durand dit quelque part que la sacristie dans laquelle le prêtre revêt les ornements sacrés signifie le sein de la Vierge Marie dans lequel le Christ a endossé le vêtement de la chair (1). Si donc on venait à découvrir quelque texte analogue au sujet de l'inclinaison du chevet, il n'en faudrait pas conclure que cette bizarrerie a réellement été inspirée par une idée symbolique, mais seulement qu'il s'est rencontré des liturgistes à l'imagination fertile pour donner après coup un sens mystique à une anomalie de construction due à des causes purement matérielles et accidentelles.

A cela, je le sais, on peut objecter que l'idée de voir dans une église l'image symbolique du Christ est bien dans la tradition du moyen âge. Elle est exprimée dans des textes que je ne saurais récuser;

(1) « Sacrarium sive locus in quo sacra reponuntur, sive in quo sacerdos sacras vestes induit, uterum sacratissime Marie significat, in quo Christus se sacra veste carnis induit ». (*Rationale divinorum officiorum*, l. I, ch. 1, § 38.)

mais n'est-ce pas donner à ces textes une portée qu'ils n'ont pas que de s'en prévaloir pour chercher une intention symbolique dans des détails de construction inspirés par des nécessités d'ordre purement matériel ? Pour montrer ce que vaut une pareille exégèse je pourrais m'étendre sur les conséquences auxquelles elle a conduit les esprits les plus judicieux (1).

Mais je préfère rappeler les sages préceptes énoncés par Edmond Le Blant (2), dans des pages que tous les savants qui s'occupent de symbolisme devraient avoir sans cesse présentes à l'esprit. Un des principaux est qu'on ne doit jamais supposer une intention symbolique, ni accepter une explication fondée sur une pareille supposition. si on n'en trouve la preuve dans les écrits des Pères ou des anciens liturgistes.

Faute d'avoir observé cette règle de critique, certains archéologues sont tombés dans les plus étranges écarts d'imagination. M. de Chergé, dans un mémoire lu au Congrès de Poitiers en 1843, en a fourni un

(1) En voici un exemple curieux. M. Mâle, dans son excellent livre sur *L'art religieux du XIII^e siècle* (2e édit., p. 132), « s'est demandé s'il ne fallait pas admettre que la petite porte percée au flanc de Notre-Dame de Paris, et qui a conservé à travers les siècles le nom de *Porte rouge,* est la figure de la plaie faite par la lance au côté droit de Jésus-Christ ». C'est, je crois, à un article de M^me^ Félicie d'Ayzac qu'il a emprunté cette idée, sans remarquer qu'une pareille interprétation est radicalement inconciliable avec l'opinion communément reçue que le chœur d'une église représente la tête du Christ, car la Porte rouge n'est pas percée dans le flanc de la nef, mais à la 3e travée du chœur. Il faudrait donc que la lance eût frappé le Christ au visage ou au cou, pour qu'on pût raisonnablement supposer que la plaie faite par elle ait pu être figurée par cette porte.

(2) *Étude sur les sarcophages d'Arles,* p. xx.

amusant exemple. Après s'être indigné en termes éloquents contre les hommes assez aveugles pour ne pas voir l'idée symbolique qui a présidé aux irrégularités de plan si bizarres qu'on relève dans certaines églises, il se livre à des considérations tellement ingénieuses qu'il perd de vue la thèse dont il a entrepris la démonstration et qu'il fournit des explications qui en modifient complètement le caractère. Ainsi, pour lui, si l'église de Saint-Savin en Poitou a l'axe de la nef si tourmenté, c'est que l'architecte a voulu représenter les tortures du saint auquel elle est dédiée et qui fut condamné au supplice de la roue (1). Si l'église de Saint-Génitour, au Blanc, a son chevet tellement hors d'axe qu'il est comme séparé de la nef, c'est qu'on a voulu rappeler que son saint patron avait eu la tête séparée du tronc (2). Nous voilà loin de l'opinion commune qui voit dans ces irrégularités de plan une allusion voulue à l'attitude du Christ expirant sur la croix; aussi ces divagations ont-elles eu peu de succès. Les partisans de l'idée symbolique ont été les premiers à en proclamer l'inanité, sans s'apercevoir que leur thèse n'est pas plus admissible et que l'examen seul des monuments aurait dû leur en montrer la fragilité.

Pour pouvoir, en effet, soutenir avec quelque vraisemblance que la déviation de l'axe avait pour objet de rappeler l'attitude que la tradition prête au Christ expirant, il faudrait que l'inclinaison du chevet fût toujours dirigée dans le même sens que la tête du Christ sur les crucifix. Or il n'en est pas ainsi.

(1) *Bulletin Monumental*, t. IX, p. 552.
(2) *Ibid.*, p. 553.

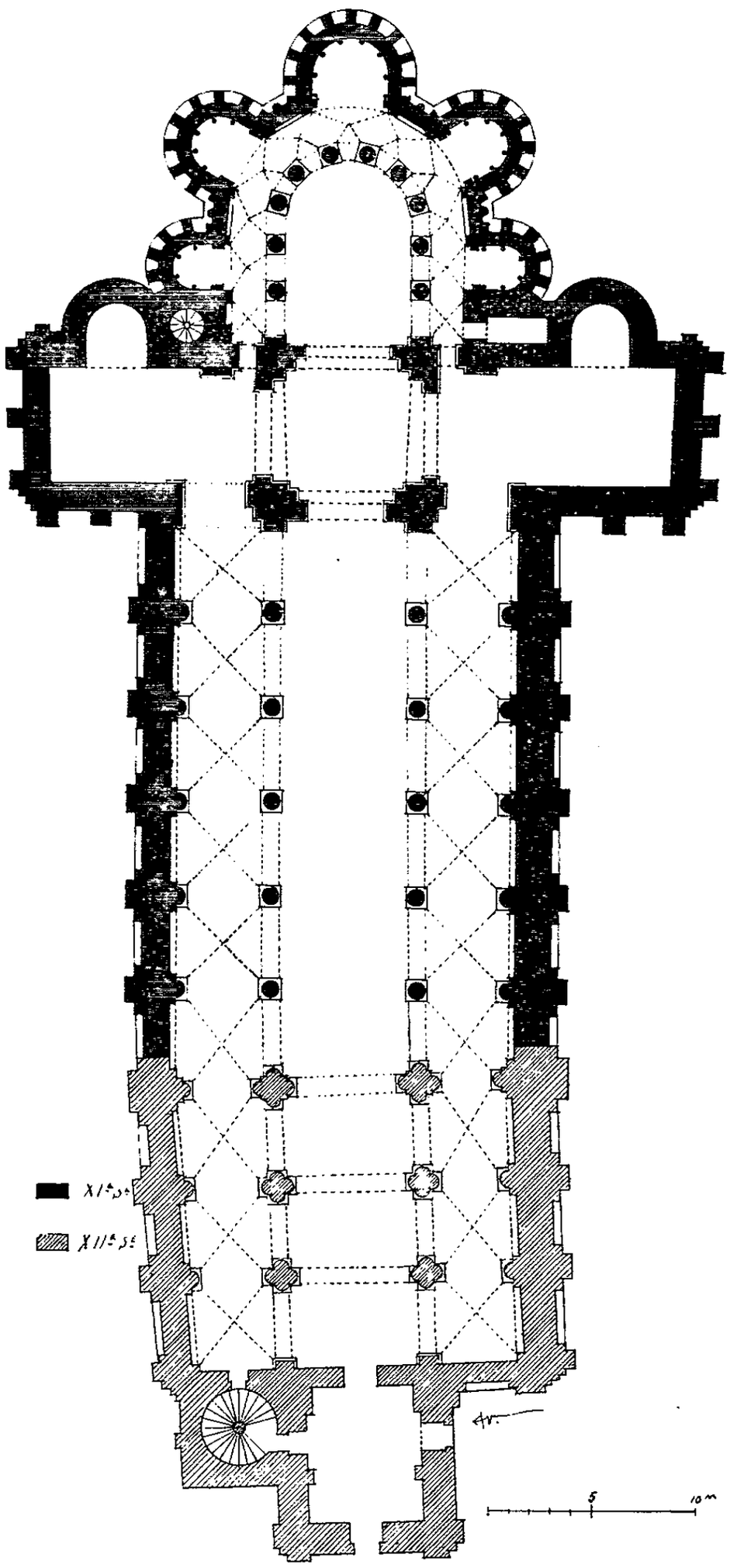

Fig. 1. — Plan de Saint-Savin.

Tout le monde sait qu'il est de règle de figurer le Christ expirant sur la croix, la tête penchée sur l'épaule droite, c'est-à-dire du côté gauche par rapport au spectateur qui regarde la croix. C'est donc à gauche, ou vers le nord dans les églises régulièrement orientées, que l'axe du chevet devrait toujours incliner pour que l'idée de voir dans cette déviation une préoccupation symbolique fût le moins du monde plausible. Or il est facile de prouver que la déviation de l'axe est loin de se produire toujours du même côté (1).

(1) Je n'ai pas besoin, je pense, pour fournir cette preuve, d'apporter ici de longues et fastidieuses énumérations. Parmi les nombreux monuments dans lesquels l'axe du chœur incline au sud, je me contenterai de mentionner les suivants dont les plans sont publiés dans des ouvrages bien connus, ce qui rend la vérification facile :

Église de Guibray à Falaise (Ruprich-Robert : *Architure normande*, t. I, pl. VIII).
Notre-Dame-sur-l'Eau à Domfront (*Ibid.*, t. I, pl. IX).
Trinité d'Angers (*Bulletin Monumental*, t. VII, p. 530).
Le Dorat (*Ibid.*, t. IX, p. 545).
Thil-Chatel (*Ibid.*, t. X, p. 148).
Saint-Gilles [Gard] (*Ibid.*, t. X, p. 670).
Saint-Germer, chapelle de la Vierge (*Ibid.*, t. XIII, p. 57).
Crypte de Salaise [Isère] (*Ibid.*, t. XXV, p. 649).
Cambronne [Oise] (*Archives des Monum. hist.*, petit in-fol., t. I, pl. XXII).
Voulton [Seine-et-Marne] (*Ibid.*, t. I, pl. LXXII).
Autheuil [Orne] (*Ibid.*, t. II, pl. XX).
Chapelle du Cresker à Saint-Pol-de-Léon (*Ibid.*, t. II, pl. LVI).
Vézelay (*Ibid.*, t. III, pl. II).
Saint-Nicolas-du-Port (*Ibid.*, t. III, pl. LXXIII).
Herment [Puy-de-Dôme] (*Ibid.*, t. IV, pl. XVI).
Aime [Savoie] (*Ibid.*, t. IV, pl. XXVII).
Meymac [Corrèze] (*Ibid.*, t. IV, pl. LII).
Beaulieu [Corrèze] (*Ibid.*, t. IV, pl. LXIV).

Elle a lieu à droite aussi souvent qu'à gauche, au sud aussi bien qu'au nord (1).

Ce fait seul suffirait à montrer combien l'interprétation symbolique qu'on a prétendu donner de cette particularité est peu fondée. Mais il y a mieux.

Il est de règle aujourd'hui de figurer le Christ en croix, la tête tombant sur l'épaule droite; mais il n'en fut pas toujours ainsi, bien au contraire; pendant de longs siècles, les chrétiens hésitèrent à représenter les souffrances du Christ avec le réalisme qui plus tard fut de mode; au XII[e] siècle encore, la grande majorité des artistes nous montre sur la croix, non pas le Christ en proie à l'agonie, le corps affaissé par la souffrance et la tête penchée sur l'épaule, mais le Christ triomphant, le corps bien droit et la tête haute. Comment concilier cette particularité iconographique avec l'interprétation symbolique de la déviation

Ennezat [Puy-de-Dôme] (*Archives des Monum. hist.*, t. IV, pl. LXX).

Eymoutiers [Haute-Vienne] (*Ibid.*, t. IV, pl. LXXIV).

Vigan [Lot] (*Ibid.*, t. V, pl. LXXI).

Saint-Germain-des-Prés (Lenoir: *Statist. monum. de Paris*, t. I).

Baume-les-Messieurs (*Bull. archéol. du Comité des trav. hist.*, 1892, p. 412).

Cathédrale de Nimes (*Congrès archéol. de Nimes*, 1897, p. 218).

Saint-Hilaire de Poitiers (*Congrès archéol. de France*, 70[e] sess., p. 21).

Ces exemples suffisent à montrer combien est grande l'erreur des archéologues, qui ont prétendu que la déviation de l'axe est presque toujours dirigée vers le nord.

(1) J'ignore si une statistique bien complète ferait pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. Mais depuis que mon attention a été éveillée sur cette question, j'ai eu occasion d'examiner plusieurs centaines d'églises, et je n'ai pas constaté que la déviation vers le nord fût plus fréquente que vers le sud.

de l'axe? Je comprendrais qu'on voulût, malgré le silence des textes, supposer une intention symbolique, si cette particularité ne se rencontrait qu'à partir de l'époque où il fut de règle de toujours représenter le Crucifié la tête tombant sur l'épaule, c'est-à-dire depuis le XIII[e] siècle; mais comment croire à une préoccupation mystique quand cette anomalie se remarque dans une foule d'églises construites à une époque où, sur le plus grand nombre des crucifix, le Christ avait la tête droite?

Comment enfin admettre cette interprétation symbolique quand on relève tant d'exemples de déviation dans des églises où l'on n'a même pas eu l'idée de représenter le Christ en croix, car on ne leur a pas donné le plan cruciforme? C'est le cas des églises sans transept (1), comme Notre-Dame-la-Grande à Poitiers (fig. 2), des églises carrées à coupole centrale, comme Saint-Serge et Saint-Bacchus à Constantinople (fig. 3), et de certaines églises rondes munies d'absidioles ou de porches, comme la curieuse petite chapelle de Chambon (2) en Auvergne (fig. 4).

(1) Comme églises dénuées de transept et dont l'axe présente une forte brisure à droite ou à gauche, je citerai: la cathédrale de Coire (Dehio: *Die kirchliche Baukunst des Abendlandes,* pl. CLVII), l'église d'Appeville (*Archives des Monum. hist.,* petit in-fol., t. II, pl. LXXXVI); celle de Bagneux (*Ibid.,* t. I, pl. XXXVIII); celle de Voulton (*Ibid.,* t. I, pl. LXII), etc.

(2) La chapelle ronde de Chambon (Puy-de-Dôme) a son autel placé dans une niche rectangulaire qui forme une très légère saillie sur l'extérieur. On entre par une sorte de porche rectangulaire qui s'ouvre en face de l'autel et dont l'axe fortement dévié vers le sud n'est même pas normal au plan de la chapelle (*Archives des Monum. hist.,* t. IV, pl. IV).

Voilà, il me semble, des arguments irréfutables, qui confirment ce que l'on pouvait conclure du silence

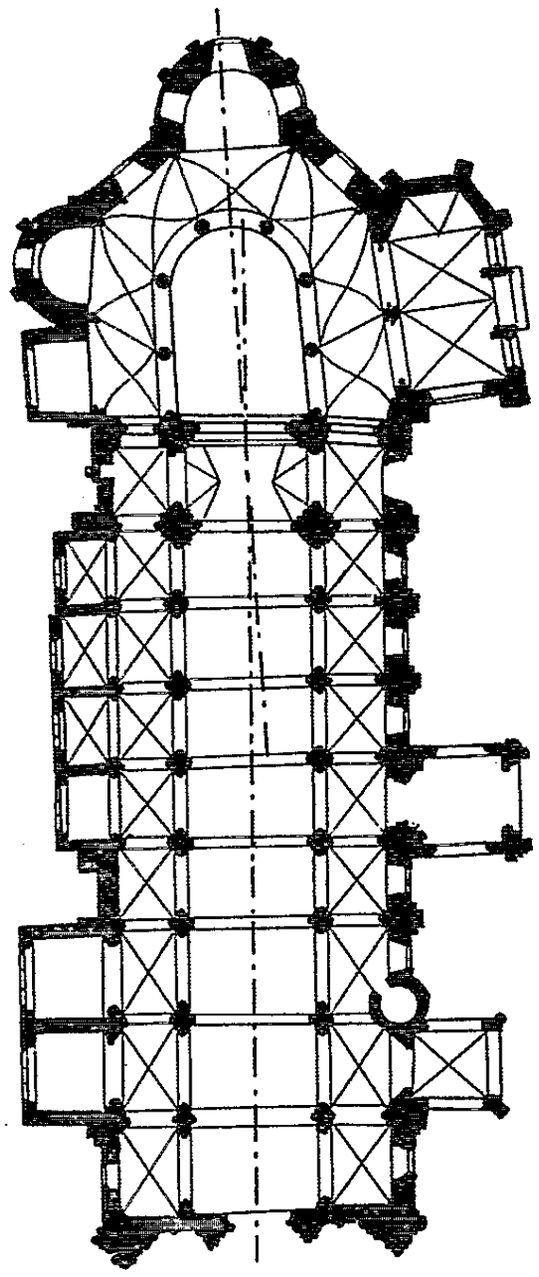

FIG. 2. — Plan de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers.

des textes, c'est-à-dire qu'il n'y a jamais eu la moindre intention symbolique dans la déviation de l'axe.

Je serai même à cet égard encore plus affirmatif que Kraus et Sauer et j'estime qu'ils ont eu tort d'admettre qu'une semblable intention ait pu parfois se rencontrer à la fin du moyen âge. Non seulement, en effet, on n'a jamais cité aucun document, aucun fait, qui autorise à penser qu'on ait eu en cette

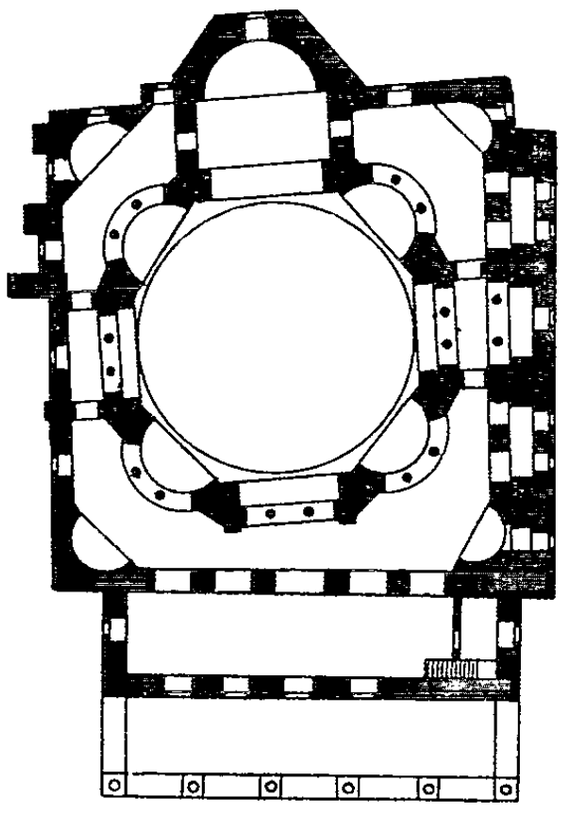

FIG. 3. — Plan de Saint-Serge et Saint-Bacchus à Constantinople.

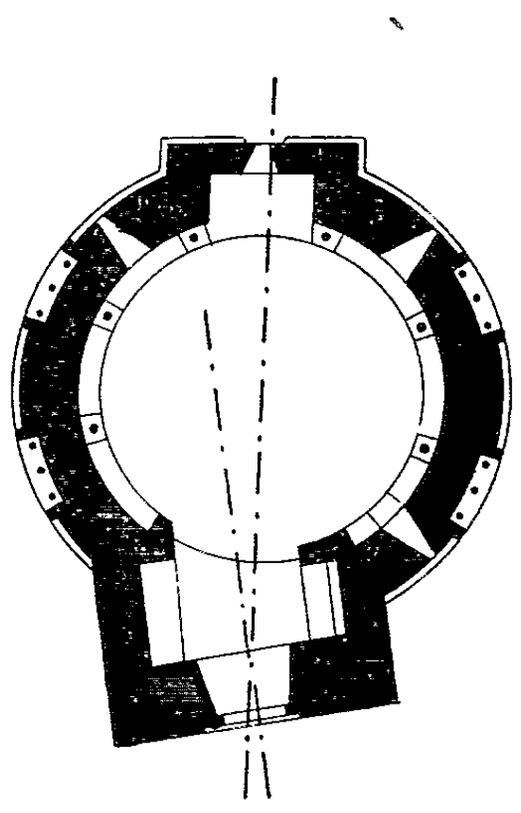

FIG. 4. — Chapelle de Chambon (Puy-de-Dôme).

matière d'autres idées au XV^e^ siècle qu'aux époques plus anciennes, mais on a la preuve positive que cette préoccupation symbolique était inconnue aux architectes du XV^e^ siècle. Il existe, en effet, à Metz, une église bâtie par les Célestins entre 1371 et 1409. Elle présente une inflexion de l'axe très marquée. Or la chronique manuscrite de Lutange nous apprend

que l'architecte qui l'avait bâtie, « honteux d'avoir fait son œuvre ainsi tortue, en mourut de deuil et de tristesse » (1). Voilà donc un témoignage formel qui prouve, non seulement que le constructeur de cette église n'a été inspiré par aucune idée symbolique, mais aussi que personne au XV^e^ siècle dans cette partie de la Lorraine — et probablement dans le reste du monde occidental — n'avait la moindre idée de la préoccupation mystique que les archéologues du XIX^e^ siècle ont si complaisamment prêtée aux bâtisseurs d'églises du moyen âge.

Il me paraît donc amplement démontré que vouloir expliquer par une idée symbolique l'inclinaison de l'axe des églises est de la fantaisie pure. Mais alors quelle raison en donner? J'avoue que plusieurs de celles qu'on a proposées ne valent pas grand'chose, et c'est là sans doute ce qui a fait en partie le succès de l'opinion que je viens de réfuter.

Ainsi on a prétendu justifier cette irrégularité par des considérations d'esthétique. Cette opinion, soutenue notamment au Congrès de Saint-Brieuc (2) en 1872, a rencontré en France peu d'adhérents, d'autant que quelques-uns des arguments par lesquels on a prétendu la défendre sont entachés d'erreurs faciles à démontrer (3). Mais elle a été reprise récem-

(1) Kraus: *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen,* t. III, p. 674.

(2) *Bulletin Monumental,* t. XXXIX, p. 725.

(3) Ainsi Sir Stafford Carey, pour la justifier, prétend qu'il y a des déviations de l'axe dans des églises sûrement bâties d'un seul jet, comme Saint-Étienne-du-Mont à Paris. Or l'exemple se retourne contre lui, car le moindre examen de cette église prouve

ment en Amérique par M. Goodyear, qui depuis une dizaine d'années dépense beaucoup d'ardeur, de temps et d'argent pour justifier à l'aide de mesures minutieuses et de photographies innombrables une thèse étrange, c'est à savoir que les irrégularités que l'on remarque dans les églises du moyen âge: déviation de l'axe, manque de symétrie, inclinaison de certains piliers, etc., loin d'être des faits accidentels indépendants de la volonté des constructeurs, seraient le plus souvent la conséquence de préoccupations esthétiques (1). Ces « raffinements », c'est le nom que M. Goodyear donne à ces anomalies, constitueraient à ses yeux une des principales causes de ce charme indéfinissable que présentent les vieilles constructions du moyen âge, et qu'on cherche vainement dans les pastiches du XIX[e] siècle.

Je ne veux point ici entrer dans une discussion esthétique et examiner s'il est raisonnable de prêter aux gens du moyen âge des intentions aussi subtiles. Un critique anglais écrivait récemment, dans un des recueils les plus estimés d'outre-Manche, qu'un architecte qui aurait volontairement donné aux piliers

que le chœur n'est pas contemporain de la nef. Un simple coup d'œil jeté sur la forme des arcades, le profil des moulures, les bases des piliers, etc., montre qu'il est plus ancien. La déviation de l'axe ayant lieu précisément au point où commence le changement de style, on est forcé d'en conclure qu'elle est due à ce que les travaux n'ont pas été menés d'un seul trait, et non à une idée esthétique préconçue.

(1) Les théories de M. Goodyear ont été exposées avec un grand nombre de figures en héliotypie, dans les *Memoirs of art and archæology* publiés par le Brooklyn Institute of Arts and Sciences (vol. I, nos 1, 2 et 4) et dans l'*Architectural Record*, t. VI, no 3, et t. XVI, nos 2, 5 et 6.

d'une église les inflexions ou déviations dans lesquelles M. Goodyear prétend voir un raffinement artistique aurait fait une des choses les plus gauches et les plus inutiles qu'il fût possible d'imaginer (1). J'ai bien peur que la majorité de mes lecteurs n'apprécient avec autant de sévérité cette même conception appliquée aux déviations de l'axe.

J'ajoute qu'avant de prêter à des artistes du moyen âge des intentions esthétiques si fort éloignées de nos idées, il faudrait apporter la preuve que les édifices sur lesquels M. Goodyear appuie sa théorie sont le produit d'une intelligence unique qui en a conçu le plan et dirigé l'exécution. Or je ne crains pas d'affirmer, — et j'en donnerai plus loin des preuves frappantes, — que toutes les églises où on remarque des déviations d'axe ont été bâties plus ou moins lentement et qu'il y a eu des arrêts et des reprises dans la marche des travaux. Comment dès lors pouvoir affirmer que le plan primitif comportait pareils raffinements et que les continuateurs de l'œuvre se sont crus obligés de les respecter ?

On a encore attribué certaines déviations d'axe « à des mouvements imprévus dans une construction mal assise ». Or de pareils mouvements peuvent pousser un pilier hors de la verticale, jeter hors d'aplomb une tour ou un mur, mais comment admettre qu'ils puissent, sans disloquer toute la bâtisse, déplacer des murs ou des piliers et modifier l'axe suivant lequel l'architecte entendait construire l'édifice ? Si

(1) « One of the most clumsy, useless and stupid things that could possibly have been done », dans le *Builder* du mois d'août 1904.

d'ailleurs, par impossible, pareil fait avait jamais pu se produire, ce serait un phénomène isolé, et l'on ne pourrait y trouver une explication raisonnable d'une anomalie dont la fréquence a frappé à juste titre tous les archéologues (1).

Une opinion, d'apparence plus plausible, consiste à chercher la cause du phénomène dans quelque nécessité locale, comme le manque de place, la présence d'un ruisseau ou d'une rue qu'on ne pouvait dévier (2). Les partisans de l'idée symbolique ont repoussé cette hypothèse, sous prétexte qu'il n'était « pas vraisemblable qu'un manque d'espace ait pu jamais déterminer un architecte à dévier l'axe d'un grand édifice au risque d'en compromettre la solidité » (3).

Mais la solidité d'un édifice ne saurait être compromise parce que toutes ses parties ne sont pas disposées suivant un même axe rectiligne. Or les gens du moyen âge, obligés de bâtir de grands édifices dans des agglomérations urbaines très resserrées, et n'ayant point la ressource d'exproprier les constructions voisines, auraient été souvent dans l'impossibilité de donner à leurs églises les développements nécessaires, s'ils avaient eu cette passion de la symétrie qui caractérise les architectes modernes. Bien au contraire, une foule d'exemples prouvent qu'ils

(1) C'est par ce dernier argument que M. l'abbé Godard Saint-Jean a réfuté cette explication (*Bulletin Monumental*, t. XIII, 1847, p. 346).

(2) J'ai déjà dit plus haut que c'était l'opinion de Sauer et de Kraus.

(3) M. Justin Bonnaire au Congrès scientifique de Nancy en 1850 (*Bulletin Monumental*, t. XVI, p. 502).

n'hésitaient pas en pareil cas à dévier les lignes de leurs bâtiments et à leur donner des formes irrégulières qui n'avaient rien d'intentionnel et surtout de symbolique (1). Les anomalies de plan que présentent les églises Saint-Jean-au-Marché à Troyes (fig. 5), Saint-Symphorien à Tours (2), Saint-Aspais à Melun (fig. 7), le rétrécissement du bas de la nef de Saint-Eustache à Paris (fig. 6) et de Saint-Maclou de Pontoise, n'ont sûrement pas d'autre cause.

On ne saurait donc repousser à priori cette explication comme invraisemblable. Elle est sûrement bonne dans beaucoup de cas. Toutefois, elle ne suffit pas à résoudre complètement le problème, car le phénomène de la déviation se rencontre dans une foule d'églises bâties au milieu de monastères où la place ne manquait pas. De plus, si l'on comprend que le manque de place ait pu avoir une grande influence sur les lignes extérieures de l'édifice, sur les dimensions des collatéraux, sur la longueur des bras du transept, sur la forme et le développement du chœur, on voit moins bien comment il a pu en résulter l'obligation de briser l'axe même d'un édifice (3). Aussi dans les églises dont les irrégularités tiennent uniquement à cette cause, on ne

(1) La même cause a agi sur l'architecture civile autant que sur l'architecture religieuse, et l'on ne saurait chercher ailleurs la cause des irrégularités que présente le plan de beaux édifices comme l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges ou l'hôtel de Cluny à Paris.

(2) *Bulletin Monumental*, t. XXXIX, p. 54.

(3) Ainsi le manque de place a obligé les architectes de Saint-Eustache, à Paris, à rétrécir progressivement les chapelles de la nef; des nécessités locales ont obligé à rétrécir le chœur de l'église de Puiseaux [Loiret] (*Archives des Monum. hist.*, t. III, pl. XXVIII). Mais l'axe de ces édifices n'est pas sensiblement dévié pour cela.

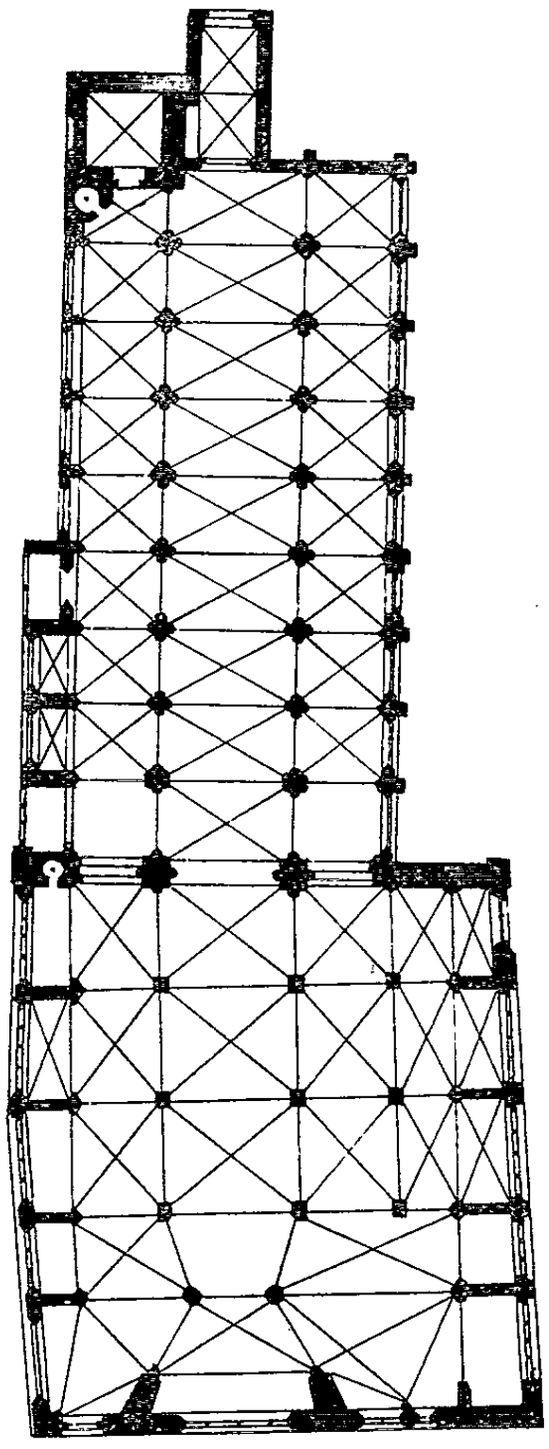

FIG. 5.- Plan de Saint-Jean-au-Marché à Troyes.

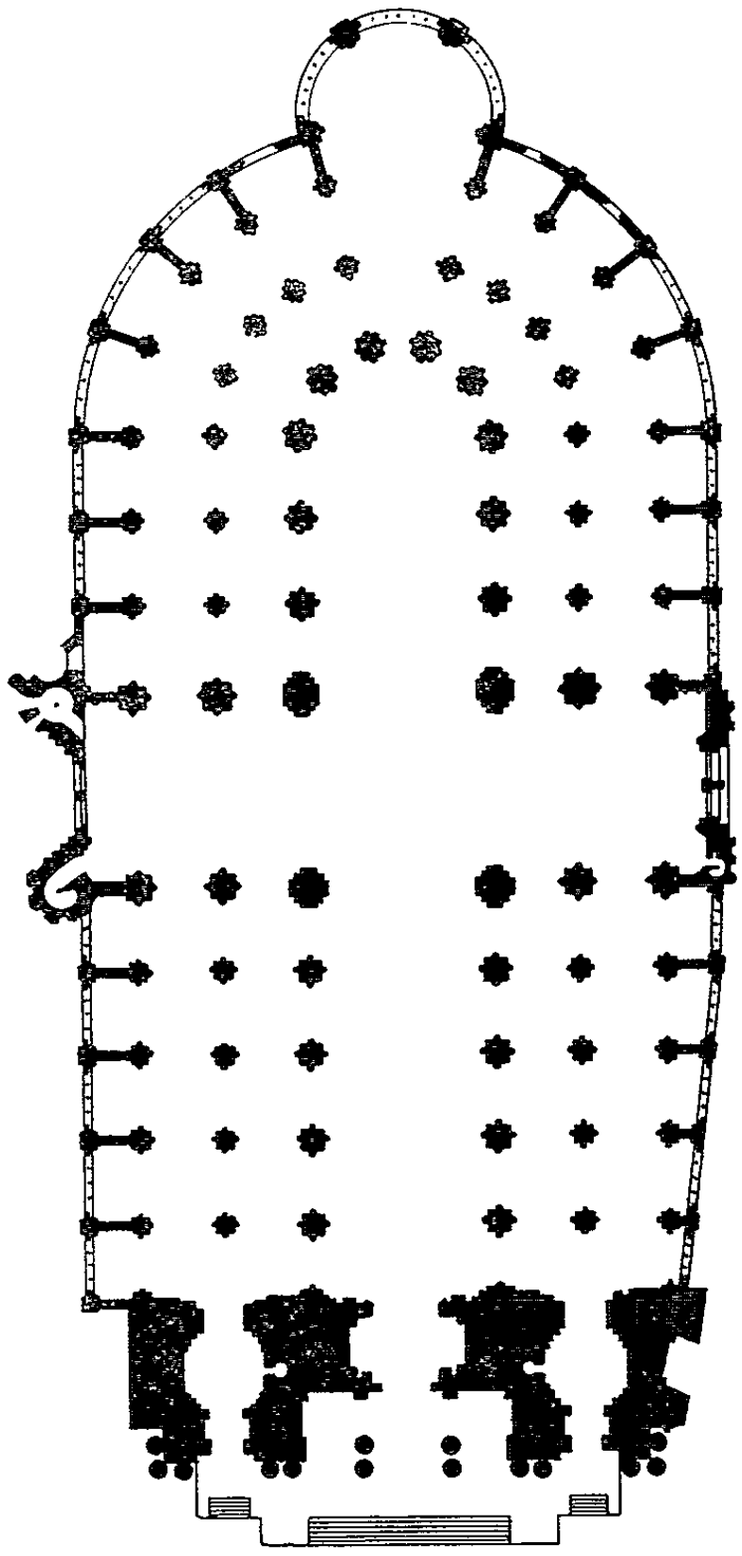

FIG. 6. — Plan de Saint-Eustache de Paris.

constate souvent aucune déviation d'axe bien apparente entre le chœur et la nef. Saint-Aspais de Melun en est une preuve (fig. 7). Il est donc bien possible que les cas réellement imputables à cette cause soient moins nombreux que Kraus et Sauer n'ont paru le croire.

On a cherché encore à expliquer la déviation par

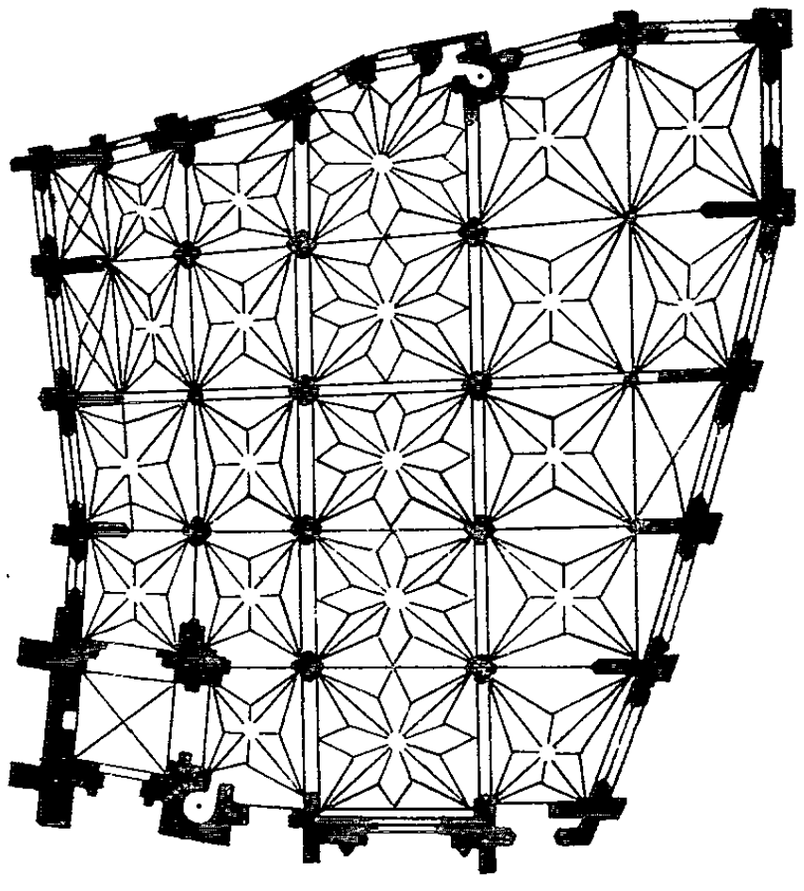

FIG. 7. — Plan de l'église Saint-Aspais, à Melun.

quelque nécessité de construction résultant de la nature du sol sur lequel on bâtissait. C'est notamment la raison qu'on a donnée de l'irrégularité du plan de la cathédrale de Quimper. Mais Mérimée l'a repoussée en termes catégoriques: « On a, dit-il, expliqué cette bizarrerie en disant que le terrain était mauvais et que pour en trouver un plus solide, on avait dû

s'écarter de la ligne droite. Cela m'a paru absurde ; la déviation est trop faible pour avoir pu donner la solidité que l'on cherchait » (1).

D'autres ont cru trouver la raison de ces déviations dans le désir d'éviter les fondations d'une église antérieure. C'est ainsi, par exemple, que Poole a prétendu expliquer la forte déviation de l'axe qui se rencontre à la cathédrale d'York. Mais cette explication ne vaut rien, car d'innombrables exemples prouvent que les gens du moyen âge, loin d'éviter les fondations d'édifices antérieurs, s'en servaient volontiers pour asseoir leurs constructions (2). De plus, comme l'ont fait remarquer avec raison Neale et Webb (3), si cette explication était fondée pour la cathédrale d'York, ce serait là un fait accidentel, et cela ne saurait fournir une justification satisfaisante des innombrables cas de déviation que l'on constate.

Faut-il admettre, comme l'a fait Sauer, que le phénomène peut tenir à la maladresse ou à l'inattention apportée par les architectes dans l'orientation de leurs églises (4) ? C'est une hypothèse qui serait assez plausible si cette anomalie ne se rencontrait qu'aux époques où l'art de bâtir était encore dans l'enfance. Mais elle s'observe dans les églises gothiques aussi bien que dans les églises romanes, elle se rencontre non seulement dans des églises secondaires

(1) *Bulletin Monumental,* t. IX, p. 545.

(2) On en a trouvé une preuve remarquable lors des fouilles exécutées pour la construction du calorifère de l'église Saint-Ouen à Rouen. Elles ont montré que les fondations de l'église actuelle étaient établies sur celles de l'église romane qui l'a précédée.

(3) *The Symbolism of Churches,* p. LXXXVII.

(4) Sauer: *Symbolik des Kirchengebäudes,* p. 293.

bâties avec négligence, mais même dans les plus belles cathédrales, dans celles dont les architectes ont déployé la plus parfaite connaissance de toutes les ressources de leur art. Aussi peut-on comprendre la vivacité que les partisans de l'idée symbolique ont mise à rejeter une pareille explication (1).

Et cependant les irrégularités de plan sont si fréquentes dans nos églises et de nature si variée que les symbolistes les plus convaincus se sont souvent trouvés dans l'impossibilité d'en donner d'autre raison que la négligence ou le caprice des architectes.

Or j'estime que l'on a beaucoup abusé de cette explication. Dans une foule de cas, un examen un peu attentif permet de reconnaître qu'il n'y a pas eu de négligence, encore moins de caprice, et que ces irrégularités proviennent uniquement des difficultés matérielles auxquelles les maîtres des œuvres se heurtaient lorsqu'il leur était interdit de faire table rase de toutes les constructions élevées antérieurement sur le sol où ils opéraient.

Ces difficultés matérielles ont joué un très grand rôle dans les déviations d'axe qui nous étonnent.

Mais, dira-t-on, on rencontre de ces déviations même dans des édifices où il est difficile de croire

(1) On ne peut néanmoins s'empêcher de sourire devant l'indignation qu'ont manifestée certains partisans convaincus de l'idée symbolique à la pensée que d'aussi grands artistes que ceux du moyen âge aient pu commettre des maladresses. « Refuser, dit M. de Chergé, à ces demi-dieux, à ces génies surnaturels, à ces hommes de foi, qui étaient aussi de grands artistes, la connaissance des premiers éléments de l'art qu'ils vous font admirer dans la sublimité de leurs œuvres! Non, un tel système ne saurait se soutenir! » (*Bulletin Monumental*, t. IX, p. 544).

que l'on ait été gêné par aucune construction antérieure. L'explication en est facile, et voici bien des années que je l'ai donnée pour la première fois à mes élèves de l'École des Chartes :

On considère généralement les édifices du moyen âge comme s'ils étaient sortis d'une seule pièce du cerveau d'un architecte, qui les aurait exécutés d'un seul jet tels qu'il les avait conçus. Or rien n'est plus faux ; la vérité est que les églises bâties d'un seul jet sont d'une extrême rareté. En disant cela, je ne parle pas seulement de celles — dont le nombre est si grand — qui se composent de parties bien distinctes élevées à des époques différentes ; ou de celles qu'on a dû agrandir plus tard et dans lesquelles on ne s'est pas préoccupé de raccorder convenablement les parties neuves avec les restes de l'église préexistante, parce que ces restes étaient destinés à disparaître et que c'est seulement le manque de ressources qui ultérieurement les a fait conserver.

Je vais plus loin, et je prétends que les églises même dont toutes les parties essentielles portent le cachet d'une même époque, que celles même qui paraissent les plus homogènes, ont été bâties par étapes successives, de façon qu'on pût utiliser pour les besoins du culte les parties déjà construites, pendant qu'on poursuivait sur d'autres points l'œuvre commencée. Il n'est généralement pas nécessaire de se livrer à un examen très minutieux d'un édifice pour découvrir une foule de preuves matérielles de ce fait. Tantôt c'est un décrochement dans l'appareil, tantôt l'interruption brusque de quelque bandeau ou autre menu motif de décoration ; ailleurs c'est un changement de style dans les chapiteaux, ou une

différence de niveau inattendue; je ne parle pas des changements de forme qui frappent tous les regards et qui montrent aux plus aveugles qu'un intervalle assez long s'est écoulé entre la construction de deux travées contiguës. En un mot, si l'on excepte les simples chapelles ou les églises de très petites dimensions, on peut dire qu'il n'y a pas une église du moyen âge dont toutes les parties aient été élevées simultanément et dont les fondations aient été implantées d'un seul coup.

Il en résulte que les architectes qui présidaient à la suite des travaux avaient à raccorder les maçonneries nouvelles avec les parties antérieurement construites, et c'était là un problème dont on comprendra toute la difficulté si l'on songe que la célébration du culte dans une partie de l'église obligeait à élever, entre cette partie et le chantier où se poursuivaient les travaux, des cloisons ou des murs qui interceptaient complètement la vue. Or les gens du moyen âge, ne connaissant aucun des instruments qui permettent aux modernes de se repérer avec précision et de raccorder, malgré tous les obstacles, les lignes les plus compliquées, éprouvaient le plus grand embarras pour prendre leurs repères, et une erreur minime avait souvent pour conséquence une déviation très marquée dans les alignements (1).

(1) La difficulté était encore accrue par ce fait qu'au lieu de démolir en grand les constructions qu'ils voulaient remplacer, il leur arrivait souvent de les reprendre pierre à pierre. On peut saisir sur le vif des preuves de cette façon de procéder, dans les reprises inachevées que l'on constate à l'extrémité nord du transept de Notre-Dame de Laon, ou à l'entrée du chœur de l'église de Montiérender.

Là est la vraie cause, ou du moins la cause principale des innombrables irrégularités que l'on peut relever dans les églises du moyen âge. Si les déviations d'axe sont plus communes au chœur que dans les autres parties de l'église (1), c'est que le sanctuaire étant la partie la plus indispensable dans une église, on commençait ordinairement les travaux de construction par le chœur; et dès qu'il était en état de servir au culte, on le fermait par des murs ou des cloisons provisoires avant de continuer la construction. Mais la nef elle-mème a souvent été construite en deux ou trois étapes et il est rare en ce cas qu'on ne puisse s'en apercevoir à quelque irrégularité dans les alignements (2). Si les déviations d'axe y sont peut-être moins nombreuses et moins marquées qu'au chœur, cela tient à ce que la nef étant moins indispensable que le chœur à la célébration des offices, on pouvait plus facilement supprimer tout ou partie des cloisons qui interceptaient la vue au moment où l'on voulait poursuivre les travaux.

L'explication que je viens de donner de la déviation de l'axe rencontrera, je pense, l'adhésion de quiconque sait dans quelles conditions les églises étaient bâties. Toutefois la théorie que je combats est si profondément ancrée dans beaucoup d'esprits, qu'il est peut-être utile de corroborer ma démonstration par quelques preuves matérielles. Je n'ai pour cela que l'embarras du choix, car dans toutes les églises que

(1) Cela ne me paraît aucunement prouvé d'ailleurs.

(2) Telle est l'explication de la forte déviation qui se remarque au bas de la nef de l'église de Saint-Savin, dont j'ai parlé ci-dessus.

j'ai citées, et j'aurais pu en allonger beaucoup la liste. j'ai constaté que les déviations de l'axe coïncidaient avec des étapes différentes de la construction.

Prenons, par exemple, Saint-Germain-des-Prés. Le chœur de cette belle église incline fortement au sud (fig. 8). Or cela tient uniquement à ce que l'édifice n'est pas homogène et que ce chœur est venu remplacer dans le troisième quart du XII[e] siècle l'abside de l'église élevée au XI[e] siècle par l'abbé Morard et dont la nef a été conservée (1).

A Saint-Laumer de Blois (fig. 9), les irrégularités ne sont pas moins marquées. L'axe de l'église, au lieu d'être rectiligne, forme une ligne brisée suivant trois directions différentes. La première correspond aux quatre premières travées de la nef. La cinquième travée et le transept inclinent légèrement vers le nord. Enfin le chœur est établi suivant une troisième direction encore plus inclinée vers le nord. Y a-t-il là quelque idée de symbolisme ? Un rapide examen de quelques-unes des particularités que présente le monument permettra d'en juger. Un coup d'œil sommaire sur une coupe longitudinale de l'édifice (fig. 10) montre qu'il n'a pas été bâti d'un seul coup (2). On a,

(1) En réalité, le chœur lui-même n'a pas été bâti entièrement d'un seul coup. On éleva d'abord le rond-point et les trois travées qui le précèdent. On s'aperçut alors que leur axe ne concordait aucunement avec celui de la nef, et, pour atténuer ce défaut, on infléchit légèrement l'axe de la travée attenante au transept. Cette inflexion est trop peu accentuée pour être sensible sur un plan à petite échelle, mais elle est très visible quand on se tient près de l'entrée du monument.

(2) On peut le vérifier sur les beaux relevés faits par M. de Baudot pour la Commission des Monuments historiques et d'après lesquels j'ai fait exécuter les figures ci-jointes.

suivant l'usage, commencé par le chœur. Le transept a sûrement été construit à une date postérieure, car il n'a pas les dimensions que l'architecte du chœur avait prévues. Il est plus long, de telle sorte que ses piles ne sont pas aux points où on supposait qu'elles seraient quand on implanta celles du chœur, et pour faire le raccord, il a fallu dévier les axes d'une partie des arcs. La travée de nef attenante au transept a dû être élevée en même temps, mais quoiqu'elle ressemble beaucoup aux travées du chœur, elle est sûrement moins ancienne, car ses voûtes hautes et basses sont d'ogives, tandis que les voûtes basses du chœur sont d'arêtes; elles ont des formerets tandis qu'il n'y en a pas au chœur, etc. Enfin les quatre premières travées de la nef marquent sûrement une troisième époque dans la construction, car leur dessin n'est pas le même que celui de la travée voisine du transept; elles ont comme supports des piles rondes cantonnées de quatre colonnes, au lieu de piles en losange flanquées de colonnettes. L'arcature du triforium y compte cinq baies au lieu de trois; il y a deux fenêtres par travée surmontées d'un oculus festonné au lieu d'une baie unique. Voilà donc trois étapes bien marquées dans la construction, et leur coïncidence avec les trois axes différents suivant lesquels l'église est bâtie prouve bien qu'il n'y a là aucune recherche de symbolisme, mais que ces irrégularités tiennent uniquement à la façon dont les travaux ont été conduits (1).

(1) M. de Laurière a fait la même remarque à propos de l'église de Saint-Lizier (Ariège), dans le *Congrès archéologique de Pamiers*, 1884, p. 184. Il en donne le plan.

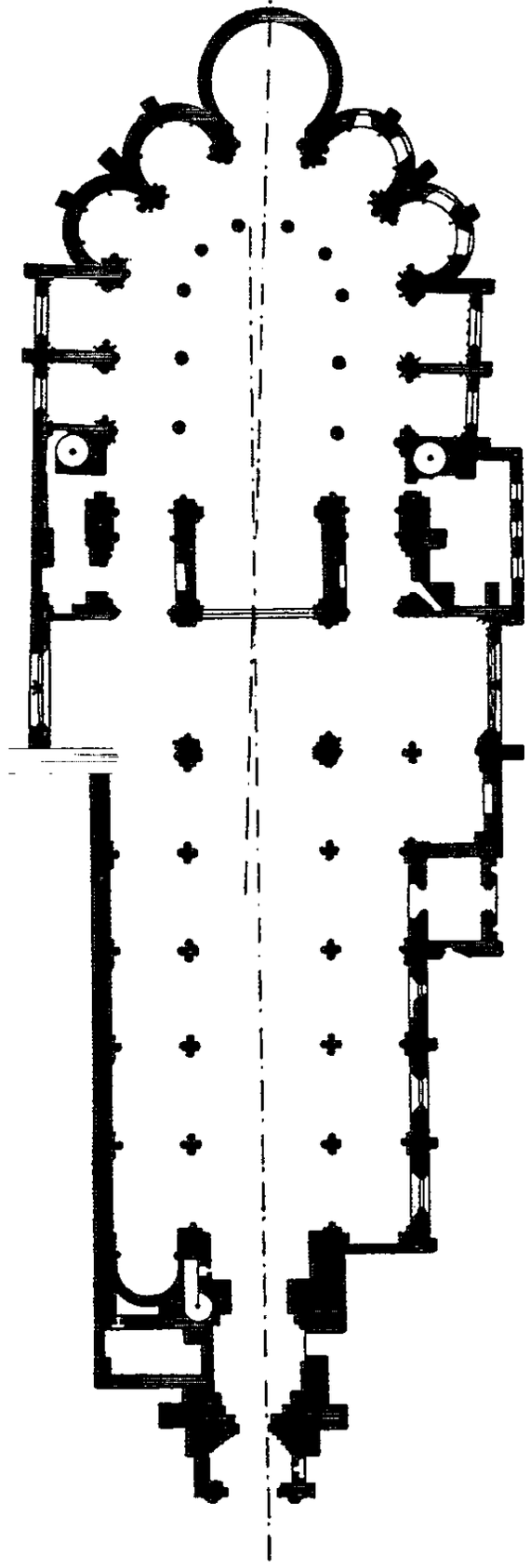

FIG. 8. — Plan de Saint-Germain-des-Prés.

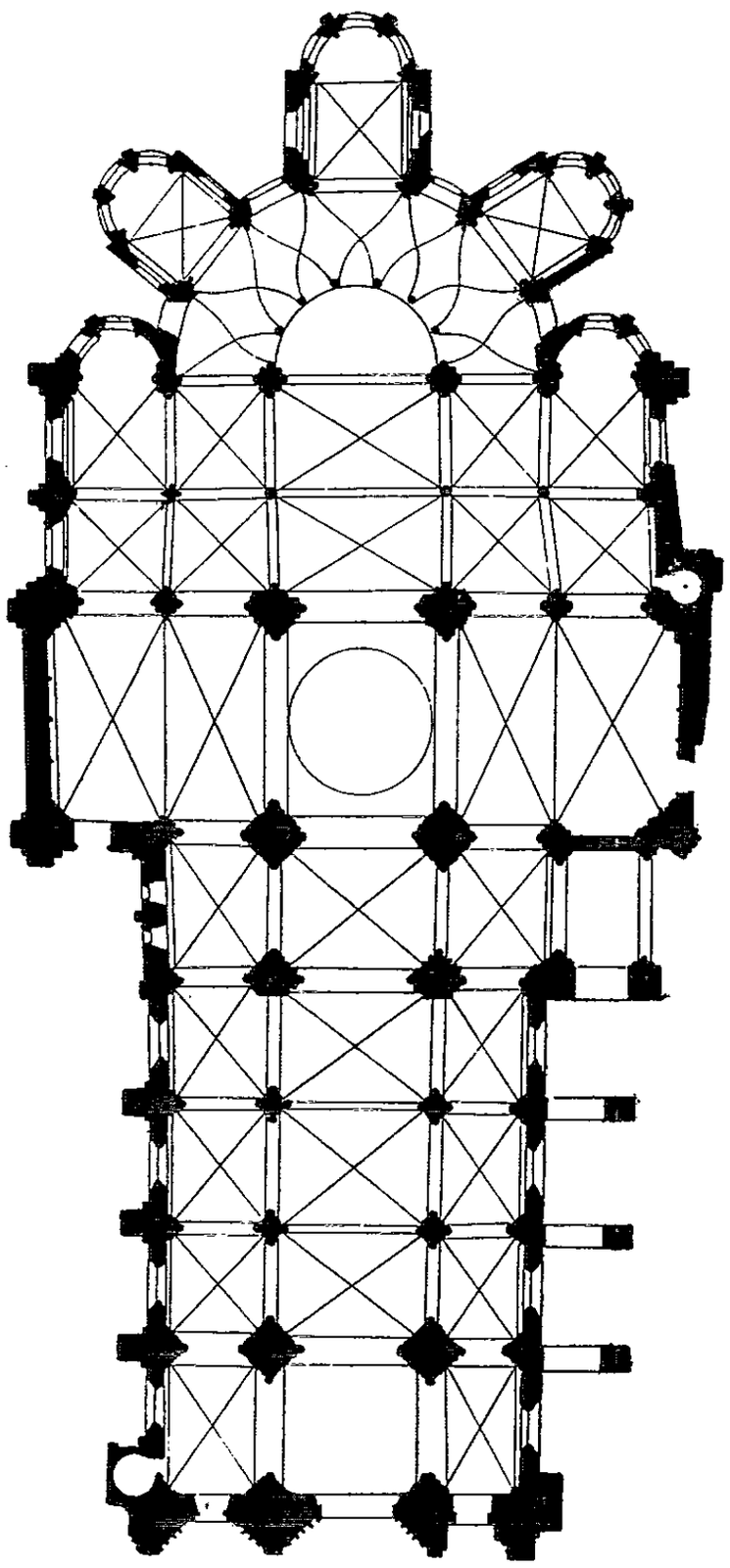

FIG. 9. — Plan de Saint-Laumer de Blois.

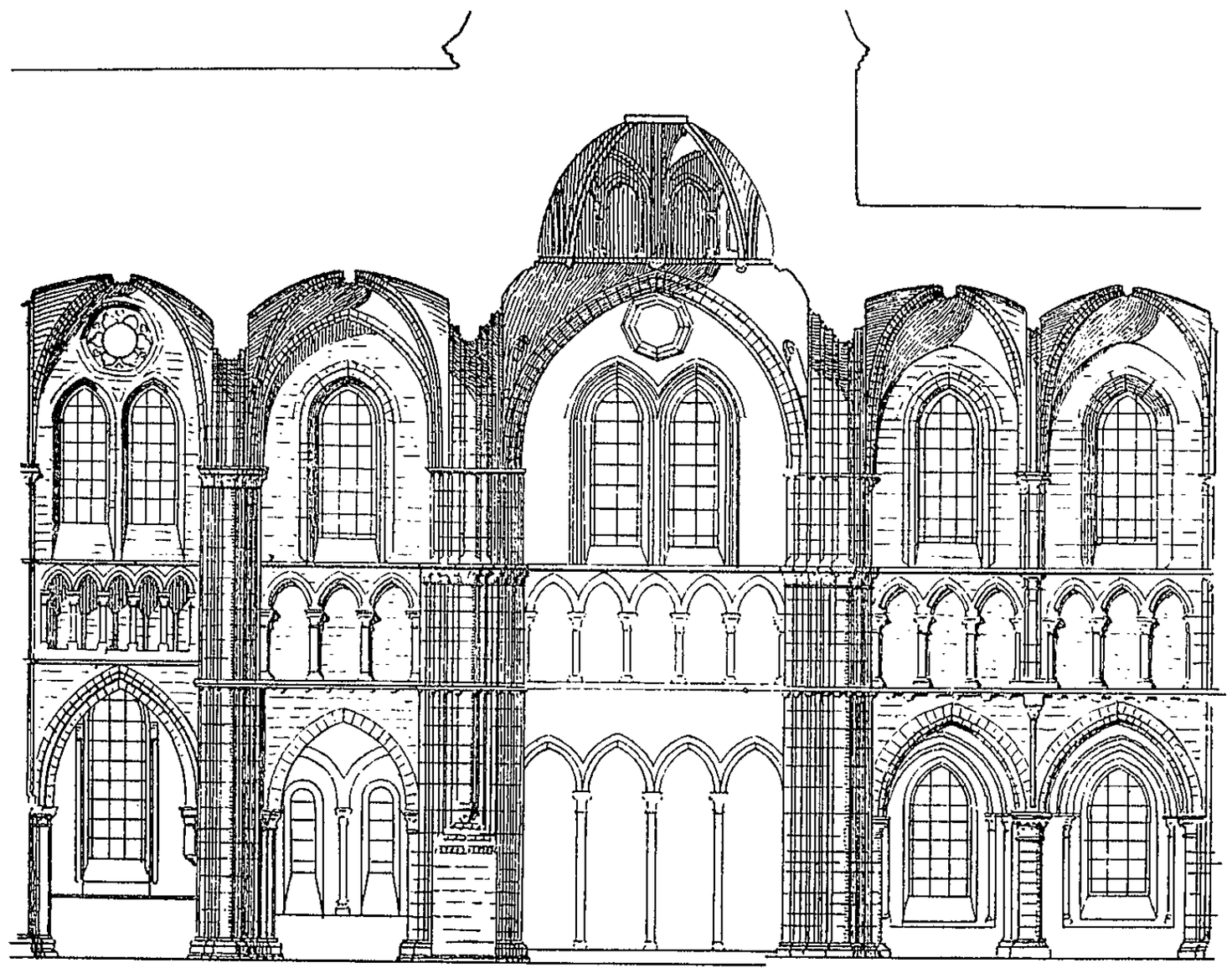

FIG. 10. — Coupe longitudinale de l'église de Saint-Laumer.

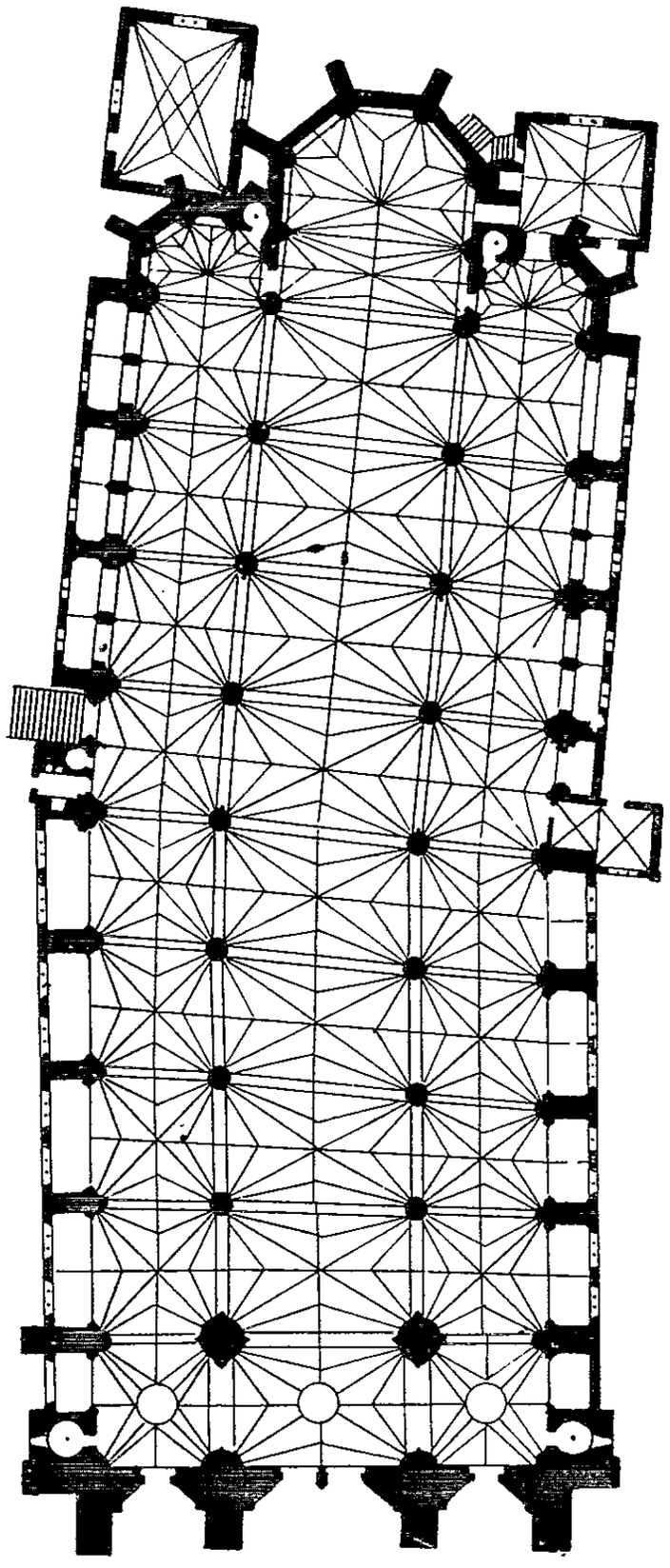

FIG. 11. — **Plan de Saint-Nicolas-du-Port.**

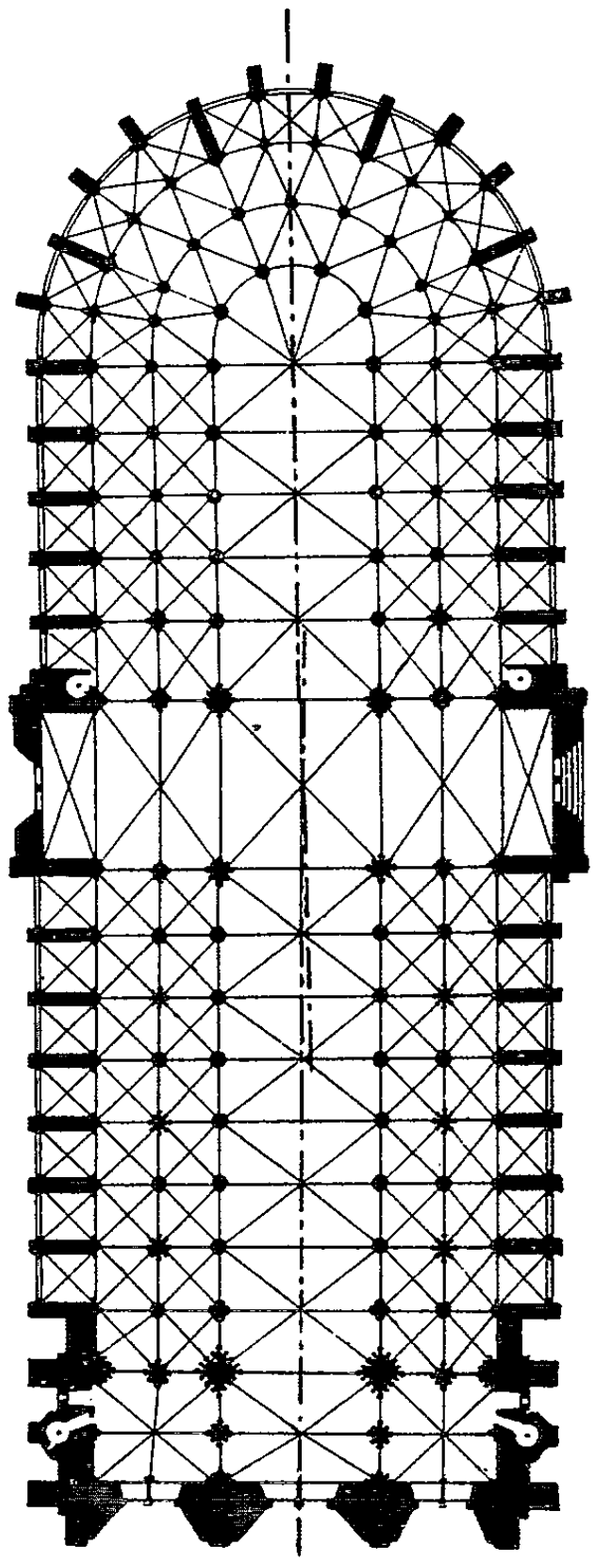

FIG. 12. — **Plan de Notre-Dame de Paris.**

Quand on entre dans la superbe église de Saint-Nicolas-du-Port. près de Nancy (fig. 11), on est frappé de la forte inclinaison que son axe présente à partir du transept. Or malgré l'homogénéité apparente du monument, il est facile de reconnaître à maint détail que l'édifice n'a pas été bâti d'un seul jet et que c'est au point exact où se produit la déviation de l'axe qu'il y a eu interruption dans les travaux. A l'est de ce point, en effet, les chapelles latérales sont divisées en deux par une pile bien marquée, elles sont éclairées par des baies géminées. A l'ouest, la pile séparative a disparu, et les fenêtres des chapelles sont à trois formes au lieu de deux.

Tout le monde connaît Notre-Dame de Paris (fig. 12). C'est un des nombreux exemples d'églises dont l'axe du chœur incline légèrement vers la gauche (1). A coup sûr. s'il y a un cas où l'explication que j'ai donnée de la déviation de l'axe peut sembler en défaut, c'est bien celui-ci, car cette cathédrale est si homogène d'aspect qu'on peut croire, à première vue, qu'elle a été bâtie d'un seul jet. Il n'en est rien cependant, et un examen attentif permet d'affirmer qu'au point où se manifeste la déviation de l'axe, il y a eu interruption dans les travaux, car à l'est de ce point, c'est-à-dire dans le chœur, la maîtresse voûte est plus basse, les chapiteaux des grosses colonnes sont d'un dessin large et simple, ceux du triforium sont

(1) Cette inclinaison n'étant pas très accentuée, la plupart des auteurs qui ont reproduit le plan de cette cathédrale, à commencer par Viollet-le-Duc (*Dictionnaire d'architecture,* t. II, p. 294), ont négligé d'en tenir compte. Mais elle est très bien indiquée dans le plan donné par Gilbert : *Description historique de la basilique de Paris,* p. 50.

encore de style presque roman, les piles séparant les deux bas-côtés sont toutes rondes; dans la nef, au contraire, la voûte est plus haute, les chapiteaux des grosses colonnes sont fouillés avec un soin extrême, ceux du triforium ont des crochets de style franchement gothique, les piles séparant les bas-côtés sont entourées de deux en deux d'une ceinture de huit colonnettes. En un mot, les différences de détail sont assez nombreuses pour qu'on puisse affirmer que la construction s'est faite en deux étapes bien distinctes. La déviation de l'axe n'a donc rien de symbolique; elle résulte uniquement de la façon dont la marche des travaux a été conduite.

Je pourrais multiplier les exemples de ce genre, mais ceux-là me paraissent assez topiques pour me dispenser d'insister. J'ajouterai cependant une dernière remarque.

Ce qui compliquait encore la difficulté de raccorder exactement des constructions exécutées en plusieurs fois, c'est que des nécessités pratiques ou des considérations de quelque autre ordre amenaient souvent les architectes à sauter, dans la conduite des travaux, d'une extrémité de l'édifice à l'autre.

Voici, par exemple, l'église abbatiale de Saint-Denys (fig. 13), M^me^ Félicie d'Ayzac a soutenu qu'on ne pouvait attribuer la brisure très marquée que présente son axe longitudinal à une interruption dans les travaux, attendu que cette église avait été reconstruite par Suger presque d'une seule pièce (1). Or elle a perdu de vue un fait d'une importance capitale, que nous savons par Suger lui-même: c'est qu'on commença

(1) *Revue de l'art chrétien*, t. IV, p. 598. — Cf. *Ibid.*, p. 604.

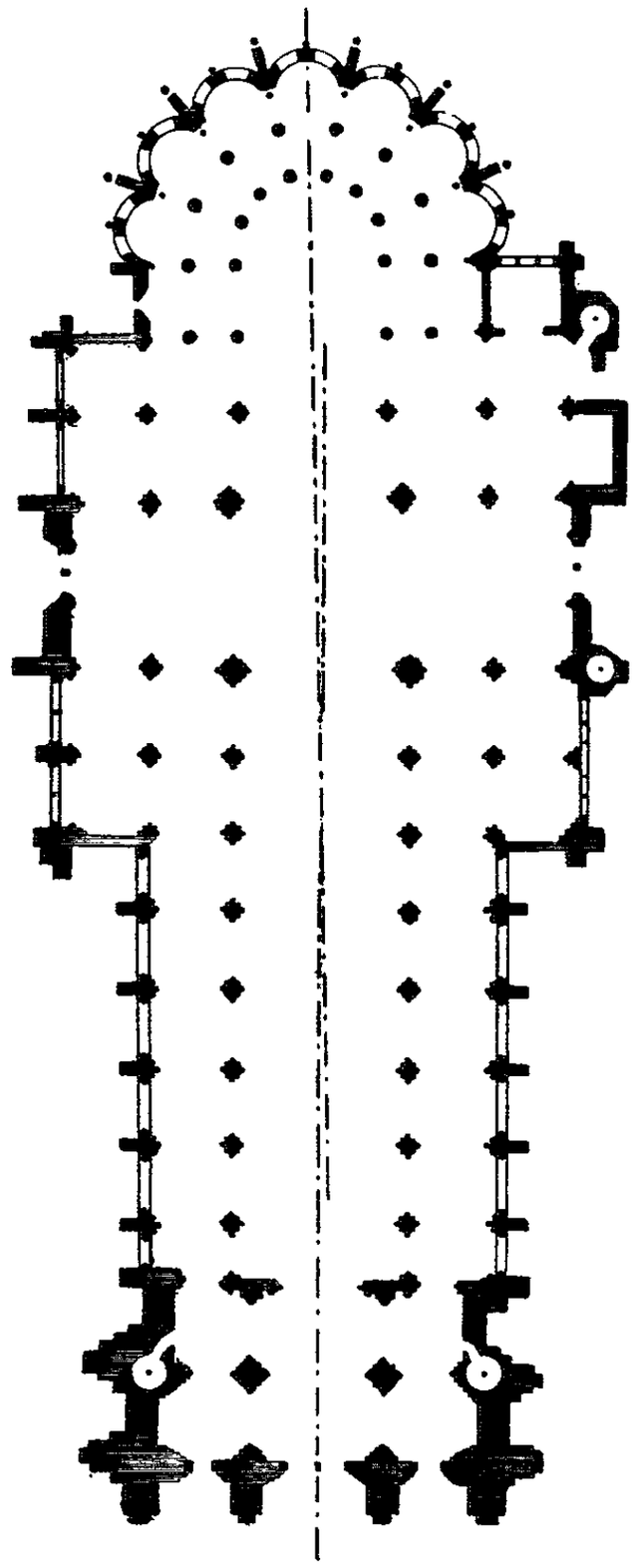

FIG. 13. — Plan de l'église de Saint-Denys.

par reconstruire le chœur. puis on passa à la façade principale, qui fut complètement refaite avant qu'on s'occupât de reconstruire la nef (1). Il y a donc eu trois phases dans la construction; or l'axe de l'église est brisé suivant trois directions qui correspondent manifestement à ces trois phases (2). Comment dès lors peut-on supposer qu'il y ait eu là une préoccupation esthétique ou symbolique ?

Je pense qu'aucune illusion ne peut maintenant rester dans l'esprit de mes lecteurs sur la valeur de la théorie que je combats. et j'espère les avoir convaincus du rôle prépondérant qu'il convient d'attribuer dans le problème dont je poursuis la solution, à la nécessité de clore les parties déjà construites afin de les livrer au culte, et à la gêne que causait la présence de constructions préexistantes que l'on tenait à conserver soit à titre définitif, soit du moins jusqu'au jour éloigné où l'on aurait les ressources nécessaires pour les faire disparaître.

Ce qui achève d'ailleurs de prouver le bien-fondé de ma thèse, c'est que les déviations d'axe et les irrégularités de plan ne se rencontrent pas seulement dans la nef ou le chœur des églises. Le hasard des reconstructions partielles, des agrandissements, des

(1) Je ne parle pas des travaux exécutés au XIII[e] siècle sous l'abbatiat de Mathieu de Vendôme, parce que ce qui reste encore de l'église de Suger permet d'affirmer que les brisures de l'axe que l'on constate actuellement existaient déjà au XII[e] siècle.

(2) Les dimensions forcément restreintes du plan que je donne ici ne m'ont permis de figurer que deux de ces directions: celle du chœur et celle du bas de la nef; ce sont d'ailleurs les seules parties de l'église où l'œuvre de Suger est encore bien reconnaissable.

additions au plan primitif en a occasionné de semblables dans toutes les parties des monuments.

L'imperfection des procédés dont on disposait pour se repérer a même été la cause de choquantes irrégularités dans bien des cas où le problème à résoudre semble beaucoup plus facile que celui qui consiste à aligner exactement des portions d'édifice séparées par un obstacle quelconque ou à maintenir dans un même axe des points aussi éloignés les uns des autres que les deux extrémités d'une grande église.

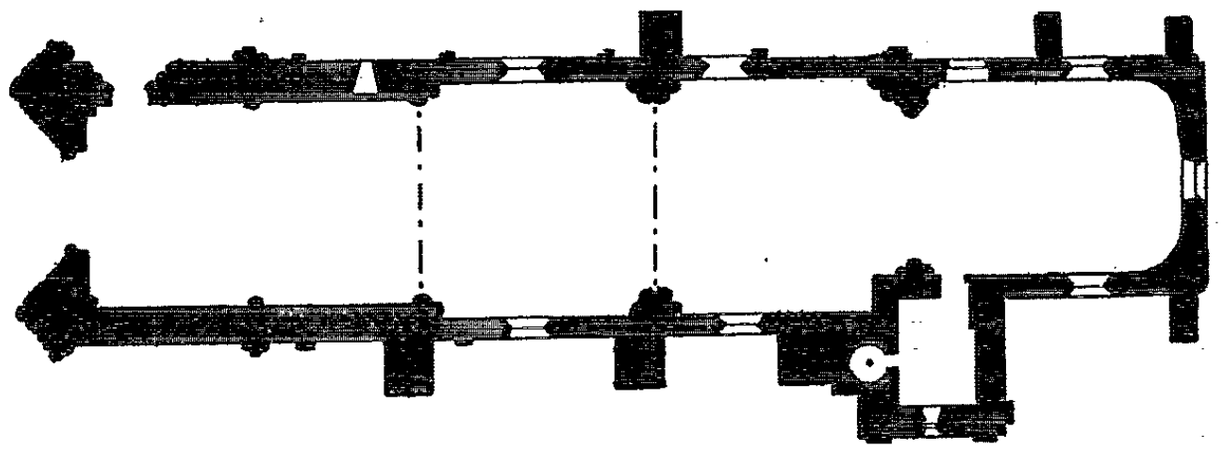

FIG. 14. — Plan de l'église de Fenioux.

Ainsi, quand on étudie le plan de la curieuse église de Fenioux (Charente-Inférieure), on est étonné de voir qu'elle est flanquée d'épais contreforts qui ne sont pas exactement dans l'axe des piliers intérieurs qu'ils devraient contrebuter (fig. 14). A quoi cela tient-il? Dira-t-on qu'il y a là une préoccupation symbolique? Évidemment non. Est-ce négligence de la part des constructeurs? Pas davantage. Il suffit de regarder l'élégant clocher de l'église, ou sa riche façade, ou sa coquette porte latérale pour être convaincu qu'on a apporté aux travaux tous les soins possibles. La vraie

cause de cette anomalie. c'est que l'église de Fenioux n'est pas un bâtiment homogène. C'était primitivement un édifice à travées étroites; de petits contreforts les contrebutaient; il s'en est conservé cinq sur le côté nord, correspondant à quatre travées assez étroites. Or on a modifié plus tard cette disposition. A ces petites travées on en a substitué d'autres sensiblement plus grandes. que l'on voulut couvrir avec des coupoles. Pour cela. il fallut changer la disposition des piédroits des voûtes. Les anciens furent supprimés et on sépara les travées nouvelles par de gros doubleaux portés sur des faisceaux de colonnettes. Mais ces faisceaux ayant à supporter une poussée beaucoup plus considérable que celle des voûtes primitives, on jugea nécessaire de les contrebuter extérieurement par des contreforts autrement puissants que ceux qui existaient antérieurement. En les construisant, on se trouva embarrassé pour les placer dans l'axe des nouveaux piédroits qu'ils devaient contrebuter, car, pour voir ceux-ci de l'extérieur, il aurait fallu démolir le mur primitif qui formait rideau entre eux et les contreforts. Or on tint à conserver ce mur (1), par économie sans doute, et cet obstacle a suffi pour empêcher l'architecte de se repérer exactement et de faire concorder l'axe des piédroits qu'il élevait dans l'église avec celui des gros contreforts qui devaient leur correspondre extérieurement.

Voici un autre exemple des difficultés auxquelles se heurtaient les constructeurs; je le prends à l'étranger,

(1) La preuve de ce que j'avance ici nous est donnée par la présence dans ce mur d'une des fenêtres primitives du monument, qui se distingue facilement par ses proportions de celles qui furent percées lors du remaniement des voûtes.

car ce n'est pas seulement en France que l'on trouve des déviations d'axe et des irrégularités de plan. Les architectes anglais, italiens, allemands ne disposaient point d'instruments ou de méthodes de travail plus perfectionnés que les nôtres. Les mêmes causes ont donc produit chez eux les mêmes effets.

Il existe à Beverley, au diocèse d'York, une fort belle église gothique (fig. 15). Or non seulement l'axe du chœur ne coïncide pas avec celui de la nef, mais on remarque des anomalies qui semblent étranges dans un monument aussi soigné. Ainsi les piles qui portent la nef ne sont pas placées en regard les unes des autres, et les doubleaux, au lieu de traverser la nef à angle droit, sont tous posés de biais, et ne sont même pas parallèles les uns aux autres. Mon savant ami M. John Bilson, qui a pris la peine de faire un relevé minutieux de cette église, a bien voulu me fournir l'explication de ces irrégularités.

L'église de Beverley était un lieu de pèlerinage qui prit au XIII[e] siècle une telle importance qu'on dut la reconstruire sur un plan plus vaste.

De 1225 à 1245 on rebâtit le chœur, le transept et la travée de la nef attenante à la croisée. Puis on s'arrêta faute de ressources. On reprit les travaux en 1320, et comme la principale source de revenus sur laquelle on pouvait compter était fournie par les aumônes dues aux pèlerins qui venaient prier sur le tombeau de saint Jean de Beverley, on résolut de retarder autant que possible le moment où il faudrait déplacer ce tombeau. Il était placé à côté du point où les travaux avaient été arrêtés en 1245, dans la seconde travée de la nef en venant du transept, on prit donc le parti de laisser provisoirement subsister l'ancienne

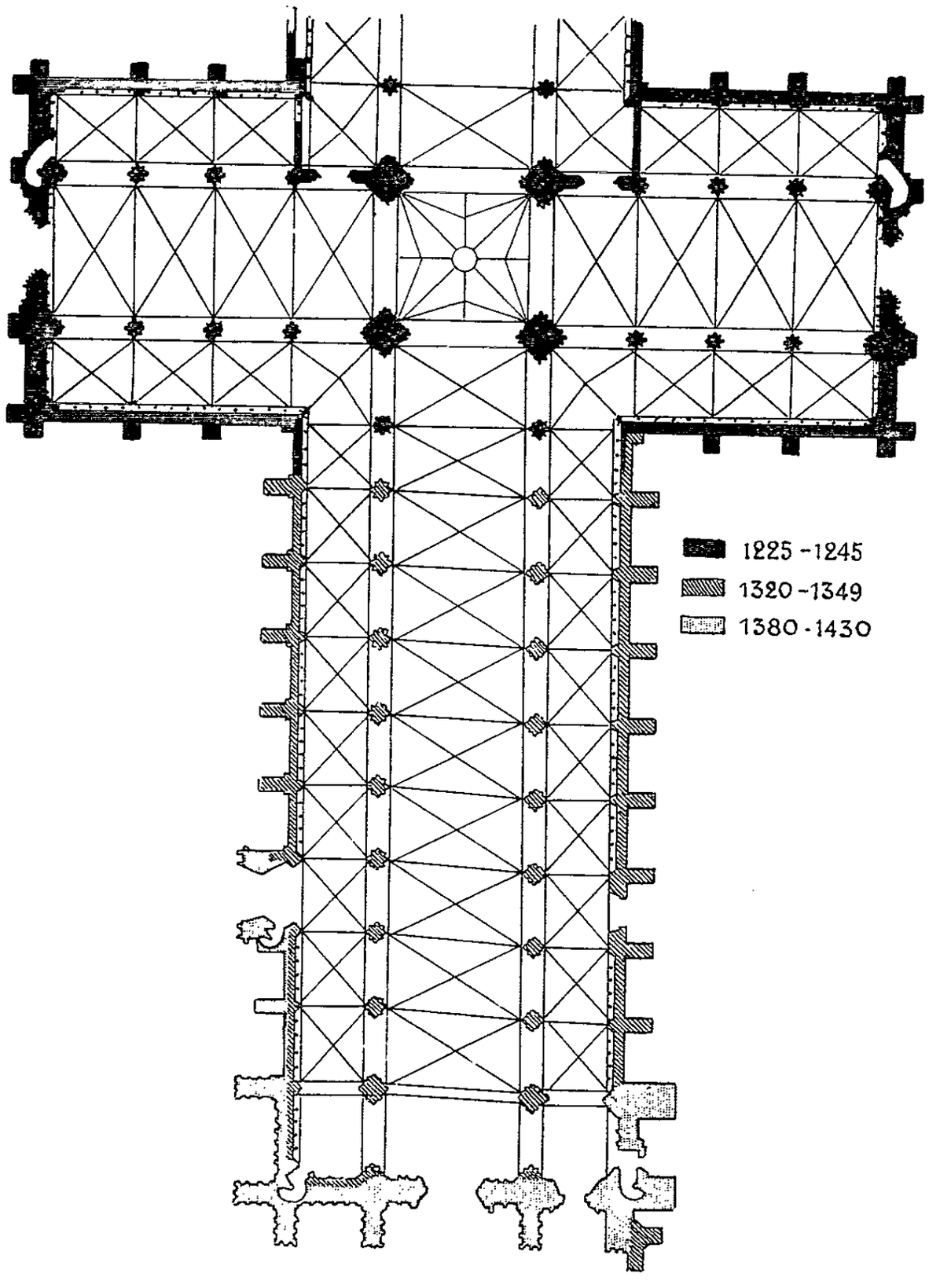

Fig. 15. — **Plan de l'église de Beverley.**

nef, et comme elle était de dimensions moindres que la nouvelle, on put, sans y toucher, entreprendre la construction des murs extérieurs des nouveaux bas-côtés. On commença au sud. Or, à l'angle du transept et de la nef, il y a de part et d'autre un contre-fort partiellement engagé dans le mur du transept. Je ne sais pour quelle cause celui du sud avait été renforcé de telle sorte que son parement est de $0^m 25$ plus avancé vers l'ouest que le point qui lui fait pendant du côté nord. Les constructeurs de la nef, ignorant cette particularité dont on ne peut s'apercevoir qu'avec des mesures d'une grande précision, n'en tinrent pas compte en traçant les fondations du bas-côté nord; il en résulte que ses travées n'ont point leur axe transversal dans le prolongement des travées du sud, et cette erreur initiale s'est trouvée accrue par ce fait que les travées du bas-côté nord sont un peu moins larges que celles du bas-côté sud. La différence varie entre $0^m 06$ et $0^m 09$.

Ces deux causes d'erreur se répétant à chaque travée, on en vint, à la huitième à partir du transept, à avoir un écart de $0^m 65$ entre l'axe transversal de la travée nord et celui de la travée sud. On s'en aperçut alors, soit qu'on eût dépassé l'extrémité occidentale de la vieille église, soit qu'on eût commencé à la démolir, ce qui supprimait l'obstacle qui avait empêché jusque-là de voir simultanément les deux côtés de la nouvelle nef. Il était trop tard pour remédier au mal; on dut se contenter de l'atténuer en corrigeant légèrement (1) les travées suivantes, et c'est ainsi que les

(1) On a pour cela rétréci de $0^m 08$ environ chacune des trois dernières travées du côté sud, ce qui laisse encore un écart de

doubleaux de la nef se trouvèrent faire un angle plus ou moins accentué avec la normale.

On me pardonnera l'aridité de ces détails; ils m'ont paru nécessaires pour bien faire comprendre la cause de ces irrégularités qui étonnent. Il s'agit dans ce dernier cas de déviations dans les axes transversaux. Il est à remarquer, en effet, qu'elles sont tout aussi fréquentes que celles de l'axe principal: un examen raisonné permet toujours de leur assigner des causes du même ordre.

M. John Bilson m'en a rappelé un autre exemple dans la nef de l'église de Saint-Leu-d'Esserent où les cinq travées du nord sont de 0^m05 à 0^m07 plus larges que celles du sud, soit un écart total de 0^m47, en y ajoutant la différence d'ouverture entre les arcades de la sixième travée qui précède la voûte sexpartite. Je me contenterai de signaler ici ses curieuses remarques, qui feront l'objet d'une note dans le volume du Congrès archéologique de Beauvais.

On peut donc affirmer qu'il n'y a jamais eu la moindre idée symbolique dans l'inclinaison du chevet d'une église, que ce soit à gauche ou à droite; il y a simplement là un fait accidentel résultant parfois de la nature des lieux, d'obstacles dus à des constructions préexistantes, de changements ou d'additions apportés au plan primitif, mais qui, bien plus souvent, est la conséquence involontaire des conditions où travaillaient les architectes du moyen âge et de l'imperfection de leurs procédés pour raccorder les constructions successives de vastes édifices dont les

plus de 0^m 35 entre les axes des travées que surmontent les tours de la façade.

diverses parties n'étaient jamais implantées d'un même coup (1).

R. DE LASTEYRIE.

(1) Les pages qu'on vient de lire avaient déjà paru dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* quand j'ai eu connaissance d'une note assez développée que Mgr Barbier de Montault a consacrée à la question dans ses *Œuvres complètes,* t. VII, p. 445-450. Ses arguments sont en grande partie semblables aux miens, et il rejette avec non moins de vigueur une « pieuse mais ridicule interprétation, qui ne tient pas compte d'un fait indéniable, à savoir : un vice de construction ». Je regrette d'avoir ignoré cette très intéressante réfutation de l'erreur que j'ai combattue. Mon excuse est qu'elle a échappé à d'autres qu'à moi, notamment à mon savant ami M. Anthyme Saint-Paul, qui, tout récemment, se prononçait dans un article que j'ai cité plus haut, pour la théorie symbolique, en affirmant qu'on ne l'avait jamais réfutée sérieusement.

L'INSCRIPTION

DE LA

CATHÉDRALE DE VAISON

UNE AUTRE INTERPRÉTATION

Dans son remarquable travail sur la cathédrale de Vaison (1), M. Labande a étudié comme il convenait l'inscription en grandes capitales qui existe au-dessous de la frise du bas-côté nord, là où se trouvait le cloître des chanoines.

« Écrite sur une seule ligne, elle peut se décomposer, sauf l'invocation finale, en quatre hexamètres assonancés », autrement dit léonins (2).

Cette inscription, qui semble dater de la fin du XII[e] siècle, se rattache, ainsi que le constate notre confrère, à un genre de littérature fort en faveur au XI[e] et au XII[e] siècle, littérature qui se distingue par une curieuse recherche d'assonances, d'allégories mystiques et de symbolisme numéral. Mais le texte de Vaison est particulièrement difficile à interpréter et même à traduire littéralement de manière à ce qu'il ait un sens direct satisfaisant. Les explications proposées jusqu'à présent n'étaient pas acceptables,

(1) *Bulletin Monumental*, 1905, p. 253-321.

(2) Il n'est pas exact que le 4[e] vers soit faux comme mesure.

et celle que M. Labande émet avec une grande réserve ne semble pas encore, il le reconnaît lui-même, être le dernier mot de la solution.

Me sera-t-il permis de venir, à mon tour, hasarder une interprétation nouvelle ?

Il me paraît impossible qu'une inscription si importante par son étendue, la dimension de ses caractères, la place qu'elle occupe sur l'édifice et le labeur de versification qu'elle a dû exiger, n'ait pas un sens religieux et ne se rapporte pas à la sanctification des chanoines comme au but de leur vie. qui est de parvenir au ciel.

A la lumière de cette idée et en s'aidant de la mystique de l'époque, il sera peut-être possible de pénétrer le sens de ces hexamètres; mais il importe, pour commencer. d'en reproduire le texte, abréviations développées :

OBSECRO VOS, FRATRES, AQVILONIS VINCITE PARTES,
SECTANTES CLAVSTRVM, QVIA SIC VENIETIS AD AVSTRVM.
TRIFIDA QVADRIFIDVM MEMORET SVCCENDERE NIDVM
IGNEA BISSENIS LAPIDVM SIT VT ADDITA VENIS.

Essayons d'abord de faire une traduction littérale; puis l'interprétation symbolique sera recherchée.

« Je vous en conjure. frères. triomphez des régions de l'aquilon, en suivant le cloître, parce qu'ainsi vous arriverez au midi. Que la triple flamme fasse souvenir d'embraser ce nid à quatre côtés, pour qu'elle soit ajoutée aux douze veines de (ou des) pierres ».

Les deux premiers vers offrent un sens complet qu'il me semble aisé de comprendre. Dans *partes aqvilonis,* opposé à *avstrvm,* il faut voir le nord, où

règne le froid aquilon, et symboliquement le monde terrestre, où la vie est remplie de rigueurs et de souffrances ; suivre le cloître, c'est accomplir les devoirs cléricaux: *avstrvm,* la région ensoleillée du sud, signifie le monde céleste, le paradis. Même à cet égard, *clavstrvm* rime d'une manière heureuse avec *avstrvm*. Ce sens me paraît clair; il le deviendra davantage par ce qui suit.

Malgré le feu dont il y est question, les deux derniers vers sont beaucoup plus obscurs. Je suis très porté à voir dans *trifida ignea* les trois vertus théologales nécessaires au chrétien pour embraser son nid, son habitation, c'est-à-dire sanctifier par son ardente piété lui et tout ce qui l'entoure; ce nid *qvadrifidvm,* c'est le cloître, qui a quatre côtés et symbolise la vie religieuse des chanoines ou des moines.

Mais que signifient les douze veines de pierres dont il est ensuite parlé ? Là se trouve, je crois, le problème le plus intéressant. Il convient de se rappeler que, dans la mystique catholique, les pierres d'une église symbolisent les fidèles; ceux-ci composent l'Église spirituelle, comme les pierres composent l'église matérielle. Je reviendrai plus loin sur ce point. S'il est question de veines, outre les nécessités de versification qui ont pu faire adopter ce mot, c'est pour bien montrer que ces pierres sont animées : le sang y circule. Le nombre douze est exactement celui des chanoines de la cathédrale et il remémore les apôtres, qui sont les colonnes de l'Église (1). De plus, les préoccupations de

(1) Cf. l'article de notre confrère M. l'abbé L. Marsaux: *De la place des apôtres dans les monuments,* dans le *Bulletin Monumental*, 1894, p. 449-450.

nombres étaient si considérables à l'époque, qu'une autre idée complémentaire surgit: 12 est le produit de 3 par 4, et ce n'est sans doute pas sans intention que le versificateur a rapproché *trifida* de *qvadrifidvm;* c'est afin que ces nombres participent à une œuvre commune: l'action des *trois* vertus sur les *quatre* côtés du cloître produira la sanctification de ses *douze* habitants. En tout cas, il est souhaité que les vertus théologales disposent à embraser le cloître par une dévotion ardente et qu'elles s'ajoutent, pour y pénétrer, aux veines des douze pierres vivantes (1), qui sont les chanoines de Vaison.

Il ne me paraît pas inutile maintenant de m'arrêter plus amplement sur deux points de détail: le mot *nid* et le symbolisme des pierres d'une église.

La comparaison du cloître avec un nid est un peu surprenante; on pourrait néanmoins trouver moyen

(1) On pourra m'objecter qu'il est parlé non pas des veines de douze pierres, mais de douze veines de pierres. Toutefois, il faut faire la part des licences que prenaient les versificateurs. En outre, il y a lieu de faire deux observations: 1° cette figure littéraire « douze veines de pierres », qui mettrait les pierres à un nombre plusieurs fois multiple de douze, est assez déconcertante; 2° l'article n'existant pas en latin, on peut traduire également par « veines des pierres » et prendre ce mot *veine* comme signifiant l'ensemble du système composé de l'organe cardiaque, des artères et des veines, qui opère la circulation du sang dans la machine animale. De la sorte, le nombre 12 s'appliquerait aux pierres aussi bien qu'aux veines. Il faut d'ailleurs ajouter que le mot *vena* s'employait pour désigner « l'intérieur d'une chose (au propre et au figuré)»; ainsi s'exprime le *Dictionnaire* de L. Quicherat, qui cite, entre autres exemples, celui-ci de Virgile: « *In silicis venis,* dans les veines d'un caillou ».

de l'expliquer. Les oisillons reçoivent la nourriture qui souvent leur est apportée du haut des airs; de même, les chanoines se repaissent de la doctrine céleste. En outre, les petits des oiseaux demeurent au nid en attendant que le développement de leurs ailes leur permette de voler vers le firmament; ainsi, les clercs cloîtrés travaillent à accroître leurs mérites jusqu'au jour où, par un pieux trépas, leur âme prendra son essor vers les cieux.

Ne découvrirait-on pas dans la patrologie, dans la liturgie ou dans la littérature chrétienne médiévale, des textes qui s'appliqueraient à de tels rapprochements? En voici deux, de la Bible, qui me paraissent pouvoir être cités en la circonstance. Dans les Nombres, Balaam dit aux Cinéens (1): « Le lieu où vous demeurez est fort; mais, quoique vous ayez établi votre demeure et votre nid dans la pierre..., combien de temps pourrez-vous demeurer en cet état (2)? » Puis un avertissement du prophète Habacuc contre l'avarice et l'orgueil, deux vices auxquels les chanoines pouvaient être parfois exposés: « Malheur à celui qui amasse du bien par une avarice criminelle pour établir sa maison et pour mettre son nid le plus haut qu'il pourra... » (3).

Quant au symbolisme des pierres, son importance est de premier ordre: Jésus-Christ lui-même est déclaré, dans l'Évangile, la pierre angulaire de

(1) J'emploie la traduction de Le Maistre de Sacy.

(2) *Robustum quidem est habitaculum tuum, sed si in petra posueris nidum tuum..., quamdiu poteris permanere?* (Num., XXIV, 21-22).

(3) *Væ qui congregat avaritiam malam domui suæ, ut sit in excelso nidus ejus...* (Hab., II, 9).

l'Église (1); il a fait aussi une pierre fondamentale du chef des apôtres, Simon, fils de Jonas, dont il a changé le nom en celui de Céphas, qui signifie *pierre* (2). Une épître paulinienne parle des Douze comme des fondements de l'édifice (3), et constamment, ainsi que je l'ai dit, aux pierres des temples du vrai Dieu sont comparés les fidèles, pierres mystiques de l'Église spirituelle (4).

Il me paraît tout à fait superflu de m'étendre davantage sur ce vaste sujet et je termine par l'interprétation suivante de l'inscription qui a été l'objet de mes remarques :

« Je vous en conjure, frères, triomphez des rigueurs de la terre et, en suivant les règles du cloître, vous arriverez au ciel. Que les vertus théologales, triple flamme, vous rappellent d'embraser ce nid à quatre côtés, qui est le cloître, afin qu'elles se joignent, pour y pénétrer, aux douze veines des pierres, c'est-à-dire au sang, à l'âme des douze pierres vivantes, vous douze chanoines qui, parmi les pierres matérielles de ce cloître, composez un mystique édifice ».

L. Germain de Maidy.

(1) Matth., XXI, 42; Marc, XII, 10; Luc, XX, 17.
(2) Matth., XVI, 17-18; Joan., I, 42.
(3) Eph., II, 20-21.
(4) I Petr., II, 3-6.

NOUVELLES REMARQUES

SUR LA MÊME INSCRIPTION

Je me réjouis de voir mon étude sur la cathédrale de Vaison provoquer des recherches sur les problèmes qui subsistent encore, et je fais des vœux pour que des solutions soient enfin trouvées.

Avant d'aborder l'interprétation donnée par notre excellent confrère M. L. Germain de Maidy à l'inscription du XII[e] siècle, je dois signaler celle que M. le chanoine Payan, curé-doyen de Vaison, a proposée dans son journal provençal (1). Selon lui, le texte latin a deux sens, un littéral, l'autre mystique. Le premier est rendu ainsi en quatre vers provençaux :

« Doù nord, fraire, vous prègue, adoumtas la frejour;
S'au claus restas proun tèms, vendrés, piéi, au miejour.
Que la trino vertu, dins lou carra sejour,
I douze chaminèio, apounde sa michour! »

C'est-à-dire, en commentant un peu — je traduis à mon tour le texte provençal : « Frères, chanoines les derniers venus et comme tels logés dans les chambres les plus mal exposées, arrangez-vous à ne pas mourir de froid! Vous viendrez, Dieu merci (à votre tour d'ancienneté), en demeurant dans le cloître, aux logements envisageant le midi. Qu'il vous souvienne d'attiser la triple vertu (foi, espérance et charité) dans votre nid quadrangulaire, afin que son feu (divin) s'ajoute au feu (naturel) des douze veines qui chauffent la pierre (c'est-à-dire des douze cheminées des logements séparés des chanoines) ».

(1) *Lou Rampèu,* n° du 7-21 septembre 1905, p. 75.

Voici maintenant le sens mystique :

« Vous n'en prègue, mi Fraire,
Doumtas lou Jalo-cor !

Assousta dins quest caire
Vendrés au Crist abord !

« De la trino vertu
Abras, au claus, la flamo
I douze cor estu
Que, di pèiro, soun l'amo ! »

Traduction du commentaire provençal : « Je vous en prie, mes frères, domptez le diable (qui est le mal refroidissant), et restant dans (l'esprit du) cloître, vous viendrez au Christ (qui est) le midi (des âmes, par le soleil de son amour). Que la triple (vertu : foi, espérance et charité), rappelez-vous-en longtemps, échauffe le (cloître), nid à quatre côtés, brûlant de sa flamme (divine) les douze (cœurs des chanoines), veine (véritable vie vivante) des pierres (de la cathédrale) ! »

On voit combien se rapprochent les interprétations de MM. Germain de Maidy et Payan. Je ne demande qu'à être convaincu de l'exactitude de leurs explications ; seulement, plusieurs difficultés m'arrêtent encore.

Je ne vois pas bien comment on arrange les deux derniers vers pour leur donner un sens. *Trifida* et *ignea* sont deux adjectifs : à quel substantif se rapportent-ils et quel est le sujet du verbe *memoret?* Dira-t-on que le mot *virtus* est sous-entendu ? Mais pourquoi alors l'auteur de cette inscription n'a-t-il pas remplacé *ignea* par *virtus,* ce qui avait l'avantage de donner une phrase correcte avec un sens plus clair, sans changer rien à la mesure du quatrième vers (1) ?

(1) Je reconnais que je me suis trompé en déclarant faux ce 4e vers, mais le 3e l'est bien avec *trifida,* composé de 3 brèves, alors qu'il faudrait une longue et 2 brèves.

Comme tout en serait simplifié ! Mais si justement le mot *virtus* a été omis, c'est que l'adjectif *ignea* avait une signification bien différente, que le versificateur avait intérêt à conserver. Ce ne serait donc pas aux vertus théologales qu'il voulait faire songer. D'où vient aussi qu'il a éprouvé le besoin, en terminant, de souhaiter la paix à cette maison canoniale : *Pax huic domui?*

Il est permis de se demander encore si ce versificateur était bien sûr d'être compris des chanoines de Vaison, en livrant à leurs méditations un texte nécessitant de tels commentaires. J'imagine volontiers que ces bons chanoines de la fin du XII[e] siècle n'étaient pas tous des puits de science et que la mystique était étrangère à beaucoup d'entre eux. Pour ceux-ci, l'inscription devenait un véritable rébus qu'ils ne parvenaient pas à déchiffrer. Il semble, au contraire, que si l'on avait voulu surexciter la piété de tous, on se serait exprimé d'une façon sensible à tous.

Mais alors que faut-il penser? Faut-il croire que le lapicide a trahi le versificateur ? Encore une fois, je n'en sais rien et je ne demande qu'à être éclairé.

Pour mon étude sur la cathédrale, il m'a suffi d'établir que le texte et la forme des lettres de cette inscription s'accordaient avec la date où je fais remonter l'assise de pierres qui la supporte. C'était un argument capital et je suis heureux de constater que notre confrère M. Germain de Maidy ne me contredit pas.

L.-H. LABANDE.

L'ÉGLISE

DE

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

(NIÈVRE)

L'histoire des origines de La Charité-sur-Loire (1) se présente à nous sous deux formes: d'abord une légende remontant très haut, plus curieuse que fondée, et une histoire véritable que confirment les documents.

Nous rapportons les deux fragments (2), bien que le premier ne nous soit d'aucune utilité dans cette étude archéologique.

Au commencement du VIII^e^ siècle, sous le règne de Rolland, roi de Roussillon, qui possédait à cette époque le territoire appelé en hébreu *Seyr*, en latin

(1) Bernot de Charant : *Abrégé historique du prieuré et de la ville de La Charité.* Bourges, 1709, pet. in-4°. — Lebœuf (L.) : *Histoire de La Charité-sur-Loire.* La Charité, 1897, in-8°.

(2) Ces deux chroniques ont été publiées par l'abbé Lebeuf, dans son *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'Histoire de France et de supplément à la notice des Gaules.* Paris, 1738, 2 vol. in-12. — Eysenbach : *Bibliothèque de l'École des Chartes,* 1841-42, p. 561. — Élie Berger : *Richard le Poitevin,* dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,* fasc. VI, p. 53.

Bona Requies, la villa qui est aujourd'hui La Charité fut convertie, ainsi que le roi Rolland, à la foi catholique par le sous-diacre Loup; ce dernier fonda, à cet endroit, une église et la dédia à la Vierge. Ce même Loup y installa l'abbé Gélase avec cent moines soumis à la règle de Saint-Basile. Le premier abbé fut trente ans à la tête du monastère; son successeur, l'abbé Dieudonné ou Déodat, siégea neuf ans.

Vers 750, les Vandales envahirent le pays, s'emparèrent du trésor du monastère, enlevèrent les reliques, détruisirent l'église et rasèrent le bourg. Pendant neuf ans, le lieu resta inhabité. Le troisième abbé, Étienne, qui fut à la tête de la maison pendant onze ans, obtint du roi Pépin un don pour la reconstruction de l'église.

A peine relevé, l'édifice fut encore ruiné par un retour des Vandales; les moines se dispersèrent dans différents monastères, les habitants abandonnèrent le bourg pendant trois siècles.

Ici s'arrête le récit de la première fondation.

Avec l'autre fragment, nous entrons dans l'histoire.

L'an 17 du règne de l'empereur Louis, fut fondée la très noble et fameuse église de La Charité, au territoire d'Auxerre, sur la Loire. Le premier prieur et constructeur de l'église fut Gérard.

L'an 1056 (1), dans le pays de Nevers, au *castrum* qu'on appelait La Marche (2), vivait un homme de

(1) Cette date est celle que donne la chronique de Fécamp (Labbe : *Bibl. nov. man.*, t. I). Le *Gallia christiana*, t. XII, Instrumenta ecclesiæ Antissiodorensis, col. 102, et R. de Lespinasse : *Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire,* Paris, Champion, 1887, in-8°, charte n° I, publient l'acte de fondation de 1059.

(2) Canton de La Charité.

noble lignée que l'on connaissait sous le nom de Bernard de Chaillant; il avait en franc-alleu un fonds de terre sur lequel se voyaient encore les ruines d'une église dédiée à la Vierge, qui avait existé là de toute antiquité. Les ruines disparaissaient sous les buissons; un vieil autel était encore debout.

Bernard de Chaillant alla trouver Bernard, abbé de Saint-Gildard de Nevers. qui approuva son projet de reconstruire l'église.

En 1059. Geoffroy (1). évêque d'Auxerre, donna à l'abbaye de Cluny l'église restée sous le vocable de Notre-Dame. avec les territoires en dépendant; cette donation fut consentie par Guillaume, comte de Nevers, et par Humbaud et Raynaud de Chaillant (2).

L'abbé Gérard mourut en 1087 (3); il fut inhumé dans l'église, d'après la chronique de Vézelay (4). En 1559. après le grand incendie qui détruisit l'édifice en partie, il fallut restaurer le chœur: on y retrouva l'épitaphe de Gérard avec un sarcophage en plomb, près du grand autel (5).

Le chœur de l'église devait être terminé en 1076, car à cette date l'évêque Geoffroy, se sentant gravement malade, se fit transporter à Varzy, pour se rapprocher de La Charité où il tenait à être enterré; il mourut peu après et son désir fut respecté; la

(1) Geoffroy de Champallement, évêque d'Auxerre de 1051 au 16 sept. 1076 (Mas-Latrie).

(2) *Gallia christiana*, t. XII, Instr. eccl. Antiss., col. 102.

(3) *Ibid.*, t. XII, col. 404. Bernot de Charant, *op. cit.*, p. 19, dit qu'il mourut le 6 décembre 1102.

(4) *Gallia Christiana*, t. XII, col. 404.

(5) *Ibid.*

cérémonie eut lieu le 15 septembre, en présence du prieur Gérard et de Hugues, évèque de Nevers (1).

D'après ce qui précède, nous ne pouvons émettre que des hypothèses sur la date de construction de l'église. Amédée Jullien affirme (2), sans dire d'ailleurs où il a puisé le renseignement, que les bâtiments du prieuré furent bâtis les premiers, de 1056 à 1059: il n'en reste aucune trace.

Si, maintenant, nous nous servons de la découverte de 1559, et si nous supposons que le tombeau et son épitaphe n'ont pas subi de translation, nous pouvons croire que les parties primitives de l'église furent élevées dans les 28 ans qui précédèrent la mort du prieur. Ce dernier en avait été l'architecte, comme le dit formellement le récit de la dédicace (3).

Le prieur Vilencus avait succédé à Gérard comme abbé du monastère. C'est sous son administration qu'en 1107, le pape Pascal II, étant à Cluny, vint consacrer le bel édifice nouvellement construit. La

(1) « Cum ubertate lacrimarum deferri se [Goffridus] Varziacum fecit, ut inde ad monasterium Caritatis super Ligerim facilius portaretur, ibi sepeliendus ». *Vita Goffridi a Frodone,* dans abbé Duru: *Bibliothèque historique de l'Yonne,* t. I, p. 397. Quelques lignes plus bas: « delatus est illuc et sepultus in pace XVII kalendas octobrias ».

(2) *La Nièvre à travers le passé.* Nevers, Michot, 1883, f°.

(3) « Completum est quod ante predixerat pater noster piissimus domnus Girardus, loci hujus fundator et propagator mirificus, a summo pontifice quam construxerat ecclesiam debere consecrari.....», Abbé Lebeuf, *op. cit.,* p. 404. — *Vita Goffridi.* — Bauchal: *Nouveau dictionnaire des architectes français.* Paris, 1887, in-8°, p. 527. Gérard est désigné dans ce dernier ouvrage sous le nom de Gérard de Saxoine.

cérémonie fut très imposante : de grands personnages y assistèrent, Suger était présent (1).

Jusqu'au début du XIII[e] siècle, nous n'avons pas de détails sur l'histoire de La Charité ; nous assistons seulement à la prospérité croissante du monastère. Les souverains pontifes confirment le prieuré dans ses immenses domaines ou s'occupent avec sollicitude des querelles qui s'élèvent entre les moines et leurs voisins (2). C'est ainsi qu'en 1153, le pape Eugène III mande à l'archevêque de Sens et à l'évêque d'Auxerre d'user de tout leur pouvoir pour interdire à Adam de La Marche d'élever à La Marche, dépendance du prieuré, et contre le gré des moines, un château fort qu'il avait même déjà commencé (3).

L'évêque d'Auxerre. Alain, quelques années plus tard (4). confirme au prieuré la possession de fort nombreuses églises au diocèse d'Auxerre (5).

Enfin, il n'est pas jusqu'au comte de Nevers, Pierre de Courtenay, qui ne s'intéresse au prieuré : en 1193, il fait rémission aux religieux d'une certaine maltôte qu'il possédait dans les vignes de La Marche, de Champvoux et du bois de Bertrange, jusqu'à La Charité (6).

Le bourg de La Charité et l'église passèrent par une série innombrable de vicissitudes. du début du XIII[e] siècle jusqu'à la fin du XVII[e]. A cette époque, une

(1) Pertz, *Monumenta Germaniæ historica* : Scriptores, t. XXVI, p. 49. *Ex vita Ludovici VI Francorum regis, auctore Sugerio.* — Bouquet, t. XIV. — Abbé Lebeuf, *op. cit., loc. cit.*

(2) De Lespinasse, *op. cit.* Introduction, p. VIII.

(3) *Ibid.*, charte n° XVI, p. 45.

(4) Vers 1155.

(5) De Lespinasse, *op. cit.*, charte n° XXV, p. 79.

(6) *Ibid.*, charte n° LXXX, pp. 176-177.

dernière restauration a laissé l'édifice tel que nous le voyons encore aujourd'hui.

Bernot de Charant, historien de La Charité, nous a laissé des détails curieux sur les désastres qui s'abattirent sur cette cité.

Un premier incendie éclato en 1204.

« En 1204, l'église et une partie des bâtiments du prieuré fut incendiée, ce qu'on attribuoit à une punition divine, à cause du relâchement des religieux. Et, en 1216, au mois de juin, une partie de la ville fut mise en cendres ; à l'égard du prieuré, il fut rétably dans son premier estat par la piété et la libéralité du Roy Philippe-Auguste, ce qui a pû donner lieu de dire que ce prieuré estoit de fondation royale » (1).

Les guerres des Anglais, au siècle suivant, firent subir d'autres désastres à la ville de La Charité. Bernot de Charant ne dit pas expressément que le prieuré en souffrit : il raconte seulement qu'en 1356, Robert de Lanelle, capitaine des Anglais, vint en France, désola l'Auxerrois et le Berry et pilla La Charité (2).

En 1424, un grand incendie dévasta une partie de la ville « par suite d'un vent extraordinaire » (3).

En 1505, le clocher de Sainte-Croix, sur la façade de l'église, fut frappé par la foudre, et le prieur, Jean de la Magdelaine, le fit réparer (4).

L'événement le plus terrible fut l'incendie de 1559.

« La maison fut presqu'entièrement brûlée le dernier juillet 1559, par le feu qui se prit au lit d'un

(1) Bernot de Charant, *op. cit.*, p. 28.
(2) *Ibid., op. cit.*, p. 36.
(3) *Ibid., op. cit.*, p. 46.
(4) L. Lebœuf, *op. cit.*, p. 411.

novice; l'église ne fut pas plus épargnée que plusieurs autres édifices considérables, et le feu qui fut porté par le vent dans la ville en brûla plus de deux cens maisons..... Tout ce qui fut le plus promptement réparé, ce fut la chapelle verte, autrement du nom de Jésus, et le chœur qui fut couvert de bois » (1).

L'église n'était pas encore restaurée que, l'année suivante, le sieur de Mery-Saint-Paul et ses gens d'armes la saccagèrent (2); elle dut encore souffrir en 1573 du siège que fit subir à La Charité M. de La Châtre, siège qui dura du mois de janvier au 19 août (3).

« Le 21 mars 1582, Monsieur de Lenoncourt qui estoit prieur et evêque d'Auxerre, reconcilia luy-même l'église et les chapelles qu'il avoit fait rétablir en l'état où on les a vuës jusqu'en 1695, que messire Jacques-Nicolas Colbert prieur a pris soin de la construction de la nef, et du rétablissement de l'église » (4).

Dans la nuit du 6 au 7 août 1633, deux des clochetons de pierre de la tour Sainte-Croix tombèrent, frappés par l'orage. En 1645, la foudre renversa encore le coq, la croix et la pierre qui terminait la flèche. Dans la cavité de cette pierre, il y avait d'innombrables reliques et un billet ainsi conçu : *Fulminis ictu conquassatum me restaurari fecit J. de Magdalena utriusque juris doctor, hujus monasterii prior, anno Domini 1505, die quinta mensis novembris* (5).

(1) Bernot de Charant, *op. cit.*, pp. 52-53.
(2) *Ibid.*, p. 54.
(3) *Ibid.*, p. 65.
(4) *Ibid.*, p. 75.
(5) De Lespinasse, *op. cit.*, p. 346. — L. Lebœuf, *op. cit.*, p. 411.

En 1666, le 4 février, un grand orage endommagea le clocher de pierre du prieuré; M. l'abbé Colbert le fit aussitôt rétablir dans son état primitif (1).

Enfin, le 26 mai 1695, eut lieu la pose de la première pierre de la nef, qui n'avait pas été reconstruite depuis l'incendie du 31 juillet 1559 (2).

Nous avons affaire à un édifice qui échappe à toute comparaison générale; c'est un de ces grands plans, réservés aux églises abbatiales, qu'il faut étudier à part, sans essayer de les faire rentrer dans aucune catégorie factice.

L'église de La Charité occupe à peine aujourd'hui les deux tiers de son ancien emplacement; une solution de continuité considérable partant des ruines de l'ancienne façade jusqu'à la porte actuelle laisse un espace vide de six travées, environ 40 mètres (3).

L'édifice se composait, avant le grand désastre de 1559, d'une très longue nef de onze travées, flanquée d'un double collatéral, coupée à l'est par un transept dont les croisillons faisaient saillie d'une largeur de bas-côté.

A l'est s'ouvraient, dans chaque bras du transept, deux chapelles semi-circulaires, l'une peu profonde, sur la partie en saillie du croisillon, l'autre plus allongée, faisant suite au second collatéral; un déambulatoire avec cinq chapelles rayonnantes entourait

(1) Bernot de Charant, p. 101.

(2) L. Lebœuf, *op. cit.*, p. 87.

(3) Les dimensions totales de l'église sont : 122 mètres de longueur, 27 mètres de largeur à la nef; longueur du transept, 36 mètres; hauteur des voûtes, 18 mètres, au carré du transept, 22^{m} 50.

un chœur allongé terminé par une abside en hémicycle. Le chœur correspondait à la nef, le déambulatoire au premier bas-côté (1).

A première vue, ce plan semble faire un tout homogène et ses dispositions essentielles sont assez harmonieuses.

Telle cependant n'est pas l'impression produite par un examen du monument lui-même et par la lecture des appréciations émises par différents archéologues qui se sont occupés de l'église de La Charité.

Nous croyons tout d'abord utile de mettre sous les yeux du lecteur un résumé chronologique de l'histoire du monument:

1056 ou 1059, fondation du prieuré:
1087, mort et sépulture du prieur Gérard qui fut l'architecte:
1107, dédicace par Pascal II:
1204, premier incendie:
1216, restauration par Philippe-Auguste;
1559, autre incendie:
1695, pose de la première pierre de la nef actuelle.

Passons à présent en revue les différentes hypothèses émises au sujet de La Charité et nous nous apercevrons que les dates ci-dessus, plutôt qu'un examen sérieux, ont joué un rôle prépondérant.

En 1834, M. P. Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques, au cours d'une tournée dans

(1) Voir un plan assez mauvais dans Morellet: *Le Nivernais pittoresque*, Nevers, 1838-40, t. II, pl. 74, et un autre meilleur, mais non encore exempt d'inexactitudes, dans G. von Bezold: *Études sur l'architecture en France*, dans *Centralblatt der Bauverwaltung*. Berlin, 1866, nos 28 et 29. Ce dernier plan est surtout fautif dans les parties orientales.

les départements du Midi, en plus des rapports purement administratifs adressés au ministre de l'Intérieur, avait noté sur un journal ses observations archéologiques.

Pour lui, le point essentiel est la date de 1216, car c'est l'époque où Philippe-Auguste fit réparer les désastres de 1204 : « L'examen du monument, dit-il, ne présente que bien peu de parties qui paraissent antérieures à cette restauration ou du moins à la fin du XII[e] siècle » (1). Il date alors du XIII[e] siècle les premières travées de la nef, la partie supérieure de la tour occidentale, et, revenant encore sur son appréciation, il ajoute que peut-être l'abside et son rond-point datent de Philippe-Auguste et qu'on y a remployé d'anciens matériaux.

Quelques années plus tard, M. Ramée (2) est encore plus hésitant : il ne consacre, du reste, qu'un très court article à La Charité, qu'il ne date guère ; il se contente de citer les deux dates de 1204 et de 1216 et dit que la tour occidentale est de l'époque de transition ou des premières années du XIII[e] siècle.

Nous arrivons à une version qui raye presque complètement l'église de La Charité du nombre des églises romanes. C'est, du moins, l'avis de M. Vasseur. D'après lui, « les caractères annoncent le commencement du XIII[e] siècle et l'école bourguignonne. Quelques parties, cependant, pourraient être antérieures et

(1) P. Mérimée : *Notes d'un voyage dans le midi de la France.* Paris, 1835, in-8°, pp. 17 à 26.

(2) Daniel Ramée : *Manuel de l'histoire générale de l'architecture chez tous les peuples et particulièrement de l'architecture en France au moyen âge.* Paris, 1843, in-8°, t. II, p. 172.

remonter à l'époque de la fondation » (1). Cette restriction dénote une hésitation de la part de son auteur, qui, un peu plus loin, fait une différence entre les parties hautes et les parties basses de l'église, un peu à cause du porte-à-faux des pilastres qui soutiennent les doubleaux du transept.

Au Congrès archéologique de France tenu en 1851 à Nevers (2), on hésita à considérer l'église de La Charité comme étant presque en entier le résultat d'une restauration très postérieure à la construction primitive. On pensa qu'il pouvait bien subsister des parties de l'édifice consacré en 1107, surtout dans les parties basses du transept et leur voisinage; « il est évident que l'histoire et l'archéologie sont ici parfaitement d'accord : vers le milieu du XII^e^ siècle, époque accusée par le sanctuaire, les chapelles rayonnantes et toute la partie supérieure des murs, on aura voulu exécuter sur un plan plus vaste, celui déjà si largement conçu un siècle environ plus tôt ».

Pendant près d'un demi-siècle, on s'en tint là. En 1886, un savant allemand, M. G. von Bezold, s'occupa de La Charité-sur-Loire, à propos des chœurs des églises bourguignonnes (3). Il constata des discordances dans les parties orientales du monument et s'appuya sur cette constatation pour émettre une hypothèse qui nous a semblé judicieuse et non contraire aux données historiques.

Il a supposé qu'à partir du troisième pilier en partant du transept, on avait affaire à un agrandissement,

(1) Vasseur: *De Normandie en Nivernais*, dans le *Bulletin Monumental*, t. XXXIV, p. 332.

(2) Page 309.

(3) G. von Bezold, *op. cit.*, p. 280.

et il a comparé l'édifice actuel à l'église Saint-Pierre de Cluny, qui, selon lui, n'est qu'un agrandissement de l'église primitive.

Si nous examinons un plan relevé avec soin, nous constatons à première inspection certains heurts, certaines pénétrations anormales. L'œuvre est plus svelte, moins massive à l'hémicycle qu'aux régions du transept: les murs des chapelles des croisillons ont 1^{m} 20 d'épaisseur en moyenne; ceux des chapelles rayonnantes n'ont que 0^{m} 80.

A la deuxième travée avant l'hémicycle, le système des piles change, celui qui avoisine le transept est un massif carré de 1^{m} 20 de côté, cantonné de demi-colonnes; à l'est, c'est une pile analogue, mais dont le massif n'a plus que 0^{m} 85 de côté et dont les demi-colonnes sont en proportion.

La largeur du chœur ayant été conservée dans toute sa longueur, il en résulte un changement d'axe et, au point de suture, un massif gauche avec des colonnes accolées, dont les axes ne correspondent plus.

Par suite encore, les travées du déambulatoire, dans sa partie droite, sont de largeur différente en avant et en arrière du point de raccordement. Il y a donc eu un remaniement.

Nous constatons tout d'abord que, dans le transept et le chevet, deux sortes de voûtes ont été employées: la voûte en berceau et la voûte d'arêtes. Supprimons ce qui est voûté d'arêtes et terminons toutes les travées voûtées en berceau par des hémicycles: nous aurons un plan comprenant sept absides orientées, ouvrant sur le transept et de profondeurs différentes.

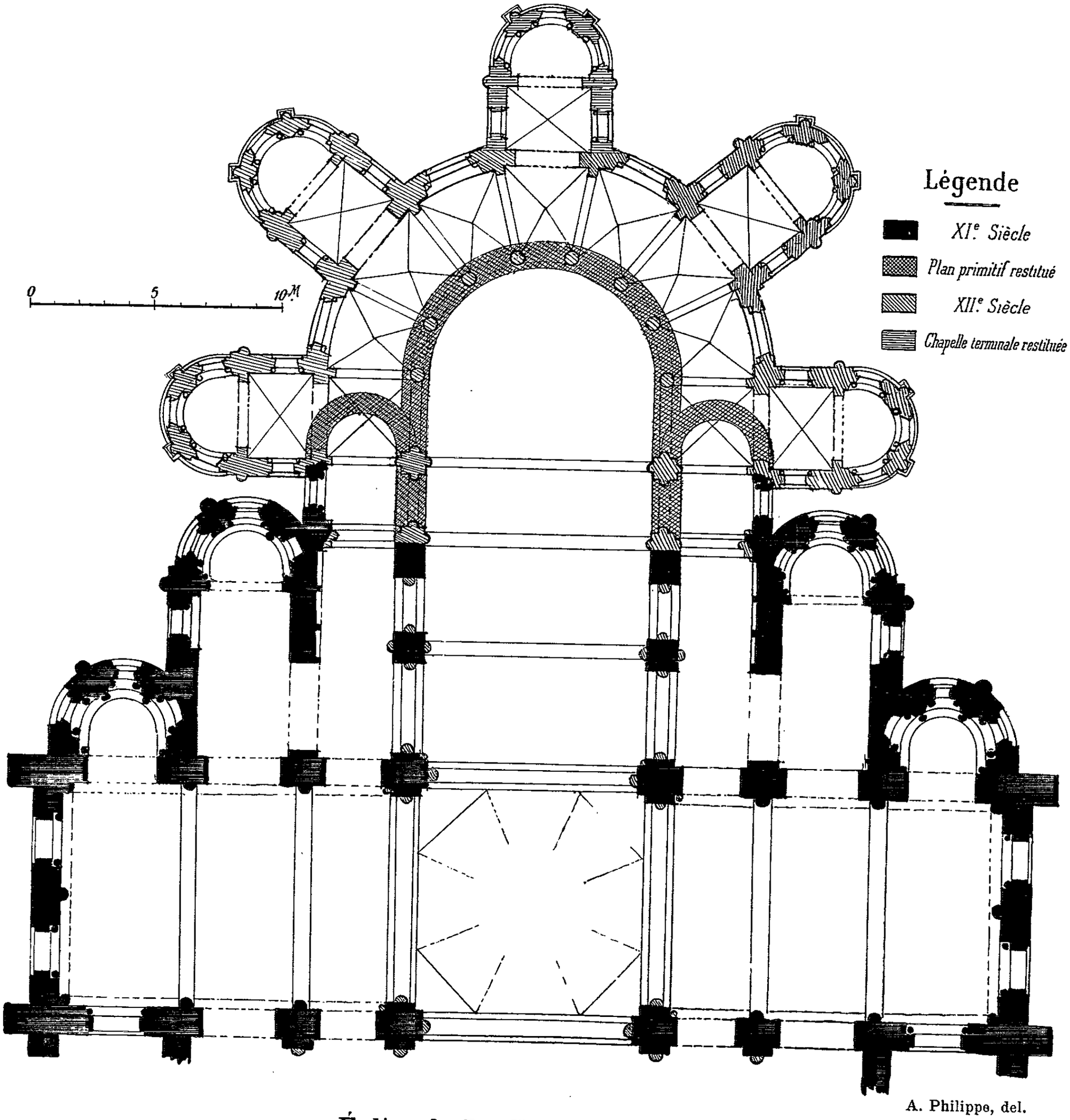

A. Philippe, del.

Église de La Charité-sur-Loire.

Telle est l'hypothèse de von Bezold, appuyée, du reste, sur une série d'exemples bourguignons, Autun, Anzy-le-Duc, Saint-Benigne de Dijon, ou tirés de la Suisse, comme Payerne, et sur un certain nombre d'édifices cisterciens: Éberlach, Maulbronn et Sainte-Anastasie de Vérone, église dominicaine qui avait suivi le même système (1).

L'architecture cistercienne est née en Bourgogne, où elle a pris le principe d'orienter toutes les absides. Il faut ajouter que, à part quelques exceptions, comme les Vaux de Cernay, dont les chapelles sont de profondeur différente, les chapelles secondaires sont toutes sur une même ligne, en arrière de l'abside centrale, notamment à Silvacane, en France; Otterberg, Éberlach, en Allemagne; Alvastra, en Scandinavie, etc.

Sans aller si loin, il y a, dans une région voisine, en Berry, deux églises qui se rapprochent beaucoup plus du plan restitué par von Bezold que tous les exemples qu'il a choisis: ce sont les églises Saint-Geniès et du Chapitre, à Châteaumeillant. La première possède sept absides orientées, ouvrant sur le transept; la seconde en a cinq (2).

Nous pouvons encore citer en France un exemple de cette disposition: c'est l'ancienne église abbatiale de Saint-Sever, dont le plan comporte également sept absides en hémicycle orientées, naissant sur un transept très développé (3), comme

(1) G. von Bezold, *op. cit.*, p. 222.

(2) Buhot de Kersers: *Statistique monumentale du département du Cher*, XIe fascicule, 1885.

(3) Brutails: *Notice sur l'église abbatiale de Saint-Sever*, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1900, p. 34.

à Sainte-Marie d'York (1) et à Saint-Alban (2) en Angleterre.

La partie de la nef encore consacrée au culte a perdu tout caractère ; les doubles collatéraux ont été au XVII[e] siècle convertis en un bas-côté unique. Il ne reste des constructions primitives que les parties basses des murs, percés dans l'axe des travées de belles fenêtres à colonnettes.

Il faut sortir dans la cour, formée par la ruine de l'édifice, pour trouver des vestiges assez importants de l'ancienne nef.

Au revers de la façade actuelle, au nord, existent encore deux travées de collatéraux transformées en habitation ; les grandes arcades sont brisées et décorées d'une moulure à plat. Au-dessus, de grosses consoles historiées supportent une corniche très saillante qui passe sous le triforium formé de trois baies en plein cintre dans chaque entre-colonnement : celle du milieu seule ouvrant sur les combles, les deux autres aveugles ; les archivoltes sont décorées de palmettes et de volutes assez difficiles à décrire ;

— Des rapprochements ont été faits, du reste, par M. Brutails entre Saint-Sever et Châteaumeillant ; il a même ajouté que, dans le sud-ouest, on rencontrait de ces plans moins développés : tel, par exemple, celui de La Sauve. Il donne cette disposition comme étant d'origine clunisienne, en s'appuyant sur l'opinion de Dehio et de von Bezold. S'il en était ainsi, La Charité, en sa qualité de *fille aînée* de Cluny, aurait pu, à un titre plus grand que les autres édifices cités, s'inspirer de ces traditions.

(1) John Bilson : *Les chevets du XI[e] siècle de Saint-Augustin de Cantorbéry et de Sainte-Marie d'York,* dans le *Bulletin Monumental,* t. LXIX, 1905, p. 222.

(2) Ruprich-Robert : *L'architecture normande aux XI[e] et XII[e] siècles,* p. 58, fig. 34.

ces motifs descendent sur les piédroits sans solution de continuité.

Cette galerie est parfaitement bourguignonne ; pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à voir les nefs de Cluny et de Paray-le-Monial ; mais, dans l'exemple qui nous occupe, si l'on a conservé l'aspect d'ensemble, on s'est singulièrement éloigné des prototypes des triforiums bourguignons, c'est-à-dire des portes d'Autun et de Langres. Il y a là fusion entre les principes bourguignons et auvergnats. Les pilastres ont disparu, l'ornementation n'est plus classique.

Nous retrouvons un exemple analogue de triforium dans une église de l'arrondissement de Bourges, aux Aix-d'Angillon : le souvenir très lointain de la Bourgogne s'est fondu avec les traditions du Berry (1).

Des colonnes engagées, partant de fond, s'élèvent jusqu'au-dessus du triforium, en délimitant ses travées ; les corniches passent sur les colonnes en formant bagues.

On voit encore, dans la partie occidentale de la nef, au pied de la tour, deux travées intactes des anciens collatéraux, voûtées d'arêtes sur doubleaux brisés et doublés soutenus par des piles cruciformes identiques à celles qui supportent les grandes arcades. La sculpture des chapiteaux est d'un beau style ; les feuillages y sont traités comme dans certains exemples de l'église Notre-Dame-du-Pré, près de Donzy (2) ; les

(1) Buhot de Kersers, *op. cit.*, canton des Aix-d'Angillon, p. 10 et pl. VI.

(2) A. Philippe : *L'architecture religieuse au XI^e^ et au XII^e^ siècle dans l'ancien diocèse d'Auxerre,* dans le *Bulletin Monumental*, t. LXVIII, 1904, p. 84, pl.

animaux sont nerveux, dans des poses héraldiques. Au contraire, au transept, les lignes sont molles, indécises, sans aucun souci d'expression.

Les parties occidentales de la nef possédaient des caractères et une ornementation différents de ceux des travées centrales et orientales ; les grandes arcades étaient très aiguës ; les faisceaux de colonnettes enveloppant la colonne primitive paraissent être une réfection du XIII[e] siècle.

La corniche au-dessus des grandes arcades était supportée par des consoles moulurées ; il y avait aussi une galerie décorative, mais, au lieu d'un triforium composé de trois grandes baies, c'était une série d'arcatures brisées à cinq lobes, toutes aveugles, au nombre de huit par travée (1).

Les amorces de l'ancienne voûte de la nef existent encore : c'était, à en juger par les sommiers, un berceau brisé sur doubleaux.

Nous n'avons aucun renseignement sur la disposition des parties hautes de la nef, dont il ne reste pas trace ; nous pouvons cependant supposer qu'au-dessus du triforium s'ouvraient trois fenêtres par travée, comme à Cluny et à Paray-le-Monial. Quant à la voûte, elle devait être, comme à l'ouest, en berceau brisé sur doubleaux.

Le transept est la partie la plus ancienne de l'église, au moins dans les régions basses des croisillons. Chaque bras est divisé en trois travées qui correspondent aux absidioles et au déambulatoire et qui

(1) Des dessins de ces arcatures ont été publiés dans le *Congrès archéologique de Nevers,* 1851, p. 311, et dans De Caumont : *Abécédaire d'archéologie,* éd. 1886, Architecture religieuse, p. 383.

A. Ventre, del.

Église de La Charité-sur-Loire.

Triforium et baies de la nef.

communiquent avec eux par trois grands arcs en plein cintre, beaucoup plus hauts que larges, dont les piédroits sont à impostes moulurées, mais seulement sur le parement intérieur.

Au-dessus de ces trois arcs court une corniche à billettes, et plus haut encore, trois grandes fenêtres en plein cintre, aujourd'hui aveugles, mais qui éclairaient autrefois le transept, sont encadrées par des arcatures également en plein cintre qui ramènent en avant le nu du mur supérieur et qui reposent sur des colonnes engagées partant de fond. Une rangée de fenêtres cintrées à colonnettes surmonte le tout.

La voûte est en berceau brisé ; des pilastres cannelés, posés sur l'extrémité du tailloir des chapiteaux des grosses colonnes, supportent les doubleaux.

Le mur de fond des croisillons possède une ordonnance analogue, mais, vu la largeur, deux grandes arcatures seulement encadrent les fenêtres ; au-dessus trois autres fenêtres ajourent le pignon; celle du milieu est très grande.

Le mur ouest du transept est décoré comme le mur qui lui fait face; seulement, à la partie inférieure, il n'y a que deux arcs donnant accès dans les deux collatéraux.

En examinant une élévation du transept, on voit que, plus la construction s'élève, plus elle est légère et plus elle est décorée; dans les parties basses, les grands arcs des absidioles et du déambulatoire sont nus; quatre colonnes de fort diamètre, à demi engagées, supportent trois grandes arcatures, dont les archivoltes, de coupe rectangulaire, sont en cintre surhaussé; les fenêtres sont ornées de colonnettes

et très larges; tout est harmonieux et bien construit. Dans les parties basses, l'arc et le berceau plein cintre sont systématiquement employés; dans les parties hautes, le berceau et les doubleaux sont brisés. Il paraît donc y avoir eu deux systèmes et, par suite, deux époques différentes.

On nous objectera que l'arc plein cintre et l'arc brisé ont été souvent employés concurremment: c'est exact, et le clocher de l'église Saint-Eusèbe, à Auxerre, en est un fort bel exemple; mais notons que l'arc en plein cintre a été adopté au-dessus de l'arc brisé et que cette alternance est régulière (1). A La Charité, cette cohérence n'existe plus.

Faisons une coupe transversale sur un des croisillons, nous verrons qu'au-dessus des chapiteaux des grosses colonnes, toute la construction est ramenée en avant par rapport au nu du mur inférieur, et, d'autre part, que les pilastres qui correspondent aux doubleaux portent à faux sur les tailloirs du chapiteau. Ces pilastres ne sont donc qu'un placage, car l'un d'eux est entièrement dans le vide (2).

Enfin, au point de vue de l'ordonnance, ce serait, à notre connaissance, le seul exemple de pilastres sur colonnes. L'exemple contraire nous est d'ailleurs fourni par l'église de La Charité elle-même, dans le déambulatoire.

A quoi servent ces pilastres? Uniquement à supporter le doubleau. Nous pouvons donc conclure que les voûtes et la partie supérieure des murs sont

(1) A. Philippe, *op. cit.*, p. 82, pl.

(2) M. Vasseur (*op. cit.*, p. 335) avait déjà remarqué et noté cette anomalie.

postérieures aux régions basses (1). C'est précisément lorsqu'on établit les voûtes actuelles que l'on mura les grandes fenêtres pour permettre d'en percer d'autres, plus étroites, au-dessus.

Le transept est donc de deux époques distinctes. Dès à présent, nous pouvons dire que les parties basses, les absidioles et les amorces du déambulatoire sont de l'œuvre primitive, consacrée par Pascal II, en 1107, et, par suite, de la seconde moitié du XI[e] siècle.

Des deux absidioles des croisillons, la plus extérieure s'ouvre presque directement, l'autre est, au contraire, précédée d'une longue travée droite voûtée en berceau; les hémicycles, couverts en cul-de-four, sont éclairés par trois fenêtres à colonnettes encadrées par des arcatures retombant sur des colonnes à chapiteaux historiés ou feuillagés. Les bases de ces colonnes, à ornements linéaires, reposent sur un bahut arrondi.

Le carré du transept est porté sur quatre grands arcs brisés et doublés qui retombent sur quatre piles, dont le plan est semblable à celui des supports de la nef, mais elles sont plus puissantes, avec cette

(1) Un cas de reprise analogue se rencontre à Mars-sur-Allier (canton de Saint-Pierre-le-Moutier, Nièvre), prieuré qui dépendait de l'abbaye de Souvigny. M.l'abbé Crosnier remarque que « la voûte dans cette église est supportée par des colonnes rondes non monolithes et sans chapiteau. Le sommet de la colonne est orné d'une corniche. Par-dessus la corniche est un corbeau qui supporte un pilastre, et ce pilastre soutient l'arc-doubleau de la voûte ». M. Crosnier pense avec raison que la charpente s'appuyait primitivement sur la corniche et était apparente; la voûte, le pilastre et le corbeau sont du XII[e] siècle. *Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 1854, t. I, p. 36.

différence que, dans le rond-point, il n'y a pas de colonne engagée. La coupole centrale est octogone à sa base : les arcs de ses trompes (1) en cul-de-four ovoïde sont décorés d'un tore sur l'arête et les trompillons portent des têtes humaines. A la naissance de la coupole court un cordon perlé.

Le chœur comprend trois travées inégales; la plus proche du carré est la plus large. Les grandes arcades sont aussi au nombre de trois, de largeur et de hauteur différentes; elles sont brisées, doublées et ornées d'un rang de perles. Au-dessus règne une galerie aveugle, analogue à celle des premières travées occidentales de la nef; les arcatures polylobées font tout le tour de l'abside, portées sur neuf arcs brisés et sur huit colonnes d'appareil isolées. Les arcs de l'hémicycle, comme ceux du chœur, sont doublés et perlés. Quelques chapiteaux du chœur sont à personnages, intéressants au point de vue iconographique: *Daniel dans la fosse aux lions*, et, près de lui, sur un autre chapiteau, un homme, dont la langue, et une femme, dont les seins sont mordus par des serpents (2).

Au-dessous de l'arcature aveugle et dans les écoinçons des grands arcs sont encastrés huit bas-reliefs représentant des animaux réels et fantastiques. Au milieu, l'agneau pascal avec la croix fichée derrière

(1) Et non sur *pendentifs*, comme dit M. Vasseur, *op. cit.*, p. 335.

(2) Mgr Crosnier voit dans les deux derniers sujets, l'Envie, représentée par la femme, et la Calomnie, figurée par l'homme. *Bulletin Monumental*, t. XIV, p. 258.

Il voit même, ce qui est plus discutable, à notre avis, une intention dans leur place. Daniel avait été la victime de l'envie et de la calomnie des grands de Babylone.

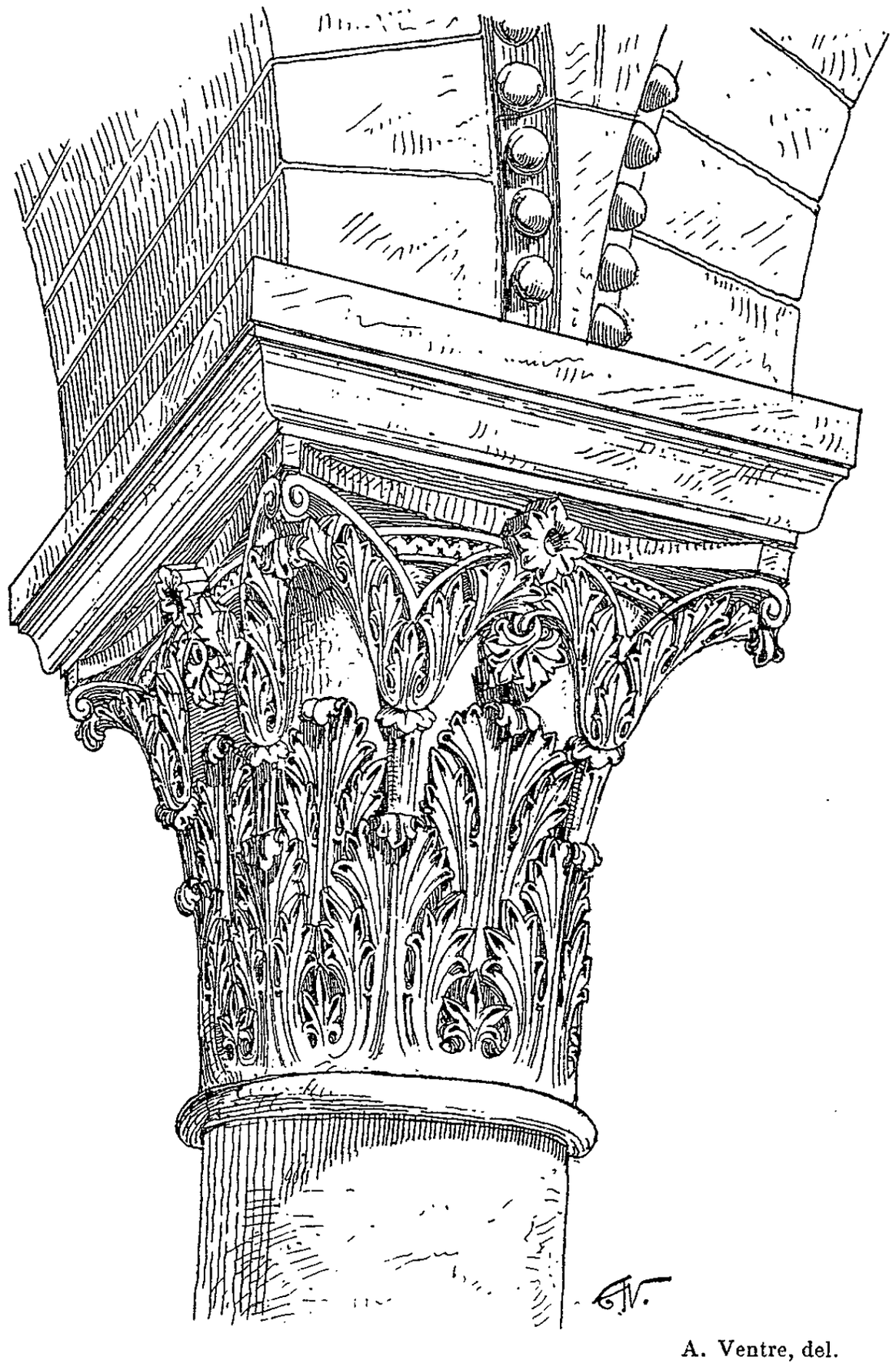

A. Ventre, del.

Église de La Charité-sur-Loire.

Chapiteau du chœur.

lui; trois animaux d'un côté et quatre de l'autre se tournent vers lui: nous n'avons pu y distinguer qu'un éléphant, un dromadaire et un oiseau.

Ces bas-reliefs ont été interprétés symboliquement. Mgr Crosnier l'a fait avec son érudition d'iconographe (1); M. Vasseur, au contraire, a repoussé toute idée symbolique (2). Nous nous rangeons à son avis et d'autant plus volontiers que nous sommes certainement en présence d'un remploi: la seule idée préconçue que l'on puisse admettre, c'est que, lors de ce remploi, on a mis l'agneau pascal au milieu, en disposant les autres sujets de manière à ce qu'ils fussent tournés vers le sujet central.

Nous avons trouvé d'autres exemples de bas-reliefs rectangulaires représentant des animaux plus ou moins fantastiques: à l'ancienne église de Saint-Germain d'Auxerre (3), à l'Ile-Barbe et à Saint-Martin d'Ainay, à Lyon (4). Partout, ces panneaux juxtaposés formaient frise: la ressemblance entre les sujets est surtout frappante à La Charité et à Lyon. Ceux d'Auxerre sont plus archaïques: ils datent d'ailleurs de la

(1) « Il est évident qu'il y a ici une idée cachée et que le sculpteur n'a point jeté au hasard le résultat d'un caprice. Il nous a semblé que l'agneau divin, environné de ces animaux, indique les fruits de la prédication de l'évangile, la douceur de sa morale: la pureté de sa doctrine a adouci et réuni les nations les plus sauvages, les peuples dont les mœurs paraissaient tout à fait opposées ». *Congrès archéologique de Nevers,* 1851, p. 311.

(2) Vasseur, *op. cit.,* p. 334.

(3) Bibl. nat., *Collection de Bourgogne,* t. III, p. 249. — De Caumont, *op. cit.,* pp. 88, 89.

(4) F. Thiollier: *Vestiges de l'art roman en Lyonnais,* dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques,* 1892, 2e partie, p. 396.

première moitié du XIe siècle (1); les autres ne sont que de la seconde moitié (2).

D'autre part, cette forme rectangulaire ne se prêtait guère à la décoration d'écoinçons. A la tour de Saint-Eusèbe d'Auxerre et à l'église des Aix-d'Angillon, en Berry, ce sont des rosaces qui occupent cette place; à Bayeux, ce sont des panneaux en hauteur et amortis en arc brisé.

Nous nous croyons autorisé à conclure que les sujets où Mgr Crosnier a vu une intention symbolique, à cause de leur choix et de leur place, ne sont que les vestiges d'une frise qui décorait l'église primitive et qui furent remployés en partie lors des agrandissements du XIIe siècle.

L'abside forme un rond-point ; nous devons distinguer sa partie droite et sa partie semi-circulaire. La première est couverte par un demi-berceau posant sur une corniche biseautée, au nord, à billettes, au sud, et venant buter contre le mur du chœur, au-dessus des grandes arcades. Le reste du déambulatoire est voûté d'arêtes sur une série de trapèzes.

Nous sommes évidemment en présence de remaniements. En voici quelques preuves : nous avons déjà parlé plus haut du désaxement des piles du chœur ; ce qui a été dit pour les piles est vrai pour les arcades qu'elles supportent, et leur axe change naturellement à la pile hybride que nous avons signalée. Au même

(1) L'église de Saint-Germain avait été détruite par un incendie en 1023 et rebâtie après cette date. Labbe: *Chronicon breve Autissiodorense,* t. I, p. 292.

(2) L'église de l'Ile-Barbe fut terminée à cette époque et celle d'Ainay consacrée en 1108 par Pascal II. F. Thiollier, *op. cit., loc. cit.*

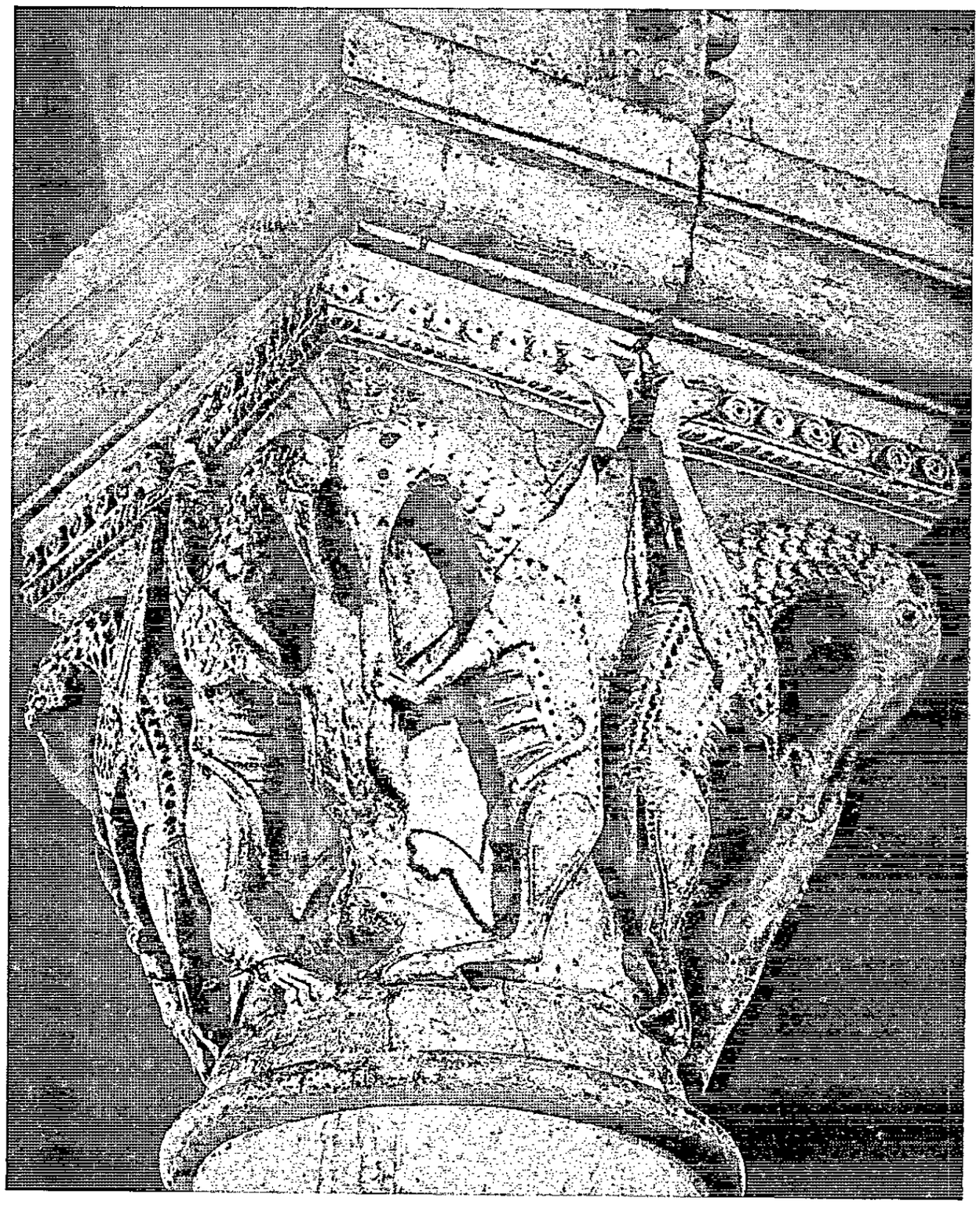

Église de La Charité-sur-Loire.

Chapiteau du chœur.

niveau, en face, le premier pilastre du déambulatoire vient s'appliquer sur le dosseret d'une colonne de la construction primitive, ce qui est très disgracieux : la petite colonne cannelée qui le surmonte et qui bute contre le même dosseret, porte à faux sur un côté du tailloir.

Nous avons supposé, au début de cette étude, que la partie droite du déambulatoire, dans le plan primitif, se terminait en hémicycle ; rien ne nous le prouve, mais cette hypothèse était basée sur la comparaison que nous avions pu faire avec d'autres édifices analogues déjà cités. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que ce couloir voûté en berceau est contemporain des parties basses du transept et qu'il faisait partie d'un plan certainement différent de celui de l'édifice actuel. Cependant un motif de décoration que nous trouvons dans la partie droite nous permet de considérer cette partie comme un ancien chœur : ce sont trois arcatures en plein cintre sur pilastres à impostes : ces derniers ne dépassent pas le nu du mur. Or, nous avons rencontré ce système au chœur de Lucy-sur-Yonne (1), à Lignières, en Berry, et aussi dans une église dont nous avons déjà parlé à propos de La Charité, à Saint-Geniès de Châteaumeillant (2).

Enfin, il est certain qu'au moment où le transept fut bâti, on ne pensait pas à établir un déambulatoire : en effet, à l'extérieur, parmi les fenêtres,

(1) A. Philippe : *L'église de Lucy-sur-Yonne* (Yonne), dans l'*Annuaire historique de l'Yonne*, 1899, p. 48, pl.

(2) Buhot de Kersers : *Essai sur l'architecture en Berry*. Bourges, 1870, in-8°, pl. II.

aujourd'hui murées, du premier étage au mur oriental des croisillons, la plus rapprochée du chœur est presque entièrement masquée par les constructions du bas-côté tournant (1). qui communique avec cinq chapelles rayonnantes; la cinquième, dans l'axe, a été refaite et agrandie beaucoup plus tard. Les arcs d'entrée sont brisés et alternent avec de grandes et belles fenêtres en plein cintre ornées de pilastres richement décorés. à chapiteaux de feuillages.

Les voûtes d'arêtes du déambulatoire reposent sur des doubleaux brisés qui retombent d'une part sur le tailloir des colonnes isolées de l'hémicycle et de l'autre sur de courtes colonnes cannelées à chapiteaux historiés ou à feuillages. portées elles-mêmes sur de beaux pilastres également cannelés.

Ces chapelles diffèrent de celles du transept : elles sont toutes composées d'une travée droite voûtée d'arêtes et d'un hémicycle en cul-de-four ovoïde, séparés par un doubleau brisé (2). La partie circulaire est éclairée par trois fenêtres. la travée droite par deux autres. une de chaque côté ; elles sont toutes ornées de colonnettes à chapiteaux feuillagés ; quelques bases portent des câbles, des nattes et des entrelacs d'une facture tout à fait analogue à celle des bases du transept. Cette ornementation archaïque

(1) A Saint-Étienne de Nevers, où le rond-point a fait partie de la conception primitive, on a eu soin de percer la fenêtre au-dessus de la toiture du déambulatoire.

(2) Ce sont ces différences que von Bezold a négligé de faire ressortir dans l'exécution du plan qu'il donne de La Charité, et d'après lequel on croit les travées droites des absidioles du pourtour voûtées en berceau, et l'épaisseur des murs sensiblement égale au transept et au chevet.

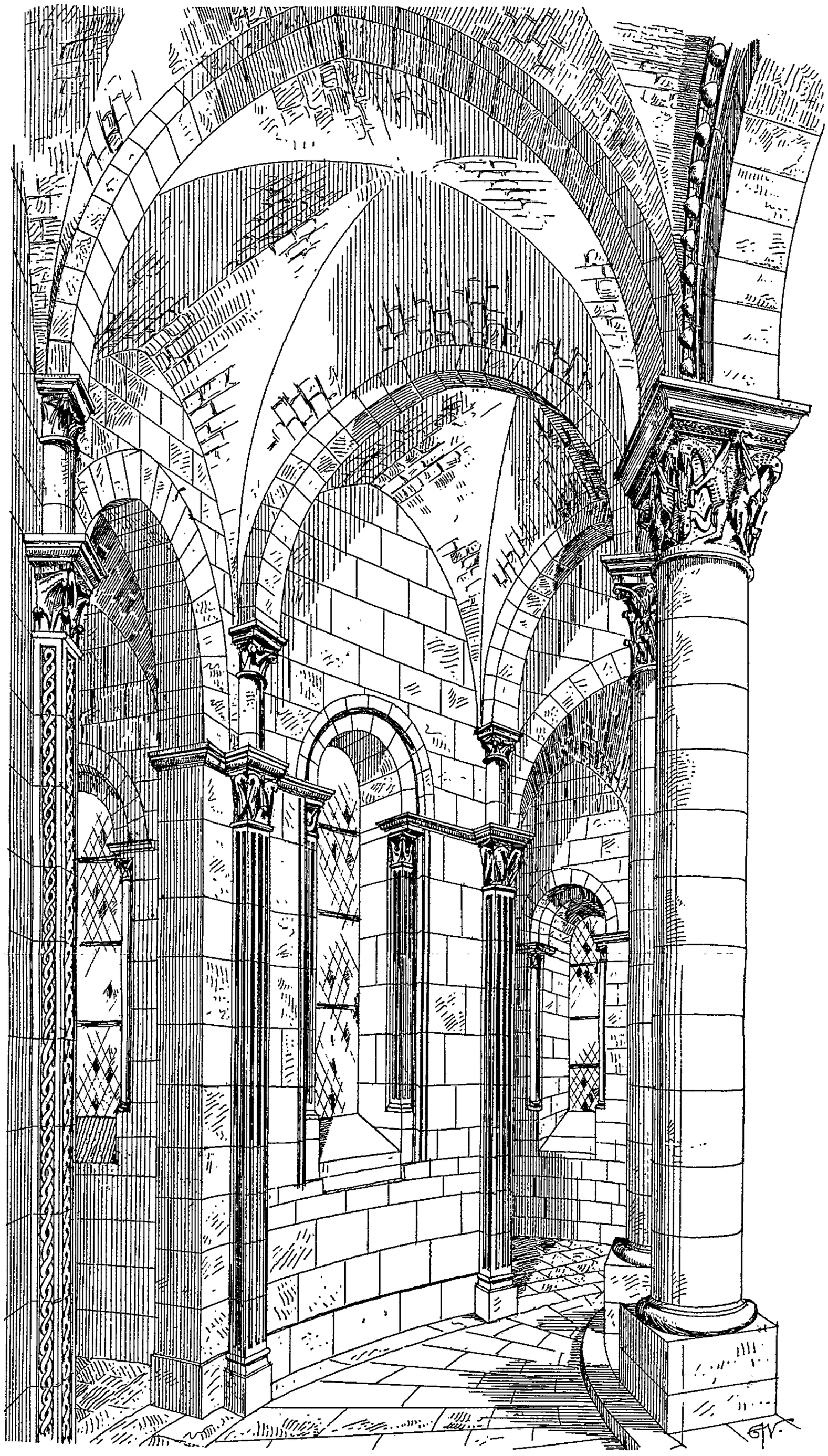

A. Ventre, del.

Déambulatoire de La Charité-sur-Loire.

pourrait faire supposer un remploi de matériaux antérieurs.

Nous venons de constater qu'il s'en faut de beaucoup que l'unité de conception et d'exécution règne à l'intérieur de l'édifice. A l'extérieur, il n'en est pas de même, et la première impression est celle d'une église bâtie d'un seul jet, car on ne peut voir que les parties hautes. qui sont toutes de la même époque. Les arcatures aveugles qui décorent la partie supérieure des murs, au chevet et au transept, donnent un air d'unité à tout le massif oriental.

Du reste, l'église de La Charité présente, pour son étude extérieure, des difficultés très grandes: elle est entièrement noyée dans des constructions hétéroclites. Il faut, pour embrasser l'ensemble de ses ruines, s'élever sur la hauteur à près d'un kilomètre, au nord: on voit alors que, dans son entier, l'édifice était un des plus considérables de l'époque.

Il serait à souhaiter, pour les archéologues, comme pour l'église elle-même, que toutes les échoppes et constructions parasites qui l'étouffent fussent supprimées, pour dégager ainsi le pied des murs, constamment plongé dans un marécage et qui ne voit jamais le soleil.

De la façade, il ne reste que la tour septentrionale (nous ne savons pas s'il en a jamais existé une au sud), élevée sur la première travée, le portail central du XVI^{e} siècle en ruines et un autre portail au sud, presque contemporain, à l'intérieur d'une maison particulière. Nous ne savons rien sur la forme du pignon. Cette partie de l'église dut être détruite en 1204, puis en 1559. Il reste encore, au revers de la

façade, quelques traces de restauration accusant le XIII^e siècle (1).

Le clocher, appelé tour Sainte-Croix, est sur plan carré. Il se compose d'un soubassement aveugle et de deux étages de baies, absolument identiques. Au-dessus, une grande flèche en ardoises a remplacé l'ancienne flèche octogone en pierre, qui était flanquée de quatre petits clochetons et qui fut détruite en 1505, puis restaurée plusieurs fois.

Le soubassement aveugle est lui-même divisé en deux étages séparés par une corniche à modillons sculptés; l'étage inférieur est décoré de plusieurs arcatures brisées, à lobes, reposant sur des pilastres; celui du dessus porte une série de rosaces et de bas-reliefs alternés (2).

La face ouest du clocher faisait partie de la façade: à la base s'ouvraient deux petits portails en plein cintre qui existent encore, l'un sur place, l'autre transporté dans le croisillon méridional.

A en juger par ces deux portails, la façade devait être d'une richesse inouïe. Des archivoltes très profondes, décorées avec un luxe qui n'est égalé que par les églises de Donzy-le-Pré et de Saint-Laurent-l'Abbaye, et qui dépasse celui de Vézelay, encadrent des tympans sculptés portés sur des linteaux également couverts de figures.

Au tympan du portail conservé dans le transept, nous voyons Jésus-Christ, dans une gloire elliptique,

(1) Ce sont, à notre avis, les seules traces de la restauration de 1216, sous Philippe-Auguste.

(2) Voir des dessins de ces bas-reliefs et rosaces dans Viollet-le-Duc : *Dictionnaire,* t. III, p. 377. Les moulages de trois des rosaces sont au musée du Trocadéro.

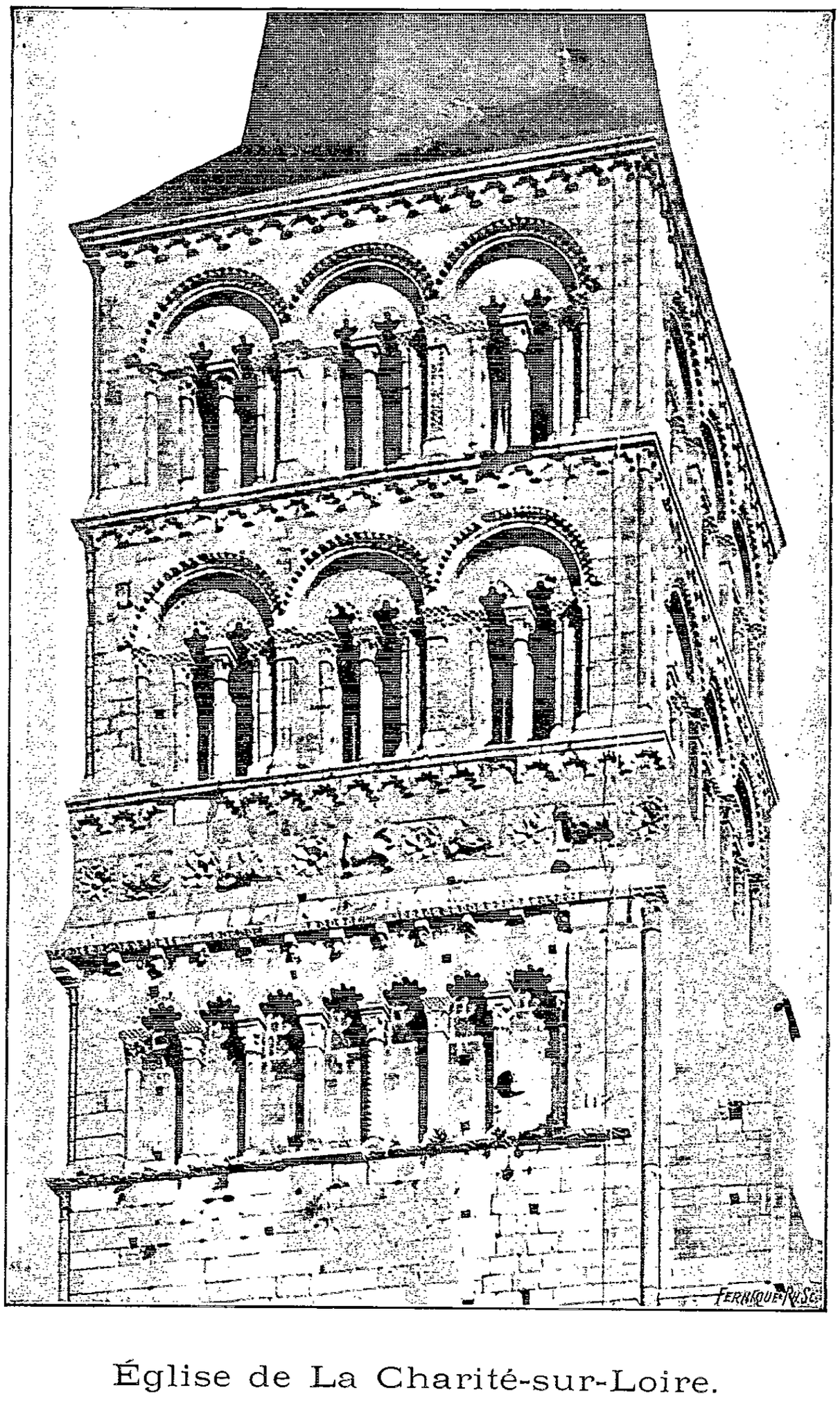

Église de La Charité-sur-Loire.

Clocher occidental.

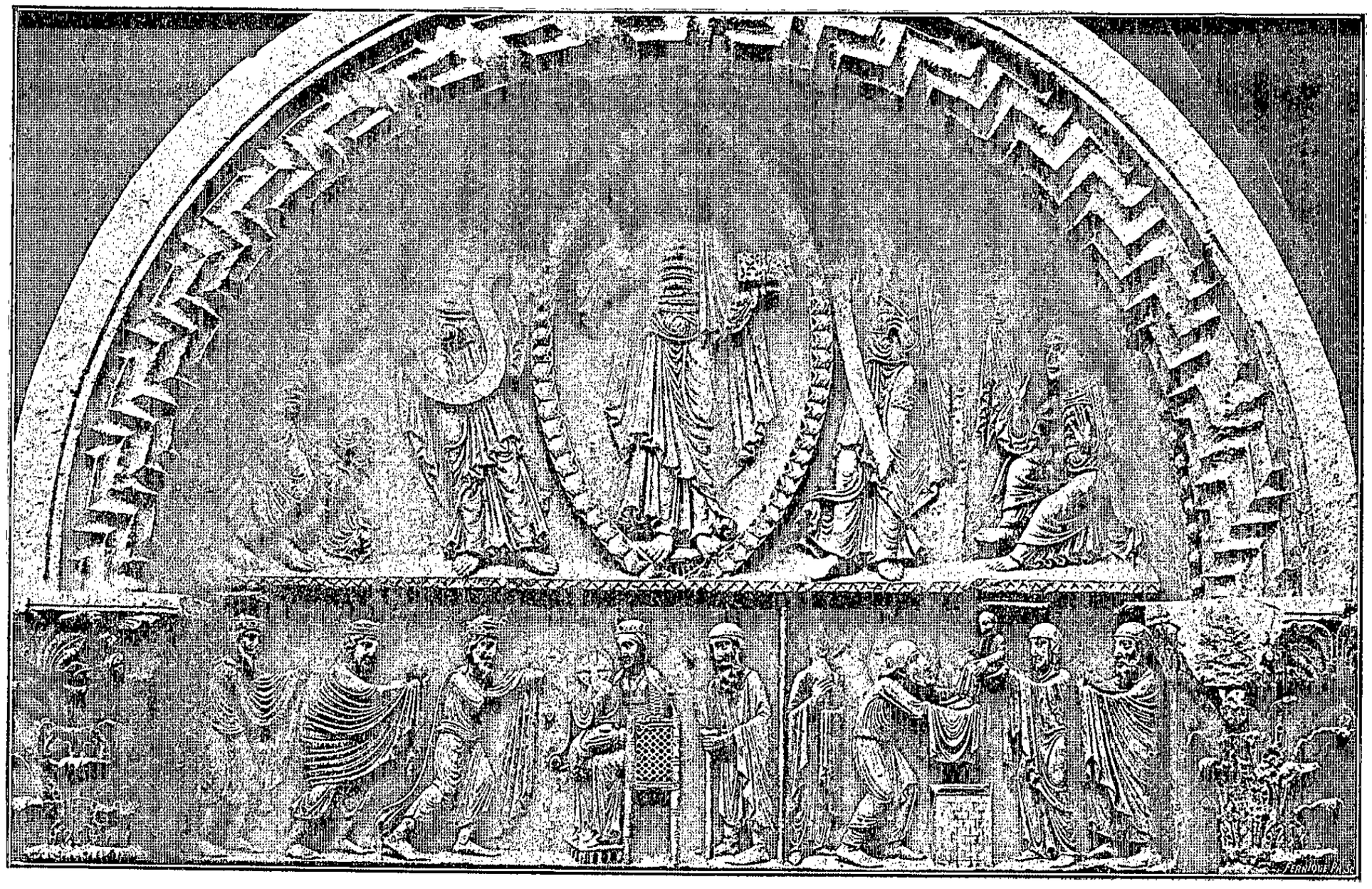

Église de La Charité-sur-Loire.

Tympan d'un portail.

ornée de zigzags, portant le nimbe crucifère, bénissant de la main droite et ayant dans la gauche le livre des évangiles. De chaque côté, deux prophètes, portant des phylactères, et trois autres personnages assis. Tous sont nimbés.

Sur le linteau sont représentées les scènes suivantes: l'Adoration des Mages, la Présentation du Christ. Dans cette seconde scène, saint Joseph seul n'est pas nimbé.

L'autre portail, resté sur place, se trouve aujourd'hui masqué par une petite maison adossée à la base de la tour. Un plafond l'a séparé en deux, cachant une partie du tympan. On voit cependant sur ce dernier, le Christ assis dans une gloire elliptique, tourné de trois-quarts à droite, le bras gauche levé; le bras droit est cassé. A sa gauche se tiennent deux anges et à sa droite, trois autres, dont l'un porte une croix à longue hampe. Tous sont nimbés. Sur le linteau sont représentées: l'Annonciation, la Visitation, la Naissance du Christ. Dans un lit de forme curieuse, la Vierge est couchée. Au-dessus, le petit enfant, dans une corbeille entourée du bœuf et de l'âne; derrière, saint Joseph (1). Cette scène est traitée d'une manière identique dans un portail de la façade à la cathédrale de Chartres.

Au-dessus des deux portails, deux baies cintrées à archivoltes perlées éclairent l'intérieur du soubassement; une autre baie, qui renferme l'horloge, est encore percée au-dessus. Puis, viennent les arcatures

(1) Les personnages de toutes ces scènes ont les yeux formés d'une perle de verre de couleur verte encastrée dans la prunelle et maintenue à l'aide d'une petite tige de cuivre.

brisées polylobées, la rangée de rosaces et de bas-reliefs (1) et, enfin, les deux étages du beffroi, tous deux semblables; chacun d'eux est percé sur chaque face de trois baies géminées, brisées et polylobées encadrées par trois archivoltes en plein cintre, mou lurées et perlées, qui retombent aux extrémités sur des colonnettes et au centre sur des pilastres (2).

Les baies géminées sont encadrées par trois colonnettes. Tous les chapiteaux sont à feuilles grasses; les deux tores des bases sont séparés par une gorge et posent sur de petites plinthes.

Aux angles de la tour, des colonnettes forment contreforts.

A la partie supérieure de chacun des trois derniers étages, le cordon intermédiaire et la corniche sont portés sur de petits arcs en plein cintre ornés de billettes.

A l'intérieur de la tour nous ne pouvons signaler que les quatre trompes coniques qui soutenaient l'ancienne flèche.

(1) Une décoration analogue existe au clocher central de Tournus. Cf. *Archives de la Commission des monuments historiques*, t. II. On y retrouve également les petites arcatures à billettes qui couronnent la partie supérieure de chacun des trois derniers étages à La Charité.

(2) Ce type de clocher se voit dans quelques églises du Nivernais : à Rouy (canton de Saint-Saulge), la tour est ornée, au-dessous du beffroi, d'arcatures polylobées; à Marzy (canton de Nevers), les baies géminées du beffroi sont en plein cintre, des colonnes forment contreforts aux angles, comme à La Charité ; à Mars-sur-Allier (canton de Saint-Pierre-le-Moutier), il n'y a qu'une seule arcature pour chaque baie, et en plein cintre. Morellet, *op. cit.*, t. II, *passim*. — De Soultrait : *Répertoire archéologique du département de la Nièvre.*

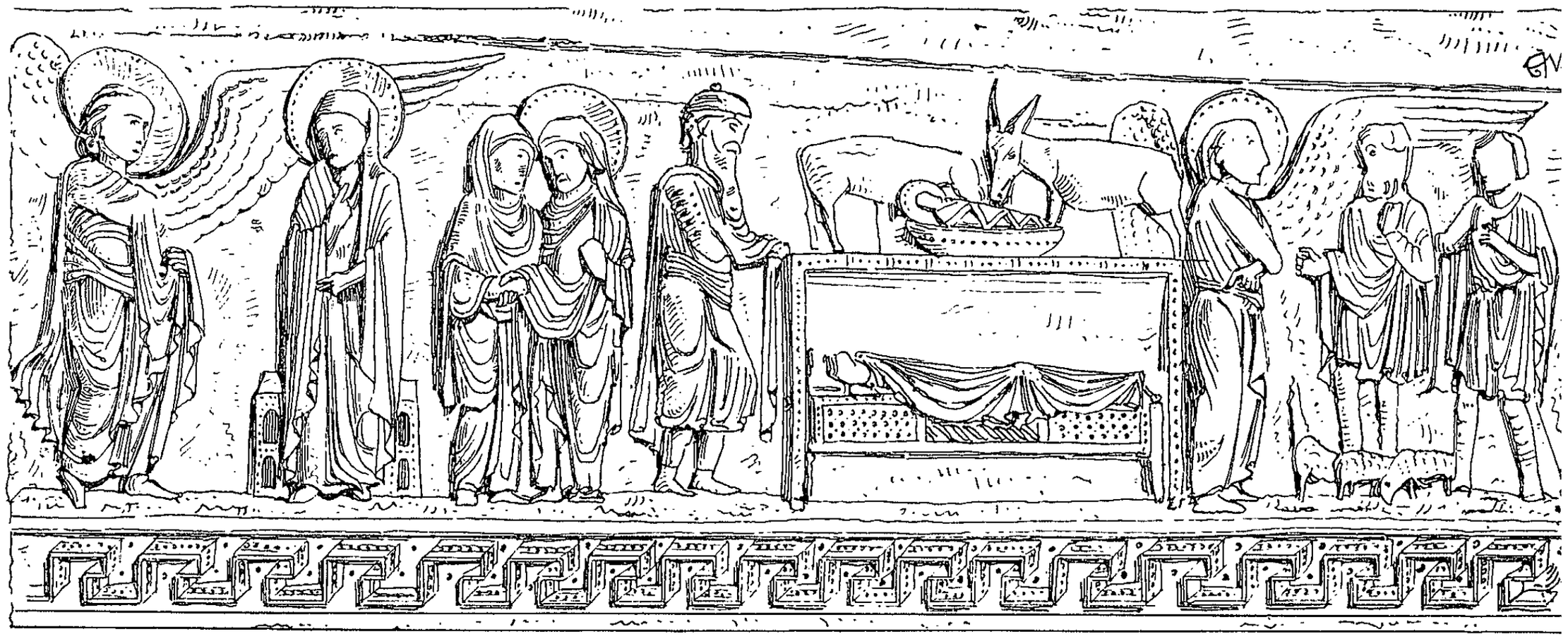

A. Ventre, del.

Église de La Charité-sur-Loire.

Linteau d'un portail de la façade.

Il faut passer de suite au croisillon du transept, car le reste de la façade latérale est inabordable.

Les baies inférieures sont encadrées d'un cordon perlé et leurs archivoltes se composent de deux rangs de claveaux en retrait.

L'étage supérieur des fenêtres est surmonté d'une galerie d'allège correspondant à l'extrados des voûtes et formée d'une série d'arcatures brisées, à cinq lobes et aveugles, portées sur des colonnettes (1). Au-dessus court une corniche à modillons moulurés. Cette ordonnance est commune au transept et au chevet. Dans cette dernière partie, la seule différence est que les colonnes sont remplacées par des pilastres. De place en place, quelques statues s'abritent dans les arcatures, mais il est impossible de les décrire, vu la hauteur où elles se trouvent.

A la base du mur oriental du transept, les deux absidioles sont épaulées par des demi-colonnes à chapiteaux peu fouillés ou même seulement épannelés sans tailloir, qui supportent la corniche soutenue par une série de modillons sculptés. Les bases ne sont plus visibles à cause d'un exhaussement du sol. Les baies sont encadrées par un cordon biseauté et échiqueté : leurs archivoltes sont formées de deux rangs de claveaux alvéolés.

Sur le carré du transept s'élève une tour octogonale qui repose sur un épais tambour. C'est une disposition empruntée à l'école auvergnate.

(1) Nous avons constaté que ce mode de décoration, emprunté à l'école d'Auvergne, avait fleuri sur la Loire et surtout dans le Berry, et nous avons cité à l'appui les églises de Cosne, de Saint-Étienne de Nevers, de Chalivoy, de Blet, des Aix-d'Angillon et de Plaimpied. Cf. *Bulletin Monumental*, 1904, pp. 76 et 77.

Aux angles de ce soubassement, au nord et à l'ouest, sont plaqués quatre grands médaillons très difficiles à atteindre et par suite à étudier. L'un d'eux nous a semblé représenter saint Jean, un autre, un monstre ailé.

La tour n'a qu'un étage. Si nous devions nous fier à un dessin de Chastillon, elle en aurait eu autrefois deux, mais cet artiste est sujet à caution. M. Buhot de Kersers lui reproche d'avoir ajouté un étage au clocher de l'église du Chapitre, à Châteaumeillant (1).

Dans un ouvrage plus récent (2), et que nous croyons aussi digne de foi, le clocher central de La Charité n'a qu'un étage.

Cette tour octogone est aveugle. Chaque face est ornée de deux arcatures géminées, brisées et polylobées, retombant sur des pilastres ; elles sont encadrées chacune par une archivolte perlée en plein cintre. Au centre de chaque face, un pilastre, partant de fond, monte jusqu'à la corniche.

Chaque arcature devait servir de niche à une statue. Il en reste encore quelques-unes aujourd'hui, inaccessibles.

Les modillons de la corniche supérieure sont moulurés ; ceux du soubassement sont décorés de billettes, de croix, de perles, de gouttes, etc.

Arrivons au chevet. Cette partie de l'édifice est d'une ordonnance et d'une proportion merveilleuses,

(1) Buhot de Kersers : *Essai sur l'architecture en Berry*, p. 257.

(2) *Topographia Galliæ*. Francofurti, apud Gasparum Merianum, MDCLV.

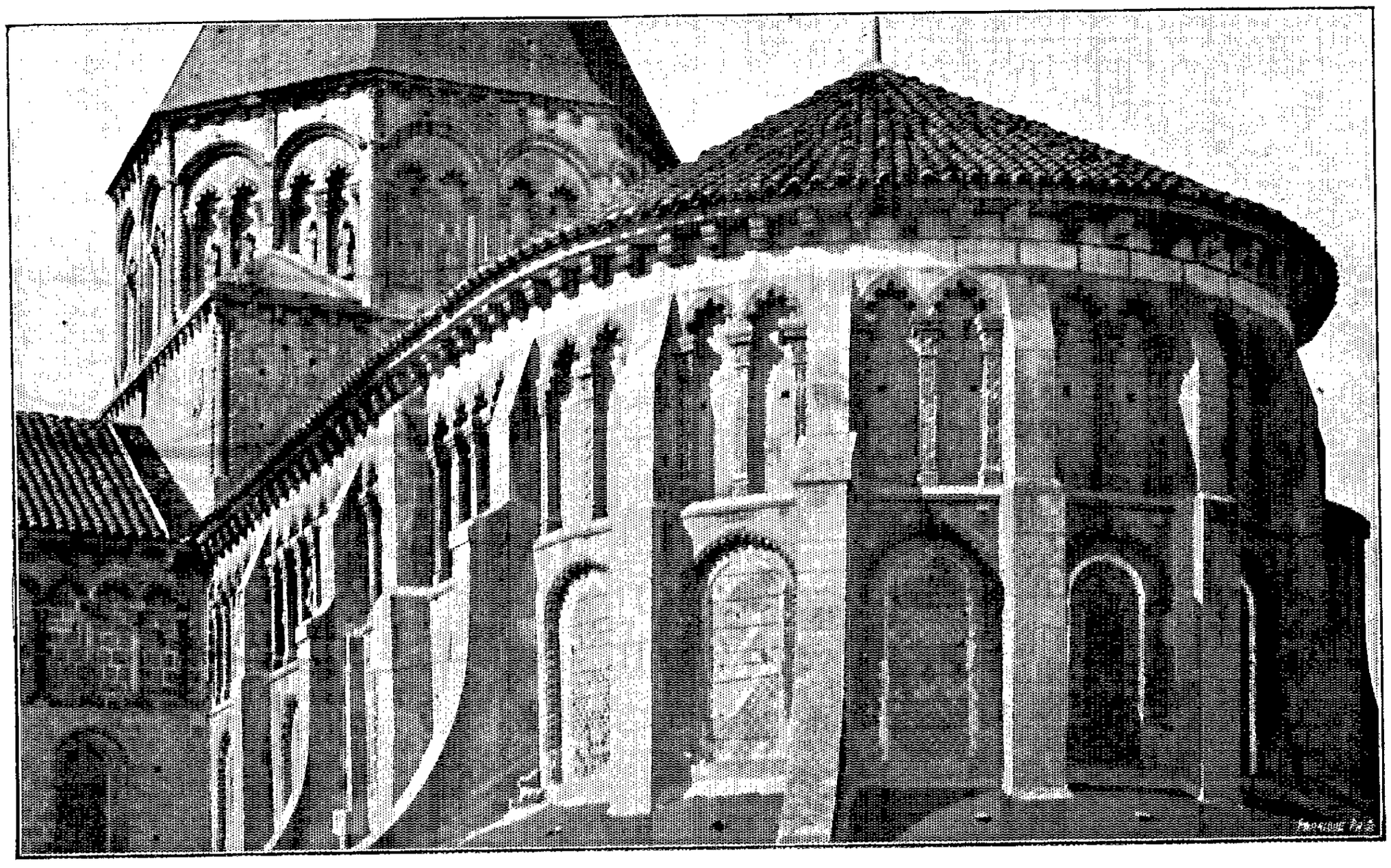

Église de La Charité-sur-Loire.

Abside et clocher central.

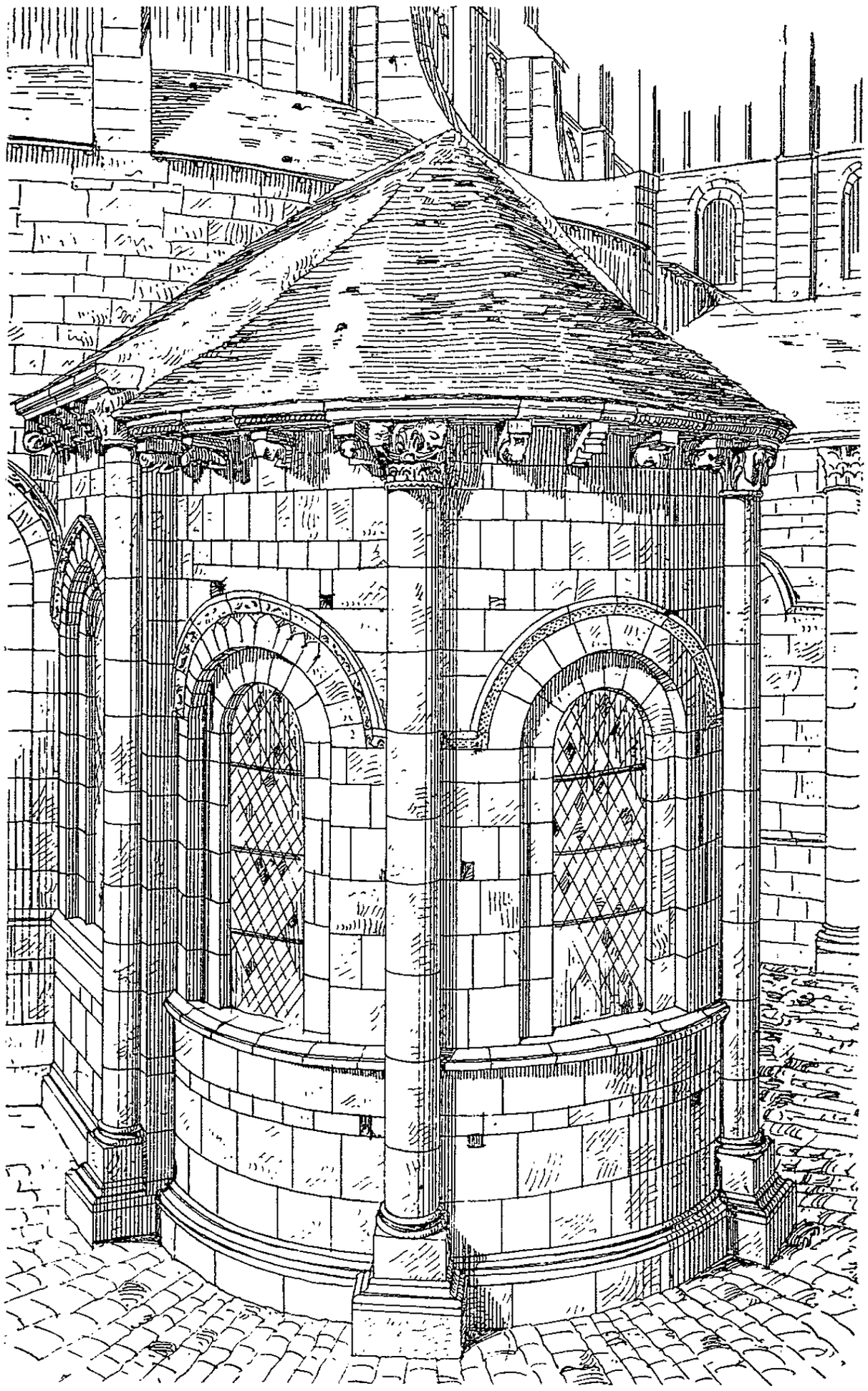

A. Ventre, del.

Église de La Charité-sur-Loire.

Chapelle rayonnante.

une véritable « cascade de pierres », pour nous servir de l'expression de M. Anthyme Saint-Paul.

Entre les baies, des contreforts épaulent la voûte, et au-dessus de chacune d'elles sont plaquées deux arcatures brisées et polylobées qui retombent sur des pilastres. Les chapelles rayonnantes sont épaulées par des demi-colonnes surmontées de chapiteaux à feuillage et dont les bases reposent sur des plinthes.

Il y a de très grandes différences entre l'appareil et la décoration des chapelles du transept et ceux des chapelles du chevet.

Tout d'abord, le sol est plus bas au transept; les voûtes sont moins hautes. même en tenant compte de leur différence de nature.

L'appareil du chevet est tout autre que celui des croisillons, dont les colonnes se composent d'assises très basses avec des joints dans l'axe de deux en deux. Celles de l'abside sont formées de longs tambours superposés. Les claveaux des baies du transept sont alvéolés: la corniche est seulement biseautée, les modillons sont historiés; au chevet. tout est mouluré, corniche et modillons.

Les chapiteaux des colonnes contreforts du transept sont très trapus, à ornements linéaires, quelquefois à double astragale; autour des chapelles rayonnantes. ils ont le galbe corinthien et sont chargés de crosses ou de feuilles d'acanthe profondément fouillées.

Dans son ensemble, l'église de La Charité est bourguignonne, avec de fortes influences auvergnates; elle se rapproche aussi des églises du Berry.

L'édifice actuel est composé de parties de plusieurs époques et n'a pas été conçu tout d'abord sur le plan

qu'il présente aujourd'hui. Son plan primitif était un transept avec sept absides orientées, comme Châteaumeillant, Saint-Sever et Sainte-Marie d'York.

De cette première conception, il subsiste encore aujourd'hui le transept, dans ses parties basses, avec les chapelles des croisillons et l'amorce du rond-point, le tout ayant les caractères du XI^e^ siècle et devant être rattaché à l'œuvre de l'abbé Gérard, commencée après 1056 et consacrée en 1107.

Le chevet, le déambulatoire et ses chapelles rayonnantes, ainsi que la nef, les voûtes du transept, la tour centrale et la tour occidentale sont postérieurs à 1107 et datent très probablement de la seconde moitié du XII^e^ siècle.

Quelques reprises dans les parties occidentales, près de la façade et au dedans de celle-ci, accusent le XIII^e^ siècle et peuvent être attribués à la restauration de 1216.

Enfin, le grand portail et le portail méridional sont postérieurs à 1559 et antérieurs à 1695, époque où remontent la façade et la nef actuelles sauf les parties basses des collatéraux.

André PHILIPPE.

DÉCOUVERTE DU TOMBEAU

DE

JEAN DE SALISBURY

ÉVÊQUE DE CHARTRES

L'abbaye de Notre-Dame de Josaphat, près Chartres, fut fondée en 1117 par Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres. L'église fut saccagée par les protestants en 1568 et en 1591, pendant les sièges de cette ville.

Elle contenait, d'après le nécrologe et les chroniques de l'abbaye, de nombreuses sépultures, dont quelques-unes furent dessinées par Gaignières. On connaît ainsi six sépultures d'évêques de Chartres, plusieurs d'abbés du monastère et d'un certain nombre de seigneurs de la contrée.

L'évêque fondateur, Geoffroy de Lèves, † 1148, avait son tombeau dans le chœur, « du costé de l'évangile, proche l'arcade où l'on va maintenant en la chapelle Nostre-Dame ».

Le premier abbé, Girard, mort en odeur de sainteté, avait le sien vis-à-vis, « du costé de l'épistre, devant la chapelle Saint-Nicolas ».

Goslein de Lèves, évêque de Chartres, † 1155, gisait « in sacello B. Marie Virg. post cathedras nostri chori ».

L'évêque Robert, † 1164, dans la chapelle de saint Jean l'évangéliste.

Jean de Salisbury, † 1180, « cujus corpus jacet apud nos in capella Beate Marie ». — « Son effigie estoit près de l'autel de la Vierge ».

Pierre de la Celle, † 1187, « in choro nostro ubi epistola legitur ».

Regnault de Mouçon, † 1217, « devant l'autel des Anges ».

Dans le chœur, on voyait encore les pierres tombales de Goslein de Lèves, seigneur de Lèves et frère de l'évêque Geoffroy, et de Lucie, sa femme, « sous l'aigle » ; — de Jean Pinart, abbé, † 1505, « derrière la tombe de Girard » ; — d'André de Moutain, abbé, † 1521, « in medio templi choro, ante lampadem, ubi decantatur epistola ».

Philippe de Lèves, archidiacre de Dunois, † vers 1216, était dans la chapelle Sainte-Catherine ; Gervais Vuain, abbé, † 1554, « dans la chapelle du costé de l'épître » ; Gervasius, abbé, XIII^e^ siècle, « in medio navis » ; Michel de Bonnemain, abbé, † 1271, « ante virgineum altare » ; Philippe de Lèves, XIII^e^ siècle, « à la grande porte de l'église » ; Garin de Friaize, † après 1231, dans le chœur, etc., etc.

Tous ces renseignements nous avaient fait concevoir le projet d'entreprendre des fouilles dans l'emplacement de l'église abbatiale, dans la cour actuelle de l'asile d'Aligre. Il n'en restait qu'un fragment de mur légèrement cintré, soutenu par une voûte au-dessus d'une fontaine.

Les premiers coups de pioche firent apparaître une colonne semi-circulaire engagée dans un mur, et bientôt après la colonne opposée. Celles-ci étaient

Rinceau latéral.

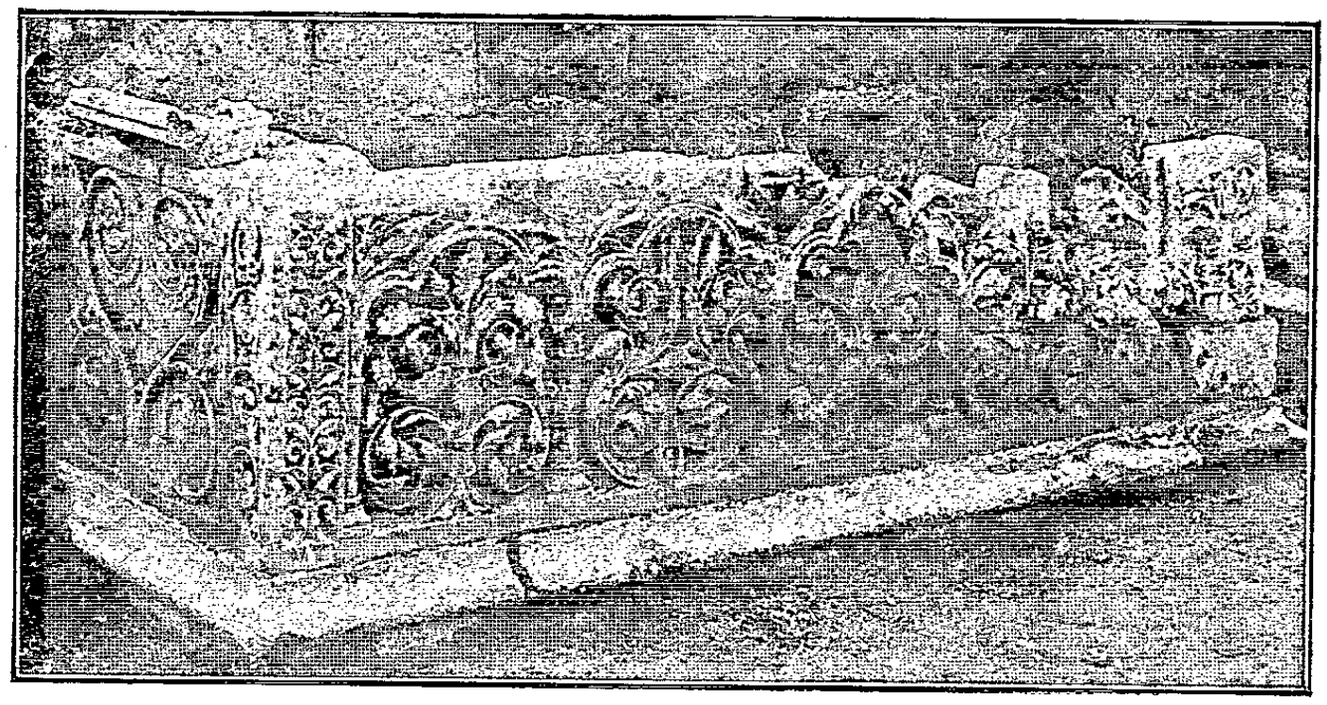

Chanoine Métais, phot.

Tombeau de Jean de Salisbury.

soutenues par une base simple mais élégante, appuyée sur des griffes d'un beau dessin. Entre ces deux colonnes, dans un blocage qui remplissait l'abside en hémicycle du croisillon nord, fut dégagé un autel, encore intact, sauf la table supérieure enlevée. Entre l'autel et le mur on trouva une statue de la Vierge, de la Renaissance, décapitée et mutilée; enfin le mur du côté de l'évangile était échancré jusqu'à un jour assez large, de forme carrée, pratiqué dans la voûte et par où on puisait de l'eau dans la fontaine sacrée pour les pèlerins.

A deux mètres à peine de la colonne de gauche fut découvert, adossé au mur de fond du transept, un splendide sarcophage, merveilleusement sculpté, mais qui avait été violé sans doute en 1568. Il contenait encore des ossements nombreux que nous avons recueillis avec soin. La tombe de Jean de Salisbury, évêque de Chartres, se trouve bien devant l'autel de la Vierge, élevé au-dessus de la fontaine consacrée à Marie, but d'un pèlerinage très fréquenté au moyen âge, et décoré d'une statue de la Vierge.

Ce sarcophage était peint en rouge au fond des panneaux, tandis que les sculptures saillantes, si délicates et si gracieusement fouillées, étaient dorées. L'effigie de l'évêque, qui couvrait et fermait le sépulcre, avait été brisée : nous n'en avons trouvé qu'un seul fragment triangulaire, où se voyait une toute petite partie inférieure du vêtement du personnage, faisant saillie et dont le creux était peint en rouge. Le gisant était donc en demi-relief et comme ciselé dans la fine pierre de liais dont les bords se relevaient pour l'encadrer. Cette effigie ayant été brisée par les violateurs du sépulcre, Gaignières ne l'a point vue. Au

commencement du XVII[e] siècle, quand les moines firent restaurer leur église, brûlée par les huguenots, le sol fut relevé de plus de deux pieds et le sarcophage fut recouvert par le remblai, ce qui le sauva d'une ruine plus complète en 1793.

Le tombeau n'étant plus apparent, les moines firent placer une inscription que nous avons retrouvée à Chartres et que nous avons publiée (1).

Ce monument funéraire remonte au commencement du XIII[e] siècle, comme l'indique le style des superbes rinceaux de feuillages et de fruits d'arum qui décorent ses parois. Les cinq motifs variés de la face méridionale sont encadrés par des petites colonnettes et des arcatures tréflées. Les pilastres d'angle sont ornés de rinceaux plus étroits et le petit côté occidental est garni de tiges et de bouquets de feuillages d'un moindre relief, mais dont le dessin révèle un artiste consommé. Notre désir serait de conserver ce tombeau, véritable chef-d'œuvre de la sculpture gothique, à sa place même, où il a toute sa signification et tout son caractère; mais surtout de poursuivre des fouilles qui promettent de nous faire découvrir d'autres sépultures de personnages historiques et les soubassements d'un chœur du XII[e] siècle, dont le déambulatoire était flanqué d'une chapelle centrale en hémicycle et de deux chapelles carrées.

Chanoine MÉTAIS.

(1) *Bulletin archéologique*, 1898, p. 436.

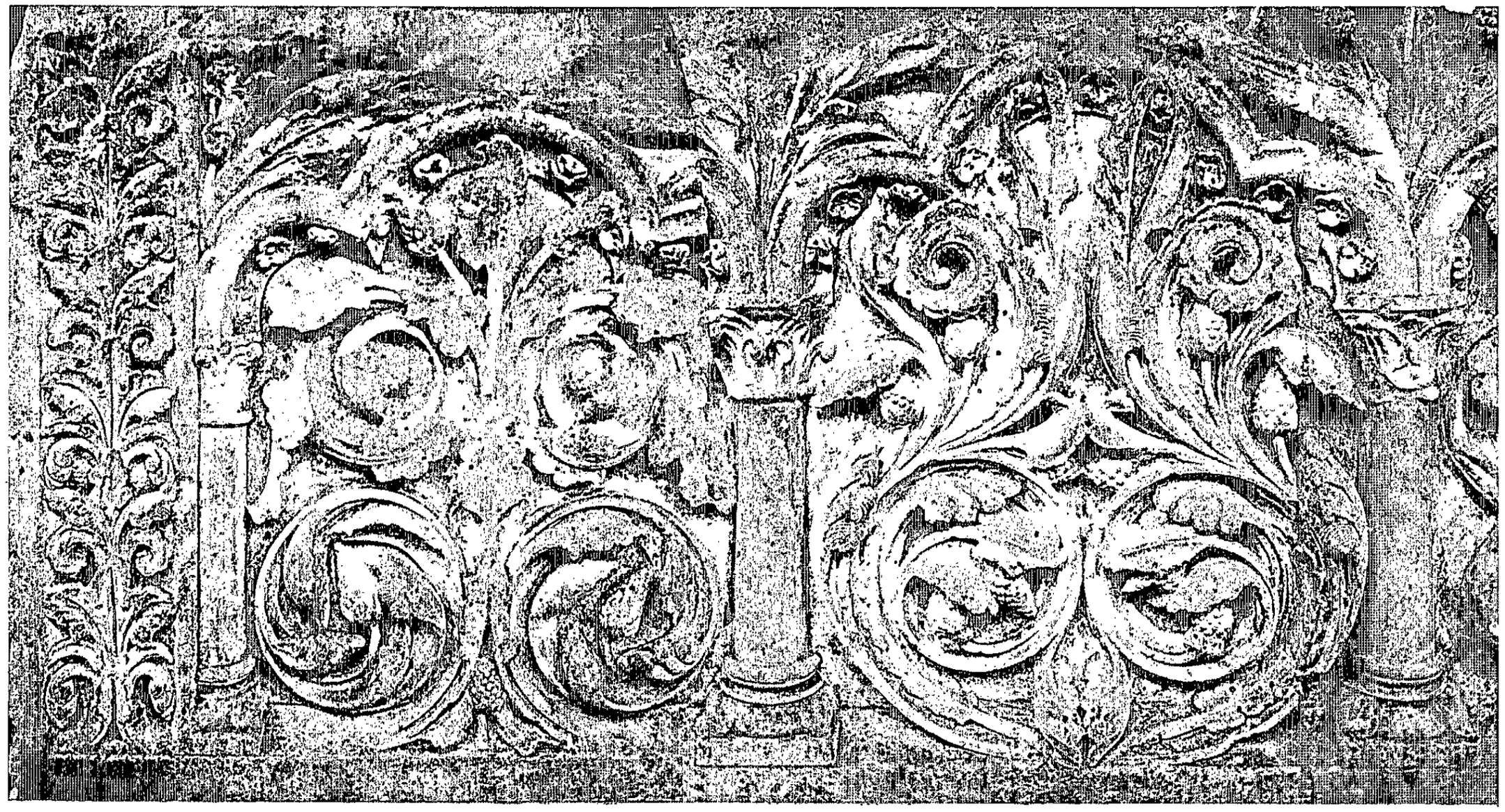

Chanoine Métais, phot.

Tombeau de Jean de Salisbury.

Face principale.

L'ÉGLISE

DE

CHATEL-MONTAGNE

(ALLIER)

On sait qu'au XII^e^ siècle les églises du Bourbonnais furent soumises à deux influences architecturales venues de l'Auvergne et de la Bourgogne, qui vinrent se rencontrer en se pénétrant réciproquement dans certains édifices religieux, comme à Saint-Menoux et à Châtel-Montagne. Cette dernière église, dont les remaniements sont si curieux à étudier, est trop peu connue des archéologues par suite de la difficulté des communications. Son plan primitif, semblable à celui de l'église de Mauriac (Cantal), se composait d'une nef flanquée de deux bas-côtés, d'un transept qui renfermait deux absidioles et d'un chœur en hémicycle, mais l'addition d'un grand porche occidental et la reconstruction du chœur qui fut entouré d'un déambulatoire et de quatre chapelles rayonnantes vers la fin du XII^e^ siècle modifièrent complètement l'aspect de ce monument, bâti en belles assises de granit (1).

(1) On peut consulter sur le prieuré et l'église : Vayssière : *Archives historiques du Bourbonnais,* t. II, p. 45 — Aubert de la Faige : *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais,* t. XI,

La nef renferme quatre travées : sa voûte en berceau est soutenue par quatre doubleaux en plein cintre dépourvus de moulures et les piles sont cantonnées de quatre colonnes, comme à Gerzat, Le Crest, Saint-Hilaire-la-Croix (Puy-de-Dôme), Lanobre, Les Anglards-de-Salers, Mauriac et Montsalvy (Cantal), tandis qu'à Notre-Dame du Port et à Issoire, la plupart des piliers n'ont pas de colonnes vis-à-vis de la nef, car l'usage des doubleaux sectionnant la voûte principale est rare en Auvergne.

Les grandes arcades décrivent une courbe en plein cintre. De chaque côté, leurs claveaux plats sont engagés dans un blocage central recouvert de mortier, suivant un procédé appliqué dans les autres arcs et dans les archivoltes des fenêtres, comme dans le chœur de Saint-Benoît-sur-Loire. Au-dessus, dans chaque travée, trois petites arcades en plein cintre, qui retombent sur des pilastres carrés, s'ouvrent sur les bas-côtés voûtés en quart de cercle. Elles jouent le même rôle que les baies tréflées des tribunes des églises de Notre-Dame du Port et d'Issoire. C'est à Vignory (Haute-Marne) qu'on rencontre l'un des plus anciens exemples de cette disposition très rare, qui est en germe dans le carré du transept à Germigny-les-Prés et à Saint-Généroux dès l'époque carolingienne (1). On la retrouve au

1903, p. 276 — *Archives de la Commission des monuments historiques,* t. IV, pl. XL et XLI — Raguenet : *Petits édifices historiques,* 2e année, 1905, n° 8. Dans la collection de photographies des monuments historiques, je tiens à signaler aux archéologues deux erreurs de légendes qui établissent une confusion entre la nef de Châtel-Montagne et celles de Thil-Châtel (Côte-d'Or) et de Cerisy-la-Forêt (Manche).

(1) Cf. Choisy : *Histoire de l'architecture,* t. II, p. 227 à 229.

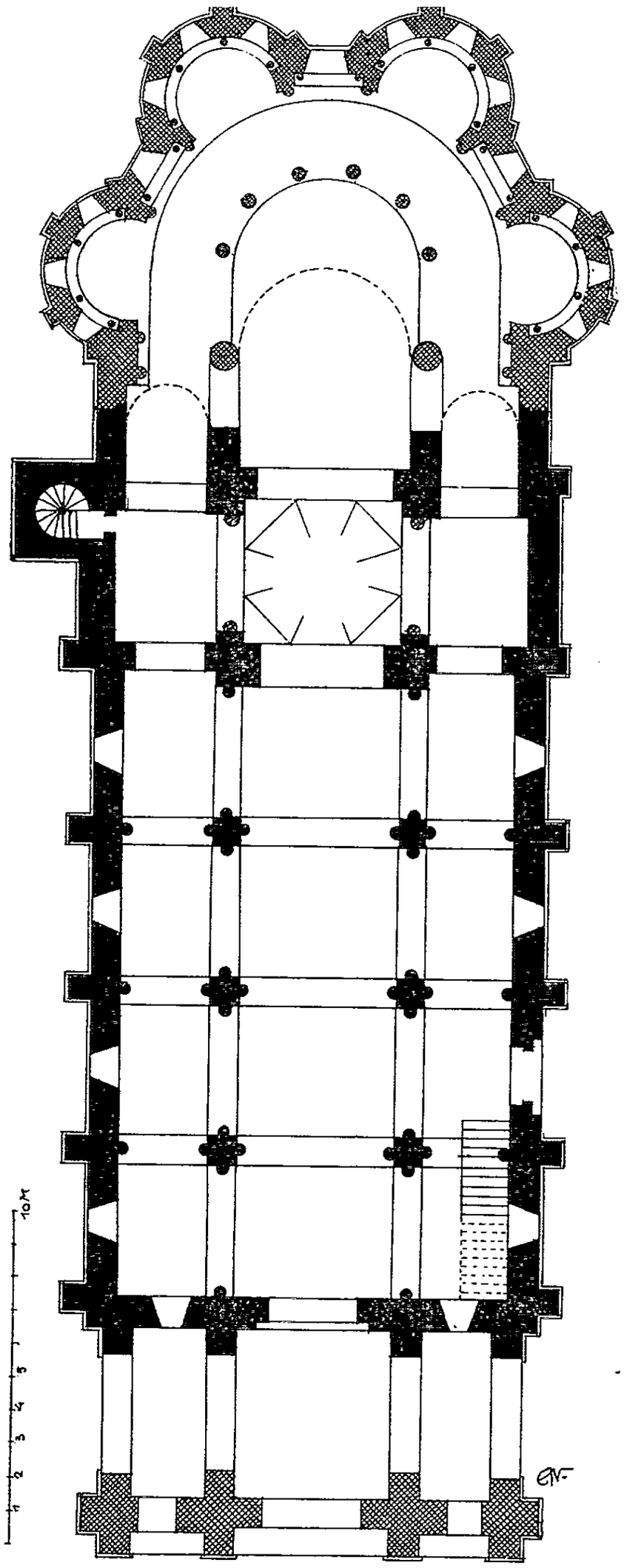

A. Ventre, del.

Église de Châtel-Montagne.

Plan.

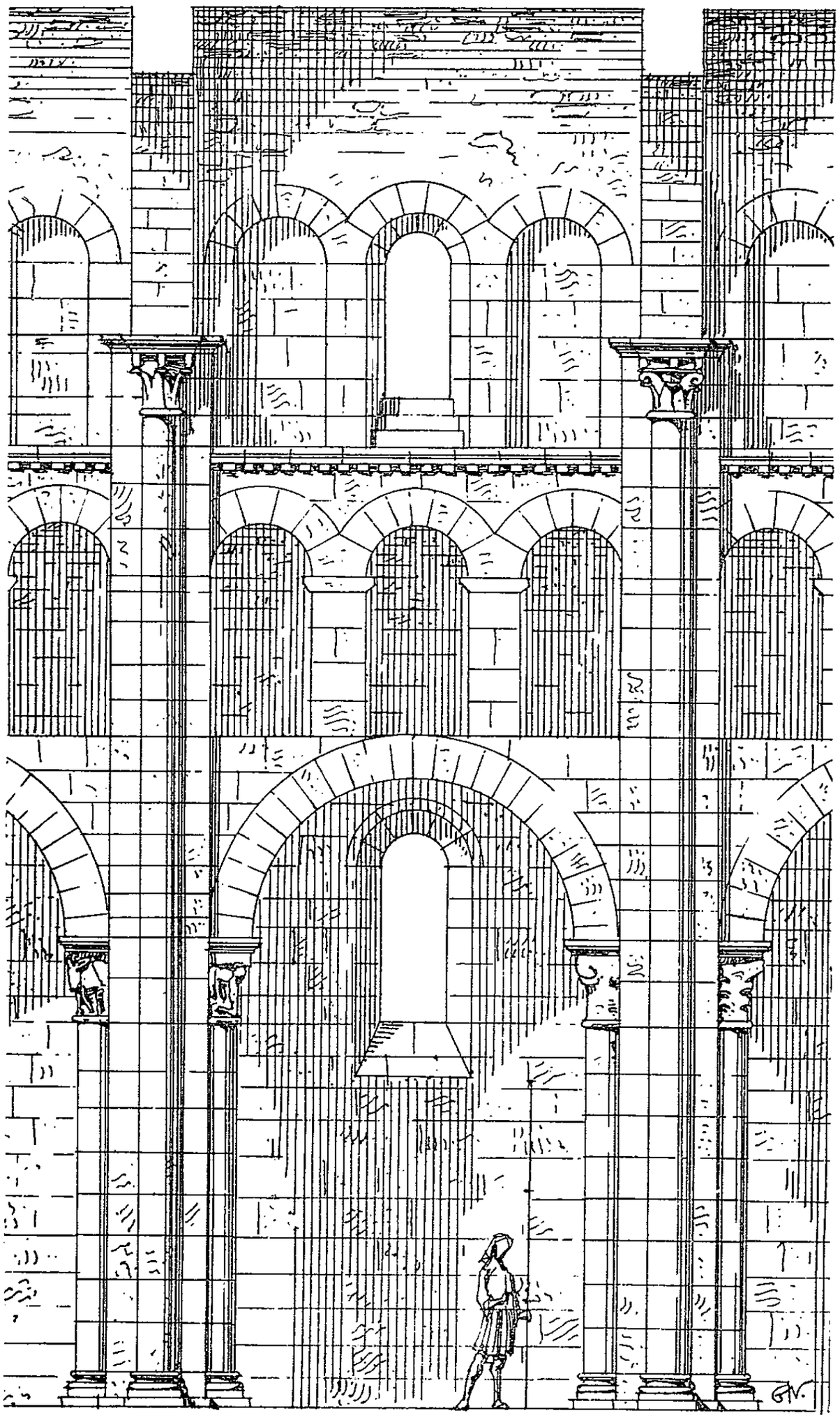

A. Ventre, del.

Église de Châtel-Montagne.

Travée de la nef.

XII^e^ siècle dans la cathédrale de Rochester et l'église de Jedburgh, en Angleterre (1), dans la cathédrale de Barletta, en Italie, puis au XIII^e^ siècle à la cathédrale de Rouen et à l'église d'Eu (2) où un faux triforium ajoure les murs de la nef pour donner plus de hauteur aux collatéraux, comme dans le chœur gothique de Saint-Paul de Narbonne.

Faut-il considérer ces pilastres complètement frustes comme l'indice d'une influence bourguignonne, en faisant un rapprochement avec un triforium du même genre qui se voit dans la dernière travée de la nef à Saint-Julien de Brioude? Je suis porté à le croire, en comparant ce triforium à ceux de la cathédrale d'Autun, de Cluny et de Paray-le-Monial. Chaque baie haute en plein cintre est flanquée de deux arcatures qui s'appuient sur deux pilastres au-dessus d'un rang de grosses billettes. Cette disposition se répète à l'extérieur.

Tous les chapiteaux de la nef, taillés dans le granit, portent l'empreinte d'un style très barbare. On voit sur leurs corbeilles de lourds feuillages à peine dégrossis, des palmettes mal découpées, des animaux affrontés, des personnages nus et assis qui lèvent leurs bras et leurs jambes en l'air jusqu'au bord du tailloir, comme des acrobates, et un âne portant un long sac sur le dos. Les tailloirs ne se retournent pas sur les piles : leur biseau se creuse en cavet peu profond et le tore inférieur des bases est légèrement aplati. Comme le granit du pays est rebelle au ciseau, on ne doit pas se laisser influencer par l'extrême grossièreté

(1) Ruprich-Robert : *L'architecture normande,* p. 153, fig. 159.

(2) Dans les bas-côtés de la cathédrale de Meaux, le même effet fut obtenu après coup en démolissant la voûte primitive qui séparait les collatéraux des tribunes.

des chapiteaux pour faire remonter les parties basses de la nef à une époque antérieure au premier quart du XII[e] siècle.

Pour comprendre les remaniements dont l'église fut l'objet vers 1150, il faut démontrer qu'à l'origine les voûtes de la nef, des bas-côtés et du transept se trouvaient à un niveau beaucoup plus bas qu'aujourd'hui. En effet, la trace d'une reprise des piles dans leur partie haute est indiquée par une diminution du diamètre des colonnes engagées vis-à-vis de la nef au niveau des sommiers des grandes arcades. Ce n'est pas un repentir, comme dans le transept de l'église abbatiale de Jumièges et dans une pile de la nef à Saint-Hilaire de Poitiers, car les murs extérieurs des collatéraux présentent un appareil qui se modifie brusquement à partir de l'imposte des fenêtres au point qui correspond à la reprise générale de l'édifice. D'ailleurs, la photographie ci-jointe montre bien qu'on a fait des arases irrégulières au niveau du triforium, en supprimant plusieurs lits d'assises qui chargeaient l'extrados des grandes arcades.

La première voûte en berceau de la nef arrivait donc au niveau de l'appui des baies supérieures qui furent appareillées vers le milieu du XII[e] siècle avec le triforium ajouré qui occupe l'emplacement des anciennes fenêtres. Il est probable qu'on a remonté plusieurs chapiteaux primitifs sous les doubleaux actuels. En affirmant que les murs ont été surélevés après coup, je suis absolument d'accord avec notre confrère M. du Ranquet, qui est arrivé aux mêmes conclusions après plusieurs visites de l'église. Je ne saurais trop le remercier de m'avoir communiqué ses remarques les plus récentes.

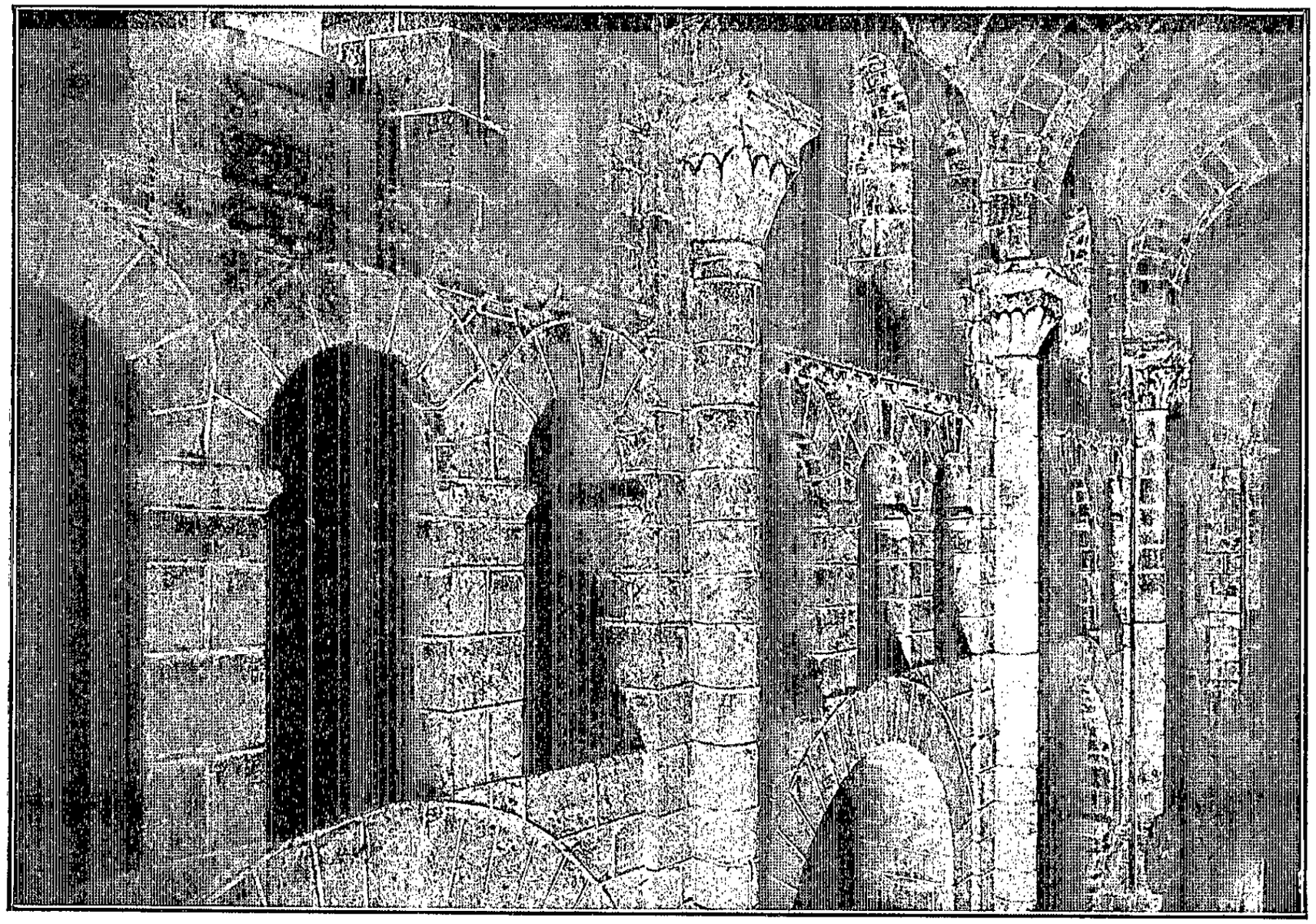

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Châtel-Montagne.

Triforium de la nef.

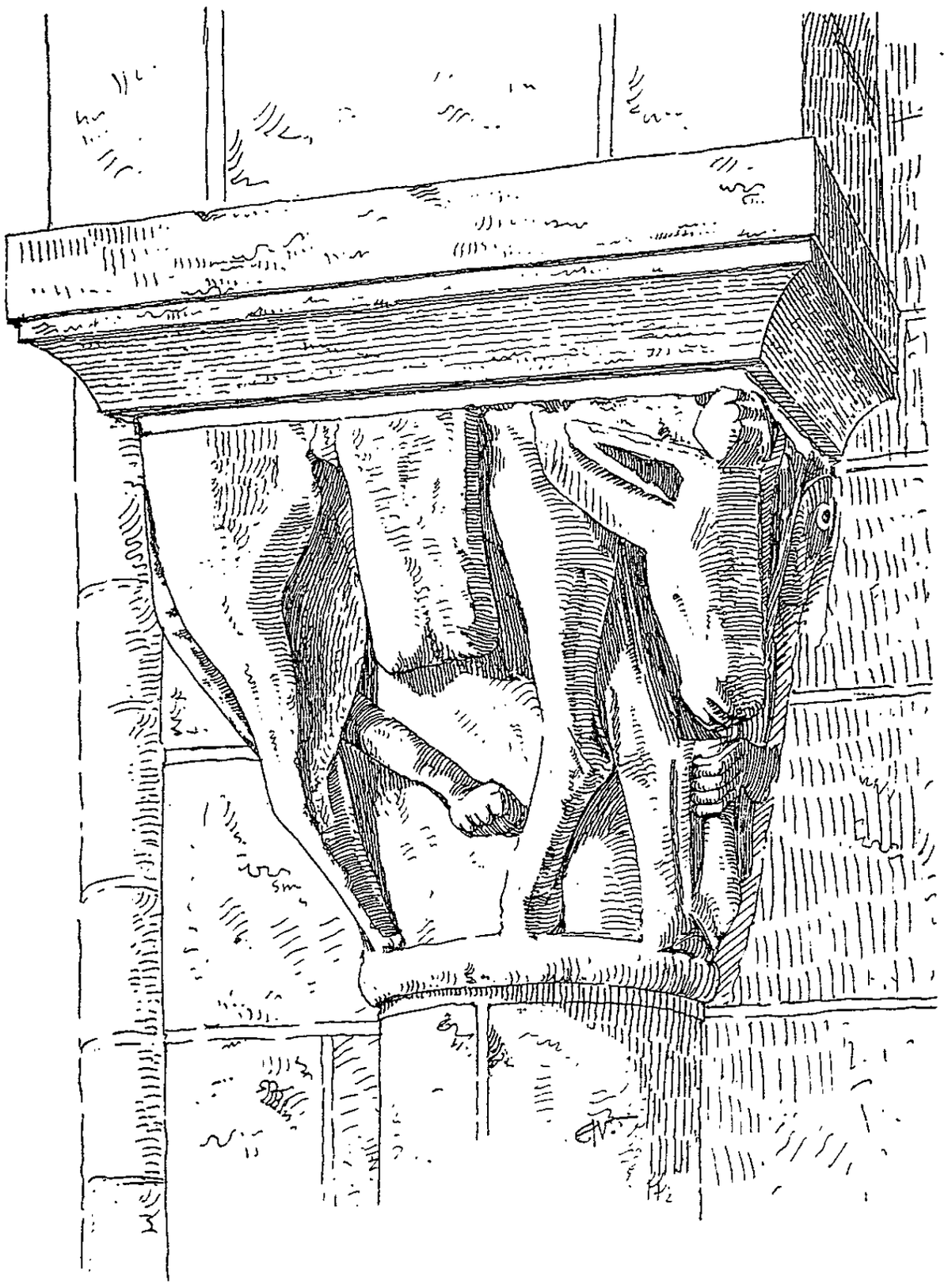

A. Ventre, del.

Église de Châtel-Montagne.

Chapiteau de la nef.

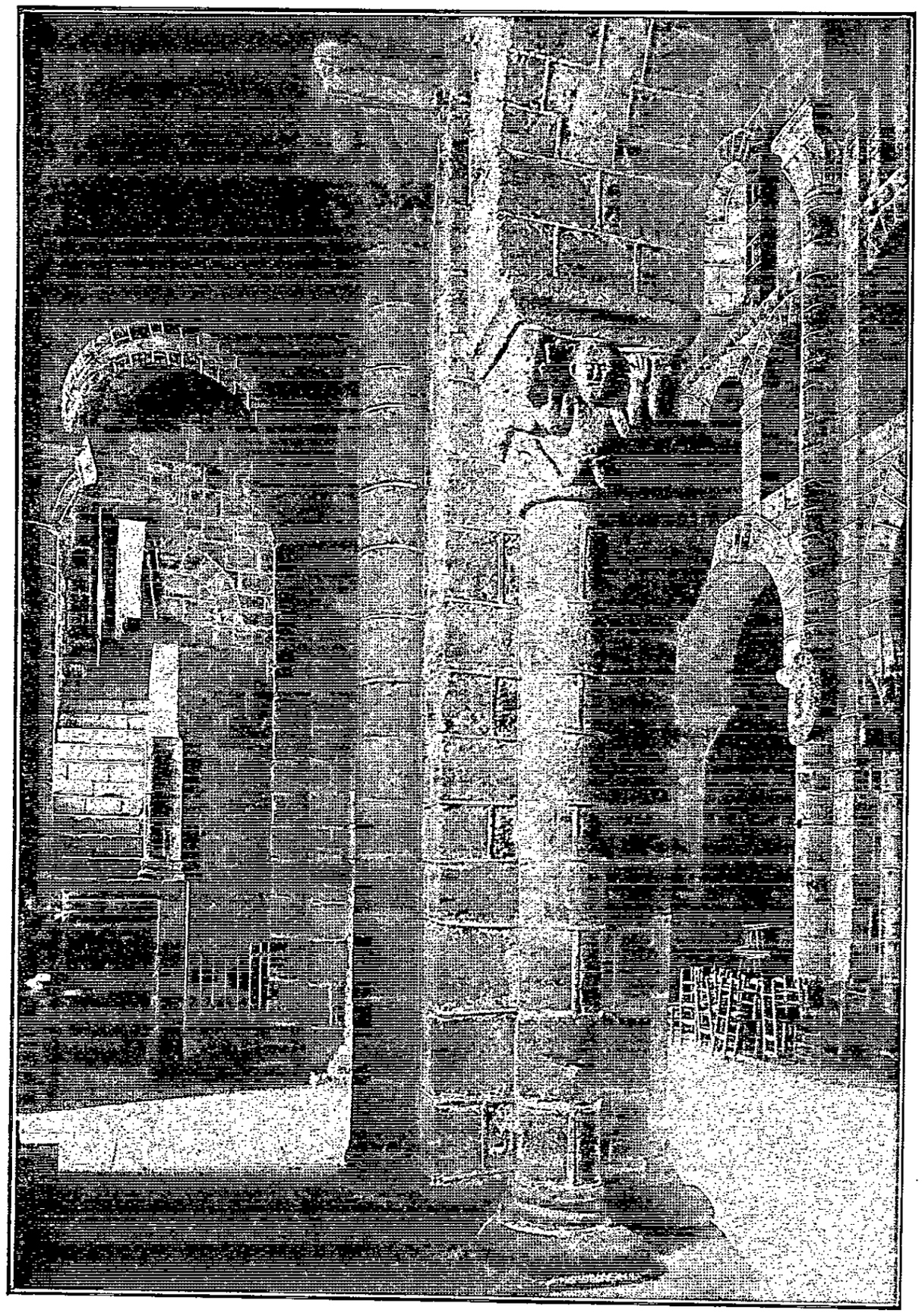

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Eglise de Châtel-Montagne.

Bas-coté sud.

La voûte en quart de cercle des bas-côtés vient buter contre le mur de la nef au-dessus du triforium. Elle a dû remplacer des voûtes d'arêtes dont la clef ne dépassait pas celle des grandes arcades. Les doubleaux en plein cintre qui retombent sur deux longues colonnes dont les chapiteaux sont au-dessus des sommiers des grands arcs de la nef, comme à Chamalières-sur-Loire et à Chanteuges (Haute-Loire), portent un mur d'appui qui épouse la forme de la voûte. Si la voûte en quart de cercle, qui se rencontre fréquemment dans les églises cisterciennes et dans les édifices religieux bâtis au sud de la Loire, ne doit pas être regardée comme l'apanage exclusif de l'école auvergnate (1), il n'en est pas moins vrai que ce genre de voûte se voit au-dessus des tribunes de Notre-Dame du Port, d'Issoire, d'Orcival, de Saint-Nectaire, de Saint-Étienne de Nevers, de Conques en Rouergue, de Saint-Sernin de Toulouse et de la cathédrale de Santiago de Compostelle.

L'architecte qui suréleva l'église de Châtel-Montagne a donc appliqué un système en usage dans les grandes églises qui se rattachent à l'école d'Auvergne. Bien qu'il ait renoncé à établir une voûte entre les bas-côtés et les tribunes en la reportant aussi haut qu'à Parthenay-le-Vieux (2), il a pu néanmoins épauler la voûte de la nef, ce qui était le point essentiel. L'éclairage direct du vaisseau central par

(1) Les bas-côtés sont également voûtés en quart de cercle à Châtel-de-Neuvres, à Ébreuil (Allier), à Artonne, à Biolet, à Glaine-Montaigut, à Montpensier, à Ris, à Saint-André-le-Coq, à Saint-Myon, à Thuret (Puy-de-Dôme), aux Anglards-de-Salers, à Lanobre, à Menet, à Riom-ès-Montagnes et à Trizac (Cantal).

(2) Cf. Choisy : *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 205.

des fenêtres hautes est le résultat d'une influence bourguignonne, comme à La Charité-sur-Loire, où ces baies sont également flanquées de deux arcatures, et à Saint-Étienne de Nevers. Les fenêtres en plein cintre des collatéraux furent élargies, car leurs piédroits portent la trace de remaniements et la naissance de leur archivolte coïncide avec le changement d'appareil déjà signalé.

La surélévation du transept et la reconstruction du chœur furent l'objet d'une autre campagne dans une période avancée du XII[e] siècle. Un nouvel architecte monta sur la croisée une coupole sur trompes entre quatre arcs en tiers-point, après avoir relancé des pilastres à l'entrée du transept et du chœur et des colonnes en avant des croisillons. Du côté de la nef, l'arc en plein cintre antérieur se voit encore au-dessus de l'arc brisé : l'espace intermédiaire est rempli de blocage.

Les croisillons, qui ne dépassent même pas d'un mètre l'alignement des bas-côtés, sont recouverts d'un berceau brisé. Sur le mur occidental du croisillon sud, à quatre mètres au-dessous de la naissance de cette voûte, on voit très distinctement des amorces de la voûte primitive en berceau plein cintre, mais ces traces sont moins visibles dans l'autre bras du transept. La fenêtre en plein cintre percée dans chaque mur de fond fut surmontée d'un oculus quand on suréleva le pignon.

Le chœur, dont l'axe dévie légèrement vers le sud, est encadré par un arc en tiers-point qui précède un berceau brisé et une voûte en cul-de-four. Le doubleau intermédiaire retombe sur deux colonnes engagées qui partent du tailloir à palmettes de deux piles cylindriques

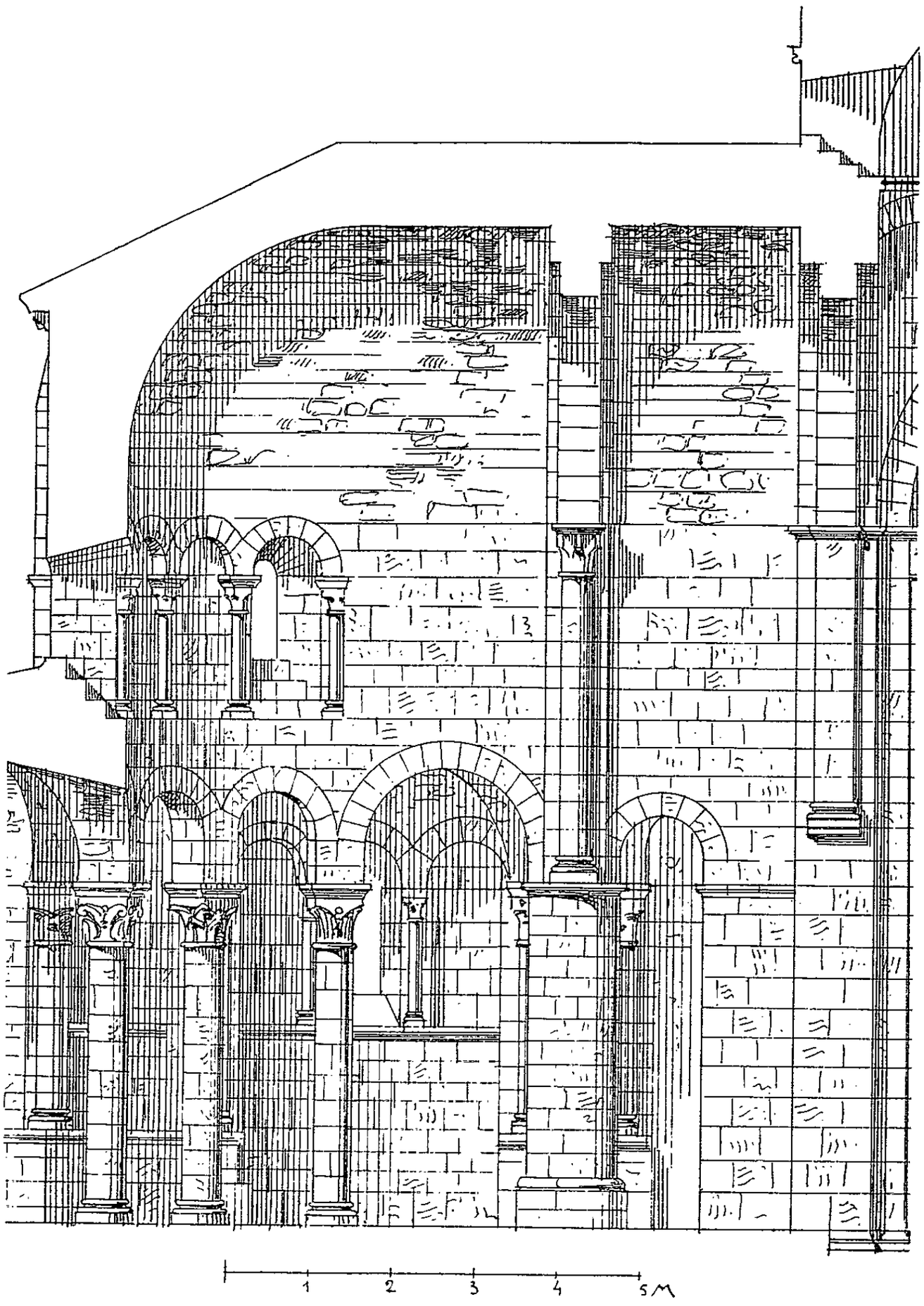

A. Ventre, del.

Église de Châtel-Montagne.

Coupe en long du chœur.

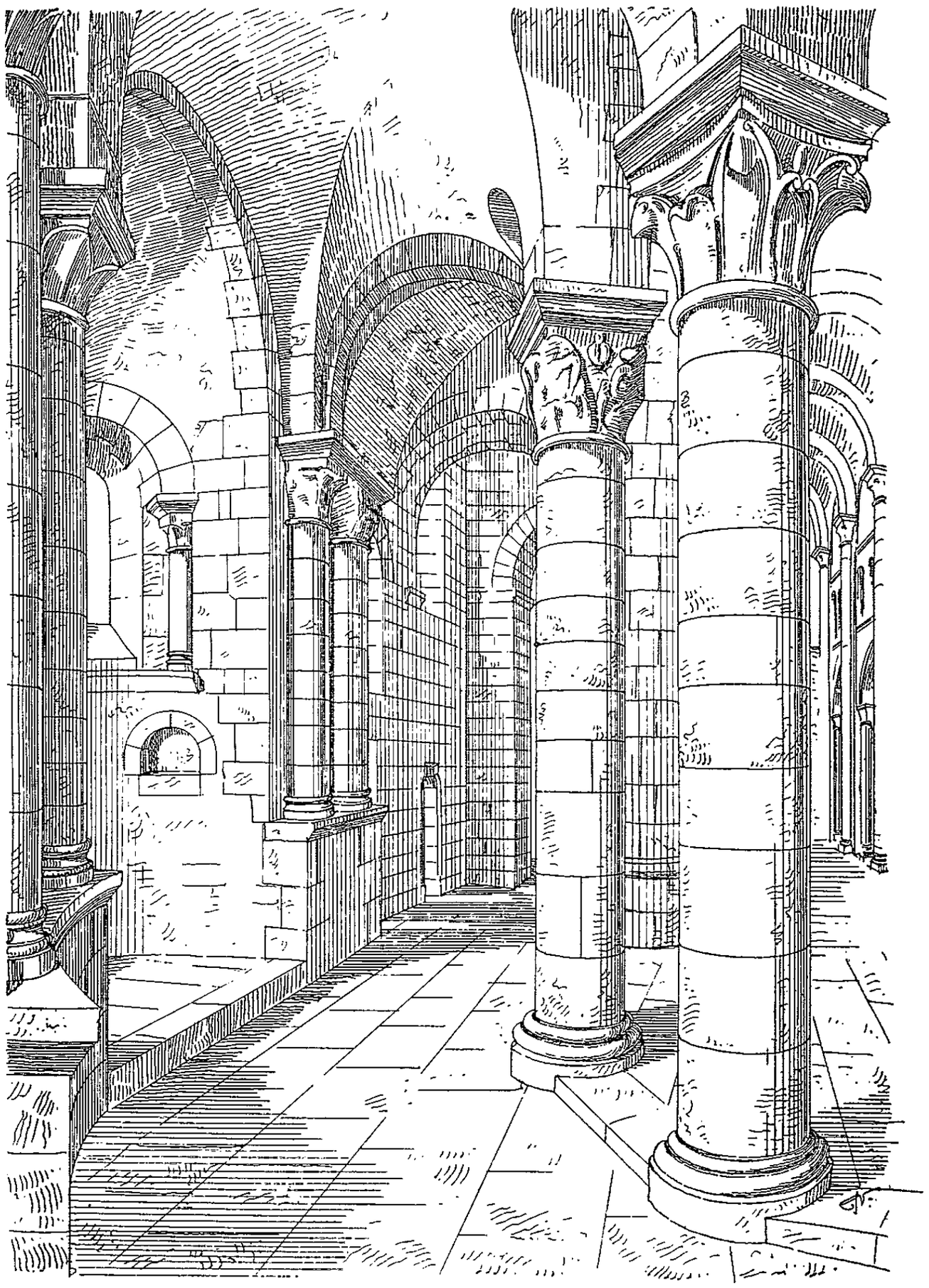

A. Ventre, del.

Eglise de Châtel-Montagne.

Déambulatoire.

de 1m10 de diamètre, qui rappellent celles de la nef des églises de Besse, de Chauriat et de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme). Ces piles reçoivent deux arcs en plein cintre d'ouverture très inégale, dont le plus étroit est voisin du transept pour mieux contre-buter la croisée. Dans l'hémicycle, six colonnes isolées assez minces soutiennent des arcades de la même forme : leurs chapiteaux, garnis de palmettes, de volutes et d'animaux, sont couronnés par des tailloirs en biseau. Trois fenêtres en plein cintre, encadrées et flanquées d'arcatures, qui s'appuient sur des colonnettes, s'ouvrent autour du chevet, comme dans la plupart des églises auvergnates et de la vallée de la Loire. Les stalles mutilées du chœur, qui peuvent remonter à la fin du XVe siècle, ont été transportées au musée de Moulins.

L'architecte qui construisit le rond-point fit démolir les deux absidioles du transept en conservant l'arc en plein cintre qui précédait leur voûte en cul-de-four, suivant une méthode qui fut également appliquée à Saint-Germain-des-Prés de Paris vers 1160. La partie droite du déambulatoire est voûtée en quart de cercle et le doubleau qui retombe sur les grosses piles rondes est voisin de celui qui marque le point de départ du berceau annulaire. Les lunettes qui correspondent aux arcades en plein cintre du chœur et des quatre chapelles rayonnantes pénètrent dans cette voûte, comme celles des baies en plein cintre intermédiaires flanquées de deux colonnettes. Sous les retombées, de fortes colonnes posées sur un bahut encadrent les chapelles voûtées en cul-de-four et éclairées par trois fenêtres en plein cintre à deux colonnettes. Trois chapiteaux en calcaire des baies

du chevet se font remarquer par la finesse de leurs animaux affrontés.

Le nombre pair des chapelles du rond-point, qui se retrouve à Notre-Dame du Port, à Chamalières, à Orcival (Puy-de-Dôme), c'est-à-dire dans les églises de la région consacrées à la Vierge, comme celle de Châtel-Montagne, suivant la judicieuse remarque de notre confrère M. du Ranquet (1), n'est pas un caractère exclusif de l'école romane auvergnate. Cette particularité se rencontre à Chamalières-sur-Loire, à Saint-Paulien (Haute-Loire) et à Saint-Hilaire de Poitiers où l'on trouve également quatre chapelles, et à Saint-Benoît-sur-Loire où il y en a deux (2).

L'absence de tout document historique sur la reconstruction du chœur rend très difficile à déterminer la date où cet important travail fut exécuté. En effet, l'Auvergne, comme tous les pays de montagne, est une région retardataire. M. du Ranquet a prouvé que l'église de Montpensier (Puy-de-Dôme), dont l'architecture est purement romane, fut bâtie après 1193 (3) et que les Cordeliers qui vinrent s'établir à Clermont en 1248 y firent élever une église romane transformée en poudrière aujourd'hui. On peut donc hésiter à faire remonter à 1180 ou à 1210 environ le chevet de Châtel-Montagne, la coupole et les voûtes en berceau brisé du transept. Néanmoins, je crois qu'il serait imprudent de rajeunir d'une façon systématique les églises de

(1) *École romane d'Auvergne,* dans le *Congrès archéologique de Clermont,* 1895, p. 186.

(2) Par contre, l'église d'Issoire (Puy-de-Dôme) a cinq chapelles autour du chœur et celles d'Artonne, de Saint-Nectaire, de Saint-Myon, de Volvic, près de Clermont, en ont trois.

(3) *L'église de Montpensier,* dans la *Revue d'Auvergne,* 1901, p. 253.

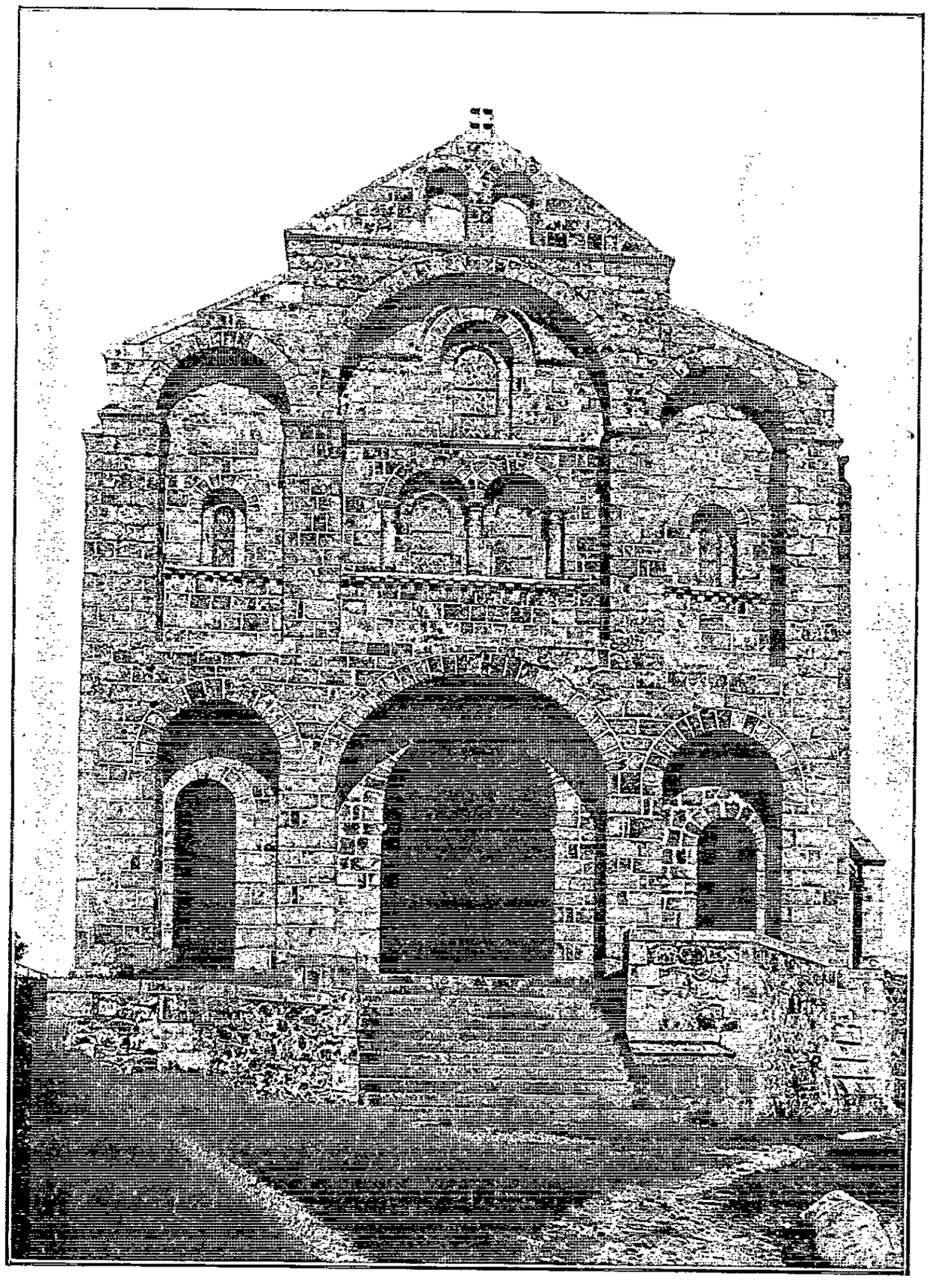

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Châtel-Montagne.
Façade.

l'école auvergnate où l'arc en tiers-point fait son apparition. A mon avis, le chœur de Châtel-Montagne fut rebâti vers la fin du XII^e^ siècle.

Le porche, que l'on peut comparer à ceux d'Ébreuil, d'Huriel (Allier) et de Paray-le-Monial, n'a subi aucune influence de l'architecture religieuse de la Syrie, comme le prétend Viollet-le-Duc (1). L'existence de deux fenêtres en plein cintre bouchées dans le mur occidental des bas-côtés et le collage de deux arcatures au revers prouvent qu'il fut ajouté après coup. D'ailleurs, son axe, comme celui du chœur, ne coïncide pas avec celui de la nef, ce qui confirme les observations de M. de Lasteyrie sur les déviations qui correspondent à des campagnes distinctes (2).

A l'ouest, on entre sous le porche par trois grands arcs en plein cintre doublés d'arcades beaucoup plus étroites et désaxées qui retombent sur des piédroits : au sud, l'arcade simple, qui fait pendant à celle du nord, est surmontée de quatre arcatures à pilastres. Les quatre contreforts en saillie sur la partie haute de la façade sont reliés par des arcs de décharge en plein cintre, comme au Monastier (Haute-Loire). Au centre, les deux baies jumelles qui éclairent la tribune sont encadrées par des petits fûts et surmontées d'une fenêtre : un rang de billettes passe sous leur appui. Une seule baie s'ouvre sous les autres arcs de décharge et le pignon est orné de deux arcatures. Sous la toiture, on remarque des modillons à copeaux, comme

(1) *Dictionnaire d'architecture,* t. VII, p. 279 à 282. Notre confrère M. Anthyme Saint-Paul a fort bien réfuté cette opinion. Cf. *Viollet-le-Duc, ses travaux d'art et son système archéologique,* p. 187.

(2) *La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique ?* dans le *Bulletin Monumental,* 1905, p. 447.

sur la corniche de la nef et des collatéraux. Malgré l'absence de toute ornementation, cette façade produit un excellent effet par son style robuste et ses heureuses proportions.

La voûte d'arêtes centrale du porche est flanquée de deux berceaux encadrés par des arcs en plein cintre qui retombent sur des piles à grands ressauts et sur des tailloirs en biseau sans retour d'équerre. Le portail en plein cintre du même style présente un double rang de claveaux sans moulures. Au-dessus, la travée centrale de la tribune, voûtée en berceau, s'ouvre sur la nef par une grande arcade en plein cintre. Deux arcs de la même forme, qui s'appuient sur deux colonnes engagées, la font communiquer avec des salles latérales voûtées en quart de cercle. On y monte par un escalier moderne établi dans le bas-côté sud.

Les collatéraux sont épaulés par des contreforts et le changement d'appareil déjà signalé se voit nettement dans la partie haute de leurs murs. Les baies inférieures sont encadrées au nord par une moulure en biseau et au sud par un cordon de billettes restauré. Le porche méridional fut collé à l'époque moderne contre un ancien portail qui a conservé son linteau en bâtière et son arc de décharge en plein cintre. Trois arcatures sur pilastres correspondent à chaque travée de la nef et celle du centre est percée d'une fenêtre, suivant une disposition fréquente en Auvergne et qu'on rencontre également à Chamalières-sur-Loire et à Chanteuges dans le Velay.

Le chevet du croisillon sud a été restauré et flanqué d'une sacristie, mais le clocher qui s'élève sur le carré du transept est encore intact avec ses colonnes d'angle. Il faut signaler sa ressemblance avec celui de l'église

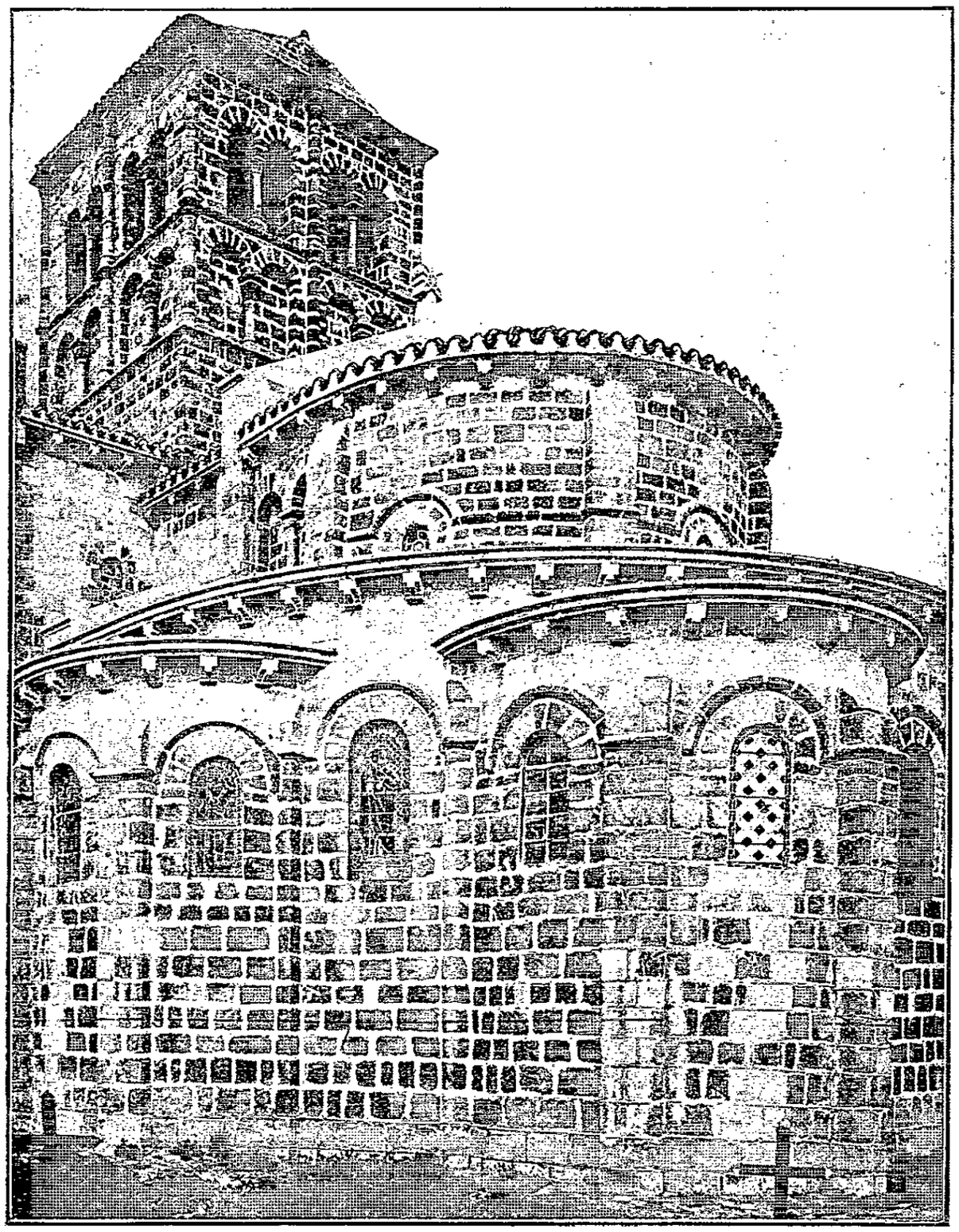

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Châtel-Montagne.

Abside.

de Veauce (Allier). Son mur occidental est plein afin de protéger le beffroi contre la pluie et la neige, suivant un usage habituel dans le Gévaudan et dans les pays de montagne. Sur les autres faces, dont le contrefort central a la forme d'une colonne, on remarque quatre arcatures en plein cintre séparées par des colonnettes. Au-dessus, quatre baies de la même forme sont groupées deux par deux et dépourvues de moulures: la retombée commune de leur archivolte s'appuie sur deux colonnettes jumelles. Avant la Révolution, cette tour était surmontée d'une flèche en pierre de 20 mètres que la municipalité fit démolir pour le prix de 1.400 livres. Les relevés de M. Millet, datés de 1855 (1), prouvent qu'il avait projeté de la rétablir, mais aujourd'hui le clocher se termine par un toit en bâtière conforme à son style primitif.

Au dehors, les quatre chapelles rayonnantes sont épaulées par des contreforts peu saillants, comme à Saint-Menoux, à Saint-Désiré (Allier), à Saint-Nectaire et sur deux chapelles de Notre-Dame du Port et d'Issoire (2). Leur glacis est précédé d'un biseau qui ne se raccorde pas avec le cordon du même genre disposé autour de toutes les fenêtres en plein cintre du chevet. C'est un exemple des maladresses dont les églises romanes offrent tant d'exemples. La partie droite de l'abside haute présente deux

(1) *Archives de la Commission des monuments historiques,* t. IV, pl. XLI.

(2) C'est une exception à la règle des contreforts à colonnes, dont l'absence se remarque également autour des déambulatoires sans chapelles de Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme) et de Veauce (Allier), qui furent peut-être bâtis par le même architecte.

arcatures jumelles, comme à Notre-Dame du Port et à Issoire, et l'hémicycle supérieur est flanqué de quatre contreforts plats sans larmier. Les modillons à copeaux du déambulatoire, des chapelles et du chœur ont été refaits, ainsi que les antéfixes de tous les pignons.

Le prieuré de Châtel-Montagne relevait de l'abbaye de Cluny, mais sa date de fondation est inconnue. En 1131, une charte d'Aymeri, évêque de Clermont, reconnaît au prieur le droit de présenter à la cure d'Arfeuilles, près de La Palisse (1). Le bullaire de Cluny n'en fait pas mention avant le XIII^{e} siècle et le registre des visites faites en 1294, 1310 et 1353 y constate la présence d'un prieur et de quatre moines (2), mais en 1501, il fut réuni à l'abbaye bénédictine de Laveine.

On peut donc attribuer la construction de l'église à trois périodes distinctes. Les parties basses de la nef, des collatéraux et du transept doivent remonter au commencement du XII^{e} siècle. A la seconde campagne, qui peut se placer aux environs de 1150, je rapporte le triforium, les fenêtres et les voûtes de la nef et celles des bas-côtés, ainsi que le grand porche occidental qui n'avait pas été prévu par le premier architecte. Enfin, les voûtes du transept, le chœur avec son déambulatoire et ses chapelles

(1) « Ecclesie de Arfolio que ad Castellum de Montibus pertinet ». Cf. Bruel: *Chartes de l'abbaye de Cluny,* t. V, n° 4023.

(2) Bruel : *Visite des monastères de l'ordre de Cluny de la province d'Auvergne aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles,* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XXXVIII, 1877, p. 125; t. LII, 1891, p. 80 et 111. La première visite eut lieu en 1281. *Ibid.,* p. 76.

rayonnantes doivent appartenir à la fin du XII^e^ siècle et le clocher n'est peut-être pas antérieur aux premières années du XIII^e^ siècle.

E. LEFÈVRE-PONTALIS.

CHRONIQUE

PAR

Louis SERBAT.

Gaule préhistorique.

Silex de l'île Riou. — MM. le docteur Capitan et l'abbé Arnauld d'Agnel ont présenté à l'Académie des Inscriptions deux séries de silex taillés, absolument identiques quoique de provenance très diverse. Les uns, originaires d'Égypte, ont les formes caractéristiques des silex égyptiens de la période néolithique. Les autres ont été trouvés à l'île Riou, non loin de Marseille. De ces similitudes il faut conclure que des Égyptiens préhistoriques sont venus dans l'île, déjà habitée alors, car, en dessous de la couche où gisaient les silex mentionnés ici, les fouilles ont décelé la présence d'autres instruments et haches de pierre. — *Séance du 11 août 1905.*

Dalles funéraires a cupules de Collorgue. — Elles recouvraient des dépôts de silex et d'ossements. Les encoches artificielles et les incisures que l'on y remarque les rendent comparables à celles de La Vaulx (Deux-Sèvres), de Castelnau, et tendraient à faire croire qu'il y a là une intention de représenter

la figure humaine. M. le Dr Capitan les attribue à l'époque néolithique ou hallstattienne. — *Bull. arch.*, 1905, p. 3 à 5, fig.

Station néolithique de Hauteville. — Près du fort de ce nom, aux environs de Dijon, on a trouvé des silex, hachettes, flèches, grattoirs, mais l'ensemble reste peu important.

Tumuli du Correo et du Guïre. — M. David Martin signale dans la région de Gap une vaste étendue toute couverte de tumuli: ils sont au nombre d'une centaine, divisés en quatre groupes. — *Bull. Soc. Études Hautes-Alpes,* 1905, p. 89-103.

Grotte de Noailles. — MM. les abbés Bardon et Bouyssonie, qui l'ont explorée, publient le résultat général de leurs travaux. Dans cette salle profonde de 15 mètres, sur 9 de large et 7 de haut, visitée pour la première fois en 1879, se sont rencontrées de nombreuses pièces remontant à l'époque solutréo-magdalénienne: lames avec ou sans retouche, perçoirs, grattoirs, etc. Des traces de peinture, allant de l'ocre au brun foncé, s'y remarquent également. — *Bull. Soc. scient., hist. et archéol. de la Corrèze,* 1905, p. 65-84.

Polissoir d'Orches. — M. Lavergne l'a distingué, aux environs de Châtellerault, parmi d'autres blocs erratiques. Il est de forme ovoïde, long de 1m80, et présente huit rainures qui permettaient à trois ouvriers un travail simultané. — *Bull. Soc. des Antiq. de l'Ouest,* 1905, p. 374-377.

Tumulus de Lantilly. — Il est de dimensions si considérables que deux cents tombereaux de

matériaux ont pu en être enlevés précédemment sans que sa forme soit sensiblement altérée. Cette forme était primitivement circulaire. Des tombes placées en chevauchement sur les pierres de l'enceinte montrent qu'il a été agrandi. MM. Henri Corot et le colonel de Virieu y ont relevé soixante-cinq sépultures à inhumation ou incinération. Ces dernières offraient les urnes caractéristiques de l'époque hallstattienne en Bourgogne. L'ensemble date de l'extrême fin de cette période et du commencement de la Tène, mais le monticule a continué à servir de lieu de sépulture jusqu'aux temps gallo-romains.

Sépultures de l'age du fer a Fleury d'Aude. — Les fouilles que M. Campardou vient de terminer dans vingt-deux tombelles lui ont donné des urnes cinéraires entourées de dalles et accompagnées de vases accessoires, le tout de terre noire façonnée à la main. Il y a recueilli de nombreux objets des âges du bronze et du fer. — *Bull. Com. archéol. Narbonne,* 1905, p. 526-532.

Retranchements calcinés en Bourgogne. — M. Clément Drioton a étudié dans le Dijonnais plusieurs de ces fortifications analogues à celles de la région de Nancy. Toutes sont établies à l'extrémité de promontoires rocheux, sur le front accessible. Précédées d'un fossé, elles se composent de plusieurs couches de chaux, de charbon et de pierres dont la rubéfaction indique un feu très violent.— *Rev. préhist. illust. de l'est de la France,* 1905, p. 4-8, pl.

Lampe en pierre de Saint-Julien-Maumont. — Dans un galet de grès rouge, une sorte de godet contenait encore un dépôt noir; l'analyse a fait reconnaître qu'il provenait d'une matière grasse. Cette

lampe remonterait à l'époque magdalénienne; toutefois, comme elle a été trouvée près de substructions gallo-romaines, il se pourrait qu'elle ne soit pas antérieure à cette période. M. Chauvet a classé et étudié huit lampes authentiquement préhistoriques, auxquelles celle-ci peut être comparée. — *Bull. Soc. scient., hist. et archéol. Corrèze,* 1905, p. 107-112.

Gaule romaine.

Fortifications antiques en Vendée. — Dans le bois de Puythumé, près du château de la Bironnière, on vient de découvrir une enceinte circulaire défendue par un fossé profond et précédée de deux autres enceintes quadrangulaires. Ces restes appartiendraient à l'époque celtique ou romaine.

Inscription du menhir du vieux Poitiers. — M. Ernault, revenant sur l'étude de ce texte, publie les différentes lectures qui en furent données. Il serait en langue celtique avec influences latines. On pourrait même y voir une sorte de vers hexamètre. — *Soc. Antiq. de l'Ouest,* 1905, p. 368-373.

Antiquités de Narbonne. — M. le capitaine Molins a signalé un certain nombre d'inscriptions trouvées récemment. — l'une d'elles était considérée comme perdue depuis cent ans. — trois sarcophages dont l'un présente la figure du bon Pasteur, des lampes, des poteries samiennes. Il termine son mémoire par une liste de 289 marques de potiers. Ce catalogue est suivi d'observations de M. J. Déchelette; notre

savant confrère établit qu'il existait à Narbonne, près de l'embouchure de l'Aude, un vaste entrepôt de poteries rutènes. — *Bull. archéol. du Comité,* 1905, p. 31-34.

Nécropole de Montlaurès.— M. Rouzaud a exploré en détail cette élévation rocheuse et inculte qui devait servir de nécropole à tous les habitants de l'*emporium* antique de Narbonne. C'est de là que provient le célèbre vase grec trouvé en 1864. Les poteries de Cumes y sont nombreuses. On en relèverait même de l'époque mycénienne. Le plus grand nombre de débris se rencontre au bas de la colline, le long de laquelle s'étagent, taillées dans le roc, de larges encoches en escalier, sur le plan desquelles étaient construites les tombes recouvertes ensuite de dalles, de terre et de végétation, ce qui les rendait invisibles. — *Bull. Com. archéol. Narbonne,* 1904, p. 489-526.

Substructions antiques de la forêt de Rouvray. — M. de Vesly publie le rapport des travaux de la campagne 1904. Aux abords de la mare du Puits, il a relevé une enceinte quadrilatérale parallèle aux murs du petit temple. Au nord du *sacellum* existait un caveau éclairé par des soupiraux. Cinq marches permettent d'en atteindre le fond. L'usage n'a pu en être déterminé; il renfermait des poteries, des fragments de bronze et de nombreux ossements d'animaux. En dehors de l'enceinte, des murs épars ont permis de constater un curieux mode de construction dans les bâtiments rustiques: pour éviter la taille difficile des silex, les angles et les pieds-droits étaient garnis de tuiles courbes dont plusieurs étaient encore en place. — *Bull. archéol. du Comité,* 1905, p. 5-15, fig.

Voie romaine du Rhin. — Cette voie importante, avec ses stations dans les cantons de Baume-les-Dames et de Clerval, a été relevée par M. l'abbé Druot avant qu'elle ne disparaisse complètement. Il a étudié le profil et la construction, bien conservés en différents endroits, et calculé approximativement le prix de revient. On sait que cette voie importante menait de Vesontio à Mandeure et à Argentoratum.— *Mém. Soc. Émul. Doubs,* p. 45-80.

Station d'Hermoniacum a Bermerain. — La recherche de ce point fit couler beaucoup d'encre au début du XIX^{e} siècle. M. Tramblin, reprenant la question, d'après les plus récentes indications de M. Longnon, pense, avec vraisemblance, être arrivé à un résultat définitif. Ayant très exactement reporté sur le terrain de la voie romaine de Bavai à Cambrai, les chiffres donnés par la table de Peutinger comme distance entre l'une et l'autre de ces deux villes et l'*Hermoniacum* disparu, il put constater que le point obtenu coïncidait avec un champ dont l'aridité, remarquable dans une région fertile, lui donna l'idée heureuse de pratiquer des fouilles. Elles furent des plus intéressantes. Un puits, notamment, large de deux mètres et creusé dans l'argile jusqu'à une profondeur de 26 mètres, était comblé de débris de toute nature. Des pierres taillées, entablements ou dés de colonnes, pesant plusieurs centaines de kilos, en furent extraites. Des fragments de bois et de bronze, le tout violemment calciné, s'y mêlaient à de petits objets parmi lesquels se remarquent deux déesses-mères de terre blanche, un Mercure de bronze, une chaînette d'or, un tube hexagonal de même métal avec trois anneaux de suspension, une fibule avec traces d'émail. La présence de ce dernier bijou permettrait peut-être de

reporter aux invasions l'incendie du monument considérable qui vient d'être exhumé.

M. Tramblin a donc retrouvé *Hermoniacum* et il fait part de sa découverte avec chaleur et vivacité, sans grands ménagements pour les travaux de ses devanciers. Un savant fut envoyé de Cambrai en 1823 pour donner un rapport sur des fouilles entreprises à quelques kilomètres de celles de M. Tramblin ; doit-on lui faire un grief de n'avoir pas entrepris de recherches personnelles ou d'avoir dit « qu'aucune autre partie du canton n'a présenté pareille réunion de débris antiques, oubliant de nous dire quand et où des recherches ont été faites à ce sujet » ? Il se bornait à constater la situation telle qu'elle était jusqu'en 1823, antérieurement aux découvertes d'Haussy ou de Bermerain, dont il n'avait point la prescience. Faut-il le blâmer d'avoir émis quelques doutes sur l'antiquité de certains objets?

L'hésitation en matière d'archéologie est souvent meilleure conseillère que l'enthousiasme. S'il est tout à fait impossible aujourd'hui de voir autre chose qu'une assonance fortuite entre *Hermoniacum* et le lieu dit *Clair-Ménage*, il n'est pas moins fantaisiste de prendre dans ce même *Hermoniacum* l'ancêtre du moderne Bermerain. Pour justifier cette surprenante généalogie, on fait appel, il est vrai, aux dires des habitants de ce village: Ils parlent, à ce que l'on rapporte, d'une ancienne ville de Ber, dont le souvenir se retrouverait dans un champ appelé « L' bout de le Ville », dénomination qui, soit dit en passant, tirerait plus simplement son origine du latin *Herleboldi Villa* : il en est, dans le nord de la France. d'autres exemples, et ici. une fois de plus, les « vieux papiers », sans doute, ne donneraient pas tort à cette interprétation. Puis, tout à fait gratuitement en la circonstance, prêtant une erreur de transcription à la carte de

Peutinger, on la corrige et, un B remplaçant l'H, *Hermoniacum* devient *Bermoniacum*.

Après quoi, on n'est pas plus avancé d'ailleurs, car il resterait à montrer. et ce ne serait pas le plus facile, par quelle singulière anomalie, le suffixe si fréquent *acus* et même le mot tout entier sont arrivés, en dépit de règles bien établies et bien connues, comme l'on sait, à se métamorphoser de Bermoniacus en Bermerain.— *Bull. de la Comm. hist. du dép. du Nord,* t. XXVI.

Découvertes a Chateaumeillant. — M. Chéron, poursuivant ses recherches dans un troisième puits, en a retiré des tuiles, des fonds de seaux, deux poignards, deux chaudrons de bronze, des poteries de terre rouge, une petite statuette en pierre de femme drapée, une épée se rapprochant des scramasax francs. — *Mém. Soc. Antiq. du Centre,* 1905, p. 21-28.

Vase gallo-romain a Étaples. — La drague a ramené de la vase un bol de poterie samienne très richement décoré d'une large frise avec chasse, amazones, animaux sauvages. Le nom du potier est PVTRIV ; il se retrouve à Lezoux, à Poitiers, à Rothweil. — *Bull. trimestr. Soc. acad. Boulogne-sur-Mer,* 1905, p. 145-147.

Inscriptions chrétiennes de Lyon. — M. H. de Villefosse a publié un rapport de M. l'abbé Martin sur quatre inscriptions trouvées en creusant des fondations. La première forme un petit poème de dix vers; c'est l'épitaphe d'une jeune fille; elle est datée du règne de l'empereur Avitus. — *Bull. archéol. du Comité,* 1905, p. xli-lx.

Sépultures a Rochefort du Gard. — M. l'abbé Bascoul, curé de cette paroisse, y a mis au jour une grande quantité de tombes: auges de pierre, assemblage de briques ou de dalles. Des débris de poterie mérovingienne y ont été retrouvés. La superposition de ces tombes et la forme de certaines d'entre elles peuvent donner à penser que toutes ne sont pas d'une époque aussi lointaine.

Cimetière franc d'Escames. — M. Houlé a rendu compte à la Société académique de l'Oise des résultats obtenus dans ces fouilles. Plus de quatre-vingts fosses furent ouvertes; les sarcophages étaient rares, il y avait surtout des cercueils de bois. Des framées, des francisques et des scramasax y furent recueillis, ainsi qu'une quarantaine de vases avec dessins à la roulette ou à l'estampille, des bijoux variés, des fibules en forme d'oiseau. Le tout remonte à la deuxième moitié du V^e^ siècle.

Cimetière franc de Bury. — M. Houlé vient de publier un important mémoire sur cette nécropole où il a fouillé 200 sépultures, dont 80 sarcophages. Il a recueilli des armes, des plaques de ceinturon, des vases en terre noire et en verre, des fibules, des colliers, des bracelets, une balance romaine à curseur très bien conservée. — *Mém. de la soc. acad. de l'Oise,* t. XIX, 2^e^ partie, 1905.

Architecture religieuse.

Concours d'architectes des monuments historiques. — M. Lefèvre-Pontalis nous communique l'intéressante notice qui suit: « Ce concours a été des plus brillants, si l'on en juge par les remarquables

dessins exposés par les trente concurrents au musée du Trocadéro, à la fin du mois de novembre. L'épreuve comportait des relevés d'un monument historique et des études sur sa restauration ou sur des désordres supposés dans l'édifice. Une notice descriptive et technique devait en outre être soumise au jury.

Le classement a donné les résultats suivants:

1. M. Deneux, qui avait étudié certaines parties de la cathédrale de Reims et l'église de Puiseaux (Loiret), en rédigeant un mémoire très documenté.

2. M. Paquet, qui avait relevé la chapelle haute du croisillon nord de la cathédrale de Laon, l'église de Bruyères et quelques travées de la cathédrale de Senlis.

3. Notre confrère M. Hardion, dont les châssis consacrés à l'église de Beaulieu-les-Loches ont été très admirés.

4. Notre confrère M. André Ventre, dont tous les membres de notre Société ont pu apprécier le talent, depuis que son crayon illustre le *Bulletin Monumental* et les *Congrès archéologiques*. Il avait relevé l'église de Triel, dont la nef menace ruine depuis longtemps à cause du bouclement des murs, en proposant une solution très originale du problème, qui consiste à retirer les étrésillons sans reconstruire les travées pierre par pierre.

5. M. Sallez, qui avait dessiné avec le plus grand soin l'église de Saint-Sulpice de Favières, jadis étudiée par notre regretté confrère M. l'abbé Bouillet.

6. M. Senès s'était réservé l'église abbatiale d'Asnières, près de Saumur: ses relevés pouvaient être comparés à ceux de M. Hardion, sous le rapport de la finesse et du rendu.

7. Notre confrère, M. Jules Tillet, avait étudié l'église de Saint-Germain d'Auxerre, dont il prépare la monographie. Ses dessins prouvaient l'étendue de

ses connaissances techniques sur le style du XIVe siècle et ses recherches archéologiques présentaient un grand intérêt.

8. M. Collin s'était proposé de rebâtir plutôt que de restaurer la nef de l'église de Triel.

9. M. Sardou présentait un relevé très complet du chœur de l'église abbatiale de Lagny.

Le jury, où siégeaient nos éminents confrères MM. Selmersheim et Lucien Magne, a décidé en outre de recommander à M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, M. Moreau, qui avait étudié l'église de Boiscommun (Loiret); M. Goubert, auteur de plusieurs châssis sur la cathédrale de Chartres; M. Guet, qui avait relevé les églises de Notre-Dame de Dijon et de La Chapelle-sur-Crécy, et M. Haubold, qui présentait les plans et les coupes du château de Montmort et de l'église abbatiale de Fontevrault.

Nous avons également remarqué les châssis de M. Portevin, sur l'église de La Sauve, près de Bordeaux; de M. Radel, sur la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Auxerre; de M. Vinson, sur Saint-Yved de Braine; de M. Formigé, sur la cathédrale de Meaux; de M. Carpet, sur La Trinité de Vendôme; de M. Chaîne, sur la tour Saint-Romain à la cathédrale de Rouen; de M. Gaston Ernest, sur l'église abbatiale de Longpont (Aisne). Enfin, M. Gennys avait relevé les églises de Couilly et de Mézy-Moulins; M. Chopard, celle de Saint-Leu-d'Esserent; M. Charl, celle d'Urcel; M. Milvoy, des détails de la cathédrale d'Amiens; M. Varin, l'église de Gonesse, et M. Van Lyschett, le chœur de Saint-Denis.

En félicitant les lauréats, nous avons été heureux de constater les sérieuses qualités dont tous les concurrents avaient fait preuve. Le concours est d'un bon augure pour les monuments qui seront confiés à cette nouvelle génération d'architectes ».

L'archéologie du moyen age et ses méthodes. — A propos du livre si remarquable de M. Brutails, quelques pages viennent d'être écrites par M. Anthyme Saint-Paul sur la création des écoles romanes, sur les prétendues influences orientales, sur l'emploi judicieux des inscriptions et des documents. L'article de notre éminent confrère est de ceux qu'il faut lire tout entiers sans vouloir en donner une trop brève analyse. La Chronique se borne donc à en signaler la publication dans la *Rev. de l'Art chrétien,* 1905, p. 232-245.

Église de Doulon. — Des religieux venus de Saint-Médard de Soissons la fondèrent avant 843. M. Maître pense qu'il subsiste des fragments de cette époque. Il a trouvé en fouillant, des briques plates et des maçonneries analogues à celles de la chapelle Saint-Étienne, au milieu du cimetière Saint-Donatien. Le pignon de l'église où, sous le crépi, on distingue trois grands arcs de décharge aux claveaux alternativement de pierre et de briques; les cintres des trois fenêtres, percés dans ces grands arcs et établis dans les mêmes données; les chaînages de briques, permettent à M. Maître de croire que l'on a voulu imiter des constructions gallo-romaines. — *Bull. Soc. archéol. Nantes,* 1905. p. 224-244.

Cryptes du diocèse de Toul. — M. Maître, terminant ses recherches sur ce sujet, décrit le tombeau et la « grotte » de Saint-Mansuy, sur l'emplacement de l'abbaye détruite. Modifiées de nos jours et partagées entre plusieurs propriétaires, ces « grottes, formant une série de voûtes d'arêtes ou en berceau, ne présentent aucune correspondance avec le plan de l'église supérieure. Elles seraient partiellement antérieures à l'époque romane. La crypte du tombeau

même, toute petite et toute basse, serait un hypogée gallo-romain du IVe ou Ve siècle. A Remiremont, dans la crypte refaite au XIe siècle, il y a des colonnes du Xe. — *Rev. Art chrétien,* 1905, p. 323-337.

Cathédrale de Lescar. — Notre confrère M. Maurice Lanore vient de faire paraître une nouvelle édition de sa Notice historique et archéologique sur ce curieux monument du XIIe siècle, qu'il avait étudié dans le *Bulletin Monumental* de 1904. Il a surtout développé l'histoire de l'édifice et le chapitre consacré aux tombeaux des rois de Navarre est une addition des plus importantes. C'est une monographie définitive où l'auteur a fait preuve d'une rare érudition. — Pau, Garet, 1905, in-8°, 111 p. et fig.

Églises du Beauvaisis. — Dans cette région, M. Ph. des Forts a visité un certain nombre d'églises, dont plusieurs ont été étudiées depuis, par le Congrès archéologique de 1905. Il convient de citer ici: Agnetz, qui possède une belle tour centrale du XIIIe siècle; Auvillers, avec un chevet plat et un clocher roman archaïque; Mello, avec ses croisillons à deux travées; Saint-Vaast, type parfait d'église rurale avec tour carrée au transept; Bury, où il est d'avis que la voûte de la première travée n'a pas été ajoutée après coup. — Ext. *Soc. Émul. Abbeville,* 1904, 29 p., pl.

Cathédrales de Reims, Amiens, Beauvais. Parallèle des coupes transversales. — Sous ce titre, notre confrère M. Gosset se livre à une étude sommaire de ces trois cathédrales, en comparant leurs dimensions, leur hauteur et leurs conditions de stabilité. En réduisant la coupe de leur chœur à la même échelle, il a fait bien comprendre la hardiesse

progressive des architectes du XIII[e] siècle. — *Reims,* Monie, 1905, in-8°, 16 p. et pl.

Église Saint-Nazaire a Bourbon-Lancy. — M. Perrault-Dabot a décrit cette petite église du XI[e] siècle, que l'on pourrait comparer à celle de Château-Landon. Elle se compose de trois nefs non voûtées, d'un transept et de cinq absidioles. Les piliers sont carrés. — *Paris,* Picard, 1904, 45 p.

Églises du Velay. — M. Thiollier continue, dans le *Mémorial de la Loire,* ses intéressantes descriptions de nombreuses églises, parmi lesquelles on peut citer Langogne, Chérier, de style roman primitif, Saint-Jean-le-Puy, avec sa tour romane. Saint-Vincent, au portail roman polylobé. Laussonne, dont la nef est voûtée en berceau.

Église et chapitre de Salles. — M. Eugène Mehu fait connaître ce chapitre de chanoinesses dans le Beaujolais. La nef de l'église a été remaniée. Le chœur est de la fin du XI[e] siècle ou peut-être même du XII[e]. Au carré du transept, une coupole sur trompes est surmontée d'un clocher du type ordinaire en cette région. Des fragments de cloître subsistent. Une plus grosse colonne simple, ou deux colonnettes, l'une derrière l'autre, en portent alternativement les arcades. — *Soc. sc. et archéol. Beaujolais,* 1905, p. 44 et suiv.

Église de Maule. — M. Coquelle a publié la monographie de cet édifice construit entre 1080 et 1115. Les parties basses de la dernière travée, côté ouest, remonteraient à la première de ces deux dates. La nef n'a jamais été voûtée. Les supports les plus anciens sont formés d'un pilier cantonné de pilastres;

ailleurs on remarque de simples colonnes. Le long de la paroi nord court une sorte de triforium ou plutôt une série de dix-huit arcatures qui se poursuivent à l'intérieur du mur de la façade. La première travée du chœur est élevée sur plan carré, car c'était primitivement la partie centrale d'un transept. A l'abside, de grandes arcatures rappellent celles de Juziers. Les voûtes ont été refaites.

Une crypte, partiellement souterraine, à cause de la déclivité du terrain, règne sous cette partie de l'édifice. Son pourtour épouse la forme de l'abside; deux rangées de colonnes la divisent en trois nefs. Des voûtes d'arêtes la couvrent. « C'est une des plus remarquables de l'Ile-de-France; elle présente sur les autres l'avantage d'être complète et homogène dans toutes ses parties, et de n'avoir subi aucune modification » depuis sa construction (1105-1110). — Ext. *Comm. des Antiq. et des Arts de Seine-et-Oise,* 1905, 35 p.

Église de Saint-Christoly a Bordeaux. — Cette ancienne paroisse était transformée en maisons et ateliers. M. Piganeau en a suivi la démolition. Le plan très simple comprenait une nef, un chevet plat et un collatéral. Différents débris de sculpture du XIII^e^ au XVI^e^ siècle y ont été retrouvés. — *Soc. archéol. Bordeaux,* 1904, p. 139-177.

Église de Norville. — Un essai historique et archéologique sur ce remarquable monument, commencé au XIII^e^ siècle par les abbés de Jumièges, date et décrit les parties successives de la construction. De la première période, il reste les murs du chevet et des collatéraux du chœur. Les travaux furent repris au XV^e^ siècle. A partir de 1450, on éleva

au carré du transept, surmonté d'un étage octogone, une magnifique flèche de même plan, ornée de pinacles à la base et de deux autres couronnes fleuronnées, dont la plus élevée a disparu. Néanmoins, l'ensemble peut encore se comparer aux flèches de Caudebec, de Guerbaville, de Villequier, d'Ételan. La nef fut continuée au XVI[e] siècle. — *Rev. catholique de Normandie,* 1905, p. 143-158.

Église Sainte-Catherine d'Honfleur. — La restauration complète de ce curieux édifice vient d'être décidée. Quand le reste des platras qui en cachent encore la façade extérieure aura été enlevé, on retrouvera donc en entier ce modèle rare d'une grande église toute en bois.

Chapelle du Crucifix au Croisic. — M. de Veillechèze donne une notice sur cette église à une nef, bâtie au XVI[e] siècle dans un joli style gothique. Le chevet à trois pans est éclairé de fenêtres surmontées de hauts gâbles à crochets reliés au comble du chevet par de petites bâtières. — *Bull. Soc. archéol. Nantes,* 1905, p. 204-216.

Architecture civile et militaire.

Donjons romans de la Touraine. — M. de Clérambault a relevé tous les points fortifiés sur le sol de cette province et des régions circonvoisines. Il en a compté 143. Parmi les donjons qui subsistent, il distingue deux types. Le premier rectangulaire est simple, comme Montrichard, Semblançay, ou flanqué d'une autre tour plus petite, tels Langeais, Loches, Montbazon. Ceux

du second type sont circulaires et, parfois même, légèrement coniques. — *Bull. trim. Soc. archéol. Touraine,* 1905, p. 52-64.

Chateau de Noirmoutiers. — Dans ses *Essais historiques sur les baronnies du sud-ouest du Poitou,* M. Loquet publie de ce château un plan du XVII^e^ siècle qui permet de voir les modifications apportées depuis lors. On sait que le donjon, logé dans une des extrémités de la vaste enceinte rectangulaire qui l'entoure, est rectangulaire lui-même et soutenu de huit contreforts demi-circulaires. Dans chacun de ses quatre étages, il comprend deux salles. — *Ann. Soc. Émul. Vendée,* 1904, p. 148.

Chateau de Trèmazan. — Ce quadrilatère, flanqué en avant de deux tours rondes, enserre entre deux corps de logis une cour étroite dont le fond est un donjon en saillie, encore haut de 28 mètres, malgré l'état de ruine de l'enceinte, précédée d'une barbacane à quatre tourelles. — *Bull. Soc. acad. de Brest,* 1904, p. 102-122.

Chateau de Vez.— Ce château, visité par le Congrès de Beauvais, vient de faire l'objet d'une transaction entre les héritiers de l'ancien propriétaire et l'État qui fera terminer la restauration de la forteresse.

Cimetière fortifié de Bermerain. — M. Tramblin attire l'attention sur ce « fort » villageois naguère flanqué de tourelles, dont deux seulement subsistent aujourd'hui. En 1841, l'enceinte était à peu près complète, tandis que maintenant, de jour en jour, disparaissent ces vestiges — non de la féodalité — mais plutôt des époques troublées du XV^e^ siècle. La construction de ces petits remparts de briques et de grès

ne permet pas de les faire remonter plus haut. Il en reste encore plusieurs autres dans le département du Nord, à Mastaing, à Saulzoir, par exemple. Les habitants du village s'y retiraient à l'approche de l'ennemi et parfois le clocher de l'église muni d'un four leur servait de donjon. Ainsi a-t-il pu en être de la tour de Bermerain. Solidement bâtie de grès sur plan barlong, elle ne peut être du XI[e] siècle, ni du « style roman pur ». Bien qu'elle soit d'aspect assez archaïque, ses baies en arc brisé et ses profils ne permettent pas de lui assigner cette date. — *Bull. de la Comm. histor. du Nord,* t. XXVI, p. 93-113.

Maison des Musiciens a Reims. — M. Jadart a résumé l'histoire de ce célèbre logis menacé par l'alignement et, hier encore, définitivement compromis par l'enlèvement des statues, si grâce à des initiatives généreuses le rachat n'en avait été aussitôt effectué au moment où elles allaient partir pour l'Amérique. Cette étude sur la maison des Musiciens et les demeures voisines, également très anciennes, se termine par une longue bibliographie de tous les écrits relatifs à ce sujet. — *Reims,* 1905, 20 p., pl.

Ancien collège de Navarre a Paris. — Des travaux exécutés à l'École polytechnique ont remis au jour des galeries voûtées ayant fait partie des bâtiments de ce collège. Dans un petit couloir, une pierre formant linteau portait les armes de Philippe le Bel et de la reine Jeanne de Navarre.

Palais archiépiscopal de Rouen. — Le Dr Coutan a fait l'histoire et la description de ce palais, commencé au XV[e] siècle par Guillaume d'Estouteville, sur des substructions plus anciennes. De l'époque romane, il reste une galerie voûtée en berceau avec doubleaux. La

tour du guet est du XIII[e] siècle, de même qu'une grande salle voûtée de six nervures. Le cardinal d'Amboise finit les travaux, mais si la Renaissance se fait sentir à la même époque au château de Gaillon, le palais de Rouen est encore tout gothique. Le XVIII[e] siècle ajouta la chapelle et la belle salle des États décorée de panneaux d'Hubert Robert. — *Rouen,* Lecerf, 1905, 13 p., pl.

Chateaux de Touraine. — Dans la collection des « Villes d'art célèbres », M. Paul Vitry vient de publier « Tours et les châteaux de Touraine ». Il insiste sur « la grande époque tourangelle », c'est-à-dire sur le XV[e] siècle, où tous les arts concouraient à l'édification et à l'embellissement de ces magnifiques demeures que M. Paul Vitry dépeint dans un texte plein d'informations très sûres et accompagné de planches nombreuses et instructives.

Collège de Cambrai. — Autrefois « refuge » de l'abbaye de Saint-André du Cateau, il montre encore toute une série d'arcades en anse de panier portées sur des colonnes cylindriques et surmontées de ces gâbles à contre-courbes chers à l'architecture civile des Pays-Bas à la fin de l'époque gothique. Les fenêtres de l'étage supérieur montrent le même ornement. Dans un petit vestibule, on vient de découvrir de charmantes colonnettes chargées de rinceaux et d'arabesques, datées de 1551; elles formaient la claire-voie d'une tribune donnant sur l'ancienne chapelle. — *Soc. Émul. de Cambrai,* 1904, p. 45-51, pl.

Hotel Lauzun a Paris. — La ville qui en avait fait naguère l'acquisition pense, dit-on, à le revendre au lieu d'en faire « un logis type de la vieille France et

de Paris au XVII[e] siècle », comme le demande M. Augé de Lassus. — *Journal des Arts,* 1905, 20 nov.

Sculpture, peinture et mobilier.

Sculpture romane a Meaux. — M. Gassies décrit une tête du XII[e] siècle trouvée dans les démolitions du moulin de l'Échelle et la compare pour le style aux sculptures de Saint-Gilles. — *Bull. archéol. du Comité,* 1905, p. 40-42.

Les statues de la chapelle de Rieux et de la basilique de Saint-Sernin au Musée de Toulouse. — M. Henri Rachou étudie ces célèbres figures du XIV[e] et du XV[e] siècle. Les premières, au nombre de seize, proviennent d'une chapelle construite à Toulouse en 1348, par Jean Tissendier, évêque de Rieux, et représentent saint Louis d'Anjou, saint Antoine de Padoue, saint Pierre, saint Paul, saint Jean et sept apôtres difficiles à déterminer, saint Jean-Baptiste, saint François et Jean Tissendier offrant sa chapelle au Seigneur. On ignore l'auteur de ces statues. M. Rachou hésite à les attribuer à un atelier déterminé, mais les belles phototypies de M. Couzi en font ressortir la valeur artistique et la belle expression des têtes.

Les huit statues conservées jadis dans le déambulatoire de Saint-Sernin et transférées, en 1902, au Musée des Augustins n'ont pu être identifiées. Un buste de vieillard et un buste de femme méritent surtout d'attirer l'attention. — *Toulouse,* Privat, 1905, in-4°, 32 p. et 25 phototypies.

Bas-relief de l'église de Nantouillet. — M. Gassies signale un bas-relief omis par Palustre, non au château mais à l'église de Nantouillet. Il forme tympan dans un grand arc qui orne la porte d'entrée. Les bas-reliefs sont à rapprocher des œils-de-bœuf du Louvre sortis de l'atelier de Jean Goujon. Une inscription récemment retrouvée donne la date de 1560. — *Bull. archéol.*, 1905, p. 43-45.

« Devant d'autel » du chateau de Genissac. — Sous ce nom, M. Piganeau décrit quatre grandes pierres sculptées, décorées de douze statuettes abritées par un dais en forme de coquille et qui auraient pu servir, peut-être, au massif d'un autel. Le travail remonterait à l'an 1527 environ, d'après les armes des Gontaut et des La Chassagne qui s'y trouvent accolées. — *Bull. Soc. archéol. Bordeaux,* 1904, p. 173-195.

Repositoire de Marquette-en-Ostrevent. — De ce genre de monuments, très fréquents autrefois, il ne reste dans le département du Nord que de bien rares exemplaires. L'un des mieux conservés se voit sur le côté du chœur de l'église de Marquette-en-Ostrevent. Porté par un mince pilastre surmonté d'un large cul-de-lampe pentagonal, il comprend trois étages de même forme. Le premier, percé de portes ajourées, servait à conserver le Saint Sacrement. Le second, où les colonnes sont remplacées par les statues des quatre évangélistes, est décoré de peintures et d'un bas-relief figurant la Cène. Le troisième, comportant, comme les deux autres, entablement saillant et frise, est creusé de trois niches pour des statues. Le couronnement se compose d'une sorte de petite coupole évidée abritant le sacrifice d'Abraham et terminée elle-même par l'image d'un pélican. M. l'abbé Th. Leuridan

donne la description et le symbolisme de tout cet ensemble. — *Soc. d'Études de la province de Cambrai,* 1905, p. 289-299, pl.

Tombeau du maréchal d'Ornano a Aubenas. — Dans une église abandonnée, M. Henri Vaschalde a, pour ainsi dire, découvert ce monument très intéressant, très riche, mais d'un goût douteux. Un soubassement quadrangulaire porte une sorte d'arc de triomphe à quatre portiques.deux grands et deux petits. Au-dessus des piliers d'angle, et formant une saillie très considérable en dehors de l'entablement, s'allongent les extrémités de deux cercueils de marbre noir qui sont eux-mêmes la plate-forme où reposent les statues agenouillées du maréchal et de sa femme. Entre les deux, au milieu de l'arc de triomphe, un heaume gigantesque et les armes du maréchal forment motif central. — *Bull. Soc. d'archéol. et de statist. de la Drôme,* 1905, p. 532 et suiv., pl.

Deux plates tombes dans l'église d'Abbeville-la-Rivière Seine-et-Oise). — M. Maxime Legrand signale la pierre tombale du chevalier Pierre, vêtu du haubert avec l'épée pendue au côté; une arcature trilobée remontant à la fin du XIII[e] siècle l'encadre. Sur une autre dalle. ornée d'anges qui encensent les défunts au-dessus de gâbles ajourés, on voit un chevalier, nommé Raoul de Joannet. mort en 1309, et sa femme. — *Annales de la Soc. hist. et arch. du Gâtinais,* 1905, p. 281-294. pl.

Pierres tombales de l'ancien archiprêtré de Tournus. — M. J. Martin. dans un travail d'ensemble. a complété l'inventaire de tous ces monuments, depuis les plus anciens, comme le fragment de sarcophage de

Tournus avec caractères grecs, jusqu'aux plus récents. Parmi les dalles les plus curieuses se comptent celles de Jehan Geliot, dans l'église de Mont-Saint-Martin (1477), de Pierre de Monteaulier, abbé de Varennes-le-Grand (1317). — *Mém. Soc. d'hist. et d'archéol. de Saône-et-Loire,* 1905, p. 50-192, pl.

Tribune d'orgues de Sacy. — Elle provient de Saint-Pierre-le-Vieil de Reims, comme l'indique M. l'abbé Chevallier. On y accède par un escalier à vis enfermé dans un fenestrage très ajouré. La tribune elle-même, datant également de l'extrême fin du XV^e^ siècle, se compose d'une suite de panneaux aux remplages variés. Au-dessous règne une galerie plus petite avec pendentifs. Le buffet est de la même époque, sauf les clochetons supérieurs modernes. — *Art sacré,* 1905, p. 1-3.

Vitraux de la cathédrale de Chartres. — M. le chanoine Métais a consigné dans une note ses remarques sur les travaux de restauration de ces vitraux; quelques morceaux neufs ne s'harmonisent pas assez avec les anciens. De plus, il y aurait lieu, pour retrouver l'ordre logique, troublé par les restaurations du XVI^e^ siècle, de replacer dans une autre suite certains des panneaux alternativement ronds et carrés dont se composent ces magnifiques verrières. — *Bull. archéol.,* 1905, p. 46-55.

Vitraux d'Essomes.— M. l'abbé Guyot, curé de cette paroisse, décrit les sept grandes verrières du XIV^e^ siècle et les panneaux du XVI^e^, plus nombreux avant que la création — restée à l'état de projet — d'un musée des vitraux n'en ait fait disparaître quelques-uns, sans esprit de retour. — *Ann. Soc. hist. et archéol. Château-Thierry,* 1904, p. 96-104.

Peintures murales a Rocamadour. — Sur la paroi extérieure de la chapelle de Notre-Dame, on distingue encore des peintures murales très intéressantes ; les parties les plus nettes représentent un squelette tenant une javeline et un autre portant une pelle. Dans dix ans la pluie aura terminé son œuvre et l'on ne verra plus rien. « Cependant, écrit M. Blanchet, une simple glace suffirait pour protéger cette œuvre, qui n'est pas sans mérite ».

Fresques de l'église de Rampoux. — Signalées d'abord par M. le chanoine Pottier, elles se trouvent dans la chapelle latérale droite de cette église où M. G. Fourgous les a étudiées en détail. L'Annonciation, la Flagellation, le Baiser de Judas, le Crucifiement forment les principales scènes de ces peintures du XV^e^ siècle où l'ocre et le brun dominent. A la voûte, les quatre animaux se détachent sur fond blanc avec taches gris bleu, ou plutôt, d'après le dessin, sur fond bleu traversé de ces bandes ondées et déchiquetées par le moyen desquelles on représentait alors les nuages. — *Bull. archéol. et hist. Soc. archéol. Tarn-et-Garonne,* 1905, p. 125-137.

Peintures au chateau du Lude. — A l'époque révolutionnaire, les voûtes et les plafonds de plusieurs salles avaient été, par mesure de précaution, recouverts d'un faux plafond. A la même époque, sans doute, on badigeonna, dans une tour, un cabinet entièrement couvert de peintures sur la voûte comme sur les murs : le triomphe de la chasteté, le puits de Jacob, le vœu de Jephté, l'histoire de Joseph occupent les parois, tandis qu'à la voûte, des rinceaux et des arabesques rappellent de si près les Loges de Raphaël, qu'on peut les attribuer à un peintre sorti

de l'atelier de Jean d'Udine. L'inscription, ajoutée lors de la restauration, est inexacte. — *Rev. hist. et archéol. du Maine,* 1905, p. 129-161, pl.

Manuscrit a peintures de Saint-Omer. — Il est de l'extrême fin du XI^e^ siècle. L'allongement des personnages, les costumes, les chasubles pointues dénotent l'origine allemande de ce manuscrit qui, ayant appartenu de tout temps à la collégiale de Saint-Omer, a été connu des sculpteurs ayant travaillé dans cette église, comme M. Boinet a pu en faire l'intéressante constatation.— *Bull. archéol.,* 1905, p. 415-430.

Peintures au musée de Saint-Lo et a Torigny. — Il faut signaler, dans le catalogue récemment édité par la *Soc. d'agric., d'archéol. et d'hist. nat. de la Manche,* quantité de bonnes reproductions des portraits des Matignon et Grimaldi, conservés dans ces deux villes.

Portrait d'Henri IV. — Dans la biographie de G. Fouquet, sieur de la Varenne, a été reproduit un très curieux portrait du roi, de Marie de Médicis et de leurs quatre enfants, œuvre de Porbus le Jeune. — *Rev. hist. et archéol. du Maine,* 1905, p. 226.

Bassin de jaspe rouge a Bourges. — M. Mater prouve que la tradition relative à cet objet est exacte; il provient réellement de la Sainte-Chapelle de Bourges. C'est une coupe à seize godrons, de 29 centimètres de diamètre. M. Mater en retrace l'histoire depuis son entrée au musée, en remontant à travers la Révolution, jusqu'au trésor de la Sainte-Chapelle — il put être soustrait au pillage de 1564 — et jusqu'aux inventaires du duc Jean, en 1402. Ce « plat de jaspe godronné » contenait alors une tête

de Saint-Jean-Baptiste — genre de représentation qui se voit encore en certains trésors de Belgique — il était porté par une colonne, et deux anges posés sur un socle le soutenaient. — *Soc. des Antiq. du Centre,* 1904, p. 201-209.

Chasse de Saint-Calminius de La Guène. — Depuis la dispersion de la collection Soltykoff, les traces de ce chef-d'œuvre limousin étaient perdues. On peut le retrouver maintenant à Nantes, au musée Dobrée. C'est une nef avec transept central, couverte d'un comble à deux versants, décorée de figures en relief ou de scènes émaillées. Une crête ajourée avec boules de cristal de roche la surmonte. M. de Lisle du Dreneuc observe qu'il ne faut pas la confondre avec l'autre châsse de Saint-Calminius demeurée à Mozac, en Auvergne, tandis que celle-ci, comme l'on sait, fut l'objet d'une vente et d'un procès célèbre. — *Bull. archéol.,* 1905, p. 35-39, pl.

Croix de la Roche-Foulques. — M. de Farcy publie cette croix, aujourd'hui déposée au musée Saint-Jean d'Angers et destinée à la relique de la vraie croix, donnée par Foulques de Cleers en 1158. Sur la face principale, l'arbre et les deux croisillons sont couverts de filigranes, d'intailles et de cabochons. Au revers a été clouée une frise estampée d'un joli style. — *Rev. Art chrétien,* 1905, p. 337-339.

Croix de Castelnau-de-Montmirail. — M. l'abbé Pélissier a consacré une notice à cette orfèvrerie précieuse conservée dans son église. Elle est, sur les deux faces, décorée de filigranes et de très nombreuses pierres gravées — il y en a 310 —. Des fleurons à cinq lobes terminent les extrémités. A la traverse, il y a des

traces de chaînettes. — *La croix reliquaire gemmée des anciens comtes d'Armagnac vénérée à Castelnau-de-Montmirail.* Albi, 1904, 77 p.

Croix d'absolution de la région vosgienne. — A la suite des études de M. Brutails sur cet objet funénaire, M. Chevreux a recherché en Lorraine des exemples similaires. On en a découvert en grand nombre à Remiremont, lors du déplacement du cimetière des chanoinesses; il en reste aujourd'hui une soixantaine. La croix pattée est la forme des plus anciennes (XI^{e}-XV^{e} siècles); au XVI^{e} siècle, la croix grecque domine. Au XVII^{e} siècle, ce ne sont plus que de petites plaques rectangulaires portant le nom et la date du décès. D'ailleurs, assez souvent, le texte, même dans celles des époques antérieures, ne présente pas une vraie formule d'absolution. Aussi M. Chevreux propose-t-il de les appeler « croix d'identité ecclésiastique », car elles paraissent avoir été réservées aux clercs et aux religieuses. — *Bull. archéol.,* 1905, p. 392-408.

Plaque de cheminée du XVI^{e} siècle. — En démolissant une vieille maison auprès de Limoges, on a découvert une plaque de foyer dont le faire et la légende prouvent l'origine et l'exportation lointaine des ferronneries allemandes. Le sujet représenté est le serpent d'airain. M. le D^{r} Fournier le compare aux *Pesttaler* de Wittenberg ou de Joachimstal, d'origine protestante et remplaçant, chez les réformés, les médailles de dévotion en temps d'épidémie. — *Bull. Soc. hist. et archéol. Limousin,* 1904, p. 367-371.

Cloches du canton de Fère-en-Tardenois. — M. Riomet en a fait le relevé. Il n'y en a point

d'antérieures au XVIII[e] siècle. — *Ann. Soc. hist. et archéol. Château-Thierry,* 1904, p. 193-212.

Cloches du canton de Marle. — Sur les quarante-huit cloches signalées, une est dateé du XVI[e] siècle, deux du XVII[e] et quatre du XVIII[e], et le fondeur de la plus ancienne, à Saint-Pierremont, est le célèbre Van den Ghein.— *Bull. soc. acad. de Laon,* 1905, p. 116-179.

Vêtements sacerdotaux du XII[e] siècle. — Le R. P. Dom L.-M. de Massiac publie l'aube, l'amict, l'étole et le manipule de saint Hugues, évêque de Grenoble, provenant de la chartreuse de Saint-Hugon et antérieurs à l'année 1133. L'état de conservation en est parfait et permet de juger de la coupe ingénieuse de l'aube, très longue pour être relevée, boutonnée de côté au col et agrandie aux hanches par deux grandes pièces triangulaires permettant de former de nombreux plis. Un curieux travail à l'aiguille renforce les points d'attache. — *Rev. de l'Art chrétien,* 1905, p. 406-410, pl.

Toutes les nouvelles archéologiques destinées à la Chronique devront être adressées directement à M. Louis Serbat, 8, rue Chateaubriand, Paris, VIII[e].

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Le Comité permanent de la Société, dans sa séance du 27 novembre 1905, a procédé au renouvellement quinquennal du bureau de la Société.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur, et les autres membres du bureau ont été réélus à l'unanimité dans leurs fonctions pour une nouvelle période de cinq ans, et le Comité leur a voté de chaleureux remerciements pour le zèle avec lequel ils s'acquittent de leur tâche.

Dans la même séance, ont été admis membres de la Société :

M. Roger Rodière, à Montreuil-sur-Mer, présenté par MM. Raymond Chevallier et H. Macqueron ;

Et à titre étranger :

M. John Fergusson, professeur à l'Université de Glascow (Écosse), présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et le comte R. de Lasteyrie ;

M. Charles Peers, architecte, 90, Grosvenor Road, à Londres, S. W., présenté par les mêmes.

Dans la même séance, ont été nommés :

Inspecteur de la 18e division : M. l'abbé Brune, à Montsous-Vaudrey (Jura) ;

Inspecteur du département des Hautes-Alpes : M. Georges de Manteyer, à Manteyer (Hautes-Alpes) ;

Inspecteur du département de l'Aveyron : M. Joseph Lacroix, à Espalion;

Inspecteur du département de la Lozère : M. le docteur Barbot, à Mende;

Inspecteur du département de la Mayenne : M. Louis Garnier, à Laval;

Inspecteur du département des Vosges : M. Philippe, à Épinal;

Membre du Conseil administratif : M. Henri Jadart, à Reims.

Dans la séance du 29 décembre, ont été admis membres de la Société:

M. Albert Alias, contrôleur principal des contributions directes, 14, rue Émile Zola, à Montpellier, présenté par MM. E. Bonnet et Joseph Berthelé;

M. Choisy, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 9, rue de Poitiers, à Paris, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et le comte R. de Lasteyrie;

M. Charles Porée, archiviste de l'Yonne, à Auxerre, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Ernest Petit;

M. Quignon, professeur au Lycée, à Beauvais, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Émile Travers.

M. Rhein, 31, rue d'Angiviller, à Versailles, présenté par les mêmes.

La Société a eu le grand regret de perdre plusieurs de ses membres:

M. Léon Marquis, décédé à Étampes, qui avait consacré ses loisirs à de curieuses recherches sur l'histoire et les monuments de sa ville natale.

M. Charles Lucas, architecte à Paris, chevalier de Charles III et de plusieurs ordres, l'un de nos plus anciens confrères qui avait pris part à de nombreux congrès, sous la direction de M. de Caumont. Membre très apprécié de

la Société des Architectes français, il a élevé des constructions qui font honneur à son habileté et à son goût et il a écrit quelques bons articles sur des questions d'art et d'archéologie.

M. Antoine Gourdier des Hameaux, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, à laquelle il a fait quelques communications sur des églises du Cotentin, est mort tout jeune encore à Caen, pendant le mois de septembre.

M. Jules Gauthier, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, correspondant de l'Institut, membre non résidant du Comité des travaux historiques, archiviste du département de la Côte-d'Or, ancien archiviste du département du Doubs, est mort à Dijon, le 16 octobre, à peine âgé de cinquante-trois ans. Cet infatigable érudit laisse une œuvre considérable: plusieurs volumes de l'Inventaire sommaire des archives du Doubs; des recherches sur les armoiries et les sceaux des archevêques de Besançon, des villes et bourgs de Franche-Comté et du pays de Montbéliard; des mémoires très étudiés sur l'archéologie et les beaux-arts, tels que: *Étude sur les monuments du moyen âge en Franche-Comté* (1874), *Les monuments de l'abbaye de Baume-les-Dames* (1889), *Les fortifications de Dôle*, en collaboration avec M. Feuvrier (1891), *Conrad Meyt et les sculpteurs de Brou en Franche-Comté, leur œuvre, leurs imitateurs* (1898), *Le cardinal de Granvelle et les artistes de son temps* (1901), etc. M. J. Gauthier était inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie : on sait la part active qu'il prit dans l'organisation du Congrès de Besançon, en 1891, dont le succès lui fut dû presque exclusivement.

M. Albert Le Féron de Longcamp, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, docteur en droit, est décédé le 4 décembre, dans sa soixante-huitième année, au château de Laingheard (Manche), où il se trouvait en visite. Notre regretté confrère appartenait depuis près de quarante-cinq ans à la Société française d'Archéologie, et

il était vice-président du Comité permanent. Sous les auspices de son parent M. de Caumont, notre fondateur, M. Le Féron de Longcamp avait pris le goût des études rétrospectives et il avait recueilli sur les monuments de la Normandie et sur les anciennes familles de cette province de précieuses notes qu'il communiquait obligeamment aux érudits. On sait avec quel empressement il prenait part aux Congrès archéologiques ainsi qu'aux travaux de la Société des Antiquaires de Normandie qui, à deux reprises, l'élut président. Partout on appréciait hautement sa bonne grâce et sa courtoisie, son dévouement à toutes les nobles causes, son inépuisable charité, et partout, dans les associations dont il était membre, comme à Caen, la mort de notre excellent ami laisse un vide profond.

M. Germain Buisson, officier du Mérite agricole et officier d'Académie, est mort le 8 janvier 1906, âgé de soixante-treize ans, à Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne), commune dont il était maire depuis de longues années. Notre honorable confrère, président de la Société archéologique de Provins, inspecteur départemental de la Société française d'Archéologie, avait été l'un des organisateurs les plus zélés du Congrès de 1902.

Notre confrère, M. le chanoine Condamin, vient d'être nommé commandeur de l'ordre royal du Christ de Portugal.

BIBLIOGRAPHIE

LES ARCHITECTES ET LA CONSTRUCTION DES CATHÉDRALES DE CHARTRES, par *Eugène Lefèvre-Pontalis.* Paris, 1905, in-8°, 68 p., 5 pl. et fig. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* t. LXIV).

D'après un recensement publié naguère (1), plus de cinq cents livres ou brochures ont été, depuis le XVI^e^ siècle, consacrés en tout ou en partie à la description de la cathédrale de Chartres, « à son architecture, à ses madones vénérées, à ses richesses passées et présentes », mais on peut affirmer que ce célèbre monument n'a pas encore trouvé son historien. En effet, les trois gros volumes édités par la Société archéologique d'Eure-et-Loir, de 1887 à 1892, sous le titre de *Monographie de la cathédrale de Chartres,* par l'abbé Bulteau, revue et augmentée [par le chanoine Brou], pouvaient être considérés à l'époque de leur publication comme résumant exactement et complétant même les travaux antérieurs, mais on est étonné d'y trouver, sur l'histoire de l'édifice, un fâcheux mélange de vrai et de faux, un assemblage évident de faits authentiques et de légendes ou d'hypothèses inadmissibles. Si, dans ce livre, la partie purement descriptive est digne

(1) *La bibliographie de la cathédrale de Chartres,* œuvre de M. le chanoine Sainsot, a été insérée, en 1901, à la fin du tome III de la *Monographie;* cette liste contient exactement 575 numéros et certainement elle n'est pas complète.

d'éloges, tout ce qui a trait aux origines de l'église, à la construction des basiliques successives, à l'interprétation des textes du moyen âge est à refaire.

Depuis l'apparition du dernier volume de cette *Monographie,* une foule de notes rectificatives ont été publiées de divers côtés. De 1894 à 1904, plusieurs savants distingués, MM. Robert de Lasteyrie, Eug. Lefèvre-Pontalis, Maurice Lanore, Wilhelm Vöge, ont étudié et ont résolu en partie les problèmes historiques et artistiques relatifs à la construction des clochers ainsi qu'à l'ornementation et aux statues du portail royal. D'un autre côté, l'analyse méthodique des nécrologes et des cartulaires du Chapitre a permis, en 1893, de reconstituer l'histoire de la basilique bâtie par l'évêque Fulbert au commencement du XI[e] siècle et incendiée en 1194. Enfin, plusieurs fouilles importantes sont venues fournir des renseignements tout à fait inconnus sur les primitives cathédrales: en 1891 et 1893, des sondages opérés dans le transept pour l'établissement d'un calorifère ont fait apparaître une portion du mur extérieur de chacun des collatéraux de l'église du XI[e] siècle; en 1901 et 1902, M. Lefèvre-Pontalis a exécuté, dans le bas de la nef et entre les deux clochers, des fouilles fort instructives, qui ont fait voir comment on avait opéré, à la fin du XII[e] siècle, la translation de la façade occidentale; en 1901 également, la découverte du puits des Saints-Forts dans la crypte a jeté quelque lueur sur le passé le plus lointain de l'église chartraine, et, tout dernièrement encore, des fouilles, qui ne sont point achevées, ont mis au jour, sous le dallage du chœur, les restes très curieux du bas-côté nord de la basilique carolingienne.

On peut donc dire, sans crainte d'être démenti, que toutes ces études et ces recherches ont complètement modifié l'état de nos connaissances sur l'histoire de la cathédrale de Chartres. Pour mesurer le chemin parcouru en une trentaine d'années et pour apprécier les progrès

réalisés durant cette période par la science archéologique, rien n'est plus à propos que de comparer au récent mémoire de M. Lefèvre-Pontalis, sur *Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres,* l'article consacré au même sujet, en 1876, par Ad. Lecocq et intitulé *La cathédrale de Chartres et ses maîtres de l'œuvre.* Il y a plaisir à constater combien de problèmes ont, depuis lors, reçu une solution définitive et combien de légendes et de fausses théories ont été rejetées dans l'oubli (1). De ces dernières, cependant, un certain nombre ont subsisté jusqu'à nos jours et, dans son nouveau travail, M. Lefèvre-Pontalis s'est appliqué à en combattre quelques-unes.

Il en est ainsi de l'hypothèse, faite autrefois par l'abbé Hénault, suivant laquelle la crypte de Chartres, construite en 1020 par Fulbert, n'aurait pas été toujours souterraine, mais aurait formé, avant l'incendie de 1194, les bas-côtés et le chevet de la cathédrale du XI[e] siècle. Ce système ne soutient pas l'examen et M. Lefèvre-Pontalis lui oppose des arguments qui démontrent d'une façon irréfutable que la crypte, dès l'origine, fut destinée à supporter une église supérieure.

Une autre légende, plus généralement répandue, est relative au nom de l'architecte qui aurait construit, au XII[e] siècle, le clocher méridional. Cet architecte se serait appelé Harmand et il aurait inscrit son nom à la base de la flèche du vieux clocher, sous la forme HARMANDVS, avec mention de l'année 1164. On ne savait plus où se trouvait exactement cette inscription découverte, il y a cinquante ans environ, par Lassus ; mais on ne songeait guère à la rechercher et l'on préférait se fier aux archéologues, qui, sans l'avoir vue, en admettaient l'authenticité. D'ailleurs il n'était pas aisé de la retrouver, perdue qu'elle était sur

(1) En faisant cette observation, je ne prétends nullement nier le réel mérite du travail de Lecocq, dont les découvertes firent alors accomplir un sérieux progrès à l'histoire de la cathédrale.

le jambage oriental d'une petite lucarne percée tout en haut dans le gâble de la baie centrale à la base de la flèche du côté nord. Ayant assisté moi-même, en décembre 1904, à l'exploration aérienne qui permit d'identifier, parmi beaucoup d'autres inscriptions, celle qui concernait le fameux Harmand, je puis affirmer qu'à cette hauteur et par le froid qu'il faisait, l'opération n'était pas sans difficulté et que M. Lefèvre-Pontalis mérite vraiment d'être félicité pour son dévouement à la science.

Le résultat de cette étude épigraphique est que Harmand ne vivait point en 1164, mais au XVIII[e] siècle, qu'il ne fut pas l'architecte du clocher méridional, mais peut-être un sonneur de cloches, un couvreur ou bien un simple curieux. Il en est à peu près de même pour ce soi-disant artiste qui aurait gravé son nom, ROBIN ou ROBERIN, sur la base d'un des piliers du porche septentrional. Robin, M. Lefèvre-Pontalis n'a pas eu de peine à le prouver, n'est point un maître imagier du XIV[e] siècle; c'est probablement quelque serviteur de l'église, un de ces veilleurs, par exemple, qui, au moyen âge, étaient tenus de faire le guet pendant la nuit sous les porches de la cathédrale.

En faisant abstraction de ce faux architecte et de ce prétendu sculpteur, M. Lefèvre-Pontalis, après avoir compulsé un grand nombre de textes connus ou inédits, a pu dresser une liste des maîtres de l'œuvre de Notre-Dame de Chartres, plus complète et surtout plus exacte que toutes celles qui avaient été publiées jusqu'à ce jour. Cette liste qui, de la fin du X[e] au commencement du XVI[e] siècle, comprend dix noms d'architectes, est composée comme il suit:

1° *Teudon,* qui refit la façade et la toiture de la cathédrale du IX[e] siècle après l'incendie de 962.

2° *Bérenger*, qui construisit la crypte et la cathédrale de Fulbert après l'incendie de 1020.

3° *Vital,* qui mourut avant 1130.

4° *Jean des Carrières*, signalé en 1300.

5° *Simon Daguon,* qui prit part à l'expertise du 9 septembre 1316 avec l'imagier maître Berthaut.

6° *Jean Cabours,* cité en 1370.

7° *Laurent Vuatier,* qui n'avait jamais été signalé et qui paraît dans plusieurs documents de 1400 à 1416.

8° *Geoffroi Sevestre,* qui, en 1417, travaillait à la chapelle de Vendôme.

9° *Jean Martin,* prédécesseur immédiat de Jean de Beauce.

10° *Jean Texier, dit de Beauce,* maître de l'œuvre de 1506 à 1529, qui, entre autres travaux, fit la flèche du clocher nord et le pavillon de l'horloge.

L'article de M. Lefèvre-Pontalis ne concerne pas seulement les maîtres de l'œuvre, mais aussi la construction des cathédrales de Chartres. Les archéologues remarqueront certainement le passage où il est prouvé que le dernier étage de la tour du nord fut édifié vers 1250; ils liront avec profit le chapitre où il est question des réparations faites au porche septentrional à la suite de l'expertise de 1316, réparations qui consistèrent à reprendre en sous-œuvre le pilier où sont sculptés les deux groupes représentant le combat de David et de Goliath.

Il y aurait lieu de mentionner aussi plusieurs observations qui n'avaient pas encore été faites sur la marche générale des travaux exécutés de 1194 à 1260, pendant qu'on bâtissait la cathédrale actuelle, et sur les multiples réparations entreprises dans le cours des XIV° et XV° siècles. Mais un mémoire, comme celui dont je rends compte, ne vaut pas tant, peut-être, par la somme de notions nouvelles qu'il contient que par le nombre des erreurs qu'il réfute. Je crois, pour ma part, que le principal mérite de l'auteur est d'avoir su tirer parti de ses belles fouilles dans l'église et de ses recherches dans les archives capitulaires pour détruire de fond en comble une certaine quantité d'hypothèses et de systèmes mal

bâtis, qui contribuaient naguère encore à obscurcir l'histoire de la cathédrale de Chartres.

Un jour viendra sans doute où l'on pourra consacrer à ce monument, envisagé dans son ensemble, un livre véritablement scientifique. Quel que soit celui qui tentera d'écrire ce livre, il devra se rappeler que, sans les fructueux efforts de ses devanciers, il lui eût été impossible de mener à bien son entreprise. Ainsi, ce sera toujours un honneur pour M. Lefèvre-Pontalis d'avoir inscrit son nom parmi les premiers sur la liste des savants auxquels nous sommes redevables de mieux connaître le passé de ce magnifique édifice, l'une des merveilles de l'architecture religieuse, non seulement de la France, mais du monde entier.

René Merlet.

Roc-Amadour, par *Ernest Rupin*. Paris, Baranger, 1904, in-4°, VIII-417 p., 13 pl. et fig.

Étudier les origines et l'histoire du pèlerinage de Roc-Amadour, décrire ce bourg extraordinaire que les touristes, les artistes et les archéologues se plaisent à visiter, restituer ses monuments dans leur état primitif, tel est le but que l'auteur s'est proposé. Son livre a suscité d'ardentes polémiques en mettant la tradition aux prises avec des documents historiques. L'arrivée dans les montagnes du Quercy de saint Amadour, qu'on a voulu identifier avec Zachée, n'est qu'une légende, mais un culte fervent était rendu à la Vierge en ce lieu dès le X^e^ siècle, car c'est en 968 que l'église Notre-Dame de Roc-Amadour fut donnée par Frotaire, évêque de Cahors, aux Bénédictins de Tulle.

Au XII[e] siècle, la réputation du pèlerinage attirait les fidèles au delà des frontières de la France, comme le prouvent les donations de Léofas, fille d'un roi de Navarre, et d'Alphonse IX, roi de Castille. Le livre des miracles qui se trouvent compris entre les années 1166 et 1172 mentionne la venue de l'abbé de Cluny, de l'abbé de Cîteaux et de plusieurs grands personnages. La date initiale de ce recueil coïncide avec la découverte d'un tombeau devant la porte de l'église, qui est mentionnée dans la chronique de Robert de Torigny.

Ce fut l'époque de la véritable prospérité de l'abbaye, mais après la mort d'un généreux bourgeois nommé Géraud de la Valade, dont l'épitaphe, datée de 1229, est encore intacte, les moines eurent à subir des vexations d'Élie de Ventadour, qui s'empara de leurs biens après s'être imposé comme abbé. La guerre de Cent ans, les guerres de religion vinrent troubler les dévotions des pèlerins, mais leur nombre fut toujours important et la mère du Christ était sans cesse honorée dans cet antique sanctuaire. Les enseignes en plomb, désignées sous le nom de *sportelles*, représentaient la Vierge et l'enfant Jésus, saint Amadour ou sainte Véronique.

M. Rupin a donné avec raison un grand développement à l'histoire du bourg et du pèlerinage qui soulève de nombreuses controverses, mais l'archéologie rétrospective des monuments et des fortifications groupés jadis autour de l'église lui a fourni le sujet d'un important chapitre. Au moyen âge, Roc-Amadour se composait de trois rues principales superposées, celle de la Mercerie, où l'on entrait par la porte Cabiliert, la Grande Rue, défendue à ses deux extrémités par la porte du Figuier et la porte Basse et coupée par la porte Hugon et la porte Salmon: elles sont encadrées par un arc en tiers-point et doivent remonter au XIII[e] siècle. Enfin, la rue de Magest, dont il ne reste plus trace, conduisait de la porte du Figuier à celle de Jalniou d'où l'on descendait à la tour du Pont, près

du ruisseau de l'Alziou. Au-dessus du rocher qui domine le village se dressait un château, relié à l'église par un escalier à vis creusé dans la pierre. Ses échauguettes, qui surplombent la vallée, communiquent avec deux tours carrées par un large chemin de ronde, mais des restaurations modernes ont fait perdre à cette forteresse toute sa valeur archéologique.

La même remarque s'applique au palais des évêques de Tulle où l'on accédait par la porte du Fort et qui était voisin de l'église. C'était une œuvre du XIII^e^ siècle, comme on peut en juger par les arcs brisés de ses baies à trois arcatures accouplées, d'après une ancienne photographie qui fait vivement regretter la reconstruction de ce logis original. Heureusement, la maison des Frères, qui remonte au XV^e^ siècle, et plusieurs autres maisons qui se trouvent dans la Grande Rue conservent leurs fenêtres en accolade et leurs meneaux cruciformes.

L'église, divisée en deux nefs d'égale hauteur, forme un rectangle dont les voûtes d'ogives à profil carré, couvertes de peintures modernes, retombent sur des piles rondes flanquées de huit colonnes: les doubleaux en tiers-point sont dépourvus de moulures. On peut l'attribuer à la fin du XII^e^ siècle, car elle a conservé quelques fenêtres en plein cintre, mais au dehors, elle est défigurée par un portail et un escalier en style pseudo-flamboyant de 1860. Un zèle architectural malencontreux a de même rhabillé les chapelles qui s'ouvraient sur l'enceinte du parvis, mais les anciennes gravures reproduites par M. Rupin conservent au moins le souvenir de leurs dispositions. La chapelle romane de Saint-Michel était la plus curieuse: on voit encore sur son mur extérieur une peinture de la fin du XII^e^ siècle qui a conservé toute la fraicheur de son coloris: elle représente l'Annonciation et la Visitation.

Une statue de la Vierge, en bois recouvert de lames d'argent, remonte à la même époque, d'après l'opinion de M. de Linas et de M. de Lasteyrie qui a écrit la savante

préface de ce beau livre. Il faut signaler encore une petite cloche en fer forgé d'une seule pièce qui doit être carolingienne, une croix processionnelle et une monstrance du XV^e^ siècle, en déplorant la vente d'une châsse à émaux champlevés, d'une custode et d'un encensoir du XIII^e^ siècle, derniers débris du trésor.

M. Rupin n'est pas seulement un savant archéologue, il possède encore le talent d'illustrer lui-même ses ouvrages par le dessin et la photographie. Le manque de recul lui a fait réaliser de véritables tours de force pour obtenir des épreuves avec plusieurs clichés habilement raccordés. Ces planches font ressortir l'aspect si pittoresque des maisons et des monuments groupés au pied d'un mur de rochers, dans une gorge verdoyante. Un site aussi célèbre par son étrangeté que par ses souvenirs historiques méritait une monographie définitive. L'auteur y a consacré les ressources de son érudition et il faut le féliciter de son légitime succès.

E. Lefèvre-Pontalis.

Les Incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne, par *Lucien Bégule*. Lyon, 1905, in-4°, 104 p., 12 pl. et fig.

Ce beau livre, qui fait honneur à notre savant confrère et qui est le fruit de laborieuses recherches, est une étude d'ensemble sur l'art de l'incrustation au moyen âge. L'auteur a pris pour point de départ les frises en marbre blanc des cathédrales de Lyon et de Vienne, qui sont rehaussées de motifs incrustés en ciment coloré représentant des animaux, des figures humaines, des feuillages ou des rinceaux. Il compare avec raison cette curieuse technique à celle des émailleurs en taille d'épargne. Grâce à d'excellents dessins et à de nombreuses simili-gravures,

il montre ces procédés d'incrustation appliqués à des chapiteaux et aux bandeaux du triforium de ces deux édifices. L'église d'Ainay à Lyon, celle de Saint-André-le-Bas à Vienne et les fragments du tombeau de saint Lazare à Autun fournissent d'autres exemples de cette décoration, ainsi que les rosaces et les motifs géométriques incrustés sous les corniches des absides et dans les pignons du transept des églises auvergnates.

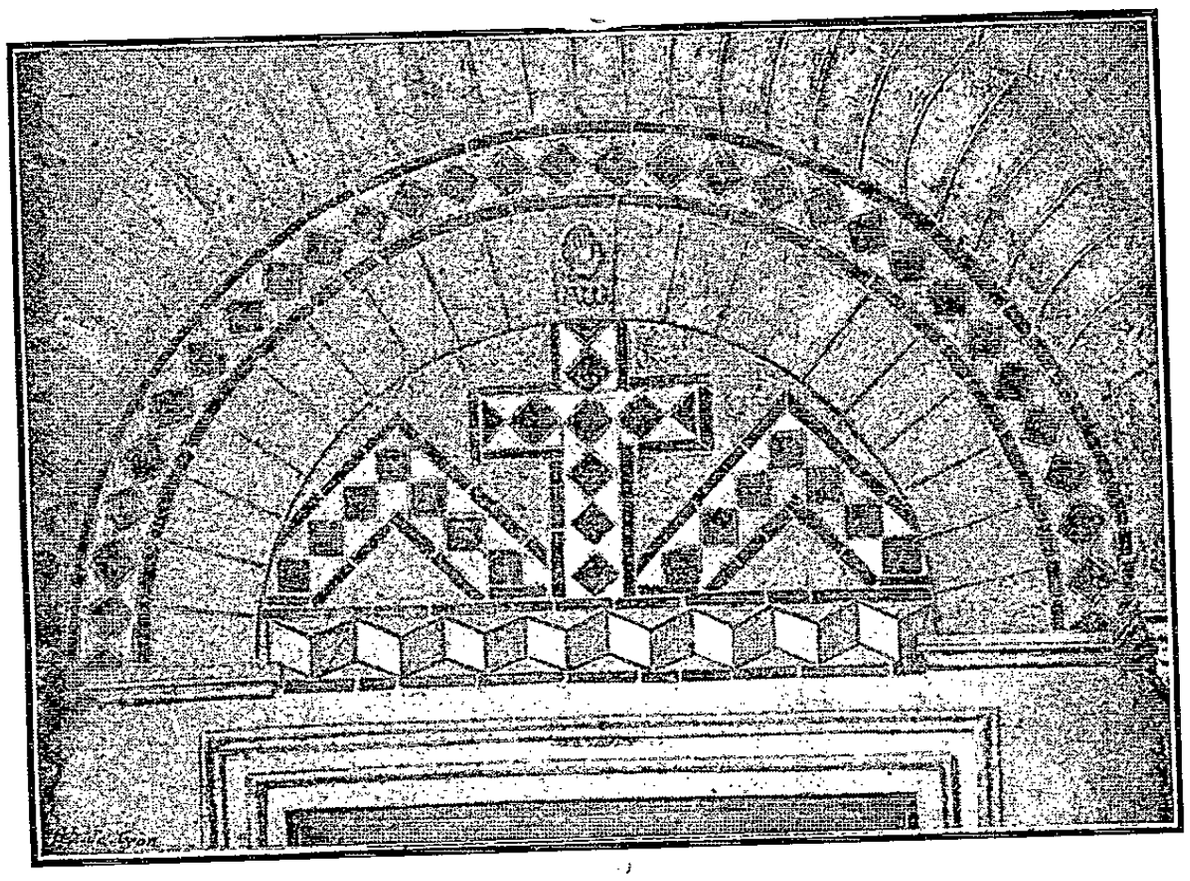

Tympan de Saint-Pierre de Vienne.

Les tympans incrustés des portes de la cathédrale du Puy, de Saint-Pierre de Vienne, de Saint-Pierre de Reddes (Hérault), les tombes romanes en mosaïque de l'évêque Frumaldus et de Frédégonde prouvent combien les sculpteurs du XII[e] siècle étaient familiers avec les procédés d'incrustation, car certains chapiteaux, comme ceux du

cloître de Saint-Pons, étaient rehaussés de plomb, notamment pour donner plus d'expression aux yeux des personnages: j'ai fait la même remarque sur des chapiteaux du porche de Saint-Benoit-sur-Loire. M. Bégule est un chercheur qui a voulu remonter aux origines de toute cette technique, car les sculpteurs de l'hypogée-martyrium de Poitiers faisaient déjà usage de pâtes de verre colorées, comme l'artiste qui a découpé les rinceaux, le Christ dans sa gloire et la Crucifixion sur l'autel de Saint-Guilhem-du-Désert, vers la fin du XII[e] siècle.

Les incrustations décoratives en matières solides remontent à la plus haute antiquité. Les Chaldéens, les Égyptiens, les Grecs ont orné des monuments et des statues par ce procédé. Les mosaïques romanes des églises de Saint-Irénée à Lyon, de Cruas (Ardèche), de Saint-Denis, les incrustations de la chaire de la cathédrale de Salerne et du trône pontifical de Saint-Laurent-hors-les-Murs prouvent que l'emploi des carreaux de marbre blanc et noir découpés en figures géométriques fut très répandu au moyen âge. L'église de Saint-Benoit-sur-Loire conserve un pavage de ce genre, rapporté d'Italie, en 1535 par le cardinal Duprat.

C'est en Orient que les incrustations en ciment coloré ont pris naissance. Elles apparaissent à Sainte-Sophie de Constantinople, puis à Daphni, à Mistra en Grèce et ce procédé est importé en Italie dès le XI[e] siècle. Saint-Marc de Venise renferme des chapiteaux, des panneaux, des tympans incrustés, ainsi que la mosaïque où le Christ se trouve entre saint Marc et la Vierge. L'ouvrage de M. Bertaux sur les monuments de l'Italie méridionale a fait connaître les incrustations qui décorent le trône épiscopal de Saint-Nicolas de Bari, sculpté en 1098, l'ambon de la cathédrale de Bitonto, daté de 1229, mais M. Bégule a signalé à son tour en Italie bien d'autres incrustations qui n'avaient pas été étudiées par les archéologues, comme celles du chancel de la cathédrale d'Ancône où les figures

d'Habacuc, de Jérémie, de David, de saint Jean, de la Vierge, de l'ange Gabriel et de saint Cyriaque se détachent sur un fond noir. La chaire de l'église de Barga, en Toscane, les écoinçons des arcatures de la façade à la cathédrale de Lucques sont ornés de motifs incrustés dans la pierre, comme dans le dallage du baptistère de l'église San-Miniato, à Florence.

Le quatrième chapitre est consacré aux incrustations polychromes et aux dallages incrustés, en France et en Italie, du XIII^e^ au XVI^e^ siècle. L'auteur étudie un bien curieux retable du XIII^e^ siècle, incrusté de verre, qu'il a découvert à Saint-Denis dans un débarras de la maison de la Légion d'honneur, les pavages de Saint-Menoux, de Saint-Denis, de Notre-Dame de Saint-Omer, de l'ancienne cathédrale de Thérouanne et de Saint-Remi de Reims.

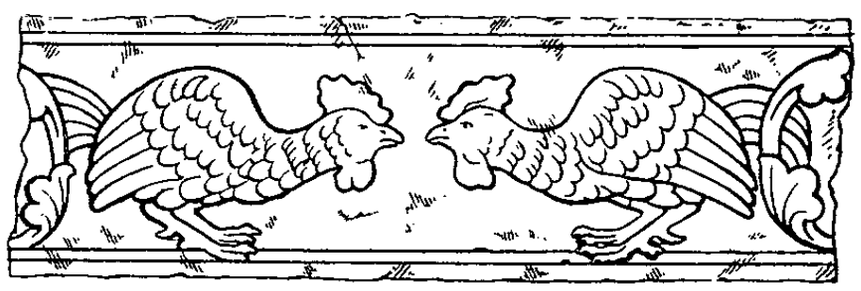

Marche incrustée à Saint-Denis.

Deux tombes plates conservées à Saint-Omer et au musée de Douai prouvent la variété des procédés pour incruster des mastics colorés dans la pierre et dans le bronze. Enfin, l'auteur nous ramène en Italie pour faire d'ingénieuses comparaisons entre les incrustations de la cathédrale et de l'église Saint-Dominique, à Sienne, du baptistère de Pistoia, de la cathédrale de Lucques et de la Chartreuse de Pavie.

Cette longue énumération suffit à faire comprendre avec quelle conscience l'auteur a parcouru la France et l'Italie pour recueillir les matériaux de son ouvrage et pour

photographier les incrustations encore intactes. Le texte est digne de l'illustration : les archéologues et les artistes y trouveront l'histoire complète d'une branche très originale de l'art décoratif.

E. Lefèvre-Pontalis.

Monographie de la cathédrale d'Angers, t. II. Les immeubles par destination, par *Louis de Farcy*. Angers, 1905, in-4°, 333 p. et 71 pl.

Notre regretté confrère, M. l'abbé Bouillet, avait rendu compte, dans le *Bulletin Monumental* de 1902, d'un volume de cette monographie consacré au mobilier de la cathédrale d'Angers. Celui qui vient de paraître, accompagné d'un grand album de 41 planches, est en tous points digne du précédent. L'auteur essaie tout d'abord de restituer l'autel du XV^e^ siècle, à l'aide d'anciennes gravures qui représentent les huit colonnes de cuivre latérales surmontées d'anges tenant des flambeaux. Cette œuvre d'art disparut en 1699 et l'autel à baldaquin fut consacré en 1759. L'architecte Gervais en donna le dessin. Un autre chapitre est consacré aux autels secondaires, au jubé, aux boiseries et aux stalles du chœur, qui furent mises en place en 1785.

La chaire à prêcher, œuvre moderne sortie de l'atelier de M. l'abbé Choyer, se fait remarquer par son caractère monumental, ses bas-reliefs, ses statues et l'importance de l'abat-son, mais la composition et le style de l'ensemble ont donné lieu à des critiques archéologiques parfaitement justifiées.

L'histoire des orgues et de la sonnerie précède la seconde partie du volume qui est de beaucoup la plus intéressante, car on y trouvera la description et les dessins des 84 tombeaux élevés dans la cathédrale avant la Révolution. Un

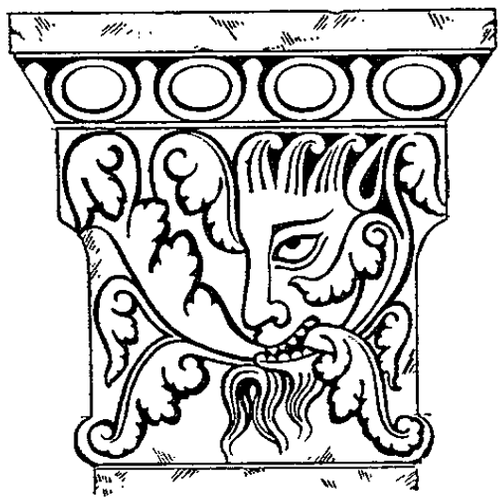

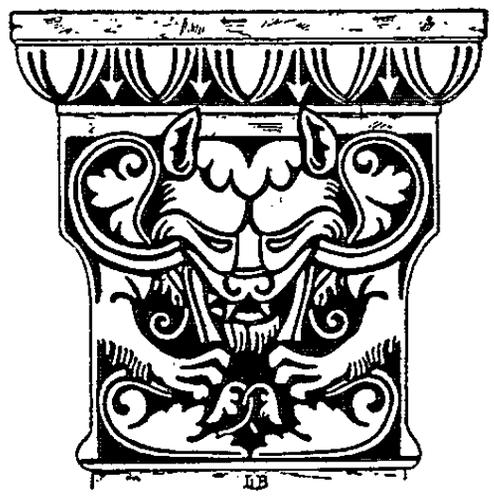

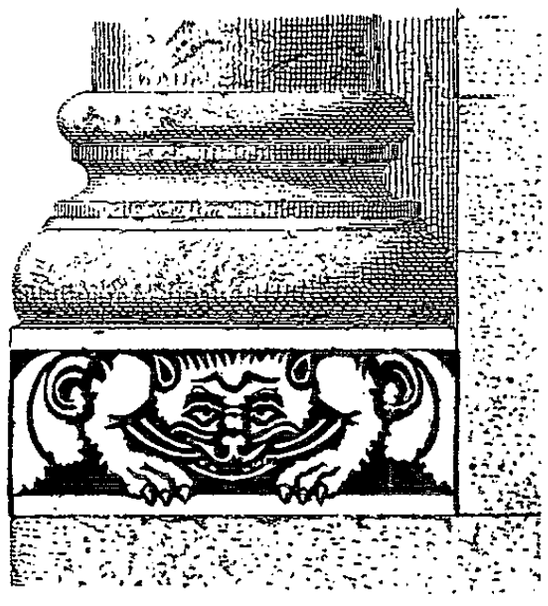

Incrustations à la cathédrale de Lyon.

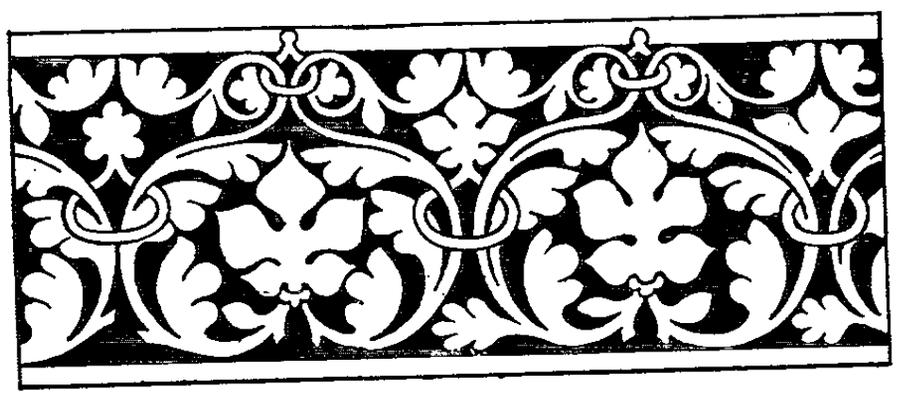

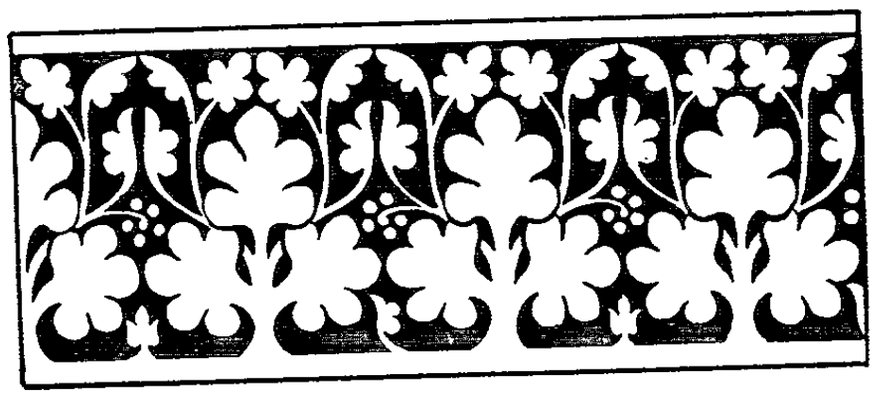

Frises incrustées à la cathédrale et à Saint-André de Vienne.

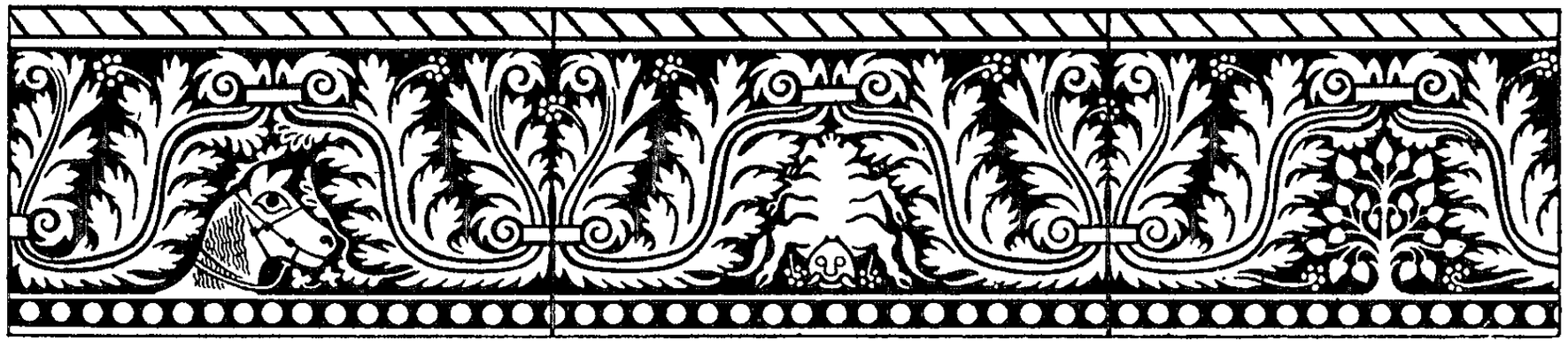

Frise de la cathédrale de Vienne.

Chancel de la cathédrale d'Ancône.

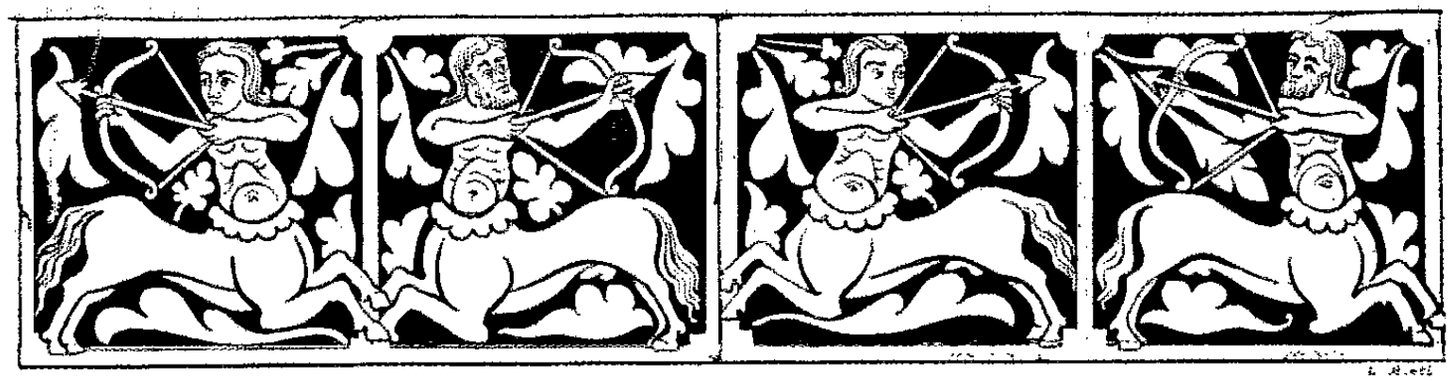

Frise et colonnettes de la cathédrale de Vienne.

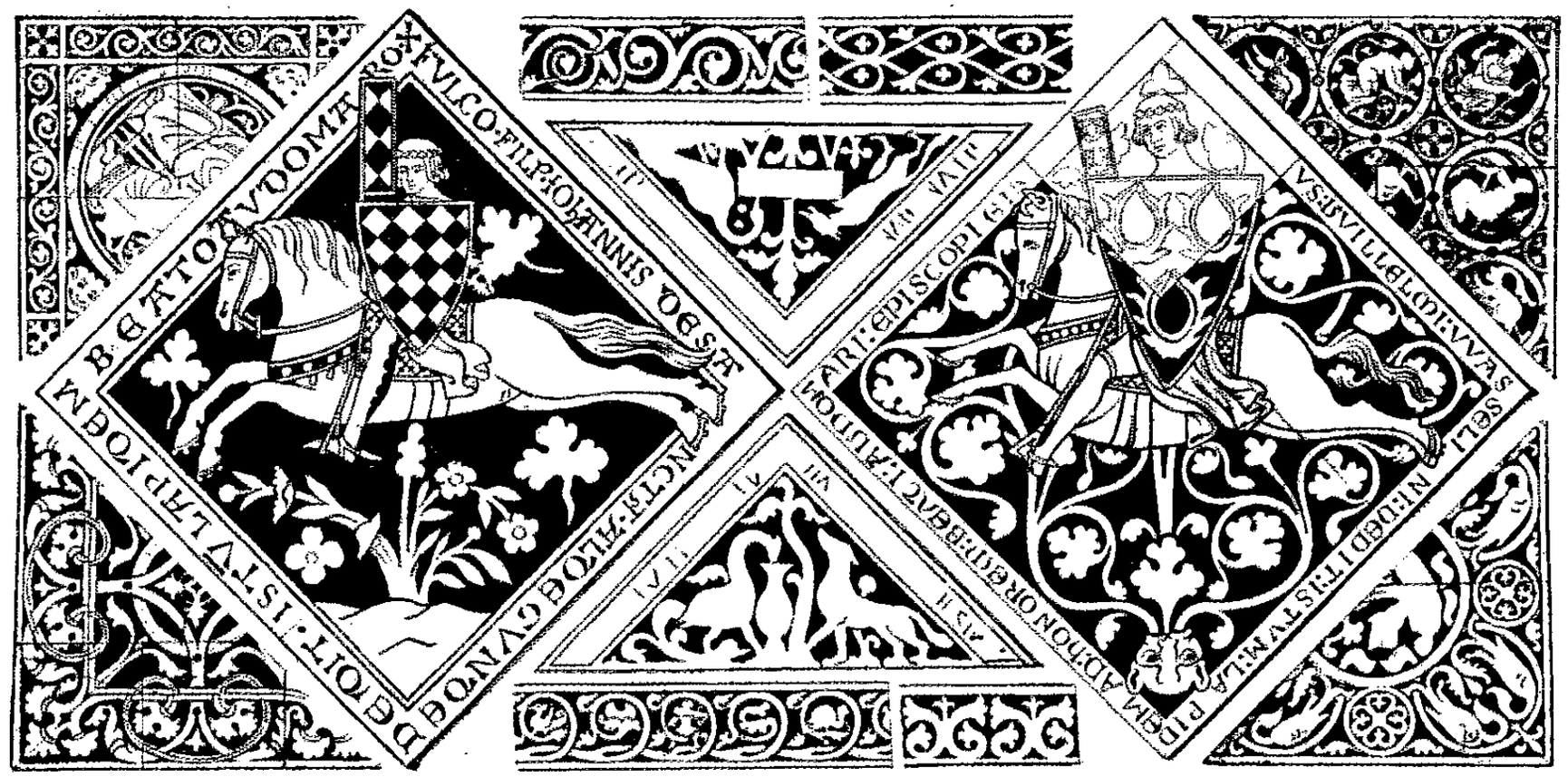

Dallage de Saint-Omer.

plan permet de retrouver leur emplacement à l'aide d'un numéro d'ordre.

Le tombeau de l'évêque Ulger, mort en 1149, et dont M. de Linas a longuement étudié l'épitaphe, fut ouvert en 1757 et en 1896. On y trouva un calice et une patène en étain, une crosse en ivoire, un soulier, un anneau d'or enfermé dans une custode et des fragments d'étoffes. En 1892, on découvrit la crosse, le calice et la patène en cuivre doré de l'évêque Michel de Villoiseau, mort en 1261. Le caveau funéraire de l'évêque Hardouin de Bueil, décédé en 1438, fut retrouvé dans le croisillon nord en 1898 avec une lampe en verre suspendue au-dessus du cercueil, qui renfermait une crosse en ivoire. Grâce à plusieurs manuscrits conservés à la bibliothèque d'Angers et aux archives départementales, M. de Farcy a pu donner le texte des épitaphes de la plupart des évêques, des dignitaires et des chanoines ensevelis sous le dallage. Il a soigneusement reproduit dans l'album joint au volume les plus belles tombes, en donnant tous les détails de celle de l'évêque Ulger.

Le plus important monument funéraire de la cathédrale était le tombeau du roi René d'Anjou, mort en 1480, et de la reine Isabelle. Guillaume Ruelle et Guillaume Robin en avaient conçu le projet en s'adressant à l'imagier Jean Poncet et à son fils pour sculpter les figures des défunts, comme le prouve un extrait des *Comptes et Mémoriaux*, publiés par M. Lecoy de la Marche. M. de Farcy donne une habile restitution de cette œuvre d'art d'après le devis de 1450. Au fond de la niche, un tableau mis en place en 1472, mais renouvelé après l'incendie de 1533 et en 1783, représentait le squelette du roi couronné et revêtu d un manteau. Le cercueil, ouvert en 1896, renfermait une couronne, un sceptre et une boule surmontée d'une croix : ces objets n'avaient pas de valeur artistique. Des vases grossiers où l'on avait brûlé de l'encens au moment de l'inhumation étaient restés dans le caveau.

Ce volume est une œuvre de patiente érudition, qui est le commentaire du nécrologe de Saint-Maurice d'Angers. On y trouvera une ample moisson de renseignements sur les sépultures du moyen âge, sur bien des personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire de l'Anjou et il faut féliciter notre confrère de poursuivre son œuvre avec un nouveau succès.

E. Lefèvre-Pontalis.

Les Cartes a jouer du XIVe au XXe siècle, par *Henri-René d'Allemagne*. Paris, Hachette, 1906, 2 vol. in-4°, xvi-504-640 p., 420 pl. et fig.

Ce grand ouvrage, édité avec le plus grand luxe, offre un double intérêt historique et artistique. L'auteur commence par démontrer que les jeux de cartes d'origine orientale diffèrent profondément de ceux qui furent inventés en Europe, dès la première moitié du XIVe siècle. On trouve des mentions de jeux de cartes en Allemagne, en Brabant et en France en 1377, 1379, 1381 et 1392. Au XVe siècle, les Italiens inventèrent le tarot. Le jeu instructif dit de Mantegna, gravé en 1485, et qui représente les différents états de la vie, les muses, les arts libéraux, les planètes, les six sciences et les trois vertus cardinales, conserve le souvenir de celui des Naibis en usage au XIVe siècle. La Bibliothèque Nationale possède un jeu de tarot dit de Charles VI, dont chaque carte est une miniature de grande valeur reproduite en chromolithographie par l'auteur, qui aurait bien dû grouper ces figures au lieu de les disperser dans les deux volumes.

Dans les chapitres suivants, M. d'Allemagne, qui fait preuve d'une grande sagacité dans l'art très difficile de dater les cartes à jouer, explique les sujets très variés représentés sur les jeux du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe

siècle par les cartiers français. Une ordonnance royale de 1661 ne permettait la fabrication des cartes qu'à Paris, Rouen, Toulouse, Lyon, Thiers, Limoges, Orléans, Troyes, Angers, Romans et Marseille. Après avoir classé les différentes espèces de tarots, l'auteur étudie les cartes numérales italiennes, espagnoles et suisses, puis il donne de nombreuses gravures des jeux satiriques, politiques et révolutionnaires.

Dès le XVI^e^ siècle, on avait établi un impôt sur les cartes et ce droit fut affermé à l'Hôpital général au siècle suivant. Les fabricants parisiens furent concentrés à l'hôtel de Nemours pour éviter la fraude. Le droit fut aboli et rétabli successivement dans la première moitié du XVIII^e^ siècle, puis remis en dotation à l'École militaire jusqu'en 1778. Les cartiers furent toujours soumis à une étroite surveillance fiscale : ils étaient même obligés de déposer au bureau de la Régie les curieuses enveloppes de leurs jeux. Les filigranes, les bandes de contrôle furent imposés dès le XVII^e^ siècle, mais la marque particulière de l'as de trèfle ne remonte qu'à 1817. La fabrication des cartes, dont l'histoire est étayée par de nombreuses pièces justificatives, a donné à l'auteur l'heureuse idée de publier de bien curieuses gravures, qui représentent les grandes villes de France au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.

Le jeu et les joueurs à travers les âges, tel est le titre d'un chapitre bourré d'anecdotes piquantes sur cette passion des cartes, qui fut commune aux rois de France et à leurs sujets. La Reynie, lieutenant général de la police, réglementa les jeux en 1671 et Louis XVI les interdit en 1781, mais les tripots ne firent que se développer pendant la période révolutionnaire. On en comptait 3.000 à Paris dès 1791.

Le premier jeu connu fut sans doute la bataille, qui prit naissance au XIV^e^ siècle avec le jeu italien des Naibis, puis on inventa le trappola, l'hombre, la luette, le lansquenet, le brelan, le piquet, le hoca, le pharaon et le

trente et un, dès le XVI[e] siècle. C'est surtout au XVIII[e] siècle que les différentes manières de jouer aux cartes se multiplièrent.

Le second volume est consacré aux corporations des maîtres cartiers : celle de Paris, dont les statuts remontent à 1594, fut très florissante. Des cartes au portrait de Paris furent éditées dans le nord et l'ouest de la France. Les ateliers d'Alsace et de Lorraine adoptèrent le patron de Bourgogne : ceux des autres provinces se rattachèrent aux patrons de Lyon, d'Auvergne, du Dauphiné, de Provence, de Languedoc, de Guyenne et du Limousin.

La lecture de ce beau livre est à la fois amusante et instructive, mais un compte rendu ne peut donner une idée de l'abondance exceptionnelle de l'illustration, des planches en couleur et des charmantes gravures de la bonne époque reproduites par les meilleurs procédés. M. d'Allemagne a vraiment épuisé la matière, mais ses collections artistiques lui donneront sans doute une autre occasion de faire plaisir aux archéologues.

E. LEFÈVRE-PONTALIS.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Le château de Lassay (Mayenne). Étude historique et archéologique, par MM. le marquis de Beauchesne et E. Lefèvre-Pontalis 3

Trois coupes en argent découvertes à Plovan (Finistère), par M. P. du Chatellier 41

Le tombeau de Hugues des Hazards, évêque de Toul, à Blénod-lès-Toul, par M. l'abbé G. Clanché . . 47

L'église de Presles (Aisne), par M. Lucien Broche. 64

Une inscription dans l'église du Bar (Alpes-Maritimes), par M. H. Jadart 104

La porte romane en bois sculpté de l'église de Blesle (Haute-Loire), par M. Noël Thiollier 108

La collection Guilhermy à la Bibliothèque nationale, par M. Philippe des Forts. 114

Chronique, par M. Louis Serbat 155

Société française d'Archéologie 181

Bibliographie. — L'abbé Émile Chevallier: Notre-Dame de Bonport. Étude archéologique sur une abbaye normande de l'Ordre de Cîteaux (Dr Coutan). — Joseph Déchelette: Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Adrien Blanchet). — W.-R. Lethaby: Mediæval art from the peace of the church to the ere of the Renaissance (E. Lefèvre-Pontalis).— Gustave Schlumberger: L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle. IIIe partie. Zoé et Théodora (A. Héron de Villefosse). — Adrien

Blanchet: Traité des monnaies gauloises (E. Lefèvre Pontalis) 184

Les chevets du XI[e] siècle de Saint-Augustin de Cantorbéry et de Sainte-Marie d'York, par M. John Bilson, traduit par M. Émile Travers. 209

Trois chapiteaux de l'époque chrétienne primitive au musée de Reims, par M. L. Demaison . . 224

Le sarcophage mérovingien de Saint-Martin-Chennetron (Seine-et-Marne), par M. E. Lefèvre-Pontalis 230

La destination primitive des « coupes » de Plovan, par M. L. Germain de Maidy 233

Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, par M. E. Lefèvre-Pontalis . . . 239

La cathédrale de Vaison. Étude historique et archéologique, par M. L.-H. Labande 253

Les stalles du prieuré de Notre-Dame du Parc d'Harcourt, par M. le chanoine Porée 322

Chronique, par M. Louis Serbat 330

Société française d'Archéologie 355

Bibliographie. — Gabriel Fleury: Études sur les portails imagés du XII[e] siècle, leur iconographie et leur symbolisme (E. Lefèvre-Pontalis). — Roger Rodière: Les corps saints de Montreuil. Étude historique sur les trésors des abbayes de Saint-Saulve et de Sainte-Austreberthe et de la paroisse Saint-Saulve de Montreuil-sur-Mer. — Roger Rodière: Épigraphie historique, héraldique et campanaire de l'arrondissement de Montreuil (Ph. des Forts). — William Goodyear: Vertical curves and other architectural refinements in the gothic cathedrals and churches of northern France (E. Lefèvre-Pontalis). — C. Jamot: Inventaire général du vieux Lyon. Maisons, sculptures, inscriptions (E. Lefèvre-Pontalis) 361

L'Archéologie monumentale aux Salons de Paris en 1905, par M. Émile Travers 379
Le castelas de Belvezet (Gard), par M. J. de Saint-Venant. 401
Le donjon de Houdan (Seine-et-Oise), par M. A. de Dion 414
La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique? par M. R. de Lasteyrie 422
L'inscription de la cathédrale de Vaison: une autre interprétation, par M. L. Germain de Maidy. 460
Nouvelles remarques sur la même inscription, par M. L.-H. Labande 466
L'église de La Charité-sur-Loire (Nièvre), par M. André Philippe. 469
Découverte du tombeau de Jean de Salisbury, évêque de Chartres, par M. le chanoine Métais . 501
L'église de Châtel-Montagne (Allier), par M. E. Lefèvre-Pontalis 505
Chronique, par M. Louis Serbat 518
Société française d'Archéologie. 546
Bibliographie. — E. Lefèvre-Pontalis: Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres (René Merlet). — Ernest Rupin: Roc-Amadour (E. Lefèvre-Pontalis). — Lucien Bégule: Les incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne (E. Lefèvre-Pontalis). — Louis de Farcy: Monographie de la cathédrale d'Angers, t. II. Les immeubles par destination (E. Lefèvre-Pontalis). — Henri d'Allemagne: Les cartes à jouer du XIV^e^ au XX^e^ siècle (E. Lefèvre-Pontalis) 550

PLANCHES ET FIGURES

			Pages.
1.	Plan du château de Lassay.		31
2.	Château de Lassay. Porte du nord		33
3.	Id.	Porte sud	35
4.	Id.	Front ouest.	35
5.	Id.	Tours du sud	35
6.	Id.	Tour sud-ouest	39
7.	Id.	Barbacane. Plan du rez-de-chaussée.	39
8.	Coupes en argent de Plovan		43
9.	Église de Blénod-lès-Toul. Tombeau de l'évêque Hugues des Hazards		49
10.	Id.	Statue funéraire de Hugues des Hazards	51
11.	Id.	Tombeau de Hugues des Hazards. Les sept arts libéraux . . .	57
12.	Église de Presles. Plan actuel		67
13.	Id.	Plan restitué du XI^{e} siècle . . .	67
14.	Id.	Bandeau du XI^{e} siècle	68
15-16.	Id.	Tailloirs de la nef	69
17.	Id.	Imposte d'une travée.	69
18.	Id.	Chapiteau du croisillon sud . .	78
19.	Id.	Fenêtre du croisillon sud . . .	80
20.	Id.	Portail	86
21.	Id.	Plan et coupe du porche . . .	89
22.	Id.	Ogives du porche.	91
23.	Id.	Chapiteaux du porche	92

24. Église de Presles. Corniche de l'abside . . . 98
25. Id. Corniche de l'absidiole nord . . 100
26. Id. Reliquaire 102
27. Id. Id. 103
28. Église de Blesle. Porte en bois 110
29. Id. Id. Panneau supérieur . 112
30. L'église de Bonport, d'après un dessin de Garneray, dans les « Antiquités nationales », de Millin . . . 185
31. Id. Plan du pilier occidental de la nef. 187
32. Id. Détail d'une des baies de la salle capitulaire 187
33. Id. Plan de la chaire du réfectoire . 187
34. Id. Restitution du cloître. Plan et élévation d'une arcade 189
35. Id. Tombe de Jean II de Rouville et de sa femme, N... d'Avesnes . . 189
36-37. Ornementations de vases gallo-romains . . 197
38-39. Id. id. . . 199
40. Id. id. . . 201
41. Id. id. . . 202
42. Saint-Augustin de Cantorbéry. Plan de la crypte et du transept 213
43. Crypte de Winchester 217
44. Crypte de Gloucester 217
45. Crypte de Worcester 217
46. Saint-Augustin de Cantorbéry. Crypte . . . 219
47. Sainte-Marie d'York. Plan du chevet . . . 223
48-49. Chapiteaux chrétiens du musée de Reims . 225
50. Sarcophage de Saint-Martin-Chennetron . . 233
51. Saint-Martin d'Étampes. Plan du chœur . . 240
52. Id. Chœur 243
53. Id. Déambulatoire. 245
54. Rond-point de Notre-Dame de Châlons . . . 246
55. Saint-Martin d'Étampes. Côté sud du déambulatoire. 247

56. Saint-Martin d'Étampes. Voûtes du déambulatoire 247
57. Id. Chapelle rayonnante du sud . . 249
58. Cathédrale de Vaison. Plan 255
59. Id. Abside 265
60. Id. Croix de triomphe 271
61. Id. Marques de tâcherons 272
62. Id. Transept et chœur 272
63. Id. Marques de tâcherons 274
64. Id. Coupe transversale de la nef . . 275
65. Id. Marque d'architecte 275
66. Id. Marques de tâcherons 276
67. Id. Couverture de sarcophage et débris mérovingiens 293
68. Id. Frise et corniche du bas-côté sud . 307
69. Id. Inscription sous la corniche du bas-côté nord 311
70. Prieuré d'Harcourt. Stalles: dais de la chaire du prieur 325
71. Id. Stalles: crête et miséricordes. . 329
72. Église de Germigny-l'Exempt. Tympan du portail 363
73. Ancienne église de Mimizan. Tympan du portail 363
74. Église de Carennac. Tympan du portail méridional 363
75. Cathédrale Saint-Étienne de Bourges. Portail septentrional 363
76. Église de Saint-Gilles. Jambage gauche du portail central 363
77. Église de Souillac. Statue d'Isaïe. 363
78-79. Enseignes lyonnaises 377
80. Ruines du château des Bourbons; la Mal-Coiffée 388
81. Porche de l'ancienne église Saint-Gilles, à Caen 388
82. Le château de Saint-Malo 391

83. Vieilles maisons récemment démolies et chapelle de la Visitation, à Nevers 392
84. Façade de la chapelle de la Visitation, à Nevers 392
85. Colonnade Louis XII, au château de Blois. . 394
86. Église de Saint-Loup (Loir-et-Cher) . . . 394
87. Le portail Saint-Martin, à Épernay . . . 394
88. Église Saint-Jacques, à Dieppe. Clôture de la chapelle du Saint-Sépulchre 394
89. Porte de Santa-Paula, à Séville. 396
90. Plan du castelas de Belvezet 402
91-92. Donjon de Houdan. Plans 416
93. Id. Coupe 418
94. Plan de Saint-Savin 432
95. Plan de Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers . 436
96. Plan de Saint-Serge et Saint-Bacchus, à Constantinople 437
97. Chapelle de Chambon (Puy de-Dôme) . . . 437
98. Plan de Saint-Jean-au-Marché, à Troyes . . 442
99. Plan de Saint-Eustache de Paris 442
100. Plan de l'église Saint-Aspais, à Melun . . 443
101. Plan de Saint-Germain-des-Prés 450
102. Saint-Laumer de Blois. Plan. 450
103. Id. Coupe longitudinale 450
104. Plan de Saint-Nicolas-du-Port 450
105. Plan de Notre-Dame de Paris 450
106. Plan de l'église de Saint-Denys. 452
107. Plan de l'église de Fenioux 454
108. Plan de l'église de Beverley 456
109. Église de La Charité-sur-Loire. Plan du transept et du chœur. 480
110. Id. Triforium et baies de la nef . . 484
111. Id. Chapiteau du chœur 488
112. Id. Id. 490
113. Id. Déambulatoire 492
114. Id. Clocher occidental 494

115. Église de La Charité-sur-Loire. Tympan d'un portail 494
116. Id. Linteau d'un portail de la façade. 496
117. Id. Chapelle rayonnante 498
118. Id. Abside et clocher central . . . 498
119-120. Tombeau de Jean de Salisbury. . . . 503
121. Id. Face principale 505
122. Église de Châtel-Montagne. Plan 506
123. Id. Travée de la nef. 506
124. Id. Triforium de la nef. 508
125. Id. Chapiteau de la nef. 508
126. Id. Bas-côté sud 508
127. Id. Coupe en long du chœur . . . 510
128. Id. Déambulatoire 510
129. Id. Façade. 512
130. Id. Abside. 514
131. Tympan de Saint-Pierre de Vienne . . . 559
132. Marche incrustée à Saint-Denis. 561
139-146. Incrustations à la cathédrale de Lyon. . 562
147-151. Frises incrustées à la cathédrale et à Saint-André de Vienne 562
152. Frise de la cathédrale de Vienne 562
153. Chancel de la cathédrale d'Ancône 562
154-156. Frise et colonnettes de la cathédrale de Vienne 562
157. Dallage de Saint-Omer 562

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Beauchesne (le marquis de) et Eug. Lefèvre-Pontalis. — Le château de Lassay (Mayenne). Étude historique et archéologique, 3.

Bilson (John). — Les chevets du XI[e] siècle de Saint-Augustin de Cantorbéry et de Sainte-Marie d'York (traduit par Émile Travers), 209.

Blanchet (Adrien). — Bibliographie, 190.

Broche (Lucien). — L'église de Presles (Aisne), 61.

Chatellier (P. du). — Trois coupes en argent découvertes à Plovan (Finistère), 41.

Clanché (l'abbé G.). — Le tombeau de Hugues des Hazards, évêque de Toul, à Blénod-lès-Toul, 47.

Coutan (le docteur). — Bibliographie, 184.

Demaison (L.). — Trois chapiteaux de l'époque chrétienne primitive au musée de Reims, 224.

Dion (A. de). — Le donjon de Houdan (Seine-et-Oise), 414.

Forts (Philippe des). — La collection Guilhermy à la Bibliothèque nationale, 114. — Bibliographie, 363, 364.

Germain de Maidy (L.). — La destination primitive des « coupes » de Plovan, 233. — L'inscription de la cathédrale de Vaison : une autre interprétation, 460.

Héron de Villefosse (A.). — Bibliographie, 205.

Jadart (H.). — Une inscription dans l'église du Bar (Alpes-Maritimes), 104.

LABANDE (L.). — La cathédrale de Vaison. Étude historique et archéologique, 253. — Nouvelles remarques sur l'inscription de la cathédrale de Vaison, 466.
LASTEYRIE (R. de). — La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique ? 422.
LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène). — Le château de Lassay (Mayenne). Étude archéologique, p. 31. — Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, 239. — Lettre à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes au sujet de la désaffectation des églises, 359. — L'église de Châtel-Montagne (Allier), 505. — Bibliographie, 203, 207, 361, 371, 376, 555, 558, 562, 564.
MERLET (René). — Bibliographie, 550.
MÉTAIS (le chanoine). — Découverte du tombeau de Jean de Salisbury, évêque de Chartres, 501.
PHILIPPE (André). — L'église de La Charité-sur-Loire (Nièvre), 469.
PORÉE (le chanoine). — Les stalles du prieuré d'Harcourt, 322.
SAINT-VENANT (J.de).—Le castelas de Belvezet (Gard), 401.
SERBAT (Louis). — Chronique, 155, 330, 518.
THIOLLIER (Noël). — La porte romane en bois sculpté de l'église de Blesle (Haute-Loire), 108.
TRAVERS (Émile). — L'Archéologie monumentale aux Salons de Paris en 1905, 379. — V. BILSON.

TABLE MÉTHODIQUE

§ I. MOYEN AGE ET RENAISSANCE.

Architecture religieuse. — L'église de Presles (Aisne), 64. — Les chevets du XI[e] siècle de Saint-Augustin de Cantorbéry et de Sainte-Marie d'York, 209. — Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, 239. — La cathédrale de Vaison. Étude historique et archéologique, 253. — La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique? 422. — L'église de La Charité-sur-Loire (Nièvre), 469. — L'église de Châtel-Montagne (Allier), 505.

Architecture civile et militaire. — Le château de Lassay (Mayenne). Étude historique et archéologique, 3. — Le castelas de Belvezet (Gard), 401. — Le donjon de Houdan (Seine-et-Oise), 414.

§ II. VARIA.

Trois coupes en argent découvertes à Plovan (Finistère), 41. — Le tombeau de Hugues des Hazards, évêque de Toul, à Blénod-lès-Toul, 47. — Une inscription dans l'église du Bar (Alpes-Maritimes), 104. — La porte romane en bois sculpté de l'église de Blesle (Haute-Loire), 108. —

La collection Guilhermy à la Bibliothèque nationale, 114. — Trois chapiteaux de l'époque chrétienne primitive au musée de Reims, 224. — Le sarcophage mérovingien de Saint-Martin-Chennetron (Seine-et-Marne), 230. — La destination primitive des « coupes » de Plovan, 233. — Les stalles du prieuré d'Harcourt, 322. — Lettre de M. E. Lefèvre-Pontalis à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes au sujet de la désaffectation des églises, 359. — L'inscription de la cathédrale de Vaison: une autre interprétation, 460. — Nouvelles remarques sur la même inscription, 466. — Découverte du tombeau de Jean de Salisbury, évêque de Chartres, 501.

§ III. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société française d'Archéologie. — Admissions, nominations, récompenses, nécrologies, 181, 355, 546. — Congrès de Beauvais, 183.

§ IV. MUSÉES ET EXPOSITIONS.

L'Architecture monumentale aux Salons de Paris en 1905, 379.

§ V. CHRONIQUE.

Gaule préhistorique, 155, 330, 518. — Gaule romaine, 157, 332, 521. — Architecture religieuse, 164, 337, 526. — Architecture civile et militaire, 168, 341, 533. — Sculpture, peinture, mobilier, 171, 346, 537.

§ VI. BIBLIOGRAPHIE.

L'abbé Émile Chevallier : Notre-Dame de Bonport. Étude archéologique sur une abbaye normande de l'Ordre de Cîteaux, 184. — Joseph Déchelette : Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine, 190. — W.-R. Lethaby : Mediæval art from the peace of the church to the vre of the Renaissance, 203. — Gustave Schlumberger : L'épopée byzantine à la fin du X^e^ siècle. III^e^ partie. Zoé et Théodora, 205. — Adrien Blanchet : Traité des monnaies gauloises, 207. — Gabriel Fleury : Études sur les portails imagés du XII^e^ siècle, leur iconographie et leur symbolisme, 361. — Roger Rodière : Les corps saints de Montreuil. Étude historique sur les trésors des abbayes de Saint-Saulve et de Sainte-Austreberthe et de la paroisse Saint-Saulve de Montreuil-sur-Mer, 363. — Roger Rodière : Épigraphie historique, héraldique et campanaire de l'arrondissement de Montreuil, 364. — William Goodyear : Vertical curves and other architectural refinements in the gothic cathedrals and churches of northern France, 371. — C. Jamot : Inventaire général du vieux Lyon. Maisons, sculptures, inscriptions, 371. — E. Lefèvre-Pontalis : Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres, 550. — Ernest Rupin : Roc-Amadour, 555. — Lucien Bégule : Les incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne, 558 — Louis de Farcy : Monographie de la cathédrale d'Angers, t. II. Les immeubles par destination, 562. — Henri-René d'Allemagne : Les cartes à jouer du XIV^e^ au XX^e^ siècle, 564.

L'Imprimeur gérant : H. Delesques.

Le *Bulletin Monumental* paraît par livraisons de 170 pages de texte accompagnées de planches hors texte et de figures.

Prix : 15 francs par an pour la France et 18 francs pour l'étranger, payables d'avance en un mandat sur la poste.

Les demandes d'abonnement et les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie, 13, rue de Phalsbourg, à Paris (XVII^e^).

On s'abonne également à Paris, à la librairie Alphonse Picard, 82, rue Bonaparte, et à Caen, à l'imprimerie Henri Delesques.

En vente, les années 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891-1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899-1900, 1901, 1902, 1903, 1904 et 1905, prix : 15 fr. le volume.

Les publications archéologiques dont un exemplaire aura été adressé à M. E. Lefèvre-Pontalis seront annoncées sur la couverture du *Bulletin Monumental*, indépendamment du compte-rendu qui leur sera consacré.